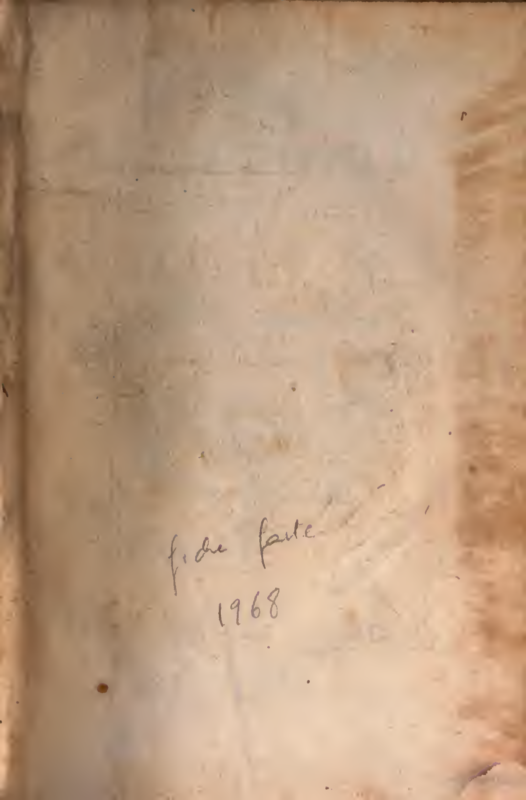



EX BIBLIOTHECA
Augustiniana majoris
Conventus Lugdunensis
ad Ripam.



ESSAI DE L'HISTOIRE MONASTIQUE D'ORIENT.

*Par **** de la Congregation de ſaint Maur.*



A PARIS,
Chez Louïs BILLAINE, au ſecond Pillier de la Grand' Salle du Palais.

M. DC. LXXX.

AVEC PRIVILEGE ET APPROBATIONS.





AVERTISSEMENT.



E commencement de cét Ouvrage y tenant lieu de Préface, il n'eſt pas beſoin d'en mettre ici une ſeconde, ni de marquer de nouveau le motif que l'on a eu de travailler à cette Hiſtoire, ou l'utilité que l'on en peut tirer; & il ſuffira d'en dire encore quelque choſe, pour en faire mieux connoiſtre le deſſein & la forme. J'entreprens d'y traiter de la naiſſance & du progrés de l'Ordre monaſtique dans l'Orient juſqu'aux premiéres années du ſeptiéme ſiécle. La pluſpart de ceux qui n'ont pas beaucoup étudié cette matiére, & qui n'en jugent que par des notions générales, ſe la figurent bien moins étenduë qu'elle n'eſt. L'idée qu'ils en ont, n'y renferme que les actions de quelques Saints, comme de ſaint Paul, premier Ermite, de ſaint Antoine, de ſaint Hilarion, de ſaint Pacome, & quelques faits rapportez dans le *Recueil des*

Vies des Peres, éclairci par les sçavantes notes de Rosweide. Mais elle est bien plus ample & plus riche ; & l'on verra ici, que sans y rien mêler d'étranger, elle contient encore plusieurs autres vies de Saints, & quantité d'événemens remarquables qui se rencontrent dans d'autres monumens de l'Antiquité. Aiant dressé des abrégez de ces vies, & de petites narrations de ces événemens, j'ai tasché de les unir ensemble, & d'en former un corps d'Histoire : ce que l'on n'a point encore fait jusqu'à present, au moins que je sçache.

Il se trouve véritablement des livres sous le titre d'*Histoire monastique*, comme celui de Calzolai *, Moine de la Congregation du Mont-Cassin, & * un autre de Middendorp, Recteur de l'Université de Cologne. Bivarius, Religieux Espagnol de l'Ordre de Cisteaux, avoit aussi commencé un * Ouvrage touchant les anciens Moines d'Orient, qui a été achevé aprés sa mort par Gomez, son confrére. Mais le dessein de ces Auteurs est différent du mien. Car le premier qui écrivoit en Italie, il y a six-vingts ans, a seulement composé un catalogue, ou des éloges des Papes, des Saints, des Princes,

* *imprimé à Florence l'an 1561.*

* *à Cologne 1603.*

* *à Lyon 1662.*

& des autres personnes illustres qui ont fleuri dans la profession monastique tant en Orient qu'en Occident ; & le second n'a touché que fort légérement ce qui regarde l'Histoire, & s'est étendu sur la discipline de l'état religieux. L'observance réguliére est aussi le principal sujet qu'ont traité Bivarius & Gomez. Car encore qu'ils parlent assez amplement de l'origine & du progrés de l'Ordre monastique dans les diverses provinces de l'Orient ; ce n'est point selon la méthode de l'Histoire, mais d'une maniére dogmatique, & par rapport aux loix du Cloistre. Et c'est-pourquoi ils ont inséré dans leur Ouvrage, & expliqué par des notes, non seulement des extraits de Philon Juif, des OEuvres attribuées à saint Denys, & de celles de saint Ephrem, de saint Jérôme, & de saint Jean Climaque ; mais même les Regles entiéres de saint Basile, de saint Posthume, de saint Macaire, & de saint Pacome, tirées non pas du *Code des Régles* dressé par saint Benoist d'Aniane, qu'ils n'avoient pas ; mais d'une autre Collection moins ample, qui est peut-être ce qu'on appelloit autrefois en Espagne *le Livre des Régles*. Et Gomez y a aussi joint les Constitutions de saint Basile,

qu'il a jugées eſtre plûtoſt de ſaint Chryſoſtome, dont il a fait *un Légiſlateur des Moines* de la Syrie. La méthode que je garde dans ce Livre, eſt bien differente. Je m'attache aux faits & aux actions ; & ſi en quelques lieux je mêle des remarques touchant la diſcipline, c'eſt avec la briéveté que demande l'Hiſtoire, & que j'ai été invité à en uſer de la ſorte, ou parce que ces remarques ſe trouvoient jointes aux faits, & étoient édifiantes, ou utiles à l'éclairciſſement de la narration, ou bien parce qu'elles me paroiſſoient ſinguliéres, & avoir été omiſes par ceux qui ont traité exprés de l'obſervance.

Pour bien m'inſtruire de mon ſujet, j'ai crû qu'il me faloit éviter ſoigneuſement la prévention, & avoir recours aux ſources, & aux ouvrages des Anciens. M'étant appliqué à les lire, & à remarquer ce qui étoit propre à mon deſſein, j'ai taſché d'y bien conformer ma narration, &, autant qu'il ſe peut dans un abrégé, de donner au Lecteur la meſme idée des choſes, qu'il auroit lui-même, s'il liſoit les originaux. Car c'eſt-là, ce me ſemble, le but où doit tendre, & la principale regle que doit ſuivre celui qui parle des choſes éloignées de ſon temps. Pour la

bien observer, j'ai pris garde de ne pas confondre le vrai-semblable avec le vrai, ni de simples conjectures avec des faits bien attestez : defaut où l'on tombe aisément par le désir de relever son sujet, ou de rendre sa narration plus agréable. Ce n'est pas que je me sois absolument interdit les conjectures. J'en use quelquefois, mais je ne les donne que pour des conjectures. Les citations que j'ai mises en marge, & qui contiennent souvent les termes des Auteurs, justifient ce que j'avance, & peuvent estre de quelque secours pour ceux qui voudront s'appliquer à l'étude des sources. Je n'ignore pas que quelques-uns ont peine à approuver cette méthode, parce qu'il ne leur paroît pas que les Anciens l'aïent pratiquée, & qu'ils ne l'estiment propre que pour les traitez dogmatiques. Mais si elle est avantageuse & sans inconvenient, pourquoi n'en pas user ? On trouve bon que plusieurs Sçavans modernes aient grossi leurs Histoires de grands amas de preuves qu'ils ont mises à la fin. C'est les imiter que d'alléguer les Auteurs, & de rapporter quelquefois leurs propres termes ; & ainsi leur exemple autorise mon procédé. Les citations ne sont incommodes que quand

elles ſont dans le corps du diſcours, & qu'elles en coupent & font perdre la ſuite : ce qui n'arrive pas, lorſqu'on les met en marge. Etant ainſi placées, elles n'obligent perſonne à s'y arrêter ; ceux qui ne les goûtent pas, n'ont qu'à ne les pas lire, & meſme à s'imaginer qu'il n'y en a point.

Quant à la diſtribution & l'arrangement des matiéres, j'y ai trouvé bien de la difficulté à cauſe du peu de liaiſon qu'ont la pluſpart des faits qui devoient entrer dans cét Ouvrage. Pluſieurs préférent l'ordre des temps à tout autre : mais s'il a ſes avantages, il a auſſi ſes inconveniens. Il oblige à raconter à diverſes repriſes la vie des grands Hommes qui ont vécu long-temps, & les événemens qui ont duré pluſieurs années. Il ſépare ſouvent des faits qui devroient eſtre joints, & en joint d'autres qui devroient eſtre ſéparez : d'où il ſe forme un aſſemblage irrégulier & confus qui obſcurcit une Hiſtoire, & en fait perdre le fruit, qui eſt l'inſtruction. L'arrangement qui convient le mieux au ſujet que je traite, eſt ſans doute celui de la Géographie, & qui ſe rapporte à la ſituation des lieux & des païs, quoi-qu'il engage quelquefois à

mettre ensemble des matiéres qui n'ont point de liaison ; & c'est aussi l'ordre & la division qu'observe Bivarius. Il a été pourtant nécessaire de rapporter selon la suite des temps les éxemples qui semblent faire voir qu'il y a eu non seulement *des Ascétes* & des Solitaires, mais même des Communautez religieuses avant l'Empire du Grand Constantin, parce que dans ces éxemples on doit avoir beaucoup d'égard aux temps, pour juger s'ils sont vrai-semblables, & s'ils s'accordent avec l'état où se trouvoit alors l'Eglise. Aprés avoir marqué ces faits & les difficultez que l'on y peut opposer, je continuë ma narration par la Thébaïde, & de là je passe dans l'Egypte, & dans les autres païs, comme feroit un voiageur. Je ne dis pourtant pas de suite tout ce qui est arrivé dans chaque province pendant tout le temps que comprend cette Histoire. Pour mieux éclaircir les choses, il a falu interrompre cét ordre, & parler à diverses fois des Religieux & des Monastéres de chaque païs, en y faisant plus d'un voiage. Le Lecteur judicieux verra bien en détail ce qui a obligé à prendre ce parti. Que s'il paroît à quelqu'un, qu'il y a des faits qui auroient pû estre mieux

placez, ou qu'en quelque autre chose je n'aie pas bien observé les regles, je ne prétends point avoir là-dessus de contestation avec lui. Le titre de cét Ouvrage sera mon excuse. Je le présente comme un *Essai d'Histoire*, à ceux qui sont d'une critique sévére, & qui ne veulent rien que d'achevé : mais ce sera, peut-être, *une Histoire* pour ceux qui sont plus aisez à contenter, & qui ont de la bonté & de l'indulgence pour les Auteurs.



TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE I.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.



APPROBATIONS DES DOCTEURS.

NOus soussignez Docteurs en Theologie de la Maison & Société de Sorbonne, certifions avoir lû le Livre qui porte pour titre *Essai de l'Histoire monastique d'Orient* : dans lequel nous n'avons rien trouvé qui soit contraire à la Foi Catholique, Apostolique & Romaine. Fait en Sorbonne ce 18. Mars 1680.

AUGUSTIN DE LAMETH. PIROT. D'ALLO.

LA lecture de cét Ouvrage composé par **** de la Congregation de S. Maur, m'en a fait concevoir une bien plus grande idée, que n'en donne le titre. Au lieu de n'y trouver qu'un *Essai de l'Histoire monastique d'Orient*, j'ai eu la satisfaction d'y rencontrer une Histoire assez compléte, où ce sujet est traité jusqu'aux premiéres années du septiéme siécle. Tout m'y paroist digne d'estime, la matiére, l'ordre, les sentimens, le style. L'utile y est joint à l'agreable, & la piété au sçavoir. Ainsi pour marquer le témoignage que j'en dois rendre, je ne fais point difficulté d'en dire ce que j'y trouve avoir été dit par S. Grégoire le Grand d'un Livre de S. Euloge d'Aléxandrie : *J'y ai lû des choses qui m'ont fort agreé, & rien ne m'y a déplû. Fuit valde quod admiraremur; quod displiceret, non fuit.* C'est-pourquoi il me semble que cette Histoire peut beaucoup contribuer à l'édification de tous les Fidelles, en donnant aux pécheurs de grands éxemples d'une conversion véritable, & aux justes (& principalement aux Religieux) des mo-

celles d'une perfection consommée, & qu'elle peut même servir à l'éclaircissement de plusieurs points de l'Antiquité Ecclésiastique. Fait à Rouën le 15. de Mars 1680.

T. Bulteau, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & Curé de S. Laurens.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROI.

PAR Privilége du Roi donné à Saint Germain le 4. Février 1677. signé, Bulteau, il est permis à **** de la Congrégation de S. Maur, de faire imprimer, vendre & debiter un Livre qu'il a composé, & qui a pour titre *Essai de l'Histoire monastique d'Orient*, en tel volume, marge & caractére; & autant de fois que bon lui semblera, pendant le temps de vingt années entiéres & consécutives, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiére fois. Et défenses sont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & débiter ledit Livre, sans le consentement de l'Auteur, pendant ledit temps, à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des exemplaires contrefaits, & de tous dépens, dommages & intérests, ainsi qu'il est plus amplement porté par ledit Privilége.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 25. Juin 1677. Signé, Thierry, *Syndic.*

L'Auteur a cédé son droit audit Privilége à Louïs Billaine, Marchand Libraire à Paris, suivant le traité fait entre eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 23. de Mars 1680.

ESSAI

ESSAI DE L'HISTOIRE MONASTIQUE D'ORIENT.

LIVRE I.

CHAPITRE I.

Du dessein de cét Ouvrage. De l'utilité qu'en peuvent tirer les Religieux. De l'origine de la vie monastique.



N des plus utiles & des plus seurs moiens de se perfectionner dans quelque art, & dans quelque profession que ce soit, est sans doute d'imiter ceux que l'on sçait y avoir excellé; & pour cét effet, de jetter souvent les yeux

I. Il est utile aux Religieux de lire les Vies des anciens Solitaires d'Orient,

ſur leur conduite & ſur leurs ouvrages. C'eſt par cette raiſon que l'on recommande ſi fort aux Religieux de lire les Vies des Saints, & particuliérement de ces grands ſerviteurs de Dieu, qui ont fleuri dans le Cloître. L'Egliſe d'Occident a produit un grand nombre de ces parfaits Solitaires; & il eſt juſte & important que chacun s'étudie principalement à ſuivre les traces de ceux dont il a embraſſé la regle & l'obſervance. Mais il ne faut pas pour cela négliger de tirer auſſi inſtruction des maximes & des actions des Saints d'un autre Inſtitut, & ſur tout de celles de tant fameux Abbez, qui ont fondé ou étendu l'Ordre monaſtique dans l'Orient. Comme ceux-ci ont reçû les prémices de l'eſprit de la vie religieuſe, on ne peut nier qu'il ne ſoit tres-avantageux de conſidérer leur éxemple, pour s'exciter à la vertu, & pour s'affermir dans l'amour de la retraite, & dans ce détachement des choſes du ſiécle, qui a été leur caractére particulier, & qui eſt le fondement & le premier degré de la perfection.

Ioann. Clim. Grad. 1.

II. Cette lecture eſt preſcrite par la Regle de S. Benoiſt.

Auſſi nôtre Bienheureux Pere ſaint Benoiſt, qui a eu tant de diſcernement & tant de zéle pour preſcrire à ſes diſciples ce qui pouvoit contribuer à leur avancement ſpirituel, n'a pas manqué de leur ordonner de lire les Vies & les Conférences des Péres des deſerts; & il paroît aſſez par ſa Régle, qu'il les avoit lûës lui-même avec beaucoup de ſoin. C'eſt pourquoi nous ne nous arrêterons pas davantage à chercher ici les raiſons

Legat unus Collationes vel Vitas Patrum. S. *Ben. Reg. c.* 42. Necnon & Collationes Patrum, ſed & Regula S.

qui peuvent autoriser cette pratique. Il suffit que nôtre Legislateur nous la recommande, & qu'il l'ait lui-même observée : son autorité & son éxemple nous doivent tenir lieu de raison.

Patris nostri Basilii, quid aliud sunt, nisi bene viventium & obedientium Monachorum exempla & instrumenta virtutum ? *Idem c. ultimo.*

C'est dans cette vûë que nous avons travaillé à ce petit Ouvrage ; que nous offrons aux Religieux ; à qui leurs éxercices & leurs emplois laissent la commodité & le loisir de lire les Actes des saints Solitaires de l'Eglise d'Orient : espérant qu'aprés en avoir pris ici une idée générale, ils seront plus disposez à faire cette lecture avec satisfaction & avec fruit. Au reste, nous ne nous bornerons pas au temps de saint Benoist ; mais nous continuërons cét Abrégé jusqu'à l'Empire d'Héraclius, sous lequel a écrit l'Auteur du Pré spirituel, qui est le dernier des ouvrages qui composent le recueil qu'on appelle *Les Vies des Péres*. Quant aux Saints Religieux qui ont vécu depuis parmi les hérésies & les divisions qui ont affligé l'Eglise d'Orient, nous parlerons d'eux dans une seconde Partie, si nous reconnoissons que nôtre travail ait été agréable au Public. L'Ordre monastique aiant commencé en Orient, il faut en chercher l'origine : & parce qu'il se trouve quelquefois des personnes, & même des Catholiques, qui demandent pourquoi il y a des Religieux ; pour les satisfaire, on veut bien dans cette recherche ne pas s'arrêter simplement au fait, mais considérer un peu la chose dans son principe, & sa nature. Voions donc comment les Chrêtiens

Vitas Patrum lege. *Cass. de divin. lect. c. 32.*

III. Sujet de cét Ouvrage.

n'aiant qu'une même foi, qui leur découvre le néant des choses de la terre ; qu'un même Baptême, ou aprés avoir renoncé au démon & à ses pompes, ils ont été consacrez au service de la tres-sainte Trinité ; qu'une même régle, qui est l'Evangile ; qu'un même modelle, qui est JESUS-CHRIST ; qu'une même espérance, qui est la félicité du ciel ; il s'est pû former parmi eux, deux différentes maniéres de vie, & pourquoi les uns demeurant dans le commerce du siécle, les autres s'en retirent pour travailler à leur salut & à leur perfection dans un Cloître.

IV. Différence entre les préceptes & les conseils de l'Evangile.

Matth. 5. 48. Colos. 1. 28. 2. Cor. 13. 11. S. Thom. 2. 2. q. 184. art. 2. 3.

Comme le précepte d'aimer Dieu sur toutes choses, & sans mettre ni bornes, ni reserve à cét amour, est établi pour tout le monde, & qu'on devient juste & parfait à proportion qu'on garde cette loi souveraine & indispensable ; on peut dire que tous les hommes sont appellez à la perfection, & qu'ils doivent tous y aspirer & y tendre. Mais il n'est pas moins certain que tous ne sont pas obligez, ni mêmes capables d'embrasser & de mettre en usage tous les moiens qui y peuvent conduire. Entre ces moiens il y en a qui tiennent nature de précepte, comme la pénitence, la priére, la vigilance & l'application à ses devoirs, & les autres semblables ; & il y en a aussi que l'Evangile ne prescrit que par forme de conseil, comme de vendre tout son bien pour en donner le prix aux pauvres, & de ne point s'engager dans les liens du mariage, pour s'occuper plus librement aux exercices

Marc. 13. 33. 37.

de la piété. Ceux qui pratiquent ces conseils, méritent une loüange & une récompense particuliére ; mais ceux qui ne les pratiquent pas, ne s'attirent ni blâme, ni châtiment. Ces conseils sont véritablement excellens, & l'on en peut tirer beaucoup de secours & d'avantage pour s'affermir & pour faire progrés dans l'amour saint. Mais comme ils ont pour objet des choses fort difficiles & fort élevées au dessus de la nature, la bonté divine n'a pas voulu nous les imposer comme des préceptes & des devoirs nécessaires, mais nous les proposer seulement comme des avis, dont l'éxécution dépendroit entiérement de nôtre liberté & de nôtre choix. C'est à chacun à tâcher de connoître ce que Dieu demande de lui, & en quel état il le veut ; & à suivre fidellement la lumiére & l'attrait de sa grace. Tous les Chrêtiens doivent être animez du même esprit, qui est celui de Jesus-Christ, & marcher dans la voie étroite ; mais le Saint Esprit dispense & partage ses dons comme il lui plaît. Cette voie, toute étroite qu'elle est, contient plusieurs sentiers qui sont les diverses professions de la société humaine. *Que celui qui ne peut pas voler comme un aiglé, vole du moins comme un petit oiseau* ; & s'il demeure dans le commerce du siécle, qu'il prenne garde d'en éviter la corruption, & de s'élever au ciel par l'accomplissement des préceptes divins.

Bernard. Apolog. c. 4. n. 8. Chrysost. hom. in Psalm. 44. Qui non potest volare ut aquila, volitet ut passer. *Ambros. de fuga saeculi c. 5.*

V. *Deux sortes de vies fon-*

C'est à la diverse conduite que produit ou l'application à garder simplement les Com-

dées sur cette différence.

mandemens, ou l'engagement libre & volontaire à suivre encore les conseils évangéliques, qu'il faut rapporter l'origine de deux différentes maniéres de vivre, qui ont toûjours été dans l'Eglise, & dont la différence a été soigneusement remarquée par les Anciens, & entre autres par Eusebe & par l'Auteur des Consultations de Zachée. L'une de ces deux sortes de vie est donc celle qui est commune & ordinaire, où l'on tâche d'accorder les devoirs de la société civile avec ceux de la religion & de la piété, & où l'on travaille à se sauver par l'éxacte observation des Commandemens de Dieu; & l'autre plus relevée & plus seure, où l'on renonce aux prétentions & aux emplois tumultueux & embarrassans du siécle, pour s'occuper entiérement aux éxercices du culte divin, & où l'on s'efforce d'arriver à la perfection par la pratique des conseils que Nôtre Seigneur nous a donnez.

Euseb. Demonst. Evang. l. 1. c. 8. Consult. Zachaei l. 3. .. 2. & 3. Spicileg. t. 10.

VI. Vie commune.

Il n'est pas nécessaire d'apporter de preuves à l'égard du premier genre de vie. L'on sçait qu'encore que dans les premiers temps de l'Eglise les Chrêtiens s'éloignassent de quelques professions qui n'eussent pas été compatibles avec la sainteté de leur état, ils s'appliquoient aux choses que la droite raison a introduites & établies pour le maintien de la société humaine. *Nous ne demeurons pas dans les forests*, disent-ils par la plume de leur Apologiste, *nous ne nous bannissons pas de la vie civile, nous navigeons, nous portons les armes, nous cultivons la ter-*

Tertul. Apolog. c. 42.

re, nous nous occupons au trafic & au commerce, nous nous mêlons parmi le reste des hommes en exerçant les arts avec eux. En effet la pluspart demeuroient dans le même état où ils étoient, quand Dieu les avoit appellez à la Foi; mais ils s'acquittoient de leurs emplois avec si peu d'attachement & avec tant de pureté & de droiture, que, comme dit saint Justin, ils paroissoient comme étrangers dans leur propre païs, & observoient une conduite plus droite & plus juste que les loix civiles sous lesquelles ils vivoient. La nécessité de subsister, & même l'interest & l'avancement de l'Evangile demandoit qu'ils en usassent de la sorte. Aprés avoir reçû la lumiére de la Foi, il faloit qu'ils la communiquassent à d'autres; & ils n'eussent pû leur procurer ce bien, s'ils se fussent séparez de leur conversation & de leur société.

Iustin. epist. ad Diogn.

VII. Vie religieuse. Sa figure dans la loi ancienne.

Pour ce qui est de l'autre genre de vie, où l'on fait profession d'une tempérance austére qui se défend quantité de choses permises, & où l'on s'éloigne autant qu'on peut du commerce des hommes pour s'approcher plus aisément de Dieu, il n'est pas nouveau; & il y en a eu même quelque trace, & quelque image parmi les Juifs, *comme si la grace eût alors essaié de faire des Religieux.* Leurs Nazaréens se consacroient à Dieu par des vœux, ils s'abstenoient de vin, & de tout ce qui peut enivrer, & pratiquoient encore d'autres observances particuliéres. Selon l'Ecriture ils étoient dans un état de sainteté &

Quasi rudimenta gratiæ Monachos facere exordientis. *Luc. Holsten. in dissert. ad cod. Regul.*

Num. 6. 21.

de perfection à l'égard de la loi ancienne ; & ainsi ils étoient la figure de ceux qui s'efforceroient de devenir saints & parfaits par l'accomplissement des conseils, dans la profession du Christianisme. On forme le même jugement des Réchabites qui par une fidelle obéïssance qu'ils rendoient aux ordres de leur pére Jonadab, & qui a été louée & récompensée de Dieu même, ne beuvoient non plus de vin, & demeuroient à la campagne sous des tentes, où ils chantoient des cantiques, & lisoient les livres sacrez.

Jerem. 35. 2.
1. Paral. 2. 55.

VIII. Son modelle dans l'éxemple de JESUS-CHRIST *& des premiers Chrêtiens.*

Les Anachoretes ont toûjours regardé la retraite de Nôtre Seigneur dans le desert, & celle de saint Jean Baptiste, d'Elie & d'Elizée, comme des éxemples qui autorisoient leur solitude & leur austérité, & qui devoient estre l'objet de leur imitation. C'est aussi le sentiment de saint Basile, de saint Jerôme, de Cassien & des autres Péres, que la vie des Apôtres avec Nôtre Seigneur aussi-bien que celle des premiers Fidelles de Jérusalem, qui rendirent leurs biens communs pour être distribuez à chacun, selon qu'il en avoit besoin, a été le modelle sur lequel on a formé les Maisons Religieuses.

Basil. Const. monast. c. 18. Hieron. de script. c. 20. & epist. 13. Concil. Meld. an. 845. c. 9. Cassian. collat. 18. c. 5. & 6. Instit. l. 1. c. 2.

IX. Diverses opinions touchant son antiquité & son origine.

Mais il n'est pas aisé de marquer en quel temps il a paru des copies de ces excellens originaux, & quand on a vû dans l'Eglise des personnes qui se soient dévoüées à l'éxécution des conseils évangéliques, & qui pour les pratiquer plus librement aient embrassé la vie solitaire. Aussi les Auteurs qui ont traité ce sujet, ne s'accordent pas, & sont

partagez en divers ſentimens. Car les uns attribuënt l'origine de la profeſſion monaſtique à la fuite de quelques Chrêtiens, qui pour ſe ſouſtraire à la violence des Païens qui perſécutoient l'Egliſe, s'alloient cacher dans des lieux écartez & deſerts ; & ils ne connoiſſent point d'Ermites avant ſaint Paul le Thébéen, ni de Monaſtéres avant ceux qui furent bâtis par ſaint Antoine, lorſqu'il commença à former des diſciples, c'eſt-à-dire, vers l'an 305. Mais d'autres eſtiment qu'outre ces pieux fugitifs qui abandonnoient toutes choſes pour conſerver le thréſor de la Foi, il y a eu dés les premiers temps du Chriſtianiſme, du moins quelques Fidelles qui ſe ſont retirez dans la ſolitude par l'amour de la perfection évangélique, & pour imiter les Prophétes & ſaint Jean Baptiſte ; & que même avant le IV. ſiécle l'Egliſe a eu des Religieux & des Communautez de Religieux : & ils établiſſent leur opinion par l'exemple des Thérapeutes d'Egypte, & par pluſieurs autres tirez des Martyrologes, & des Actes des Saints de l'Orient & de l'Occident. Pour ſortir de cette difficulté qui eſt aſſez embarraſſante, nous ajuſterons nôtre narration à ces deux divers ſentimens. Nous rapporterons ces éxemples ſelon l'ordre des temps, & même nous en augmenterons le nombre, en y en ajoûtant pluſieurs que l'on n'a point encore alléguez. Enſuite nous viendrons à ce qui eſt certain & reçû de tout le monde à l'égard de l'Orient, & nous tâcherons d'en former

Ant. Dad. Altſer. Aſcetic. l. 1. c. 1.

Sozomen. l. 1. c. 12.

Haëſten. Diſquiſit. monaſtic. pag. 21.

Bivar. de veteri Monachatu pag. 68. & ſeq.

un petit corps d'histoire qui commencera par le grand Antoine.

CHAPITRE II.

Divers exemples qui semblent faire voir qu'il y a eu des Religieux, & même des Monastéres, dans les trois premiers siécles de l'Eglise. Difficulté que l'on peut trouver dans cette opinion.

I. Thérapeutes ou Contemplatifs d'Egypte.

Cultores, curatores, ministri.

Philo de vita contemplat.

LE plus ancien de ces exemples est celui de certains Contemplatifs appellez *Thérapeutes*, (c'est-à-dire, serviteurs de Dieu) dont Philon le Juif a fait l'éloge, & décrit les exercices. Les principaux de leur secte demeuroient en Egypte vers le Lac-Marie. Ils faisoient une profession particuliére de piété, ils gardoient une austére abstinence; leur nourriture ordinaire étoit du pain, du sel, de l'eau, de l'hyssope. Quelques-uns étoient souvent plusieurs jours sans manger. Ils vivoient dans la retraite, & appelloient leurs petits logis *les Monastéres*. Ils allioient neanmoins la société avec la solitude, & ils avoient une maison commune où ils se rendoient le septiéme jour de la semaine, & conféroient des maximes de la sagesse. En de certaines fêtes ils chantoient ensemble les loüanges de Dieu, & mangeoient en même table. Eusebe a crû qu'ils étoient Chrêtiens,

τῶν παρ' ἡμῖν ἀσκητῶν.

& l'a persuadé à plusieurs autres qui ont regardé saint Marc Evêque d'Aléxandrie comme le Fondateur de l'Ordre monastique. Mais si l'on éxamine bien ce que dit Philon de ces hommes & de ces femmes qui vivoient dans la solitude, & si l'on considére qu'ils lisoient d'anciens Auteurs de leur secte, qui avoient expliqué la Loi dans un sens allégorique & figuré, que leur Institut s'étoit fort multiplié, & étoit répandu par toute la terre, quoi-que les plus parfaits d'entre eux demeurassent en Egypte, qu'ils ne prioient Dieu que le soir & le matin, & qu'ils célébroient la veille d'une grande fête avec des festins & des danses où se trouvoient les femmes du même Institut; on jugera avec un sçavant homme qu'ils n'étoient point Chrêtiens, mais plûtôt Juifs de religion, & enfans de la Synagogue. Car lorsque Philon décrivoit ainsi la vie de ces Solitaires d'Egypte, les Chrêtiens n'avoient pas encore les livres saints dont est composé le nouveau Testament; ou s'ils en avoient quelques-uns, on ne les avoit point encore éclaircis par des commentaires. De plus, l'Evangile ne s'étoit point tellement étendu, qu'il pût y avoir des Religieux en tant de païs, & parmi les Grecs & les barbares; & ces Contemplatifs, s'ils avoient été disciples des Apôtres, les auroient imitez en s'appliquant à la priére, non seulement le matin & le soir, mais aussi en diverses heures du jour & de la nuit. La danse n'étoit pas une pratique de piété, ni une cérémonie sainte par-

Ascetarum nostrorum vitam describit (Philo.) *Euseb. Hist. Ecc'. l. 2. c. 17. Cassian. Instit. l. 2. c. 5.*

Vide Henric. Valesii Annot. in Eusebium. pag. 35.

mi les Chrêtiens, bien-qu'il y en ait quelques éxemples dans l'ancien Testament ; & c'étoit plûtôt avec des jeûnes qu'avec des festins qu'ils célébroient les veilles des grandes fêtes. On pourroit encore alléguer quelques raisons contre l'opinion d'Eusébe, qui ne laisse pas d'être considérable, quoi-qu'on ne la suive pas. Car on en peut au moins tirer cette induction, que de son temps, c'est-à-dire, vers l'an 325. l'état monastique ne passoit point pour une chose nouvelle, puisqu'on tenoit qu'il pouvoit avoir fleuri en Egypte dés le prémier siécle. Les Religieux qui se mortifient par l'abstinence, ont un grand éxemple dans saint Matthieu. Aprés ce que l'Evangile nous apprend de ce saint Apôtre, ce que l'on sçait de plus certain de lui, est qu'il ne mangeoit point de chair, & ne se nourrissoit que de menus fruits & de légumes. On dit qu'il donna le voile sacré à sainte Iphigénie, & qu'il mit sous sa conduite un grand nombre d'autres filles qui embrassérent aussi l'état de la virginité. Une des fictions que l'on a insérées dans le Faux Luitprand, est que saint Elpide qu'on veut avoir été le disciple de saint Jacques, & prémier Archevêque de Toléde, fonda deux Monastéres dans cette Ville. Si l'on en croit quelques Auteurs, sainte Marthe bâtit un Monastére à Tarascon en Provence.

Matthæus Apostolus seminibus, baccis & oleribus absque carnibus (ἄνευ κρεῶν) utebatur. *Clem. Alex. Pedag. l. 2. c. 1.*

Petr. de Natal. l. 6. c. 15.

II. Témoignage de saint Denys.

Plusieurs établissent l'antiquité de l'Ordre monastique sur le témoignage de saint Denys l'Aréopagite. Car ce saint Evêque en

parle clairement dans son livre de la Hiérarchie Ecclésiastique, & y représente les cérémonies que l'on gardoit de son temps dans la réception des Religieux. Parmi ses lettres il s'en trouve aussi qu'il écrit à *Caius* & à *Demophile Thérapeutes*, c'est-à-dire, Moines; & un de ses Commentateurs ne craint point d'assurer que *Caius* étoit un de ces *Thérapeutes* d'Egypte, dont Philon dépeint les éxercices. Mais cette preuve suppose que ces Ouvrages qui portent le nom de saint Denys, soient véritablement de lui; & il est de la bonne foi d'observer ici que ce point est un sujet de contestation entre les Sçavans. Je me contente de marquer la difficulté, & j'en laisse la discussion à ceux qui voudront s'y appliquer. Mais de quelque maniére qu'on la décide, & soit qu'on juge que ces Traitez soient de ce saint Denys disciple de saint Paul, ou d'un autre Denys qui a vécu depuis, comme il est certain que ces Ouvrages ont paru dans le sixiéme siécle, & même du temps de saint Benoist; ils servent du moins à faire voir que la profession publique & solennelle des Religieux par la réception de la tonsure & de l'habit monastique, n'est pas une chose nouvelle, & qu'il y a long-temps qu'elle tient rang entre les saintes cérémonies.

De Hierarchi Ecclesf. c. 6. & tom. 2. p. 64. Pachym. Paraphras. in epist. 1.

Vide Rerum Liturg. c. Io. Bona l. 1. c. 8. n. 5.

Illa enim testimonia quæ vos Dionysii Areopagitæ dicitis, unde potestis ostendere vera esse? *Collat. Catholic. cum Severian. an. 533. Conc. tom. 4. pag. 1767.*

III. Saintes Thécle, Zénaide, Philonille.

On peut compter entre les fleurs du desert trois Saintes converties par saint Paul, sçavoir la grande sainte Thécle, sainte Zénaide & sainte Philonille. Car sainte Thécle aprés avoir été délivrée des divers sup-

Basil. Seleuc.

plices ausquels les Tyrans la condamnérent en haine de la Foi, se retira prés d'une montagne du territoire de Séleucie, *& choisit cette demeure comme Elie avoit choisi la montagne de Carmel, & saint Jean le desert*; & elle y finit ses jours dans de saints exercices. Sainte Zenaïde & sainte Philonille étoient parentes de saint Paul. Elles quittérent la ville de Tarse où elles avoient pris naissance, & aiant passé dans la Thessalie, elles se retirérent dans une grotte prés de Démétriade. Sainte Zénaïde s'appliquoit à guérir les malades, & prenoit de là occasion d'attirer les Paiens à la Foi. Mais l'occupation de sainte Philonille étoit la priére qu'elle accompagnoit du jeûne. On leur donne la qualité de Martyres. On dit que saint Antoine Prêtre & Ermite vécut en Italie du temps de Néron dans une montagne située entre Sienne & Luques, qu'il ensevelissoit les corps des saints Martyrs, & qu'un autre Solitaire nommé Blaise bâtit une Chapelle en son honneur sous le Pontificat du Pape Damase.

Menolog. Græc. XI. Octobr.

Saint Antoine.

Bolland. 27. April. pag. 476.

IV. Témoignage de S. Ignace Martyr.

Il y a beaucoup d'Auteurs qui pour prouver l'antiquité des Monastéres alléguent une lettre de saint Ignace aux Philippiens, où il saluë la Communauté des Vierges; mais cette lettre n'est pas de ce saint Martyr. Il s'en trouve une autre adressée à saint Polycarpe, qui est véritablement de saint Ignace, où il saluë les *Vierges appellées Veuves*, c'est-à-dire, les Vierges, lesquelles à cause de leur sagesse & de leur piété étoient ho-

C'est ainsi que l'explique Mr Cotelier dans ses notes sur cette Epître pag. 461.

norées de la charge de Diaconiſſes, & emploiées au ſervice de l'Egliſe. S'il n'y a point d'erreur dans les Actes de ſainte Eudocie que l'on dit avoir ſouffert le martyre à Héliopole, prés du mont Liban, ſous l'Empire de Trajan, il y avoit dés ce temps-là des Monaſtéres de l'un & l'autre ſexe aux environs de cette ville. Car cette Sainte fut convertie par le Bienheureux Germain, Supérieur de ſoixante & dix Religieux, & qui gouvernoit auſſi une Communauté de Vierges, où il la mit aprés ſon baptême. Il paroît par l'Hiſtoire des Papes, que ſaint Téleſphore, qui fut élevé au ſaint Siége l'an 140. avoit été Anachorete. Selon ſaint Epiphane l'hérétique Marcion, qui étoit de Sinabe dans la Paphlagonie, vécut chaſtement, & embraſſa l'état monaſtique dans ſa premiére jeuneſſe; mais enſuite il ſéduiſit une vierge, & ce crime fut cauſe que ſon propre pére, qui étoit un ſaint Evêque, le retrancha de la communion de l'Egliſe. Cét éxemple fait voir que du moins dans le ſentiment de ſaint Epiphane, l'Ordre monaſtique n'étoit pas inconnu dans la Natolie avant le milieu du II. ſiécle. Saint Fronton qui avoit ſous ſa conduite environ ſoixante & dix Religieux, ſe retira dans le deſert de Nitrie en Egypte, & y établit un Monaſtére. Comme le païs étoit ſtérile, & aſſez éloigné des lieux habitez, ſa Communauté manqua bientôt de vivres, & ceux qui la compoſoient, ne pûrent s'empêcher de s'élever contre lui, l'accuſant de les avoir menez

Sainte Eudocie, ſaint Téleſphore, ſaint Fronton, ſainte Paraſcéve.

Eudociam Germanus in Parthenonem ſuo Monaſterio vicinum introduxit. *Vitæ S. Eudoc. c. 9. Boland. 1. Mart.*

Μονάζων γὰρ ὑπῆρχε. *Epiph. hæreſ. 42. pag. 302.*

imprudemment dans une solitude, où ils étoient en danger de mourir de faim. Mais il les consola, les assurant que Dieu pourvoiroit à leurs besoins. En effet, quelques temps aprés un Ange apparut en songe à un homme riche, & le pressa de secourir ces Religieux. Celui-ci fit aussi-tôt charger des vivres sur des chameaux qui allérent droit au Monastére du Saint, quoi-que ceux qui les conduisoient, ne sçussent point où il étoit situé. Le Saint reçût encore depuis de semblables assistances d'autres personnes de piété. A la fin de ses Actes il est marqué que cét événement arriva l'an treize de l'Empereur Antonin, c'est-à-dire, l'an 150. Selon l'Office Ecclésiastique des Grecs, sainte Parascéve Vierge a vécu sous le même Prince. Elle naquit dans un bourg du territoire de Rome. Aprés la mort de ses parens elle donna son bien aux pauvres, & se revêtit de l'habit monastique. Elle attira quantité de personnes au culte du vrai Dieu, & enfin elle entra dans le ciel par la voie sanglante du martyre. C'est-là le précis de son éloge, où il y a d'autres faits qui semblent supposez. Il paroît par les Actes de saint Gervais & de saint Prothais, qu'aiant aussi vendu leur patrimoine, & en aiant distribué le prix aux pauvres, ils se renfermérent dans une chambre, & y passérent dix ans dans la priére, dans le jeûne, & dans la lecture des livres divins. C'est ce qui a fait dire à un Ancien, que ces Saints éxercérent la profession monastique. Un Catalogue des Papes qui semble

Vita S. Front. 14. April. apud Rosweid. & Bolland.

Græc. Men. 25. Julii.

Prothasius & Gervasius per 10. annos Monachorum vitam exercentes. *Auctor de conflictu vitiorum. 9. tom. S. August. p. 28.*

ſemble avoir été fait dans le VI. ſiécle, porte que le Pape Soter défendit* *aux Religieuſes de toucher les palles ſacrées*. D'où il s'enſuit que ſous ſon Pontificat, c'eſt-à-dire, vers l'an cent ſoixante & treize, il y avoit des Religieuſes du moins à Rome. Ce même réglement eſt auſſi contenu dans une Epître attribuée à ce ſaint Pape, mais qui eſt du nombre de celles qui ſont ſuppoſées, ainſi que le reconnoiſſent aujourd'hui tous les Sçavans. Le déplaiſir qu'eut ſaint Narciſſe Evêque de Jéruſalem de ſe voir attaqué par une noire calomnie, & ſon ardent amour pour la contemplation, & pour *la Philoſophie Chrêtienne*, le pouſſerent à quitter ſon Egliſe, & à ſe retirer dans un deſert où il paſſa pluſieurs années.

Bol. 1. tom. April.

* *Diaconiſſa apud Baron. an. 179. n. 50.*

c. 25. Sacratas. diſtinct. 23.

Vide tom. 1. Concil. pag. 78.

Saint Narciſſe.

Euſeb. l. 6. c. 9.

V.

Sainte Eugénie.

La Vie de ſainte Eugénie Vierge fait voir que dans le ſecond ſiécle il y avoit des Monaſtéres en Egypte. Sainte Eugenie étoit fille de Philippe, qui fut fait Gouverneur de cette Province par l'Empereur Commode vers l'an 191. Aiant reconnu l'erreur du Paganiſme par la lecture des Epîtres de ſaint Paul, elle réſolut d'embraſſer la religion Chrêtienne, & pour en avoir plus de liberté, elle prit un habit d'homme, & ainſi déguiſée, elle alla trouver ſaint Hellen Evêque d'Héliopole en Egypte. Ce ſaint Prélat la baptiza, & la mit dans un Monaſtére d'hommes, où elle demeura inconnuë à l'égard de ſa qualité & de ſon ſéxe, & où elle éclata tellement par ſa piété & par ſa ſageſſe, qu'après la mort de l'Abbé, on la contraignit de

Surius 25. Decemb. Rosweid. pag. 340.
(Eugenia) Ante tamen mulier fortes processit in actus, Cùm stipante choro sanctorum fieret Abbas, Atque patrem complens celaret tegmine matrem, &c.
Alc. Avit. l. 6. de laude virginit.
Regula Magistri c. ult.
S. Eug. Vitæ c. 10.
Act. SS. Ord. S. Bened. tom. 1. pag. 249.

remplir sa place, & de gouverner la Maison. Elle convertit son pére Philippe qui fut ensuite tué par les Paiens : elle assembla aussi des Vierges, & les fit vivre en commun ; enfin étant retournée à Rome elle y souffrit le martyre. Deux saints Evêques, sçavoir Avite de Vienne, (qui fleurissoit sur la fin du V. siécle) & Aldelme de Schireburn parlent d'elle dans leurs Poësies, & l'Auteur de la Régle du Maître dans son dernier chapitre ; & ils marquent assez clairement qu'ils avoient lû ses Actes tels que nous les avons aujourd'hui. Sainte Consortie Vierge (qui vivoit dans le VI. siécle) en aiant fait la lecture, fut animée par l'exemple de sainte Eugénie à se consacrer entiérement à Dieu. Ces Actes aussi-bien que ceux de saint Fronton (s'ils n'ont point été altérez) confirment l'opinion de ceux qui tiennent que la profession monastique a eu son origine en Egypte par ces Contemplatifs, dont parle Philon Juif, qui étoient véritablement Chrêtiens, ou plûtôt qui eurent des Disciples qui reçûrent la Foi, & qui continuérent à vivre dans la solitude.

VI. Vierges, & autres personnes qui vivoient dans le célibat.

Εἰς τιμὴν τῆς σαρκὸς τοῦ κυρίου. Ignat. ad Polycarp.

De plus comme il y avoit alors quantité de Fidelles de l'un & l'autre sexe qui gardoient la continence, ou *pour honorer la Chair sainte de Nôtre Seigneur*, comme parle saint Ignace, ou pour avoir l'esprit plus dégagé de soins, & plus en état de s'attacher à Dieu ; il est tres-vrai-semblable que plusieurs d'entre eux, & principalement les Vierges qui avoient fait vœu de chasteté,

menoient une vie retirée, & qui approchoit fort de celle que demande l'état monastique. Quelques-unes d'entre elles s'étant mises ensemble sous la direction de quelque veuve, pûrent aussi alors donner commencement aux Maisons de Religieuses. Du moins il est certain que vers l'an 270. il y avoit en Egypte de ces sortes de Communautez de Vierges. Tertullien parlant du voile que portoient les filles Chrétiennes par un principe de pudeur & de modestie, l'appelle *un habit consacré à Dieu* : ce qui fait voir que ce n'est pas un langage contraire aux maximes de l'antiquité, que d'appeller *saint* l'habit de la religion. Cet Auteur aussi-bien que saint Cyprien témoignent assez clairement, que de leur temps il y avoit des filles qui se consacroient à Dieu par le vœu de virginité. Aussi l'Eglise Catholique a toûjours donné aux Vierges la qualité d'épouses de JESUS-CHRIST. Dans les premiers siécles elles étoient l'admiration des Païens, & on regardoit leur vertu comme une image de la pureté des Anges, & *comme une marque insigne de la verité de la Religion Chrétienne.* La vie de ceux qui gardoient ainsi la continence, est appellée *vie monastique*, ou solitaire, par Clément d'Alexandrie; & quoique ce sçavant homme parle d'autant plus avantageusement du mariage, qu'il étoit engagé à en défendre l'honneur contre les Hérétiques qui le condamnoient, il ne l'égale pas pourtant au célibat, qui a pour motif la piété & l'amour saint,

O sacrilega manus quæ dicatum Deo habitum detrahere potuerunt! *Tertull. de veland. virg. c. 3.*

Nupsisti enim Christo, illi tradidisti carnem tuam, ... incede secundum sponsi tui voluntatem. *Ibid. c. 16.*

Cyprian. epist. 62. ad Pomp.

Athanas. Apolog. ad Constant. p. 698.

Monapxos Bios. Clem. Strom. l. 3. & 7. pag. 454. 467.

Il déclare au contraire qu'il tient heureux ceux que Dieu favorise du don de la continence, & il exhorte à persévérer dans cét état, ceux qui ont promis à Dieu de ne se point marier. Il dit seulement qu'une vertu solide souffre de plus fortes épreuves, & paroît avec plus d'éclat dans le mariage à cause des grandes tentations que suscitent quelquefois une femme, des enfans, des serviteurs ; ce qui n'arrive pas à un solitaire qui par son genre de vie n'est point exposé à ces sortes d'orages. Au reste, non seulement saint Augustin, mais les Péres plus anciens que lui, n'ont point estimé la virginité, si elle n'étoit accompagnée de l'humilité ; & ils ont pris un soin particulier d'avertir ceux qui vivoient dans la continence, de ne point s'élever de leur état, & de fuir l'orgueil comme la ruïne de leur édifice spirituel, & de la perte de leurs ames. Mais ne nous arrêtons pas davantage à ces observations qui regardent les mœurs, & continuons nôtre narration.

Si quis potest in castitate manere ad honorem carnis Dominicæ, in humilitate (ἐν ἀκαυχησίᾳ) maneat ; si glorietur, perit. *Ignat. ad Polycarp.* Virginitatem unà cum humilitate admiramur. *Conc. Gangr. c. 21.*

VII. S. Nicon.

Les Actes de saint Nicon nous font voir en lui un saint Religieux qui vers le commencement du III. siécle fut honoré du caractére Episcopal, & à qui la vie monastique servit de préparation au martyre. Saint Nicon naquit à Naples d'une mere Chrêtienne. Etant allé au Mont-Ganos ou Rhodope dans la Thrace, il y fut instruit & baptizé par Théodose Evêque de Cyzique, qui lui donna l'habit de Religieux. Trois ans aprés, Théodose étant prest de mourir, le sacra

Evêque, & lui commit le soin de ses disciples qui n'avoient point d'autre Monastére qu'une caverne. Saint Nicon aiant appris par révélation que des Barbares devoient bientôt ravager le païs, passa avec sa Communauté dans la Sicile, & s'établit prés de Taormie. Il y pratiqua les éxercices de la vie solitaire avec d'autant plus de liberté, que depuis la mort de Plautian jusqu'à l'Empereur Décius, les Chrêtiens joüirent de la paix. Mais au milieu du troisiéme siécle ce Prince aiant excité une cruelle persécution contre l'Eglise, le Saint mourut pour la défense de la Foi avec 199. autres Religieux qu'il avoit sous sa conduite, & qui furent les compagnons de son combat & de son triomphe. Dieu conserva Chéroméne leur confrére, qui a écrit leur martyre.

Bolland. 23. Mart.

Depuis 248. jusqu'à 205.

VIII. Decretale de Calliste I.

Un Auteur moderne voulant faire voir l'antiquité de la profession monastique, allégue un Canon du Pape Calliste I. un endroit de l'ouvrage de saint Hippolyte touchant la fin du monde, où il est fait mention de Religieux; & la Chronique de Lucius Dexter qui porte que saint Fabricien & saint Philibert, qui ont souffert le martyre en Espagne, bâtirent un Monastére à Vaionne dans la nouvelle Castille avant l'an 308. & qu'ils le dédiérent à l'honneur de la sainte Vierge. Mais ce Canon est de Calliste II. qui gouvernoit l'Eglise l'an 1119. & non pas de Calliste I. qui entra dans le siége de saint Pierre vers l'an 220. Il n'est pas certain que l'ouvrage cité par cét Auteur soit

Can. 8. Presbyteris. distinct 27.

S. Hippolyte, Chronique de Dexter.

Leurs noms se trouvent dans le Martyrologe Romain le 22. d'Aoust.

Et même avant l'an 283. selon Bivarius.

Vide Auctuar. Bibl. Grac. PP. Franc. Combefis, p. 16.

de saint Hippolyte, & on lui en attribuë avec bien plus de fondement un autre, où il traite le même sujet. Et quant à cette Chronique, elle est du nombre de ces Chroniques supposées qui ont paru en Espagne depuis 80. ans, & que les Sçavans rejettent avec mépris.

IX.

Origen. l. 5. contra Celsum pag. 272. ἀσκεῖν, id est, exercere.

Origéne écrivant contre Celse parle de certains Chrêtiens qui étoient appellez *Ascetes*, à cause de leur ardeur à *exercer* la vertu, & de l'austérité de leur vie. Ils ne mangeoient point des choses qui avoient été animées, & ainsi ils s'abstenoient de chair & de poisson. Les disciples de Pythagore pratiquoient une semblable abstinence, mais c'étoit par un motif bien différent. Car ces Philosophes ne vouloient point qu'on tuât d'animaux pour s'en nourrir, parce qu'ils croioient que les ames des hommes passoient quelquefois dans les corps des bêtes. Mais ces Chrêtiens s'abstenoient de ces sortes de viandes par un principe de mortification, & afin que leur chair étant moins nourrie, fût plus disposée à obeïr à l'esprit. Il y avoit peut-estre deslors des *Ascetes* de profession, qui ressembloient fort aux Religieux d'à present. On verra bien-tôt le fondement de cette conjecture. L'Empereur Aléxandre rendit quelque honneur à JESUS-CHRIST, & favorisa les Fidelles. Il ne laissa pas neanmoins d'y avoir de son temps quelques Martyrs. On dit que sainte Théodote fut de ce nombre, & qu'elle avoit demeuré dans un Monastére. Elle souffrit à Ancyre dans la

S. Théodote.

Galatie avec un saint Prêtre nommé Socrate. Selon les Actes de saint Galaction il y avoit alors des Moines dans le territoire d'Emese en Phénicie. Car Onufre qui convertit Leucippe mere du Saint, & qui lui prédit qu'elle auroit cét excellent fils, étoit Religieux, & cachoit sous un vêtement blanc son habit monastique, afin de n'être point connu, & d'avoir plus de liberté de parler aux Paiens, & de les attirer à la Foi. Saint Galaction & sainte Epistéme son épouse aiant quitté le monde, pratiquérent les conseils évangéliques, l'un dans un Monastére d'hommes qui étoit prés du Mont Sina, & l'autre dans une petite Communauté de Vierges, & tous deux répandirent leur sang pour la cause de Jesus-Christ pendant la persécution de Décius. Le desert de Raïthe qui n'est pas fort éloigné de celui de Sina, étoit alors habité par des Ermites, & saint Moyse s'y retira avant l'an 233. si l'on suit la Chronologie des Grecs, qui mettent son martyre sous l'Empire de Dioclétien : car il avoit passé 73. ans dans la solitude.

Saint Galaction.

Surius Novemb. 5.

Menolog. & Bolland. Ianuar. 14. Combefis Martyr. Triumphi pag. 99.

X.

Saint Pansophe & autres Solitaires d'Egypte.

Saint Pansophe d'Aléxandrie, fils du Proconsul Nilus, distribua son bien aux pauvres aprés la mort de son pére, & se retira dans un desert où il fut 27. ans. Décius aiant fait publier un édit contre les Chrêtiens, le Saint fut découvert & accusé par des scélérats qui le firent condamner par le Gouverneur d'Egypte. Il souffrit la mort avec beaucoup de générosité, & en rendant graces à Nôtre Seigneur de l'avoir associé au mérite & à la gloi-

Menol. Basil. 16. Ianuar. Menolog. Card. Sirlet. Grec. 6. Sept. Maxim. Cyther. l'appelle seulement Moine. ἐμονάζε μόνον.

re de ses souffrances. Entre les autres Martyrs d'Aléxandrie qui publiérent la vérité de la Foi par la voix de leur sang dans la même persécution, l'on marque un saint Abibe, Diacre & Moine. L'éxemple de ces deux Saints fait voir qu'il y avoit alors en Egypte des Fidelles qui servoient Dieu dans la solitude, & s'accorde tres-bien avec ce que nous lisons dans la Vie de saint Antoine. Car nous y apprenons qu'aiant quitté le siécle (vers l'an 270.) il se mit d'abord à imiter un vénérable vieillard qui s'étoit retiré du monde dés sa jeunesse. Aussi saint Athanase qui a écrit la Vie de ce saint Abbé, ne dit pas qu'il n'y eut point alors de Monastéres en Egypte; mais qu'il n'y en avoit pas un si grand nombre qu'il y en eut depuis. Par ce mot de Monastéres il semble ne marquer en ce lieu-là qu'une ou plusieurs cellules de Solitaires, & non pas une Communauté de Religieux soûmis à la conduite d'un Abbé. Il est encore remarquable que saint Antoine avant sa retraite, mit sa sœur dans une maison destinée pour la demeure des Vierges, c'est-à-dire, dans une espéce de Monastére de Filles, dont elle fut depuis la Maîtresse & la Supérieure.

Vide Cassian. Coll. 18. c. 10. Ἀλλ᾽ ἔτι αὐτῃ αἱ; μοναστήρια αἰχ-ἐτρίφετο. Athanas. Vita S. Antonii cap. 1. apud Bolland. pag. 122. 17. Ianuarii.

Sororem quoque jam vetulam virginem videns & aliarum puellarum magistram. *Ibid. c. 13.*

XI. Sainte Victoire, saint Denys Pape.

Sainte Victoire Vierge Romaine aiant été bannie à Trébule, ou Mont-Leon, à cause de son zéle pour la Foi, y gagna l'affection des habitans par un miracle, & forma une Communauté de Filles. Elle reçût ensuite la couronne du martyre pendant la persécution de Décius. Ce fut aussi sous le même

Prince que sainte Anastasie Vierge, qui avoit servi Dieu dans un Monastére, souffrit de si cruels tourmens pour la défense de l'Evangile. La solitude fut pour saint Leon de Patare un asyle contre la corruption du monde, & une école de vertu, où il se prépara au martyre. Dés sa jeunesse il se retira dans le desert à l'éxemple de saint Jean Baptiste, & il se rendit même à l'extérieur comme son image par la qualité de son habit. Car il avoit comme lui un vêtement de poils qui étoit dur & incommode : il fut ainsi du nombre de ceux que l'on appelloit Ascetes, ou Moines. Ensuite poussé de l'ardeur d'imiter saint Patagore Martyr, il retourna à Patare, & témoigna publiquement qu'il n'avoit que du mépris pour les faux Dieux que l'on y adoroit. Cette conduite irrita contre lui le Gouverneur, qui le fit tourmenter, & le condamna à la mort. Il y avoit alors en Asie un Proconsul nommé Lollien, que l'on croit avoir éxercé cette charge sous les Empereurs Valérien & Gratien : d'où il s'ensuit que le martyre de saint Leon arriva vers l'an 257. On dit que saint Denys Pape avoit été Moine avant que d'être élevé au Pontificat. L'Eglise honore la mémoire d'Eusebe Religieux de Terracine en Italie, qui enterra deux saints Martyrs, & obtint ensuite ce titre glorieux par la perte de sa vie ; mais le temps de sa mort est incertain. Quelques-uns ont crû que ces Arsenoïtes, dont saint Denys d'Aléxandrie a loüé la vertu, le sçavoir, & l'amour pour la vérité, étoient des Solitai-

S. Aldelm. de Virgin. Sur. 23. Dec. Vita S. Anastas. 28. Oct. apud Surium. Menol. Basil. 12. Oct. 5. Novemb.

Leo ascetiam vitam exercuerat à juventute. *Bolland. 18. Febr.*

Monasticam vitam exercuerat. *Metaphr. apud Surium 18. Febr.*

Boll. April. tom. 1. Analect. Mabil. tom. 2. pag. 97.

Bolland. 17. Ianuar. ad Vitam S. Anton.

res qui s'occupoient à chanter des Pseaumes, & à lire les divines Ecritures. Sainte Anthuse qui avoit été baptizée par saint Athanase Evêque de Tharse, vivoit en même temps dans une solitude. Elle y passa vingt-trois ans revêtuë d'un habit fort incommode, & portant la croix d'une austére pénitence. Les tourmens qu'avoit enduré saint Chariton sous la persécution de l'Empereur Aurélien, lui aiant fait obtenir la couronne de Confesseur sans lui ôter la vie, il se retira dans un desert de la Palestine, & y forma ses disciples à la perfection Religieuse.

Sainte Anthuse, saint Chariton.

Menol. Græc. Sirlet. 22. Aug.

Vita S. Charit. 28. Sept. apud Surium.

XII.

Saint Maur, saint Théophane, saint Clément d'Ancyre.

Comm. de vitis Patrum l. 3. pag. 154.

La ville de Parenzo en Istrie honore comme son Patron saint Maur, Solitaire & Martyr. Il étoit d'Afrique, & dés sa jeunesse il se consacra à Dieu dans un Monastére. Etant allé à Rome y visiter les tombeaux des saints Apôtres, il se retira dans une grotte pour éviter la persécution que souffroit l'Eglise sous l'Empire de Numérien. Mais aiant été découvert & arrêté, il se signala entre les défenseurs de l'Evangile, & les plus cruels tourmens ne le purent séparer de l'amour qui l'attachoit à JESUS-CHRIST. On raconte des choses merveilleuses de saint Théophane, Religieux & Confesseur. Dés son enfance il se retira dans une montagne, & y vécut sous la discipline d'un vieillard qui depuis 75. ans éxerçoit la profession monastique, & n'avoit pour cellule qu'une caverne. On dit qu'un Ange leur apportoit à tous deux de quoi se nourrir. Ce vieux Solitaire étant mort, le Saint continua à de-

Men. & Maxim. Cyther. 9. Septemb.

meurer au même lieu, & y fut 58. ans; mais du temps des Empereurs Carin & Numérien, (c'est-à-dire, vers l'an 283.) il en sortit, & prêcha la Foi dans le païs d'alentour. Le grand fruit qu'il y faisoit, aiant irrité contre lui les Officiers de ces Princes, il fut arrêté, & condamné à divers supplices. Mais ses souffrances & ses miracles attirant encore plus de monde au Christianisme, on le renvoia dans son desert, où il passa le reste de ses jours. Il mourut vers l'an 300. Saint Clément Evêque d'Ancyre, dont la vertu fut consommée par un martyre d'autant plus illustre, qu'il fut plus long, & dura 28. ans, avoit été Solitaire avant que d'être élevé au Sacerdoce. Il mourut vers le commencement du IV. siécle.

Clemens Diocletiano & Maximiano Imperatorib. Martyr... Monachorum primùm sacris initiatus est, deinde post Diaconatûs & Presbyteratûs dignitatem declaratus Episcopus, &c.

Menolog. Basil. 23. Ianuar. n. 340.

XIII.

Monastéres de Nicomédie.

Vita S. Inde apud Surium. 26. Decemb.

Il paroît par les Actes de saint Inde & de sainte Domne, qu'il y avoit des Maisons Religieuses à Nicomédie vers le commencement de l'Empire de Maximien. Saint Cyrille, qui étoit Evêque de cette ville, protégeoit les anciens Monastéres, en prenoit soin, & en bâtissoit de nouveaux. Mais sous le Pontificat de saint Anthime son successeur, Maximien persécutant l'Eglise avec la derniére cruauté, fit ruïner toutes ces saintes Maisons. Il fut particuliérement irrité de ce que l'on ne pouvoit trouver sainte Domne, laquelle aprés avoir demeuré quelque temps dans une Communauté de Filles, en étoit sortie secrettement. La Vie de sainte Févronie fait aussi voir qu'il y avoit des Mo-

Apud Surium 25. Iunii,

nastéres à Sibapole dans la Syrie. Nous parlerons ailleurs de cette Sainte.

XIV. Saint Julien, sainte Basilisse.

Summa impii Diocletiani crudelitas plurimorum Christianorum non solùm ex laïcis, sed ex Monachis effecit Martyres.

Menol. Basil. Imp. 24. Septemb. Apud Bolland. 21. Martii.

Il mourut quantité de Religieux pendant la persécution de Dioclétien, qui fut la plus sanglante de toutes, & qui continua encore quelques années aprés qu'il se fut démis de l'Empire. Parmi ces saints Martyrs il y en eut qui purent avoir été les disciples de saint Antoine, comme saint Sérapion, dont le nom est inséré dans les Martyrologes le 21. de Mars; mais il y en eut aussi d'autres qui ne l'avoient point eu pour Maître, & qui avoient éxercé la profession monastique avant qu'il en fit des leçons. Saint Julien, sainte Basilisse, saint Paphnuce, saint Paul & ses deux freres, semblent avoir été de ce nombre, & peuvent être comptez entre les Solitaires qui ont vécu dans le desert dés la fin du III. siécle. Les parens de saint Julien l'engagérent contre son gré dans l'état du mariage; mais Dieu aiant fait connoître à sainte Basilisse sa femme l'excellence & le mérite de la virginité, ils pratiquérent ensemble cette vertu angélique, & gardérent la continence. Leur union ne fut pas neanmoins stérile, & ils eurent un tres-grand nombre d'enfans spirituels. Car s'étant séparez de demeure, & appliquez à procurer le salut des ames, ils convertirent une multitude presque incroiable de Paiens, & ils bâtirent des Monastéres. On dit que saint Julien eut sous sa conduite dix mille Religieux, & sainte Basilisse prés de mille personnes de son sexe. L'orage de la persécu-

Apud Surium & Bolland. 9. Januar.

tion de Dioclétien s'étant élevé dans l'Eglise, ils offrirent à Dieu d'ardentes priéres pour le salut de ceux qu'ils avoient convertis. Dieu éxauça sainte Basilisse en la retirant du monde, aprés avoir accordé la même grace à toutes les Religieuses qu'elle avoit formées à la vertu; mais il destina saint Julien pour défendre la Foi. Le combat qu'il soûtint, fut des plus rudes, mais tres-glorieux pour lui. Pendant le cours de son martyre, il fit des miracles qui convertirent saint Celse, fils du Magistrat, & plusieurs autres Paiens, qui animez par son éxemple, voulurent bien perdre avec lui la vie, pour obtenir la couronne de l'immortalité. Au reste, saint Julien étoit d'Egypte, & a souffert à Antinople, ou Antinoüs, ville de la Thébaïde, & non pas dans Antioche de Syrie, comme ont crû ceux qui l'ont confondu avec un autre Julien, Martyr célébre, dont saint Chrysostome a fait l'éloge. Saint Paphnuce passa la plus grande partie de sa vie dans un desert d'Egypte. Il ne laissa pas d'instruire avec succés un grand nombre d'Infidelles, à qui il apprit à servir le Dieu vivant. Aiant souffert un cruel supplice, il fut guéri de ses blessures par le ministére d'un Ange. Il attira encore à la Foi quantité de Paiens, & mourut attaché à un palmier par l'ordre exprés de Dioclétien.

Saint Paphnuce.

Menol. Basil. Imp. 24. Septemb.

XV.
Saint Paul & ses freres.

Paul & ses deux freres Pausirion & Théodotion se retirérent dans le desert dés leur jeunesse. Mais ce dernier ne persévéra pas, & méprisant la vie monastique, il s'aban-

Ils souffrirent à Cleopatru, ville d'Egypte.

donna tellement au desordre, qu'il se mit dans une troupe de voleurs. Pendant la persécution de Dioclétien on arrêta Paul & Pausirion; & l'on emploia en vain la violence des tourmens pour les faire renoncer à la Foi. Théodotion aiant appris qu'ils étoient condamnez, monta sur un lieu élevé, & vit de loin leur supplice. Il en fut touché; mais en même temps il regarda ses freres comme des Athletes victorieux que le ciel alloit couronner; & pour avoir part à leur gloire, il se présenta devant le Juge, il déclara qu'il étoit Chrêtien; & irrita contre lui ce Magistrat, qui lui fit percer le corps avec des cloux ardens, & couper la tête. Il faut peut-être compter aussi entre les Solitaires du III. siécle sept autres Saints d'Egypte qui furent arrêtez du temps de Maximien, & dont le nombre aiant été diminué dans la prison par la mort d'un d'entre eux, fut rempli par saint Vere Soldat, qui prit la place de celui-ci, & souffrit le martyre avec les six autres.

Menol. Basil. Imp. & Maxim. Cyther. 14. Ianuar.

Martyr. Roman. 19. Octobri

XVI.
Sainte Iérais.

Menol. Basil. 22. Septemb. Menæ 13. Septemb.

L'abrégé des Actes de sainte Iérais qui se trouve dans les Ménologes, ne marque point le temps de son martyre; mais il est vrai-semblable qu'elle souffrit du plus tard dans la persécution de Dioclétien. Elle étoit d'Aléxandrie, ou de Thamma en Egypte; & dés sa jeunesse elle prit l'habit de Religieuse. Etant sortie du Monastére avec quelques autres filles pour puiser de l'eau dans une fontaine voisine, elle vit sur le bord du Nil une barque chargée de Chrêtiens, que l'on avoit arrêtez, & que l'on destinoit à la mort pure-

ment en haine de leur Religion. Il y avoit parmi eux des personnes des deux sexes, & de différentes conditions, des Prêtres, des Diacres, des Religieux, des femmes, des Vierges. Touchée de leur éxemple, elle pria les gardes de la mettre dans la compagnie de ces Saints, & de la charger de chaînes; puisqu'elle faisoit aussi profession de la Foi; & elle obtint ce qu'elle demandoit. Tous ces serviteurs de JESUS-CHRIST furent conduits à Antinous, & aprés avoir souffert divers tourmens, eurent la tête coupée. On commença par sainte Iérais; & quoi-qu'elle fust entrée la derniére dans le combat, elle en sortit la premiére avec la couronne du martyre.

XVII. *Saint Cyr, saint Epictéte & saint Astion, & de saints Religieux de Sina & de Raïthe.*

Saint Cyr, Moine d'Arabie, répandit son sang pour la défense de l'Evangile pendant la persécution de Dioclétien. On rapporte au même temps le martyr de saint Epictéte & de saint Astion, & la mort de plusieurs Religieux du Mont-Sina, & du desert de Raïthe, qui furent tuez par des barbares. Saint Epictéte étoit un Prêtre d'Orient, qui menoit une vie retirée dans une cellule. Aiant converti & baptizé un jeune homme d'une famille noble, nommé Astion, qui embrassa aussi la profession de Solitaire, il s'en alla avec lui dans la Schytie, ou Mysie inférieure, & ils s'établirent tous deux dans la ville d'Almyrid, où ils éclatérent beaucoup par leurs vertus & par leurs miracles. Mais le démon suscita contre eux des Paiens qui les décriérent, & les firent passer pour

Rosweid. pag. 213.

des Magiciens qui s'efforçoient d'abolir le culte des Dieux. Latronien, Gouverneur du païs, les aiant fait arrêter, tâcha par de cruels supplices de les séparer de JESUS-CHRIST, & enfin les voiant fermes & inébranlables, leur fit couper la tête. Nous parlerons ailleurs de saint Cyr, & des Solitaires de Sina & de Raïthe.

5. Iulii.

XVIII. *S. Aza.*

Menolog. 19. Novemb.

Le Magistrat qui persécutoit les Chrêtiens par l'ordre de Dioclétien, ne pouvant souffrir la réputation de saint Aza, qui éclatoit dans le desert par sa vertu & par ses miracles, envoia 150. soldats pour l'arrêter. Ceux-ci prirent aisément le Saint, mais il les prit reciproquement eux-mêmes, & par un miracle qu'il fit pour les desaltérer, il les convertit, & les attacha si bien au service de JESUS-CHRIST, qu'ils se tinrent heureux de perdre la tête avec lui pour gagner la félicité du ciel. Entre les Fidelles qui furent arrêtez avec saint Saturnin Prêtre dans une maison où ils avoient célebré les divins Mystéres, il y avoit une Marie Religieuse, & une Vierge nommée Victoire. La conduite de celle-ci répondit pleinement à son nom. Elle avoit déja fait paroître une grande ardeur pour la vertu, en rompant le dessein de ses parens qui la vouloient marier, & en se retirant dans l'Eglise où elle avoit consacré à Dieu sa virginité. Mais elle signala encore plus sa fermeté à soûtenir la Foi : elle en donna l'exemple à toutes les personnes de son sexe qu'on avoit amenées en même temps devant le Juge, & elles *combattirent*

Maria Sanctimonialis. Apud Surium & Bolland. 11. Feb. an. 303.

toutes

toutes, & furent couronnées avec elle. Quoique l'on donne à Marie le titre de Religieuse, il y a apparence qu'elle étoit de la même profession que Victoire, & que c'étoient des filles qui avoient seulement fait vœu de chasteté. Car il ne paroît point qu'il y ait eu en Afrique de véritables Monastéres avant la paix de l'Eglise.

Omnes in victoria congressæ sunt, & coronatæ.

XIX.

Saint Pierre Apselam.

Eusebe donne la qualité d'*Ascete*, c'est-à-dire, de Moine, à saint Pierre Apselam, dont la foi fut éprouvée par le feu, auquel il fut condamné par les ennemis du nom Chrêtien. Il mourut à Césarée dans la Palestine, vers l'an 291. ou selon d'autres, en trois cens huit. Par ce nom d'*Ascete*, dont se sert Eusébe, on entend communément un Religieux; & cette explication se justifie premiérement par cét Auteur même, qui parlant de ces Thérapeutes ou Contemplatifs d'Egypte, qui demeuroient dans des Monastéres, les met au nombre des *Ascetes* du Christianisme. De plus, il est certain que du temps des persécutions il y avoit des *Ascetes* que leur vie retirée & pénitente distinguoit du commun des Fidelles, & qui tenoient un rang particulier dans l'Eglise. La preuve s'en voit dans les Constitutions des Apôtres attribuées à saint Clément, mais qui sont d'un Auteur moins ancien, qui a écrit pendant l'orage des persécutions, c'est-à-dire, avant l'an 312. Cét Auteur marquant l'ordre de la Communion, observe qu'aprés l'Evêque & le Clergé *les Ascetes* participoient aux divins Mystéres avant les Diaconisses &

Euseb. l. 8. Append. c. 10. pag. 335. sub Maximino. (Πέτρος ἀσκητής.)

Cùm Ascetarum nostrorum vitam describit. *l. 2. c. 17. pag. 53.*

Eusebe ne louë pas seulement la vie austére (ἄσκησιν) *de Pierre, mais il l'appelle absolument Ascete. Ce qui marque une espece d'Etat. Il ne donne point cette qualité ni à S. Pierre d'Aléxandrie, ni à S. Pamphile, quoi-que d'ailleurs il louë leur maniére de vie* (ἄσκησιν.)

Constit. Apostol. l. 5. c. 1.

les Vierges. Par où il est visible qu'*etre Ascete*, étoit alors une maniére de vie & une profession réglée parmi les Chrétiens. Le Concile de Laodicée confirme encore ce sentiment. On sçait de plus que saint Basile & d'autres Péres emploient le mot d'*Ascete* pour désigner les Religieux. Ces Constitutions attribuées à saint Clément parlent fort clairement du vœu de virginité.

Postea sumat Episcopus, deinde Presbyteri & Diaconi, & Hypodiaconi, & Lectores, & Cantores, & Ascetici, (καὶ οἱ ἀσκηταὶ) & ex fœminis Diaconissæ, ac Virgines, & Viduæ.

Ibid. l. 8. c. 13. l. 5. c. 13. Conc. Laodic. c. 50.

XX.

Sainte Susanne.

Menol. 19. vel 20. Sept. apud Sur.

L'abrégé des Actes de sainte Susanne qui se trouve dans les Ménologes, fait voir que l'état monastique étoit connu dans la Palestine dés le temps des persécutions. Sainte Susanne naquit dans une famille de ce païs-là, qui paroissoit dévoüée à l'idolatrie. Car Arthéme son pére étoit un Sacrificateur des faux Dieux. Mais aprés la mort de celui-ci Nôtre Seigneur la fit passer de ces ténebres domestiques dans la lumiére de la Foi, & elle reçût le baptême. Pour en conserver la grace, elle resolut de quitter le monde, elle donna son bien aux pauvres, & par un mouvement extraordinaire du Saint Esprit, elle prit un habit d'homme, & le nom de Jean, & entra dans un Monastére de Religieux. Elle fut depuis Diaconisse de l'Eglise d'Eleuthérople. Son zéle à procurer la propagation de l'Evangile lui attira la haine du Magistrat paien qui la fit tourmenter cruellement : on la jetta ensuite en prison, & elle y mourut. Ce fut aussi dans la persécution de Dioclétien que saint Athénodore signala son courage pour la défense de la Foi. Il étoit de Mésopotamie. Dés sa jeunesse il se

Menolog. Basil. 8. Decemb.

consacra aux exercices de la vie monastique. Les Paiens emploiérent pour le pervertir tout ce que leur cruauté put inventer de plus terrible & de plus violent. On l'étendit entre deux colomnes, & on lui brûla le corps avec des flambeaux ; on le perça ensuite avec des pointes de fer : mais rien ne put ébranler sa constance. On rapporte au commencement du IV. siécle le martyre de saint Siren & de saint Zozime. Ils acquirent tous deux dans la vie solitaire cette parfaite charité, qui donne la force de se sacrifier ainsi pour Jesus-Christ. Saint Siren n'aiant pas trouvé bon qu'une femme fût entrée dans son jardin, cette grande pudeur fit juger qu'il étoit Chrêtien : on l'obligea de s'expliquer sur ce sujet, & aprés qu'il eut déclaré qu'il étoit du nombre des Fidelles, on lui coupa la tête. Pendant que l'on tourmentoit Zozime, un lion sortit du desert, & rendit témoignage à la divinité de Jesus-Christ, en formant une voix humaine. Ce prodige convertit un Paien nommé Athanase, & étonna le Juge, qui permit à saint Zozime de se retirer où il voudroit. Le Saint baptiza Athanase, & étant entré dans une grotte, il y mourut dans l'exercice de la priére. On donne la qualité de Religieux à saint Hilarian ; qui enseigna les lettres saintes à saint Emilien, depuis Evêque de Trévi en Italie, & qui souffrit le martyre avec lui sous l'Empire de Dioclétien. On dit enfin que dés le temps du même Prince, saint Agapet fut Religieux dans un Monastére de

De S. Siren & de saint Zozime.

Menolog. 5. vel 4. Januarii 23. Febr. apud Bolland.

Saint Siren souffrit à Sirmich dans la Pannonie, & saint Zozime dans la Cilicie.

3. Januarii Bolland.

Menol. Basili & Menea 18. Febr.

Cappadoce, & qu'il se rendit tres-éxact à remplir les devoirs de sa profession, jeûnant tres-austérement, s'acquittant avec soin des emplois qu'on lui commettoit, & révérant ceux de sa Communauté comme ses Supérieurs & ses Maîtres. Il fit de grands miracles. On le força de s'enrôler dans les troupes de Licinius : mais la mort de ce Prince lui aiant rendu sa liberté, il fut ordonné Prêtre, & ensuite élevé au siége Métropolitain de Synnade capitale d'une des deux Phrygies. Les Auteurs parlant de saint Anastase & de plusieurs autres Martyrs, qui souffrirent en Espagne du temps de Dioclétien, leur ont associé saint Serge Religieux & Martyr : mais l'on ne sçait point s'il fut le compagnon de leur combat, ou si ce qui a donné lieu de le joindre avec eux, est seulement qu'il mourut au même jour, sçavoir le 23. de Janvier, à Badalon, non loin de Barcelone.

Bolland. 23. Januar.

XXI. *Difficultez qu'on peut former contre le sentiment de ceux qui tiennent qu'il y a des Monastéres avant le IV. siécle.*

Si tout ce que nous venons de dire, étoit bien assuré, il faudroit mettre la naissance & la propagation de l'Ordre monastique avant le quatriéme siécle, & tenir pour certain qu'il a fleuri au moins en Egypte & en d'autres païs dés les premiers temps du Christianisme. Mais la pluspart de ces éxemples ne sont attestez que par les Ménologes des Grecs, ou par de semblables ouvrages dont l'autorité n'est pas si grande, & où l'on ne sçauroit nier qu'il ne se trouve des choses ou fausses, ou douteuses. On ne doit pas legérement en rejetter le témoignage ; mais

il est permis de le faire, lorsque l'on a sujet de le soupçonner d'erreur. C'est en usant de cette liberté que nous mettons en question ce que nous y lisons touchant les Maisons Religieuses que l'on dit avoir été établies avant saint Antoine. La premiére raison que nous avons d'en douter, c'est le silence de saint Ignace, de saint Justin, de Clément d'Aléxandrie, de Tertullien, d'Origéne, de saint Cyprien, & des autres Ecrivains Ecclésiastiques des trois premiers siécles, qui ne parlent point de Communautez Religieuses. Et l'on peut compter parmi eux l'Historien Eusebe. Car cét Auteur ne marque point qu'il y ait eu de Monastéres dans le second & le troisiéme siécle; & s'il dit quelque chose qui regarde ce sujet, ce n'est qu'à l'égard des Thérapeutes ou Solitaires d'Egypte, qui vivoient du temps de Philon, c'est-à-dire, au milieu du I. siécle. La difficulté qui naît du silence de ces Ecrivains, est encore jointe à une autre qui n'est pas moins considérable. Pendant les trois premiers siécles l'Eglise fut presque toûjours dans la persécution : les intervalles de paix que Dieu lui donnoit, n'étoient qu'un repos passager & incertain, qui ne lui servoit qu'à se préparer à de nouveaux combats. A peine les Fidelles avoient-ils la liberté de s'assembler, ils ne faisoient qu'en secret les éxercices de la religion; & si dans le troisiéme siécle ils eurent en quelques Provinces des Temples publics, ils ne joüirent pas tranquillement de cét avantage, & ils en furent entiérement

Baron. an. 245.

privez ſous Dioclétien. Ce n'étoit pas là un temps propre pour établir des Communautez monaſtiques. Auſſi pour faire alors du progrés dans la vertu, il ne faloit point chercher le ſecret de la ſolitude, ni le ſecours d'une ſociété de Religieux. Rien n'eſt plus avantageux pour s'y perfectionner, que l'éxercice de la charité & les ſouffrances; & preſque tous les jours les Chrêtiens en avoient l'occaſion. Il faloit que ceux qui avoient plus de zéle & plus de force, échauffaſſent & ſoûtinſſent les foibles : il faloit qu'ils allaſſent viſiter ceux que l'on mettoit en priſon pour la Foi; ou s'ils étoient eux-mêmes dans les fers, la priſon étoit à leur égard, ce que les deſerts étoient autrefois aux Prophetes. C'étoit pour eux un aſyle contre la volupté, un lieu commode pour la priére, *une ſolitude, un ermitage*. La pluſpart des Chrêtiens étoient alors tres-perſuadez, qu'en recevant le baptême, on devoit renoncer du moins d'affection aux plaiſirs, & aux vains honneurs du monde. Les perſécutions des Paiens leur imprimoient une crainte ſalutaire qui les obligeoit de redoubler encore leur vigilance & leur ferveur. *C'étoit alors qu'ils étoient plus éxacts à obſerver les jeûnes, à ſe ſoûtenir, & à s'entre-aider par une charité fraternelle, & à travailler à leur ſanctification.* Comme donc ils ſe portoient mutuellement à la piété, & qu'ils s'entre-édifioient les uns les autres; ceux qui aſpiroient à la perfection, n'avoient nul beſoin de quitter leurs fréres, & de former des ſociétez mona-

Voiez ci-aprés chap. 3. page 46. & 47.

Hoc præſtat carcer Chriſtianis, quod eremus Prophetis. *Tertull. ad Martyres c. 2.*

Sæculo renunciavimus, cùm baptizati ſumus. *Cyprian. ep. 7.*

Tertull. de fuga in perſecut. c. 1.

stiques. De plus, la politique Romaine n'eût pas permis l'établissement de ces Communautez, où l'on eût fait profession de ne se point marier, & où l'on eût mené une vie retirée, & en apparence de nul usage pour la société humaine : le célibat étoit alors méprisé, & même odieux; on le regardoit comme un état contraire au bien public. Il y avoit *des peines* imposées à ceux qui y vivoient, & les loix civiles les privoient de certains avantages qui n'étoient que pour ceux qui avoient des enfans. Ce fut Constantin le Grand qui abolit cette police, & qui ôta cette distinction de personnes, principalement en faveur des Vierges & des autres Fidelles, qui renonçoient au mariage par un motif de piété. Si même aprés que la religion Chrêtienne eut triomphé de l'idolatrie, & que les Empereurs eurent fait gloire de s'assujétir au joug de l'Evangile, un Prince Arien & quelques politiques Paiens ont osé condamner la profession monastique comme un état de gens ou oisifs & inutiles au public, ou insensez & ennemis de la douceur de la vie : que n'auroit-on pas fait, lorsque le Paganisme, qui étoit la religion des Princes, armé de leur autorité, travailloit à éteindre la Foi, & faisoit une si cruelle guerre à l'Eglise ? Si on ne pouvoit souffrir la vie commune des Chrêtiens, combien auroit-on moins souffert la vie si extraordinaire, & l'union de ceux qui se seroient associez pour s'entre-aider à garder les conseils de l'Evangile, & à acquerir la perfe-

Euseb. l. 4. de Vita Constant. c. 26. l. 1. C. de infirmand. pœnis cœlibatus.

Valens.

ction du Christianisme ? Ainsi quand on accorderoit que durant les trois premiers siécles il n'y avoit point de Monastéres, mais seulement quelques Solitaires, & des Vierges qui vivoient en particulier, ou plusieurs ensemble; il ne faudroit pas s'en étonner, ni avoir une moindre idée de la dignité, & de l'excellence de la profession religieuse.

XXII. Difficultez particuliéres qui regardent quelques faits rapportez cy-dessus.

Outre ces raisons générales qui nous empêchent de croire si facilement ce qu'on dit de ces Monastéres que l'on prétend avoir été dans ces premiers temps du Christianisme, l'on en peut encore alléguer de particuliéres qui font douter de la vérité de quelques faits que nous avons rapportez, & qui justifient la méthode que nous observons de les mettre séparément & hors d'œuvre. On dit que du temps de Trajan sainte Eudocie Martyre fut convertie par Germain qui étoit le Supérieur d'un Monastére d'hommes, & qui gouvernoit aussi une Communauté de Religieuses dans le territoire d'Héliopole en Phénicie. Mais il paroît par les Actes de cette Sainte, que de son temps les Chrêtiens avoient une Eglise & un Hôpital public dans la même ville. Or il est certain que ce fut le Grand Constantin qui bâtit la premiére Eglise dans Héliopole. D'où il s'ensuit que cette Sainte n'a vêcu que dans le IV. siécle, & que vrai-semblablement elle n'a souffert le martyre que du temps de Julien l'Apostat, lorsque les Paiens appuiez de l'autorité de ce Prince impie éxercérent de si horribles violences contre les Vierges sacrées. On

Bolland. 1. Mart. c. 7.

Sozom. l. 5. c. 10.

Socr. l. 1. c. 18.

aſſure de plus, que ſaint Fronton mena une vie ſolitaire dans le deſert de Nitrie en Egypte, & qu'il eut ſous ſa conduite 70. Religieux vers l'an 150. Mais cela ne s'accorde pas avec ce que nous apprenons d'Evagre, & de l'Auteur des Actes de ſaint Pacome, qui marquent que celui qui établit le premier des Monaſtéres dans la ſolitude de Nitrie, fut Ammon, qui vivoit dans le IV. ſiécle du temps du Grand Conſtantin. Il eſt vrai d'autre part, que l'Hiſtorien Socrate donne une ouverture pour réſoudre cette difficulté. Car aprés avoir parlé avec doute de cette grande antiquité qu'on attribuë à la vie religieuſe, il repreſente ſaint Ammon plûtoſt comme le propagateur, que comme le fondateur de l'Ordre monaſtique dans le deſert de Nitrie. Mais en ce point on doit préferer le témoignage d'Evagre Ermite de ce deſert à celui de Socrate. De même pour ce qui regarde ſaint Julien, s'il a été le pére ſpirituel de dix mille Solitaires dans la premiére Thébaïde qui avoit pour Métropole Antinoüs, ce ſera lui, & non pas ſaint Antoine, qu'il faudra regarder comme l'inſtituteur de l'état religieux dans ce païs-là. Pour faire voir que cette profeſſion a fleuri dés le troiſiéſiéme ſiécle dans la Paleſtine, on allégue les Actes de ſaint Chariton qui bâtit la Laure de Pharan, & deux autres Ermitages dans la Paleſtine. Mais cette preuve ſe détruit par ſaint Jerôme, qui aſſûre que la Paleſtine n'avoit pas vû de Moines avant ſaint Hilarion qui y établit le premier cette maniére de vie

La [illegible] qui eſt à la fin des Actes de S. Fronton y a été peut-être miſe par quelqu'un qui a confondu S. Fronton Abbé avec l'Orateur Fronton. Rufin. vel Evagrius de Vitis Patrum c. 30. Socrat. l. 4. c. 23.

Necdum enim tunc Monaſteria erant in Palæſtina, nec quiſquam

Monachum ante ſanctum Hilarionem in Syria noverat. *Hieron. Vitæ Hilar. c. 9.*

Menolog. XII. *Ianuarii* XIV. *Octob.*

S. Pierre Apſelam mourut vers l'an 291. ou ſelon d'autres l'an 308. On le confond avec ſaint Pierre, qui ſouffrit à Aulone ; mais il faudroit peut-être diſtinguer ces deux Saints.

Valeſ. Annotat. in Euſeb. p. 34. & 181.

dans le IV. ſiécle. Ce que dit ce ſaint Docteur, ne s'ajuſte pas non plus avec l'opinion de ceux qui prétendent que ſaint Pierre Apſelam Martyr de la Paleſtine avoit été Moine, ſous prétexte qu'Euſebe l'appelle *Aſcete.* Car outre que le mot d'*Aſcete* pourroit marquer ſeulement qu'il étoit fort & robuſte de corps, ainſi que dit le Ménologe des Grecs, quelques-uns tiennent qu'il ſouffrit pour la Foi, avant que ſaint Hilarion retournât d'Egypte, & qu'il s'établît dans la Paleſtine. Monſieur de Valois dans ſes Notes ſur Euſebe eſtime que cét Auteur n'emploie pas le mot d'*Aſcete* pour marquer préciſément un Solitaire & un Moine, mais en général un homme qui combat ſes paſſions, & s'applique avec vigueur aux éxercices de piété, & que c'eſt ainſi qu'on le doit entendre à l'égard de ſaint Pierre Apſelam. Il reconnoît qu'il y a eu toûjours dans l'Egliſe de ces ſortes d'*Aſcetes*, & de perſonnes qui pratiquoient une pénitence plus rigoureuſe que le commun des Chrêtiens : ce qui confirme la diſtinction des deux Vies dont nous avons parlé, & qui a eſté reconnuë par Euſebe ; & il avouë que dans la ſuite du temps on ne s'eſt preſque plus ſervi de ce mot que pour déſigner les Religieux, comme il ſe voit dans ſaint Baſile, dans ſaint Chryſoſtome, & dans les autres Péres Grecs. Et en effet cette ſignification générale dont nous venons de parler, repréſente tres-bien l'eſprit & le caractére d'un véritable Religieux. Mais, comme nous avons prouvé,

dés le temps des persécutions la qualité d'*Ascete* marquoit un état & une profession réglée dans l'Eglise ; & c'est ce qui rend tres-probable le sentiment de ceux qui tiennent que saint Pierre Apselam a été Moine. Il en est de même de saint Lucien Prêtre d'Antioche, dont il sera parlé ci-aprés. Ainsi ce second genre de vie où l'on se donne tout entier à la pénitence & aux autres actions de vertu, aiant été en usage dans l'Eglise pendant les trois premiers siécles, il y a été continué depuis par l'établissement d'un grand nombre de Communautez Religieuses, où l'on s'est mis à en faire une profession particuliére, & où on l'a réduit en art par des régles saintes qui en facilitent la pratique. De sorte qu'on peut dire que les Martyrs de la pénitence ont succédé aux Martyrs de la Foi, & que l'Eglise aiant moins de ceux-ci, à cause de la paix qu'elle s'est acquise par ses victoires sur le Paganisme, a eu plus de ceux-là, & a produit un grand nombre de Saints qui ont été formez à la vertu dans les Monastéres. Les mœurs du commun des Chrêtiens n'étant plus si pures que dans les premiers siécles, & quantité de Fidelles démentant leur foi par une conduite toute profane & paienne, la grace en a porté plusieurs à s'éloigner de cette multitude corrompuë, & à se retirer dans l'asyle des Cloîtres ; les uns pour y conserver l'innocence du Baptême, les autres pour y faire pénitence de leurs péchez & de leurs desordres : tous pour éviter la contagion du siécle,

S. Ioan. Damasc. Orth. fidei l. 4. c. 16.

Voiez Monsieur Godeau en son Hist. de l'Eglise, l. 4. n. 30.

pour se sauver plus aisément, & pour tendre par la pratique de leurs régles à l'accomplissement du grand précepte de la charité.

CHAPITRE III.

De saint Antoine; des Monastéres qu'il fonda en Egypte ou dans la basse Thébaïde; de sa Régle; de ses Disciples. De saint Paul premier Ermite. De saint Sisoés.

I. Saint Antoine.

Sozom. l. 1. c. 13.

Bolland. Ianuar. 17.

C'Est au grand saint Antoine que l'on donne la gloire de l'institution, ou, si l'on prétend que la chose soit plus ancienne, de l'affermissement & du progrés des Communautez Religieuses. Il naquit vers l'an 250. à Coma en Egypte, non loin de la grande ville d'Héraclée. Ses parens qui étoient Chrêtiens & considérables par leur noblesse, eurent grand soin de l'instruire dans la piété. Ils lui laissérent une riche succession, dont il se vit possesseur n'étant âgé que de 18. à 20. ans. Il demeura aussi chargé de l'éducation de sa sœur qui étoit fort jeune. C'étoient-là de forts liens qui l'arrêtoient dans le siécle. Mais quelques mois aprés faisant refléxion sur les grandes récompenses que Dieu a promises à ceux qui abandonnent tout pour s'attacher uniquement à lui, il conçût ce gé-

néreux dessein. Il y fut pleinement confirmé en entrant dans une Eglise, où on lisoit cét endroit de l'Evangile, où Nôtre Seigneur dit à un jeune homme, qui avoit de la vertu & des grands biens, comme Antoine : « Si vous voulez être parfait, donnez aux « pauvres ce que vous avez ; suivez-moi, (par « l'imitation de ma vie) & vous aurez un tré- « sor dans le ciel. Car il prit ces paroles, comme étant dites pour lui ; & pour les accomplir il laissa à ses voisins ses héritages, afin qu'ils ne traversassent point son dessein, & qu'ils ne fissent point d'outrage à sa sœur. Il vendit ses meubles, & en distribua le prix aux pauvres, & dégagé des liens du monde, il embrassa la vie solitaire. On peut rapporter sa retraite à l'an 270. Il n'y avoit pas alors beaucoup de Monastéres en Egypte, le fond du desert étoit un païs inconnu aux Religieux, nul n'avoit encore entrepris de s'y établir ; mais chacun de ceux qui vouloient travailler uniquement à leur salut, faisoit seul ses exercices de piété, prés de son village. Le jeune Antoine suivit l'éxemple de quelques personnes qui servoient Dieu en cette maniére ; mais il s'appliqua principalement à imiter un sage vieillard, qui avoit quitté le monde dés sa jeunesse. Il prenoit grand soin de nourrir & fortifier son ame par la méditation des choses saintes ; mais pour son corps il l'affoiblissoit par les veilles & par un jeûne austére ; sa nourriture étoit du pain & du sel, & son breuvage de l'eau. Pendant quelque temps un sepulcre

Mat. 19.

Οὔπω γὰρ ἦν οὕτως ἐν Αἰγύπτῳ συνεχῆ μοναστήρια, οὐδ' ὅλως ᾔδει μοναχὸς τὴν μακρὰν ἔρημον. Athanas. in vita Antonii.

γέρων ἐκ νεότητος μονήρη βίον ἀσκήσας. Ibid.

lui servit de cellule ; & ce fut dans ce lieu qu'il soûtint ce fameux combat que lui livrérent les démons déguisez sous la figure des plus cruelles bestes : ils le battirent, & le percérent de coups ; mais ils ne pûrent abattre son esprit, qui demeura plus ferme que jamais dans son attachement à Dieu. Aprés cette victoire il passa le Nil, & allant vers les montagnes qui sont à l'Orient, il y trouva les ruines d'un vieux château, où il établit sa demeure, & se tint enfermé prés de vingt ans. Un ami avoit soin de lui jetter par dessus les murailles le pain qui lui étoit nécessaire. Il fut obligé de quitter cette retraite vers l'an 305. & ce fut alors qu'il ne pût se défendre de recevoir sous sa conduite quantité de personnes qui le choisirent pour maître dans la perfection évangélique. Ainsi il s'appliqua à former des disciples, & il leur donna d'excellentes instructions que l'on peut voir dans ses Actes. Il mangeoit quelquefois avec eux, principalement lorsqu'ils l'en prioient. Ils avoient leurs cellules autour de celle du saint Abbé, dans un lieu appellé Pisper, & que saint Athanase dans la Vie du même Saint, désigne par le nom de *Mont-extérieur*, pour le distinguer d'un desert plus écarté qui s'étendoit dans l'intérieur & le fond des montagnes. Il y avoit encore d'autres disciples du Saint qui demeuroient de l'autre côté de la riviére, vers la ville d'Arsinoé. L'Eglise souffrant une cruelle persécution sous l'Empire de Maximin, plusieurs Solitaires quittérent leurs

Cap. 15. & seqq. Rosvveid. pag. 401

retraites, & allérent aſſiſter les Chrêtiens, qui enduroient pour la cauſe de JESUS-CHRIST. Le ſaint Abbé ſe ſignala entre tous par l'ardeur de ſa charité & de ſon zéle ; & quoi-que l'on eût commandé aux Religieux de ſortir d'Aléxandrie, il y demeura & parut en public, dans l'eſpérance de répandre ſon ſang pour la Foi. Mais Dieu qui l'avoit deſtiné pour le long martyre de la pénitence, & qui vouloit qu'il continuât à en donner l'éxemple à un grand nombre d'élûs, le conſerva pendant ce furieux orage, qui emporta ſaint Pierre Evêque d'Aléxandrie. Etant retourné à Piſper, il reprit ſes premiers éxercices, & fit quantité de miracles pour délivrer des poſſédez, & pour guérir des malades. Mais voiant que ces actions de charité attiroient une foule de perſonnes qui troubloit ſa ſolitude, il ſe retira dans le fond des montagnes, & il s'y bâtit une cellule ou petit Monaſtére ſur le Mont-Colzim, à une journée de la Mer Rouge. Ce ſecond Ermitage fut appellé le Mont de ſaint Antoine : ſes diſciples l'y venoient trouver, & lui apportoient tous les mois des olives, des légumes & de l'huile, parce qu'il étoit déja vieux. Il les alloit auſſi voir à Piſper, & les animoit à la vertu. Il apprit avec beaucoup de joie, que ſa ſœur, qu'il avoit miſe dans une Maiſon de Vierges, s'étoit tellement avancée dans la piété, qu'elle en faiſoit leçon aux autres, & étoit devenuë leur Supérieure, & leur Maîtreſſe. Il avoit une profonde vénération pour

L'an 310. ou 311.

Relation d'Egypte du P. Vanſleb pag. 300. & 309.

les Evêques & pour les Prêtres, & une grande horreur des Hérétiques, & principalement des Ariens. Aussi en aiant été prié par quelques Prélats & par quelques Solitaires, il se transporta à Aléxandrie, il parla publiquement contre ces ennemis de la Divinité du Sauveur, & il fit divers miracles qui furent suivis de la conversion de plusieurs Infidelles. Sa sainteté l'avoit rendu si célébre, que le Grand Constantin & ses fils Constans & Constance lui écrivoient comme à leur pére, afin d'avoir réciproquement la consolation de ses lettres. Mais le Saint ne s'élevoit nullement de cét honneur, & pour réponse, aprés les avoir louëz de ce qu'ils adoroient JESUS-CHRIST, il les exhortoit à ne point se laisser éblouïr par l'éclat passager de la souveraineté, à considérer qu'ils avoient un Roi & un Juge dans le ciel, & à bien user de leur pouvoir, en rendant justice à chacun, en pratiquant la bonté & la clémence, & en assistant les pauvres. Dieu lui faisoit souvent connoître les choses à venir, & il lui marqua dans une vision les grands maux qui devoient affliger l'Eglise. Ces maux furent le ravage qu'y firent les Ariens, protégez par l'Empereur Constance. Le Saint eut aussi révélation de sa mort. Avant qu'elle le séparât de ses disciples, il leur alla rendre une derniére visite à Pisper. Il les exhorta à s'avancer dans la piété avec une nouvelle ferveur, & à n'avoir point de communication avec les Ariens; & il leur prédit que la puissance de ces Hérétiques seroit

Rosvveid. pag. 56.

Chrysost. homil. 8. in Matth.

Baron. an. 359.

roit bien-tôt anéantie. Il revint ensuite dans le fond des montagnes, & donna les mêmes avis à dêux Solitaires qui le servoient depuis 15. ans. Sa pauvreté ne l'empêcha pas de faire son testament. Il donna à saint Athanase Evêque d'Aléxandrie une de ses tuniques, & le manteau sur lequel il reposoit; & à saint Sérapion Evêque de Tmuis en Egypte, une autre de ses tuniques : témoignant par là que comme il avoit vécu, il mourroit aussi dans la communion de ces deux illustres défenseurs de la Foi contre l'impiété Arienne. Il lui restoit son cilice qu'il laissa à ses disciples, afin qu'ils se souvinssent de sa pénitence, & qu'ils en fussent les héritiers & les imitateurs. Enfin aprés avoir attiré au service de Dieu une infinité de personnes, & mis en honneur la profession monastique, il en alla recevoir dans le ciel une récompense éternelle. Il mourut l'an 19. de l'Empire de Constance, c'est-à-dire, en 356. âgé de 105. ans.

II. Regle de S. Antoine.

Dans le recueil des Regles fait par saint Benoist d'Aniane, il s'en trouve une qui porte le nom de saint Antoine. Il paroît par le titre, qu'il la composa à la priére des Religieux d'un Monastére nommé Nacalon. Saint Athanase qui a écrit sa vie, n'en parle point, & rapporte seulement quelques exhortations que le saint Abbé avoit faites à ses disciples ; & ainsi cês exhortations jointes à l'éxemple de sa vie doivent être regardées comme sa plus certaine Regle. Cét ouvrage de saint Athanase fut traduit en

Latin par Evagre Prêtre, & depuis Evêque d'Antioche, & se répandit en peu de temps dans tout l'Occident : de sorte que dés l'an 381. il se trouva à Tréves dans la cellule d'un Ermite. Entre les instructions que saint Antoine donnoit à ses disciples, il y en a deux des plus remarquables, qui sont d'agir toûjours avec ferveur, comme si l'on ne faisoit que commencer à servir Dieu, & de vivre chaque jour, comme si l'on devoit mourir le jour même. Cette Regle du Monastére de Nacalon, qui est la plus ancienne de toutes, prescrit l'abstinence de la chair. Elle défend aux Religieux de parler dans l'Eglise, ni d'y enterrer des morts. Elle leur ordonne que la nuit avant de s'y transporter ils fassent leur oraison dans leur cellule. Cette Eglise leur étoit sans doute particuliére, puisque dans deux autres articles il est dit qu'ils n'iront point dans les Eglises où le peuple s'assemble, & qu'ils ne se mêleront point parmi les séculiers. La Regle de saint Antoine a été en usage même hors de l'Egypte. Dans le XII. siécle il y avoit à Constantinople un Monastére de 700. Religieux qui la gardoient. Les Solitaires du mont Liban portent encore aujourd'hui le nom de Moines de saint Antoine.

August. l. 8. Conf. c. 6.

Ne petas Ecclesiam ad quam congregantur homines. *Reg. Anton. c. 20.* Sæculari nullomodo commisceaeris. *c. 6.*

Voiage du du Mont Liban du Pere Dandini c. 23.

III. Saint Paul premier Ermite.

Aux grandes Fêtes de Pasques & de la Pentecoste, saint Antoine avoit coûtume de se revêtir de la tunique du Bienheureux Paul Ermite, qui avoit été son prédécesseur dans la vie solitaire. Saint Paul naquit dans la basse Thébaïde, & fut élevé avec soin par

Bolland. 10. Ianuar. pag. 602.

ſes parens, qui lui firent apprendre les lettres Grecques & Egyptiennes. Ceux-ci qui étoient fort riches, le laiſſérent par leur mort héritier de leurs grands biens, du temps de l'Empereur Décius, qui perſécuta cruellement l'Egliſe. Le jeune Paul qui étoit Chrêtien, ſe cacha dans une maiſon des champs, où il eſpéroit d'être fort en ſeureté. Mais aiant appris que ſon beau-frére, pouſſé par une éxécrable paſſion de profiter de ſa perte, avoit réſolu de le livrer aux Paiens, il fit de néceſſité vertu, & ſe retira dans la ſolitude. Il y paſſa le reſte de ſa vie, aiant pour demeure une caverne arroſée d'une petite fontaine, prés de laquelle il y avoit un grand palmier, dont les feüilles lui fourniſſoient ſon vêtement, & les fruits ſa nourriture. Mais étant avancé en âge, un corbeau lui apportoit chaque jour la moitié d'un pain. Il demeura ainſi inconnu aux hommes, juſqu'à ce que ſaint Antoine eut révélation qu'il y avoit dans le deſert un plus ancien Solitaire que lui, & qu'il devoit l'aller voir. Saint Antoine obéït à cét ordre, & eut la ſatisfaction d'entretenir le ſaint Ermite, qui reçût alors un pain entier, pour le partager avec ſon hôte. Dans cét entretien ſaint Paul lui fit connoître que ſa derniére heure étoit proche, & le pria de l'enſevelir dans un manteau que lui avoit donné ſaint Athanaſe. Le ſaint Abbé étant allé à ſon Monaſtére pour en apporter ce manteau, pendant ſon abſence Dieu retira du monde le Bienheureux Paul. A ſon retour

il ne trouva plus que le corps du ſaint Ermite, il lui rendit le devoir de la ſépulture, & conſerva depuis comme un précieux gage ſa tunique, qui étoit tiſſuë de feüilles de palmier. Saint Paul mourut âgé de 113. ans, vers l'an 343. ou ſelon d'autres, en 347. Nous devons le récit de ſa vie aux ſoins de ſaint Jérôme. Il n'en eſt point parlé dans les Actes de ſaint Antoine. Mais il faut conſidérer que ſaint Athanaſe qui les a écrits, marque aſſez dans ſa préface qu'il n'a pas raconté toutes ſes actions : & c'eſt pourquoi l'on ne doit pas non plus s'étonner qu'il n'ait rien dit de la Regle que le ſaint Abbé dreſſa pour les Religieux de Nacalon.

IV.
Couleur de l'habit de S. Antoine.

Lorſque S. Antoine étoit à Aléxandrie pendant la perſécution, il ſe fit voir aux Paiens, & principalement aux Magiſtrats, dans l'eſpérance de ſouffrir le martyre. Il étoit revêtu d'un habit blanc, comme porte la traduction Latine d'Evagre : ce qui a donné lieu aux Auteurs de former une queſtion touchant la couleur des vêtemens des Moines d'Egypte ; & cét endroit des Actes du Saint ſeroit déciſif, ſi les termes de l'original Grec répondoient éxactement à ceux de cette traduction : mais ils marquent ſeulement qu'il lava ſon habit monaſtique, & que le lendemain il ſe mit dans un lieu élevé, par où le Juge devoit paſſer, & parut devant lui dans un état qui le pouvoit bien faire remarquer. Il ſemble neanmoins qu'il s'en faut tenir à ce qu'en dit Evagre, qui n'ignoroit pas quelle étoit la couleur de l'habit des Solitaires de

ὥστε καὶ μᾶλλον πλῦναι τὴν ἐπενδύτην καὶ τῇ ἑξῆς ἔμπροσθεν ἐφ' ὑψηλοῦ στῆναι, καὶ φαίνεσθαι τῷ ἡγεμόνι λαμπρόν. *Athanaſ. in Vita ſancti Antonii, tom. 2. pag. 479.*

la Thébaïde, & dont le témoignage est encore confirmé par Pallade, dans la vie de saint Apollo, & par la Regle de saint Pacome, qui ordonne que les tuniques des Religieux seront faites de peaux blanches. Cependant il est certain que le noir étoit aussi en usage parmi les Religieux d'Orient, comme il paroît par un canon attribué au premier Concile de Nicée : car encore que ce canon ne soit pas effectivement de ce Concile, mais plûtôt de quelque autre tenu depuis, il suffit pour établir le point dont il s'agit. Les Religieux du Monastére de saint Antoine sont aujourd'hui vêtus de noir. La seule veuë de ce saint Abbé étoit édifiante, & inspiroit de la piété. Trois Solitaires avoient coûtume de l'aller voir une fois chaque année. Deux d'entre eux le consultoient sur la vie spirituelle, & lui proposoient diverses questions ; mais le troisiéme se contentoit de le regarder, & ne lui disoit jamais rien. Saint Antoine craignant que ce ne fût par timidité qu'il demeuroit ainsi dans le silence, lui demanda la raison de cette conduite ; & cét humble Solitaire lui répondit : *Mon Pere, il me suffit de vous voir.*

Monachorum qui Chr sti militiæ sunt adscripti, & ejus sunt bellatores, & nigris vestibus ornati & armati, atque crucibus instructi, officium est, &c. *Conc. Nicæn. Canon. Arabic. tom. 2. Conc. pag. 370.*

Relation d'Egypte du P. Vansleb pag. 307.

Ἀρκεῖ μοι μόνον τὸ βλέπειν σε, πάτερ. *Eccles. Græc. Monumenta Joan. Baptistæ Coteler. pag. 349.*

V. Disciples de saint Antoine.

Macaire, Amathas, saint Sarmate, Pithyrion, Isac, saint Paphnuce, saint Paul le Simple, Pior, Chrone, Ammonas, saint Hilarion, Hiérax, eurent l'avantage de passer leur vie, ou d'être du moins pendant quelque temps sous la discipline de saint Antoine. Les deux premiers furent comme ses domestiques : ils le servirent, lorsque son

extréme vieillesse eut besoin de ce soulagement, & l'enterrérent aprés sa mort. Ils éxécutérent aussi ses derniéres volontez, & ce fut vrai-semblablement pour cét effet qu'un d'eux étant venu à Aléxandrie, y raconta à saint Athanase plusieurs actions de ce saint Abbé. Il faut bien prendre garde de ne pas confondre ce Macaire avec saint Macaire l'Egyptien, à qui l'on donne aussi la qualité de disciple de saint Antoine. Un peu aprés la mort de ce saint Patriarche les Sarrazins firent une invasion dans le Monastére de Pisper, & y tuérent saint Sarmate. Entre les maximes de ce Saint on remarque celle-ci, qu'il faisoit plus d'estime d'un pécheur qui se reconnoissoit tel, & qui vouloit embrasser la pénitence, que non pas de celui qui n'aiant jamais commis de grandes fautes, se croioit juste. Macaire fut Abbé de Pisper, & eut sous sa conduite cinq mille Solitaires, dont les cellules étoient placées entre le Nil & le fond des montagnes, du côté d'Orient, vers celle de Colzim. Il eut pour successeur saint Posthume, à qui l'on attribuë une Regle, ou des préceptes monastiques que l'on peut voir ailleurs. Ammonas, qui est peut-être le même qu'Amathas, & ensuite Pithyrion, eurent la direction des Religieux qui demeuroient dans des grottes prés du dernier Ermitage de saint Antoine. Isac qui avoit été son interprete, c'est-à-dire, qui expliquoit en Grec ce que le Saint disoit en Egyptien, fut de ce nombre.

Environ l'an 357.

Monum. Eccl. Græc. Ioann. Bapt. Coteler. p. 684.

Saint Posthume.

Vitam. sancti Posthumii apud Rosvveid. de Vitis Patrum, p. 233.

Saint Paphnuce avoit eu un œil crevé dans la persécution de l'Eglise. Il en étoit difforme, & faisoit gloire de cette difformité. Il éxerça la profession monastique à Pisper, & depuis aiant été fait Evêque de la haute Thébaïde, il assista au Concile de Nicée, selon l'opinion commune. Saint Paul le Simple étant âgé de 60. ans, se mit sous la conduite de saint Antoine, qui l'instruisit dans la pratique des vertus, & sur tout de l'obéïssance. Il répondit aux soins de cét excellent Maître, & parvint à une haute perfection. Sa simplicité, & son éxacte obéïssance lui meritérent la grace de chasser les démons. L'Empereur Constance aiant invité saint Antoine à se rendre auprés de lui à Constantinople, le Saint demanda à son disciple Paul s'il devoit faire ce voiage. Paul lui répondit : On vous appellera *Antoine*, si vous allez à la Cour ; & *l'Abbé Antoine*, si vous n'y allez pas. Pior fut instruit dés sa jeunesse par saint Antoine, qui le voiant bien affermi dans la vertu, lui permit d'aller vivre seul dans le desert, quoi-qu'il n'eût que vingt-cinq ans. Il établit sa demeure entre Scétis & Nitrie. On dit de lui qu'il ne mangeoit par jour qu'un petit pain, & cinq olives, & qu'encore il marchoit en prenant ce peu de nourriture, faisant voir par là * *qu'il ne mangeoit que par maniere d'aquit, & qu'il ne vouloit point sentir de plaisir en mangeant.* Ammonas ou Ammon étant un jour auprés de saint Antoine, il reçût de lui cette instruction, qu'il devoit

VI.

Saint Paphnuce Evêque.

Beatus Confessor & Monachus Paphnutius, qui effossis pro Christo oculis sub Maximiano persecutore, tali dehonestamento corporis plurimùm gloriabatur. *Ibid. p. 50.*

Mr de Valois prétend qu'il n'y assista point. Voiez ses notes sur Socrate, l. 1. c. 4. pag. 9. & 112.

Saint Paul le Simple.

Eccles. Graeci Monum. Io. Bapt. Coteler. pag. 351.

Pior.

Rosweid. l. 3. n. 31. pag. 503. & 570.

Ceci a beaucoup plus de grace en Grec.

* οὐ βούλομαι, ἔφη, ὡς ἔργῳ τῷ βρώματι χρήσασθαι, ἀλλ' ὡς παρέργῳ. *Socr. l. 4. c. 23.*

s'avancer dans la vertu jusqu'à devenir aussi peu sensible aux injures, que l'est une pierre lorsqu'on la frappe. Il demeura aussi dans le fameux desert de Scétis, dont il sera parlé ci-aprés. Etant dans cette solitude il demanda à Dieu pendant quatorze ans, qu'il lui plût accorder la grace de pouvoir vaincre la colere. Il fut ordonné Evêque, & dans cette dignité il fit voir sa douceur & sa prudence, en rejettant le conseil de ceux qui vouloient qu'il imposât une penitence à une personne qui paroissoit assez punie par les suites fâcheuses du peché qu'elle avoit commis. Bien loin d'user de cette rigueur, il l'assista encore dans son besoin. Nous parlerons ci-aprés de saint Hilarion, de Chrone, & de quelques autres Religieux qui firent gloire de se qualifier les disciples de saint Antoine, parce qu'ils avoient conversé avec lui.

Rosweid. p. 1000. Monument. Eccles. Græc. Ioann. Bapt. Coteler. pag. 382. & seqq.

VII. Saint Sisoés & Joseph.

Ibid. p. 672.

Un des plus grands ornemens du desert a été saint Sisoés : il en fut *le vase d'élection*, & il est juste de lui donner cét éloge, puisqu'il le reçut de JESUS-CHRIST même, un peu avant que de mourir. Il demeura d'abord dans le desert de Scétis, avec l'Abbé Hor ; mais voiant que ce desert étoit trop frequenté, il alla s'établir au mont saint Antoine, un peu aprés la mort de ce saint Patriarche des Solitaires, c'est-à-dire, l'an 356. Il y trouva le repos qu'il cherchoit, & il y demeura pour le moins soixante & douze ans. Il excella en humilité, & tâchoit d'inspirer cette vertu à ceux qui le consultoient sur les

choses spirituelles. Quelques Ariens étant venus au mont saint Antoine, se mirent à soûtenir leur erreur, & à inquiéter les Catholiques. Le Saint les voiant dans sa cellule ne leur dit rien, mais ordonna à son disciple Abraham de lire un des traitez que saint Athanase a composez contre ces ennemis de la Foi. Abraham obéït, & par cette lecture on reconnut la fausseté de ce qu'alléguoient ces Hérétiques. Ils furent ainsi confondus, & toutefois le Saint les traita civilement, & les renvoia en paix. Aiant ressuscité un mort, il pria instamment que l'on ne publiât point ce miracle. Lorsqu'il étoit malade, & prest de rendre l'esprit, quelques Religieux lui dirent qu'il n'avoit plus besoin de faire pénitence : mais le Saint leur répondit, *qu'il ne sçavoit pas s'il avoit seulement commencé à la faire*; & ils jugérent par là que c'étoit un homme d'une vertu consommée. On le distingue de Sisoés le Thébéen, qui demeura à Calamon dans le territoire d'Arsinoé, & d'un autre Sisoés, qui avoit sa cellule à Pétra. L'Abbé Joseph habita aussi au Mont saint Antoine, du temps de saint Antoine même. Ruffin le met au nombre des illustres Solitaires de son siécle. Il semble qu'il a été différent de Joseph de Panéphe, dont nous parlerons ailleurs. Mais soit qu'on les confonde, ou qu'on les distingue, il est certain qu'ils ont excellé en sagesse, & qu'ils ont eu beaucoup de part à l'estime & à la confidence du saint Abbé Pasteur. Dieu donna une grande bé-

Verè nescio meipsum vel initium pœnitentiæ arripuisse. *Rosvveid. p.* 651. 653. 620. 601. *Monum. Eccl. Græc. Cotelèr. pag.* 674.

nédiction aux instructions & aux bons exemples de saint Antoine, & il rendit ce saint Patriarche le pére d'une postérité nombreuse. Les plus intelligens d'entre les disciples qu'il avoit formez, en formérent un grand nombre d'autres. Plusieurs sans avoir de maîtres, se portérent d'eux-mêmes à les imiter, & à servir Dieu dans la solitude. Pour se soûtenir & s'instruire mutuellement, on se lia ensemble, on bâtit des Ermitages & des Monastéres, on y établit des loix pour en régler la discipline, & on les rendit autant d'écoles de la perfection évangélique. Ainsi la profession Religieuse s'étendit, non seulement en Egypte, mais encore dans l'Arabie, dans la Palestine, dans la Syrie, dans l'Asie mineure, dans l'Arménie, dans la Mésopotamie, dans la Perse, enfin dans tout l'Orient. Ce fut alors que l'on vit paroître les Ammons, les Hilarions, les Pacomes, les Macaires, & tant d'autres grands hommes, qui s'étant sanctifiez dans ce genre de vie, en firent voir l'utilité & les avantages.

CHAPITRE IV.

De S. Apollonius, & de S. Cyr, Martyrs.

I. *Saint Apollonius. De Vitis Patrum l.2.c.19.*

IL y a apparence que saint Apollonius mourut pour la Foi dans la persécution de Dioclétien, ou de Maximin. Car Evagre racontant son martyre, dit qu'il l'avoit ap-

pris de quelques Religieux d'Egypte, qui étoient fort avancez en âge. Saint Apollonius embrassa la vie monastique dans la Thébaïde, & éclata entre ceux de la même profession par son éxactitude à en observer les loix. Il fut ordonné Diacre en vûë de son mérite ; & reçût du ciel un talent singulier pour exhorter les Fidelles à la piété. Il s'en servit tres-utilement pendant la persécution, & il anima plusieurs Chrêtiens à soûtenir courageusement l'honneur de l'Evangile: de sorte que ses discours furent comme une semence qui produisit plusieurs Martyrs. Son zéle le distinguant si fort du commun des Fidelles, les Ministres de l'Empereur ne manquérent pas de lui en faire un grand crime, & il fut jetté en prison. Pour accroître encore ses souffrances, les Paiens lui alloient faire insulte dans les ténebres de son cachot, & principalement un fameux joüeur d'instrumens, nommé Philémon, qui le chargeoit de reproches, & le traitoit d'imposteur. Mais le Saint ne s'en offensoit point, & lui disoit seulement qu'il prioit Dieu de lui pardonner cét excés, & de ne venger point sur sa tête l'outrage qu'il faisoit aux enfans de son Eglise. Cette douceur gagna l'esprit de Philémon, & le convertit si bien, qu'il alla reprocher au Juge l'injustice avec laquelle il persécutoit les Chrêtiens, à qui l'on ne pouvoit imputer d'autre crime que leur Religion. Ce Magistrat prit d'abord ce qu'il disoit pour une raillerie ; mais voiant qu'il parloit sérieusement, il le condamna à être

pag. 478. Pallad. Lausiac. c. 66.

brûlé vif avec ſaint Apollonius, dont il s'étoit rendu le diſciple. Le Saint étant au milieu des flammes pria Dieu de faire éclater ſa puiſſance pour la confuſion du paganiſme. Sa priere fut éxaucée, & l'on vit auſſi-tôſt un nuage qui environna le Saint, & d'où il ſortit une roſée qui éteignit le feu. Ce miracle convertit le Juge, & pluſieurs des ſpectateurs; mais le récit que l'on en fit au Gouverneur d'Egypte, ne fit que l'irriter & l'endurcir. Il ordonna auſſi-tôt que l'on amenât à Aléxandrie ſaint Apollonius, Philémon, & les nouveaux convertis, que le Saint continua d'inſtruire pendant qu'ils étoient en chemin. Lorſqu'ils furent arrivez dans cette capitale de l'Egypte, on tacha en vain de les pervertir, & pour ſe défaire plus promptement d'eux, & abolir leur mémoire, on les jetta dans la mer. Mais l'eau qui fut l'inſtrument de leur martyre, ne leur ſervit pas de tombeau, elle rendit fidellement leurs corps, & on les enterra tous dans un même lieu, où il ſe fit depuis quantité de miracles.

II.
Saint Cyr.

A ces généreux défenſeurs de la Foi nous en joindrons deux, ſçavoir ſaint Cyr & ſaint Jean, qui ſe ſignalérent durant le cours de la même perſécution, mais peut-être en une autre année, & ſous un autre Gouverneur. Saint Cyr étoit d'Aléxandrie, il éxerca d'abord la profeſſion de Médecin, & lorſqu'il alloit voir les malades, il tâchoit de leur inſpirer de la piété, & de guérir leurs ames auſſi-bien que leurs corps. La perſécution contre les Chrêtiens s'étant fort échauffée, le Gouverneur

Cyrus deconſo ad cutem vertice monachum induit. *Surius & Bolland. 31. Ianuar.*

d'Aléxandrie donna ordre d'arrêter le Saint ; mais en aiant été averti, il ſortit de la ville, & ſe retira en Arabie, où il embraſſa la vie Réligieuſe. Il eſt probable que ce fut dans le mont Sina, ou dans le deſert de Raïthe : car il y avoit alors des Ermites dans ces deux Solitudes. Jean Officier des troupes de l'Empereur alla trouver ſaint Cyr, & ſans quitter l'habit de ſa profeſſion, pratiqua les mêmes éxercices que lui. Aiant eu avis que Syrien Gouverneur d'Egypte avoit fait mettre en priſon ſainte Athanaſie & ſes trois filles, qui étoient fort jeunes, & dont la plus âgée n'avoit pas plus de 15. ans, ils réſolurent de retourner à Aléxandrie, pour aſſiſter ces perſonnes qui étoient à Canope, & pour les animer à répandre leur ſang pour la défenſe de l'Evangile. L'événement fit voir que cette penſée ne leur étoit point venuë d'un dégoût de leur retraite, mais d'un mouvement du ſaint Eſprit. Car ces Saintes fortifiées par leurs exhortations & par leur éxemple, ſouffrirent généreuſement les tourmens auſquels elles furent condamnées, & obtinrent la gloire du martyre. Aprés leur mort ſaint Cyr & ſaint Jean ſe montrant également inébranlables, & aux belles promeſſes des Juges, & à la cruauté des ſupplices, reçûrent la même couronne par la perte de leur tête. Saint Cyrille Patriarche d'Aléxandrie transféra depuis leurs reliques, & fit bâtir une Egliſe à leur honneur dans Manuthe, prés de Canope, à une demie lieuë d'Aléxandrie. Saint Cyr qui avoit été Medecin pendant ſa

Ignotos homines alterum monaſtico, alterum militari habitu. *Ibid. pag.* 1086.

vie, le fut encore d'une maniére plus excellente aprés sa mort. Car il se faisoit continuellement des miracles à son tombeau, principalement en faveur des malades, & son Eglise étoit fort visitée par les Fidelles. Les Anciens l'ont appellé l'Abbé Cyr, sans doute parce qu'il étoit de la profession monastique, & qu'il se présenta au martyre revêtu de l'habit de Religieux. Saint Sophrone de Jérusalem aiant mal aux yeux, visita son tombeau, & y fut gueri. Il a écrit la vie & les miracles de ce saint Martyr. Du temps du Pape Leon III. c'est-à-dire, sur la fin du VIII. siécle, il y avoit à Rome un Hôpital, dont la Chapelle étoit dédiée à saint Abbé-Cyr. C'est ainsi que l'appelle Anastase le Bibliothécaire.

De là vient le nom d'Abbé-Cyr.

Ut venirem & salutarem sanctum Abbatem Cyrum. *Vita S. Ioan. Eleem. apud Rosvv. pag. 142.*

CHAPITRE V.

De saint Jean Ermite, & d'autres célébres Religieux de la basse Thébaïde.

I. Saint Iean l'Ermite.

Evagrius vel Rufin. l. 2. de Vitu Patrum c. 1. apud Rosvveid. p. 449. Pallad. Laus. c. 43.

SELON l'ordre des temps il faudroit peut-être faire ici mention de saint Ammon de Nitrie; mais puisque nous sommes entrez dans la Thébaïde, il est mieux de continuer à parler des Saints de cette Province. Le saint Ermite Jean en a été une des plus grandes lumiéres. Il étoit d'une tres-basse naissance; mais sa haute piété le rendit illustre & vénérable aux plus grands Princes. Il en jetta

le fondement en commençant par l'humilité & l'obéïssance ; & aprés avoir quitté le siécle, il se mit sous la conduite d'un vieillard, dont il éxécutoit les ordres, lors méme qu'ils ne paroissoient pas raisonnables. Celui-ci lui fit une fois arroser pendant un an du bois sec, & destiné pour le feu, comme s'il eût été capable de prendre racine, & de porter du fruit. Aprés la mort de ce vieillard, saint Jean demeura cinq ans dans divers Monastéres : il se retira ensuite dans une montagne à deux lieuës de la ville de Lyque, & il s'y renferma dans une cellule, prés de laquelle on bâtit depuis une maison pour recevoir ceux qui excitez par sa grande réputation le venoient voir des païs éloignez. Son abstinence étoit des plus rigoureuses, & même à l'âge de 90. ans il ne mangeoit rien qui eût passé par le feu. Il avoit reçû du ciel le don de connoître les choses à venir. Le Grand Théodose l'envoioit souvent consulter sur les affaires de l'Empire. Il prédit souvent à ce Prince les irruptions des Barbares, & ses victoires. Il lui promit un heureux succés dans la guerre qu'il fit aux Tyrans Maxime & Eugéne, & l'événement justifia sa prédiction. La sagesse de saint Jean éclatoit dans les discours qu'il tenoit à ceux qui le venoient visiter. Il ne les recevoit pas dans sa cellule, mais leur parloit par une fenêtre. Il disoit aux Religieux que ce n'étoit pas assez d'avoir renoncé au siécle, mais qu'il faloit renoncer à ses propres passions, qu'il pouvoit y avoir de la sensualité même à manger des choses les plus

Cassian. Instit. l. 4. c. 23. Coll. 24. c. 26.

Bolland. ad 27. Mart.

Aux années 388. & 393.

communes, & qui paroissent les moins délicieuses; & qu'ainsi lorsque l'on en mangeoit, on devoit être en garde contre ce vice; que leur propre ouvrage étoit d'offrir à Dieu des priéres qui partent d'un cœur pur & capable de contempler sa grandeur supréme; qu'il ne faloit ni rechercher, ni trop fuïr le Sacerdoce, mais travailler à sa sanctification, en s'éloignant du péché, & en pratiquant la vertu, & laisser à Dieu le choix de ses Ministres. Une de ses maximes étoit que les maladies étoient des remedes pour purger l'ame, & il ne laissoit pas neanmoins de faire des miracles pour la guérison des malades. Il mourut en faisant oraison, un peu aprés la défaite du Tyran Eugéne, c'est-à-dire, vers la fin de l'an 394. Il y avoit avec lui plusieurs Religieux qui chantoient l'office dans une Eglise qui étoit prés de sa cellule.

Licebat autem cernere multitudinem eorum, qui cum ipso erant Monachorum in Ecclesia, veluti quosdam justorum choros lucidis vestibus indutos, & hymnis assiduis Deum glorificantes. *Pallad. Lausiac. c. 46. Rosvveid. pag. 745.*

II. *S. Apollo, ou Apollonius Abbé.*

Quoi-que les Saints tendent au même but, souvent leur vie a un cours tout opposé. Saint Jean avoit passé du cloître dans le desert, mais saint Apollo entra d'abord dans le desert, & vécut ensuite dans la societé monastique. Il se retira dans la solitude à l'âge de 15. ans. Son abstinence étoit prodigieuse: car il ne mangeoit ni pain, ni fruit, ni légume, ni rien qui eût passé par le feu. Toute sa nourriture étoit des herbes cruës, & telles que les produit la terre non cultivée. Aprés quarante ans de solitude, Dieu lui commanda de choisir pour demeure une caverne, & de recevoir sous sa conduite ceux qui le voudroient

droient prendre pour Maître. Mais avant que d'éxécuter cét ordre, il demanda d'être délivré de l'esprit de vanité, afin que la charge d'Abbé ne lui élevât point le cœur, & qu'il ne perdît point le fruit de ses travaux: & il obtint cette grace du ciel. Sa Communauté eut des commencemens assez foibles, & il n'eut d'abord sous lui que cinq disciples. Le jour de Pâques aiant célébré avec eux les divins mystéres dans leur grotte, ils priérent Dieu de leur donner quelque autre nourriture que du pain sec, & des herbes dont ils avoient coûtume de manger; & aussi-tôt des personnes inconnuës leur apportérent une grande quantité d'excellens fruits. Le Saint aiant rencontré une troupe de Paiens qui marchoient comme en triomphe avec une idole, il les rendit immobiles, & il les convertit par ce miracle. Il en fit un autre par lequel il multiplia des pains pendant la famine, & eut ainsi dequoi nourrir les habitans du païs qui eurent recours à son Monastére. Il eut sous lui jusqu'à cinq cens Religieux qu'il faisoit vivre en commun, & manger à même table. Il les exhortoit à communier souvent, & s'il étoit possible, tous les jours. Il les avertissoit de fuïr le chagrin, & d'écraser la tête du serpent, c'est-à-dire, de rejetter les mauvaises pensées, dés qu'elles se presentoient à l'esprit. * Il disoit que c'étoit avoir part au crime de Judas, que de rompre sans nécessité les jeûnes du Mercredi & du Vendredi. Les habits de ses disciples étoient blancs, & il vouloit qu'il les tinssent nets &

Saint Macaire dit le même dans sa Regle. c. 29.

Gratien l'a inséré dans le Decret c. 18. Jejunia. *dist. 3. de* consecr.

* *Vide Petr. Alexand. can. 15.*

propres, & qu'il ne parût rien au dehors qui fiſt connoître les mortifications particuliéres qu'ils pratiquoient. Le Monaſtére de ſaint Apollo étoit dans le territoire d'Hermopole. Sa vie avoit été écrite par Timothée Evêque d'Aléxandrie ; mais cét ouvrage n'eſt point venu juſqu'à nous. Evagre & Palladius l'ont pû voir ; & il y a apparence qu'ils en ont tiré ce qu'ils rapportent des actions & des miracles de cét illuſtre Abbé. Bollandus met ſa mort en l'an 395. & conſéquemment 10. ans aprés celle de Timothée.

Sozom. lib. 6. c. 29. Evagr. de vitu Patrum c. 7. Pallad. Lauſiac. c. 52. Bolland. 25. Ianuar.

III. Ammon.

Ammon demeuroit dans un lieu qui n'étoit pas fort éloigné du Monaſtére de ſaint Apollo. Outre du pain qui étoit ſa ſeule nourriture, il n'avoit preſque rien dans ſon Ermitage; mais il étoit aſſez riche pour exciter l'avarice & la violence de quelques ſcélérats, qui ne laiſſoient pas de temps en temps de venir ravager ſa cellule. Pour ſe mettre à couvert de leurs outrages, il mit deux grands dragons à la porte de ſon petit Monaſtére, & leur ordonna de le garder. Les voleurs retournant le piller, furent ſi éffraiez par la ſeule veuë de ces beſtes, qu'ils tombérent par terre. Le ſaint Anachoréte les alla relever, & leur dit: Reconnoiſſez que vous êtes plus méchans que ces bêtes ; elles obéiſſent aux ordres de Dieu, en nous défendant de vos inſultes, & vous contre ces mêmes ordres vous continuez à nous nuire. Il les mena enſuite dans ſa cellule, & leur donna à manger : ſa cha-rité les toucha tellement, qu'ils changérent de vie, & firent depuis grand progrés dans la vertu.

Evagr. Ibid. c. 8. p. 465.

IV. Saint Onuphre & saint Isidore.

Rosweid pag. 99.

Saint Onuphre vécut 70. ans dans le desert, sans voir personne ; il avoit demeuré auparavant dans le Monastére d'Hermopole, dont les Religieux gardoient une parfaite observance, & étoient unis d'une si parfaite charité, que ce qui plaisoit à un, plaisoit à tous : mais il en sortit, & se retira dans la solitude à l'éxemple du Prophete Elie & de saint Jean Baptiste. Un Solitaire d'Egypte nommé Paphnuce le rencontra dans le desert, assista à sa mort, & l'ensevelit ; c'est aussi lui qui a écrit la vie de ce saint Anachoréte. Il y avoit dans la Thébaïde un grand Monastére, qui étoit sous la conduite d'Isidore. Un des principaux points de la discipline qu'il y établit, étoit la clôture perpétuelle : de sorte que quand on y étoit une fois entré, l'on n'en sortoit plus. Un vieillard ou un Prestre qui en étoit le portier, prenoit soin que cette loi fût éxactement gardée. Deux autres vieillards avoient seuls la liberté d'en sortir pour les besoins de la Communauté. Il est aisé de juger par là, que les Religieux avoient une Eglise dans l'enceinte de leur Monastere. Quelques-uns disent que cét Abbé Isidore est l'Isidore que saint Jerôme met au nombre des Origénistes. Mais c'est sans fondement, parce que cét Isidore que ce saint Docteur dit avoir été Origéniste, étoit Isidore, Religieux & Prêtre d'Aléxandrie, qui fut banni par Théophile, successeur de Timothée ; & c'est ainsi que l'a entendu Baronius.

Senior. Evagr. de vitu Patrum c. 17. Rosvv. pag. 475. πρεσβύτερος Pallad. Lausi. c. 71.

Rosvv. pag. 446.

Bar. an. 393.

V. Paphnuce.

Un des plus célébres Anachorétes de la Thebaïde a été le bienheureux Paphnuce,

qui demeuroit vers Héraclée. Il lui arriva trois fois de prier Dieu de lui marquer à qui il étoit semblable en vertu & en grace, & il apprit qu'il étoit dans le même degré de mérite qu'un joueur d'instrumens, que le premier habitant d'un certain bourg, & qu'un marchand d'Aléxandrie, qui étoient trois personnes admirables en charité. Paphnuce les alla voir, & leur aiant persuadé que le comble de la perfection étoit de mépriser le monde, il les attira l'un aprés l'autre dans le désert, où ils moururent saintement.

Evagr. c. 16.

VI. Mutius & Copres.

Mutius, ou, comme l'on parle, Patermutius, tomba dans un profond abysme de vices; mais en étant sorti, il parvint à un degré éminent de sainteté. De voleur il se fit Chrêtien, & incontinent aprés Religieux. Il vivoit fort austérement, ne se nourrissant d'abord que de racines, & ensuite ne mangeant que le Dimanche. Un de ses emplois étoit d'ensevelir les morts. On dit qu'il fit des miracles fort extraordinaires, qu'il arrêta le soleil, qu'il marcha sur les eaux, qu'il entra dans une chambre où étoient ses disciples, quoi-que la porte en fût fermée, qu'il se transportoit en un moment d'un lieu en un autre fort éloigné. Il forma à la vertu le vénérable Copres, qui embrassa aussi la profession monastique, & fut ordonné Prêtre. Il instruisit & attira à la Religion Chrêtienne les habitans des villages voisins. Ceux-ci se plaignant que leur terre étoit stérile & ingrate, il bénit du sable, & leur ordonna de le semer sur leurs champs, qui leur produisirent depuis une abondance de fruit.

Aiant appris que dans la ville prochaine il y avoit un Manichéen, qui séduisoit les peuples, il s'y transporta ; & jugeant sagement qu'il ne devoit pas disputer de paroles avec cet Hérétique, qui étoit naturellement éloquent & subtil dans ses raisonnemens, il lui proposa d'entrer chacun dans un feu pour justifier la vérité de sa créance. Copres y entra le premier, & y fut environ une demie heure sans être incommodé. Ce miracle confondit le Manichéen, & le peuple le chassa honteusement de la ville. Hélen éclata encore parmi les Solitaires du même païs. Dés son enfance il eut le don des miracles : lorsque les Religieux de sa Communauté l'envoioient querir du feu hors du Monastére, il apportoit des charbons ardens sur sa robbe, sans qu'elle en fût brûlée. Un jour manquant de bateau pour passer le Nil, il commanda à un crocodile de le porter à l'autre bord, & y étant arrivé, il tua d'une seule parole cette bête cruelle, afin qu'elle ne fist plus de mal aux hommes. Ces deux miracles, de Hélen qui se servoit de son habit pour apporter du feu, & de Copres qui s'exposa aux flammes pour défendre la Foi contre un Hérétique, sont aussi attribuez à saint Hélen Evêque d'Héliopole, qui admit dans son Monastére sainte Eugénie, & rapportez en des termes presque semblables dans les Actes de cette Sainte. Et c'est pourquoi il y a apparence, ou que la vie de sainte Eugénie a été composée par l'Auteur du second Livre de la Vie des Péres, qui est Rufin ou Evagre de

Hélen.

Evagr. c. 9.
Pallad. c. 54.

Pont;ou que si ces deux ouvrages sont de deux différens Ecrivains, l'un d'eux a vû & imité l'autre. Cette vie de sainte Eugénie pourroit bien être un composé de divers Actes de Saints, que l'on a ainsi mêlez ensemble dés le cinquiéme siécle; mais ne nous arrêtons pas à ces conjectures. Il ne faut pas confondre ce Patermuce, ni ce Copres, avec saint Patermuce & saint Copres Martyrs, que l'on dit avoir aussi vécu dans un desert d'Egypte, & qui souffrirent avec saint Aléxandre du temps de l'Empereur Julien. Il est remarquable que dans leur combat saint Copres se laissa gagner d'abord par quelques paroles obligeantes que lui dit ce Prince, mais qu'ensuite il se releva de sa chûte par les exhortations de saint Patermuce. On les jetta tous deux dans une fournaise ardente, mais ils n'en reçûrent aucun mal. Ce miracle convertit un Soldat nommé Aléxandre, & ils obtinrent tous trois la gloire du ciel par la perte de leur tête. Saint Anuph soûtint la vérité de la Foi dans la persécution, & depuis ce temps-là il veilla éxactement sur lui-même, prenant garde de ne se laisser point corrompre par l'amour des choses de la terre, ni de blesser la vérité par le moindre mensonge, aprés que JESUS-CHRIST lui avoit fait la grace de confesser son nom devant les ennemis de l'Eglise. La pureté de sa vie le fit joüir de la familiarité des esprits bienheureux, qui lui apportoient même à manger; son Ange Gardien l'instruisoit de ce qu'il devoit faire. Les Abbez Syrus, Isaïe,

Rosvveid. pag. 341. 342. 350. 466. & seqq.

Menolog. Grac. 9. Julii.

Arnuph.

Rosvv. pag. 469.

& Paul, l'étant allez voir aprés avoir été avec lui trois jours, assistérent à sa mort, & virent son ame monter au ciel par le secours des Anges. Dioscore fut Abbé d'un Monastére de la Thébaïde : il étoit Prêtre, & avoit sous sa conduite environ cent Religieux. Il avoit grand soin qu'ils communiassent dignement, & avec une conscience pure. Le vénérable Euloge Prêtre & Solitaire reconnoissoit par un don particulier du ciel la disposition des Religieux qui vouloient s'approcher de la divine Eucharistie, & en détournoit ceux qu'il voioit n'y être pas bien préparez. On met encore au nombre des Solitaires un saint Prêtre nommé Appellés, qui demeuroit vers la ville d'Achoris, & qui fit plusieurs miracles dans les Monastéres d'Egypte : il éxerçoit le métier de Serrurier. On dit que le démon l'étant venu tenter sous la figure d'une belle femme, il tira du feu un fer tout rouge, dont il brûla le faux visage de cét esprit impur ; & que depuis il manioit le fer chaud, sans en recevoir de l'incommodité.

Evag. c. 14. 20. Rosw. p. 472. 477.

Sozom. l. 6. c. 28.

VII. Dorothée & trois autres Solitaires.

Vers la fin du quatriéme siécle il y avoit environ deux mille Solitaires aux environs de la ville d'Antinoüs. Quelques-uns demeuroient dans des grottes, & vivoient comme de parfaits Anachorétes. On marque entre autres Salomon, Dorothée, Diocle, & Capiton. Le premier passa du moins cinquante ans dans sa grotte : il subsistoit du travail de ses mains, & se rendit fort intelligent dans l'Ecriture sainte. Dorothée fut

élevé au Sacerdoce, & en fit les fonctions pour le besoin & la consolation de ceux qui demeuroient dans la même solitude. Il honoroit son ministére par la pureté de ses mœurs, & sur tout il étoit fort desintéressé. Sainte Mélanie la jeune lui aiant envoié cinq cens écus pour les distribuer aux Solitaires de son voisinage, il en prit seulement trois pour ses nécessitez, & mit le reste de la somme entre les mains de Diocle, alléguant qu'il étoit plus sage que lui, & qu'il sçauroit mieux les distribuer à chacun, selon qu'il en auroit besoin. Diocle apprit les belles lettres dans sa jeunesse, & ensuite s'occupa à l'étude de la Philosophie. La lumiére de la Foi lui faisant connoître que la science n'étoit qu'une vanité, & le sujet d'une plus grande condamnation, si l'on n'en faisoit usage pour le salut, il quitta le monde à l'âge de 28. ans, & se fit Anachoréte. Il demeura du moins trente ans dans sa grotte : il avoit coûtume de dire qu'une personne qui cesse de s'appliquer à Dieu, s'engage dans quelque passion, & devient ou un démon, ou une bête. Capiton vécut d'abord dans le desordre, jusqu'à ne subsister que par le vol. S'étant converti, il s'enferma dans une grotte, & pendant cinquante ans il n'en sortit pas même pour aller vers le Nil, qui n'étoit pas loin de son Ermitage. Ce qui l'attachoit ainsi à la solitude, est qu'aprés une si longue pénitence il reconnoissoit qu'il avoit encore dans lui un ennemi à combattre, & que pour ne le pas

Pallad. c. 96. & seqq. apud Rosweid. pag. 767.

fortifier, il ne devoit point se méler parmi les hommes. Il y avoit plusieurs Monastéres de Filles dans Antinoüs, comme l'on verra ci-aprés dans un Chapitre, où nous ferons l'éloge de quelques saintes Religieuses de la Thébaïde & de l'Egypte.

VIII. Monastéres de la ville d'Oxyrinque.

Les habitans d'Oxyrinque, ville de la basse Thébaïde, vivoient si saintement, qu'on la pouvoit regarder comme un grand Temple, où Dieu étoit adoré en esprit & en vérité. Lorsque l'Auteur du second Livre de la Vie des Péres y alla, ils étoient tous Catholiques, & il n'y avoit plus de Méletiens, ni de Partisans de Théodore. Les Temples des Paiens, & plusieurs autres édifices publics avoient été changez en Monastéres. On y comptoit jusqu'à dix mille Religieux, & vingt mille Vierges. Il y avoit douze Eglises, où le peuple s'assembloit publiquement, outre les Monastéres qui avoient aussi chacun un lieu destiné à la priére. Plusieurs années auparavant, la piété de cette grande ville avoit été fort troublée par la chûte de Théodore, qui en étant Evêque entra par foiblesse dans le parti des Ariens, alors protégez par l'Empereur, & se joignit de communion avec Georges faux Patriarche d'Aléxandrie. La plus saine partie du Clergé & du peuple improuva la conduite de Théodore, & se choisit un autre Pasteur, qui fut sacré par des Prélats Catholiques. Un excellent Solitaire nommé Paul, se signala dans cette occasion entre les Orthodoxes, & ce fut principalement par ses

Civitas Thebaïdis nomine Oxyrinchus. *l. 2. de vitis Patrum c. 5. pag. 459.*

D'autres mettent Oxyrinque dans l'Arcadie ou moienne Egypte.

L'an 356.

Ad hanc observantiam plerique eorum eruditi sunt exemplo & monitu beati Pauli, qui iisdem fuit temporibus, quibus

conseils & par son éxemple, qu'ils demeurérent fermes dans la défense de la Foi. Aussi on lui donne de grands éloges. On dit qu'il parut comme un autre Antoine par l'éminence de sa sainteté & de sa grace, & qu'aprés sa mort ceux d'Oxyrinque célébrérent devotement sa mémoire. Théodore suivant l'esprit des Ariens, comme il en suivoit le parti, persécuta les Prêtres Catholiques, les serviteurs de JESUS-CHRIST, (c'est-à-dire, les Religieux) & les Vierges sacrées, dont plusieurs laissérent une si bonne odeur de leur vertu, que la ville eut depuis de la vénération pour les Monastéres mêmes où elles avoient demeuré. On dit que cét Evêque substitué à Théodore fut un certain Héraclide, qui s'étoit retiré du siécle dés sa jeunesse, & qui avoit de bonnes qualitez, mais qui s'engagea dans le Schisme des Lucifériens.

& famosissimus ille Antonius non minori vita, neque studio, neque divina gratia, quàm fuit sanctus Antonius; novit hoc & ipsa civitas Oxyrinchus, quæ hodieque sanctam Pauli memoriam devotissimè celebrat. *Marceuin. & Faustin. libell. pag. 76. Auteurs schismatiques, mais croiables dans les choses qui ne regardent point leur Schisme.*

IX.

Affi Evêque.

Un autre Moine nommé Affi, gouverna aussi l'Eglise d'Oxyrinque. Etant Evêque, il voulut d'abord mener une vie aussi austére qu'il faisoit dans le desert; mais il ne le pût, ne trouvant plus en lui-même les mêmes forces qu'il avoit auparavant. Cette foiblesse le surprit, il craignit d'être déchû de la grace; & cette crainte l'obligea de s'adresser à Dieu, qui lui fit entendre que sa grace ne s'étoit point éloignée de lui, & que s'il ne lui donnoit plus de certains secours particuliers, dont il le soûtenoit dans sa retraite, c'est qu'il n'étoit plus seul, & qu'il avoit auprés de lui des personnes qui le pouvoient

Rosvveid. pag. 622.

assister. Assi pourroit bien avoir été le même qu'un Solitaire du même siécle, qui fut aussi Evêque d'Oxyrinque, & qui marchant dans le fond du desert d'Oase, y rencontra un homme fort âgé, qui demeuroit dans une petite cabane. Ce vieillard lui dit avec beaucoup de larmes qu'il avoit été Evêque; qu'aiant renoncé à la Foi pendant la persécution, aprés avoir souffert de grands tourmens, il s'étoit retiré dans ce desert pour pleurer son peché; qu'il y demeuroit depuis 49. ans; qu'il s'étoit nourri des fruits d'un palmier qui étoit au même lieu; qu'il étoit prest de mourir, & qu'il le prioit de l'ensevelir: Dieu le lui aiant sans doute envoié pour lui rendre ce devoir de charité. Aprés ces paroles il expira, & fut enterré par ce Solitaire, qui eut la pensée d'être son successeur, & de s'établir au même lieu. Mais aprés que le mort eut été enseveli, le palmier devint sec, & la cabane tomba; l'un & l'autre n'aiant subsisté que pour subvenir aux besoins de cét admirable Pénitent.

Idem pag. 655.

X.

Saint Jean & trois autres saints Solitaires.

On ne peut pas douter que ce n'ait été le Saint Esprit qui conduisit dans la solitude Jean, Heraclémon, André & Théophile, tous quatre natifs d'Oxyrinque, puisque ce fut en lisant l'Ecriture sainte, qu'ils formérent le dessein de s'y retirer, & qu'ils y menérent une vie si sainte & si admirable. Ils y trouvérent un saint vieillard qui leur servit de maître pendant un an. Aprés sa mort ils demeurérent dans le même desert,

mais chacun en diverses grottes : ils s'y nourrissoient de quelques fruits dont ils mangeoient deux fois par semaine ; ils ne buvoient que de l'eau. Le Samedi & le Dimanche ils se rendoient dans une de ces grottes pour y adorer Dieu ensemble ; & l'on dit qu'ils y recevoient la sainte Eucharistie par la main d'un Ange. Ils vécurent ainsi soixante ans. Un excellent Solitaire nommé Paphnuce, qui avoit été témoin oculaire de ces choses, les raconta, & en dressa une rélation. C'est ce qui se lit de ces quatre Saints dans le Ménologe des Grecs.

Menæ. & Maxim. Cyth. 2. Decemb. Menolog. Sirlet. 3. Decemb.

X I. *Théon.*

Lib. 2. de vitis Patrum c. 6.

Rosvveid. pag. 459.

Théon pour converser plus librement dans le ciel, résolut de ne plus parler aux hommes, & ensevelit sous un silence de trente ans la profonde connoissance qu'il avoit des lettres Egyptiennes, Grecques & Romaines. Il demeuroit dans un petit Ermitage, non loin d'Oxyrinque, & ne mangeoit rien de cuit ; il guérissoit les malades par la bénédiction qu'il leur donnoit en étendant sur eux la main par une fenêtre. Des voleurs étant venus à la porte de sa cellule pour la piller, il les y rendit immobiles par ses priéres, & empêcha neanmoins qu'on ne les fist mourir. Ceux-ci touchez & convertis par cét effet de sa charité, voulurent mieux emploier la vie qu'il leur avoit conservée, & entrérent dans les Monastéres voisins pour y faire pénitence.

CHAPITRE VI.

De saint Pacome, Fondateur du Monastére de Tabenne. De ses disciples, & de sa Regle.

Bien qu'il y ait eu des Religieux dans la haute Thébaïde avant saint Pacome, on doit le regarder comme le Fondateur de l'Ordre monastique dans ce païs-là, parce qu'il le perfectionna & l'étendit beaucoup, & qu'il fut le premier qui unit des Monastéres en congrégation, & qui introduisit cette forme de gouvernement, qui est si avantageuse pour le maintien de l'observance. Saint Pacome naquit dans la Thébaïde. Ses parens qui étoient Paiens, l'aiant mené avec eux pour sacrifier à une fausse divinité, quoi-qu'il ne fût encore qu'un enfant, il en témoigna de l'horreur, & rendit muet le démon qui parloit dans une idole. Etant âgé de vingt ans, il fut enrollé malgré lui pour porter les armes dans la guerre que faisoit le Grand Constantin au Tyran Maxence. Passant par une ville où il y avoit des Chrêtiens, il fut tellement édifié de la charité qu'ils éxercérent envers lui, qu'il fit vœu non seulement d'embrasser la Foi, mais encore de se faire Religieux; & lorsque la volupté flattoit ses sens,

I. *Saint Pacome se fait disciple de S. Palémon Ermite.*

Vita S. Pachomii apud Rosvveid. pag. 111.

Vers l'an 312.

& le poussoit au mal, il y resistoit par le souvenir de la promesse qu'il avoit faite à Dieu. La guerre étant finie il reçût le baptéme dans l'Eglise de Chinobosque, ville de la Thébaïde, & aussi-tôt il alla trouver un saint Ermite nommé Palémon, & le pria d'aggréer qu'il fût son disciple. Palémon lui représenta qu'il ne vivoit que de pain & de sel; qu'il n'usoit point de vin ni d'huile; qu'il dormoit peu, & qu'il gardoit en toutes choses une observance fort dure; & il l'exhorta à se retirer plûtôt dans quelque autre Monastére ou Ermitage. Mais voiant que saint Pacome persistoit dans sa demande, il le revêtit de l'habit de Religieux, ou, comme parlent ses Actes, il le consacra à Dieu en lui donnant l'habit monastique.

Perge magis ad aliud Monasterium, &c. eum suscipiens habitu Monachi consecravit. c. 7.

II. Merveilleuse abstinence de S. Palémon.

Ils vécurent depuis dans une sainte société, subsistant du travail de leurs mains, & ne mangeant d'ordinaire que du pain & du sel. Le jour de Pâques ils y joignoient quelques herbes, & encore saint Palémon s'en abstint une fois par un mouvement de piété: car voiant que saint Pacome avoit mis sur la table des herbes, avec de l'huile & du sel pilé; il se souvint de la Passion de JESUS-CHRIST, & dit en versant des larmes: *Mon Seigneur a été crucifié, & je mangerois de l'huile?* Cette réfléxion fut cause qu'il ne voulut rien d'extraordinaire: de sorte qu'aprés avoir fait le signe de la croix sur le pain & sur le sel, il en mangea, & s'abstint des herbes. Lorsque par compassion pour sa vieillesse on l'exhortoit à modé-

Dominus meus crucifixus est, & ego nunc oleum comedam? *Ibid. pag.* 115. Quæ senex crucis signo, sicut consueverat, benedicens, &c. *Ibid.*

rer l'auſtérité de ſa pénitence, il oppoſoit à cét avis l'éxemple des Martyrs qui ont tant ſouffert, & juſtifioit ainſi la ſainte rigueur qu'il éxérçoit ſur lui-même. Saint Pacome ne travailloit pas avec moins d'ardeur à ſa perfection, & il s'y avança tellement, qu'il devint capable d'en faire leçon aux autres.

III. Fondation du Monaſtére de Tabenne.

Etant à Tabenne, qui étoit un lieu deſert & ſans habitans, une voix du ciel lui ordonna d'y établir un Monaſtére, & un Ange lui apparut, & lui donna une table ſur laquelle étoit écrite la maniére de vie qu'il devoit enſeigner aux Religieux. Il découvrit cette révélation à ſaint Palémon, & enſuite ils allérent bâtir une cellule à Tabenne. Telle fut l'origine du célebre Monaſtére de Tabenne, que l'on place communément dans une Iſle prés de la ville de Syéne : mais il eſt plus probable qu'il étoit plus bas ſur le bord du Nil dans le Diocéſe de Tentyre. Quelque temps aprés ſaint Palémon alla recevoir dans le ciel la récompenſe de ſes vertus. Saint Pacome l'aſſiſta dans ſa derniére maladie, & l'enſevelit. Il fut fort conſolé par une viſite que lui rendit Jean ſon frére aiſné : car non ſeulement Jean le vint voir, mais il ſe joignit à lui, & embraſſa auſſi la vie ſolitaire. Le travail de leurs mains leur fourniſſoit de quoi s'entretenir. Ils donnoient chaque jour aux pauvres ce qu'ils avoient de ſuperflu, & ne ſe mettoient point en peine des beſoins du lendemain. Saint Pacome traitoit ſon corps avec une extréme dureté. Pendant 15. ans il ne ſe coucha point

Il faudroit dire Tabenneſe Ταβεννησος, & non pas Ταβέννη νῆσος, id eſt, Tabenna inſula. Nul des Auteurs du IV. & V. ſiécle, n'a dit que Tabenne fut ſitué dans une Iſle. Voyez Mr. de Valois dans ſes Notes ſur Sozomene page 117.

Syene, ſub qua Tabenna Siotæ. *Pallad. ep. ad Lauſum p.* 706.

Mais les Actes de ſaint Pacome ne donnent point cette idée.

pour prendre de repos. S'il dormoit un peu, c'étoit en se tenant debout dans sa cellule, & sans s'appuier même contre la muraille. Il faisoit de longues priéres les bras étendus en forme de croix. Pour tout habit il ne portoit d'ordinaire qu'un cilice, au lieu que les autres Religieux étoient vêtus de robes ou tuniques de lin. Depuis sa conversion il ne mangea jamais ni de pain, ni d'aucune autre chose que ce fût, autant que son appetit en souhaitoit. Aiant commencé à augmenter les bâtimens de Tabenne pour y recevoir des Religieux, il en fut repris par son frére qui blâma ce travail comme inutile. Il souffrit humblement cette correction; mais d'ailleurs elle lui fit beaucoup de peine, & lui donna un scrupule, dont il fut fort agité, ne sçachant s'il devoit continuer ou abandonner son entreprise. Il se vit de nouveau seul par la mort de son frére, & soûtint de rudes combats que lui livra le démon. Mais il fut fortifié par un Solitaire, nommé Apollon, qui le vint voir, & l'exhorta à demeurer ferme dans la voie du ciel. Apollon lui rendant une autre visite, fut surpris de fiévre à Tabenne, & y mourut.

Jean frere de S. Pachome, se fait Religieux.

IV.

Saint Pacome forme une Communauté de Religieux sous une régle que lui avoit donné un Ange.

Un Ange apparut de nouveau à saint Pacome, & le pressa d'assembler des Religieux, & de leur prescrire les loix qu'il lui avoit données. Ses premiers Disciples furent Psenthesse, Suris, & Obsis. Ils admiroient que le Saint aiant été nourri dans sa jeunesse parmi des Paiens, fût parvenu à un si haut comble de sainteté; & jugeat par là que tout

tout étoit possible, quand l'on étoit soûtenu de la grace, ils ne craignirent point de se soûmettre au joug de la vie monastique. Sa Régle étoit austére, mais sans excés; & tant à l'égard de la quantité du manger, que du temps du dormir, elle accordoit aux Religieux ce qui étoit nécessaire. Il lui vint encore un grand nombre de disciples, comme Pécuse, Corneille, Paul, Pacome, Jean. Nous parlerons ci-aprés de quelques-uns des plus insignes. Il prenoit grand soin de les former à la perfection, & les éxerçoit principalement dans l'humilité & dans l'obéïssance. Il soûtenoit ses exhortations par son éxemple, & ni son âge qui étoit déja assez avancé, ni les soins de la charge de Supérieur, ne l'empêchoient point d'éxécuter ce que la Régle ordonnoit de plus bas & de plus fatiguant. Il travailloit au jardin, il faisoit quelquefois la fonction de Portier, il préparoit à manger, & servoit à table, il assistoit jour & nuit les malades, & agissoit au delà de ses forces. Il eut beaucoup à souffrir de quelques faux fréres qu'il avoit admis dans sa Communauté, & qui portant l'habit de la Religion, étoient bien éloignez d'en avoir les mœurs & l'esprit. La condescendance qu'il eut pour eux, est remarquable, & peut-être sans éxemple. Pour les instruire & les former peu à peu, il leur dressa des régles particuliéres, tant à l'égard de l'oraison, que des autres éxercices, tâchant de leur inspirer ainsi la crainte de Dieu, & de les disposer par ce moien à l'amour saint, qui est le but

Haberent moderatum cibum, vilissimum vestitum, somnum etiam competentê. *Ibid. p. 121.*

Privatas, ac proprias regulas eis orandi atque vivendi tradidit. *Ibid. pag. 126.*

& l'ame de la vie chrêtienne & religieuse; mais sa bonté & ses soins furent inutiles. Ils demeurérent dans leur endurcissement : & enfin ne pouvant plus souffrir ni les bons avis, ni même la présence de saint Pacome, ils abandonnérent le Cloître. La Communauté qu'ils incommodoient, en étant délivrée, eut plus de liberté de s'avancer dans la vertu ; &, comme dit l'original, le bon grain se fortifia, n'étant plus étouffé par l'ivraie. Les bêtes les plus cruelles avoient du respect pour le saint Abbé ; il marchoit sur les serpens, sans en recevoir de mal : lorsqu'il étoit obligé de passer le Nil, bien loin d'en craindre les crocodiles, il en appelloit quelqu'un, & se mettant dessus il s'en servoit comme d'un bateau, & se faisoit porter au lieu où il vouloit aborder.

Ibid.

V. Charité & humilité de S. Pacome.

De pauvres gens de son voisinage qui passoient leur vie à paître des troupeaux, demeurant dans un bourg presque desert, où ils ne pouvoient ni participer aux divins mystéres, ni entendre la lecture de l'Ecriture sainte, qu'on lisoit dans les Eglises d'Orient le Samedi & le Dimanche, le Saint persuada à saint Aprion Evêque de Tentyre, de leur bâtir une Eglise où ils pussent s'assembler, & recevoir les Sacremens ; & dés qu'elle fut bâtie, il alla avec quelques-uns de ses Religieux y lire les Livres saints pour l'instruction du peuple, en attendant que l'on y eût établi un Prêtre pour la desservir. Saint Athanase visitant les Eglises de la Thébaïde, monta par la riviére de Nil jusqu'à

Les Actes de saint Pacome, selon Simeon

Tabenne. L'humilité de saint Pacome éclata dans cette occasion. Il alla véritablement au devant de ce saint Archevêque, avec un grand nombre de Religieux qui chantoient des Hymnes, & des Pseaumes: mais comme il sçavoit que saint Aprion Evêque de Tentyre, avoit parlé fort avantageusement de lui à saint Athanase, il craignit que ce saint Patriarche ne l'ordonnât Prêtre; & pour éviter cét honneur, il se cacha dans la foule des Solitaires qui l'accompagnoient. Cette pieuse adresse lui réüssit, & selon sa prétention il ne fut point distingué des autres.

Metaphraste, portent que le Monastére du Saint étoit du Diocése de Tentyre. Voiez Surius 14. de Mai chap. 26.

VI. Accroissement de l'Ordre de S. Pacome dans la Thébaïde.

Son Monastére de Tabenne étant trop petit pour la grande multitude de ses Religieux, il en envoia une partie dans un nouveau Monastére qu'il bâtit dans le bourg de Pibi. On verra ci-aprés qu'il soûmit à sa Régle les Abbaies de Chinobosquè, & de Mochans, qui avoient été fondées par d'autres personnes. Varus Evêque de Panos, l'aiant invité à le venir trouver, & à établir son Institut dans son Diocése, saint Pacome obéït à ce Prélat, & bâtit des Monastéres prés de Panos. Il y demeura autant qu'il fut besoin pour régler ces nouvelles Communautez, & il en donna la conduite à un de ses disciples nommé Samuël, qui possédoit excellemment le don de l'abstinence, & ne laissoit pas d'être d'une humeur gaie & commode. Pallade témoigne que vers la fin du IV. siécle il y avoit prés de Panos un Monastére de trois cens Religieux, qui

Vita S. Pachom. apud Surium 14. Maii c. 23.

Samuëlem præposuit hilarem virum, & dono frugalitatis eximium. *Ibid. pag. 130.*

Selon Pallade, il semble qu'il n'y avoit prés de Panos qu'un grand Monastére de l'Ordre de Tabenne. Pallad. c. 39. Panos étoit dans la premiére ou basse Thébaïde.

ſuivoient la Régle de ſaint Pacome.

VII. Religieuſes de l'Ordre de Tabenne.

Sa réputation aiant porté ſa ſœur à l'aller viſiter à Tabenne, il en uſa d'une maniére qui fit bien voir, que l'affection qu'il avoit pour elle, étoit toute ſpirituelle, & qu'il pouvoit dire avec l'Apôtre, qu'il ne connoiſſoit plus perſonne ſelon la chair. Aiant appris qu'elle étoit proche le Monaſtére, il lui fit dire par le Portier, *qu'il la prioit de ne pas trouver mauvais s'il ne paroiſſoit point devant elle; qu'il lui devoit ſuffire de ſçavoir qu'il ſe portoit bien: que ſi elle vouloit imiter ſa maniére de vie, il lui feroit bâtir un Monaſtére où elle pourroit attirer par ſon éxemple quantité de perſonnes de ſon ſéxe; mais qu'elle devoit bien éxaminer ſa diſpoſition, avant que de former cette entrepriſe; & qu'au reſte, ſoit qu'elle demeurât dans le ſiécle, ou qu'elle en ſortît, elle devoit être perſuadée, qu'elle n'auroit jamàis de bien ni de repos, que lorſqu'elle s'attacheroit à Dieu, & n'auroit pour but que de lui être agréable.* Cette réponſe affligea d'abord ſa ſœur, & lui fit verſer des larmes; mais un peu aprés, touchée de la grace du ciel, elle réſolut de ſe conſacrer uniquement au ſervice de JESUS-CHRIST, & de marcher ſur les traces de ſon frére. Le ſaint Abbé en étant averti, remercia Dieu de ſa converſion, & lui fit préparer une retraite de l'autre coſté du Nil. Sa ſœur alla s'y établir, & y mena une vie ſi édifiante, & de ſi bonne odeur, que pluſieurs autres perſonnes de ſon ſéxe vinrent ſe ranger ſous ſa diſcipline. Le Saint leur preſcrivit à peu prés la

même forme de vie que gardoient ses Religieux. Il leur donna pour directeur un vieillard nommé Pierre, homme fort mortifié, tres-chaste de corps & d'esprit, & dont les discours étoient assaisonnez du sel de la discrétion & de la sagesse évangélique. Pierre visitoit de temps en temps les servantes de Dieu, & leur expliquoit les Livres sacrez, selon qu'il étoit besoin pour les instruire de leurs devoirs.

VIII. Saint Pacome persuade à ses Religieux de lui substituer Pétrone dans la charge d'Abbé, & meurt saintement.

Saint Pacome avoit grande aversion des erreurs d'Origéne, & deux jours avant que de mourir il recommanda à ses disciples de n'avoir point de commerce avec ceux qui en étoient infectez. Il les avertit aussi de ne point fréquenter les Ariens, ni ceux qui étoient engagez dans le schisme de Meléce. Ensuite, il leur ordonna d'élire en sa présence quelqu'un d'entre eux, qui pût aprés Dieu être le Supérieur de tous les autres, & prendre soin de leurs ames. Il leur marqua néanmoins, qu'il jugeoit Pétrone capable de cét emploi; mais que c'étoit à eux à choisir celui qu'ils croioient leur être le plus propre. Ses Religieux suivirent aussi-tôt l'avis de leur saint Abbé, & donnérent leur suffrage à Pétrone, quoi-qu'il fût absent, & de plus, malade dans le Monastére de Chinobosque. Le Saint pria Dieu pour lui, & l'envoia avertir de son élection, afin qu'il vinst le plûtôt qu'il pourroit à Tabenne. Puis il s'arma du signe de la croix, & voiant avec joie un Ange de lumiére que nôtre Seigneur avoit envoié pour recevoir son ame, il rendit le

Vestrum autem est quod expedit vobis, eligere. *Rosvveid. p. 137.*

Eligite igitur ex vobis fratrem me præsente, qui post Deum præsit omnibus, &c. *Vita S. Pachom. c. 53. Rosvveid. pag. 137. Apud Surium c. 82.*

dernier soûpir entre les bras de ses disciples. On ne convient pas de l'année de sa mort : on peut dire en général qu'elle arriva entre les années 385. & 400. sous le Pontificat de Théophile Patriarche d'Aléxandrie, lorsqu'il y avoit de la contestation en Egypte, touchant la doctrine d'Origéne. Il reste à dire quelque chose de ses successeurs, de ses disciples, & de son observance.

Sigébert met la mort de S. Pacome en l'an 406.

IX. Pétrone & S. Orsiése, Abbez de Tabenne aprés saint Pacome.

Pétrone lui fut substitué dans la charge d'Abbé de Tabenne. Il excelloit dans le don de la Foi, il étoit humble, sage, bien réglé dans ses mœurs, & enfin orné de toutes les qualitez nécessaires pour la conduite des ames ; mais il manquoit de santé. On l'apporta malade à Tabenne, & aprés qu'il eut gouverné quelques jours, il mourut en paix. Il eut pour successeur Orsiése, homme juste, & agréable à Dieu. Nous parlerons ci-aprés d'un traité qu'il composa pour l'instruction des Religieux. Celui qui fit la fonction d'Abbé aprés lui, fut saint Théodore ou Ammon, Supérieur d'environ trois mille Religieux de l'Ordre de Tabenne, ainsi que témoigne l'Auteur du second livre de la Vie des Péres. Comme il n'est point parlé d'Ammon, ni dans les Actes de saint Pacome, ni dans ses Lettres, il y a lieu de douter qu'il ait été un des premiers Péres de l'Ordre, & qu'il ait eu la conduite de Tabenne. Il gouverna peut-être quelque grand Monastére du même Institut, où il fut visité par l'Auteur que nous venons de citer.

Rosweid. pag. 458.

Un des principaux disciples de S. Pacome

a été sans doute le bienheureux Théodore, que les Grecs appellent *le Sanctifié*. Il sortit d'une Maison noble & riche de l'Egypte, ou de la Thébaïde. Ses parens qui étoient Chrêtiens, le firent instruire dans la piété, & dans les lettres. Une des coûtumes de son païs étoit de célébrer fort solennellement un certain jour du mois de Janvier, & de s'y entre-exciter à la joie par des festins. La famille de saint Théodore se préparant à cette réjoüissance, le Saint qui n'avoit que quatorze ans, se mit à penser à ce qu'il devoit faire; & regardant la chose dans la lumiére de la Foi, il dit à lui-même : « Malheureux Théodore, que te servira d'être grand & heureux en cette vie, si tu ne l'es pas en l'autre ? On ne posséde point ensemble ces deux sortes d'avantages; nul ne passera des délices dans les délices : si tu veux obtenir le bonheur du ciel, il faut renoncer à ces plaisirs passagers de la terre. » Ces pieux sentimens s'imprimant de plus en plus dans son cœur, il se retira dans une des chambres de la maison, & se mit à verser des larmes en la présence de Dieu. L'heure du repas étant venuë, sa mere l'alla chercher; & surprise de le voir tout triste, elle lui demanda quel étoit le sujet de ce chagrin, & le pressa de se venir mettre à table : mais elle ne pût rien gagner sur son esprit. Théodore continua ses études pendant deux ans, & autant qu'il lui fut possible, s'éxerça à la mortification, jeûnant souvent, & s'abstenant des viandes délicates. Il résolut ensuite d'entrer dans un

X.
Saint Théodore se fait Religieux à Tabenne.

Theodorus ὁ ἡγιασμένος sanctificatus. *Græc. Men* 15. *Maii*, & *Rosvv. pag.* 124. & 143. 8. *Idus Januar.*

C'étoit le jour de l'Epiphanie ou des Rois.

Quid tibi proderit, infelix Theodore, &c. pag. 124.

Quatenus Monasterium expeteret, sanctæque se Regulæ manciparet. *Ibid. pag.* 125.

Cloître, & de se soûmettre au joug d'*une sainte Régle*. D'abord il se retira parmi des Solitaires de grande vertu, & qui avoient coûtume tous les soirs de conférer ensemble des divines Ecritures. Assistant un jour à une de ces conférences, il entendit louër saint Pacome, & aussi-tost il conçût le desir de s'assujétir à sa discipline. Quelques jours aprés, Pécuse Religieux de Tabenne vint voir ces Solitaires, & apprit le dessein du jeune Théodore, qui le pria instamment de le mener avec lui à son Monastére. Pécuse y consentit, Théodore le suivit à Tabenne, & y fut admis dans la Communauté par saint Pacome. Il s'y distingua par son ardeur à s'avancer dans la vertu, & il devint l'éxemple & la consolation des autres Religieux.

XI.

Il ne veut voir sa mére, & ce refus porte cette femme à demeurer parmi les Religieuses de Tabenne.

Sa mére cependant apprit qu'il étoit à Tabenne, & comme sans doute il l'avoit quittée sans lui en demander permission, elle obtint des lettres de quelques Evêques, qui ordonnoient à saint Pacome de lui rendre son fils, & alla au Monastére des Religieuses de Tabenne qui la reçûrent dans leur Cloître. Ensuite elle envoia les lettres à saint Pacome, le priant d'agréer qu'elle pût voir son fils. Le saint Abbé aiant lû ces lettres, fit appeller Théodore, & lui dit que sa mére souhaitoit de le voir, & qu'il faloit qu'il la vît, tant pour lui donner cette consolation, que pour déférer aux ordres de quelques Evêques qui lui avoient fait l'honneur de lui écrire sur ce sujet. Cette occasion ne fut pas une petite épreuve pour Théo-

dore, & la maniére dont il s'en tira, fit voir qu'il avoit beaucoup d'intelligence, & un grand fond de vertu. Il répondit au saint Abbé, qu'il étoit tout disposé à faire ce qui lui plairoit; mais qu'il le supplioit auparavant de l'assurer, que nôtre Seigneur au jour du Jugement, approuveroit qu'il eût ainsi été voir sa mére, aprés qu'il l'avoit abandonnée, selon le conseil de l'Evangile; & de lui dire encore si la foiblesse qu'il témoigneroit en cédant ainsi aux desirs d'une mére, n'offenseroit pas tant de saints Religieux qui étoient devenus ses fréres par la société de la vie monastique. Le saint Abbé lui repartit, qu'il ne prétendoit point lui commander d'aller voir sa mére, qu'il en usât comme il jugeroit le plus à propos pour son avancement spirituel, & qu'il lui avoüoit, que selon les maximes de la perfection, les Religieux ne devoient pas rechercher les entretiens inutiles des gens du siécle, mais se plaire en la conversation de ceux avec qui ils se sont liez dans le dessein de servir Dieu. Le parti que prit Théodore, fut de n'aller point voir sa mére, laquelle vrai-semblablement étoit veuve; & elle profita de la dureté apparente qu'eut pour elle son fils. Car se voiant dans un Cloître, elle résolut d'y demeurer, tant par l'espérance que Dieu lui donneroit quelque occasion de voir du moins son fils, lorsqu'il sortiroit mêlé parmi d'autres Religieux, que parce qu'elle crût qu'il étoit avantageux à son salut de vivre avec des Religieuses d'une piété éxemplaire.

Ibid. c. 31.

XII. Habileté & intelligence de saint Théodore dans les choses spirituelles.

14. Maii apud Surium c. 53.

Théodore continua de se bien acquiter des devoirs de son état, & fut tres-cher à saint Pacome, qui prit soin de l'éxercer dans l'humilité & l'obéïssance. Les Religieux étant un jour assemblez pour conférer des choses spirituelles, & entendre les instructions de leur saint Abbé, ce Saint commanda à Théodore de dire son avis sur ce qu'on avoit proposé. Ce Religieux qui n'avoit que vingt ans, obéït, & commença à traiter le sujet dont il étoit question. Comme ce n'étoit pas l'usage que les jeunes Religieux parlassent ainsi dans les conférences, quelques vieillards en furent choquez, & sans attendre la fin du discours de Théodore, ils sortirent brusquement de l'assemblée, & se retirérent dans leurs cellules. Théodore continua cependant de parler, & dit de si bonnes choses, que saint Pacome en fut édifié. Mais le saint Abbé reprit les vieillards, blâma leur chagrin, comme venant d'orgueil & d'un mauvais zéle, & les avertit d'en faire pénitence. Théodore accompagna saint Pacome dans son voiage de Panos ; & comme un Philosophe de la ville voulut par curiosité entretenir saint Pacome, ou quelques-uns de ses disciples, le Saint envoia vers lui Corneille & Théodore, leur recommandant de répondre sagement aux questions qu'il leur feroit. Aprés quelques civilitez le Philosophe leur demanda, s'ils pourroient bien dire qui étoient trois personnes dont l'une étoit morte, quoi-qu'elle ne fût pas née ; l'autre étoit née, & toutefois n'étoit

Quis non natus mortuus est? quis rursum natus à morte subtractus est? quis autem cùm sit mortuus, non est fœtore corruptus? *Rosweid. p. 131.*

pas morte ; & la troisiéme étoit morte sans souffrir de corruption. Théodore lui répondit que la premiére étoit Adam ; la seconde Enoch ; & la troisiéme la femme de Loth : & aprés l'avoir surpris par sa promptitude à décider ses questions, il l'exhorta de ne point consumer son esprit & son temps dans les sciences humaines, qui ne l'éxemteroient pas de la mort, mais d'embrasser la Foi pour obtenir la vie éternelle. Ce saint Religieux étant fort travaillé d'un mal de teste, saint Pacome lui dit pour le consoler, qu'il n'arrivoit rien à l'homme que par la permission de Dieu, & que s'il y avoit du mérite à pratiquer l'abstinence, & à persévérer dans la priére, il y en avoit encore plus à être patient dans les maladies.

XIII. *Silvain, & Zachée, Religieux de Tabenne.*

Le bienheureux Silvain avoit été Comédien, & passa du Theatre dans le Cloître. Aiant fait profession de l'état Religieux à Tabenne, il vécut d'abord dans une grande négligence, & donna même du scandale, de sorte que toute la Communauté fut d'avis de le chasser : mais saint Pacome s'y opposa, esperant qu'à la fin il se corrigeroit de ses defauts ; & son espérance ne fut pas vaine. Silvain se corrigea en effet, & répara ses fautes par son humilité & par ses larmes. Aprés une pénitence de huit ans Dieu le retira du monde, & le saint Abbé vit monter son ame au ciel. Il eut aussi une semblable révélation qui l'assura de la gloire d'un Religieux de Chinobosque. Un autre Solitaire de Tabenne nommé Zachée, se rendit par sa vertu

l'éxemple & l'admiration de ceux de Tabenne. Quoi-que malade il ne vivoit que de pain & de sel, & s'occupoit à faire des nattes de jonc. Il assistoit éxactement à l'Office, & avoit tellement le don de consoler les autres, que saint Pacome lui envoioit ceux qui avoient des peines d'esprit, afin qu'ils reçûssent de lui quelque soulagement.

Ibid. pag. 137.

Apud Surium 14. Maii c. 95.

Outre ce Zachée, Metaphraste parle encore d'un saint Tachée, que saint Pacome établit OEconome ou Célerier de Tabenne, aprés avoir privé de cét office un aûtre Moine, pour le punir, de ce que vendant quelques ouvrages des Religieux, il en avoit reçû un plus grand prix qu'ils n'avoient été estimez dans le Monastére.

XIV. Les Abbaies de Chinobosque & de Mochans entrent dans l'Ordre de Tabenne.

Eponychus præfectus Monasterii antiquissimorum fratrum & perfectorum. *Vita S. Pachom. apud Surium c. 43. & seqq.*

Les Abbaies de Tabenne & de Pibi que le Saint avoit bâties, étant peuplées d'un grand nombre de Religieux célébres par la pureté de leur observance, le vénerable Eponyche Abbé de Chinobosque, offrit à saint Pacome son Monastére, & le pria de l'unir à celui de Tabenne. Ce Monastére de Chinobosque n'avoit pas néanmoins besoin de réforme : car il étoit habité par des Religieux tres-anciens, (*soit d'âge, ou eu égard à l'antiquité de leurs Monastéres*) & tres-avancez dans la perfection. Saint Pacome déférant à leur priére, y alla avec quelques-uns de ses disciples, & y établit sa Régle. Il en usa de même à l'égard des Religieux du Monastére de Mochans *, qui le priérent de vouloir être leur Supérieur, & de leur enseigner son observance.

* Ou de *Muchons.*

Parmi les Religieux de cette Maison, il y en avoit un admirable en vertu, nommé Jonas. Il étoit revêtu d'une tunique de peaux de mouton, & portoit cét habit hiver & été. Mais lorsqu'il alloit recevoir la sainte Eucharistie, il mettoit pardessus une robe de lin, dont il se servit 85. ans à cét usage sans la salir. Pendant ces 85. ans il fut emploié à cultiver le jardin, & n'en goûta jamais des fruits, quoi-que les Religieux, les hôtes, & les personnes de dehors en prissent tant qu'il leur plaisoit. Il ne mangea jamais rien de cuit. Sa nourriture étoit des herbes cruës trempées dans du vinaigre. Il travailloit toûjours, & la nuit ne prenoit qu'un peu de repos sur une chaise. Saint Pacome faisant un jour la visite dans ce Monastére, apperçût le démon sur un grand figuier qui portoit d'excellens fruits, & dit à saint Jonas qu'il le faloit couper, parce que c'étoit un sujet de chûte & de péché aux jeunes Religieux qui y cueilloient souvent du fruit, quand ils le pouvoient faire en secret. Le saint Jardinier ne se hasta pas de le couper, représentant qu'il donnoit bien du fruit au Monastére : mais la sentence du saint Abbé eut son effet, & la nuit suivante l'arbre deisécha sur sa racine.

XV. Saint Jonas.

Saint Pacome aiant fait bâtir une petite Eglise à Mochans, la trouva belle, & ressentit quelque joie d'avoir réussi dans son dessein : mais aussi-tôt faisant réfléxion qu'il ne faut pas que les hommes spirituels ad-

XVI. Action & parole remarquable de saint Pacome.

mirent ce qu'ils font, ni qu'ils prennent plaisir à la beauté des bâtimens, il défigura en quelque sorte cette Eglise, & la mit en état de ne paroître plus si agréable. Il en prit encore sujet de dire à ses disciples, que lorsque l'on fait quelque ouvrage, il faut y joindre la priére, afin qu'il soit entiérement à Dieu, & prendre garde que l'ame ébloüie de la loüange qu'on lui donne d'y avoir bien suivi les régles de l'art, ne tombe dans la vanité, & ne devienne la proie du démon. Corneille Religieux de Tabenne servit Dieu dés son enfance, & étant avancé en âge fut fait Abbé de Mochans. Syrus aussi disciple de saint Pacome gouverna un autre Monastére nommé Cenum ou Chnum, & vécut plus de cent dix ans. Le plus grand Monastére de l'Ordre de Tabenne étoit celui que les Egyptiens appelloient Baum; mais l'on ne sçait point où il étoit situé. Peut-être ne ne le faut-il pas distinguer de Tabenne, ou qu'il étoit le même que celui de Pibi.

Ne mens ipsa propter laudem artis, fiat præda diaboli. Ibid. apud Surium c. 46.

XVII. *Régle de S. Pacome.*

La Régle donnée par un Ange à saint Pacome, se trouve dans ses Actes qui ont été fidellement écrits par un Auteur presque contemporain. Celle qui porte le nom de ce saint Abbé, & qui est dans le Recueil des Régles d'Orient, est beaucoup plus ample, & semble avoir été dressée à plusieurs reprises. On a aussi quelques lettres du Saint, dont il y en a deux adressées à l'Abbé Corneille, une à l'Abbé Syrus, & deux autres à Syrus & à Jean, Prieur d'une Maison du Monastére de Chnum. Ses lettres ne pouvoient pas être en-

Rosweid. pag. 140.

tenduës de tous : car le Saint s'y sert de lettres Grecques pour désigner ou une Maison entiére de ses Moines, ou quelques particuliers. Les Monastéres de Tabenne étoient chacun sous la conduite d'un Pére, ou d'un Abbé, qui avoit sous lui un Officier appellé Second, pour le soulager, & partager avec lui les soins du gouvernement. Ils étoient divisez en plusieurs Maisons, qui avoient chacune leur Prieur : chaque Maison contenoit plusieurs chambres ou cellules, & chaque cellule servoit de retraite à trois Religieux. Trois ou quatre Maisons formoient une Tribu. Il y avoit de grands Monastéres composez de 30. ou 40. Maisons, & dont chaque Maison étoit remplie d'environ 40. Religieux ; de sorte que toute la Communauté étoit du moins de 1200. Religieux. Mais Pallade témoigne qu'il y avoit d'autres Monastéres qui n'étoient pas habitez de plus de 200. ou 300. personnes. Suivant la Régle de l'Ange chaque Bande ou Maison de Religieux devoit être marquée par une lettre de l'Alphabet des Grecs. On mettoit d'ordinaire dans la même Maison les Religieux qui travailloient aux mêmes ouvrages. Ceux de chaque Maison y faisoient tous les jours les priéres en commun, & deux ou trois fois la semaine y entendoient le Catéchisme, ou le discours de piété que faisoit le Prieur. Mais le Samedi & le Dimanche tous les Religieux de ces différentes Maisons s'assembloient dans l'Eglise du Monastére, & communioient chacun selon le rang

Vide Menardi notas ad Concord. Regul. pag. 165.

Le Prieur de chaque Maison avoit aussi un Second ou Soûprieur.

Codex Regul. Holsten. p. 47. 71. 73.

Pallad. c. 34. Rosvveid. pag. 737.

de ſa réception dans la profeſſion Religieuſe. Ils étoient vêtus d'une tunique de lin, & portoient auſſi un manteau ou froc blanc, de poil de chévre, avec un capuce ſéparé du froc : chaque capuce avoit la marque du Monaſtére, & de la Maiſon où demeuroit le Religieux. Pallade ajoûte que l'on y mettoit auſſi une croix de couleur de pourpre. Lorſqu'ils alloient recevoir la ſainte Communion, ils oſtoient leur froc & leur ceinture. Il n'étoit point permis à un Religieux de rien ajoûter à ſon habit par forme d'ornement. Saint Pacome faiſant la viſite dans un Monaſtére de ſon Ordre, empêcha qu'on ne rendît les honneurs funébres à un Religieux qui avoit eu plus de ſoin d'être vêtu proprement, que de bien garder ſa Régle, & il fit brûler ſes habits. Les Religieuſes étoient vêtuës comme les Religieux, excepté qu'elles n'avoient pas de manteau ou de froc. On leur coupoit les cheveux, & elles portoient auſſi le capuce. Tous les Anciens qui ont parlé de la diſcipline des Moines de Tabenne, les repréſentent comme des perſonnes fort ſobres, & qui ſe mortifioient par une rigoureuſe abſtinence ; toutefois inégalement, & autant que le permettoit leur âge, leur engagement au travail, leurs forces, & même les grandes chaleurs du païs. Il n'y avoit pourtant que deux jours de la ſemaine, ſçavoir le Mercredi & le Vendredi, auſquels tous fuſſent obligez de jeûner. Ils prenoient tous leur repas dans un Refectoir, excepté ceux qui pratiquant d'ordinaire

C'étoit une marque d'humilité que de quitter la ceinture.

Vide Bivarium de Monach. veteri tom. 1. pag. 875. c. 34. Rosweid. pag. 829.

Pallad. cap. 41.

Tabennensii ingentis abstinentiæ viri.... ſedent ad menſam, contingentes magis quàm ſumentes cibos. *l. 2. de Vitis Patrum c. 3. Rosweid. pag. 458. & 506.*

naire une abstinence plus austére que celle du commun, mangeoient dans leurs cellules, & ne se nourrissoient que de pain, de sel & d'eau. Ils gardoient un profond silence pendant le repas. Nul ne buvoit de vin, s'il n'étoit malade. Durant le saint temps de Carême ils ne mangeoient rien de cuit. Ils ne sortoient point seuls hors du Monastére, mais deux ou plusieurs ensemble; & pendant leurs voiages ils observoient l'abstinence, & ne mangeoient que des chôses dont l'usage étoit permis dans leur Refectoir. On loue encore, & on reléve fort la parfaite obéïssance qu'ils rendoient à leurs Supérieurs, leur pauvreté à l'égard des meubles de leurs cellules, & la maniére toute édifiante dont ils converſoient ensemble: car dans leurs entretiens ils ne parloient que de l'Ecriture sainte. On recevoit des enfans dans leurs Monastéres, & on les instruisoit dans la piété. Tous les Religieux lisoient l'Ecriture, & du moins le Pseautier & le Nouveau Testament; & c'est pourquoi on obligeoit les plus grossiers, & les moins propres à l'étude, d'apprendre à lire, & on leur donnoit pour cét effet un maître. Ils éxerçoient l'hospitalité même envers les femmes, & avoient un appartement séparé pour les recevoir. Lorsque des Religieux qui n'étoient pas de leur Institut, venoient les voir, ils ne les recevoient point, ni ne leur donnoient point à manger dans leur Monastére, mais dans un logis qui étoit au dehors: & Denys Prêtre, & OEconome de l'Eglise de

Etiam nolens legere compellatur.

Tentyre, qui d'ailleurs avoit beaucoup de respect & d'amitié pour saint Pacome, improuvant cette discipline comme opposée à la charité, le Saint lui fit connoître qu'il en usoit de la sorte à cause des Novices & des jeunes Religieux, à qui la veuë & la frequentation de ces sortes d'hôtes ne seroit pas avantageuse. Aussi ce point d'observance étoit prescrit formellement dans la Régle de l'Ange.

XVIII. Société & Congrégation des Monastéres de saint Pacome.

** Vide Henr. Valesii notas in Sozom. pag. 117.*

Les Abbez sont appellez Principes ceu Patres Monasteriorum. *Cod. Regular. pag. 61. 62.*

Disponuntur Monasteriorum capita, dispensatores, præpositi, ministri, prout necessitas postularit. *Cod. Regul. Holsten. pag. 34. 59. 62.*

Les Religieux qui vivoient sous la Régle de saint Pacome, formoient ainsi un Institut & un Ordre séparé. Tous leurs Monastéres étoient unis ensemble, & * composoient une espéce de Congrégation. On a vû ci-devant que saint Pacome faisoit la visite dans les Monastéres de sa dépendance. Tous les Religieux de son Ordre se rendoient à Pasques au Monastére de Baum, & y célébroient cette grande Fête. Environ quatre mois aprés, le Saint y tenoit un Chapitre général, composé de tous les Principaux ou Abbez des Monastéres, & des Prieurs des Maisons. On s'y entre-pardonnoit les fautes que l'on pouvoit avoir commises les uns contre les autres; & l'on y établissoit des Chefs, (ou Abbez) des OEconomes, des Prieurs, & d'autres Officiers des Monastéres, selon qu'il en étoit besoin. La cinquiéme & la septiéme lettre de saint Pacome ont pour sujet la convocation de ces deux assemblées. Aprés la mort du saint Abbé quelques Religieux aiant quitté leur Monastére, ou quelques Monastéres s'étant séparez du corps de la

Congrégation, saint Théodore leur écrivit trois lettres pour les exhorter à demeurer fermes dans leur vocation, & à rentrer dans la société, ainsi que dit Gennadius. De ces trois lettres il ne s'en trouve plus qu'une qui regarde l'assemblée de Pasques. Le Saint y fait mention des Catéchumenes des Monastéres, qui devoient estre baptizez la veille de cette Fête, & recevoir ensuite le Corps & le Sang de Jesus-Christ. Au reste, cette discipline de l'Ordre de Tabenne, & cét usage de s'assembler ainsi deux fois par an, subsistoit encore, lorsque saint Jérôme traduisit en Latin la Régle de saint Pacome, comme l'on peut voir par la préface de sa traduction. S'il ne s'est point glissé quelque erreur dans le texte de cette préface, il se trouvoit prés de cinquante mille Religieux dans cette assemblée de Pasques qui se tenoit à Baum. On croira si l'on veut qu'au lieu de cinquante mille, il faut lire cinq mille, suivant Palladius, qui témoigne qu'il y avoit bien sept mille Religieux dans l'Ordre de Tabenne. Car il est certain que tous ne se trouvoient pas à Baum, & qu'il en demeuroit dans les Monastéres pour les garder. Mais ce nombre de sept mille n'est pas assez grand pour répondre à l'idée que donnent les Anciens de la multitude des disciples de saint Pacome, qu'ils appellent infinie, & qui auroit été moins nombreuse que celles des Religieux qui vivoient sous la direction de Sérapion l'Arsénoïte.

Catechumeni qui sunt in Monasteriis, &c. ut possint stinere sanguinem & corpus Domini, &c. de quo etiam cogitasse terroris est. *pag. 66.*

Quinquaginta millia fermè. *Ibid. pag. 34.* *L'ancien manuscrit de l'Abbaie de Cardaigne en Espagne, dit le même.*

Bivar. de veter. Monach. tom. 1. pag. 194.

Pallad. c. 38.

Patet infinitæ multitudinis. *l. 3. de Vitis Patrum n. 34. pag. 504.*

Le Traité spirituel qui a pour titre, *la*



XIX. *Doctrine ou Exhortation de saint Orsiése.*

Doctrine de saint Orsiése, n'est autre chose qu'une instruction pour les Religieux qu'il exhorte à s'acquiter des devoirs de leur état, & à garder éxactement la Régle de saint Pacome. Entre les loüanges dont il honore la mémoire de ce saint Abbé, il assure que c'est lui qui a le premier institué des Communautez de Religieux; & cét éloge (que luî donne aussi saint Théodore) se peut accorder avec la vérité de l'histoire. Car saint Antoine n'avoit proprement établi que des sociétez d'Ermites; mais saint Pacome semble avoir formé le premier une parfaite Communauté de Cénobites & de Religieux conventuels, dont la liaison étoit beaucoup plus étroite que celle de ces Solitaires qui étoient sortis de l'école de saint Antoine.

(Pachomius) Pater qui primus instituit Cœnobia. *Cod. Regular. Holsten. pag. 71.*

Apostolus & Pater noster à quo Cœnobiorum vita fundata est. *Ibid. pag. 66.*

XX. *Saint Pacome ne permettoit point à ses Religieux de recevoir les Ordres.*

L'humilité de saint Pacome ne lui permit pas de recevoir les Ordres sacrez, quoique saint Aprion Evêque de Tentyre l'en jugeât tres-digne; & il ne souffroit point non plus, que ses disciples en fissent les fonctions. Il admettoit toutefois dans son Monastére les Ecclésiastiques qui s'y présentoient pour être Religieux, & il leur faisoit rendre l'honneur dû à leur caractére. Il observoit cette conduite pour empêcher, autant qu'il lui étoit possible, que nul de ses disciples ne fût tenté du desir inquiet & ambitieux du Sacerdoce, & qu'il ne s'élevât parmi eux des contestations & des jalousies, s'il permettoit à quelques-uns de recevoir les Ordres, ou d'en éxercer le ministére, à l'exclusion des autres. Il avoit néanmoins

Non patiebatur inter eos esse quempiam qui Clericatûs officio fungeretur. *Vitæ S. Pachomii c. 24. Rosvveid. pag. 121.*

beaucoup de respect pour les Religieux qui étoient dans le Sacerdoce ; & non seulement il agréoit qu'ils en vinssent faire les fonctions dans ses Monastéres, mais il les préféroit aux Prêtres qui n'étoient pas de la profession monastique. S'il n'en pouvoit trouver de cette profession, il invitoit quelque Prêtre des Eglises voisines à venir célébrer le saint Sacrifice dans le Monastére. Mais dans la suite du temps cette discipline parut incommode, & produisit de fâcheux inconvéniens. Car les Religieux de l'Ordre de Tabenne appellant ainsi des Prêtres de dehors pour célébrer les divins mystéres dans leurs Cloîtres ; ces Prêtres se mirent comme en possession d'y aller d'eux-mêmes pour y offrir le saint Sacrifice. Il en venoit quelquefois qui étant mariez depuis peu, s'étoient fait ordonner Prêtres sans éxamen & sans approbation, ou qui aiant été chassez des Monastéres, à cause de leurs déréglemens, avoient reçû par surprise le caractére du Sacerdoce, & alloient ensuite célébrer le Sacrifice dans ces mêmes Monastéres. De sorte qu'ils donnoient du scandale à des Religieux qui ne vouloient point assister à leur Messe, ni recevoir d'eux la sainte Communion. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de saint Cyrille d'Aléxandrie, qui témoigne aux Evêques de Libye & de Pentapole, que les Abbez de la Thébaïde, dont il estime beaucoup la régularité & l'observance, s'étoient plaints à lui de ce desordre, & les avertit de se donner de garde de semblables surprises.

Tom. 5. Operum S. Cyrill part. 2. pag. 211.

Au moins par ces Abbez de la Thébaïde il est vrai-semblable qu'on doit entendre ceux de l'Ordre de Tabenne ; car dans les autres Monastéres de l'une & de l'autre Thébaïde qui n'étoient pas de cét Institut, il y avoit des Prêtres, comme il paroît par l'éxemple des Monastéres d'Isidore, d'Euloge, de Dioscore, de Copres, dons nous avons parlé ; & même par les Actes de saint Pacome, qui conseilla à un Abbé de son voisinage, qui étoit Prêtre, de permettre à un de ses Religieux de recevoir les Ordres, quoi-que selon la maxime générale il y eût d'autant plus de sujet de l'en exclure, qu'il recherchoit lui-même cét honneur. Mais saint Pacome jugea prudemment que la Cléricature, bien loin de le porter au relâchement, lui seroit un motif de s'acquitter plus éxactement des devoirs de la profession monastique. Au reste, cette discipline de saint Pacome qui éloignoit ainsi ses Religieux du ministére des Autels, n'est point prescrite par sa Régle : elle n'étoit pas non plus sans quelque exception, puisqu'il se trouve que saint Théodore, qui fut son disciple dés l'âge de XIV. ans, a eu le caractére de la Prêtrise. Les Actes de saint Pacome ne le disent pas, mais ce fait est attesté par Gennadius. Il y a eu aussi des Evêques de l'Ordre de Tabenne, comme saint Nonne, Timothée Salophaciole, Jean Tabennésiote, &c.

Rosvvid. ib. pag. 127.

Theodorus Presbyter successor gratiæ & præpositura supradicti Abbatis Pachomii. *Gennad. de Script. c. 8.*

XXI. Saint Pitirom Anachoréte.

Vers la fin du quatriéme siécle le Monastére de Tabenne étoit habité par quatorze cens Religieux, & celui des Filles qui étoit

à l'autre bord du Nil, servoit de retraite à quatre cens Religieuses. Un Prêtre accompagné d'un Diacre alloit tous les Dimanches célébrer les divins mystéres dans la Chapelle de ces servantes de Dieu. Il y en avoit une entre elles qui étoit tres-vertueuse, mais qui par une conduite extraordinaire, & qui ne doit pas être imitée, faisoit la folle. Au lieu de capuce elle avoit un morceau de drap autour de la tête, elle servoit à la cuisine, & y faisoit les plus bas offices, elle souffroit patiemment toutes sortes d'injures, elle ne se mettoit jamais à table, mais ramassant avec une éponge toutes les miettes de pain qui en tomboient, elle en faisoit son repas. Son mérite fut reconnu de cette sorte. Saint Pitirom ou Pyoter, Anachoréte du Mont de Porphyrit, étant dans sa cellule, un Ange lui apparut, & lui dit qu'il ne devoit pas se plaire en lui-même, ni se croire fort parfait, puisque tout renfermé & tout seul qu'il étoit, il permettoit à son esprit de se promener par tout le monde, & prenoit ainsi quelque divertissement; mais qu'il allât à Tabenne, & qu'il verroit une fille toute couronnée de grace, une admirable fille qui le surpassoit de beaucoup en vertu, & qui bien que toûjours occupée à servir un grand nombre d'autres personnes, qui l'outrageoient par un continuel mépris, avoit toûjours le cœur attaché à Dieu. Le Saint obéït à l'Ange, & s'étant transporté à Tabenne, pria qu'on lui fist voir les Religieuses. Comme c'étoit un Solitaire

Pallad. c. 41. Apud Rosvv. pag. 738.

vénérable par sa vieillesse, & d'une sainteté reconnuë, l'Abbé de Tabenne ne fit point de difficulté de lui accorder ce qu'il demandoit. Toute la Communauté des Filles parut devant lui, à la reserve de cette prétenduë folle. Ne voiant point celle que l'Ange lui avoit marquée, il dit qu'il en manquoit une, & pria qu'on l'appellât aussi. On fit donc venir cette folle; & dés que le Saint l'apperçût, il se mit à genoux, & lui demanda sa bénédiction. Elle se prosterna réciproquement devant le Saint, & le pria de la bénir. Les Religieuses furent bien surprises, & changérent en respect le mépris qu'elles avoient eu jusqu'alors pour cette humble Sœur. Mais celle-ci ne pouvant souffrir l'honneur qu'on lui rendoit, sortit sécrétement du Cloître, & alla chercher une retraite où elle pût demeurer inconnuë. Pallade rapporte cét événement, & Pélage en autorise le récit par le témoignage de saint Basile. Au reste, l'Institut de saint Pacome n'a pas seulement fleuri dans la Thébaïde & l'Egypte, il s'étendit aussi dans d'autres Provinces : il subsistoit encore à Constantinople dans le XII. siécle, & l'on voioit alors dans cette ville Impériale un Monastére de cinq cens Religieux qui gardoient la Régle de saint Pacome.

Narravit sanctus Basilius Episcopus, &c. Pelag. libell. 18. n. 19. pag. 639.

Spicileg. Luc. Acher. Com. 13. pag. 114.

XXII. Paul Ermite de Porphyrien.

Un des plus remarquables sentimens des Péres d'Egypte, est qu'un Religieux qui travaille, n'est tenté que par un démon; au lieu que celui qui ne travaille pas, en a une infinité qui lui font la guerre. Cassien pour faire

voir l'importance de cette maxime, & avec quel soin on doit fuïr l'oisiveté, propose en exemple un excellent Anachoréte nommé Paul, qui demeuroit dans ce desert de Porphyrion, dont nous venons de parler. Paul y vivoit des fruits d'un palmier, & des herbes d'un petit jardin. Pour s'occuper il ne laissoit pas de faire quelques petits ouvrages ; & parce qu'il étoit trop éloigné des villes pour les aller vendre, il les brûloit à la fin de l'année. Ce desert de Porphyrion étoit en Egypte, ou dans la Thébaïde. Nous suivons ici cette derniére conjecture, supposant qu'il n'étoit autre que le Mont de Porphyrit, situé entre le Nil & la Mer Rouge.

Cassian Instit. l. 10. c. 24.

Ou bien il faisoit un grand amas de feuilles de palmier, & les brûloit : car le texte de Cassien se peut aussi expliquer de la sorte.

CHAPITRE VII.

De sainte Euphrasie, & de sainte Talide, Religieuses.

I. Sainte Euphrasie.

De toutes les Religieuses de la Thébaïde, dont on a conservé la mémoire, la plus illustre est sainte Euphrasie. Elle naquit dans le IV. siécle, du temps du Grand Théodose. Son pére s'appelloit Antigone, & sa mére Euphrasie. Ils avoient tous deux l'honneur d'être du sang & de la famille de l'Empereur, qui leur témoignoit aussi beaucoup d'affection. Antigone étoit Sénateur, & gouvernoit la Province de Lycie. Mais s'ils étoient grands selon le monde par l'avantage de leur naissance &

de leurs richesses, ils l'étoient encore plus devant Dieu par leur insigne piété. Ils travailloient à leur salut avec une commune ardeur. Ils emploioient leurs biens en des œuvres de charité, & aprés avoir été un an ensemble ils gardérent la continence. Dieu aiant retiré du monde Antigone, quoi-que sainte Euphrasie fût encore dans l'enfance, on la promit en mariage à une personne de qualité, qui pour ne pas tant attendre, voulut épouser la mére, & interposa pour cét effet l'autorité de l'Impératrice. Mais la pieuse veuve prévint son dessein, & se retira sécrétement en Egypte, & de là dans la basse Thébaïde, où elle avoit quelques terres. Etant en ce païs-là, elle continua à servir Dieu avec une extréme ferveur. Elle répandoit ses libéralitez dans les Monastéres, & dans les autres lieux de piété, & jeûnoit d'une maniére tres-rigoureuse. Entre les saintes Communautez de la Province, il y en avoit une composée de plus de cent Religieuses qui vivoient dans une admirable perfection. Non seulement elles s'étoient interdit l'usage de la chair, mais elles ne buvoient point de vin, & s'abstenoient aussi de toutes sortes de fruits. Quelques-unes étoient deux ou trois jours sans manger. Elles n'avoient point d'autre lit qu'un cilice étendu sur la terre. Lorsqu'elles étoient attaquées par quelque tentation, elles la découvroient à leur Abbesse pour être secouruës de ses avis & de ses priéres. Bien loin de craindre les maladies, elles les recevoient comme une

Rosw. pag. 351. Bolland. 13. Mart.

Les Grecs disent sainte Eupraxie.

Il y en avoit 130. selon l'Interpréte Latin, ou 104. comme disent les Menées des Grecs.

insigne faveur du ciel. Elles gardoient une éxacte clôture, & nulle ne sortoit du Monastére. Leur desintéressement ne cédoit en rien à leurs autres vertus. La veuve Euphrasie voulant leur donner de l'argent, elles la remerciérent de sa bonne volonté, & acceptérent seulement du parfum, & d'autres petits présens pour l'usage de l'Oratoire. Y aiant un jour mené la jeune Euphrasie, cette sainte fille fut inspirée de s'y consacrer au service de Dieu, & sa mére y consentit. Ses Actes parlent d'une image de Jesus-Christ, devant laquelle la Sainte fit son vœu. On la revêtit donc de l'habit de la Religion, & elle le reçût de son Epoux céleste, comme un gage de sa protection & de son amour. Sa mére étant preste de mourir, lui recommanda de donner quelques terres & quelque argent au Monastére, afin que Dieu éxerçât sa miséricorde envers elle, & envers son mari Antigone; de remplir éxactement les devoirs de sa profession, & de servir humblement ses Sœurs, sans prétendre qu'elles la servissent, sous prétexte qu'elle étoit de sang Roial. La vocation de la Sainte fut fortement éprouvée par les sollicitations de celui à qui on l'avoit promise en mariage, appuiées même d'une lettre de l'Empereur, qui l'invitoit à rentrer dans le siécle. Mais elle conjura ce Prince d'agréer qu'elle accomplît ce qu'elle avoit promis à Dieu, & de faire distribuer aux pauvres les biens que son pére lui avoit laissez. S'étant ainsi dégagée du monde, elle ne pensa plus qu'à s'avancer

Hoc schema pro arrhis præbet Dominus diligentibus se. *Vitæ S. Euphr. c. 10. apud Rosvveid. p. 353.*

dans le chemin de la perfection. Peu à peu elle s'éxerça si bien au jeûne, qu'elle étoit six jours sans manger, & elle ne laissoit pas pour cela d'assister à l'Office, & de servir les autres Religieuses dans les emplois les plus bas & les plus pénibles. Le démon lui suscita diverses tentations ; mais elle les surmonta toutes, aprés les avoir découvertes à sa Supérieure, suivant l'usage de la Communauté. Enfin toute sa vie ne fut qu'un continuel éxercice d'humilité, d'obéïssance, de mortification, & de toutes les autres vertus chrêtiennes & religieuses. Elle mourut âgée de trente ans, & Dieu fit connoître sa sainteté par plusieurs miracles. Cette Sainte est en grande vénération parmi les Grecs, & l'on voit par leur Euchologe ou Rituel, que lorsqu'on reçoit quelque Religieuse à Profession, le Prêtre demande pour elle à Dieu qu'il lui fasse part des graces & des bénédictions dont il a comblé sainte Thécle, sainte Euphrasie, & sainte Olympiade. Ses Actes font mention d'une image de nôtre Seigneur qui étoit dans son Monastére ; & c'est pourquoi saint Jean de Damas les allégue dans un discours qu'il a fait pour la défense des Images : ce qui montre qu'ils sont anciens, & que du temps de ce Saint, on convenoit qu'ils avoient été fidellement écrits. Une Religieuse nommée Julie, qui avoit été sa maîtresse, & qui lui avoit appris à lire, & le Psautier, la pleura trois jours, & eut révélation qu'elle la suivroit bien-tôt. Elle en parla à l'Abbesse, dit adieu à ses Sœurs,

Ἀξιῶν σὲ καὶ τ μερίδος.... τ ἁγίας πρωτομάρτυρος Θέκλης, Εὐφραξίας, Ολυμπιάδος, &c. *Euchol. edit. Jacob. Goar. p. 477.*

Ioan. Damasc. orat. apud Rosvvrid. p. 362. & 776.

Eligite vobis matrem, & constituite in locum meum quæ vobis

& mourut le lendemain. Trente jours aprés, l'Abbesse connut aussi par révélation que la fin de sa vie étoit fort proche.. Elle appella les Prieures ou Anciennes de la Communauté, & leur ordonna d'élire une autre Abbesse. Celles-ci obéïrent, & élûrent Théogénie. L'ancienne Abbesse exhorta cette nouvelle Supérieure à se bien acquitter de sa charge, & mourut la nuit suivante.

præesse posset. Rosvveid. pag. 361.

Vers la fin du IV. siécle il y avoit dans la ville d'Antinoüs douze Monastéres de Filles tres-bien réglez, & où l'on gardoit une éxacte observance. Sainte Talide fut Abbesse d'une de ces Communautez. Elle vécut plus de quatre-vingts ans dans le Cloître ; elle y eut sous sa conduite soixante Religieuses, qui sortoient du Monastére tous les Dimanches, & alloient communier à une Eglise, à la reserve d'une nommée Taor. Celle-ci qui étoit fort belle, demeuroit toûjours dans le Cloître couverte de vieux habits, & travailloit toûjours. Un Auteur contemporain, qui parle d'elle, témoigne qu'il y avoit déja trente ans qu'elle pratiquoit volontairement cette pénitence.

II. Sainte Amme Talide. Pallad. c. 137. Vide edit. Græcam.

CHAPITRE VIII.

Des Monastéres d'Egypte, & principalement de ceux du Mont de Nitrie, des Celles, & de Pherme. De saint Ammon, & de quelques autres fameux Solitaires.

I. Grand nombre de Moines en Egypte.

Quanti populi habentur in urbibus, tantæ pæne habentur in desertis multitudines Monachorum. *l. 2. de Vitis Patrum c.7.Rosvveid. pag.* 461.

Monum. Eccl. Græc. Cotel. pag. 521. *Hieron. de Scriptor. Eccl. c.* 88. *Hist. de l'Eglise d'Alexandrie du Pere Vansleb pag.* 343.

L'Ordre Monastique ne fit pas moins de progrés dans ce qu'on appelle proprement l'Egypte, & dans le desert de Scétis qui en est proche, que dans les deux Thébaïdes. Dés le quatriéme siécle, le territoire d'Arsinoé, & ceux de Memphis & de Babylone furent habitez, ou pour mieux dire, furent peuplez d'un nombre innombrable de Religieux, comme si Dieu eût voulu purifier par la bonne odeur de leurs vertus, un païs qui avoit été si infecté par les abominations des Paiens. L'Abbé Sérapion qui étoit Prêtre, eut sous sa conduite prés de dix mille Solitaires, qui demeuroient aux environs d'Arsinoé. Au temps de la moisson, ils alloient scier les bleds, & gagnoient par ce travail de quoi se nourrir, & faire des aumônes considérables aux pauvres. Saint Jérôme fait mention de sept lettres écrites par saint Antoine à divers Monastéres, dont la principale étoit adressée aux Arsénoïtes. On dit qu'il se trouve encore vingt lettres de ce

Saint écrites en langue Copte. L'Abbé Lot, & les autres Solitaires Arsénoïtes, ne pouvoient souffrir qu'on debitât parmi eux les opinions particuliéres d'Origéne. Sur les confins de Scétis il y a deux montagnes, celle de Nitrie, & celle de Pherme, qui servirent de retraite à un tres-grand nombre de Solitaires.

II. S. Ammon.

Celui qui s'établit le premier dans le desert de Nitrie, fut saint Ammon. Il naquit en Egypte, & trouva dans sa famille l'avantage de la noblesse avec du bien pour la soûtenir. Lorsqu'il fut âgé de XXII. ans, ses parens l'engagérent malgré lui dans le mariage; mais ils ne purent rompre le dessein qu'il avoit de garder la continence. Car aiant représenté à sa femme l'excellence & le mérite de la virginité, il lui persuada d'embrasser cét état Angélique. Ils ne se séparérent pas néanmoins de demeure, & vécurent dix-huit ans ensemble. Ensuite il se retira dans le Mont de Nitrie; il y assembla des Solitaires dont il fut le Supérieur, & il fit plusieurs miracles. Voulant un jour passer la riviére de Lique, qui étoit débordée, & aiant honte de se dépouïller pour cét effet, & de se voir nud, il fut transporté en un instant à l'autre bord du fleuve sans marcher sur l'eau. Il fit connoître cette grace du ciel à saint Théodore son disciple, qui l'accompagnoit alors; mais il lui recommanda de n'en rien dire à personne qu'aprés sa mort. Il eut beaucoup de liaison avec saint Antoine, & il l'alloit souvent trouver dans

De Vitis Patrum l. 2. c. 30. p. 482. Vita S. Anton. c. 30.

sa solitude. Saint Antoine admiroit sa vertu, & il le visita du moins une fois depuis qu'il se fut retiré à Nitrie. Dans cette visite saint Ammon lui demanda à quelle distance il établiroit un nouvel Ermitage, parce que celui qu'il avoit fondé, étoit trop petit pour le grand nombre de ses disciples. Saint Antoine pour le satisfaire mangea avec lui vers les trois heures d'aprés midi, & ils allérent ensuite dans le desert. Ils y marchérent jusqu'au soleil couchant, & alors saint Antoine dit à saint Ammon : *Mettons-nous ici en priéres, & plantons une croix, afin que ceux qui voudront y demeurer, y bâtissent des cellules.* Il jugea que ce lieu étoit dans une juste distance de celui où résidoit saint Ammon, & que les Solitaires des deux Ermitages pourroient se voir quelquefois sans se trop dissiper, & sans interrompre leurs éxercices. La femme de saint Ammon fut la mére spirituelle de plusieurs vierges, qui servirent Dieu sous sa conduite. Saint Ammon l'alloit voir deux fois par an. Il mourut âgé de 62. ans ; & saint Antoine, quoiqu'éloigné de treize journées du Mont de Nitrie, connut le moment de sa mort, & vit monter son ame au ciel. Un Auteur moderne qui met la mort de saint Ammon en l'an 330. a crû que ce fut à lui que saint Athanase écrivit une lettre, où il traite un point de Morale qui regarde la chasteté. Cette lettre est véritablement adressée à un Ammon qui gouvernoit des Religieux, & que le saint Evêque appelle par honneur *Pére.*

εὐξώμεθα ὧδε σταυρόν. Monum. Ecclesf. Græc. Ioan. Coteler. pag. 352.

Bivar. de veter. Monach. tom. 1. pag. 227. 231.

Pére. Mais il y a eu ſous le Pontificat de ce Saint pluſieurs Solitaires qui portoient le nom d'Ammon ; & il eſt plus probable que ſaint Athanaſe écrivit cette lettre à l'Abbé Ammon, qui avoit fait un grand voiage avec un Religieux nommé Sérapion, & qu'il éleva depuis à l'Epiſcopat. Il y eut encore un Moine appellé Ammon, que le Saint mena avec lui à Rome, & qui avoit ſi peu de curioſité, qu'il négligea de voir les ſuperbes bâtimens de cette grande ville, & ſe contenta de viſiter l'Egliſe des ſaints Apôtres.

An. 340. Socrat. l. 4 c. 23. Ammion, Ammon, Ammonius, ne ſont que le méme nom.

III. L'Abbé Hor.

L'Abbé Hor éxerça la profeſſion monaſtique dans la Thébaïde, & dans le Mont de Nitrie. Il vécut d'abord ſeul dans le deſert, & y pratiqua une tres-auſtére abſtinence, ne ſe nourriſſant que d'herbes & de racines, & ſouvent ne mangeant qu'une fois la ſemaine. Il eut aprés cela des diſciples, & gouverna environ mille Religieux qui demeuroient dans divers Monaſtéres. Il eſt peut-être le même que l'Abbé Hor, qui fut malade 18. ans, & aſſiſté par le Solitaire Athré, qui excelloit dans la vertu d'obéïſſance. Ce premier Abbé Hor fut viſité par Mélanie Dame Romaine, qui alla en Egypte vers l'an 373. Pluſieurs le mettent au nombre des Origéniſtes. Pour éclaircir ce point, il eſt à remarquer que la paix des Monaſtéres d'Egypte fut troublée par des conteſtations qui s'y élevérent touchant les Livres d'Origéne. On a vû ci-devant que ſaint Pacome avoit un grand éloignement des erreurs de ce fameux Ecrivain. Il ne vouloit point que

Pallad. Lauſ. c. 9.

Roſvveid. pag. 625. & 123.

ses disciples lûssent ses Ouvrages ; & aiant trouvé un jour un de ses traitez, il le jetta dans la riviére. Mais d'autres en jugeoient autrement : car quelques-uns estimoient qu'on pouvoit se servir de ses livres, pourvû que l'on se donnât de garde de quelques erreurs qui s'y trouvoient, & qu'ils prétendoient n'être pas de lui, mais y avoir été insérées par des hérétiques. D'autres suivoient par méprise des opinions de cét Auteur, qui étoient fausses ; mais sans attachement, & tout disposez à s'en rapporter au jugement de l'Eglise. Et enfin d'autres passionnez pour la gloire d'Origéne, soûtenoient avec chaleur plusieurs de ses erreurs, & tâchoient de les répandre, & de les faire recevoir aux autres. Si l'Abbé Hor suivit en quelque chose la fausse doctrine de cét Ecrivain, il est à croire que ce fut par surprise & sans opiniâtreté, & l'on ne doit pas le mettre au nombre des Origénistes qui furent condamnez par les Evêques, c'est à dire, par le Synode d'Aléxandrie en 399. & par le Pape Anastase vers l'an 400. puisqu'il y avoit alors plusieurs années qu'il étoit mort, & qu'il n'avoit laissé aucuns écrits. Car il est à remarquer que cét Abbé n'étoit plus au monde l'an 391. comme témoigne Palladius, qui étoit alors dans le desert de Nitrie. Aussi l'Eglise Grecque révére la mémoire de l'Abbé Hor le septiéme d'Aoust. Entre ses maximes on rapporte celles-ci, que celui qu'on loüe plus qu'il ne mérite, en reçoit un grand dommage ; que l'humilité est l'orne-

Sever. Sulpit. Dialog. 1. n. 3.

Petr. Daniel. Huetii Origenian. l. 2. c. 4. pag. 200.

Ego eum (Hor) non offendi vivum. *Pallad. Lausi. c. 9. Rosvveid. pag. 714. & 487.*

ment & la couronne des Religieux ; & que lorsqu'il nous arrive quelque affliction, il ne faut pas s'en prendre aux hommes, mais la regarder comme un effet & un juste châtiment de nos péchez.

Monum. Eccl. Graec. Io. Coteler. pag. 711.

IV. Pambo.

Le vénérable Pambo demeura à Nitrie, & dans le desert de Scétis. Il eut entre ses disciples quatre Religieux qui étoient fréres, sçavoir Dioscore, Ammonius, Eusébe, Euthime, & qui furent appellez *les grands fréres*, parce qu'ils étoient d'une taille avantageuse. L'ancienne Mélanie étant à Aléxandrie, envoia à Pambo des vases d'argent qui pesoient trois cens livres ; mais il ne les retint point pour lui, & dés qu'il les eut reçûs, il les mit entre les mains de Théodore son OEconome, ou Célerier, & lui ordonna d'en distribuer le prix aux pauvres Monastéres de la Libye & des Isles. Saint Athanase l'aiant prié de le venir trouver à Aléxandrie, il y alla, & arrivant dans la ville, il apperçût une Comédienne richement parée. La vûë de cette femme lui fit aussitôt répandre des larmes. On lui en demanda la cause, & il répondit qu'il déploroit véritablement la perte de cette femme qui n'étoit pas dans la voie du salut ; mais qu'il pleuroit aussi sur lui-même, considérant qu'il n'avoit pas tant de soin de se rendre agréable à Dieu, qu'en avoit cette personne de plaire à des hommes débauchez. Etant un jour visité par quatre Religieux de Scétis, dont l'un jeûnoit austérement, l'autre ne possédoit rien, le troisiéme avoit beaucoup

Ibid. p. 640. Pallad. c. 10.

Rosvveid. pag. 715.

de charité pour le prochain, & le quatriéme vivoit depuis XXII. ans sous l'obéïssance d'un vieillard ; il prononça que ce dernier avoit plus de mérite à cause de la violence qu'il faisoit depuis si long-temps à sa propre volonté. Tel étoit aussi le sentiment de l'Abbé Rufus : car il préferoit l'état de l'obéïssance aux autres maniéres de vie, & rapportoit là-dessus une vision d'un ancien Pére du desert.

Monum. Ecc. Græc. Io. Coteler. p. 661.

Pambo étant prest de rendre l'esprit, dit à saint Macaire Prêtre, & à d'autres Religieux, que depuis qu'il s'étoit établi dans le desert, il avoit subsisté du travail de ses mains ; qu'il ne se repentoit point d'aucune parole qu'il eût proférée ; & que néanmoins allant comparoître devant Dieu, il lui sembloit qu'il n'avoit pas encore commencé à le servir.

Rosvveid. pag. 784.

ἀπέρχομαι πρὸς τὸν θεὸν, ὡς μηδὲ ἀρξάμενος θεῷ δουλεύειν. Ibid. pag 640.

V. Chrone Religieux & Prêtre de Nitrie.

Lorsque Palladius demeuroit à Nitrie ; c'est à dire, vers l'an 392. l'Eglise de cét Ermitage étoit desservie par huit Prêtres ; mais il n'y avoit que le plus âgé qui célébrât le Sacrifice, qui éxerçât la jurisdiction, & qui preschât la parole de Dieu. Les autres l'assistoient simplement, & gardoient le silence. Chrone & Dioscore, disciples de Pambo, furent de ce nombre : nous parlerons ailleurs de Dioscore. Chrone étant jeune, tomba dans un chagrin qui le poussa à s'enfuïr du Monastére où il s'étoit fait Religieux. Il vint trouver saint Antoine qui le raffermit dans sa vocation, & à qui il servit quelque temps d'interpréte, expliquant en Grec ce que le Saint disoit en Egyptien. Il

L. 2. de vitis Patrum c. 25. Rosvv. p. 479.

fut depuis Prêtre de Nitrie, & vécut plus de 110. ans. Il excella en humilité, & eut pour disciple & pour successeur dans les fonctions du Sacerdoce, un Moine nommé Isaac, qui bâtit un Hôpital pour les Religieux malades, & pour les étrangers qui venoient visiter les Solitaires. Il faut distinguer Chrone d'un autre Chrone du bourg de Phénix, qui s'étant retiré dans le desert, mérita d'être ordonné Prêtre, & pendant 60. ans qu'il servit à l'Autel, subsista toûjours du travail de ses mains. Ce dernier eut pour disciples, ou pour compagnons de sa solitude, environ deux cens Ermites qui demeuroient auprés de lui. Un de ceux-ci nommé Jacob, étoit tres-éclairé dans les choses saintes. Ce second Chrone, & Jacob converſérent aussi avec S. Antoine.

Pallad. c. 25 & 89.

VI. Eglise de Nitrie.

Le Mont de Nitrie étoit habité de cinq mille Solitaires, dont les uns vivoient en commun, & les autres en particulier, tous fort unis, & fort assidus à l'étude des Livres saints. On y comptoit cinquante Monastéres où les Religieux chantoient l'Office, & faisoient leurs autres éxercices pendant cinq jours de la semaine; mais le Samedi & le Dimanche ils s'assembloient dans l'Eglise qui étoit fort grande. Il y avoit tout proche un Hôpital où ils recevoient les étrangers. Dans l'Eglise même il y avoit trois disciplines pour châtier ceux qui commettoient quelque faute. Paés, Isaïe, Benjamin, & Albien, servirent Dieu dans le desert de Nitrie. Le premier aiant distribué son bien aux Eglises, & aux Maisons Religieuses, s'appliquoit à

In hoc monte Nitriæ una est maxima Ecclesia, & in ipsa Ecclesia sunt tres palmæ, ex quibus unaquæque habet flagellum suspensum, &c. *Ibid. c. 7. 15.*
Lib. 2. de vitis Patrum c. 21.

l'oraiſon, & vivoit du travail de ſes mains. Iſaïe fonda un petit Monaſtére, où il recevoit avec charité les étrangers & les malades. Aprés leur mort, le bienheureux Pambo eut révélation qu'ils avoient été égaux en mérite, & qu'ils avoient la même place dans le ciel. Arſis, & Sérapion, à qui Pallade donne la qualité de *Grands*, demeurérent auſſi à Nitrie.

VII. Benjamin. Pallad. c. 13.

Benjamin s'avança beaucoup dans la vertu, & reçût le don de guérir les malades. Il leur rendoit la ſanté, en leur impoſant les mains, ou en leur donnant d'une huile qu'il avoit bénie; & il eſt remarquable qu'il les guériſſoit de la ſorte, lors même qu'il fut devenu tout enflé d'hydropiſie. Il ſupporta ſon mal avec une patience extraordinaire, & parut comme un autre Job. Le Prêtre de Nitrie l'étant venu voir avec d'autres Solitaires, il leur dit: *Priez Dieu que mon homme intérieur ne ſoit pas hydropique: car ce corps ne m'a ſervi de rien, quand il s'eſt bien porté, & il ne me nuit point non plus, maintenant qu'il eſt malade.*

VIII. Albien.

Albien étoit de la Galatie, & fut élevé dans Ancyre, ville capitale de cette Province. Il ſervit Dieu dés qu'il fut capable de le connoître, & conſerva avec grand ſoin la fleur de ſa chaſteté. Cette vertu fut en lui d'un mérite d'autant plus grand, qu'étant bien fait, & fort beau de viſage, le démon lui dreſſa ſouvent des piéges par l'entremiſe de perſonnes de différent ſéxe, à qui il ne plaiſoit que trop, quoi-qu'il n'eût point deſ-

ſein de leur plaire. Les Eccléſiaſtiques d'Ancyre le voiant ſi réglé dans ſes mœurs, & ſi porté au bien, le ſollicitérent d'entrer dans le Clergé; & on le preſſa même de ſe laiſſer ordonner Prêtre, quoi-qu'il n'eût pas l'âge que les Canons demandent pour le Sacerdoce. Mais il ne ſe laiſſa point gagner par ces perſuaſions & ces inſtances; de ſorte qu'il ne fut point ordonné, ou que s'il le fut, il ne voulut point s'engager à la conduite des ames. C'eſt ainſi qu'on peut concilier deux endroits de ſon éloge, qui ſemblent ſe contredire. Il réſolut enſuite d'embraſſer la vie ſolitaire. Sa premiére penſée fut de ſe faire Anachoréte; mais il jugea prudemment qu'il devoit auparavant pratiquer l'obéïſſance dans quelque Communauté: & pour cét effet il alla prendre l'habit de Religieux dans un Monaſtére, ou Ermitage, qui étoit dans une montagne voiſine de Conſtantinople. Celui qui en étoit le Supérieur, s'appelloit Léonce. Il avoit le caractére de Prêtre, & ſoit qu'il falût contempler ou agir, il s'acquittoit parfaitement de ces ſortes de fonctions. Auſſi ſon mérite le fit depuis Evêque. Bien qu'il ne cédât point en vertu aux plus parfaits d'entre les Solitaires, il ſçavoit ſe rabaiſſer pour inſtruire les Novices; & il étoit tres-expérimenté dans l'art de les former. Albien profita beaucoup des ſoins de cét excellent Maître, & fit un grand progrés dans la perfection. Il alla enſuite viſiter les ſaints lieux de Jéruſalem. Il y vit auſſi des Religieux éminens en piété; & bien-

Nili in Albianum orat.

qu'il ne demeurât que peu de temps avec eux, leur fréquentation contribua beaucoup à ſon avancement ſpirituel. Sa dernière retraite fut le deſert de Nitrie. Il y entra avec une nouvelle ferveur, & comme s'il n'eût fait que commencer à ſervir Dieu. Il cacha autant qu'il pût, ſa qualité de Prêtre, & il ſe ſoûmit à la conduite d'habiles Maîtres, qui ſecondant ſon ardeur l'animérent à imiter la vie des Anges, & à tendre au comble de la perfection. Il ſe renferma dans les bornes de la plus rigoureuſe tempérance, & n'eut ſoin de ſon corps qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour empeſcher qu'il ne ſuccombât pas ſous le poids des auſtéritez. Sa principale & continuelle application étoit de ſe ſanctifier de plus en plus, & de tâcher de plaire à Dieu en toutes choſes. Il veilloit ſi bien ſur ſa langue, qu'on ne lui entendoit rien dire que d'édifiant, & qui ne portât à la piété. Il ne parloit jamais des choſes du ſiécle, & c'étoit une des vertus que l'on admiroit le plus en lui. Lorſqu'il étoit ſeul, ou il s'occupoit à la priére, ou il penſoit à quelque choſe d'utile & de convenable à ſa profeſſion, ou il faiſoit quelque ouvrage : car il ne mangeoit point ſon pain gratuitement, mais le gagnoit par le travail de ſes mains. Il diſoit que celui qui ſubſiſte par la libéralité des autres, eſt moins libre à donner de bons avis, & qu'il eſt quelquefois fortement tenté de parler avec complaiſance, & de taire la vérité, de peur de choquer ceux qui lui font du bien. Il ne vivoit que de pain & d'eau ; il

Ibid. p. 142. Vide Epiph. hær. 80. n. 4. pag. 1071.

étoit vétu d'un vieil habit qui lui servit pendant tout le temps qu'il demeura dans le desert de Nitrie. Il couchoit sur un sac de peau de chévre. Il chantoit des Pseaumes la plus grande partie du jour & de la nuit. Il ne manioit point d'argent, & même ne le connoissoit pas. Tout son meuble étoit un livre spirituel, dont il lisoit un peu pour s'instruire, & pour délasser son esprit. Il disoit que vivre ainsi dans une entiére pauvreté c'étoit être Roi, parce que c'étoit être éxemt de l'inquiétude & des soins piquans que donnent les richesses. Enfin il regardoit la vie présente comme un songe, pendant lequel on ne peut être heureux ou misérable que par imagination; & il se préparoit sans cesse à ce grand jour de l'éternité, où les justes sont mis en possession d'un bien solide & permanent. Je me suis d'autant plus étendu sur ce qui touche cét admirable Solitaire, qu'il est peu connu. Saint Nil a fait son éloge. Ce Léonce dont nous avons parlé, pourroit avoir été Léonce Evêque d'Ancyre; mais il n'y a guéres d'apparence que saint Nil ait ainsi loüé un Prélat qui fut si contraire à saint Chrysostome.

IX. *Ermitage des Celles.* Cellia.

A deux ou trois lieuës de Nitrie, étoit situé l'Ermitage nommé *les Celles*, à cause qu'il contenoit un grand nombre de cellules. Mais leur multitude n'empêchoit pas que le lieu ne fût fort solitaire, & qu'il n'y régnât un profond silence. Car elles étoient tellement éloignées l'une de l'autre, que

ceux qui y faiſoient leur demeure, ne pouvoient ni ſe voir, ni s'entendre. Auſſi c'étoit la retraite de Religieux qui par leur progrés dans la vertu s'étoient rendus capables de ſupporter une entiére ſolitude. Ils avoient une Egliſe, où ils aſſiſtoient aux divins myſtéres le Samedi & le Dimanche. Saint Macaire d'Aléxandrie, l'Abbé Benjamin, & l'Abbé Iſaac en furent les Prêtres. On parlera ailleurs de ſaint Macaire. Benjamin étant prés d'expirer, inſtruiſit & conſola ſes diſciples, en leur diſant ces paroles de l'Apôtre : *Soiez toûjours dans la joie, priez ſans ceſſe, & rendez graces à Dieu en toutes choſes.*

Die tantùm Sabbati & Dominica in unum ad Eccleſiam coëunt. *L.* 2. *de Vitis Patrum c.* 22. *pag.* 478. 568.

X.

Iſaac.

Iſaac étant jeune demeura à Nitrie avec l'Abbé Chrone, & à Pherme avec Théodore. Il vint depuis à Scétis, & s'y diſtingua tellement par ſon mérite, que les Solitaires de ce deſert l'élûrent dans leur aſſemblée pour faire la fonction de Prêtre de leur Egliſe. Mais ſe jugeant indigne du Sacerdoce, il s'enfuit en Egypte. On courut aprés lui, & quoi-qu'il ſe fût bien caché, il fut découvert. Il jugea par là que la volonté de Dieu étoit qu'il ſervît à l'Autel, & il conſentit à ſon Ordination. Il eſt probable qu'il éxerça quelque temps ſon miniſtére à Scétis, & qu'enſuite il vint à Celles. On remarque de lui qu'il mangeoit des cendres de l'encenſoir avec ſon pain. Il y a apparence que les Religieux portoient de grands capuces qui les diſtinguoient des ſéculiers. Car un Solitaire qui n'avoit qu'un petit capuce, étant un jour

Monachi habitantes in eremo Scithi conſenſerunt ut Pater Iſaac Preſbyter eis ordinaretur in Eccleſia quæ in ipſa eremo ſita eſt, ubi convenit die & hora ſtatuta multitudo Monachorum qui in illa eremo converſantur. *L.* 3. *de Vitis Patrum pag.* 500.

Geſtans parvam cucullam venit ad Eccleſiam,

entré dans l'Eglise des Celles, l'Abbé Isaac le prit pour un séculier, & le fit sortir de l'Eglise, lui disant qu'elle n'étoit destinée que pour les Moines. Au reste, cét usage n'étoit pas général. Il y avoit en Egypte d'autres Eglises de Religieux, où chacun pouvoit entrer. Ellade demeura vingt-cinq ans dans le desert des Celles, & pendant ce temps-là il ne leva point les yeux pour voir le toit de l'Eglise.

(εἰς τῆς ἐκκλησίας) Cellarum, &c. *Mon. Eccles. Grac. Ioann. Coteler. pag.* 437. 491. *Rosweid. pag.* 364.

XI. *Apollon, Isaac.*

Apollon fut aussi Ermite de la même solitude. Quand quelqu'un le prioit de le venir aider dans quelque travail, il le faisoit avec joie, disant : ***Allons travailler avec la grace de*** Jesus-Christ ***pour le salut de mon ame.*** C'étoit encore une de ses maximes, qu'un Solitaire devoit se prosterner devant ceux qui le venoient voir, parce que c'étoit proprement Dieu que l'on honoroit, & non pas les hommes ; & pour preuve de son sentiment, il alléguoit l'éxemple d'Abraham & de Lot. Apollon, ou quelque autre Abbé du même nom, eut un excellent disciple nommé Isaac, qui étoit fort intelligent dans les choses spirituelles. Isaac prenoit grand soin de tirer fruit du sacrifice de la Messe, & de la participation des divins mystéres. Lorsqu'il alloit à l'Eglise, il ne vouloit parler à personne, & il en usoit de la sorte en vûë de cette maxime du Sage, *que chaque chose a son tems.* Dés que le Sacrifice étoit achevé, il couroit à sa cellule, & laissoit dans l'Eglise les autres Religieux, à qui cependant l'on donnoit souvent un petit pain &

οὐ γὰρ αὐτοὺς, ἀλλὰ τὸν Θεὸν προσκυνοῦμεν. *Monum. Eccles. Grac. Ioann. Coteler. pag.* 399. & 400.

ὅταν ἐξήρχετο εἰς τῆς ἐκκλησίας, &c. *Ibid. pag.* 507. *Ibid. pag.* 673.

Eccl. 3. 1.

du vin. Etant tombé malade les autres Solitaires l'allérent voir, & le priérent de leur dire, pourquoi il fuioit ainsi ses fréres aprés la Messe. Il leur répondit qu'il ne fuioit pas ses fréres, mais les embûches du démon; & qu'il observoit cette conduite, afin de ne pas se mettre en danger de perdre ce qu'il pouvoit avoir acquis de ferveur dans la sainte Communion, & qu'il ne lui arrivât pas comme aux flambeaux qui s'éteignent lorsqu'ils sont exposez au vent. Sisoé le Thébéen en usoit de même, & aprés l'Office divin il sortoit de l'Eglise, & se retiroit aussi-tôt dans sa cellule.

XII. Evagre de Pont.

Pallad. cap. 43. & 86.

Vers l'an 384.

Eleganter scribebat celerem charaсterem. *Ibid.*

Evagre de Pont, ainsi appellé, parce qu'il étoit originaire de cette Province, demeura aussi dans le même desert. Il fut ordonné Lecteur par saint Basile, & Diacre par saint Grégoire de Nysse. Etant venu à Jérusalem il y trouva l'ancienne Mélanie, célébre alors par ses actions de piété; & ce fut par son conseil qu'il prit l'habit monastique. Il passa ensuite en Egypte, & demeura dans le Mont de Nitrie, & dans les Celles. Il y mena une vie fort austére, & comme il étoit habile écrivain, pour subsister il s'occupa à transcrire des livres. Il avoit aussi beaucoup d'érudition, mais il s'attacha malheureusement aux erreurs d'Origéne. Il mourut dans sa solitude âgé de cinquante-quatre ans. Plusieurs estiment que cét Evagre est l'auteur du second Livre de la Vie des Péres, & que Ruffin n'en a été que l'interpréte: sur quoi l'on peut former une difficulté, dont on don-

nera ailleurs l'éclaircissement. A la fin de cét ouvrage, l'Auteur marque qu'il ne visita pas les Religieux qui étoient dans le territoire de Syéne ; & toutefois il dit qu'il alla voir Ammon, Abbé d'environ trois mille Moines de l'Ordre de Tabenne. D'où il s'ensuit que le Monastére d'Ammon n'étoit pas prés de Syéne, & que, si l'on prétend qu'il étoit Abbé de Tabenne même, Tabenne n'étoit point prés de cette ville.

Rosvveid. pag. 458. 485.

Voiez ci-devant pag. 79.

XIII. Paul & Théodore.

Vers la fin du IV. siécle il y avoit à Pherme environ cinq cens Religieux. Un d'entre eux nommé Paul, ne travailloit point des mains, mais prioit toûjours, & offroit chaque jour à Dieu trois cens priéres. Pour être éxact dans ce nombre, il tenoit 300. pierres dans le devant de sa robe, & il en ôtoit une à la fin de chaque oraison. C'a été peut-être sur cét éxemple que l'on a inventé le Chapelet. Paul ne recevoit rien en aumône que ce qui pouvoit lui être nécessaire pour subsister le jour même. L'Abbé Théodore de Pherme a été encore plus célébre que Paul. Il demeura à Scétis, & ensuite à Pherme. Il vécut long-temps dans le desert, comme il paroît par cette réponse qu'il fit à un Solitaire qui se plaignoit, que soit qu'il demeurât en particulier, ou avec les autres, il ne pouvoit trouver de repos. *Je n'en ai point encore trouvé*, lui dit-il, *depuis 70. ans que je porte l'habit monastique ; & vous voulez en avoir, vous qui n'avez que huit ans de Religion ? Pourquoi vous êtes-vous fait Religieux, si ce n'est pour souffrir ?* Théodore excella

Pallad. c. 23.

Rosvveid. pag. 585.

Mon. Eccles. Græc. Ioann. Coteler. pag. 455.

dans trois vertus, sçavoir dans la pratique de la pauvreté, dans la mortification, & dans le retranchement des conversations inutiles. Il disoit que celui qui goûte la douceur de sa cellule, fuit les hommes, mais c'est sans les mépriser. Un Solitaire étant venu voir l'Abbé Théodore, cét Abbé ne lui dit rien, quoi-que l'autre souhaitât fort d'entrer en conversation; de sorte qu'il s'en retourna tout triste & mal satisfait. Le disciple de Théodore lui aiant demandé la raison de son silence, il lui répondit qu'il avoit ainsi traité ce Solitaire, parce que c'étoit un homme vain, qui trafiquoit de ce qu'il entendoit dire de bon aux autres, & qui l'alloit aussi-tôt debiter dans quelque autre cellule pour s'en faire honneur.

Negotiator est, (ἐργαματευτής) vultque ex aliorum sermonibus gloriam reportare. *Ibid. pag. 452.*

CHAPITRE IX.

Des deux saints Macaires, & des autres Religieux du célébre desert de Scétis.

I. Saint Macaire l'Egyptien.

Bolland. 15. Ianuar.

Evagr. c. 28.

Pallad. c. 19.

DU Mont de Pherme il faut passer dans la vaste solitude de Scétis, qui est si célébre par le grand nombre de saints Religieux, dont elle a été habitée. Les deux Macaires sont de ce nombre. Saint Macaire nommé l'Egyptien, ou l'Ancien, quitta le siécle dés sa jeunesse, & demeura d'abord en Egypte. On le tira par force de sa cellule, & on l'ordonna Clerc pour servir dans l'E-

glise d'un bourg; mais ne voulant point faire les fonctions de son Ordre, il s'enfuit dans un autre lieu, & il y continua les éxercices de la vie solitaire. Il n'y trouva point encore de repos. Car on l'y maltraita pour un crime qu'il n'avoit pas commis; & son innocence aiant été reconnuë, pour éviter les loüanges des hommes qu'il regardoit comme une persécution encore plus dangereuse que la premiére, il s'alla cacher dans le desert de Scétis. Selon Cassien, ce fut lui qui s'y établit le premier. Il y éclata entre ceux de sa profession par l'éminence de sa vertu & par ses miracles. On l'appelle *le Vieil-enfant*, parce que dés sa jeunesse il parut orné de cette prudence consommée, qui semble être le partage des vieillards. Etant âgé de 40. ans il reçût du ciel le don de délivrer les possédez, & de guérir les maladies, & il fut ordonné Prêtre. On lui donne la qualité de disciple de saint Antoine, parce qu'il alla voir ce saint Patriarche, & demeura quelque temps auprés de lui. Lorsqu'ils conféroient ensemble des choses spirituelles, ils ne laissoient pas en même-temps de travailler des mains, & de faire leur ouvrage. Les Religieux étant importunez par un Hérétique qui debitoit éloquemment ses erreurs, saint Macaire le mena à un cimetiére, & le confondit en ressuscitant un mort. Il fit parler encore deux morts, l'un pour tirer de peine une pauvre veuve, à qui l'on redemandoit ce qu'on avoit donné en garde à son mari, & l'autre pour justifier un innocent qui étoit

(Abbas Macarius) habitationem Scithicæ solitudinis primus invenit. *Cass. coll.* 15. *c.* 3.

Pallad. Lausiac. c. 19. & 20. *pag.* 719.

accusé d'homicide : mais il ne voulut point faire dire au mort qui étoit celui qui l'avoit tué. Il étoit fort humble, & recommandoit cette vertu aux Religieux. Il les avertissoit aussi de resister aux mauvaises pensées par la considération de la présence de Dieu. Il eut deux disciples, dont l'un nommé Jean lui succeda dans le Sacerdoce, mais non pas dans son desintéressement. Aussi il fut frappé de la lépre en punition de son avarice, comme le Saint lui avoit prédit. Saint Macaire mourut l'an 391.

II. Saint Macaire d'Aléxandrie.

Pallad. c. 20. Rosvveid. pag. 725. Bolland. 2. Ianuar.

La qualité d'*Aléxandrin* que l'on donne au second S. Macaire, marque qu'il étoit d'Aléxandrie. Aiant quitté* l'emploi qu'il y éxerçoit, il embrassa la vie religieuse, & fut un prodige de mortification & d'abstinence. Pour repousser les attaques de la volupté, il s'exposa nud dans un lieu plein de mouches, & il s'y tint ainsi pendant six mois. De sorte qu'il en sortit tout défiguré de piquûres, & semblable à un lépreux. Il alla une fois à Tabenne vêtu comme un artisan, & sans se faire connoître, il fut admis dans la Communauté. Mais ensuite saint Pacome le reconnut par révélation, & il fut surpris de la rigueur de sa pénitence. Car il se tint debout pendant le Carême, & mangea seulement, ou plûtôt il fit semblant de manger un peu de légumes chaque Dimanche. Il retourna en Egypte, & continua d'y servir Dieu. Il avoit diverses cellules, & demeuroit tantôt dans le desert de Nitrie, tantôt dans celui de Scétis, & encore ailleurs. Il fut honoré du Sacerdoce,

* Vendebat bellaria. *Ibid. pag.* 85.

&

& Prêtre de l'Ermitage *des Celles*, où il y avoit une société d'Anachorétes. Un jour quelqu'un lui aiant envoié de fort beau raisin, il n'en voulut point manger, mais il en fit présent à un autre Solitaire. Celui-ci en fit de même, & envoia ce fruit à un autre Ermite, qui s'en abstint, & le donna à un autre. Ce quatriéme & les autres en usérent de même : de sorte que ces raisins firent tout le tour des cellules, & revinrent au Saint, qui fut tres-édifié de la mortification & de la charité de ses confréres. Portant un jour un grand panier de sable pour resister à une tentation de vanité, on lui demanda pourquoi il prenoit tant de peine ; à quoi il répondit, qu'il tourmentoit celui dont il étoit tourmenté. Les deux saints Macaires passant un jour le Nil dans un bac, y trouvérent deux Officiers de l'armée de l'Empereur. Un de ces Officiers leur dit : *Vous êtes bienheureux vous autres, qui vous joüez du monde.* Et saint Macaire d'Aléxandrie lui répondit : *Vous avez raison, Monsieur, nous nous joüons du monde, & le monde se joüe de vous.* Cette parole toucha tellement cét Officier, qu'étant retourné chez lui, il quitta son emploi, & aprés avoir fait de grandes aumônes, il embrassa la vie solitaire. La mort de saint Macaire arriva vers le commencement du cinquiéme siécle.

Le mot de Macaire signifie en Grec bienheureux.

III.

Régle de S. Macaire & autres.

Il se trouve une Régle qui porte son nom. Elle est attribuée à un Macaire qui avoit sous sa conduite cinq mille Religieux: ce qui se peut entendre ou de Macaire disciple de saint Antoine, & Abbé de Pisper, où

Vide Codici Regul.

il y avoit cinq mille Moines ; ou de S. Macaire Prêtre, & un des Abbez du Mont de Nitrie, habité par un pareil nombre de Solitaires ; ou plûtôt de S. Macaire d'Aléxandrie, puisqu'il demeura aussi à Nitrie, & que même dans l'édition du Code des Régles, l'Auteur de cette Régle est appellé Macaire l'Aléxandrin. * On y remarque quelque chose qui semble avoir été tiré de la lettre de saint Jérôme à Rustique. Le Recueil des Régles en contient encore une composée par les deux saints Macaires, l'Egyptien & l'Aléxandrin, par saint Sérapion, par saint Paphnuce, & par trente-quatre autres Abbez. Cét Abbé Sérapion est ou Sérapion d'Arsinoé, ou Sérapion de Nitrie. Pour ce qui est de saint Paphnuce, qui eut part à la composition de cette Régle, on tient qu'il a été ou l'Abbé Paphnuce qui gouvernoit un Monastére situé prés d'Héraclée, ville de la basse Thébaïde ; ou plûtôt Paphnuce Bubale Prêtre du desert de Scétis, dont nous parlerons ci-aprés. Selon cette Régle les Religieux jeûnoient toute l'année, & ne mangeoient que sur les trois heures d'aprés midi, excepté les Dimanches, & le temps qui est entre Pâques & la Pentecôte. Ils devoient considérer les meubles, & tout le bien du Monastére comme des choses saintes, & prendre garde d'en faire un bon usage, & de n'en rien perdre par négligence ; & enfin pour conserver la paix entre les Monastéres, un Abbé ne devoit point recevoir dans son Cloître un Religieux d'une autre

Ou c'est une addition, ou saint Jérôme a imité saint Macaire.

Concord. Reg. Hug. Menard. pag. 211. & 274.

Rufin. vel Evagr. c. 18.

Pallad. Laus. c. 76.

Omnia esse sanctificata.

Reg. S. Serapionis, &c. c. 12.

Saint Benoist l'ordonne aussi dans sa Régle, chap. 31.

Communauté, si celui-ci ne l'avoit quittée avec la permission de son Supérieur. Il y a encore aujourd'hui vers Nitrie un desert & un Monastére qui portent le nom de S. Macaire.

IV. Les Abbez Isaie & Marc.

Parmi les Régles des Péres d'Orient, il s'en trouve une qui a pour auteur l'Abbé Isaïe, & qui est propre pour les Ermites, & principalement pour les Novices & les jeunes Religieux. Cét Abbé a vêcu sans doute dans l'Egypte, ou dans la Thébaïde. Il pourroit bien être le même que cét Abbé Isaïe, qui disoit que rien n'étoit de plus important que de donner une bonne *teinture*, & de bonnes instructions aux Novices, & que pour les faire avancer dans la vertu, il faloit les exercer par le mépris & par l'humiliation, avec le même soin que l'on arrose les plantes pour les faire croître. Le vénérable Marc Solitaire demeura dans le desert des Cellules, & vécut du moins cent ans. Il étoit fort doux & fort sobre, & si appliqué à l'étude des Lettres saintes, qu'étant jeune il apprenoit par cœur l'ancien & le nouveau Testament. On dit que lorsqu'il se présentoit à saint Macaire pour recevoir la sainte Communion, c'étoit un Ange, & non pas saint Macaire qui la lui donnoit. Ce miracle est rapporté par Pallade, qui dit l'avoir appris de saint Macaire même. On attribuë au vénérable Marc des ouvrages, qui sont probablement d'un autre Marc, qui a vêcu 500. ans aprés. Il y a apparence que les homélies qui portent le nom de saint Macaire, sont aussi d'un autre Auteur plus récent.

Monum. Eccl. Græc. Joan. Coteler. pag. 445.

Pallad. c. 21.

V.
Saint Moyse l'Ethiopien.

Les deux saints Moyses, l'Ethiopien & le Lybien, saint Pœmen ou Pasteur, saint Bessarion, le grand Arséne, l'Ermite Romain, Jean le Nain, Agathon, & plusieurs autres fameux Solitaires, dont on rapporte quelques actions, ou quelques paroles mémorables dans les Vies des Péres, ont fleuri dans le desert de Scétis. L'on y vit un grand miracle de la grace dans la conversion de saint Moyse. D'un insigne voleur il devint un insigne Anachoréte, & fut aussi Prêtre & Abbé. Lorsqu'il fut ordonné Clerc, & qu'il eut été revêtu * du surpli, le Patriarche d'Aléxandrie lui dit : *Moyse, vous voilà devenu tout blanc.* Et le Saint lui répondit : *Je le suis véritablement au dehors, Monseigneur; Dieu veuille que je le sois aussi au dedans.* Saint Moyse mourut âgé de 75. ans, & laissa 75. disciples.

Pallad. c. 22.

Rosvveid. pag. 624. 750.

γέγονας ὁλόλευκος. Mon. Eccles. Græc. Ioan. Coteler. pag. 551.

** Ou de quelque autre vétement blanc.*

VI.
Saint Moyse le Libyen.

La vertu de saint Moyse le Lybien étoit si éclatante, qu'on le regardoit comme le plus saint d'entre les Solitaires de son desert. Il excelloit en douceur & en charité. Il étoit fort retenu à juger des autres, & disoit que celui qui sentoit bien le fardeau de ses propres péchez, ne s'occupoit point à peser ceux des autres. Sa douceur n'empéchoit pas qu'il ne fût courageux & intrépide. La maniére dont il mourut, en est une preuve évidente. Il avoit prédit que si l'on ne se rendoit plus éxact à garder les préceptes des saints Péres, le desert de Scétis seroit pillé par les Barbares. Il connut aussi l'heure de ce funeste ravage, & il avertit sept

Religieux qui étoient avec lui, de s'enfuir, & de se retirer promptement dans quelque lieu de seureté. Mais ceux-ci voiant que bien loin de craindre la mort, il la desiroit, & qu'il étoit résolu de l'attendre dans sa cellule, ils y demeurérent avec lui. Dés que les Barbares y furent entrez, ils les passérent tous au fil de l'épée, à la reserve d'un qui n'aiant pû resister au premier mouvement de la crainte, s'étoit caché sous des branches de palmier, & qui vit sept couronnes descendre du ciel sur la tête de saint Moyse, & des six autres qui avoient souffert avec lui le martyre.

Cassian. Instit. l. 10. c. 25. Vide Gazæi notas.
Bolland. 7. Febr.
Rosvveid. pag. 638. 657.

VII.
Saint Pasteur.
Ruffin. l. 2. Hist. c. 8.

Il est fort parlé de saint Pasteur dans les Vies des Péres. Il demeura au Mont saint Antoine & à Scétis. Les autres Religieux le consultoient comme un oracle, à cause de sa profonde intelligence dans les choses spirituelles. Il fuioit autant qu'il lui étoit possible l'entretien des Grands, pour ne point perdre, disoit-il, la grace de l'humilité, qu'il avoit conservée avec grand soin depuis sa premiére jeunesse. Il disoit que le saint Sacrement de l'Autel étoit comme une source d'eau vive, & les Religieux comme des cerfs qui alloient boire à cette fontaine le Samedi & le Dimanche, pour y trouver du rafraîchissement, & un divin reméde contre le venin du serpent, qui est la concupiscence. L'Abbé Isaac l'aiant un jour trouvé en extase, quand le Saint fut revenu à soi, il lui dit, qu'il avoit été au pied de la croix avec la sainte Vierge, & qu'il souhaiteroit d'y pou-

voir être toute sa vie. Il étoit frére de l'Abbé Anuph, & de cinq autres Solitaires qui demeuroient avec lui à Scétis. En aiant été chassez par des Barbares, ils se retirérent dans un autre lieu nommé Thérénut, ils y passérent le reste de leurs jours dans une sainte union, & dans une parfaite observance. Anuph établit pour fondement de leur société, & pour leur premiére Régle, d'être patiens, & de souffrir les uns des autres.

Rosvveid. pag. 530. 622. Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 585. 592. & 627.

VIII. Saint Bessarion.

Le mérite de saint Bessarion brilloit tellement dans le desert, qu'il y fut regardé comme *un Ange terrestre*. Jamais riche ne fut si libéral dans son abondance, que le Saint le fut dans sa pauvreté. Tout son bien consistoit dans l'habit dont il étoit revêtu, & dans un livre des Evangiles qu'il portoit d'ordinaire sous le bras; & il se dépouilla un jour de cét habit, & vendit ce livre pour soulager la nécessité de deux misérables. Il passa une fois quarante nuits dans des épines debout & sans dormir. Les priéres de tous les Religieux n'aiant pû obtenir la guérison d'un possédé qui étoit entré dans leur Eglise, le Saint le délivra avec une seule parole. On dit qu'il arrêta un jour le soleil, & marcha sur l'eau. Le Prêtre de l'Ermitage aiant ordonné à un Religieux de se retirer de l'Eglise, à cause d'un péché qu'il avoit commis, le Saint sortit avec lui, disant : *Je suis aussi pécheur.*

Menol. Græc. 17. Iunii. Rosvveid. pag. 972.

Idem pag. 124.

Saint Arséne étant Diacre de l'Eglise Ro-

maine, fut choisi par le Pape Damase, pour être Précepteur d'Arcade, fils de l'Empereur Théodose. Il alla pour cét effet à Constantinople, & s'y appliqua avec beaucoup de zéle & de sagesse à instruire ce jeune Prince dans la piété, & dans les lettres. Théodose fut fort satisfait de sa conduite, mais non pas Arcade, qui prit pour un mépris & un outrage quelque sévérité dont Arséne usa envers lui. Arséne aiant appris que ce jeune Prince cherchoit les moiens de s'en venger, il pensa à sortir de la Cour, résolu de ne travailler plus à l'avenir qu'à son salut; & il fut confirmé dans ce dessein par une voix du ciel qui lui dit, *qu'il devoit fuïr les hommes, s'il vouloit se sauver.* Il suivit éxactement cét avis, & non seulement il quitta la Cour, & alla se cacher dans le desert de Scétis; mais il passa le reste de ses jours dans sa cellule, ne communiquant que le moins qu'il pouvoit avec les autres Solitaires. Il eut pourtant quelques disciples, & entre autres Daniel, Zoïle, Aléxandre. Pour s'exciter à la ferveur il se disoit à lui-même: *Arséne, pourquoi es-tu sorti du monde.* Il pensoit toûjours à la mort, & au jugement, & il s'entretenoit dans des sentimens de componction, qui lui faisoient verser des larmes. De son temps les Barbares ravagérent Scétis, & mirent en fuite les Solitaires. Cette désolation arriva un peu aprés la prise de Rome * par les Goths. On dit que le Saint quitta la Cour, étant âgé de 40. ans, & qu'il passa quarante ans à Scétis, dix à Troën vis à vis de Memphis, trois à Canope

IX.
S. Arséne.

Vita S. Arsen. apud Sur. 19. Iulii. Rosvv. p. 621.

* *C'est-à-dire l'an 410.*
Arsenius exivit plorans & dicens: Perdidit mundus Romam & Monachi Scithim.
Rosvv. p. 564.

Monum. Eccl. Græc. Io. Cotel. p. 371.

prés d'Aléxandrie, & enfin deux à Troën, où il mourut.

X. *Ermite Romain. Saint Achille.*

Un autre Ermite de Scétis, qui étoit aussi Romain de naissance, avoit un homme qui le servoit. Sa maniére de vie étoit un peu moins austére que celle des autres Religieux; mais il ne faisoit pas moins pénitence, parce que c'étoit un homme de grande qualité qui avoit été nourri dans l'abondance & les délices, & qui avoit quitté de grandes richesses pour se retirer dans le desert. Il fut fort élevé dans la contemplation, *de profond discernement, & plein de la bonne odeur du saint Esprit.* La sainte Solitude a eu un Achille, dont l'Eglise Grecque célébre les travaux & les victoires; & l'on peut dire, que cét Achille fut plus brave & plus vaillant que l'Achille du Paganisme: car ce faux Héros ne pouvoit résister à la colére, au lieu que saint Achille surmontoit généreusement cette passion. Un jeune Religieux lui avoüant qu'il lui ennuïoit dans sa cellule, le Saint lui dit que la cause de son ennui étoit qu'il ne considéroit pas assez la grandeur des biens qui sont promis aux justes, ni les supplices qui sont préparez aux méchans, & que s'il y faisoit plus de réfléxion, sa cellule lui seroit douce, quand même elle seroit pleine de pourriture & de vers.

Rosvveid. pag. 604.

Bolland. 17. Januar. pag. 164.

XI. *Jean le Nain.*

La petite taille de Jean le faisoit aisément remarquer parmi les autres Solitaires, & donna sujet de le nommer *Jean le Nain*; mais il se distingua bien plus noblement par ses vertus. Etant jeune il reçût ordre de son Ab-

bé d'arroser un bois sec : il l'arrosa avec un grand travail durant trois ans, & le mérite de son obéïssance éclata par un miracle. Ce bois mort produisit du fruit ; & l'Abbé tout surpris de cette merveille le cueillit, le porta à l'Eglise, & dit aux Religieux : *Goustez de ce fruit, mes Fréres, c'est un fruit d'obéïssance.* De toutes les vertus de Jean, celle qu'il parut posséder dans un plus haut degré, fut le soin de tenir son esprit appliqué à Dieu. Il alloit travailler hors de sa cellule, & conversoit avec les autres Ermites, quand il en étoit besoin ; mais dés qu'il étoit rentré dans sa cellule, il se mettoit en priére, & continuoit cét éxercice jusqu'à ce que son esprit se fût remis dans le même état de ferveur où il se trouvoit, lorsqu'il étoit sorti. Il y a encore aujourd'hui en Egypte un Monastére dédié à saint Jean le Nain, où l'on montre un arbre que l'on croit être celui dont nous venons de parler, & que l'on appelle *l'arbre d'obéïssance.*

Joannes Nanus. *Rosvveid. pag.* 599. κολοβὸς, *le Court. Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag.* 468.

Usquequo mens ejus in pristinum ordinem fuisset restituta. *Ibid. p.* 481.

Relation d'Egypte du Pére Vansleb page 228.

XII. *Agathon.*

Le vénérable Agathon excella en charité & en sagesse. Sa charité lui faisoit dire qu'il auroit volontiers changé de corps avec un lépreux, si cela eût été possible, & sa conduite s'accordoit avec ses paroles. Etant un jour dans Aléxandrie où il étoit allé pour vendre quelques ouvrages, il rencontra un malade étendu sur le pavé, & abandonné de tout le monde. Touché de compassion envers ce misérable, il le porta dans une maison, il en prit soin durant trois mois, le nourrissant de son travail ; & quand il le vit guéri,

il retourna en paix dans le desert. Une autre fois aiant rencontré hors d'Aléxandrie un lépreux qui le pria de le porter dans la ville, il l'y porta, lui donna à manger, & le reporta dans le même lieu où il l'avoit trouvé. Alors le lépreux lui souhaita la bénédiction du ciel, & disparut. Ce qui fit juger que c'étoit un Ange qui avoit pris la forme de ce malade pour éprouver la charité d'Agathon. Quelques-uns pour éxercer sa patience lui disant des injures, & lui imputant des vices dont il étoit fort éloigné, il ne s'en offensa point ; mais lorsqu'ils l'appellérent hérétique, il déclara hautement qu'il ne l'étoit pas : & ces personnes furent fort édifiées de sa conduite. Un Religieux qui alloit demeurer avec d'autres, lui aiant demandé comment il vivroit avec eux ; il lui dit que la premiére chose qu'il devoit observer, étoit de persévérer dans l'humilité, & de leur témoigner dans la suite du temps le même respect qu'il feroit le premier jour. Il disoit que de tous les éxercices réguliers, le plus laborieux étoit celui de la priére, à cause qu'il faloit résister aux démons, qui tâchent de la troubler & de l'interrompre, comme étant le plus grand obstacle à leur malice. Quoiqu'il eût mené une vie sainte, & conforme à la perfection évangélique, il fut touché de quelque crainte avant que de mourir ; & comme on lui en demandoit la cause, il dit qu'*autre étoit le jugement de Dieu, & autre celui des hommes*. Il a été peut-être ce jeune Agathon, que saint Pasteur appella *Abbé*.

Monum Eccl. Græc. Cotel. pag. 379. 382.

Observa hoc præ omnibus, ut qualis primo die ingredieris apud ipsos, talis etiam reliquos peragas dies cum humilitate.
Rosw. p. 529.

Aliud est judicium Dei, & aliud hominum.
pag. 523.

c'est-à-dire, Pére ; ce qui étoit contre l'usage, qui ne donnoit cette qualité qu'aux Solitaires avancez en âge & en vertu : & il dit que sa sagesse à conduire sa langue le rendoit digne de cét honneur. Comme entre les Péres d'Egypte il y en a eu qui ont porté le même nom, & qui ont vécu au même temps, il est quelquefois difficile de démêler leurs actions, & d'attribuer à chacun ce qui lui appartient.

Os suum fecit illum appellari Abbatem. *pag.* 625.

Par exemple, il y a plusieurs Paphnuces, plusieurs Isidores, plusieurs Moyses, plusieurs Théodores, plusieurs Zacharies, &c.

XIII.

Isidore, & Paphnuce Bubale.

Ibid. p. 569. *&* 660.

Les saints Abbez Isidore & Paphnuce Bubale furent l'un aprés l'autre Prêtres de l'Eglise de l'Ermitage de Scétis. Le premier soûtenoit son ministére par une haute sagesse, & par une vertu consommée. Ceux qui étoient affligez de tentations alloient les lui découvrir, afin d'être instruits & fortifiez par ses lumiéres. C'est ainsi qu'en usa saint Moyse l'Ethiopien, qui en reçut un grand secours, & qui ne fut enfin délivré de ses peines, qu'aprés qu'Isidore eut prié pour lui. Isidore alla un jour à Aléxandrie pour y voir Théophile qui en étoit Evêque. A son retour quelques Religieux de Scétis lui demandérent en quel état il avoit trouvé la ville ; & il leur répondit qu'il ne pouvoit leur en rien dire, parce que durant tout son voiage, il n'avoit vû qu'un seul homme, sçavoir le Patriarche Théophile, & qu'il n'avoit pas seulement songé à en regarder un autre : ce qui les surprit, & les édifia beaucoup. Le monde ne pût gâter Paphnuce. Pour en éviter la corruption il le quitta dés sa jeunesse, & entra dans un Monastére comme dans une école de piété. Il fit d'autant plus

Pallad. c. 22. *Monum. Eccl. Græc. Io. Coteler. p.* 487.

Cassian. Col. 18. c. 15. Col. 3. c. 1.

de progrés dans la perfection, qu'il prit soin de mortifier sa propre volonté par l'exercice de l'humilité & de l'obéïssance. Il se retira ensuite dans le desert de Scétis. Un faux frére lui portant envie, mit sécrétement un livre dans sa cellule, & ensuite l'accusa de le lui avoir dérobé. L'humble Paphnuce ne répondit rien à cette accusation, & se soûmit à la pénitence qui lui fut imposée par Isidore. Il travailla donc à expier un crime qu'il n'avoit pas commis. Pendant quinze jours, au lieu d'entrer dans l'Eglise pour communier, il se tint prosterné à la porte ; mais la justice divine frappa le calomniateur. Ce misérable fut livré au démon, & il ne pût être délivré que par les priéres de Paphnuce, dont l'innocence fut ainsi reconnuë. Sa cellule étoit à deux lieuës de l'Eglise ; & non seulement il continua d'y demeurer, lorsqu'il fut Prêtre, mais même étant âgé de quatre-vingts-dix ans, aprés avoir célébré les divins mystéres, il ne s'en retournoit point à sa cellule sans se charger encore d'une cruche d'eau, dont il avoit besoin durant la semaine. Il fut appellé Bubale, c'est-à-dire, *bœuf sauvage*, à cause de son amour pour la solitude. Car il fuioit l'entretien des hommes pour s'entretenir plus librement avec Dieu ; & de peur qu'on ne troublât son application aux choses saintes, il s'alloit cacher dans les lieux les plus écartez, & presque inaccessibles.

XIV. Daniel, Théodore.

Il souhaita d'avoir pour son successeur l'Abbé Daniel, qui avoit déja été ordonné Diacre ; & il l'engagea à recevoir le cara-

ctére de la Prêtrise. Mais ce Religieux qui excelloit en humilité, continua à faire la fonction de Diacre, & mourut avant Paphnuce. Au reste, on distingue ce Paphnuce de Paphnuce Céphale, dont la discrétion & la prudence fut louée par saint Antoine, & que Palladius trouva en vie, lorsqu'il alla en Egypte. Théodore Ermite de Scétis étoit Diacre; mais quoi-que ses confréres le pressassent de faire les fonctions de son Ordre, il s'en défendoit toûjours. Aiant prié Dieu de lui faire connoître là-dessus sa volonté, il vit une colomne de feu qui s'étendoit depuis la terre jusqu'au ciel, & entendit une voix qui lui dit: *Si vous pouvez devenir tel que cette colomne, éxercez le Diaconat.* Cette vision le confirma dans la résolution de ne le point éxercer. De sorte qu'étant venu à l'Eglise, & ses confréres se prosternant devant lui pour le conjurer de servir à l'Autel, & de tenir du moins le calice, il n'en voulut rien faire. Quelques-uns estiment que ce Théodore est le même que Théodore de Pherme. Lorsque les femmes alloient voir leurs parens dans le desert de Scétis, elles avoient la liberté de leur parler, mais de loin. C'est ce que nous apprenons d'un événement qui regarde l'Abbé Carion, & son excellent fils Zacharie, qui pour faire cesser un scandale dont il étoit la cause, mais bien innocente, se défigura le corps en s'enfonçant dans du salpêtre, & se rendit ainsi comme lépreux.

Cassian. Coll. 4. c. 1.

Cùm ergo venisset ad Ecclesiam, (εἰς τὴν ἐκκλησίαν.) Fratres inclinaverunt se, &c. *Monum. Eccl. Græc. Io. Coteler. pag. 458.*

XV. Eglise des Religieux.

Il paroît clairement par ce que nous venons de dire, qu'avant le V. siécle les Reli-

gieux qui vivoient en Communauté, avoient des Eglises particuliéres : lorsqu'il n'y avoit point de Prêtre parmi eux, ils en invitoient un de dehors pour célébrer chez eux le Sacrifice. Il se trouve même que les Prêtres alloient consacrer une hostie dans des cellules qui n'étoient habitées que par un Solitaire, afin qu'il eût la consolation de participer au Sacrement de l'Autel. On permettoit aussi aux Anachorétes de garder chez eux la sainte Eucharistie, pour la recevoir selon leur dévotion, ou à la Fête de Pâques. Quant aux Religieux qui ne formoient point de corps, ou qui étant en société, n'avoient pas encore bâti d'Eglise, ou qui étoient en voiage ; ils alloient entendre la Messe, & communier, ou dans les Cathédrales, ou dans les Paroisses, ou dans les Monastéres où il y avoit quelque Prêtre, comme font encore aujourd'hui les Ermites. Ce que nous disons ici, est certain, & se justifie par des éxemples qui se trouvent en divers lieux de la Vie des Péres. La place des Religieux qui n'avoient point les Ordres, & qui n'étoient que Laïques, étoit prés des portes du chœur, & ils communioient immédiatement aprés le Clergé, & avant les Séculiers. S'il venoit quelque personne de dehors qui fist quelque offrande à l'Eglise de l'Ermitage, on la distribuoit par les cellules, principalement si c'étoient des fruits. Un jour une personne de qualité y présenta de l'or, & on laissa à la liberté des Religieux d'en prendre ; mais nul n'en prit, parce que nul ne crut en avoir be-

Voiez ci-devant p. 122.

Adiit Presbyterum, & exorare eum cœpit, ut veniret ad Fratres, &c. *Rosvveid. pag. 471.*

Pallad. Lausiac. c. 59. Presbyter tunc veniebat ad eum, & offerebat pro eo sacrificium, idque ei solum Sacramentum erat & victus. *Ibid. c. 15. p. 473.*

Ad quemdam Solitarium venit Presbyter cujusdam Basilicæ, ut consecraret ei oblationem ad communicandum. *Ibid. p. 595.*

Monum. Eccl. Græc. Io. Cotel. p. 671. Ad tria millia est Monasterium habens Presbyterum. Eamus circa dominicum diem aut post 2. hebdomadas, & accipiamus corpus & sanguinem Christi. *Rosvveid.*

ſoin, & quelques-uns même ne le daignérent pas regarder. On dit enſuite à cette perſonne, que Dieu avoit ainſi accepté ſon offrande, & qu'il pouvoit la donner aux pauvres : de quoi il fut extrémement édifié. Aux grandes Fêtes ils mangeoient enſemble dans leur Egliſe, & buvoient un peu de vin, quoique d'ailleurs ils gardaſſent une abſtinence tres-rigoureuſe. Le Prêtre de l'Ermitage ordonnoit quelquefois des jeûnes extraordinaires. Ils s'aſſembloient auſſi pour conférer des choſes ſpirituelles, ou de leurs affaires communes, pour punir quelque faute, ou pour élire des Officiers. Sur la fin du IV. ſiécle le nombre des Ermites de Scétis s'étant augmenté, parce que l'on y donna entrée à de jeunes Solitaires, on y bâtit encore trois Egliſes : ce qui depuis fut improuvé par Iſaac de Thébes, qui eſtimoit que l'on ne devoit pas recevoir ainſi de jeunes gens dans le deſert.

pag. 588. & Pratum ſpiritual. c. 86. p. 881. c. 122. pag. 892.

Zeno ... ad Eccleſiam Dei veniebat cum populo... poſtquàm menſam participaſſet myſticam. *Theodoret. Philoth. c. 12. p. 821.*

Dion. Areop. Epiſt. ad Demophil. Leo Allat. de Narth. veter. Eccleſ. p. 19. Roſvveid. l. 5. de vitu Patrum p. 584.

Accidit ut quidam venientes hoſpites afferrent ad fraternitatem bellaria, in Eccleſiam. Porro autem cùm eas accepiſſet ſanctus Macarius Preſbyter noſter, miſit ad unumquemque in cellam circiter pugillum. *Pallad. Lauſ. c. 31. pag. 621.*

Aliquando in cellis festivitate celebrata edebant fratres in Eccleſia. *Idem pag. 594. 615.*

Frater aliquando in Scithi inventus eſt culpabilis, & fecerunt ſeniores conventum, &c. *Idem Roſvveid. pag. 594. & 630.*

XVI. Dioſcore Xanthias, Olympe.

Dioſcore, Xanthias, Olympe & Caſſien, fr[e]ent du nombre des Religieux de Scétis. Dioſcore étoit Prêtre, il diſoit que les Religieux devoient ſe diſtinguer des ſéculiers par la fuite des choſes agréables aux ſens ; & que ſi les gens du monde étant malades, s'abſtenoient des plaiſirs pour rétablir la ſanté de leurs corps, les ſerviteurs de Dieu avoient

bien plus de raiſon de s'en abſtenir pour préſerver leurs ames de la corruption du péché, & pour l'affermir ſi bien dans la vie de la grace, qu'elle fût en état de joüir de la félicité éternelle. Il y a eu encore un autre Dioſcore de Namiſie, ou plûtoſt de Nachiaſte, qui pourroit bien auſſi avoir demeuré à Scétis, ou dans les Solitudes voiſines. Ce Dioſcore ſe nourriſſoit de pain d'orge, & de farine de lentilles. Chaque année il s'impoſoit quelque pénitence, comme de ne point chercher compagnie; ou de ne parler à perſonne, ou de ne manger rien de cuit, ou de s'abſtenir de fruits ou de légumes. On lui attribuë cette réfléxion, que les Religieux qui vivent mal, ſeront pénétrez d'un cruel repentir, lorſqu'aprés avoir porté durant leur vie l'habit monaſtique, ils ſe verront aprés leur mort nuds, & non ornez de la robe nuptiale, (de l'amour ſaint) ſans laquelle l'on n'entre point dans le roiaume du ciel. La maxime de Xanthias, étoit que dans la proſpérité ſpirituelle, & lorſqu'on paroît plus riche en bonnes œuvres, il faloit bien prendre garde de ne pas ſe confier en ſoi-même, parce que cette vaine confiance affoiblit l'ame, & la fait tomber dans le deſordre. De Scétis il alla demeurer à Térénuth; & parce qu'il menoit une vie fort pénitente & laborieuſe, on lui porta un peu de vin afin de ſe fortifier, & qu'il ne tombât pas dans la defaillance. En même temps on lui vint préſenter un poſſédé, & on le pria de le délivrer. Le démon ne

Monum. Eccl. Græc. Coteler. p. 425. 581. 419. de Olymp. pag. 583.

ne manqua pas de se prévaloir de l'occasion, & de se moquer de ce Religieux, en disant : *Et quoi l'on m'améne à un buveur de vin?* Xanthias ne s'étonna pas de ce reproche, mais lui dit : *J'espére qu'avec la grace de* Jesus-Christ *tu sortiras avant que j'aie achevé de boire.* L'effet suivit sa parole, & tandis qu'il buvoit, le démon quitta le possédé & s'enfuit. Un autre Solitaire chassa ce même ennemi d'une maniére bien différente. La fille d'un des principaux habitans de Babylone étant possédée, on dit à son pére qu'il n'y avoit dans le païs que de certains Anachorétes qui la pussent guérir; mais que si on leur en parloit, leur humilité les empécheroit de l'entreprendre. Un de leurs disciples étant venu à la ville pour y vendre des paniers, on l'attira dans la maison de cét homme. Dés qu'il y fut entré, la possédée courut vers lui, & lui donna un soufflet. Ce Religieux bien loin de s'offenser de cét outrage, présenta aussi-tôt l'autre joue pour recevoir un second coup, comme nôtre Seigneur l'ordonne dans l'Evangile. Et il n'en falut pas davantage pour mette en fuite le démon : car cét esprit superbe vaincu par l'humilité de ce petit Solitaire, sortit aussi-tôt du corps de cette fille, s'écriant : *O violence! le commandement de* Jesus *me chasse.* Olympe étoit un esclave d'Aléxandrie, qui obtint de ses maîtres la permission de se retirer à Scétis. Tous les ans il les alloit voir une fois, & leur portoit une somme d'argent, pour marque de sa dépendance, ainsi que faisoient les autres

Matth. 5.39

esclaves du païs qui vivoient dans le siécle. Ses maîtres connoissant sa piété, ne vouloient point de son argent ; mais comme il les pressoit de le prendre, pour le satisfaire ils le prenoient, & le distribuoient aux pauvres. Ils le renvoioient ensuite dans son desert, & lui donnoient de quoi faire en leur nom un festin *de charité* aux Solitaires. Il ne le faut peut-être pas distinguer d'Olympe Ermite des Celles. Pour cequi est de Cassien, il est certain par ses Ouvrages, qu'il a été de la Communauté des Solitaires de Scétis. On va voir par quelle occasion il alla demeurer dans le desert, & pourquoi il en sortit.

Ut faceret pro eis agapem. *Rosvv. pag.* 625.

CHAPITRE X.

Du bienheureux Iean Cassien, & de ses Ouvrages.

I. Cassien.

LE bienheureux Jean Cassien étoit Scythe de nation, comme dit Gennadius. Un sçavant homme a crû qu'il avoit été François, & originaire de Provence. Cassien semble dire dans ses Ouvrages, qu'il étoit de Constantinople. L'ancien Breviaire de saint Victor de Marseille le fait naître à Athénes. On pourroit douter s'il n'étoit pas plûtôt de Scythopole, ville Episcopale de la Palestine, (comme un autre Cassien qui a vécu depuis) puisque dés sa jeunesse, & comme il parle, *dés son enfance*, il

Cassianus natione Scytha, &c. *Gennad.* Ad repetendam provinciam nostram atque ad revisendos parentes. *Cassian. Col.* 24. c. 1.

fut élevé dans un Monastére de la même Province. Mais sans une plus forte preuve on ne doit pas rejetter le témoignage de Gennadius qui a fleuri à Marseille presque au mesme temps que lui. Si Cassien s'adressant aux habitans de Constantinople, leur parle comme étant de la même ville ; c'est peut-être parce que son pére qui étoit Scythe de nation, s'étoit établi parmi eux, ou simplement parce qu'il avoit été du Clergé de leur Eglise. Il sortit de parens vertueux, & qui étoient riches, comme il insinuë dans une de ses Conférences. On ne sçait point par quelle occasion il passa du païs de sa naissance dans la Palestine ; mais il est certain que dés sa premiére jeunesse il fut instruit à la piété dans un Monastére du territoire de Bethléem, assez proche du lieu que le Sauveur du monde consacra par sa naissance. Il y prit aussi l'habit de la Religion. La grace forma une liaison particuliére entre lui, & un autre Religieux nommé Germain; & leur inspira le desir d'aller voir les Solitaires d'Egypte, pour s'avancer dans la perfection par leur éxemple. Leur Abbé & leurs Confréres y consentirent, à condition qu'ils reviendroient dans le Monastére.

Luc. Holsten. præf. in Codic. Regul. c. 3.

Deprecor omnes vos qui intra Constantinopolitanæ urbis ambitum sitis, & per affectum patriæ cives mei, & per unitatem fidei fratres mei estis. *Cassian. l. 7. de Incarnat.*

Apud Athenas natus. *Io. Bapt. Guesn. in Cassian. illustr. pag. 4.*

A pueritia nostra inter eosdem constituti. *Idem præfat. ad Castor. in lib. de Instit. Coll. 1. c. 1. Coll. 11. c. 1. Coll. 24. c. 1.*

Cassien & Germain étant partis de la Palestine, & arrivez à Tennése, ville d'Egypte, ils y rencontrérent Archébius Evêque de Pannéphyse, qui les reçût avec grande charité, & les favorisa dans l'éxécution de leur dessein. Aussi ce Prélat avoit beaucoup d'estime pour la vie religieuse, en aiant

II. Son voiage d'Egypte, où il confére des choses spirituelles avec l'Abbé ou Chérémon.

pratiqué les éxercices avant l'Episcopat, & il continuoit encore à les pratiquer, autant que le lui permettoit son ministére. Il excelloit tellement en humilité, qûe lorsqu'on lui parloit de sa promotion à la charge pastorale, il disoit qu'on l'avoit chassé de la solitude, parce qu'il en étoit indigne, & que pendant trente-sept ans qu'il avoit été Anachoréte, il n'avoit pû acquerir la pureté de cœur convenable à cét état. Il conduisit lui-même à Pannéphyse Cassien & Germain, & il les mena voir trois Ermites, dont les cellules n'étoient pas fort éloignées du Monastére où il faisoit sa résidence. Ces Solitaires étoient Chérémon, Nestéros & Joseph. Le premier qu'ils visitérent, fut Chérémon, qui étoit tout courbé de vieillesse, étant âgé de cent ans, mais qui avoit encore beaucoup de vigueur d'esprit. Il les entretint de la perfection, (qui consiste dans l'amour divin) de la vertu angélique de la chasteté, & de la protection de Dieu; & ce sont les sujets que Cassien a traitez dans ses XI. XII. & XIII. Conférences. Mais comme nous avons déja marqué, il s'est mépris sur le sujet de la grace dans ce dernier entretien, & sa fausse doctrine a été réfutée par saint Prosper. Cette erreur qui ne l'a pas fait hérétique, parce qu'il ne l'a pas soûtenuë avec opiniâtreté, n'a pas aussi empéché que l'on n'ait toûjours fait grande estime de ses Ouvrages, qui sont remplis d'excellentes instructions pour les Religieux, & où l'on voit briller beaucoup d'esprit & d'éloquence. Chérémon est appellé

(Archebius) sumpto baculo & pera, ut illic cunctis viam ingredientibus Monachis moris est, &c. *Coll.* 11. *c.* 3. Venite & videte interim senes haud longè à nostro Monasterio consistentes. *Ibid. c.* 2.

Abbé, quoi-qu'il n'eût point de disciples, parce que c'étoit l'usage d'Orient d'honorer de la qualité d'*Abbé*, c'est à dire, de *Pére*, ceux des Religieux qui étoient avancez en âge, & considérables par leur vertu.

III.
Et avec les Abbez Nestéros.

Cassien & son confrére rendirent ensuite visite au Solitaire Nestéros, qui les entretint de la science des choses spirituelles, & des divers dons que Dieu départit à ceux qui le servent. Ce Nestéros pourroit bien avoir été le même que *le grand Nestéros ami de saint Antoine*. Il leur parla de l'Abbé Jean qui gouvernoit une grande Communauté de Religieux prés de la ville de Thmuis. L'entretien qu'ils eurent avec le bienheureux Joseph, qui étoit une personne de qualité, & sorti d'une des plus nobles familles du païs, leur fut d'autant plus agreable, qu'il ne leur parla point par interpréte, comme avoient fait les autres qui ne sçavoient que la langue Egyptienne; mais s'expliqua en Grec, & encore d'une maniére fort polie, qui marquoit la bonne éducation qu'il avoit euë. Dans sa premiére conversation il leur parla de la véritable amitié qui doit être fondée sur la vertu; & dans la seconde il éclaircit le scrupule qu'ils avoient de demeurer plus long-temps en Egypte, à cause qu'ils avoient promis de retourner à Bethléem, comme en effet ils y retournérent depuis; & pendant leur absence ils eurent soin d'écrire à leur Communauté. Au reste, cét Abbé Joseph pourroit bien avoir été le même que Joseph qui demeura à Panéphe,

Coll. 14. & 15.
Coll. 14. c. 4.
Rosvv. p. 562.
Et Ioseph.
Coll. 16. 17.

& vers la petite Héraclée, & que les autres Solitaires consultoient sur les choses spirituelles.

IV. Piammon. Coll. 18.

Cùm plurima illic celeberrimaque Cœnobia ab antiquis audivissemus Patribus instituta. Cass. Coll. 18. c. 1. Cass. Instit. l. 5. c. 36. 37.

Pour continuer leur voiage, Cassien & Germain passérent le Nil, & allérent dans le territoire de Diolque, où il y avoit plusieurs anciens & célébres Monastéres. Un saint Ermite, nommé Archébius, leur donna une cellule toute meublée, où ils commencérent à vivre en Solitaires; ce qu'ils firent depuis encore plus parfaitement dans le desert de Scétis. Ils virent le vénérable Piammon, qui étoit le plus âgé des Anachorétes de Diolque, & le Prêtre de leur Ermitage. Il avoit le don des miracles, & il en fit en leur présence. Il leur parla de diverses sortes de Religieux, & principalement de ceux qui vivent, ou en commun dans le Cloître, ou en particulier dans une plus étroite solitude.

V. Jean. Collat. 19.

Ils allérent ensuite au Monastére de l'Abbé Paul, habité par plus de deux cens Religieux. De ce nombre étoit le vénérable Jean, qui avoit quitté la vie érémitique, pour venir pratiquer l'obéïssance dans cette Communauté. Ils y trouvérent encore un grand nombre d'autres Religieux des Monastéres voisins qui s'étoient rendus à celui de Paul, pour y célébrer l'anniversaire de son prédécesseur. Cassien & Germain eurent la conversation de l'humble Jean, qui les entretint des diverses voies que tiennent les Cœnobites & les Ermites, pour arriver à la perfection. Il leur fit observer que la prétention & le but du Cœnobite, qui

ſert Dieu dans la vie commune du Cloître, eſt de mortifier entiérement ſa propre volonté, & de ſuivre en toutes choſes les ordres de ſon Supérieur, afin de ſe rendre parfait par l'imitation de l'obéïſſance de Jesus-Christ, & que la prétention de l'Anachoréte eſt de dégager ſon cœur de l'amour des créatures, pour ne le ſoûmettre, &ne l'attacher qu'à Dieu, en quoi conſiſte la véritable ſainteté. Mais il conclut que la plénitude & le comble de la perfection conſiſte à unir ces deux états, & à pouvoir ſouffrir également l'auſtérité de la ſolitude dans l'Ermitage, & les infirmitez des autres Religieux dans le Cloître. D'où il prend occaſion de relever le mérite des Abbez Moyſe, Paphnuce, & des deux Macaires, qui avoient excellé dans l'obſervation de ces différens devoirs.

C. 8. & 9.

La pénitence fut le ſujet de l'entretien qu'ils avoient eu avec l'Abbé Pinufe, avant que de ſe transporter à Diolque. Caſſien l'avoit vû à Bethléem, & il ſera édifiant de marquer la raiſon qui porta ce Solitaire Egyptien à ſe retirer dans la Paleſtine. Pinufe gouvernoit un grand Monaſtére prés de Panéphyſe. Outre la qualité d'Abbé, il avoit le caractére du Sacerdoce. Ses vertus & ſes miracles l'aiant rendu célébre dans tout le païs, il craignit que ſa réputation ne lui donnât quelque vanité, & ne lui fiſt perdre le fruit de ſes travaux. Cette crainte le toucha ſi fort, que pour éviter le mal dont elle le menaçoit, il ſe retira ſécrétement de ſon Monaſtére, & s'en alla à celui de Tabenne

VI. Pinufe.

Coll. 20.

vêtu en séculier. Il y fut reçû comme Novice, & on lui donna pour occupation d'aider un jeune Religieux à cultiver un jardin. Il exerça cét emploi pendant trois ans avec une humilité prodigieuse. Il fut ensuite reconnu par un Solitaire d'Egypte, & obligé de retourner à son Monastére. Mais il le quitta une seconde fois pour le même sujet, & alla dans la Palestine. Il y choisit pour retraite le Monastére de Bethléem où demeuroit Cassien, & il y recommença à vivre en Novice. Mais Dieu aiant encore permis qu'il fût découvert, il ne put se défendre de revenir enfin à Pannéphyse, & d'y reprendre la fonction d'Abbé. Il voulut retenir dans son Monastére Cassien & Germain; mais ils n'acceptérent point ces offres de sa charité, parce qu'ils desiroient passer dans le fameux desert de Scétis, pour s'y perfectionner dans l'éxercice de la profession érémitique.

VII. *Théonas.* *Coll. 21. 22. 23.*

Avant que d'y aller, ils virent Théonas Procureur, ou Célerier d'un Monastére, qui leur parla de la coûtume qu'avoient les Religieux de ne point jeûner pendant les cinquante jours qui sont entre Pâques & la Pentecoste. Il les entretint aussi des illusions nocturnes, & de la maniére dont l'on doit entendre cét endroit de l'Apôtre, où il dit, *qu'il ne fait pas le bien qu'il voudroit faire.* (*Rom. 7. 19.*)

VIII. *Abraham.* *Collat. 24.*

Cassien & son ami eurent la pensée de quitter les sablons brûlans de l'Egypte, & de passer dans leur païs où il y avoit de belles forêts, & d'agréables retraites, dans l'espérance d'y avoir de grands avantages,

pour y continuer les éxercices de la vie solitaire, tant par la commodité des lieux, que par l'assistance qu'ils recevroient de leurs parens. Mais s'en étant ouvert à l'Abbé Abraham, ce sage vieillard leur fit voir que ce dessein étoit une tentation, & les en détourna absolument. Abraham pouvant se procurer les mêmes commoditez, qu'ils étoient tentez de chercher, les avoit négligées ; & au lieu d'établir sa cellule prés du Nil, il l'en avoit éloignée d'une lieuë & demie, afin de se fatiguer par la peine qu'il auroit d'aller puiser de l'eau dans cette riviére, qui seule lui en pouvoit fournir ; de sorte que son éxemple autorisoit ce qu'il leur dit touchant la mortification. Il leur enseigna une maxime fort importante, qui est, que ce n'est rien à un Religieux d'avoir méprisé le monde dans le moment de sa conversion, s'il ne continuë à le mépriser dans toute la suite de sa vie. Abraham pourroit bien avoir été cét Abraham, qui disoit excellemment que dans les hommes les plus saints les passions sont seulement liées, mais non pas éteintes ; & qu'ainsi ils sont obligez de se défier, toûjours d'eux-mêmes. Germain & Cassien, aprés une absençe de sept ans, retournérent en leur Monastére de Bethléem, & aiant obtenu de nouveau la permission de se retirer dans la solitude, ils revinrent en Egypte, & passérent dans le fameux desert de Scétis. C'est-là où ils virent les Abbez Moyse, Paphnuce, Daniel, Sérapion, Théodore, Séréne, Isaac,

Parum est renunciasse Monachum semel, id est, in primordio conversionis suæ contempsisse præsentia, nisi eis quotidie renunciare perstiterit. *Cass. Coll.* 24. c. 2.

Vivunt in te passiones adhuc, sed ligatæ sunt à sanctis. *Rosvveid. pag.* 517. *Monum. Eccl. Græc. Io. Coteler. p.* 396.

Expleto septem annorum numero. *Coll.* 17. c. 31.

IX. Moyse.

Collat. 1. & 2.

Cét Abbé Moyse avoit été dés sa jeunesse auprés de S. Antoine, & ainsi il le faut distinguer de S. Moyse Ethiopien, lequel avant sa conversion avoit été le chef d'une grande troupe de voleurs. Il est peut-être le même que saint Moyse le Libyen, dont il a été fait mention. Cassien attribuë à Moyse deux entretiens. Dans le premier, on considére la profession monastique comme un art qui à pour fin la pureté du cœur ; & dans le second il est traité de la discrétion. Sur quoi Moyse rapporte le sentiment de saint Antoine, touchant la nécessité de cette vertu.

Paphnuce.

Presbyter Congregationis nostræ, id est, illius quæ in Eremo Schyti morabatur. Collat. 3. c. 1.

Paphnuce est Paphnuce Bubale, Prêtre de l'Ermitage de Scétis. Et c'est pourquoi Cassien qui demeura quelque temps dans ce desert, l'appelle Prêtre de sa Communauté. Il le fait parler dans la troisiéme de ses Conférences, dont le sujet est qu'un Religieux doit mépriser les richesses, reprimer ses passions, & retirer ses pensées & son amour des choses de la terre, pour contempler dés cette vie, & pour obtenir dans l'autre le bien souverain & immuable.

Daniel. Col. 4.

L'humble Daniel, qui même étant Prêtre, faisoit la fonction de Diacre dans une Eglise de l'Ermitage, entretint Cassien des diverses inclinations de la chair & de l'esprit.

Sérapion. Col. 5.

La conversation qu'eut Cassien avec Sérapion, fut touchant les huit principaux vices.

Le Solitaire Zacharie fut disciple de Carion, & non de Sérapion.

Il y a eu plusieurs Sérapions en Egypte : Sérapion de Nitrie, Sérapion fameux Abbé d'Arsinoé, Sérapion disciple de Théonas, un autre qu'on dit avoir été Maître de Zacharie. Il est dif-

ficile de déterminer qui étoit ce Sérapion qu'alla voir Caſſien. Ce qu'il y a de certain, eſt qu'il étoit du nombre des Ermites de Scétis, & ainſi il le faut ſans doute diſtinguer du Sérapion Arſénoïte. Pour Théodore, il demeuroit dans le lieu appellé les Celles, à deux lieuës de Nitrie. La conférence qu'il eut avec Caſſien, contient de pieuſes réfléxions ſur la mort de quelques Solitaires de la Paleſtine tuez par les Sarrazins. L'Abbé Séréne, qui par l'aſſiduité de ſes priéres, & par la rigueur de ſes jeûnes, avoit obtenu du ciel le don de la chaſteté dans un degré fort éminent, eut deux excellens entretiens avec Caſſien & ſon confrére : le premier ſur le ſujet de l'inconſtance de l'ame, qui a peine à demeurer ferme dans le bien ; & le ſecond touchant la puiſſance des démons qui lui font la guerre, & dont elle doit repouſſer les attaques. Je croi qu'il faut diſtinguer Séréne d'un autre excellent Religieux du même nom, qui diſoit judicieuſement à ſon confrére Job, que ce n'étoit pas une grande vertu que de ne pas contrevenir à ſa régle, lorſque l'on étoit dans ſa cellule, mais de la garder éxactement, lorſque l'on étoit dehors, & en converſation avec les autres. Caſſien attribuë à Iſaac deux de ſes Conférences où il eſt traité de la priére. Cét Iſaac eſt peut-être Iſaac Solitaire de Scétis, qui s'enfuit pour n'être pas ordonné Prêtre.

Vide Monum. Eccl. Græc. Coteler. pag. 516.

Théodore. Col. 6.

Séréne. Col. 7. & 8.

Monum. Eccl. Græc. Io. Coteler. pag. 689.

Iſaac. Col. 9. & 10.

X.

Trouble dans le deſert de Scétis.

Caſſien y parle d'un trouble qui s'éleva dans le deſert de Scétis, à l'occaſion des Lettres Paſcales de Théophile, Patriarche

excité par quelques-uns qui tenoient l'erreur des Anthropomorphites.

d'Aléxandrie, où ce Prélat avoit condamné l'opinion de ceux qui expliquant trop littéralement quelques endroits de l'Ecriture, attribuoient à Dieu une forme corporelle. Plusieurs Solitaires, qui par simplicité s'étoient laissez surprendre à cette erreur, & qu'on appelloit Anthropomorphites, en furent choquez, & ne voulurent point se rendre au jugement de cét Evêque. Mais l'Abbé Paphnuce, Prêtre d'une Eglise du desert, prit soin de les desabuser, & principalement le plus considérable d'entre eux nommé Sérapion : en quoi il fut secondé par le sçavant Photin, Diacre de Cappadoce, qui étoit venu en Egypte pour en voir les Monastéres. Plusieurs de ces Antropomorphites allérent cependant à Aléxandrie, & y excitérent du tumulte. Théophile pour les adoucir, leur témoigne de l'affection & leur dit ces paroles de l'Ecriture : *Il me semble qu'en vous voiant, je voi la face de Dieu.* Ils prirent ceci pour une approbation de leurs sentimens ; & se figurant que ce Prélat avoit changé d'opinion, ils le priérent de condamner les Livres d'Origéne, d'où l'on tiroit des argumens pour combattre leur doctrine. Théophile leur répondit qu'il ne goûtoit point les ouvrages de cét Auteur, & qu'il blâmoit ceux qui suivoient ses principes. Il satisfit ainsi les Solitaires, & les renvoia dans leur desert. Mais un peu aprés il survint un autre differend qui renouvella ce premier, & qui eut de fâcheuses suites.

Diaconus summæ sçientiæ vir nomine Photinus. *Coll.* 10. c. 3.

Sic enim vidi faciem tuam, quasi viderim vultum Dei. *Genes.* 33. 10.

Socrat. l. 6. c. 7. Cassiod. Hist. Tripart. l. 10. c. 7. Petr. Daniel. Huet. Origenian. l. 2. sect. 2. pag. 200.

Il y a apparence que cette division qui

troubloit la paix des Ermitages d'Egypte, obligea Caſſien & Germain à s'en retirer, & à revenir dans leur Monaſtére de Bethléem. Ils allérent enſuite à Conſtantinople, & Caſſien ſemble dire dans un endroit de ſes Ouvrages, que ce fut pour voir ſa ſœur, qu'il quitta ainſi ſa ſolitude. Quoi qu'il en ſoit, étant dans cette ville Impériale, ils eurent accés auprés de ſaint Jean Chryſoſtome, qui ordonna Germain Prêtre, & Caſſien Diacre, & les admit dans ſon Clergé. Ils y furent conſidérez comme des perſonnes de grand mérite; & lorſque ce ſaint Evêque fut perſécuté, on les députa tous deux vers le Pape, pour lui repréſenter ſon innocence, & l'injuſtice de ſes ennemis. Le Saint étant mort en éxil, Caſſien paſſa en France, fonda des Monaſtéres à Marſeille, & écrivit ſes Inſtitutions & ſes Conférences. Son dernier ouvrage fut le Traité qu'il a fait contre l'Héréſie de Neſtorius. Il le compoſa par la perſuaſion de ſaint Léon, alors Archidiacre de l'Egliſe Romaine, & depuis Pape. Il y témoigne un profond reſpect pour la mémoire de ſaint Chryſoſtome, & reconnoît que ce Saint avoit été ſon maître, & lui avoit conféré le Diaconat. Il ne ſera pas inutile de remarquer qu'il parle encore de ſa promotion aux Ordres dans l'onziéme livre de ſes Inſtitutions, & qu'il s'y accuſe lui-même de n'avoir pas bien obſervé l'avis des Anciens Péres du deſert, qui diſoient qu'un Solitaire devoit éviter les mains des Evêques, parce que lorſqu'une fois un Prélat avoit reçû un

XI.
Caſſien va à Conſtantinople.

Sozom. l. 8. c. 26.

Qui nec germanam vitare potui, nec Epiſcopi evadere manus.
Caſſian. Inſtit. l. 11. c. 17.

Antiquitus Patrum, &c.

Par ces Péres on doit entendre ceux qui ont vécu l'an 400. ou auparavant.

Neuter enim ſinit eum quem ſemel ſuæ familiaritati devinxerit, vel quieti cellulæ ulterius operam dare, &c.
Ibid.

Religieux dans sa familiarité, il ne lui permettoit plus de joüir du repos de sa cellule, ni de s'y occuper à la contemplation. Il est clair que Cassien marque par là, que quand un Solitaire qui avoit de la piété & du sçavoir, étoit fort connu d'un Evêque, il arrivoit souvent que ce Prélat le tiroit de sa cellule, & l'engageoit dans le ministére Ecclésiastique. On en verra bien-tôt un insigne exemple dans deux Solitaires d'Egypte, que le Patriarche d'Aléxandrie obligea de recevoir les Ordres, & de s'attacher à son service. Quelques-uns faisant mention de cette maxime, se sont figurez que ce qui porta les Péres à l'établir, fut la vanité des Solitaires qui abandonnoient leurs cellules pour rechercher l'amitié des Evêques, & être élevez aux charges de l'Eglise, ou qui aiant été admis aux Ordres, méprisoient ensuite leurs Confréres & leurs Régles. Mais Cassien ne dit point que ce furent ces abus qui obligérent ces anciens Maîtres à donner à leurs disciples l'instruction dont il s'agit. Cette maxime dans son origine a été une précaution pour ceux que l'on vouloit tirer du repos de leur cellule, & non pas un avertissement pour ceux qui sans en être sollicitez de personne, étoient tentez de s'en tirer d'eux-mêmes par dégoût ou par vanité. Il est vrai que Cassien propose ce sentiment des Anciens, pour confirmer l'avis qu'il donne aux Solitaires, de ne pas se laisser surprendre au desir d'être élevez aux Ordres, & d'en faire les fonctions; mais s'il y avoit des Re-

ligieux foibles & imparfaits qui tomboient quelquefois dans cette faute, il y en avoit aussi qui possédoient dans un éminent degré la vertu contraire, comme il a paru & paroîtra encore par divers éxemples. Quant à ce mépris de la regularité que l'on veut avoir été le desordre, que l'on prétendit retrancher par la maxime dont il est question, Cassien n'en dit rien, & son ouvrage est un illustre monument de la vertu opposée, puisqu'il le composa aprés son ordination, & qu'il y fait paroître tant d'estime pour les Religieux, & pour la profession monastique.

Nonnunquam verò clericatus gradum & desiderium Presbyterii vel Diaconatus immittit. *Ibid. c. 14.*

XII. Saint Andronic, sainte Athanasie.

Il nous reste à parler de saint Andronic, qui honora aussi par sa présence le desert de Scétis. Saint Andronic & sainte Athanasie sa femme éxercérent le métier d'Orfévre dans la ville d'Antioche, & vécurent avec piété dans cét emploi. Ils étoient fort charitables, & assistoient libéralement les Religieux & les pauvres. Ils eurent deux enfans qui moururent en un même jour à l'âge de dix ou douze ans. Athanasie ne supporta pas cette perte avec autant de résignation qu'elle devoit, & transportée de douleur, s'en alla passer la nuit dans l'Eglise de saint Julien Martyr. Pendant qu'elle y dormoit, le Saint lui apparut, vêtu comme un Religieux, & lui dit que ses enfans étoient bienheureux, & que ce n'étoit pas leur perte, mais ses propres péchez qu'elle devoit pleurer. Elle obéït à cét avis, & résolut de se retirer dans un Monastére, si son mari agréoit son dessein. Non seulement saint An-

Ou de Banquier. Argentarius.

Cur illos defles? utinam defleres peccata tua! *Vita S. Andron. apud Surium 27. Febr.*

dronic y consentit, mais il forma la même résolution. Ils allérent ensemble visiter les saints lieux de Jérusalem, & de là passérent en Egypte. Saint Andronic choisit pour sa retraite le desert de Scétis, & eut pour directeur ou l'Abbé Daniel, qui parle dans la quatriéme Conférence de Cassien, ou plûtôt Daniel disciple de saint Arséne. Mais auparavant il mit sainte Athanasie dans un Monastére de Religieuses de l'Ordre de Tabenne. Aprés que l'un & l'autre eurent servi Dieu douze ans dans leur solitude, ils furent inspirez de faire de nouveau le pélerinage de la Terre-sainte, & saint Andronic rencontra sur le chemin sa femme revêtuë d'un habit d'homme. Il ne la reconnut pas, parce que ses austéritez, & les brûlantes chaleurs du païs l'avoient toute défigurée; mais Athanasie reconnut bien son mari. Ils firent le voiage ensemble, & étant revenus en Egypte, ils y continuérent les éxercices de la profession religieuse dans un Ermitage d'un des fauxbourgs d'Aléxandrie. L'Abbé Daniel les visitoit de temps en temps, & les animoit à s'avancer dans la vertu. Ils vécurent ainsi douze ans, & moururent presque au même temps. Sainte Athanasie alla au ciel la premiére, & fut reconnuë par un billet qu'elle mit dans ses habits. Saint Andronic partant d'Antioche laissa son bien à son beau-pére, & le chargea de bâtir un Hôpital pour des Religieux, c'est-à-dire, pour y recevoir des Religieux, ou pour être possédé par des Religieux qui y recevroient les

Ce que dit Cassien de la mort de ce premier Daniel, fait juger que le Daniel dont il s'agit ici, est le disciple de saint Arséne. Voiez Monum. Eccles. Græc. Ioan. Cotelet. pag. 419.

les pélerins ou les pauvres. Car il y avoit des Moines qui s'appliquoient à ces œuvres de charité : ce qui nous donne lieu de parler ici d'Euloge, quoi-qu'il n'ait pas demeuré à Scétis.

XIII. *Euloge.*

Le Moine Euloge a vécu du temps de saint Antoine. Il étoit originaire d'Aléxandrie ; & sçavant dans les lettres humaines. Aiant renoncé au siécle, il se mit à servir un lépreux. Aprés qu'il en eût pris soin pendant quinze ans, Dieu permit pour éprouver sa vertu, que le démon s'emparât de l'esprit du malade, & qu'il le poussât à dire des injures à Euloge ; & à blâmer aussi tous les autres Moines, comme des gens qui passoient leur vie dans l'oisiveté. Euloge eût la pensée de l'abandonner ; mais avant que de le faire, il en parla à d'autres Religieux, qui furent d'avis qu'il allât voir le grand Antoine, & le consultât là-dessus. Euloge suivit leur conseil, & aiant mis le malade dans un bateau, monta par le Nil jusqu'à Pisper. Saint Antoine aiant appris leur démêlé, reprit fortement le lépreux, & le blâma de sa mauvaise humeur, & de son ingratitude ; puis s'adressant à Euloge, il lui dit qu'il devoit continuer à prendre soin de son frére infirme, & que leurs intérests étoient tellement unis pour ce qui regardoit le salut éternel, que si dans leur dernier moment l'Ange du Seigneur ne les trouvoit tous deux ensemble, ils perdroient la couronne de l'immortalité. Cét oracle décida leur différend ; ils se réconciliérent ensemble, & étant

Pallad. Laus. c. 23.

Eulogius Monachus Alexandrinus, &c. scholasticus erat, sæcularibus litteris eruditus. *Rosvveid. pag. 673. & 731.*

retournez à Aléxandrie, ils moururent quelque temps aprés ; l'un dans la pratique de la patience, & l'autre dans l'éxercice de la charité.

CHAPITRE XI.

Des Monastéres d'Aléxandrie. De quelques Religieux élevez à l'Episcopat par saint Athanase.

I. *Monastéres d'Aléxandrie.*

Pallad. c. 7. Rosvveid. pag. 712.

Monachi (μοναχοὶ) & nonnulli ex Clericis inter abeundum me secum abstraxerunt. *Athanas. Apolog. ad Constant. de fuga sua, tom. 1. pag. 717.*

IL y avoit des Monastéres prés d'Aléxandrie, & même des Ermitages à deux lieuës de cette ville. Vers la fin du IV. siécle on y comptoit environ deux mille Religieux. Saint Athanase qui remplit avec tant de gloire le siége Patriarchal d'Aléxandrie, eut une affection singuliére pour ceux qui servoient Dieu dans cette profession. Les Soldats du Gouverneur d'Egypte, ministre de la fureur des Ariens, étant entrez dans une Eglise pour arrêter le saint Evêque qui y étoit venu passer la nuit en priéres avec une partie de son peuple, il s'échappa heureusement de leurs mains, aidé des Religieux qui étoient avec lui, & de quelques Ecclésiastiques. Il se retira ensuite parmi des Solitaires qui vivoient en commun, selon les loix de la société monastique ; il pratiqua avec eux leurs éxercices, & leur donna de saintes instructions. Cette maniére de vie ne lui étoit pas extraordinaire : car il en avoit

mené une ſemblable avant l'Epiſcopat, & allié ſes autres emplois avec les auſtéritez de la pénitence. Nous l'apprenons du Concile d'Aléxandrie, qui marquant les raiſons qui firent ſouhaiter au peuple de l'avoir pour Evêque, dit qu'il étoit du nombre *des Aſcétes*, c'eſt-à-dire, des Religieux : car c'eſt-là le ſens le plus naturel que l'on puiſſe donner à ces paroles. Un témoignage ſi précis & ſi digne de foi, ſemble confirmer le ſentiment de Baronius, qui a crû que ſaint Athanaſe avoit paſſé quelque temps dans le deſert ſous la diſcipline de ſaint Antoine. Mais cette opinion ſouffre bien de la difficulté. Si ſaint Athanaſe avoit été diſciple de ſaint Antoine, il en auroit fait mention dans la Vie de ce ſaint Abbé. S'il avoit paſſé de la ſolitude dans le miniſtére de l'Egliſe, il ſe ſeroit propoſé en éxemple, écrivant à l'Abbé Draconce, pour l'encourager à ſortir de ſon deſert, pour aller faire les fonctions Paſtorales. De plus Rufin & les autres Hiſtoriens aſſurent que ſaint Athanaſe fut élevé dans l'Egliſe d'Aléxandrie, auprés de ſaint Aléxandre, qui en étoit Patriarche, & ne diſent point qu'il l'ait quitté. Ainſi il eſt plus probable que le peuple faiſant l'éloge de S. Athanaſe, ne le mettoit au rang des Religieux, que parce qu'il imitoit leurs auſtéritez. On pourroit néanmoins prendre un tempérament entre ces deux opinions, en diſant que S. Athanaſe auroit été du nombre des Aſcétes, ou Religieux qui demeuroient dans les villes, & qui dés le IV. ſiécle tinrent un rang particulier entre les

ἕνα τῶν ἀσκητῶν. Synod. Alex. ann. 339. S. Athan. tom. 1. pag. 726.

fidelles, ainsi que nous avons observé. Ces sortes de Religieux ne différoient des Ermites & des autres Moines, que parce qu'ils étoient moins solitaires, & qu'ils se mêloient davantage parmi le peuple. Au moins il est bien certain qu'il y avoit de ces Ascétes dans Aléxandrie. Saint Athanase nous l'enseigne lui-même, lorsque parlant de la persécution excitée par les Ariens contre les Catholiques, il dit qu'on avoit chassé de la ville les Evêques, les Moines & les Ascétes. Nous avons aussi un éxemple insigne de cette derniére sorte de personnes dans Piérius, Prêtre d'Aléxandrie, qui menoit une vie *ascétique* & fort pénitente, & avoit embrassé la pauvreté volontaire. Il se trouve une exhortation aux Religieux, laquelle porte le nom de saint Athanase. Il a aussi dressé une Régle pour les Vierges. Nous avons déja remarqué qu'il a écrit la Vie du grand saint Antoine. Il la dédia à *des Moines*, (ou comme parle son traducteur Evagrius) à des Fréres *d'un païs étranger*. On ne sçait point qui étoient ceux-ci. Tout ce qu'il y a de certain, est qu'ils demeuroient dans un païs étranger & éloigné, où l'on alloit par mer, & où il y avoit déja des Monastéres bien réglez; que leur ferveur étoit si grande, que par une loüable émulation ils tâchoient d'égaler, ou même de surpasser en vertu & en observance les Solitaires d'Egypte; & qu'aiant peu de connoissance des actions de S. Antoine, ils avoient prié saint Athanase de leur en faire le récit,

ἀπὸ Ἀλεξανδρείας ἐπίσκοποι, μονάζοντες, καὶ ἀσκηταὶ ἐξωρίσθησαν. Tom. 1. pag. 693.

Hieron. de Script. Ecclesiast. c. 88.

πρὸς τοὺς ἐν ξένῃ μοναχούς. *Athanas. tom.* 2. *pag.* 450. Ad peregrinos fratres.

pour y trouver un nouveau motif de s'avancer dans la perfection. Comme le desert de Scétis étoit habité par des Religieux qui y venoient de diverses Provinces, on a douté si ce n'étoit point à eux que saint Athanase avoit adressé son ouvrage : mais cette opinion ne paroît point probable, tant parce que Scétis n'est pas un païs étranger & éloigné à l'égard de l'Egypte, & principalement d'Aléxandrie, que parce que l'on y pouvoit être bien informé de la vie de saint Antoine, puisque saint Macaire & d'autres disciples de ce saint Patriarche y faisoient leur demeure.

II. Religieux ordonnez Evêques par S. Athanase.

Saint Athanase tira plusieurs Moines de leur solitude, & les éleva à l'Episcopat. Le saint Abbé Draconce qu'il avoit honoré de cette charge sacrée, ne voulant point en faire les fonctions, il le conjura par une excellente lettre de se rendre promtement à son Diocése, & de s'y appliquer à la conduite des ames. Pour dissiper la crainte qu'il avoit des dangers qui se trouvent dans le ministére Pastoral, il lui marqua plusieurs autres Religieux de sa connoissance qui soûtenoient la dignité Episcopale, & qui s'avançoient de plus en plus dans la piété, en procurant le salut des autres ; & il joignit à ces exemples de fortes raisons qui surmontérent enfin la résistance de son ami. De sorte que Draconce animé par ses conseils, alla gouverner l'Eglise de la petite Hermopole, qui lui étoit confiée, & eut la gloire d'être banni par les Ariens, à cause de sa

Draconce.

fermeté à défendre la Foi. Saint Athanase lui avoit proposé pour éxemple sept Evêques qui avoient été Religieux avant l'Episcopat, Sérapion, Apollon, Agathe, Ariston, Ammon, Muites, & Paul de Lato. Il ne faut pas confondre ce Sérapion avec Sérapion Abbé dans le territoire d'Arsinoé : mais il est fort vrai-semblable, (& c'est le sentiment de Baronius) que ce Sérapion *Moine, & qui avoit été le Supérieur de plusieurs Moines*, est saint Sérapion Evêque de Thmuis. Ce saint Prélat fut un ardent défenseur de la divinité de JESUS-CHRIST. Son bel esprit le fit appeller Scolastique, & saint Athanase en faisoit tant d'estime, qu'il soûmettoit ses écrits à son jugement. Il est certain qu'Apollon avant sa promotion à l'Episcopat avoit été le Pére d'un grand nombre de Religieux : & toutefois il faut aussi le distinguer de saint Apollon d'Hermopole qui vivoit au même temps, & qui eut sous sa conduite cinq cens Solitaires. Ammon est peut-être cét Abbé Ammon qui consulta saint Athanase sur une matiére de conscience. Il avoit fait un grand voiage avec saint Sérapion : ce qui donne lieu de croire qu'il accompagna ce Saint, lorsqu'il alla à la Cour de l'Empereur Constance, pour tâcher d'adoucir ce Prince, à qui l'on avoit donné de mauvaises impressions de la conduite de saint Athanase. Muites fut Evêque dans la Thébaïde. Pour ce qui est des autres, on n'en sçait rien de particulier.

Saint Sérapion.

Athanas. tom. 1. pag. 957.

S. Athanas. Oper. tom. 1. pag. 606.

Les Abbez Théodore & Luce demeuré-

rent du moins cinquante ans dans un des quartiers de la ville d'Aléxandrie. Luce joignoit le travail des mains à la priére, & il soûtenoit avec raison contre les Solitaires de la secte des Euchites, que son travail étoit une continuation de priére, puisqu'il faisoit son ouvrage en vûë de Dieu, & que même il donnoit une partie de son gain aux pauvres qui prioient pour lui: de sorte qu'il accomplissoit ce que dit l'Evangile, qu'il faut prier sans cesse. Comme il y a eu plusieurs Moines nommez Cyrus, il est difficile de décider qui a été l'Abbé Cyrus d'Aléxandrie, dont il est parlé dans le Recueil des paroles des Péres; ni s'il est différent de saint Cyr, ou Abbé-Cyr. Gennadius fait mention d'un Cyrus d'Aléxandrie, Médecin de profession, & ensuite Religieux, qui écrivit contre Nestorius, mais qui tomba dans l'erreur d'Eutyches. Peut-être que l'on a confondu ensemble quelques-uns de ces Cyrus. L'humble Abbé Longin demeuroit à deux ou trois lieuës d'Aléxandrie. Sa vertu étoit ornée du don des miracles. Une pauvre femme qui avoit un cancer au sein, lui aiant demandé *où demeuroit l'Abbé Longin*; (car elle ne le connoissoit que de réputation) il lui dit: *N'allez pas chercher ce miserable, cét imposteur, il ne vous peut faire de bien.* Ensuite il fit le signe de la croix sur son mal, & lui dit: *Dieu vous guérisse.* Et elle fut guérie.

III. Théodore, Luce, Longin.

Gennad. Catal. Script.

Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 520. 521.

CHAPITRE XII.

De sainte Synclétique Abbesse, & de Sara & Théodore.

I. *Sainte Synclétique.*

NICEPHORE attribuë à saint Athanase la vie de sainte Synclétique Vierge : mais cela n'est pas sans difficulté, puisque tant d'Ecrivains plus anciens qui attestent que ce Saint a composé la vie de saint Antoine, ne le font point auteur de celle de sainte Synclétique. Selon quelques manuscrits elle est l'ouvrage d'un Religieux nommé Polycarpe. Sainte Synclétique naquit de parens originaires de Macédoine, mais qui vinrent s'établir dans Aléxandrie : de sorte qu'elle fut élevée dans cette ville capitale de l'Egypte. Par une grace assez rare elle méprisa le monde, quoi-que le monde la considérât comme un de ses principaux ornemens, & que sa noblesse & sa beauté engageassent beaucoup de personnes à la demander pour femme. Aprés la mort de ses parens, elle donna son bien aux pauvres, & se retira dans la solitude. En peu de temps elle surpassa en vertu celles de son séxe, qui avoient passé plusieurs années, & qui s'étoient renduës les plus parfaites dans cette profession. Elle vivoit tres-austérement, & pour nourriture elle ne prenoit qu'un peu de pain & d'eau. Lorsqu'elle étoit attaquée par la tentation,

Leo Allat. de Simeon. Script. p. 87.

Monum. Eccl. Graec. Ioan. Coteler. pag. 201.754.825.

Bolland. 5. Ianuar. pag. 242.

elle redoubloit la rigueur de sa pénitence, ne mangeant alors que du pain de son, & couchant sur la terre ; mais aprés que cét orage étoit passé, elle reprenoit sa premiére maniére de vie, pour ne pas ruïner entiérement sa santé. Plusieurs Vierges s'étant mises sous sa conduite, & d'autres qui demeuroient en particulier, ou dans des Communautez de leur séxe, la venant voir, elle leur enseignoit avec une admirable sagesse les obligations & les devoirs de leur état : entre autres instructions qu'elle leur donnoit, elle vouloit qu'elles regardassent l'amour de Dieu & du prochain comme le principe & la fin de toutes les vertus & de tous les discours de piété ; elle les avertissoit de résister promptement aux mauvaises pensées, de ne point négliger les petits defauts, de préférer l'obéïssance aux autres éxercices, d'éviter la vanité & l'orgueil, qui est comme le dernier trait que lance le démon pour percer les cœurs ; & enfin de se souvenir que pour plaire à Jesus-Christ qu'elles avoient pris pour époux, elles devoient revêtir leurs ames de l'ornement des vertus, comme les femmes attachées au siécle se parent de riches habits pour s'attirer l'amour ou les loüanges des hommes. Aprés une longue & fâcheuse maladie, qui lui donna lieu de se perfectionner par la patience, elle mourut âgée de quatre-vingts-trois ans. Elle n'a pas été la premiére qui ait formé une Communauté de Filles, puisque sans doute elle a vécu aprés sainte Basilisse. Mais on met

ſainte Synclétique comme en paralléle avec ſaint Antoine, à cauſe de quelque conformité qui ſe trouve entre leurs vies, & qu'elle a donné d'excellentes inſtructions aux Vierges, comme ce Saint en avoit donné aux Religieux. Auſſi les Anciens qui ont recueilli les maximes des Péres du deſert, y ont inſéré quelques paroles mémorables de ſainte Synclétique. Lorſqu'elle voulut quitter le monde, elle ſe coupa les cheveux en préſence d'un Prêtre. Car en Egypte, & dans la Syrie, tant les filles, que les veuves qui renonçoient au ſiécle pour ſe dévouër au ſervice de Dieu, ſe privoient ainſi de l'ornement de leurs cheveux; & pour ne pas avoir la tête découverte contre la défenſe de l'Apôtre, elles prenoient un voile, comme témoigne ſaint Jérôme. C'étoit quelquefois un Religieux, dont on connoiſſoit la vertu, ou d'ordinaire la Supérieure du Monaſtére qui leur coupoit leurs cheveux. Il ne faut pas confondre cette ſainte Synclétique avec ſainte Apollinaire Synclétique, laquelle aiant pris un habit d'homme, s'en alla au deſert de Scétis, & y ſervit Dieu ſous la diſcipline de ſaint Macaire.

Abſcidimus comam. Ibid.pag.252. & 207.

Hieron. epiſt. 48.

Vitæ S. Ioan. Eleem. c 46.

Roſvveid. pag. 202.

Bolland. 5. *Ianuar.*

II.
Sara & Théodore.

Roſvveid. pag. 674. 587.

Les Anciens rapportent quelques paroles remarquables de la Vierge Sara, & la qualifient *Abbeſſe de ſainte mémoire*. On dit qu'elle demeura 60. ans dans un Monaſtére, ou dans une cellule qui étoit ſur le bord du fleuve, (c'eſt-à-dire, du Nil) & qu'elle ne jetta point les yeux ſur cette riviére. Aiant ſoûtenu de longues & rudes tentations, le démon s'appa-

rut à elle, & lui dit : *Tu m'as vaincu, Sara* ; mais elle le confondit, en lui répondant : *Ce n'est pas moi qui t'ai vaincu, mais* JESUS-CHRIST. La Mére Théodore a aussi vécu dans le territoire d'Aléxandrie. Car on rapporte d'elle, qu'aiant demandé au Patriarche Théophile l'explication de ce que dit l'Apôtre, *qu'il faut racheter le temps* ; ce Prélat lui répondit, que *racheter le temps*, c'étoit profiter des occasions qui s'offrent d'éxercer les vertus, par éxemple, d'être humble & patient, quand on reçoit quelque affront & quelque outrage, & ainsi des autres rencontres.

Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 465.

CHAPITRE XIII.

De la persécution que souffrirent les Religieux d'Egypte sous l'Empire de Valens.

COMME les Solitaires d'Egypte avoient en horreur l'impiété Arienne, & que suivant l'avertissement que S. Antoine leur avoit souvent donné, ils ne vouloient point avoir de commerce avec ceux qui la soûtenoient ; ces Hérétiques ne manquérent pas de s'en venger, & ils persécutérent ces serviteurs de Dieu avec une animosité & une fureur extraordinaire. Du temps de l'Empereur Constance ils outragérent quantité

I. *Les Ariens persécutent les Catholiques, & principalement les Moines d'Egypte.*

de Religieux, & mirent le feu à des Monastéres pour les brûler avec ceux qui y demeuroient. Dieu aiant appellé à la gloire du ciel le grand Athanase, qui depuis quarante-cinq ans avoit combattu avec tant de zéle pour la défense de la Foi Catholique, les Ariens tâchérent de profiter de sa mort, & de se rendre maîtres de l'Eglise d'Egypte. Le Saint avoit désigné pour son successeur un Prêtre de vertu éprouvée, nommé Pierre ; & ce choix fut agreé, non seulement par son Clergé & par son peuple, mais encore par plusieurs autres Evêques, & par plusieurs Solitaires des environs d'Aléxandrie, qui se transportérent dans cette ville pour demander avec instance qu'il fût ordonné. On le sacra en effet, & on l'établit dans le Siége Patriarchal ; mais il n'en demeura pas paisible possesseur. Car à peine y fut-il entré, que Pallade Gouverneur de la Province, qui étoit un idolatre, le chassa de son Eglise, & y appella Lucius le plus méchant de tous les Ariens, & un second Arius pour la gouverner en qualité d'Evêque. Pierre voiant qu'il lui étoit impossible de faire les fonctions de sa dignité, & qu'il n'y avoit point de seureté pour lui en Egypte, se retira à Rome, *comme au port de la Communion Catholique* ; & sa retraite contribua beaucoup à y mettre en réputation & à étendre l'état Religieux. Car il continua d'y publier les admirables vertus de saint Antoine, & l'éxacte observance que gardoient ses disciples, confirmant ce qu'en avoit dit

Athan. Apolog. ad Constant. tom. 1. pag. 697. & ad Solitar. pag. 857. 858.

Theodoret. Histor. l. 4. c. 15. & 20.

Hieron. epist. 16. Rosvveid. pag. 218.

ſaint Athanaſe ſon prédéceſſeur, lorſqu'il s'étoit réfugié dans la même ville pour y trouver de la protection contre les mêmes Hérétiques. Il y parla auſſi de ſaint Pacome, & des Monaſtéres de l'un & l'autre séxe, que ce ſaint Abbé avoit ſi bien réglez; & le récit qu'il faiſoit de ces grands éxemples, porta quantité de perſonnes, & même des dames de qualité à quitter le ſiécle, & à ſe conſacrer à Dieu par une vie ſolitaire & pénitente. Les Ariens commirent d'horribles excés dans Aléxandrie, & y perſécutérent cruellement les Catholiques. On peut voir ce qu'en écrit Pierre dans une lettre rapportée par Théodoret. Lorſqu'il y parle de l'intruſion de Lucius, il dit que ce faux Prélat n'entra point dans Aléxandrie accompagné d'Evêques & de Prêtres, & que l'on ne vit point non plus marcher devant lui des Moines qui chantaſſent des hymnes tirez de l'Ecriture ſainte : ce qui montre que dés ce temps-là les Religieux ſe trouvoient à ces ſortes de cérémonies Eccléſiaſtiques. Autant que ſaint Athanaſe favoriſa ces ſaints Habitans du deſert, autant le miſérable Lucius leur fut contraire, & ſon averſion n'avoit pour fondement que leur zéle à combattre ſon héréſie. Ce ſeroit trop peu dire qu'il les maltraita; mais c'eſt parler fort juſte que d'appeller ſa perſécution une guerre ouverte : car il envoia contre eux une troupe de ſoldats qui firent le ravage dans les Monaſtéres. Ce fut une guerre bien nouvelle & bien extraordinaire, où

Non illum præcedebant Monachi (μονάζοντες) hymnos è Scripturis depromptos canentes. Theodoret. l. 4. c. 21.

d'une part on voioit de la fureur & des armes, & de l'autre de l'humilité & des serviteurs de Dieu qui présentoient leur tête comme de simples agneaux. C'est l'idée qu'en donne Rufin, qui se trouva présent à cette invasion. Le ravage se fit principalement dans le desert de Nitrie. Quelques-uns des Solitaires qui y demeuroient, firent dans ce même temps-là un miracle en la personne d'un paralytique, & ils lui rendirent la santé, en lui appliquant de l'huile, & en lui commandant de marcher *au nom de* JESUS-CHRIST *persécuté par Lucius*. L'évidence de ce prodige ne fut pas capable d'amollir le cœur de ce faux Prélat, qui s'endurcissant de plus en plus dans le mal, rélégua dans une Isle les deux saints Macaires, Pambon, Héraclide, & quelques autres disciples de saint Antoine. La religion Chrêtienne étoit inconnuë dans cette Isle, & les Idoles y avoient encore un Temple & des Autels. Mais dés que la barque qui portoit ces saints Religieux, approcha de la côte, la fille du Sacrificateur fut étrangement agitée par le démon qui la traîna vers le rivage, & lui fit jetter de grands cris. Le bruit de ses plaintes excita quantité de personnes à l'aller joindre, & à la suivre. Tout ce peuple reçût les Saints à leur arrivée. Saint Macaire & quelques autres aiant reconnu la cause des furieux transports de cette fille, l'éxorcizérent, & lui rendirent la santé. Par un miracle si évident *ces Apôtres* du quatriéme siécle disposérent ces Paiens à embrasser

la Foi, & ils leur en annoncérent les véritez avec tant de succés, qu'ils les convertirent au Dieu vivant, & leur firent ruïner leur Temple pour bâtir une Eglise. La nouvelle en étant venuë à Aléxandrie, peu s'en fallut que le peuple ne se soulevât contre Lucius, qui craignant une sédition, & que même ceux de sa secte ne le quittassent comme un ennemi de Dieu, fit rappeller sécrétement les Saints, & leur permit de retourner dans leurs cellules.

Ad pedes nostri temporis Apostolorum.
Rufin. l. 2. c. 3. & 4.
Sozom. l. 6. c. 20.
Theodoret. l. 4. c. 21.
Baron. ann. 372.

II.
Mélanie assiste les Religieux.

Pendant la chaleur de cette persécution, la grande Mélanie nourrit pendant trois jours cinq mille Religieux qui s'étoient cachez pour éviter la fureur des Ariens. Nous parlerons ailleurs de cette Dame, qui secourut encore par ses libéralitez plus de cent Catholiques qui furent bannis à Diocésarée dans la Palestine. Parmi ces saints Confesseurs il y avoit onze Evêques d'Egypte : sçavoir Euloge, Adelphe, Aléxandre, Ammonius, Harpocration, Isaac, Isidore, Annubion, Pitime, Euphrace, & Aaron. C'étoient tous des enfans de la solitude qui les avoit formez pour l'Eglise. Nous l'apprenons de Pierre d'Aléxandrie, qui leur donne en commun cét éloge, qu'ils avoient sucé la piété avec le lait de leurs nourrices ; que dés leur jeunesse ils s'étoient retirez dans le desert pour y pratiquer les austéritez de la profession religieuse, & y avoient persévéré jusqu'à la vieillesse ; qu'ils s'étoient assujéti leur chair, & avoient éteint en eux l'amour des plaisirs par de saintes méditations, &

Paulin. Epist. 10.

Epiphan. hæres. 72. pag. 842.
Ἄνδρες ἐκ παιδὸς μέχρι γήρως τὴν ἔρημον ἀσκήσεως χάριν οἰκήσαντες, &c.
Theodoret. l. 4. c. 22. pag. 185.

par un fervent éxercice des bonnes œuvres; qu'ils avoient souvent remporté de glorieuses victoires sur les démons; & qu'enfin ils préchoient hardiment la véritable doctrine, & réfutoient par des raisonnemens solides les faux principes de l'hérésie Arienne. Il y a apparence que cét Adelphe est Adelphe Evêque d'Onuphis. Dans un Recueil des paroles mémorables des Péres, il est fait mention d'un autre Adelphe Religieux, qui gouvernoit le Diocése de Nilopole. Pour Isidore, c'est sans doute saint Isidore d'Hermopole, qui reçût sainte Paule, lorsqu'elle alla visiter les deserts d'Egypte, & qu'elle y fut saluée par un nombre innombrable de Religieux, parmi lesquels il y en avoit quantité qui avoient été honorez du caractére de la Prêtrise, ou du Diaconat. Isidore, Pambo, Paphnuce, Ammonius, & d'autres Solitaires, furent aussi bannis à Diocésarée avec ces onze Prélats, & eurent part à leurs souffrances & à leur gloire. On tient que cét Ammonius est celui qui se coupa depuis une oreille pour n'être point ordonné Evêsque. D'autres Religieux d'Egypte & de la Thébaïde furent réléguez dans le Pont & dans l'Arménie, & condamnez à travailler à des carriéres, ou à des mines. Leurs confréres pratiquérent à leur égard la parole de l'Apôtre, qui veut que l'on se souvienne des captifs, comme si l'on étoit avec eux dans la captivité; & ils leur firent tenir quelques aumônes par le ministére de l'Abbé Piammon. Celui-ci voiageant dans ces deux Provinces,

Occurrente sibi sancto ac venerabili Episcopo Isidoro confessore, & turbis innumerabilibus Monachorum, ex quibus multos sacerdotalis & leviticus sublimabat gradus. *Hieron. in vita S. Paulæ apud Rosvv. pag. 406.*

Cassian. Collat. 18. c. 7.

ces, n'y remarqua qu'un petit nombre de Communautez Religieuses, qui étoient établies dans les villes ; & il ne vit, ni même n'entendit point parler d'Anachorétes. Mais il est certain qu'il y avoit aussi dans ces païs-là de ces sortes de Moines, qui gardoient une éxacte solitude, comme il paroît par les Constitutions de saint Basile, & par saint Grégoire de Nazianze. Saint Basile aiant appris l'affliction de l'Eglise d'Aléxandrie, écrivit aux Catholiques pour les exhorter à la défense de la Foi, & il leur envoia sa lettre par Euloge, qui étoit un de ses Religieux. Les Solitaires de la Syrie se sentirent aussi de la fureur des Ariens, comme nous dirons ailleurs.

Basil. Epi 71. Baron. an. 372.

III. Ordonnance de Valens contre les Moines.

Cette persécution fut autorisée par un Edit, où en apparence l'on n'avoit dessein que de reprimer la paresse de quelques faux Solitaires d'Egypte : car on auroit eu honte de condamner en général la profession monastique, qui étoit approuvée par l'Eglise, & qui y donnoit tant d'édification ; mais en effet on voulut perdre les plus saints Religieux, dont tout le crime étoit d'avoir en horreur l'hérésie d'Arius, & d'être attachez à la doctrine du Concile de Nicée. Il fut donc ordonné par cette Loi, qu'on tireroit du repos de leurs cellules de certaines gens qui par l'amour d'une vie oisive & inutile, se faisoient admettre sous prétexte de piété dans ces Communautez de Moines, qu'on les feroit rentrer dans la société civile, pour en porter les charges, & pour s'occuper aux

Quidam ignaviæ sectatores desertis civitatum muneribus captant solitudines ac secreta, & specie religionis cum cœtibus Monazonton

jointes ensemble. Leur occupation étoit la priére, la lecture des Livres sacrez, & le travail des mains. Il y avoit un Procureur qui alloit vendre leurs ouvrages pour avoir de quoi les nourrir, & qui tous les mois rendoit compte à l'Abbé. Jusqu'à l'heure de None (ou trois heures d'aprés midi) nul des Religieux n'en alloit voir un autre, excepté le Doien qui visitoit ceux qui étoient sous lui, quand il le jugeoit nécessaire pour leur bien spirituel. A l'heure de None ils s'assembloient pour chanter des Pseaumes. Ils entendoient aussi la lecture de quelque endroit des Livres saints, & l'Abbé faisoit un discours de piété. Le repas suivoit cette conférence, chaque Doien, & les neuf qu'il avoit sous sa conduite, mangeoient ensemble. On ne servoit sur la table que du pain, des légumes, du sel, de l'eau; c'étoit-là leur nourriture. On donnoit du vin aux vieillards, on leur permettoit de manger plûtôt que les autres; & on usoit aussi de quelque indulgence envers ceux qui étoient fort jeunes. Ils jeûnoient pendant toute l'année, mais plus austérement en Carême. Entre Pâques & la Pentecôte, ils ne mangeoient qu'une fois par jour; mais ils prenoient leur répas à l'heure que les séculiers ont coûtume de dîner. Le soir ils avoient la liberté de s'entretenir les uns les autres. Ils récitoient en commun l'Office de la nuit. Le Dimanche ils ne s'appliquoient qu'à la priére & à de saintes lectures. Il y avoit un logis destiné pour les malades qui y recevoient tous les

soulagemens dont ils avoient besoin. Cette description que fait saint Jérôme de l'observance des Religieux Conventuels d'Egypte, est conforme à ce qu'en dit saint Augustin, qui témoigne qu'ils étoient quelquefois plus de trois mille sous un même Abbé, & qu'ils ménageoient si bien ce qu'ils gagnoient par leur travail, qu'ils en tiroient, & de quoi se nourrir, & de quoi faire l'aumône aux pauvres. Il y avoit aussi des Communautez de femmes qui vivoient de la même maniére. Elles étoient autant séparées des hommes, que le demandoit l'honnêteté & la bien-séance; elles filoient de la laine, & en faisoient des habits pour les Religieux qui leur fournissoient ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance. Saint Jérôme vient ensuite aux Anachorétes, & il dit seulement que sortant du Cloître ils ne portoient dans le desert que du pain & du sel, & qu'ils avoient pour maîtres & pour modelles S. Jean Baptiste, S. Paul l'Ermite, & S. Antoine. Quant à la troisiéme sorte de Moines qui demeuroient deux ou trois ensemble dans les lieux habitez, il marque que leur vie étoit mal réglée, & qu'ils ne donnoient pas d'édification.

On les appelloit Remoboth.

II. Ruines de plusieurs temples de faux dieux.

Théophile succéda à Timothée dans le Siége d'Aléxandrie l'an 385. Saint Jérôme le louë d'avoir eu une bonté paternelle pour les Religieux, & observe que lorsqu'il les alloit visiter, ceux-ci répondant à son affection, quittoient leurs cellules pour lui aller témoigner leurs respects. Un sçavant

homme explique ceci des Moines de Syrie, & en conclut que Théophile se transporta dans ce païs-là, pour accommoder le différend qu'avoient les Religieux avec Jean de Jérusalem. Mais il semble que cela se doit entendre des Solitaires d'Egypte qui étoient sous la jurisdiction du Patriarche d'Aléxandrie, puisque saint Jérôme continuant à louër la conduite de Théophile, ajoûte que les Religieux lui étoient d'autant plus soûmis, qu'il éxigeoit moins d'eux des marques de soûmission. Mais nous verrons bien-tôt que soit par un zéle de justice, ou par un mouvement de vengeance, il traita fort durement les plus célébres d'entre les Solitaires de Nitrie. L'Empereur Théodose aiant ordonné que l'on ruïnât les temples des faux Dieux, Théophile se porta avec d'autant plus d'ardeur à éxécuter cét ordre, que Sérapis & d'autres Idoles avoient encore quantité d'adorateurs en Egypte, & que leurs misérables Pontifes y abusoient les peuples par de faux oracles, & par des prodiges qui n'avoient rien de surnaturel. Afin que la malice des démons ne mît point d'obstacle à son dessein, le Patriarche fit venir des Religieux dans la ville ; & aprés avoir offert à Dieu des priéres, on travailla en leur présence à la démolition de ces lieux abominables. Quelques-uns de ces temples ne furent point entiérement ruïnez, mais changez en des Eglises, ou en des Monastéres. Il est marqué dans les Vies des Péres, que Théophile aiant invité ces Religieux à sa table, ceux-ci d'a-

Non quæris Monachos tibi esse subjectos, & ideo magis subjectos habes. *Hieron. Ep. 62. ad Theoph.*

Theodoret. Hist. l. 5. c. 21. 22.

Les Sacrificateurs des Idoles rendoient eux-mêmes ces oracles en parlant par la bouche des statuës qui étoient creuses.

Dans le temple de Sérapis il y avoit une statuë de fer suspenduë en l'air sans

bord mangérent de la chair, pensant que ce fussent des légumes; mais que s'étant apperçûs de leur méprise, ils dirent à ce Prélat qui les pressoit de manger, qu'ils le supplioient de les excuser, & de trouver bon que suivant leur coûtume ils gardassent l'abstinence de viande. Il y en avoit pourtant qui se donnoient sur ce sujet quelque dispense, lorsqu'ils étoient en voiage. Saint Pasteur, fameux Abbé de Scétis, étant chez un homme de pieté avec d'autres Solitaires, on leur servit de la chair, & ils en mangérent tous à la réserve du Saint, qui ne jugea pas à propos d'en manger, de peur que si l'on eût sçû qu'il en eût mangé, plusieurs autres se réglant sur son exemple n'en eussent usé de même avec une entiére liberté; & chacun depuis loüa sa discrétion.

appui, par le moien d'une grosse pierre d'aimant qui étoit enchassée dans la voûte. Voiez quelque chose de semblable dans Cassiodore, lib. 1. Ep. 45.

Si carnes sunt, non manducamus. *Rosvveid. pag.* 572.

Mon. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. p. 633.

Un fameux temple qui étoit dans l'Isle de Canope, fut donné à l'Ordre de Tabenne. Ce Monastére fut depuis appellé *Métanée*, c'est-à-dire, pénitence, non que ce fût la demeure de ces fameux pénitens dont parle saint Jean Climaque, comme plusieurs ont crû; mais parce que dans son origine c'étoit un lieu soüillé par les abominations des Païens; & que par un heureux changement cette Isle où regnoit auparavant la dissolution & l'impureté, étoit devenuë la retraite de saints Religieux qui offroient sans cesse à Dieu des sacrifices de justice par l'austérité de leurs jeûnes. On conserva à cette Maison le même droit d'asyle dont elle joüissoit, lorsqu'elle étoit profanée par le culte des faux Dieux. Quelques Latins s'y firent Religieux

III. *Etablissement du Monastére de Canope.*

Eunap. in vitâ Ædesii. Had. Vales. Not. in Sozom. pag. 118.

In Monasterio Metanœæ quod de canobo in pœnitentiam felici nominis conversione mutatum est. *Hieronym. in præfat. in Reg. S. Pachomii.*

aussi-bien que dans d'autres Monastéres de la Thébaïde ; & ce fut en leur faveur que saint Jérôme traduisit en leur langue la Régle de saint Pacome.

IV. Invective d'Eunapius contre les Religieux.

Eunap. in Ædesio.

La ruïne de ces temples profanes causa une douleur sensible à ceux d'entre les Paiens qui avoient un grand attachement à leur religion. C'est par un transport de ce faux zéle qu'un fameux Sophiste, qui vivoit en ce temps-là, déclame avec tant de fureur contre les Religieux, & contre la mémoire des saints Martyrs. Il se plaint donc qu'on avoit démoli les temples des Dieux, & qu'on avoit introduit des Moines dans ces lieux qu'il appelle sacrez. Il dépeint ces Religieux comme des gens dont la vie étoit non seulement basse, mais criminelle. Il blâme le peuple qui avoit une si haute idée de leur vertu, & tant de vénération & de déférence pour leur personne, qu'il n'y avoit, dit-il, qu'à se produire en public avec un habit noir, pour y éxercer impunément une autorité tyrannique. Ce qui fait voir en passant, qu'il y avoit en ce temps-là des Religieux vêtus de noir : de quoi il y a encore d'autres preuves. Il attaque ensuite les saints Martyrs, il s'efforce de persuader que c'étoient des esclaves & des scélérats dont la mort avoit été la juste punition de leurs crimes ; & il en conclut que c'est une horrible impiété que de demander au ciel des graces par leur intercession, & de révérer leurs reliques. Il n'y a personne qui ne voie que les calomnies dont cét aveugle Sophiste charge

μέλαιναν φορῶν ἐσθῆτα.

les Religieux, est leur éloge, & qu'il leur est glorieux d'être ainsi noircis & condamnez avec ces illustres défenseurs de la Foi, qui tiennent le premier rang entre les Saints. Il est clair aussi que ce profane fournit à l'Eglise Catholique un insigne témoignage touchant l'invocation des Saints, & le culte de leurs reliques.

V. Sénulphe Ermite.

Il y avoit autrefois à Aléxandrie une statuë qui représentoit un Empereur revêtu d'un habit de Religieux, & qui tenoit un bâton à la main. On dit qu'elle fut érigée pour conserver la mémoire de cét événement. Le Grand Théodose aiant à soûtenir une guerre contre de puissans ennemis, ordonna à Théophile Patriarche de lui envoier un Solitaire d'Egypte célébre par sa sainteté, qui s'appelloit Sénulphe, & demeuroit dans le desert de Scétis. Mais ce saint Anachoréte pria ce Prélat de ne le point obliger à sortir de sa cellule, & lui donna son scapulaire & son bâton pour les envoïer à Théodose, l'assurant que si ce Prince s'en vouloit servir, ses armes auroient un heureux succés. L'Empereur s'en servit volontiers, & alla au combat revêtu de cét habit monastique, & armé de ce bâton. Dés qu'il eut joint les ennemis, ils furent frappez de crainte, & se renversant les uns sur les autres, ils prirent la fuite. La ville d'Aléxandrie institua depuis un jour de réjouïssance pour célébrer tous les ans cette victoire, & fit dresser la statuë dont nous avons parlé. Ce jour solennel s'appelloit *la feste de la statuë*. L'Auteur des

Baron. an. 388. Bolland. 31. Ianuar. pag. 1088.

Voiez l'Histoire de l'Eglise d'Aléxandrie du Pére Vansleb, & sa Rélation d'Egypte pag. 370.

Actes de saint Cyr en parle comme d'une chose publique & certaine. Mais si ce qu'il dit du mérite de Sénulphe, est véritable, il y a sujet de s'étonner qu'il ne soit point fait mention de lui dans les Vies des Péres, ni dans les Martyrologes. Peut-être a-t-il été le même que saint Jean Ermite du territoire de Lycos, ou Siut, que Théodose consultoit touchant ses entreprises, & que ce Saint ne différe point de saint Sennode Abbé du même païs, que les Egyptiens révérent comme le chef de tous les Ermites, & qui est le Patron d'un Monastére fort considérable qui subsiste encore aujourd'hui.

L'objection qu'on peut faire, est qu'on dit que saint Sennode a vécu du temps de S. Cyrille.

VI. Il n'y a point de preuve que saint Cyrille ait été Religieux.

Théophile eut pour successeur saint Cyrille son neveu, que quelques Auteurs modernes comptent entre les Saints qui ont fait profession de la vie monastique; & l'on souhaiteroit que leur opinion fût véritable, & d'avoir sujet d'enrichir nôtre Histoire de l'éloge de ce grand homme, qui travailla avec tant de zéle pour conserver à la sainte Vierge la qualité de mére de Dieu que lui vouloit ravir Nestorius. Mais il ne paroît point par les Ecrits de ce Saint, & nul d'entre les anciens n'a dit qu'il ait été Religieux. Car ce n'en est pas une preuve que d'alléguer une Lettre de saint Isidore de Damiette, qui est adressée à un Ermite nommé Cyrille, puisqu'il n'y a aucun fondement de croire que ce Solitaire ait été saint Cyrille d'Aléxandrie. Le nom de Cyrille étoit alors assez commun, & du temps de ce Saint il y a eu d'autres Evêques & d'autres Solitaires

Il y avoit prés d'Antioche un Solitaire nommé Cyrille. Theodoret. Philoth. c. 14.

nommez Cyrille. Il est d'autant plus juste d'admettre cette observation, que cette Lettre ne feroit pas d'honneur à S. Cyrille, puisqu'elle contient une reprimande qui marqueroit, qu'aprés avoir suivi les traces de saint Jean Baptiste, en se retirant comme lui dans le desert, il auroit cessé de l'imiter, en s'embarassant dans les affaires du siécle; & qu'estant en apparence dans le repos de la solitude, il auroit été en effet & par sa faute dans l'agitation & le trouble : car enfin la maniére dont saint Isidore parle à ce Cyrille, suppose que celui-ci n'étoit plus Ermite que par l'habit, & qu'il n'avoit plus l'esprit de sa vocation.

Isidor. l. 2. Ep. 25.

CHAPITRE XV.

Du bienheureux Isidore l'Hospitalier. Des Religieux appellez les Grands Fréres, *& de quelques autres.*

I. *Isidore l'Hospitalier.*

Les éxercices de la solitude, & le ministére Ecclésiastique, partagérent la vie du saint Prêtre Isidore, & sa vertu fut enfin consommée par les souffrances. Dés sa jeunesse il embrassa la profession religieuse dans le Mont de Nitrie. Il fut ordonné Prêtre par saint Athanase, & non seulement il entra dans le Clergé de l'Eglise d'Aléxandrie, mais il fut établi Hospitalier, & chargé du soin

Cujus cellam vidi ego in monte Nitriæ. *Pallad. Laus. c. 1. Dial. de vita S. Ioan. Chrysost.*

Sozom. l. 8. c. 2. 12. Bolland. 15. Januar.

de recevoir les pélerins. Il étoit tres-intelligent dans la science de l'Ecriture. Il ne portoit point de chemise de lin, n'usoit point de bains, & ne mangeoit point de chair. Souvent lorsqu'il se mettoit à table, il versoit des larmes, de ce qu'étant Chrétien, & comme tel destiné à joüir des délices de Dieu même, il étoit cependant réduit à se nourrir de viandes mortes. On dit qu'étant jeune il alla à Rome avec saint Athanase. Il y fut depuis envoié pour les affaires de l'Eglise, & il y acquit la connoissance & l'estime de plusieurs personnes de qualité. Théophile Patriarche d'Aléxandrie avoit tant de considération pour lui, qu'il tâcha de l'élever au Siége de Constantinople. Mais depuis il changea bien de disposition à son égard, & ne le pouvant plus souffrir, il le chassa de son Eglise. On marque trois causes qui irritérent contre lui Théophile. La premiére fut, qu'Isidore déchargea par son témoignage Pierre Archiprestre, que ce Prélat avoit accusé d'avoir admis à la sainte Communion une femme Manichéenne, sans qu'elle eût abjuré son hérésie. La seconde, que ces deux Ecclésiastiques refusérent de déposer que la sœur de Théophile avoit été instituée heritiére par un testament; & la troisiéme, qu'Isidore aiant reçû d'une dame une somme d'argent pour les besoins des pauvres, il l'emploia toute suivant l'intention de cette personne, & rompit ainsi les mesures de Théophile qui en eût volontiers appliqué une partie à des bâtimens qui n'étoient pas nécess-

ſaires. Iſidore étant obligé de ſortir de la ville, ſe réfugia dans le Mont de Nitrie, & quoi-qu'âgé de quatre-vingts ans, il y reprit les éxercices de la vie monaſtique. Quelques Religieux de ce deſert s'entremirent pour le réconcilier avec Théophile ; mais bien loin d'en être écoutez favorablement, ils l'aigrirent encore plus, & attirérent ſur eux ſa colére. Il a été marqué ci-devant, que la plûpart de ces Solitaires d'Egypte ſe figuroient par ſimplicité que Dieu avoit une forme humaine, & qu'ils étoient contredits par d'autres plus intelligens qui réfutoient leur erreur par des raiſons tirées des Ouvrages d'Origéne. On dit que Théophile engagea dans ſon parti cette grande multitude de Moines ſimples, & qu'il les commit adroitement avec les amis d'Iſidore, publiant que ceux-ci étoient des ſectateurs d'Origéne, & fort oppoſez à ceux qui attribuoient à Dieu une figure corporelle. Cette queſtion fit ainſi deux partis dans Nitrie, & Théophile ſe prévalant de cette diviſion, y alla accompagné de quelques-uns de ſes domeſtiques, & même de ſoldats, pour arrêter ou chaſſer ces Solitaires; mais il ne put trouver ceux qu'il cherchoit, parce qu'ils s'étoient retirez ailleurs, ou cachez dans un puits. Ses gens s'emparérent aiſément de leurs Monaſtéres, & mirent le feu à leurs cellules. Iſidore & ſes amis quittérent le Mont de Nitrie, & ils furent ſuivis d'environ trois cens autres Solitaires, parmi leſquels il y avoit des Prêtres & des Diacres. La plûpart allérent à Jéruſalem, & de là à

Vide Petr. Daniel. Huet. Origenian. pag. 109. & ſeq.

Schytople, parce que le païs abonde en palmiers, & qu'ils en avoient besoin pour faire des ouvrages, & se nourrir du travail de leurs mains.

II. Il se retire à Constantinople avec d'autres Solitaires de Nitrie, pour éviter la colére de Théophile.

Parmi ces Religieux il y en avoit de célébres par leur mérite : sçavoir Dioscore, Ammonius, Eusébe, Euthyme, deux nommez Hiérax, & deux Isaacs. Les quatre premiers étoient ces quatre Grands Fréres, disciples de l'Abbé Pambo, dont nous avons parlé. Ils avoient été bannis pour la Foi sous l'Empire de Valens. Leur science & leur vertu les avoit autrefois si bien mis dans l'esprit de Théophile, qu'il en avoit tiré trois de leurs cellules contre leur gré, & établi un (sçavoir Dioscore) Evêque d'Hermopole. Il obligea Ammonius & le troisiéme à recevoir les Ordres, & à prendre soin des affaires de son Eglise. Ils s'acquitérent tres-bien de cette fonction : mais craignant d'y blesser leur conscience, parce que ce Prélat leur sembloit trop attaché à ses intérests, ils le quittérent, & revinrent dans le desert. Leur retraite le fâcha, & sa colére devint encore plus ardente, quand il vit Isidore parmi eux, & qu'ils lui témoignoient tant d'affection pendant sa disgrace. Ammonius étoit fort sçavant dans les Lettres saintes, & s'étoit aussi fort appliqué à la lecture des Ouvrages * d'Origéne, de Didyme, de Piérius, & d'Etienne. Il ne mangeoit rien qui eût passé par le feu, excepté du pain. Du temps de Timothée prédécesseur de Théophile, une ville le demandant instamment pour Evêque, il

Vide Isidor. Pelus. l. 1. Epist. 152.

Pallad. Laus. c. 12.

* *C'est ainsi qu'il y a dans le Grec. Heraclides omet Origéne. (Rosvveid. p. 941.) L'ancienne traduction met:*

se coupa une oreille pour n'être pas ordonné, & protesta que si on le pressoit davantage, il se couperoit la langue. Un des deux Hiérax étoit âgé quatre-vingts-dix ans, & avoit autrefois demeuré avec saint Antoine. L'autre Hiérax avoit passé quatre ans au Mont Porphyrit, & vingt-cinq à Nitrie. Les deux Isaacs étoient Prêtres : l'un avoit été instruit dans la vertu par saint Macaire, & l'autre par Chrone. Le premier avoit eu cent cinquante disciples, dont sept avoient été faits Evêques par Théophile même. Il a été remarqué ci-devant, qu'Isaac avoit bâti un Hôpital pour les Religieux malades, & pour la réception des étrangers. Il avoit aussi formé un grand nombre de disciples, dont plusieurs avoient été élevez à l'Episcopat. Ces Solitaires, & environ quarante autres, du nombre desquels étoit Isidore, furent encore obligez de sortir de la Palestine, parce que Théophile sollicita par ses lettres les Evêques du païs de ne les pas souffrir dans leurs Diocéses. Leur dernier réfuge fut la ville de Constantinople, où saint Jean Chrysostome les reçût avec beaucoup de charité. Il ne les admit pourtant pas à la participation des Sacremens ; mais il différa jusques à ce qu'il fût pleinement informé de leur affaire, & il écrivit à Théophile en leur faveur. Mais ce Prélat bien loin d'avoir égard à ses lettres, envoia à Constantinople d'autres Moines pour y solliciter les Puissances contre Isidore & ses amis. Ceux-ci prononcérent anathéme contre l'hérésie, dont on les

en général qu'Ammonius avoit fort lû les saints Péres orthodoxes. (Rosvveid. pag. 981.) Une autre version porte qu'il avoit fort étudié S. Athanase & saint Basile.

Rosvveid. pag. 716.

Ibid. pag. 981.

accusoit, & présentérent une requeste, où ils se plaignirent du procédé de leur Patriarche.

III. *Divers sentimens des Auteurs touchant la cause de ces Religieux.*

Baron. ann. 400.

Rosvveid. de Vitis Patrum prolog. pag. XLIII.

Petr. VVastel. in Vindic. Op. Ioan. Hieros. pag. 486.

Vie de saint Chrysost. l. 5. c. 1. 2.

Admodum ambigua fuit Monachorum multorum causa, quos ut Origenistas Theophilus Alexandrinus persequebatur, & ex cujus inductione duriùs de iis judicavit Hieronymus.

Bolland. 27. Mart. pag. 695.

Petr. Daniel. Huet. Origen. pag. 212.

Ce point d'histoire est embarassé, & les Auteurs modernes en jugent fort diversement. Les uns attribuënt la conduite de Théophile à un zéle pour la Foi, & tiennent que ces Solitaires d'Egypte soûtenoient effectivement les erreurs d'Origéne. D'autres assurent avec les anciens Historiens, que ce Prélat n'agissoit que par animosité, & que si ces Religieux défendoient Origéne, c'étoit en prétendant seulement que l'on avoit altéré & corrompu quelques endroits de ses Ouvrages, & que l'on ne devoit pas pour cela en interdire la lecture. D'autres disent par conjecture, que quelques-uns de ces Solitaires suivirent d'abord les faux dogmes d'Origéne, mais qu'ils se rétractérent ensuite; & d'autres enfin, que Théophile usa de rigueur envers ces Solitaires, parce qu'il y en avoit parmi eux qui étoient attachez aux erreurs de cét Ecrivain, & qu'il n'étoit pas aisé de les discerner des autres qui n'avoient que de bons sentimens, & que saint Chrysostome les protégea tous, parce qu'il n'en remarqua parmi eux que d'orthodoxes, & de purs dans leur Foi. Il nous suffit d'avoir marqué la difficulté, sans entreprendre de la résoudre. Nous dirons seulement qu'il y a de forts préjugez de l'innocence d'Isidore, & de ses amis, dont le premier est cette protection que leur donna saint Chrysostome, qui étoit d'autant plus éloi-

gné

gné des erreurs d'Origéne, qu'au lieu d'user souvent d'allégories dans l'explication de l'Ecriture, comme fait cét Auteur, il s'attache d'ordinaire à la lettre. La deuxiéme, la maniére dont Théophile se réconcilia avec eux à Calcédoine dans le Concile du Chêne. Car aprés qu'ils lui eurent rendu une petite soûmission, il les rétablit dans la communion de l'Eglise, sans entrer en discussion de leur foi, & sans parler des livres d'Origéne. La troisiéme, la surprise de S. Jérôme à l'égard de saint Chrysostome. Car si Théophile aiant composé en Grec un ouvrage contre la mémoire de ce saint Evêque, surprit saint Jérôme jusqu'à l'engager à le traduire en Latin; il put bien le surprendre en lui donnant une mauvaise impression de la foi de ces Religieux d'Egypte; & ainsi le témoignage de saint Jérôme qu'on allégue contre eux, n'est pas de si grande considération, ni décisif; ce qui n'empêche pas qu'à l'égard du dogme l'on ne reconnoisse que le zéle de ce saint Docteur pour la condamnation des erreurs d'Origéne, fut tres-loüable, & tres-utile à l'Eglise. Isidore l'Hospitalier mourut à Constantinople l'an 403. âgé de quatre-vingts-cinq ans. On tient qu'il est le même que saint Isidore illustre par sa foi, par sa vertu & par ses miracles dont l'Eglise honore la mémoire le 15. de Janvier; & c'est là encore une preuve de la pureté de sa foi & de son innocence. Mais il y a lieu de douter si ce saint Isidore n'est pas plûtôt le grand Isidore, Reli-

Sozom. l. 8. c. 17. pag. 781.

Facund. Hermian. l. 6. c. 4. pag. 250.

Bolland. 15. Januar. pag. 1015.

Magnus Isidorus.

Magnus Christi Sacerdos Isidorus.

Pallad. Lausiac. c. 22. Sanctus Isidorus. *Cassian. coll. 18. c. 15. & 16.*

gieux & Prêtre de Scétis, que Cassian appelle saint, & qui avoit le don de délivrer les possédez, & d'inspirer de la ferveur aux esprits tiédes & négligens. Dioscore mourut aussi en opinion de sainteté, si l'on en croit Pallade. Les grandes qualitez d'Ammonius le distinguoient tellement des autres Solitaires, que Théophile aiant avis de sa mort en versa des larmes, & dit hautement que de son temps l'on n'avoit point vû de Religieux d'un mérite égal à celui d'Ammonius, bien-qu'il lui eût fait bien de la peine.

Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 485.

Pallad. Dialog. de S. Chrysost. Vita.

Sozom. l. 8. c. 17.

IV. Témoignage de Posthumien touchant les Religieux d'Egypte.

Posthumien, dont Sévére Sulpice a écrit le voiage, passa de France en Egypte, justement au temps que l'on y disputoit avec chaleur touchant les Ouvrages d'Origéne; & la maniére dont il parle de cette contestation, paroît fort sincére & fort équitable. Le témoignage qu'il en rend, semble justifier les Religieux, puisqu'il assure qu'ils n'osoient pas soûtenir les erreurs de cét Auteur; mais qu'ils disoient seulement qu'elles n'étoient pas de lui, & que des Hérétiques les avoient insérées dans ses Ouvrages. Il vit prés du Nil plusieurs Monastéres peuplez d'environ cent Religieux qui vivoient sous la conduite d'un Abbé. Il marque qu'ils étoient fort éxacts dans les devoirs de l'obéïssance, & qu'ils regardoient cette vertu comme la premiére de celles qu'éxigeoit leur profession. Aussi nul d'eux, quelque parfait qu'il fût, ne quittoit la société de la vie commune pour se retirer dans le desert, si sa retraite n'étoit autorisée par la permission de son Supérieur.

Quæ assertores Origenis non ausi defendere, ab hæreticis potiùs fraudulenter inserta dicebant. *Sulp. Dialog. 1.*

Præcipua ibi virtus & prima est obedientia. *Ibid.*

CHAPITRE XVI.

De sainte Euphrosyne, & de quelques autres Religieuses.

LE bienheureux Isidore & les quatre Grands Fréres eurent des sœurs qui embrassérent la profession monastique. Celles d'Isidore demeuroient dans une Communauté de soixante & dix Vierges, qui étoit vrai-semblablement prés d'Aléxandrie, & les autres dans le desert, & à une distance raisonnable du Monastére d'Ammonius. Il y avoit au même temps dans Aléxandrie un Monastére de Filles appellées *Sandalaires*; peut-être parce qu'elles portoient des sandales. Parmi les lettres de saint Isidore de Damiette, il s'en trouve une qui leur est adressée, & où aprés avoir prouvé par l'éxemple des Susannes, des Judiths, & des Thécles, que les femmes, quoi-qu'elles semblent avoir la foiblesse pour partage, peuvent remporter de glorieuses victoires sur leurs propres passions; il les exhorte à combattre vigoureusement ces sortes d'ennemis, à ne point se laisser surprendre au sommeil de la volupté, & à tenir toûjours leurs lampes allumées par le feu de l'amour saint, afin que leur époux, qui est toûjours proche, (parce que la mort n'est jamais fort éloignée) les

Isidor. Pelus. l. 1. epist. 71

trouve en état d'entrer avec lui dans les nôces du ciel.

II. Sainte Euphrosyne.

Vita graviter & fideliter scripta, *ait Bolland. 11. Febr.*

Nous parlerons ici de sainte Euphrosyne, quoi-que l'on ne sçache pas bien le temps auquel elle a vécu. Elle étoit d'Aléxandrie, & fille du bienheureux Paphnuce, qui prit d'autant plus de soin de son éducation, qu'il n'avoit point d'autre enfant qu'elle, & qui la promit à un jeune homme, lorsqu'elle fut en âge d'être mariée. Mais la Sainte ne voulant point d'autre époux que Jesus-Christ, s'enfuit de la maison de son pére; & parce qu'elle jugeoit bien que ses parens n'auroient pas souffert qu'elle se fist Religieuse, au lieu de se retirer dans quelque Communauté de Vierges, elle résolut de se cacher parmi des Solitaires. Il y avoit prés d'Aléxandrie un Monastére habité par trois cens cinquante Religieux qui chantoient l'Office en commun dans leur Eglise; mais dont chacun jeûnoit plus ou moins austérement, selon qu'il avoit plus ou moins de forces. Euphrosyne aidée par un vieux Solitaire, à qui elle avoit communiqué son dessein, & qui lui avoit coupé les cheveux, prit un habit d'homme, & le nom de Smaragde; & étant allée à ce Monastére, qui avoit pour Abbé le vénérable Théodose, elle s'y fit admettre au nombre des Religieux. On l'enferma dans une cellule, où elle vécut trente-huit ans dans une grande piété. Avant que de mourir elle pria que l'on fist venir son pére qui vivoit encore; & aprés avoir rendu gloire à la grace divine

Rosweid. pag. 364.

qui l'avoit soûtenuë dans ses combats, elle se découvrit à lui. Paphnuce touché de son éxemple se retira dans le même Monastére, y donna tout son bien, & aprés y avoir servi Dieu pendant dix ans dans la même cellule où avoit demeuré sa fille, y mourut en odeur de sainteté. Le Ménologe des Grecs honore sa mémoire. Sainte Euphrosyne a vécu vrai-semblablement dans le V. siécle. Au reste, ce qu'elle fit en changeant ainsi d'habit pour se retirer parmi les hommes, doit être regardé comme une action extraordinaire qui lui fut inspirée par un mouvement singulier du saint Esprit. Car dans la régle générale, cela n'est pas permis, & est même expressément défendu par le Concile de Gangres.

Menolog. 25. Septemb.

Ce Concile a été tenu dans le IV. siécle, Canon 13.

III. Aléxandre Récluse.

Une fille nommée Aléxandre aiant sans dessein donné de l'amour à un homme qui en perdoit l'esprit, elle alla se renfermer dans un tombeau, & y passa le reste de ses jours dans la priére & dans le travail des mains. Le soir elle mangeoit un peu de pain, & pour s'affermir dans une maniére de vie si austére & si pénitente, elle repassoit dans son esprit les grandes actions des Martyrs & des autres Saints. On ne lui parloit que par une petite ouverture. L'ancienne Mélanie lui aiant demandé pourquoi elle avoit quitté la ville, & s'étoit ainsi ensevelie toute vive, elle répondit *que c'étoit pour ne pas être un sujet de scandale & de chûte à une ame qui avoit été creée à l'image de Dieu.* Elle mourut aprés dix ans de solitude.

Pallad. Laus. c. 4. vel 5.

CHAPITRE XVII.

De saint Sérapion Sindonite, du sçavant Didyme, & de l'Abbé Motoïs.

I. Saint Sérapion.

QUOY-QUE la conduite de ces Moines vagabons qui courent d'une Province à une autre, sans s'arrêter ni dans un Cloître, ni dans un Ermitage, ait été justement condamnée par les Maîtres de la vie spirituelle, il y en a pourtant eu quelques-uns de cette sorte qui ont été vertueux, & même qui ont été éminens en piété. Saint Sérapion Sindonite en est un illustre exemple. Il étoit d'Egypte, & il s'y fit Religieux. Il excella dans l'amour de la pauvreté, & de l'Ecriture sainte qu'il apprenoit par cœur, & qu'il méditoit sans cesse. Il fit aussi des actions surprenantes de charité. Il fut appellé *Sindonite*, parce quil ne voulut rien posseder qu'une chemise ou robe de toile, qui lui étoit nécessaire pour se couvrir. Il quitta sa cellule, & se mit à voiager par divers païs, mais sans renoncer à l'état religieux; de sorte qu'étant interrogé touchant son genre de vie, il répondoit, *qu'il étoit Egyptien de naissance, & Moine de profession*. Une veuve étant dans une extréme néceffité, pour l'assister il se vendit à des Comédiens, & lui fit donner le prix du

Pallad. Laus. c. 83.

τῷ γένει Αἰγύπτιος, μοναχὸς δὲ τῇ πολιτείᾳ. Ibid.

marché. Ces Comédiens furent heureux de l'avoir pour esclave : car il les convertit à la Foi, & aprés avoir reçû le baptême ils quittérent le théatre. Pendant qu'il étoit avec eux, il ne vivoit que de pain & d'eau, il gardoit le silence autant qu'il lui étoit possible, & repassoit dans son esprit quelques paroles de l'Ecriture. Une autre fois il se vendit à un Manichéen de Lacédémone, il le servit pendant deux ans, & il lui persuada de renoncer à son hérésie, & d'entrer avec toute sa famille dans la communion de l'Eglise Catholique. Il vendit une fois & sa robe & son livre d'Evangiles pour secourir les pauvres. Enfin ces actions de charité le rendirent l'admiration de saint Jean l'Aumônier, qui étoit sensiblement touché, lorsqu'il lisoit sa vie. Etant à Athénes il fut trois jours sans manger, parce que personne ne lui donna rien. Dans cette extrémité, il s'en alla à la place publique, & se mit à se plaindre, & à crier comme un homme fort affligé. On lui demanda quel étoit le sujet de sa douleur. Il dit qu'il avoit eu trois creanciers, le desir des richesses, la passion du plaisir, & la nécessité de manger; que pour les deux premiers il les avoit si bien écartez, qu'ils ne le tourmentoient plus; mais que le troisiéme ne vouloit point d'accommodement, & qu'il le pressoit si fort, qu'il étoit prêt de mourir. Un Philosophe entendant ce discours, lui jetta une piéce d'argent. Le Saint la prit, en acheta du pain, & sortit de la ville.

Bolland. 21. Januar. pag. 507.

Aprés bien des voiages il retourna dans le desert, & il y mourut âgé de soixante ans, vers le commencement du V. siécle.

II.
Didyme.

Pall. Lauf. c. 4. Hieron. Ep. 65. Victor Tunon. an. 89. Iustinian. Petri Daniel. Huet. Origenian. p. 225.

Pallade & d'autres ont compté entre les Solitaires d'Aléxandrie le fameux Didyme, qui acquit une grande connoissance de l'Ecriture & des sciences humaines, quoi-qu'il eût été aveugle dés l'âge de quatre ans. Sa cellule fut honorée de la présence de saint Antoine qui le vint visiter. Saint Jérôme se rendit son disciple pendant quelque temps, & avoue qu'il profita beaucoup de ses instructions. Didyme composa plusieurs Ouvrages, mais il suivit les erreurs d'Origéne. Il mourut vers l'an 395. âgé de quatre-vingts-cinq ans.

III.
Motius Religieux, & ensuite Evêque.

Rosvveid. pag. 514. 62. 668. 527. 680. 624.

Sibique Monasterium, μοναστήριον, confecit, in quo conclusit sese. *Monum. Ecc. Græc. Io. Coteler. p. 569. Ce qui confirme ce qu'on a dit, page 24.*

Il faut sans doute distinguer le Solitaire Motius, d'un autre nommé Matoé, bien que quelques-uns les confondent, & n'en fassent qu'un même Solitaire qu'ils appellent Muthuës ou Motoïs. Le premier que nous continuërons de nommer Motius, bâtit pour lui un petit Monastére ou cellule prés d'une des villes d'Egypte, nommée Heracle, & y établit sa demeure. Mais se voiant trop importuné de visites, il se transporta ailleurs, & il n'y trouva point encore le repos qu'il cherchoit : car le démon suscita contre lui un faux frére, qui poussé de jalousie se mit à le traverser, & à lui faire peine. Cette persécution l'obligea encore de changer de lieu : il s'en retourna dans un village où il avoit pris naissance, & s'y étant fait une cellule, il s'y renferma. Quelques Solitaires aiant

appris le sujet de son départ, voulurent le réconcilier avec son ennemi, & aiant pris celui-ci avec eux, il s'en allérent vers ce village. Mais quand ils en furent proches, ils quittérent la robe ou veste de peaux qui leur servoit de froc ou de manteau dans les voiages, & la donnérent en garde à ce Solitaire qui avoit outragé Motius, lui disant qu'il s'arrêtât, tandis qu'ils disposeroient ce Religieux à le recevoir. Ils continuérent ensuite leur chemin vers la cellule de Motius, qui les voiant sans leurs robes, leur demanda où ils les avoient laissées. Ils lui répondirent qu'ils les avoient mises entre les mains de ce Solitaire qui ne s'étoit pas bien conduit envers lui, & qui avoit dessein de le venir voir. Alors Motius qui leur avoit parlé par une fenêtre, descendit aussi-tôt en bas, rompit avec une hache la porte de sa réclusion, & courut embrasser son ennemi. Ensuite il les mena dans sa cellule, & les y régala tous durant trois jours, se dispensant ainsi pour quelque temps de la loi qu'il s'étoit imposée de jeûner sans cesse. Et pour marque d'une pleine confiance, il s'en retourna dans sa seconde demeure, & continua d'y servir Dieu. Une de ses maximes étoit, que celui qui vit avec des personnes bien reglées & solidement devotes, doit se conformer à leurs usages, sans se distinguer par des pratiques singuliéres; & que cette conduite étoit tres-utile pour conserver l'humilité. Il eut le don des miracles, & fut fait Evêque. Isaac son disciple entra aussi en la même

charge, & fut sacré par saint Cyrille, qui étoit alors Patriarche d'Aléxandrie.

IV. Matoé Abbé.

Pour ce qui est de Matoé, il ne paroît pas bien clairement en quel lieu il éxerça la profession monastique. Il fut uni d'amitié avec Jean Solitaire des Celles, mais ils ne demeuroient pas ensemble. Il passa du moins quelque temps dans le desert de Raïthe en Arabie. Etant venu de là à Gébal, ou, comme dit un Auteur, à Magdol prés de Damiette, l'Evêque du païs qui connoissoit son mérite, l'ordonna Prêtre contre son gré. Et comme ce saint Abbé lui protestoit qu'un Religieux qui étoit avec lui, le surpassoit en vertu, ce Prélat ordonna aussi ce Religieux: mais ni l'un ni l'autre ne voulurent point s'approcher de l'autel pour offrir le sacrifice. On jugera aisément que ce fut l'humilité de Matoé qui le porta à en user de la sorte, & que la persuasion qu'il avoit de son indignité, étoit un effet de son grand progrés dans la perfection, si l'on observe qu'une de ses maximes étoit, que *plus un homme s'approche de Dieu, & plus il se reconnoît pécheur.* Il disoit aussi qu'un séculier qui veille sur lui-même, se sauve parmi les tempestes du monde, tandis qu'un Moine négligent, & qui ne conserve pas les sentimens de l'humilité, se damne misérablement dans le calme du Cloître. C'étoit encore une de ses maximes, qu'un Religieux qui demeuroit avec d'autres, ne devoit pas être *quadrangulaire* & difficile à remuër, mais *rond*, & disposé à se *rouler vers tous*, & à les assister

Rosvveid. pag. 527. 528.

Ut ad omnes volvatur. *Vide Monum. Ec. Græc. To. Coteler. p. 557. & seq.* *Vide notas pag. 816. de regione Gebal.*

dans leurs besoins. On rapporte encore de lui d'autres paroles qui font voir son humilité & sa sagesse.

CHAPITRE XVIII.

De saint Isidore de Damiette, de saint Nilammon, de saint Mélas, de Jacques & Jean Solitaires.

I. *S. Isidore.*

IL paroît par les Lettres de saint Isidore de Damiette, qu'il y avoit des Religieux & des Ermites dans cette ville, & aux environs, & qu'il a été lui-même de ce nombre. Les Solitaires de Damiette mangeoient quelquefois ensemble dans l'Eglise; mais dans plusieurs autres Provinces on ne permettoit point de faire dans les lieux saints ces sortes d'agapes ou de festins de charité. Il y avoit aussi des personnes de la même profession à Lychos, comme nous l'apprend S. Jérôme dans la Vie de saint Hilarion, qui alla voir les Moines de ce lieu-là, & ceux qui étoient prés de Damiette. Les Grecs font S. Isidore Egyptien de naissance, & parent de Théophile, & de saint Cyrille, Evêques d'Aléxandrie. Aiant quitté le siécle il se retira, ou, comme il parle dans ses Lettres, *il s'enfuit* dans la solitude. Il y pratiqua une pénitence austére, & accomplit avec tant d'éxactitude & de ferveur les autres devoirs de la perfection monastique, qu'il en devint un modelle & une image vivante. Il fut honoré du

Rosweid. pag. 613. Conc. Laodic. can. 28. Reg. fus. disp. S. Basil. cap. 310. Conc. in Trullo c. 74.

Scribo ego minimus Isidorus, etsi non probus Monachus, μοναχὸς, at certè Jacobi auditor, *l. 1. Ep. 93.*

Sacerdoce ; & la liberté qu'il prend de parler des choses saintes, & de donner des avis & des instructions à toutes sortes de personnes, fait assez voir qu'il tenoit un rang considérable parmi les Ecclésiastiques. Il demeuroit dans une montagne prés de Damiette, où il a bien pû avoir quelques disciples ; mais il n'y a point de preuves qu'il ait été Abbé, dans le sens dont on use aujourd'hui de ce terme, ni qu'il ait gouverné une société de Cénobites. Il a laissé un grand nombre de Lettres qui font voir son intelligence dans l'Ecriture, & dans les sciences humaines, son zele pour la Foi, & sa liberté à corriger les abus & les vices. Dans la premiére qu'il adresse à un Solitaire nommé Nilus, il observe que selon les Anciens les deux principaux devoirs de l'état monastique sont la séparation des choses du monde, & l'obéïssance ou l'assujétissement des passions à la raison, & de la chair à l'esprit. Dans d'autres qu'il écrit à divers Religieux, il les avertit de ne point faire consister leur profession dans l'extérieur & dans l'habit, mais dans la pratique de la vertu, d'exercer l'hospitalité, de s'appliquer au travail des mains, de fuïr la lecture des livres profanes, & la mollesse des habits, de joindre l'humilité à l'abstinence de la chair, de se mortifier par le jeûne, en y évitant neanmoins une rigueur excessive, & que l'on ne pourroit pas soûtenir long-temps; de ne point présumer de pouvoir parvenir à la perfection sans le secours de leurs péres spirituels;

L. 1. Ep. 213.

ἀποταγή, ὑποταγή. L. 1. Ep. 1. Ep. 92. 220. 150. 298. 63. 74. 474. l. 2. Ep. 45. l. 1. Ep. 13. 93. 260.

& enfin d'obſerver la promeſſe qu'ils ont faite à Dieu. Ecrivant à ceux de Tabenne, il les exhorte à ſe ſouvenir de la parole de ſaint Jacques, qui ordonne aux fidelles de ne point deſirer de devenir les maîtres des autres. Son eſtime pour les Ouvrages de ſaint Chryſoſtome, & ſon zéle à défendre l'innocence de ce grand Saint qui avoit été opprimé par Théophile d'Aléxandrie, l'ont fait appeller diſciple de ce ſaint Docteur, quoique peut-être il ne l'ait jamais vû, mais ſeulement ſes Ouvrages. Un Religieux aiant commis une faute, eut recours à ſaint Iſidore, qui pria ſon Abbé de lui pardonner, ſi toutefois il y avoit lieu d'eſpérer que la bonté dont il uſeroit envers lui, le rendroit meilleur. Ce Religieux avoit un habit particulier, & qui fit juger au Saint de quel Monaſtére il étoit. Saint Iſidore vivoit encore aprés le Concile d'Epheſe, & l'on pourroit rapporter ſa mort à l'an 440. ou 445.

L. 1. Ep. 331

L. 5. Ep. 32

L. 1. Ep. 152. 156.

L. 1. Ep. 312

II.
L'Abbé Ammonathas.

Le Gouverneur d'Egypte, ou quelque Magiſtrat du païs, aiant taxé par teſte les Religieux de Damiette, ils allérent trouver l'Abbé Ammonathas, réſolus de députer vers l'Empereur pour le ſupplier de les décharger de ce tribut. Mais cét Abbé leur perſuada de retourner à leurs cellules, & d'y redoubler pendant quinze jours leurs priéres & leurs jeûnes, & il les aſſura qu'avec la grace de Dieu il obtiendroit ce qu'ils ſouhaitoient. Le quatorziéme jour étant venu, comme l'on vit que ce Solitaire n'étoit point ſorti de l'Ermitage, on murmura contre lui, & on l'ac-

Monum. Eccl. Græc. Ioan. Cotel. p. 401.

cusa d'avoir négligé l'affaire commune. Mais il surprit bien les Religieux, lorsque le lendemain il leur dit qu'il avoit été la nuit vers l'Empereur, & qu'aprés avoir obtenu de ce Prince des lettres pour leur décharge, il les avoit été encore présenter aux Officiers d'Aléxandrie qui les avoient souscrites ; & il leur fit voir ces lettres que l'on porta au Gouverneur, & qui l'obligérent à ne plus inquiéter les Religieux.

III. S. Nilammon.

Non loin de Damiette il y avoit la petite ville de Géras prés de laquelle demeuroit saint Nilammon Réclus. L'Evêque de Géras étant mort, les habitans voulurent lui substituer ce pieux Solitaire, & Théophile d'Aléxandrie l'alla voir pour lui imposer les mains. Mais Nilammon n'agréa point son élection ; & comme Théophile le pressoit d'y consentir, le Saint lui demanda quelque temps de delai, pendant lequel s'étant mis en priére il rendit l'esprit ; de sorte qu'on le trouva mort dans sa cellule, où depuis on bâtit une Eglise à son honneur, & on célébra sa feste avec grande solennité. Ce Saint pourroit bien avoir été ce Moine nommé Nilammon, à qui saint Isidore de Damiette explique dans une Lettre un passage de l'Ecriture qui regarde la Passion de Nôtre Seigneur. Mais comme le nom de Nilammon étoit alors fort commun, on ne peut point l'assurer ; & il est même probable que si saint Isidore avoit écrit à saint Nilammon, il lui auroit plûtôt donné la qualité d'Ermite ou d'Anachoréte, que celle de Moine.

Sozom. l. 8. c. 19.

Isidor. l. 4. Ep. 98.

Voiez l. 1. Ep. 75. l. 5. Ep. 431.

La ville de Rinocure qui est sur les confins de l'Egypte & de la Palestine, produisit des hommes de grand mérite, dont les principaux se formérent à la vertu par les exercices de la vie monastique. Saint Mélas, Solon son frére, & Denys, furent de ce nombre. Saint Mélas passa de la solitude dans l'Episcopat, & gouverna l'Eglise du païs. Il fut chassé de son Siége par l'Empereur Valens : mais cét éxil fut sa couronne & sa gloire, n'aiant eu pour cause que sa fermeté à résister aux Ariens qui étoient protégez par ce Prince. Denys bâtit un Monastére prés de Rinocure. Solon se fit aussi Religieux, & se rendit digne de succéder à son frére. Sozoméne observe que les Ecclésiastiques de cette ville demeuroient dans une même maison, mangeant à une même table, & ne possédoient rien qu'en commun : à quoi sans doute ils furent portez par les instructions & par l'éxemple de ces saints Evêques.

IV. *S. Mélas.*

Sozom. l. 6. c. 31. Bolland. 16. Ianuar.

Dionysius ad borealem urbis partem domicilium, φροντιστήριον, id est, Monasterium habuit. *Sozomen. ibid.*

On ne marque point en quel lieu a vécu le Solitaire Jacques, dont on rapporte quelques maximes spirituelles. Il pourroit bien avoir été le même que l'Abbé Jacques qui demeuroit dans un desert de l'Arabie d'Egypte avec l'Abbé Jean le Persan. Quoi qu'il en soit, le Solitaire Jacques disoit que celui qu'on louë, doit penser à ses péchez, & se persuader qu'il n'est pas digne des loüanges qu'on lui donne. Jean excelloit en charité & en simplicité. Il prêtoit volontiers aux autres Ermites ce qu'il avoit dans sa cellule; & un jour sa facilité l'aiant réduit dans l'im-

V. *Jacques & Iean Solitaires.*

Rosuv. p. 582. Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 498. & 503.

puiſſance de rendre ce qu'il avoit lui-même emprunté, la divine providence lui fit trouver comme par hazard ce qui lui étoit néceſſaire. Des ſcélerats le venant outrager dans ſa cellule, il les y reçût comme des amis, & ſe prépara à leur laver les pieds. Une ſi grande bonté les toucha, & leur fit quitter leur mauvais deſſein. Bien loin de lui nuire ils ſe proſternérent devant lui, & aprés lui avoir demandé pardon, ils ſortirent de ſon Ermitage.

FIN DU I. LIVRE.



ESSAI DE L'HISTOIRE MONASTIQUE D'ORIENT.

LIVRE II.

CHAPITRE I.

Des Religieux de Sina & de Raïthe en Arabie.



E Mont Sina & le desert de Raïthe qui n'en est pas fort éloigné, furent habitez par des Solitaires dés le III. ou IV. siécle. Outre les Actes de S. Galaction & de saint Cyr, dont nous avons parlé, on le prouve par la rélation de la mort de plusieurs saints Religieux qui y

I. *Montagne de Sina.*

furent tuez par des Barbares, ſous le Pontificat de Pierre Evêque d'Aléxandrie. Par ce *Pierre* on peut entendre, ou ſaint Pierre Martyr, ou Pierre qui ſuccéda à ſaint Athanaſe l'an 371. Les Grecs & de ſçavans Modernes ont ſuivi la premiére opinion. Mais on y peut oppoſer deux difficultez aſſez conſidérables, que nous propoſerons ci-aprés. Saint Pierre gouverna l'Egliſe d'Aléxandrie depuis l'an 298. juſques à 311. qu'il remporta la couronne du martyre. Ce fut donc dans cét intervalle de treize années, ou même ſelon le Ménologe des Grecs, ce fut ſous Dioclétien, c'eſt-à-dire, avant l'an 306. que des Barbares ravagérent les cellules de ces ſaints Ermites, dont l'obſervance & les vertus ſeroient demeurées inconnuës à la poſtérité, ſi l'on n'avoit pris l'occaſion d'en parler, en racontant leur mort. Commençons par le Mont Sina. On ne ſçait point qui ont été les premiers Solitaires qui s'y ſont établis. Comme dés le III. ſiécle il y avoit des perſonnes de cette profeſſion en Egypte, on pourroit dire avec vrai-ſemblance, que quelques Moines de cette Province auroient été les fondateurs de l'Ermitage de Sina. Et c'eſt peut-être dans cette vûë que l'Empereur Marcien écrivant aux Religieux d'Aléxandrie, marque que les *vénérables Monaſtéres* du Mont Sina avoient tiré d'eux leur origine. Saint Nil Religieux de la même montagne, appelle ſaint Antoine *le divin flambeau des Egyptiens, & ſon chef, ou le chef des Moines.* Par où il ſem-

Bolland. 14. Ianuar. Fran. Çombefis Triumph. Martyr. pag. 134. Hadr. Val. ſ. Annot. in Euſeb. pag. 319.

Conc. Calcedon. part. 3. pag. 853. Nil. l. 1. Epiſt. 232. Ἀντώνιος ὁ κορυφαῖος ἡμῶν. Id. l. 4. ep. 60.

ble reconnoître que ce Saint avoit été le pére & le maître des premiers Solitaires de Sina. Mais cette conjecture ne s'accorderoit pas avec l'opinion commune qui met le martyre des Religieux de ce desert avant l'an 306. auquel temps saint Antoine n'avoit point encore formé de disciples. Aussi le terme dont use saint Nil pour témoigner sa vénération envers saint Antoine, peut recevoir un autre sens, & marquer seulement, que ce saint Abbé avoit été le plus illustre des Moines; le premier en mérite, & celui que Paul, à qui S. Nil écrit, devoit prendre pour modelle. Mais venons à ce qui est certain.

II. Martyre de quarante Religieux de Sina.

Vers le commencement du quatriéme siécle (ou soixante & dix ans aprés) il y avoit de saints Anachorétes qui demeuroient au Mont Sina & aux environs. Ces serviteurs de Dieu, quoi-que revêtus d'un corps mortel & corruptible, vivoient plûtôt comme des Anges que comme des hommes. Ils étoient tout pâles & tout secs d'abstinence. Non seulement ils s'étoient interdit l'usage du vin & de l'huile, mais même ils ne mangeoient point de pain: toute leur nourriture étoit quelques dattes ou fruits de palmier. Il y avoit seulement du pain dans la cellule de leur Supérieur pour donner aux pélerins, envers qui on éxerçoit l'hospitalité. Ils passoient toute la semaine en silence. Dés la premiére heure du Dimanche ils se rendoient à l'Eglise, ils y chantoient ensemble les priéres de la nuit, ils assistoient le matin au sacrifice, & aprés avoir

communié ils s'en retournoient dans leurs cellules. Quelques-uns demeuroient prés d'une tour qu'on avoit élevée dans la montagne pour servir d'asyle & de lieu de refuge pendant les courses des Barbares. Le repos de ces saints Solitaires fut troublé par une troupe de Sarrazins, qui n'étant plus retenus par leur chef qui étoit mort, allérent piller leur Ermitage. Ces infidelles tuérent douze Religieux dans le Monastére de Gethrabbi, & plusieurs autres en divers autres lieux. Mais comme ils s'avançoient vers le haut de la montagne, il en sortit une flamme miraculeuse qui les effraia, & les mit en fuite. L'Abbé Dulas, & d'autres Solitaires qui s'étoient retirez dans la tour, aprés avoir remercié Dieu d'une protection si visible, allérent visiter les cellules ravagées. Ils y trouvérent trente-huit Religieux de morts, & deux, nommez Esaïe & Sabas, qui étoient seulement blessez. Esaïe expira un peu aprés. Pour Sabas, bien loin de souhaiter sa guérison, il prioit Dieu de le joindre aux autres par une heureuse mort, afin de remplir le nombre de quarante; & sa priére fut éxaucée. L'Eglise honore la mémoire de ces saints Religieux.

14. Januar.

III. Raithe.

Raithe n'est pas à l'Orient de la Mer Rouge, mais à l'Occident prés d'Elim.

Le desert de Raïthe est dans l'Arabie, prés de la Mer Rouge, à deux journées du Mont Sina. Il étoit aussi habité en ce même temps par quarante-trois Solitaires d'une vertu consommée, qui pratiquoient une tres-rigoureuse abstinence. La plûpart s'étoient bâti des cellules dans une montagne,

au bas de laquelle ils avoient une Eglise. Trois des principaux étoient Moyse, Psoés, Paul, ausquels nous joindrons Joseph mort un peu auparavant. Saint Moyse étoit originaire du païs, & né dans la ville de Pharan. Il avoit quitté le siécle, & étoit entré dans la solitude de Raïthe avant l'an 233. selon la Chronologie des Grecs, ou, plus vrai-semblablement, vers l'an 300. Il demeuroit dans une grotte assez proche de l'Eglise. Ses priéres avoient tant de force, qu'il obtenoit de Dieu tout ce qu'il demandoit. Il avoit aussi le don des miracles, & il en avoit fait un grand nombre qui avoient attiré au Christianisme la plûpart des Ismaélites ou Sarrazins qui habitoient dans le païs de Pharan. En quittant le monde il avoit aussi quitté l'usage du pain, & il ne se nourrissoit que d'eau & de quelques dattes. Il dormoit peu, & seulement aprés l'Office de la nuit. Il recevoit avec beaucoup de charité ceux qui le venoient consulter sur ce qui regardoit leur conscience, & il leur donnoit de saintes instructions : mais pendant le Carême il se tenoit enfermé dans sa cellule, & ne mangeoit presque point. Il avoit un disciple nommé Psoés, qui depuis quarante-six ans qu'il vivoit sous sa direction, avoit éxactement pratiqué ce qu'il luy avoit prescrit, & dont la conduite étoit *une image & une vive representation de celle de son pére* spirituel. Joseph étoit sçavant, il excelloit en discernement, & accomplissoit parfaitement tous les devoirs de la piété. Il mourut avant

Martyr. Trium. Combefis pag. 96.

Le lieu où les saints Ermites faisient leurs priéres, est appellé dans leurs Actes Dominicum (κυριακὸν) Collecta (συναχτήριον) Ecclesia (ἐκκλησία.)

σρέχης καὶ ἐκτύπωμα γενόμενος τοῦ πατρὸς αὐτοῦ. *Ammon. de SS. Mon. Sinaïtis, pag. 102.*

l'invaſion des Barbares, & fut enterré ſolennellement par les ſoins de Gélaſe ſon diſciple. Paul étoit de Pétra en Arabie. Quoi-qu'il fut par ſa charge le Supérieur de tous, il ſe regardoit comme le dernier en mérite, & étoit neanmoins courageux & plein d'une générolité chrêtienne. Tel étoit l'état de l'Ermitage de Raïthe, lorſqu'il fut ravagé par les Blemmyes, peuples d'Ethyopie. Ces Barbares y abordérent au même temps que les Sarrazins firent inſulte aux Anachorétes du Mont Sina. Les Ermites de Raïthe aiant appris que trois cens Blemmyens étoient deſcendus ſur leurs côtes, & qu'ils avoient taillé en piéces quelques habitans du païs qui avoient tâché de les repouſſer, ils quittérent leurs cellules, & ſe rendirent à leur Egliſe. Alors le bienheureux Paul faiſant le devoir d'un bon Paſteur, s'appliqua à raſſurer ſes diſciples dans un péril ſi grand & ſi proche, & il leur repréſenta que l'invaſion des Barbares ſe faiſant par la permiſſion de Dieu, ils étoient obligez de ſe ſoûmettre aux ordres de ſa Providence, & que bien loin de craindre la mort, quelque violente qu'elle fût, ils devoient la ſouhaiter comme un bien & un avantage, puiſqu'elle les mettroit avec JESUS-CHRIST, pour l'amour duquel ils avoient renoncé aux faux plaiſirs du ſiécle, & ſoûtenu depuis tant d'années les divers combats de la vie monaſtique. Ces paroles inſpirérent du courage aux plus foibles : ils proteſtérent tous qu'ils étoient preſts de boire

le calice du Seigneur, en participant à ses souffrances; & Paul finit son exhortation par une priére qu'il adressa à Jesus-Christ, afin qu'il lui plût de les fortifier dans une extrémité si pressante. Les Barbares étant entrez dans le desert virent le Solitaire Jérémie à la porte de l'Eglise. Ils lui demandérent par leur interpréte, où étoit leur Supérieur; & celui-ci ne voulant pas le découvrir, ils firent de lui la premiére victime de leur cruauté, & le percérent de plusieurs fléches. Paul sortit aussi-tôt, & il leur marqua qu'il étoit celui qu'ils cherchoient. Ils le tourmentérent pour le contraindre de leur montrer où étoit son argent. Mais le Saint leur protestant qu'il ne possédoit rien au monde que son cilice, ils lui fendirent la tête. Ils entrérent ensuite dans l'Eglise, & tuérent la plûpart des Religieux. Ils voulurent conserver la vie à un Novice nommé Serge, à cause qu'il étoit bien fait, & fort jeune, n'aiant qu'environ quinze ans. Mais Serge aimant beaucoup mieux suivre ses confréres dans la mort, que de devenir l'esclave de ces infidelles, en eut de la douleur, & pour leur faire changer de dessein, arracha l'épée d'un de ces Barbares, & en blessa un autre à l'épaule. Sa hardiesse eut l'effet qu'il en attendoit. Ils en furent irritez, & aussi-tôt le percérent de coups. Il mourut avec joie, & en rendant graces à Dieu, qui le délivroit des mains des impies. De quarante-trois Ermites il en resta seulement trois, sçavoir un qui s'étant caché sous des

branches de palmier, ne fut point apperçû ; Orion qui fut frappé, mais non pas blessé ; & André qui guérit de ses plaies. Les Barbares furent ensuite défaits par les Chrêtiens de Pharan, qui ensevelirent les saints Religieux avec grand respect. Aussi leur mémoire est en vénération dans l'Eglise, & se célébre le quatorziéme de Janvier avec celle des Anachorétes de Sina.

IV. Ammonius auteur des Actes des SS. Martyrs.

Aprés avoir parlé de leur martyre, il est important de faire connoître le Moine Ammonius qui a été leur Historien. Nous ne pouvons rien dire de lui que ce qu'il nous en apprend lui-même. Il menoit une vie solitaire à Canope prés d'Aléxandrie, sous le Pontificat du tres-saint Evêque Pierre, qui étoit obligé de se cacher tantôt en un lieu, & tantôt en un autre, pour se soustraire à la fureur des ennemis de l'Eglise, & n'avoit ainsi ni repos, ni liberté de faire ses fonctions Pastorales. Un grand nombre de fidelles étoient dans la même peine, & souffroient tous les jours mille insultes de la part de ces cruels perfécuteurs. Ammonius en avoit une vive douleur ; & ce fut en partie pour ne plus voir toutes ces violences, & en partie pour visiter les lieux saints, qu'il sortit d'Egypte, & s'en alla à Jérusalem. Aprés y avoir satisfait sa dévotion, il continua son voiage au Mont Sina, & pensa être enveloppé dans le carnage qu'y firent les Sarrazins. Mais il fut du nombre de ceux qui se retirérent dans la tour, & qui ensevelirent les Solitaires qui avoient été massa-

Afflabat cupiditas lustrandi veneranda loca & sanctâ sepulturam, vivificamque ac intemeratam adorandi resurrectionem (ἄχραντον ἀνάστασιν) Domini nostri, &c. *Ammon. pag. 83.*

crez. Il apprit auſſi au même lieu ce que les Blemmyens avoient fait à Raïthe. Il repaſſa enſuite en Egypte; mais au lieu de retourner à Canope, il s'arrêta en chemin à Memphis, & s'y renferma dans une petite cellule. Ce fut là qu'il écrivit en Egyptien la rélation de la mort des Saints dont nous venons de parler, laquelle fut depuis traduite en Grec par Jean Prêtre, qui la trouva chez un Solitaire de Naucrate prés de Canope. Un des emplois d'Ammonius dans sa retraite étoit de lire les Actes des Martyrs; & même il faudroit le mettre en ce nombre, si l'on a égard à la conjecture d'un ſçavant homme qui a donné au public ſon ouvrage, & qui a crû qu'il peut avoir été le même que ſaint Ammonius Prêtre & Martyr d'Aléxandrie, dont il eſt parlé dans Euſébe. Quoi qu'il en ſoit de la ſuite de la vie d'Ammonius, quand il n'auroit point été d'autre profeſſion que de celle de Religieux, comme il nous paroît plus vrai-ſemblable, puiſque c'eſt-là l'unique qualité qu'il prend, & que lui donne ſon traducteur; nous avons crû que ſon nom ne devoit pas être omis dans l'Hiſtoire monaſtique, qu'il a enrichie d'un précieux monument, où il nous fait voir deux ſociétez d'Ermites toutes établies dans le IV. ſiécle, & peut-être avant que ſaint Antoine eût commencé à former des diſciples. Je parle avec doute, il reſte à en marquer le fondement, & pourquoi je fais difficulté de rapporter le martyre de ces ſaints Religieux au temps de ſaint Pierre

Euſeb. l. 8. c. 13.
Franc. Combefis Triumph. Martyr. pag. 133.

convertit un grand nombre de Sarrazins par ses prédications & par ses miracles.

CHAPITRE II.

Des Abbez Silvain, & Nathyr; de plusieurs Saints tuez par les Sarrazins; de saint Nil, & de quelques autres Religieux du Mont Sina & de Raïthe.

I. Silvain, Nathyr.

LE ravage que firent les Barbares dans le Mont Sina, n'en chassa pas les Solitaires. Cette montagne sainte continua d'avoir de saints habitans, qui gardoient parfaitement la Loi divine dans le lieu même où elle avoit été publiée, & qui par l'assiduité de leurs priéres tâchoient d'y participer au bonheur de Moyse qui y avoit eu un si étroit commerce avec Dieu. L'Abbé Silvain, & Nathyr ou Netra son disciple, saint Nil, saint Théodule, furent de ce nombre. Nous parlerons ailleurs de Silvain, qui alla depuis s'établir dans la Palestine. Pour Nathyr, il ne paroît pas qu'il ait demeuré ailleurs que dans le Mont Sina. On le tira de la solitude pour gouverner l'Eglise de Pharan. Etant Evêque il redoubla ses austéritez & son application à la priére; & lorsqu'on lui en demandoit la raison, il répondoit que la promotion à l'Episcopat l'aiant fait rentrer dans les dangers

Rosw. pag. 599. & 995. Monum. Coteler. p. 579.

du siécle, il se croioit obligé de travailler à son salut avec plus de précaution & de vigilance.

II.
Saint Nil.

La profession religieuse reçût d'autant plus d'honneur de saint Nil, qu'il la préféra à de grands avantages qu'il possédoit dans le siécle, & qu'il la soûtint ensuite par une haute piété, par une profonde intelligence des choses saintes, & par un zéle ardent pour la pureté des mœurs & de la discipline. Ce Saint étoit de Constantinople. La splendeur de sa famille, & ses grandes qualitez l'élevérent à la charge de Gouverneur de cette ville capitale de l'Orient. Il fut marié, & Dieu lui donna deux enfans. L'obligation de les élever, l'amour qu'il avoit pour sa femme, de qui il étoit réciproquement fort aimé, sa dignité, ses richesses, ses amis sembloient l'attacher tellement à la société civile, que nul ne paroissoit moins disposé que lui, à se faire Religieux. Mais la grace dont il fut prévenu, rompit tous ces liens, & le poussa dans la solitude. Aiant conçû un extréme dégoût pour le siécle, & une violente ardeur pour la vie contemplative, il demanda à sa femme la permission de se retirer avec son fils Théodule, en lui laissant l'autre pour sa consolation ; & quoi-que cette séparation lui fût plus dure que n'auroit été la mort, elle y consentit par l'habitude qu'elle avoit prise de ne point résister à ses volontez.

Bolland. 14. Ianuar. pag. 955. Nili Monachi Narrat. 2. p. 13. ex edit. Possini.

III.
Il se retire au Mont Sina, dont les Er-

Saint Nil choisit pour sa retraite le Mont Sina, & il y alla augmenter le nombre des Ermites qui y servoient Dieu d'une maniére

mites vivoient saintement.

tres-parfaite. C'est lui-même qui leur rend ce témoignage, & qui nous apprend que leur discipline étoit la même que celle de leurs Péres décrite par Ammonius. Car ils demeuroient dans des cavernes que la nature sembloit leur avoir préparées, ou dans des cellules qu'ils s'étoient bâties, & qui étoient assez éloignées les unes des autres. La plus-part ne mangeoient point de pain, mais vivoient seulement de fruits ou d'herbes cruës. Quelques-uns ne mangeoient qu'une fois par semaine, d'autres deux fois, & d'autres de deux jours l'un. Ils étoient liez ensemble par une charité sincére qui ne donnoit point d'entrée à l'envie. Ceux qui excelloient en vertu, ne s'élevoient point au dessus des autres, & ne croioient pas la tenir d'eux-mêmes, comme s'ils en eussent eu dans eux le principe; mais ils se regardoient comme des instrumens qui agissoient par l'impression & l'efficace de la grace. Et ceux qui étoient moins avancez dans la voie du ciel, n'attribuoient point leur imperfection à la foiblesse de leur corps, mais à leur lâcheté & à leur négligence. Ainsi ils n'avoient tous qu'un bas sentiment d'eux-mêmes; & comme ils occupoient un lieu honoré de la présence de Moyse & d'Elie, ils tâchoient aussi d'imiter l'humilité de ces grands hommes. Les Dimanches ils se trouvoient tous dans une même Eglise, ils y recevoient la sainte Communion, & y conféroient ensemble des choses spirituelles. Il y avoit parmi eux du moins un Prêtre, que saint Nil qualifie *le Prêtre du*

Bolland. ibid. pag. 957.

οὐκ αὐτουργὸς τῶν καλῶν, ἀλλ' ὄργανον τῆς ἐνεργούσης χάριτος. Ita secum reputans nequaquam esse se auctorem, si quæ in se sunt, bonorum; sed efficacis instrumentum gratiæ, &c. *Ibid. pag. 36.*

Bolland. 14. Ianuar. pag. 957.

3. Reg. 19. 8.

εἰς ἐκκλησίαν μίαν φοιτῶσι. *pag. 38.*

lieu saint, & qui demeuroit avec un autre Solitaire, qui étoit tout cassé des travaux de la vie monastique.

ἱερεὺς τοῦ ἁγίου τόπου. pag. 47.

IV. Martyre de plusieurs Solitaires de Sina.

Ces saints Ermites marchant ainsi fidellement sur les traces de leurs prédécesseurs, passérent aussi par la même épreuve, & eurent parmi eux des Martyrs, même dans la paix de l'Eglise. Les Arabes ou Sarrazins furent encore leurs persécuteurs. Parmi ces peuples il y en avoit qui n'avoient point de demeure fixe, mais couroient d'un lieu en un autre, ne subsistant que de brigandage & de la chasse. On jugera aisément quelle étoit leur cruauté, si l'on observe que pour révérer l'étoile du matin qui étoit leur divinité, ils lui sacrifioient les plus beaux d'entre les enfans, ou des jeunes hommes qu'ils pussent trouver. Ces Barbares étant entrez dans le Mont-Sina, ils pillérent les fruits que les Solitaires avoient amassez pour leur provision. Il les firent ensuite sortir de leur Eglise, & tuérent le saint Prêtre, & cét ancien Anachoréte qui demeuroit avec lui. Ils épargnérent saint Nil, mais ils emmenérent captif son fils Théodule ; & tant dans la montagne que dans Elim & ailleurs, ils massacrérent encore d'autres Ermites. Dans ce nombre il y en eut deux qui moururent avec une résolution & une fermeté d'ame qui les distingua des autres. Ils étoient tous deux jeunes, & il ne pouvoit pas y avoir long-temps qu'ils étoient entrez dans le desert. L'un reçût avec joie les Barbares, & leur rendit graces de ce qu'ils le venoient

Saint Théodule fils de S. Nil, pris par les Barbares.

tirer du monde, lorſqu'il étoit encore dans la ferveur, & de ce qu'ils l'alloient délivrer de la crainte où il étoit de tomber dans l'inconſtance, & de manquer à ce qu'il avoit promis à Dieu. L'autre qui étoit encore dans la premiére fleur de la jeuneſſe, ne voulut point ni ſortir de ſa cellule, ni quitter l'habit de ſa profeſſion, ni dire où demeuroient quelques autres Ermites, quoi-qu'en les découvrant il eut pû ſe conſerver la vie. Sa fermeté donna d'abord de l'admiration à ces hommes de ſang; mais enſuite la prenant pour un inſulte qu'il leur faiſoit, ils tournérent leurs armes contre lui, & le percérent d'autant de coups qu'il en pût recevoir. Nous remarquerons de plus comme une choſe des plus édifiantes, & un miracle de la grace, que la mére de ce jeune Religieux aiant appris la maniére dont il étoit mort, bien loin d'en reſſentir de la triſteſſe, en témoigna une extréme joie, ne doutant point que ſon fils ne jouît de la gloire du ciel, tant ſa foi eut de lumiere & de force pour réprimer en elle les plus juſtes & les plus violens mouvemens de la nature.

περὶ τὸ ὁμολογηθὲν τῷ Θεῷ. Ibid. Narrat. 5. pag. 71.

Neque oſtendere latentia Monaſteria, μοναστήρια, voluit, quamvis conditione ſalutis, ſi faceret oblata. *pag. 72. Où l'on voit le mot de Monaſtére emploié pour marquer une cellule d'Ermite. Voiez auſſi page 77.*

Ibid. pag. 80.

V. Captivité & délivrance de S. Théodule.

Saint Nil ne ſouffroit pas avec la même conſtance la captivité de ſon fils; & il étoit d'autant plus affligé, qu'on le vint aſſurer que les Sarrazins avoient réſolu de le ſacrifier à leur Déeſſe. Ils choiſirent encore un autre captif pour être immolé avec S. Théodule; & il eſt à croire qu'ils furent tous deux pris pour victimes, parce qu'ils étoient les plus jeunes, & les mieux faits de tous ceux qui étoient tombez

tombez entre les mains des Barbares. Ce captif qu'ils associérent à saint Théodule, étoit l'esclave d'un Officier qu'ils avoient assassiné. Comme le sacrifice devoit être fait à la pointe du jour, ils préparérent dés le soir un autel, une épée, de l'encens, des fioles, & des liqueurs pour les répandre, suivant l'usage. Parmi les captifs il y en avoit un qui entendant la langue du païs, apprit le dessein des Sarrazins, & en donna aussi-tôt avis à l'esclave. Celui-ci en parla le soir à saint Théodule, & lui dit qu'ils ne verroient plus le soleil, s'ils ne se retiroient du camp des ennemis à la faveur de la nuit, & qu'il n'y avoit point à deliberer là-dessus; puisque la chose ne réüssissant pas, il ne pouvoit leur rien arriver de pis que de souffrir une mort à laquelle ils étoient déja destinez. Théodule ne voulut point suivre ce parti, & résolut de s'abandonner à la providence. Mais l'esclave se coulant contre terre comme une anguille, sortit du camp, & aprés avoir couru à travers le desert il arriva heureusement à Sina. Il y trouvá saint Nil, & lui apprit l'extréme peril où étoit son fils. Pour en sortir, l'unique moien qu'emploia saint Théodule, fut l'oraison. Il passa la nuit dans ce saint exercice, conjurant la divine Bonté de ne point permettre qu'il servît de victime à des impies; & sa priére fut éxaucée. Car les Barbares qui s'étoient le soir remplis de vin, ne s'éveillérent qu'aprés que le soleil fut levé; & quand ils virent que l'heure de la cérémonie étoit passée, & que de plus il man-

quoit une de leurs victimes, ils en furent tout émûs, & quittérent le dessein de sacrifier. Leur chagrin ne les porta pas néanmoins à maltraiter saint Théodule; au contraire ils lui témoignérent quelque bonté, & jugeant de ses inclinations par les leurs, ils voulurent lui faire manger des viandes défenduës, & qu'il allât voir des femmes qui étoient à leur suite : mais le Saint leur fit connoître qu'il avoit un grand éloignement de ces choses, & il demeura ferme dans son devoir. A ce double péril du corps & de l'ame il en succéda un autre, & il fut de nouveau sur le point de perdre la vie. Les Barbares l'exposérent en vente dans le bourg de Suca; mais voiant que personne n'en vouloit donner autant qu'ils l'estimoient, ils le placérent à la porte du bourg avec une épée nuë sous le coû, marquant par là que si l'on ne se hastoit de le tirer de leurs mains, ils lui couperoient la tête. Alors le Saint fut réduit à implorer l'assistance des passans, & à les assurer que ceux qui le racheteroient, n'y perdroient rien. Il s'en trouva un qui touché de compassion traita de sa rançon avec les Barbares, & qui le revendit ensuite à l'Evêque d'Eleuse. Saint Nil étoit cependant fort en peine, & craignoit fort que son fils n'eût été égorgé. Pour en sçavoir des nouvelles il accompagna des deputez que la ville de Pharan envoioit vers Aman Roi des Sarrazins, pour demander satisfaction du ravage fait dans Sina. Sur le chemin il reçût des lettres qui lui apprirent que son fils étoit à Eleu-

μικεσφαγᾶι. pag. 117.

se ; & on lui confirma encore de vive voix ces agréables nouvelles. Il dit lui-même qu'il étoit alors si pauvre, qu'il ne pût rien donner à celui qui lui rendit ces lettres, & qu'il fut réduit à lui témoigner sa reconnoissance par des paroles de civilité, & par de bons souhaits. Il se transporta aussi-tôt à Eleuse, & il eut la joie d'y retrouver son cher Théodule. L'Évêque de la ville qui avoit racheté le fils, fut ravi de le pouvoir redonner à son pére : il les retint quelque temps chez lui, & il reconnut en eux tant de mérite, qu'il les contraignit de recevoir l'ordre du Sacerdoce. Saint Nil n'est pourtant pas qualifié Prêtre, mais Moine ou Ermite ; quoi-que d'ordinaire les Religieux qui avoient été honorez des Ordres sacrez, portassent le nom de leur ordre.

Pag. 103.

Nec etiam sub nomine Sacerdotis (S. Nilus) innotescit. *Leo Allat. de Nilis pag. 22. Toutefois dans le titre de l'Eloge d'Albien saint Nil est appellé* ωρεσβύτερος, *ce que le Pére Possin a traduit par le mot de* Senior, *ancien ; qui sert à le distinguer de saint Nil le jeune.*

On a de lui quantité de lettres & de traitez ascétiques, qui ont été donnez au public depuis quelques années. Dans l'édition de ses lettres on le qualifie disciple de saint Chrysostome; & en effet il s'en trouve une où il défend avec beaucoup de fermeté l'innocence de ce grand Saint ; & dans d'autres il fait voir qu'il suivoit sa doctrine & ses maximes. Les lettres de saint Nil sont assez semblables à celles de saint Isidore de Damiette, il y reprend fortement les Moines négligens & déréglez, & il y console & instruit avec une grande charité ceux qui étoient affligez de tentations. Ecrivant à un Religieux qui vivoit en communauté, & qui vrai-semblablement affectoit une austérité singuliére, il

V. Ouvrages de saint Nil.

lui conseille de se conformer à la discipline de son Monastére, aussi-bien dans ses repas que dans ses jeûnes, parce que celui qui mange par obéïssance, remporte plus d'avantage sur le démon, que celui qui jeûne par sa propre volonté. Il exhorte un Novice à ne point négliger les petites observances, parce que ces petites loix sont comme une haie qui écarte le démon, & qui met à couvert des embûches de ce fin & dangereux serpent. Il a dressé des régles pour les jeunes Religieux. Mais son zéle pour le salut des ames, & pour leur avancement spirituel, éclate principalement dans une lettre qu'il écrit à son disciple. Entre autres instructions il lui donne celle-ci, de ne se point flatter dans ses defauts, en alléguant pour excuse, qu'il fait comme les autres, parce que celui qui a été jugé digne du saint habit de la religion, & qui ne fait pas les actions qu'exige la sainteté de son état, ressemble à un arbre qui ne produit que des feuïlles, & qui n'est propre qu'à être jetté au feu. Il l'avertit aussi de ne point aspirer ni au Sacerdoce, ni à la fonction de Supérieur, parce qu'il ne lui seroit point avantageux d'être chargé de la conduite des ames, & qu'il y a plusieurs éxemples de Solitaires, qui aiant été élevez malgré eux ou de leur consentement à la dignité Episcopale, avoient suivi l'égarement du siécle, & s'étoient perdus en pensant sauver les autres. Il l'exhorte enfin à lire le nouveau Testament, les Actes des Martyrs, les Vies des Péres, & *le traité des actions ou des*

Nil. l. 2. Epist. 265. 293. 294. l. 3. Ep. 13. l. 2. Ep. 54. l. 1. Ep. 307.

Dum parva præcepta servas, intellectualis serpens, ὁ νοητὸς ὄφις, te mordere non poterit. Quòd si sepem, &c. *Nil. l. 3. Ep. 301.*

Ce qui est pris de l'Ecclesiastique c. 10. v. 8.

Qui dissipat sepem, mordebit eum coluber.

paroles des Anciens. Ce traité étoit sans doute un de ceux qu'on appelle *les paroles des Anciens*, & qui fait partie du grand Recueil, qui a pour titre *les Vies des Péres*. Ecrivant à un Religieux nommé Cyrille, il l'anime à s'acquiter de la commission que lui avoit donné sa Communauté, quoi-qu'il ne la pût éxecuter sans se mettre en danger de la vie. C'étoit peut-être quelque voiage qui l'obligeroit à passer par des lieux pleins de voleurs. Saint Nil veut que Cyrille regarde cét ordre de ses Supérieurs comme un ordre venu du ciel; & pour le prouver il allégue ces paroles de Nôtre Seigneur : *Celui qui vous écoute, m'écoute; & celui qui vous méprise, me méprise.* Le Saint appelle perfides & traîtres les Religieux qui s'étant consacrez à Dieu dans une Communauté possédent du bien en particulier. Il déplore aussi le déréglement de quelques Moines vagabons qui étoient à charge au public, ou qui se rendoient solliciteurs des affaires d'autrui, & dont la conduite deshonoroit tellement la profession religieuse, que plusieurs séculiers la méprisoient, & par une injustice qui n'est que trop ordinaire, attribuant à tout le corps des Religieux le defaut de quelques particuliers, traitoient de trompeurs & d'hypocrites ceux qui vivoient dans une éxacte regularité.

τὰ γεροντικά; facta vel verba seniorum. Nil. l. 4. Ep. 1. pag. 458.

L. 2. Ep. 45.

Luc. 10. 16.

Vide Basil. Const. monast. c. 22.

λέγονται προδόται. Nil. l. 2. Ep. 101. l. 3. Ep. 119.

ἐργολαβοῦντες τὰ ἀλλότρια πράγματα. Lib. 2. Ep. 77.

VI. Insigne miracle arrivé à Sina.

Il rapporte un insigne miracle arrivé à Sina dans la personne d'un Ermite, & c'est pourquoi nous en parlerons. Un homme de la Galatie qui avoit un fils, s'étoit fait Religieux avec lui dans cette montagne sainte.

Pendant qu'ils y servoient Dieu, des Barbares y firent une invasion, & enlevérent ce dernier. Dans une si grande affliction le pére & le fils captif, quoi-que séparez par la distance des lieux, furent inspirez d'implorer l'assistance de saint Platon Martyr : & leur priére eut son effet. Car le Saint apparut à ce Moine esclave, rompit ses chaînes ; & le ramena d'une maniére miraculeuse dans la cellule de son pére. La lettre où saint Nil raconte cét événement, est rapportée dans les Actes du VII. Concile général, avec une autre, où le même Saint parle de l'ancien usage de placer des croix dans les Eglises. Il reléve fort le mérite d'Albian Solitaire, de Minucian Abbé, d'une vierge nommée Anastasie, & de Rufin Hesycaste, c'est-à-dire, Réclus, ou simplement Ermite.

VII. Mégéthe, Nicon, Ioseph, Solitaires de Sina.

Il y a eu deux Solitaires appellez Mégéthe, le premier & le second. On ne marque point le païs où demeuroit le premier. Il vivoit dans une grande pauvreté, & de toutes les choses du monde il ne possédoit qu'un instrument de fer, dont il se servoit pour faire des corbeilles de palmes, & pour subsister par ce travail. Le second Mégéthe fut Ermite à Sina, & avoit sa cellule en bas prés de la riviére. Il vint s'y établir aprés avoir été formé à la vertu par les Péres d'Egypte, & avoir passé quelque temps auprés de S. Sisoé, & de S. Pasteur. Il étoit fort humble, & d'abord ne mangeoit que de deux jours l'un : mais depuis on lui conseilla de jeûner moins, sans toutefois manger davantage, & de man-

Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 659.

ger chaque jour la moitié d'un pain, au lieu d'un pain entier qu'il mangeoit aprés avoir jeûné deux jours. Il ſuivit ce conſeil, & reconnut par expérience que cette maniére de jeûner étoit préférable à l'autre. Les Solitaires Nicon, & Joſeph de Damiette, furent auſſi du nombre des Anachorétes de Sina. Mais ce que nous allons dire, fera voir qu'au moins durant quelque temps Nicon demeura dans le territoire de Pharan. La fille d'un habitant du païs s'étant laiſſé corrompre, celui qui avoit péché avec elle, lui perſuada de charger de cette faute l'Ermite Nicon. Sur cette accuſation le pére de cette fille résolut de tuer ce Solitaire, & dans ce deſſein il l'alla trouver dans ſa cellule ; mais voulant le percer de ſon épée, ſa main devint ſeiche & paralytique. Ce miracle ne le deſabuſa point, & toûjours prévenu contre le Solitaire, il l'accuſa devant les Prêtres de l'Egliſe de Pharan. Dés que Nicon comparut devant eux, on le crût coupable, on le chargea de coups, & on voulut le chaſſer du païs : mais il pria ces Prêtres de lui impoſer pénitence, & ceux-ci l'excommuniérent pour trois ans. L'innocent pénitent alloit tous les Dimanches à l'Egliſe, & ſe tenant à la porte ſe recommandoit aux priéres des fidelles. Il arriva cependant que le démon s'empara de celui qui avoit péché avec la fille, & ce miſérable étant dans l'Egliſe confeſſa ſon crime, & déclara auſſi que c'étoit par ſon conſeil qu'on l'avoit imputé au ſerviteur de Dieu. Par ce moien l'innocence de Nicon fut pleinement reconnuë,

chacun alla se jetter à ses pieds, & lui faire des excuses. Il leur pardonna de bon cœur, mais il leur dit qu'il sortiroit de leur païs, parce que durant sa disgrace nul d'eux n'avoit *eu la discrétion de compatir à ses peines*; & il se transporta dans un autre solitude.

Ne unus quidem inventus est habens discretionem qui mecum condoleret. Ibid. pag. 579.

VIII. *Xoïus, Joseph, un Préfet du Prétoire, Ermites de Sina.*

Xoïus le Thébéen alla un jour au Mont Sina. Comme il en sortoit, un Religieux lui dit qu'ils souffroient beaucoup, parce qu'il y avoit long-temps qu'il n'avoit plû. *Que ne priez-vous Dieu*, lui repartit Xoïus; *sans doute que vous ne le priez pas comme il faut.* Ensuite Xoïus se mit en priére, & aussi-tôt il tomba de l'eau. Cette pluie qui étoit en quelque sorte miraculeuse, étonna le Religieux. Il reconnut le grand mérite de Xoïus, & se prosterna devant lui; mais Xoïus craignant d'être honoré, se retira promptement.

Joseph étant un jour dans l'Eglise du desert de Sina, y vit un Religieux remarquable par sa bonne mine, mais encore plus par la pauvreté de son habit. Car au lieu que les autres assistoient aux divins mystéres revêtus de leurs robes de lin, ce Solitaire s'y trouvoit avec un petit scapulaire tout usé & difforme. Une si grande diversité d'habit entre des personnes de même profession parut indécente à Joseph, & obligea à demander à ce Religieux pourquoi il étoit si mal vêtu. Celui-ci répondit qu'il n'avoit point d'autre habit que celui qu'il portoit. Joseph en fut d'autant plus touché, que ce Solitaire qui paroissoit si pauvre & si miséra-

Frater præclarus, & in vita ascetica excellens, præterea corpore speciosus. *Monum. Eccl. Græc. Ioan. Coteler. pag. 515.*

ble dans ses vêtemens, étoit fort riche en grace, & édifioit tout le desert par la piété de ses actions. Mais sa compassion se seroit encore bien redoublée, s'il eût sçû le rang que cét humble Religieux avoit tenu dans le siécle. Pour le secourir il l'attira dans sa cellule, & lui donna un habit pareil à celui qu'avoient les autres, & les petits meubles dont il pouvoit avoir besoin. Quelque temps aprés les Solitaires de Sina eurent une affaire, qui les obligea de députer vers l'Empereur dix Religieux de leur Ermitage; & celui qu'avoit revêtu Joseph, fut du nombre de ceux que l'on choisit pour cét effet. Mais aiant appris qu'on le vouloit charger de cét emploi, il pria instamment ses confréres de l'en dispenser, représentant * qu'il étoit l'esclave d'un des premiers Seigneurs de la Cour qui le reconnoîtroit sans doute, & l'obligeroit à quitter son habit monastique, & à le servir comme il faisoit auparavant. Quoi-que les Religieux le jugeassent fort propre pour cette députation, ils lui accordérent ce qu'il souhaitoit, & en mirent un autre en sa place. On s'informa depuis qui étoit ce prétendu esclave; & on fut bien surpris d'apprendre qu'il étoit lui-même un grand Seigneur, qui avoit été honoré de la Charge de Préfet du Prétoire, & qui fortement convaincu de la vanité des choses du monde, avoit depuis tout quitté pour venir travailler à son salut dans le desert. Le Mont Sina est encore habité par des Religieux qui ont une Eglise dédiée à sainte Catherine.

** Ceci étoit veritable en quelque sorte, puisqu'il avoit été un des premiers Officiers de l'Empereur.*

Voiage de Mr Monconis pag. 228.

Ils sont vêtus de noir, & outre leur grand Monastére, en ont encore un petit consacré à la mémoire de leurs quarante Martyrs.

IX.
Pierre, Epimaque Ammon de Raïthe.
Ἐσθιόντων τῶν αὐτῶν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ. *Monum. Eccl. Græc. Cotelar. pag. 647.*

Les Solitaires Pierre & Epimaque furent liez d'amitié, & demeurérent ensemble à Raïthe. Un jour *que l'on mangeoit dans l'Eglise,* à cause de quelque fête solennelle, on les pressa fort de se mettre à la table des anciens Religieux. Pierre y alla, non toutefois sans répugnance ; mais Epimaque demeura avec les jeunes. Aprés le repas Epimaque demanda à son ami pourquoi il s'étoit ainsi laissé persuader de se placer avec les anciens, craignant qu'il n'en eût usé de la sorte par quelque mouvement d'ambition. Mais Pierre le tira de cette crainte, lui disant qu'à la table des anciens il avoit été le dernier, & nullement considéré, au lieu que s'il se fût tenu avec les jeunes, on l'auroit regardé comme le plus âgé, & on lui auroit déféré l'honneur de donner la bénédiction : de sorte que la place qu'il avoit occupée, lui avoit été un sujet de se mépriser lui-même, & de croître en humilité. Une des maximes de Pierre étoit, que lorsque Dieu se sert de nôtre ministére pour faire quelque bien, nous ne devons pas nous en élever, mais lui rendre grace de ce qu'il a daigné nous appeller à cét emploi ; & il disoit que l'on devoit avoir ce sentiment dans toutes les occasions où l'on pratiquoit quelque vertu. Ammon de Raïthe ne fut peut-être ainsi appellé, que parce qu'il étoit né aux environs de cét Ermitage, & non

point parce qu'il y éxerça la profeſſion religieuſe. Il eſt certain qu'il demeura quelque temps auprés de ſaint Siſoé, ſoit dans le Mont ſaint Antoine, ou ailleurs. Il diſoit un jour à ſaint Siſoé, que quand il liſoit l'Ecriture ſainte, il ſe ſentoit fort porté à chercher des mots propres pour bien expliquer ce qu'il apprenoit, afin de s'en ſervir dans la converſation. Sur quoi le Saint lui répondit qu'il ne devoit point ſe donner cette peine, mais tâcher plûtôt d'acquerir la pureté du cœur, laquelle le mettroit en état de ne s'inquiéter de rien, & le rendroit même plus capable de parler des choſes ſaintes.

Vult animus apparare (φιλοκαλῆσαι) ſermonem, ut habeam ad interrogationem, &c. è puritate mentis acquire tibi tum ſollicitudine carere, tum loqui. *Ib. p. 668. Roſvveid. pag. 593.*

CHAPITRE III.

De ſaint Hilarion, Fondateur ou Propagateur de l'Ordre monaſtique dans la Paleſtine; & de quelques autres Saints.

I. *Saint Hilarion.*

L'Etat religieux fut planté dans la Paleſtine par ſaint Hilarion, & il y produiſit un grand nombre de parfaits Solitaires. C'eſt ce que nous apprennent les Actes de ce ſaint Abbé, qui ſont d'autant plus dignes de foi, qu'ils ont été écrits par ſaint Jérôme, qui a éxercé la même profeſſion preſque au même temps dans le même païs; & qui comme nous avons dit, atteſte que l'on n'y connoiſſoit

Vita S. Hilarion. apud Roſvveid. pag. 75.

point de Moines avant saint Hilarion. Il y a néanmoins sujet de douter si saint Chariton & quelques autres Ermites ne s'y sont point établis avant lui. Mais quand cela seroit, il faudroit toûjours regarder saint Hilarion comme *le Fondateur* de l'état religieux dans la Palestine, parce c'est lui qui commença à s'y faire connoître, & à y éclater par ses vertus & par ses miracles, & qui y bâtit le premier un Monastére, & fut en quelque sorte le Chef & le Supérieur de plusieurs autres que l'on y fonda à son éxemple. Saint Hilarion naquit dans le bourg de Tabate, à deux lieuës de Gaza, ville de la Palestine. Ses parens l'aiant envoié étudier à Aléxandrie, il y entendit parler de saint Antoine, & il l'alla voir dans son desert. L'éxemple de ce grand Saint le toûcha si fort, qu'il résolut de l'imiter. Dans ce dessein il changea d'habit, & demeura deux mois auprés du saint Abbé, remarquant sa conduite & sa maniére de vie. Il revint ensuite dans la Palestine avec quelques autres Solitaires; & aiant trouvé ses parens morts, il donna une partie de son bien à ses fréres, & le reste aux pauvres, ne se reservant que l'espérance du ciel. Et parce que celui qui a cette espérance, doit travailler à sa sanctification, il ne pensa plus qu'à s'acquiter de ce devoir. Quoi-qu'il n'eût alors que quinze ans, & qu'il fût d'une compléxion tres-délicate, il entreprit de commencer par où les autres finissent, & de mener une vie d'Anachoréte. Il se revêtit d'un habit monastique, dont

Ille fundator & eruditor hujus conversationis & studii in hac provincia primùm fuit, &c. *Ibid. c. 2.*

1 *Joan.* 3. 3.

Tunique ou scapulaire.

ſaint Antoine lui avoit fait préſent, & ſe retira dans un deſert à deux lieuës de Majume. Le lieu qu'il choiſiſſoit pour ſa demeure, étoit décrié par le grand nombre de meurtres qu'y avoient commis les voleurs. On l'avertit de ce danger; mais rien ne le pût détourner de ſa réſolution, & il fit voir qu'il ne craignoit qu'une ſorte de mort, qui étoit celle de l'ame.

Pelliceum habens ependytem, quem illi beatus Antonius proficiſcenti dederat, c. 3.

Saint Antoine avoit un pareil habit.

Antonius lavit ependyten ſuum. *Vita* c. 23. *Vide Roſvveid. pag.* 1021.

II.

Auſtérité de ſon jeûne, & ſes occupations.

Il pratiqua toute ſa vie un jeûne tres-auſtére, & ni aux jours de fête, ni dans ſes maladies, il ne le voulut point rompre, & ne mangea jamais qu'aprés le ſoleil couché. Il ſe défendit d'abord le pain, ne prenant chaque jour pour nourriture que quinze figues; & encore lorſque le démon l'attaqua par de fortes tentations, il paſſoit les trois ou quatre jours ſans manger. Depuis l'âge de vingt & un ans juſqu'à vingt-quatre, ſa nourriture fut un demi-ſetier de lentilles trempées dans de l'eau froide. Les trois années ſuivantes il ne mangea que du pain ſec avec de l'eau & du ſel. Depuis vingt-ſept ans juſques à trente, il ne ſe nourrit que d'herbes ſauvages & de racines crûës. Les quatre ou cinq années ſuivantes il mangea ſix onces de pain d'orge, & des herbes cuites. Mais ſentant que ſa vûë s'affoibliſſoit, & que ſon corps ſe couvroit d'élevûres piquantes, il mêla de l'huile aux herbes, & vécut ainſi juſqu'à l'âge de ſoixante-trois ans. Alors il jugea par la foibleſſe de ſon corps, que la fin des ſes jours étoit proche. Mais ſa ferveur lui tenant lieu de forces, il

ne voulut rien relâcher de ses austéritez. Depuis l'âge de soixante-quatre ans jusques à quatre-vingts, il s'abstint de pain, & ne prit pour nourriture qu'un potage * d'herbes, où l'on mêloit de la farine. Lorsqu'il se retira dans le desert, il se logea d'abord dans une cabane. Quatre ans aprés il se bâtit une cellule; mais si petite, qu'elle paroissoit plûtôt un tombeau, que la demeure d'une personne vivante. Son lit étoit une natte de jonc étenduë sur la terre. Aprés avoir fait sa priére, & chanté des Pseaumes, il apprenoit par cœur l'Ecriture sainte, & en recitoit les paroles comme en la présence de Dieu. Il transcrivit le saint Evangile, & porta depuis ce livre dans ses voiages. Il s'occupoit aussi au travail des mains, cultivant la terre, ou faisant des paniers, à l'éxemple des Solitaires d'Egypte. Quelques scélérats le vinrent chercher la nuit pour lui faire outrage; mais ils ne pûrent trouver sa cabane qu'aprés que le soleil fut levé : l'aiant découverte, ils l'abordérent & lui demandérent en riant, comment il se défendroit s'il étoit attaqué par des voleurs. Il leur répondit que celui qui n'avoit rien, ne craignoit pas ces sortes de gens. Mais, lui dirent-ils, s'ils ne trouvent rien à prendre, ils peuvent tuer. Il est vrai, repliqua-t-il; mais je ne crains point la mort, parce que j'y suis toûjours préparé. Une si grande fermeté dans un jeune homme de dix-huit ans leur donna de l'admiration : ils lui avoüérent qu'ils s'étoient égarez pendant la nuit, parce que leurs yeux

* ou breuvage, forbitiunculà. *Ibid. pag.* 77.

Nudus latrones non timet, &c. latrones non timeo, quia mori paratus sum. *Ibid. pag.* 77.

avoient été obſcurcis. Ils lui promirent de ſe corriger de leurs vices, & le laiſſérent en paix.

III. Il bâtit un Monaſtére, & viſite les autres du même païs.

Sa charité le portant à faire des miracles pour le ſoulagement du prochain, ſon nom devint célébre. Pluſieurs le choiſirent pour maître dans la perfection religieuſe, & ſe mirent ſous ſa conduite : de ſorte que ſa cellule devint un Monaſtére. Saint Antoine apprenant les grandes choſes que Dieu opéroit par le miniſtére de ſaint Hilarion, en eut de la joie, & il lui écrivoit de temps en temps, & recevoit volontiers de ſes lettres. Pluſieurs excitez par ſon éxemple bâtirent des Monaſtéres dans la Paleſtine, & l'Ordre religieux s'augmenta beaucoup dans le païs. Tous les ans avant les vendanges le Saint alloit voir les Solitaires pour leur témoigner ſon affection, & les animer à la vertu. Avant que de partir il marquoit ſur un papier les Monaſtéres où il devoit loger & ceux qu'il devoit ſeulement viſiter en paſſant. Les habitans d'Eleuſe étoient encore Paiens, & adoroient Vénus ou l'Etoile du matin, qui étoit la divinité des Sarrazins, ainſi que nous avons dit. Le Saint paſſant un jour par cette ville, le peuple accourut vers lui pour lui demander ſa bénédiction. Il les reçût avec beaucoup de charité, & leur dit qu'il faloit adorer le Dieu vivant, & non pas des pierres ; & que s'ils vouloient ſe faire Chrêtiens il les viſiteroit ſouvent. Ce peu de paroles qu'il accompagna de ſes larmes, eurent un grand effet. Ils ne lui permirent point de

Cùm exiturus eſſet ad viſenda Monaſteria, & digereret in ſchedula apud quos manere, quos in tranſitu viſitare deberet. *Ibid. pag.* 80.

quitter, qu'il ne leur eût auparavant marqué la place d'une Eglise, & que le Sacrificateur de leur Idole ne se fût engagé à recevoir la Foi. Un homme que le Saint avoit délivré du démon, lui offrant par reconnoissance dix livres d'or, il les refusa, & lui fit présent d'un pain d'orge ; lui montrant par là que celui qui pouvoit vivre d'un tel pain, n'avoit pas besoin d'argent. Il vouloit aussi que les Solitaires fussent fort des-intéressez, & il blâmoit ceux qui avoient de l'attachement à leur jardin, à leur vigne, & à leurs petits meubles, ou qui prenoient trop de soin de leurs habits, & des autres choses qui passent avec le siécle.

IV. Il quitte son Monastére, & finit ses jours en l'Isle de Cypre.

La vénération qu'on avoit pour lui, attiroit toutes sortes de personnes à son Monastére ; & même des Evêques, des Prêtres, des Magistrats, & des Dames de qualité. On lui venoit demander du pain bénit, ou de l'huile bénite, & on les recevoit de sa main comme des choses tres-salutaires. Ces honneurs affligeoient son cœur humble ; il lui fâchoit aussi de voir sa cellule changée en un grand Monastére, & de posséder des terres & des meubles ; & il craignoit que ces biens temporels ne fussent l'unique récompense de ses travaux. Ces considérations jointes à la révélation qu'il eut des violences que les Paiens de Gaze devoient bien-tôt exercer contre les Chrêtiens, le déterminérent à quitter la Palestine. Comme il avoit alors plus de soixante & sept ans, & qu'il ne pouvoit plus beaucoup marcher, il monta sur un asne,

Grande Monasterium. *Ibid. pag. 81.*

ásne, & s'en alla à Damiette. Il en visita les Solitaires, & vit aussi ceux qui demeuroient à Lychnes. Il alla ensuite à Babylone, puis à la petite ville d'Aphrodite ; & enfin au Mont-saint Antoine. Il y trouva deux Religieux, Pélusien & Isaac, interpréte de ce saint Abbé, qui étoit mort il y avoit environ trois ans. Il revint ensuite à Aphrodite, & se retira avec deux Solitaires dans un désert voisin pour s'y occuper à la contemplation. Mais son repos fut aussi-tôt troublé par les habitans du païs qui vinrent le supplier de demander à Dieu de la pluie, parce qu'il n'en étoit point tombé depuis la mort de saint Antoine ; & que leurs terres étoient devenuës stériles par une si longue sécheresse. Le Saint touché de leur affliction se mit aussi-tôt en priére, & leur obtint de l'eau. Du desert d'Aphrodite il s'en alla à celui d'Oasis ; & sur le chemin il visita les Solitaires de Bruch prés d'Aléxandrie qui le reçûrent avec beaucoup de respect & de joie. Mais il les quitta promptement, aiant sçû par révélation que les Paiens de Gaze l'y viendroient arrêter, & que même ils avoient obtenu de l'Empereur Julien le pouvoir de le faire mourir avec son cher disciple Hésyche. Outre l'aversion générale qu'avoient ces Paiens pour les Fidelles, ils haïssoient extrémement saint Hilarion à cause d'un de ses miracles qui avoit couvert de confusion leur Idole Marnas, & fait éclater la puissance de JESUS-CHRIST. Le Saint se retira donc dans Oasis desert de la Libye, & y demeura en-

Vers l'an 359.

Les Paiens mêmes criérent dans la place publique : Marnas victus à Christo est. *Ibid. c. 15.* Semper silentium & vi-

Q

tam ignobilem desiderabat. *Ibid. c.* 37. *pag.* 85.

viron un an. Il passa de là en Sicile, puis dans la Dalmatie, & enfin dans l'Isle de Cypre. Il changeoit ainsi de retraite, évitant d'être connu, & fuïant l'honneur qui le suivoit par tout. Il demeura environ deux ans à une demi-lieuë de Paphos, & ensuite il s'alla cacher dans un petit jardin de difficile accés, où il espéra de n'être plus importuné de visites. Quoi-qu'il y trouvât quantité d'excellens fruits, il n'en goûta point, & persévéra dans l'observance qu'il s'étoit prescrite. Il y mourut vers l'an 372. Etant prest de rendre l'esprit, il eut quelque crainte, & s'adressant à son ame, il lui dit : *Sors, mon ame ; que crains-tu ? il y a prés de soixante & dix ans que tu sers* JESUS-CHRIST, *& tu as encore peur de la mort?*

V. *S. Hésyche.*

Derelinquens Evangelium scilicet, tunicam saccineam, cucullam & palliolum. *Ibid.*

Saint Hésyche n'étoit point alors auprés de lui ; mais il ne laissa pas d'être l'héritier de ses meubles, c'est-à-dire, de son livre des Evangiles, de sa tunique, de son capuce ou scapulaire, de son froc ou petit manteau ; & il en prit possession en vertu d'une lettre que lui adressa saint Hilarion par forme de testament. Il enleva aussi son corps, & le transféra dans la Palestine. Pendant l'absence de saint Hilarion, son Monastére avoit été détruit par des habitans de Gaze, qui étoient Ariens ou Idolatres. Saint Hésyche s'y établit néanmoins, & continua d'y vivre en Religieux. Sozoméne Auteur du V. siécle, témoigne que les Chrêtiens de la Palestine célébroient fort solemnellement la feste de saint Hilarion ; & qu'ils honoroient aussi

Sozom. l. 3. *c.* 14.

d'un culte public Aurélius qui étoit de la ville d'Anthédone *, Aléxion natif de Béthagathone, & Alaphion originaire d'Azalée, qui du temps de l'Empereur Constance avoient fait paroître une haute piété, & une grande fermeté d'ame dans la profession monastique, & qui par l'éxemple de leurs vertus avoient étendu la religion Chrêtienne dans des villes & dans des bourgs où l'on suivoit auparavant les erreurs du Paganisme.

* *à une lieuë ou vingt stades de Gaze. Sozom. l. 5. c. 9.*

VI. Autres disciples de saint Hilarion.

Alaphion qui demeuroit à Béthelée, bourg du territoire de Gaze, étant possédé du démon, eut recours à des Paiens & à des Juifs qui tâchérent en vain de le soulager par la force des enchantemens. Mais saint Hilarion le délivra, aiant invoqué sur lui le nom de Dieu. Un miracle si évident produisit sa conversion; & celle d'un homme de lettres, aieul de l'Historien Sozoméne. Ceux de la famille d'Alaphion suivirent son éxemple, & aiant reçû avec le Baptéme la qualité de Chrêtiens, y firent honneur par la piété de leurs actions. Ce furent eux qui bâtirent les premiers des Eglises & des Monastéres dans leur païs, & qui les rendirent célébres par le bon ordre que l'on y voioit, & par la charité que l'on y éxerçoit envers les étrangers & les pauvres. Salamanes, Phuscon, Malachion & Crispion, étoient sortis d'une maison noble, qui étoit vrai-semblablement celle d'Alaphion. Ils étoient fréres par la naissance, & ils le furent encore par la société de la vie religieuse, dont ils possédérent l'esprit, & remplirent éxactement les devoirs.

Idem c. 15. pag. 617.

Ils demeurérent dans les Monastéres des environs de Béthelée. Saint Hilarion fut leur maître, & de temps en temps ils l'alloient voir pour profiter de ses instructions. On dit qu'un jour qu'ils revenoient de son desert, Malachion fut ravi par une puissance invisible, & disparut; & qu'ensuite il parut de nouveau, & continua de marcher dans le même chemin avec ses trois fréres. Un peu aprés son retour il mourut jeune d'années, mais nullement inférieur en perfection & en charité à ceux qui avoient vieilli dans l'état monastique. Saint Epiphane Evêque de Constance dans l'Isle de Cypre, qui avoit été Abbé dans la Palestine, prit auprés de lui Crispion, & le fit Archidiacre. Ammonius servit Dieu au même temps dans la profession religieuse, & il en pratiqua les éxercices avec une éxactitude & une ardeur des plus éxemplaires. Il demeuroit prés de Capharcobram à un quart de lieuë de Béthelée.

Sozom. l. 6. c. 32.

Idem l. 8. c. 15.

CHAPITRE IV.

De saint Porphyre Evêque de Gaze, & de S. Zénon Evêque de Majume.

I. S. Porphyre Anachoréte de Scétis.

Ce ne sera pas nous écarter de nôtre sujet que de joindre à ces Solitaires saint Porphyre, puisque le desert fut l'école où il acquit les principes de ces éminentes vertus qui le rendirent un si digne & si utile Ministre

de l'Eglise de Gaze. Il naquit à Thessalonique, & trouva dans sa famille une grande noblesse soûtenuë de grands biens. Mais l'amour divin lui aiant donné du mépris pour ces avantages, & une sainte & forte passion pour la perfection évangélique, il passa en Egypte, & prit l'habit de Religieux dans le désert de Scetis vers l'an 378. Aprés y avoir demeuré cinq ans, il alla visiter les lieux saints à Jérusalem, & se retira ensuite dans une grotte prés du Jourdain. L'incommodité du lieu & l'austérité de la pénitence lui causérent une fâcheuse maladie qu'il souffrit avec tant de patience, *qu'il sembloit que le mal fût dans un autre corps que le sien.* Aiant recueilli & vendu sa part de la succession de son pére par l'entremise de Marc son ami, qu'il envoia pour cét effet à Thessalonique, il en distribua le prix aux pauvres, & principalement aux Monastéres d'Egypte qui étoient dans une grande indigence. Il guérit de sa maladie par un miracle ; & comme il n'avoit plus de bien, il apprit le métier de cordonnier pour en subsister à l'éxemple de l'Apôtre.

Divinus eum amor subiit relinquendi patriam & splēdorem generis & opes infinitas, & vitam amplectendi monasticam, &c. *Sur. & Bolland. 26. Febru. p. 646.*

Scirrus hepatis........ ut existimares ipsum habere morbum in alieno corpore. *Ibid.*

L'Evêque de Jérusalem aiant été informé de son mérite, l'ordonna Prêtre malgré lui, & le commit pour garder la sainte Croix. Ce fut encore contre sa volonté qu'on le fit Evêque de Gaze vers l'an 396. Cette ville étoit comme une forteresse que le démon possédoit au milieu de la Chrêtienté : car elle étoit remplie d'un grand nombre de Paiens qui avoient huit temples consacrez à leurs

II. Il est ordonné Prêtre, & ensuite Evêque de Gaze.

faux Dieux, & qui étoient tellement attachez à leur religion impie, que cét attachement passoit jusqu'à la fureur. Ils avoient sur tout une profonde vénération pour la fameuse Idole de Marnas ou de Jupiter de Créte. Le Saint d'abord en convertit plusieurs. Les autres voiant que leur nombre diminuoit, s'élevérent contre lui, & accablérent par tant d'outrages les Fidelles qui composoient son troupeau, qu'il pensa quitter sa dignité. Mais soûtenu & encouragé par les exhortations de Jean de Césarée son Métropolitain, il demeura dans son ministére; & engagea ce Prélat à se transporter avec lui à Constantinople, pour tâcher d'obtenir de l'Empereur la permission de démolir les temples des faux Dieux. Leur voiage eut le succés qu'ils espéroient. Saint Porphyre appuié de l'autorité de ce Prince abolit tous ces restes honteux du Paganisme qui deshonoroient son diocése. A la place du temple de Marnas il fit bâtir une grande Eglise dont le plan représentoit une croix, & la dédia solennellement le jour de Pasques. Il se trouva environ mille Religieux à cette cérémonie. On remarque de saint Porphyre, qu'étant Evêque il ne vivoit pas moins austérement qu'auparavant. Sa nourriture étoit du pain & des légumes, dont il mangeoit aprés le soleil couché. Les festes il y ajoûtoit de l'huile, des légumes, & du fromage, & prenoit son repas à midi. Il usoit aussi d'un peu de vin à cause de la foiblesse de son estomac. Il mourut l'an 421. Sa Vie a été écrite fidellement par ce

Congregatis omnibus Monachis qui erant circiter mille. *n.* 92.

Marc, dont nous avons parlé. Le Saint allant à Constantinople avec Jean de Césarée, passa par Rhodes, & y vit un Anachoréte nommé Procope, qui étoit en réputation de sainteté. Celui-ci reconnut par révélation, que ceux qui lui rendoient visite, étoient Evêques. Il leur témoigna un profond respect, & leur donna des avis qui leur furent utiles.

III. Saint Zénon Evêque de Majume.

Saint Zénon qui gouverna le Diocése de Majume, avoit aussi été Religieux avant l'Episcopat. Il renonça au monde dés sa jeunesse, & se montra toûjours fort éxact à s'acquitter des devoirs de la piété. Lorsqu'il étoit Moine, il faisoit de la toile pour subsister par ce travail. Il en usa de même étant Evêque, quoi-que son Eglise fût des plus riches. Et cét exemple s'accorde avec ce que dit saint Epiphane, que la pluspart des Evêques de son temps s'occupoient au travail des mains. Etant âgé de prés de cent ans il assistoit à l'Office le soir, le matin, & aux autres heures du jour, s'il n'en étoit empêché par quelque indisposition.

Sozom. l. 7. c. 28. Epiphan. hæres. 80. n. 6. p. 1072.

CHAPITRE V.

Du bienheureux Silvain Abbé, & de ses disciples.

I. Silvain Abbé.

Les graces dont le ciel combla le bienheureux Silvain, & la gloire qui lui revient du mérite de ses disciples, le mettent au rang

des plus illustres Péres du desert. Il demeura d'abord à Scétis, puis au Mont Sina, & enfin dans la Palestine. Il excelloit en discrétion & en sagesse, & il avoit de plus un zéle tempéré par la douceur : de sorte qu'il étoit fort propre pour la conduite des ames. Un Solitaire aiant commis une grande faute, l'alla découvrir en partie à un autre qui lui dit aussi-tôt qu'il étoit damné, & il pensa tomber dans le desespoir, & s'en retourner dans le siécle. Mais aiant consulté Silvain, il changea bien de dessein. Car cét excellent médecin des ames appliqua à la sienne les remédes dont elle avoit besoin ; & il l'exhorta à la pénitence, l'assurant que c'étoit une voie sûre pour sortir du péché, & qu'elle étoit toûjours ouverte à ceux qui retournoient véritablement à Dieu par le mouvement de la charité & de l'amour saint. Ce Solitaire suivit cét avis, & quelques années aprés il brilloit dans le desert entre les plus vertueux. Un Solitaire étranger rendant visite à l'Abbé Silvain, vit ses Religieux occupez au travail, & il leur dit : *Pourquoi travaillez-vous pour avoir la nourriture qui périt ? ne sçavez-vous pas que Marie a choisi la meilleure part ?* Silvain l'entendant parler de la sorte, dit à son disciple Zacharie qu'il conduisist cét hoste dans une cellule, & qu'il lui donnât un livre, afin que s'il vouloit lire, il pût s'y appliquer. L'heure du repas étant venuë, cét étranger se mit à regarder par la porte, ne doutant pas qu'on ne le vinst inviter à manger ; mais il fut trompé dans son attente. De sorte que pressé

Silvanus magnus discretor, &c. dicendo esse pœnitentiam his qui pro caritate revera convertuntur ad Deum.
Rosvveid. pag. 605. 603.
Monum. Eccl. Græc. Coteler. pag. 678. & seqq.

de la faim, il alla lui-même trouver l'Abbé, & lui demanda si ses Religieux ne mangeoient pas ce jour-là. Silvain lui répondit qu'ils avoient pris leur repas, & qu'on ne l'avoit pas invité, parce qu'on avoit reconnu qu'il étoit un homme tout spirituel qui n'avoit pas besoin *de la nourriture qui périt*. Cette réponse fut une instruction pour ce Moine qui reconnut sa faute, & en demanda pardon. Silvain reçût ses excuses, & lui dit : *Avoüez donc, mon cher frére, que Marie a besoin de Marthe, & que Marthe contribuë aux loüanges que l'on donne à Marie.* Silvain possédoit excellemment le don de l'oraison, & même il lui arrivoit quelquefois des extases. Un jour aprés un ravissement de quelques heures étant revenu à soi, il se mit à verser des larmes. Ses disciples lui en demandant la cause, il leur dit qu'il avoit vû plusieurs Solitaires qui alloient en enfer, & quantité de séculiers qui montoient au ciel, leur apprenant par cette vision, que ce n'étoit pas l'habit & la sainteté de l'état, mais la fidélité à s'acquitter de ses devoirs, qui assuroit le salut. Aussi lui attribuë-t-on encore ce sentiment : *Malheur à celui dont les actions ne répondent pas au grand nom qu'il porte.*

II. Marc son disciple.

Lorsqu'il demeuroit à Scétis, il avoit douze Religieux sous sa conduite, & témoignoit une affection particuliére à un d'entre eux appellé Marc, parce qu'il étoit fort soûmis, & fort éxact dans l'obéïssance. Les autres en avoient un peu de jalousie, & même quelques Anciens du desert n'approuvoient pas en ce

point la conduite de Silvain. Pour se justifier il pria ceux-ci de venir aux cellules de ses disciples ; & aiant frappé à chacune, comme aiant besoin d'eux, ils ne furent pas fort prompts à lui répondre, & le firent attendre : mais l'humble Marc en usa autrement. Il avoit appris à bien transcrire des livres, & c'étoit-là son emploi & son occupation. Dés que Silvain l'eut appellé, il quitta son travail, & n'acheva pas même une lettre qu'il avoit commencée à former. Il alla aussi sans retardement au lieu que lui marqua son Abbé. Aprés qu'il fut parti, les Anciens qui accompagnoient Silvain, entrérent dans la cellule de Marc, & voiant la lettre qu'il avoit laissée imparfaite, ils admirérent son obéïssance, & dirent à cét Abbé : *Nous aimons celui que vous aimez, & il y a tout sujet de croire que Dieu l'aime.* Marc sortit de Scétis avec Silvain, & demeura avec lui au Mont-Sina : mais lorsque cét Abbé voulut aller dans la Palestine, il le pria d'attendre encore trois jours, comme aiant un préssentiment de sa mort ; & le troisiéme jour il mourut.

Μάρκος καλλιγράφος. Monum. Eccl. Græc. Coteler. pag. 562. Rosvv. p. 617. Cette lettre étoit un O.

III. Silvain bâtit un Monastére prés de Gérare dans la Palestine.

On ne sçait point ce qui obligea Silvain à changer ainsi de lieu. Etant venu dans la Palestine il y bâtit *un grand & célébre Monastére* prés du torrent de Gérare ; & il faut croire qu'il le fit, y étant porté par la multitude de ses Religieux. Car de lui-même il aimoit la pauvreté, & un jour ses disciples aiant un peu augmenté son jardin, il en fut mal satisfait, & les obligea de remettre la haie où elle étoit auparavant. On jugera de

ſa régularité par cét éxemple. Paſſant un jour par un Monaſtére avec ſon diſciple Zacharie, on leur préſenta à manger, & ils mangérent un peu, quoi-que ce jour-là fût pour eux un jour de jeûne. Ils continuérent enſuite leur voiage; Zacharie eut ſoif, & voiant une fontaine il y voulut boire: mais Silvain l'en empêcha, lui diſant qu'il faloit jeûner; & que s'ils avoient mangé dans le Monaſtére où ils s'étoient arrêtez, ce n'avoit pas été pour ſe diſpenſer du jeûne, mais pour ne pas bleſſer la charité. Il diſoit un jour à l'Abbé Moyſe, qu'il faloit qu'un Religieux renouvellât au matin ſes bonnes réſolutions, & qu'il repaſſât dans ſon eſprit les principales maximes qui devoient ſervir de régle à ſa conduite. Zacharie lui ſuccéda dans le gouvernement de ſon Monaſtére.

Sozom. l. 6. c. 32.

Vide Roſvveid. p. 683. & Bivarium de Monachatu tom. 2. pag. 15.

Sozom. l. 9. c. 17.

IV. Saint Zénon.

Nétre & S. Zénon furent auſſi diſciples de Silvain. Nous avons parlé ci-devant du premier. Saint Zénon demeura à Scétis, & finit ſes jours dans la Paleſtine; mais l'on peut douter s'il ſe tint toûjours auprés de l'Abbé Silvain. Car on lui attribuë ces maximes, de ne point s'établir dans un lieu célébre, de ne point demeurer auprés d'un homme de grande réputation, & de ne point bâtir de nouvelle cellule: ce qui fait juger qu'il fuïoit l'éclat, & qu'il aimoit à être inconnu. D'abord il ne vouloit rien recevoir de perſonne, d'où il arrivoit que ceux qui lui apportoient quelque préſent, s'en retournoient mal ſatisfaits. De plus, n'aiant rien, il ne pouvoit auſſi rien donner à ceux qui le

Monum. Eccl. Græc. Coteler. p. 439. & ſeq.

regardant comme un grand homme, étoient bien aises d'avoir quelque marque de son affection. Voiant ainsi que sa maniére d'agir causoit du chagrin aux uns & aux autres, il changea de procédé : il recevoit tout ce qu'on lui apportoit, & donnoit tout ce qu'on lui demandoit, & par cette conduite il satisfit chacun, & demeura en paix. Lorsqu'il résidoit à Scétis, il s'égara un jour dans le desert, & y pensa mourir de faim ; mais il fut secouru par un petit enfant qui lui présenta du pain & de l'eau. D'abord le Saint crut que c'étoit un fantosme, & se mit en priére. L'enfant le loüa d'avoir prié, le reconduisit à sa cellule, & disparut. Le Saint tira d'illusion un grand jeûneur, lui faisant connoître par expérience, que ce qui le soûtenoit dans l'austerité de son jeûne, étoit l'estime des hommes, & le plaisir qu'il avoit de s'entretenir durant le jour avec les uns & les autres ; de sorte qu'il *se nourrissoit par les oreilles*. Il lui persuada de manger à trois heures d'aprés midi, comme faisoient la pluspart des autres Solitaires, & de pratiquer en secret ses bonnes œuvres. Selon le Ménologe des Grecs saint Zénon fit plusieurs miracles, & mourut âgé de soixante & deux ans.

ἐκ τῶν ὠτίων ἐτρέφε. *Ibid.*

19. *Iunii.*

CHAPITRE VI.

De saint Epiphane. Du mot de Monazontes. *Des diverses observances des Religieux, & de leur promotion aux Ordres sacrez.*

C'Est avec raison que l'on met saint Epiphane entre les Saints qui ont fait honneur à la profession monastique, puisque ce fait est attesté par Sozoméne, par l'abregé de sa Vie, qui est au commencement d'un de ses Ouvrages, & par l'Office des Grecs. Car nous ne dirons rien ici sur la foi de ses Actes qui ont été altérez, ainsi qu'observe Baronius, quoi-qu'un Auteur moderne ait tâché de les défendre. Saint Epiphane naquit à Besanduc, bourg du territoire d'Eleuthérople, qui étoit une ville Episcopale de la Palestine. Dés sa jeunesse il embrassa la vie religieuse, & il en pratiqua les exercices sous de tres-habiles maîtres, tant dans cette Province qu'en Egypte. Il se trouva souvent avec saint Hilarion, & fut peut-être un de ses disciples. Il bâtit & gouverna un Monastére dans le Diocése d'Eleuthérople, & fut ensuite établi contre son gré Evêque de Salamine dans l'Isle de Cypre. Son grand Ouvrage contre les héresies fait voir son érudition & son zéle pour la Foi. Il le composa à la priére d'Acace, & de Paul, Abbez de

I. *S. Epiphane.*

Bivar. de vet. Monachi l. 2. p. 11.

Sozom. l. 3. c. 32.

Synops. Ancorat.

Menæ. 12. Maii.

Cum Hilarione plurimùm versatus est.

Hieron. in Vita S. Hilarion.

deux Monastéres de Syrie. Il disoit que ceux qui pouvoient acheter des livres de piété, s'en devoient fournir, & que la seule veuë de ces sortes d'ouvrages affoiblissoit l'inclination au mal, & invitoit à faire le bien. L'Abbé de son Monastére de la Palestine lui aiant écrit que l'on y récitoit l'Office divin aux heures de Tierce, de Sexte, & de None, le Saint le reprit de ce qu'ils ne faisoient point de priéres aux autres heures du jour, *parce qu'il étoit du devoir d'un vrai Religieux d'avoir toûjours dans le cœur l'oraison & la psalmodie.* Saint Epiphane mourut vers le commencement de l'an 403.

Oportet ut verus Monachus sine intermissione habeat in corde suo orationem & psalmodiam. *Monum. Eccl. Græc. Coteler. pag.* 428.

VII. Diverses observances des Religieux.

Epiphan. Exposit. fidei n. 23. *tom.* 1. *pag.* 1106. *& hæres.* 80. *pag.* 1071.

Le Saint dans son Exposition de la Foi de l'Eglise Catholique fait une peinture des diverses observances que les Religieux pratiquoient de son temps, c'est-à-dire, sur la fin du IV. siécle. Voici ce qu'il en dit. Les uns demeurent dans les villes, & les autres s'éloignent du commerce des hommes, & se retirent dans des Monastéres qui sont à la campagne. Quelques-uns portent de longs cheveux ; & le Saint n'approuve point cet usage, parce qu'il est manifestement contraire à la doctrine de l'Apôtre. Les uns s'abstiennent de toute sorte de chair, aussi bien que du poisson, des œufs & du fromage. D'autres ne se défendent que la chair des bêtes à quatre pieds, & mangent des oiseaux, & des autres alimens ordinaires. D'autres s'abstiennent de toute sorte de chair, & même de celles des oiseaux, mais usent d'œufs & de poisson. D'autres ne mangent point d'œufs,

mais seulement du poisson. D'autres se défendent le poisson, & se permettent le fromage, dont d'autres s'abstiennent. Quelques-uns s'interdisent même l'usage du pain; d'autres ne mangent point de fruits, ni rien de cuit. Plusieurs couchent à terre; il y en a qui marchent nuds pieds. D'autres portent un sac ou un cilice sous leurs habits; mais quelques-uns paroissent même couverts de ce vêtement de pénitence; & saint Epiphane improuve cette conduite. La plûpart ne se permettent point l'usage des bains. Quelques-uns ont tellement renoncé aux emplois du siécle, qu'ils éxercent neanmoins de petits métiers pour fuïr l'oisiveté, & pour subsister de leur travail, sans être à charge à personne. La plûpart s'occupent à l'oraison & à la psalmodie, lisent les Livres sacrez, & même les apprennent par cœur.

III. Que du temps de saint Epiphane le mot Grec de Monazon, *marquoit aussi-bien un Moine, que celui de* Monachus.

Dans ce même Ouvrage parlant des divers états des Fidelles qui composent l'Eglise, il met au premier lieu, & comme pour fondement, les vierges, c'est-à-dire, les personnes de l'un & l'autre séxe qui gardent la virginité. Il place au second rang les Moines & les Religieuses. (* Sur quoi il est bon de remarquer, que suivant ses principes ils sont aussi dans l'ordre précédent, supposé qu'ils aient conservé la fleur de la virginité: autrement il faudroit dire qu'ils auroient perdu l'ornement & la prérogative de cette vertu, parce qu'ils en auroient fait vœu; ce qui seroit une extravagance, & même une hérésie.) Il met au troisiéme rang ceux qui

Pag. 1103. n. 21.

* Sequitur deinde: *Et sunt eunuchi qui seipsos castraverunt propter re-*

vivent dans la continence ; au quatriéme, ceux qui servent Dieu dans l'état de la viduité ; & au cinquiéme, ceux qui sont engagez dans le mariage. Il observe ensuite, que le Sacerdoce est le comble & *le couronnement* de ces divers états, & que ceux que l'on y éléve d'ordinaire, sont tirez du rang des vierges ; ou si on ne choisit pas de ceux qui sont vierges ; que l'on établit des Religieux dans ce sacré ministére ; où que si parmi les Religieux l'on n'en trouve point qui soient capables d'en faire les fonctions ; l'on y appelle des hommes mariez qui se séparent de leurs femmes, ou des veufs qui n'ont été mariez qu'une fois. Le Saint parlant en cét endroit des Religieux, les désigne par le mot de *Monazontes*. Un Auteur moderne veut qu'on entende par ce mot, des personnes qui faisoient retraite pendant quelque temps pour s'appliquer à la priére & à l'étude des Lettres saintes, & pour exercer ensuite le ministére de la parole de Dieu. Mais il est certain que par ce terme de *Monazontes* ce Pére marque des personnes engagées dans un état réglé, & obligées à la chasteté par la profession monastique. La suite de son discours le justifie clairement, aussi-bien que l'usage qu'il fait du même mot dans ce même lieu, pour désigner des Religieuses, & encore ailleurs, pour marquer des Religieux. C'est aussi sans preuve & sans aucun fondement que l'on a voulu distinguer entre ce que les Anciens ont entendu par le terme de *Monachus*, & par celui

gnum. Quinam illi esse possunt ; nisi egregii illi primùm Apostoli, tum Monachi, (μονάζοντες) ac reliqui virginitatis cultores, &c. *Epiphan. hæres. 58. n. 4. pag. 491.*

πλεῖστοι τῶν μοναζόντων καὶ μοναζουσῶν. Ibid. pag. 1103. 491. 492. 1106,

lui de *Monazon*, comme si ce dernier mot disoit quelque chose de moins que le premier : étant tres-asseuré que cette distinction leur a été inconnuë, & que dans leur langage *Monazon* ne signifie pas moins une personne attachée à l'état religieux, que *Monachus*. Jamais les hommes ne s'expliquent en termes plus propres, que lorsqu'ils font des réglemens & des loix. Or l'on voit que saint Basile dans une de ses Epîtres Canoniques, voulant marquer l'engagement qu'ont les Moines à la chasteté, les désigne par le terme de *Monazontes*. Valens Empereur Arien dans la Loi qu'il publia pour faire maltraiter les Religieux d'Egypte, se sert de la même expression. Saint Chrysostome dans son Apologie pour l'état monastique, use indifféremment des termes de *Monazon* & de *Monachus*. Saint Cyrille de Jérusalem, Pierre d'Aléxandrie, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, Cassien qui avoit demeuré dans la Palestine avant l'an 400. emploient aussi le terme de *Monazontes*, pour marquer des Moines. Il faut donc demeurer d'accord que c'étoit-là son usage & sa propre signification, dans le temps que saint Epiphane a écrit son grand Ouvrage contre les Hérésies.

Τάγμα μοναζόντων. Basil. ep. 2. ad Amphiloch. c. 19. ep. 295. 303. 383. ci-devant pag. 177.

Petrus Alexand. apud Theodoret. pag. 180. l. 4. c. 22.

Τάγμα μοναζόντων. Greg. Nyss. t. 2. de Vita S. Macrin. pag. 200. Greg. Nazianz. epist. 180. Orat. 12. & Testament.

Τάγμα μοναζόντων. epist. 207.

Τάγμα μοναζόντων. Cyrill. Cat. 12. 16.

Chrysostom. l. 3. c. 12. advers. vituper. Mon. pag. 485.

Monachi sive Monazontes. *Cassi. x. col. 18. c. 5.*

IV. La promotion des Religieux aux Ordres sacrez n'a pas commencé au temps

Cette discipline qui regarde la promotion des Religieux au Sacerdoce, passa en Occident, & fut non pas introduite, (comme disent quelques Canonistes) mais confirmée & affermie par le Pape Sirice. Il se trouve aussi une Ordonnance de l'Empereur

du Pape Sirice.

Gratian. ad c. 39. qu. 1. caus. XVI.

Baron. ann. 398.

Si quos fortè Episcopi desse sibi Clericos arbitrantur, ex Monachorum numero rectiùs ordinabunt. *L. 32. de Episcop. C. Theodos.*

Honorius, qui porte, que lorsque les Evêques manqueront d'Ecclésiastiques, ils feront mieux d'admettre des Moines dans leurs Clergé, [que non pas de simples laïques.] Au moins, il semble que c'est-là le sens de cette Loi. Car dés ce temps-là l'on n'ordonnoit pas seulement les Religieux pour éxercer le sacré ministére dans leurs Communautez, mais même dans les Cathédrales, & dans les autres Eglises. C'est ainsi que le bienheureux Isidore fut fait Prêtre, & Hospitalier de l'Eglise d'Aléxandrie; que Germain fut ordonné Prêtre, & Cassien Diacre de l'Eglise de Constantinople; que Crispion fit la fonction d'Archidiacre dans l'Eglise de Salamine, &c. Et il est vrai-semblable que cette Loi fut publiée pour réprimer un desordre dont s'étoit plaint le Pape Sirice, sçavoir la licence que l'on se donnoit d'élever au Sacerdoce des laïques & des Néophytes, contre le précepte de l'Apôtre.

Baron. ad an. 375.

V. Diverses demeures des Religieux.

On voit aussi par le témoignage de saint Epiphane, que dés le IV. siécle on bâtit des Monastéres dans les villes, ou proche des villes: de sorte que tous les Religieux n'étoient pas également Solitaires, les uns habitant dans les villes, ou prés des villes, & les autres à la campagne & dans des lieux peu fréquentez. Il se trouve véritablement une Loi de Valentinien le jeune, qui leur ordonne de se retirer dans les deserts, & dans les solitudes: mais il ne paroît pas qu'elle ait été éxécutée; & elle fut abolie

Vide Consult. Zach. Spicil. tom. 10. pag. 107.

L. 1. & 2. Cod Theodos. de Monachis

An. 390. & 392.

deux ans aprés par le Grand Théodose. Les Religieux étoient ou Anachorétes, & demeuroient pour l'ordinaire dans des lieux fort écartez ; ou Cénobites, & pratiquoient en commun les éxercices de leur profession sous la conduite d'un Supérieur. Il y avoit aussi des Réclus qui ne sortoient point de leurs cellules ; & entre les Réclus, des Hésychastes, ou Silencieux, qui gardoient un silence continuel. Tel étoit saint Acepsime, dont nous parlerons ci-aprés. Il est fait mention de ces Hésychastes dans une Ordonnance de Justinien. Mais ce mot est emploié par saint Climaque dans un sens plus étendu, & signifie en général un Solitaire & un Ermite. Saint Basile autorisa & rendit fort commun l'usage de placer les Monastéres dans les lieux habitez. Il en usa de la sorte, afin que ses disciples pussent joindre l'action à la contemplation, & servir le prochain. Et parce que dans le IV. siécle le peuple commença d'avoir plus d'estime pour les Religieux qui demeuroient dans les villes, & étoient, pour ainsi dire, mêlez dans le monde ; saint Nil qui s'étoit retiré dans le Mont Sina, réfuta cette opinion par un traité, où il reléve le bonheur & l'avantage de ceux qui vivant dans des lieux solitaires, ne voient point les mauvais éxemples & la vanité contagieuse du siécle, & sont ainsi plus en état d'éviter le péché, & de faire du progrés dans la perfection.

Altesser. Ascet. l. 3. c. 1.

Novell. 5.

Ioan. Climach. Gr. 27.

Nil. de Monach. praestantia. c. 26. & 27. pag. 405.

CHAPITRE VII.

Des Monastéres de Bethléem. De saint Jérôme, & de sainte Paule.

I. Saint Jérôme.

Rosvveid. pag. 3.

ON compte aussi saint Jérôme entre les illustres Religieux de la Palestine. Ce saint Docteur naquit à Stridon dans la Dalmatie, vers l'an 329. Il étudia à Rome sous Donat, fameux Grammairien. Aprés avoir été baptizé, il voiagea en France, & demeura quelque temps à Tréves. Il se transporta ensuite à Aquilée, & il y jouït de la conversation de saint Valérien, Evêque de cette ville-là, & de plusieurs personnes de grand mérite, qui étoient avec lui, entre lesquels on marque Florent, Bonose, Rufin, Chrysogone, qui excelloient entre les Solitaires. Il parcourut depuis diverses Provinces de l'Orient, & s'étant arrêté dans le desert de Chalcis en Syrie, il y embrassa la profession monastique. Pour réussir dans ce genre de vie, il se recommanda aux priéres de saint Théodose, & de quelques autres saints Anachorétes. Il soûtint de fortes tentations dans ce desert, & pour les vaincre, outre l'austérité du jeûne, il y opposa encore le travail de l'étude. C'est ainsi qu'on peut appeller l'application qu'il y donna. Car il avoue qu'il eut beaucoup de peine à apprendre la

langue Hébraïque. Il fut ensuite attaqué par des envieux qui l'osérent accuser d'hérésie, & qui par leurs médisances le chassérent de de sa solitude. Saint Paulin Patriarche d'Antioche, l'ordonna Prêtre l'an 378. mais le Saint n'accepta cét honneur qu'à condition qu'il ne seroit attaché à aucune Eglise, & qu'il pourroit continuer de vivre en Moine. Il alla en divers lieux, à Jérusalem, à Constantinople, & enfin à Rome, où il fut Sécrétaire du Pape Damase, & où il excita quantité de personnes de qualité à embrasser la vie religieuse.

(Sabellianæ impietatis arguebatur) quòd cum Damaso, Petro Alexandrino, totaque Ecclesia Occidentali dicere mallet tres in Trinitate *Personas*, quàm *Hypostases*: cùm per hypostases intelligerent Latini substantias. *Baron. an.* 378.

Si sic Presbyterum tribuis, ut Monachum nobis non auferas. *Hieronym. epist.* 61. *ad Pammachium.*

II. *Il va demeurer à Bethléem.* *Ann.* 385.

Une seconde persécution qui lui fut suscitée par quelques Ecclésiastiques qui n'aimoient pas ce saint Institut, l'obligea de sortir de Rome, & de repasser en Orient. Il retourna en Jérusalem, puis alla visiter les Solitaires d'Egypte; & enfin il revint dans la Palestine, & s'établit dans un Monastére de Bethléem. Aussi dés sa jeunesse il eut une forte inclination pour le repos du Cloître, & il aimoit mieux y travailler à acquérir des vertus solides, qu'à se produire au dehors, & à jouïr de l'estime des hommes. Il vendit les héritages que lui avoient laissé ses parens, & il en emploia le prix à augmenter les bâtimens de son Monastére. Il en usa ainsi, afin de le rendre plus commode pour éxercer l'hospitalité envers les pélerins, & sur tout envers les Religieux qui

Ab adolescentia in Monasterii clausus cellulis magis esse voluerim aliquid, quàm videri. *Hieron. ep.* 62. *ad Theophil.*

Nos in ista Provincia ædificato Monasterio, & diversorio

propter extructio, tantis de toto orbe confluentibus obruimur turbis Monachorum. *Idem ep. 26. ad Pammach.*

alloient à Jérusalem y visiter les lieux saints. Il y reçût entre autres personnes un François, nommé Posthumien, qui demeura avec lui six mois, & passa ensuite en Egypte pour en voir les Monastéres, & les plus célébres d'entre les serviteurs de Dieu qui y résidoient. Posthumien étant de retour en France, emprunta la plume de Sévére Sulpice, pour tracer une petite rélation de son voiage. Il y fait l'éloge de saint Jérôme, & témoigne que ce saint Docteur gouvernoit l'Eglise de Bethléem : ce qui marque qu'outre son application aux saintes Lettres, & à recevoir les pélerins, il y faisoit les fonctions Ecclésiastiques, de quelque maniére qu'on l'entende. Outre ce Saint il y avoit encore quelques autres Prêtres dans son Monastére. De ce nombre étoit saint Eusébe de Crémone, à qui le Saint a dédié ses Commentaires sur saint Matthieu & sur le Prophéte Jérémie. Ce n'est pas ici le lieu de raconter ce que souffrit saint Jérôme de la part de Jean Evêque de Jérusalem, à l'occasion de Paulinien, que saint Epiphane avoit ordonné Prêtre. Il suffira d'observer que cette affliction lui fut d'autant plus sensible, que Jean étoit engagé dans la profession monastique, aussi-bien que lui, & que, comme il dit, *c'étoit un Religieux qui en persécutoit d'autres.*

Ecclesiam loci illius Hieronymus Presbyter regit. *Sever. Dial. 1.*

Monachus, prô dolor! Monachis & minatur, & impetrat exilium, &c. *Hier. ep. 62.*

III. Observation sur le Canon 5. Si cupis. *qu. 1. caus.* xvj.

La demeure qu'il faisoit à Bethléem, qui étoit un lieu si fréquenté, & la satisfaction qu'il témoigne ailleurs, de ce qu'il y avoit à Rome un grand nombre de Monastéres & de Religieux, montrent qu'il ne prétendoit pa

que tous les Moines dûssent être réléguez dans les deserts. Ceux qui lui attribuënt ce sentiment, ne le font qu'en vûë de deux de ses lettres, où il exhorte saint Paulin & saint Héliodore à fuïr le sejour des villes, s'ils veulent être *Moines*, c'est-à-dire, Solitaires d'effet, aussi-bien que de nom. Mais ils ne considérent pas assez qui étoient ceux à qui le Saint donne cét avis. Le premier (sçavoir saint Paulin) étoit un grand Seigneur, non moins considérable par la beauté de son esprit, que par sa noblesse & par ses grands biens, qui par une conversion qui avoit surpris tout le monde, & choqué la plûpart des gens de qualité, s'étoit fait Anachoréte, & qui pour s'affermir dans sa nouvelle vocation, avoit besoin de se tenir dans une entiére solitude. Il en est presque de même de saint Héliodore : car s'étant consacré à Dieu par la profession monastique, il avoit suivi saint Jérôme en Orient, & avoit passé quelque temps avec lui dans le desert de Chalcis. Mais ensuite il l'avoit quitté, & étoit revenu dans la Dalmatie, pour y revoir ses parens. Il étoit à craindre que l'affection qu'il avoit pour eux, & le desir de recueillir la succession de son pére, ne lui fissent perdre sa vocation, & ne le rengageassent dans l'amour & la vie du siécle. C'étoit aussi une affliction pour S. Jérôme que d'être privé de la douceur de sa compagnie, principalement aprés la mort de son confrére Innocent, qu'une fiévre avoit enlevé. Et ce fut par ces deux raisons, mais principalement par la pre-

Si cupis esse quod diceris, Monachus, id est, solus, quid facis in urbibus, &c. *ep. 13. ad Paulinum, ep. 16. ad Princip.*

miére, que le saint Docteur lui écrivit de son Ermitage de Chalcis pour le rappeller dans le desert, & qu'il le pressa de satisfaire à la promesse qu'il lui avoit faite d'y retourner. Car saint Héliodore n'étoit qu'un pur Anachoréte, & il ne paroît point qu'il fût associé à aucun Monastére : non pas même quand on tiendroit avec Baronius, que le Clergé de l'Eglise d'Aquilée auroit été alors composé de Moines, puisque saint Héliodore n'étoit pas encore entré dans la Cléricature. C'est-là le sujet de la lettre de saint Jérôme, qui est également forte & belle, la solidité des raisons y étant ornée des fleurs de l'éloquence Chrêtienne. On y voit aussi que ces sortes d'Ermites (tels qu'étoient alors saint Héliodore & saint Jérôme) étoient véritablement Religieux, qu'ils ne pouvoient plus se marier, & qu'ils étoient obligez de tendre à la perfection, en usant des moiens propres à leur état. Ils passoient leur vie ou absolument seuls, ou avec un petit nombre d'autres; ou bien ils entroient dans quelque Communauté pour y pratiquer l'obéïssance; ou ils formoient eux-mêmes des disciples, & bâtissoient des Monastéres; ou ils étoient admis dans le Clergé, & d'ordinaire attachez à quelque Eglise, sans perdre la qualité de Moines, quoi-que le plus souvent on les désignât par celle de leur Ordre, c'est-à-dire, de Prêtre, de Diacre, ou simplement par celle de Clerc. Nôtre Histoire est pleine de ces exemples. Saint Héliodore ne retourna pas en Syrie, mais fut élevé au Sacer-

Baron. ann. 372.

Interpretare vocabulum Monachi, hoc est nomen tuum : quid facis in turba qui solus es? ..... Tu autem perfectum te fore pollicitus es. .... Ex illa supputatione illa summa nascitur, Monachum perfectum in patria sua esse non posse. Perfectum autem esse nolle, delinquere est. *Hieron. epist. 1. ad Heliod.*

doce, & gouverna le Diocése d'Altino. Mais en devenant Evêque, il ne cessa pas d'être Religieux; & il est remarquable que saint Jérôme faisant l'éloge funébre de Népotien, neveu de ce Prélat, le louë d'avoir ensemble & révéré la dignité Episcopale de son oncle, & imité ses vertus monastiques. Au commencement de la conversion de saint Héliodore, son ami saint Jérôme tâcha de l'éloigner de son païs, & l'exhorta à revenir dans le desert de Syrie, ne jugeant pas qu'il pût acquérir la perfection de son état dans le lieu de sa naissance & parmi ses parens. Ce conseil regarde principalement les Anachorétes, & ceux qui ne sont pas associez avec d'autres Moines. Mais on avouë qu'il convient aussi en général à tous les Religieux, lesquels soit qu'ils demeurent dans les villes, ou à la campagne, doivent aimer la retraite, & se dire à eux-mêmes, à l'exemple de saint Ambroise: *Soions seuls, afin que le Seigneur soit avec nous.* Ce fut à la priére de cét Ermite nommé Innocent, qu'Evagre Prêtre d'Antioche, & ami de saint Jérôme, traduisit de Grec en Latin la Vie de saint Antoine, comme il paroît par sa lettre, qui est au commencement de sa traduction.

In uno atque eodem & imitabatur Monachum, & Episcopum venerabatur. *Hieron. ep.* 3.

Nos soli simus, ut Deus nobiscum sit. *Ambros. epist.* 41.

Saint Jérôme estimoit fort la société cénobitique, & la maniére de vivre en commun, que l'on observe dans les Monastéres sous l'obéïssance d'un Supérieur. Il la recommande à un François, nommé Rustique, & il lui en représente l'excellence & les avantages. Il lui marque entre autres cho-

IV. Saint Jérôme conseille la vie cénobitique.

Præpositum Monasterii timeas ut dominum, diligas ut parentem. Credas tibi salutare quicquid ille præceperit, &c. *Hier. ep.* 4.

ses, qu'il doit révérer le Prieur du Monastére comme son maître, qu'il doit l'aimer comme son pére, & qu'il doit être persuadé que tout ce qu'il lui ordonne, est utile à son salut. Ce fut sans doute aussi par son conseil que sainte Paule régla si bien le Monastére de Religieuses qu'elle bâtit prés de Bethléem, & où elle finit ses jours.

V. Sainte Paule & sainte Eustoche sa fille.

Rome n'avoit point de plus ancienne, ni de plus illustre famille que celle d'où sortit sainte Paule : mais ni cét éclat de sa maison, ni les richesses dont il étoit accompagné, ne purent attacher son cœur au monde. Elle fut mariée à un grand Seigneur, nommé Toxotius, & en eut quatre filles & un garçon. Aprés la mort de son mari, qu'elle perdit étant âgée de trente & un an, elle demeura encore cinq ans à Rome, & s'y appliqua entiérement aux actions de piété. Ensuite le desir de la perfection la porta à quitter la ville, & à s'aller établir dans la Palestine. Passant par l'Isle de Cypre, elle y demeura dix jours auprés de saint Epiphane, & y fit des aumônes aux Religieux du païs. Etant arrivée à la Terre-sainte, elle y visita, non seulement la ville de Jérusalem, mais encore les autres lieux célébres. Elle passa même en Egypte, & y vit au Mont de Nitrie saint Macaire d'Aléxandrie, le grand Arsice, & les autres Péres de ce desert. Etant revenuë à Bethléem, elle y bâtit deux Monastéres, un d'hommes, où demeura depuis saint Jérôme, & un autre de Religieuses, où elle se renferma avec sa fille sainte Eusto-

Hieronym. ep. 27. *Bolland.* 26. *Januar. pag.* 711. *Rosvveid. pag.* 401.

the Vierge. Elle prit soin de bien régler ce dernier, qui étoit divisé en trois Communautez séparées à l'égard de la table & du travail des mains, mais qui chantoient l'Office ensemble le jour & la nuit. Elles n'alloient à l'Eglise que le Dimanche. Par cette Eglise qui joignoit leur Monastére, il faut entendre sans doute l'Eglise bâtie à Bethléem, prés de la grotte que Nôtre Seigneur honora par sa naissance. Quoi-que chaque Communauté de Filles eût une Supérieure, sainte Paule ne laissoit pas de veiller sur leur conduite, & de les attirer au bien par ses paroles & par ses éxemples. L'austérité qu'elle pratiquoit à l'égard d'ellemême, leur étoit une puissante & continuelle leçon de pénitence. Elle vouloit que les jeûnes filles mortifiassent leurs corps par des jeûnes fréquens & redoublez, & elle aimoit mieux *qu'elles eussent l'estomach foible, que l'esprit malade.* Elles étoient toutes vétuës de la même sorte, & ne se servoient de linge que pour essuier leurs mains. Si elle en voioit quelqu'une qui eût un peu trop de soin de sa personne, & qui affectât d'être propre & bien mise, elle ne manquoit pas de l'en reprendre, & de l'avertir que cette propreté excessive étoit la saleté de l'ame. Elle assistoit les malades avec une grande charité, & elle leur faisoit manger de la viande, quoi-qu'elle se refusât à ellemême ce soulagement dans un pareil besoin. Son ardeur & son assiduité à lire l'Ecriture sainte, l'y rendit tres-intelligente, & elle

Malens eis stomachum dolere, quàm mentem. *Ibid. apud Boll. c. 8.*

Dicens munditiem corporis atque vestitûs, animæ esse immunditiam. *Ibid.*

en emploioit les paroles ſacrées à repouſſer les tentations, & à ſe ſoûtenir dans les peines d'eſprit & les ſouffrances. Elle mourut l'an 404. Saint Jérôme a fait ſon éloge & ſon épitaphe. Un peu aprés ſa mort il traduiſit en Latin la Régle de ſaint Pacome, à la priére de Silvain Prêtre, qui la lui avoit envoiée, & d'un autre Prêtre nommé * Léonce, & des Fréres ou Religieux qui étoient avec celui-ci. Il témoigne de plus dans ſa Préface, qu'il fit cette traduction, afin qu'elle pût ſervir à ſainte Euſtoche pour conduire les Vierges qui demeuroient avec elle, & que ſes confréres, c'eſt-à-dire, les Religieux de ſon Monaſtére de Bethléem, ou d'autres Moines Latins, pûſſent ſuivre l'éxemple des Solitaires de Tabenne.

Cod. Regul. Holſten. pag. 33.

* ou Livonce. *Bivar. de Monach. tom. 1. pag. 239.*

VI. Monaſtére de Béthléem, où Caſſien ſe fit Religieux.

Quelques-uns confondent le Monaſtére où demeuroit ſaint Jérôme, avec le Monaſtére de Bethléem, où Caſſien fut élevé dés ſa jeuneſſe. Mais il eſt certain qu'ils ſe méprennent. Car ſainte Paule qui vint à Bethléem l'an 384. ne commença à faire bâtir le premier que trois ans aprés, ſçavoir l'an 387. auquel temps Caſſien avoit fait profeſſion de la vie religieuſe, & étoit peut-être en Egypte. De plus, dans le Monaſtére de ſaint Jérôme on ne récitoit point l'heure de Prime, au lieu que Caſſien nous aſſeure qu'elle fut établie, & (s'il eſt permis de parler ainſi) qu'elle fut inventée dans ſa Communauté, qui en donna l'éxemple aux autres Societez Religieuſes, & même à toute l'Egliſe : en ſorte néanmoins que l'uſage

Typus ex occaſione inventus. *Caſſian. Inſtit. l. 3. c. 4.*

ne s'en établit ailleurs que peu à peu, les anciens Monastéres faisant difficulté de l'admettre à cause de sa nouveauté, & ne voulant rien changer dans leur discipline. Il ne sera pas inutile de marquer la cause de cette institution. L'observance permettant aux Religieux de prendre quelque repos aprés la récitation des Laudes; quelques Confréres de Cassien abusoient de cette indulgence, & dormoient plus qu'ils ne devoient, principalement quand l'Office de la nuit avoit été long & fatiguant, parce qu'on ne les obligeoit point de sortir de leurs cellules jusqu'à Tierce. Ceux qui avoient plus de zéle & de ferveur, furent choquez de leur mollesse & de leur lâcheté; & en firent des plaintes à leurs *Anciens*, qui aprés une longue délibération ordonnérent qu'au lever du soleil on chanteroit trois Pseaumes & trois priéres : en quoi consistoit cét Office dans sa premiére origine. Et ce réglement, quoi-qu'il n'eût été fait que par occasion, & pour retrancher un abus, fut d'autant plus approuvé, qu'ajoûtant un septiéme Office aux six autres, il accomplissoit évidemment cette parole du Prophéte : *Seigneur, je vous louë sept fois le jour.* On peut encore faire cette réfléxion sur ce que dit Cassien, que puisqu'il y avoit dans son Monastére des Religieux *Anciens*, à qui il appartenoit de prescrire des loix aux plus jeunes, son Monastére étoit ancien, & peut-être le premier que l'on eût fondé à Bethléem. Il y a encore aujourd'hui des Convens autour de la

Ad seniores querelâ delatâ, decretum est ab eis diutino tractatu, &c. *Ibid.*

Voiage nouveau de la Terre-sainte. l.4.c.13.14.

ſainte grotte. Les RR. Péres de l'Obſervance de ſaint François en poſſédent un, dont l'Egliſe eſt dédiée à ſainte Catherine, & que l'on croit être le même que le Monaſtére de ſainte Paule. Il y en a un qui appartient à des Moines Grecs; & un troiſiéme à des Arméniens. On tient que ce dernier occupe la place où étoit ſitué le Monaſtére de Caſſien.

VII. Martyrs du deſert de Thécua.

Martyr. Roman. 28. Maii Caſſian. Coll. 6. c. 1. Reſvveid. pag. 558.

Le deſert qui eſt prés de la ville de Thécua, étoit habité de ſaints Ermites qui furent tuez par les Sarrazins vers la fin du IV. ſiécle. L'Egliſe les révére comme Martyrs. On peut voir ſur ce ſujet la ſixiéme Conférence de Caſſien. Les Evêques & les peuples voiſins les allérent enſevelir avec grand reſpect, & il y eut deux villes qui s'entre-diſputérent la poſſeſſion de leurs Reliques.

CHAPITRE VIII.

Des Monaſtéres de Jéruſalem, & des environs. De ſaint Cyrille, & de Jean, Evêques de cette ville. De Mélanie l'aieule, & de ſainte Mélanie.

I. Monaſtére de l'Abbé Philippe.

LE plus ancien des Monaſtéres de Jéruſalem, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire, eſt celui qui eut pour Abbé un excellent homme, nommé Philippe, qui éxerçoit cette charge du temps de l'Empe-

teur Julien, c'est-à-dire, vers l'an 361. Mais l'on ne sçait point ni quand il fut bâti, ni quelle observance on y gardoit, Rufin, qui seul en a parlé, ne l'aiant fait que par occasion, & qu'en racontant un événement qui fait voir l'humilité du vénérable Philippe, & le zéle de ses disciples. L'Empereur Julien donnant tout pouvoir aux Idolâtres de rétablir le culte des faux Dieux, & de combattre la Religion Chrêtienne, ils commirent pour cét effet une infinité d'excés & de violences. Quelques-uns d'entre eux ruïnérent le tombeau de saint Jean Baptiste, qui étoit à Sébaste, ville de la Palestine, en tirérent les ossemens du Saint, & les dispersérent, afin qu'ils fussent foulez aux pieds. Ensuite impatiens de les voir réduits en poussiére, ils les ramassérent, & les jettérent dans le feu. Mais ils n'éxécutérent pas entiérement leur dessein. Car quelques Religieux du Monastére de Philippe, qui étoient venus à Sébaste pour faire leurs priéres au tombeau du Saint, craignant d'avoir part au crime de ces impies, s'ils n'empéchoient autant qu'il leur seroit possible, que l'Eglise ne perdît un si précieux trésor, se mélérent hardiment parmi ceux qui ramassoient ces ossemens pour les brûler, en prirent une partie, & les transportérent à Jérusalem. Philippe loüa leur zéle; mais se jugeant indigne de garder ces saintes Reliques, il les mit entre les mains de Julien, Diacre de son Monastére, & lui ordonna de les porter à saint Athanase. Ce saint Evéque les reçût avec

Mori gratius habentes, quàm hujuscemodi piaculo funestari. *Ruffin. l. 2. Hist. c. 28.*

Traité histor. que du Chef de saint Iean, par Mr Du Cange. pag. 175.

la vénération qu'il devoit, & les cacha dans ſon Egliſe, d'où on les transféra depuis dans une autre fort magnifique, que l'on bâtit à l'honneur de ſaint Jean Baptiſte; ſur les ruïnes du temple de Sérapis.

II.
S. Cyrille de Jéruſalem.

Bolland. 18. Mart.

Un Synaxaire ou livre Eccléſiaſtique des Grecs, porte que ſaint Cyrille exerça la profeſſion religieuſe avant que d'être établi dans le Siége de Jéruſalem. Mais comme ce fait n'eſt point atteſté par leur Ménologe, ni par aucun Auteur ancien; il ne me paroît pas bien certain; ſi ce n'eſt que l'on ne veuille expliquer un peu favorablement, & recevoir encore pour preuve un endroit des Catéchéſes du Saint; où il ſemble ſe mettre de l'ordre monaſtique. C'eſt lorſqu'en traitant de la chaſteté, il dit que ceux qui ſont de cét ordre, doivent reconnoître combien il eſt glorieux de faire profeſſion de cette vertu à l'éxemple de la ſainte Vierge. *Car*, dit-il, *nous ne ſommes pas exclus de l'honneur & du mérite de la chaſteté.* Il prononça ces Catéchéſes étant Prêtre, ou, ſelon d'autres, étant Évêque de Jéruſalem. Il y témoigne que de ſon temps il y avoit des Religieux de toutes nations, & il pourroit avoir embraſſé ce genre de vie avant que d'être élevé au Sacerdoce, & emploié à l'inſtruction des Catéchuménes. Il mourut l'an 386. ou, ſelon d'autres, en 389.

Agnoſcant virgines ſui ſtatus coronam. Agnoſcat eorum ordo qui vitam ſolitariam agunt (τῶν μοναζόντων τὸ τάγμα) caſtitatis gloriam: neque enim privamur caſtitatis dignitate. *Cyrill. Hieroſ. Catecheſ. 12. pag. 120. 186.*

III.
Jean de Jéruſalem.

Il eut pour ſucceſſeur Jean, qui fut ſans doute Moine, ainſi que nous avons obſervé, & que ſaint Epiphane & ſaint Jérôme accuſérent de ſoûtenir les erreurs d'Origéne: de

de forte que les Ouvrages & les sentimens de ce fameux Ecrivain, dont l'on disputoit avec tant de chaleur en Egypte, furent aussi entre eux le sujet d'une grande contestation, principalement aprés que saint Epiphane eut ordonné Prêtre Paulinien hors de son Diocése. Jean écrivit pour sa défense, & déclara *qu'il suivoit l'esprit & la méthode, mais non pas la foi & la doctrine d'Origéne.* Le traité qu'il fit là-dessus, n'est point venu jusques à nous; & ainsi on est privé des lumiéres que l'on en auroit pû tirer pour juger de ce différend. S'il fut dans l'erreur, il en sortit; & saint Augustin dans un de ses Ouvrages, rend un insigne témoignage à la pureté de sa foi, lorsqu'il le reconnoît pour légitime successeur de saint Jacques dans le Siége de Jérusalem, & déclare qu'il est joint avec lui par le lien de l'unité Catholique. Saint Chrysostome marque beaucoup d'estime pour lui dans une lettre qu'il lui écrivit du lieu de son éxil. Il louë sa conduite, & sur tout la fermeté avec laquelle il s'étoit toûjours tenu séparé de ceux qui troubloient l'Eglise, c'est-à-dire, de Théophile, & de ses partisans, & il l'exhorte à continuer. Ce qui a porté quelques-uns à l'appeller *Nepos*, c'est que Nicéphore parlant des Evêques de Jérusalem, lui donne pour successeur un Népos inconnu à Théodoret, & à d'autres Ecrivains; & que dans un autre endroit où il fait mention de ce Népos, il s'explique d'une maniére qui semble marquer que Npéos a été le même que Jean, & que c'étoit son surnom, quoi-que ce sens soit con-

Petri Huet. Origen. pag. 201.

Scripsit, & librum in quo ostendit se Origenis ingenium, non fidem secutum.

Gennad. cap. 30.

Augustin. l. 2. contra litter. Petilian. c. 51.

Ep. 88.

Hierosolymis verò post Cyrillum Joannes, & post hunc Nepos, (ὁ Νέπως) Episcopalem Sedem est sortitus.

Niceph. l. 12. c. 24.

Hierosolymis Cyrillo successerat divinus Joannes.

Prayllius post Nepotem Ecclesiæ habenas sibi commissas gubernaverat. l. 14. c. 30.

traire à sa pensée, comme il paroît par l'autre passage. On l'a appellé Silvain, peut-être parce qu'on l'a confondu avec l'Abbé Silvain, dont nous avons parlé ci-devant. Quelques-uns attribuënt à Jean un traité de l'institution des premiers Moines qui se trouve dans la Bibliothéque des Péres; mais les Sçavans tiennent qu'il est d'un Auteur Latin plus récent. Sur la fin de ses jours il favorisa l'hérétique Pélage, & c'est un reproche qu'on fait à sa mémoire. Il mourut l'an 417.

IV. Mélanie l'aieule.

Mélanie l'aieule fit bâtir à Jérusalem un Monastére pour des personnes de son séxe. Elle étoit d'une des plus illustres familles de Rome, & petite-fille du Consul Marcellin. Aprés la mort de son mari qu'elle perdit n'étant âgée que de vingt-deux ans, elle résolut de se donner entiérement au service de Dieu. Dans ce dessein elle quitta Rome, & passa en Egypte vers l'an 373. Elle y visita le saint Abbé Pambo, & les autres Solitaires de Nitrie; & comme plusieurs de ceux-ci furent alors persécutez par les Ariens, elle les secourut de ses libéralitez. Il parut bien que la divine providence l'avoit conduite dans ce païs-là pour y pratiquer ces sortes d'œuvres & de charité. Car un peu aprés, le Gouverneur d'Aléxandrie qui étoit hérétique, aiant banni douze Evêques, & plus de cent tant Prêtres que Religieux, elle les suivit dans la Palestine, & leur donna ce qui étoit necessaire pour leur subsistance. Elle se retira ensuite dans Jérusalem, & y bâtit un Monastére où elle assembla cinquante vierges. Elle y demeura environ vingt-cinq ans, éxerçant

Hieronym. Chronic. x. an. Valent. Pallad. c. 117. Paulin. Ep. 10. ad Sever. Rosvv. p. 427.

l'hoſpitalité envers les Evêques & les Religieux qui venoient dans cette ville ſainte. Rufin Moine d'Aquilée, & enſuite Prêtre, qui paſſa avec elle d'Italie en Egypte, ou qui étoit à Aléxandrie lorſqu'elle y arriva, la ſuivit dans la Paleſtine, & fut ſon directeur. On ſçait qu'il eut d'abord une grande liaiſon avec S. Jérôme; mais que s'étant engagé dans les erreurs d'Origéne, ou du moins aiant donné lieu de croire qu'il les ſoûtenoit, il ſe rendit indigne de l'amitié de ce ſaint Docteur qui écrivit fortement contre lui. C'eſt un événement qui ne regarde point nôtre ſujet, & ſur lequel on peut conſulter l'Hiſtoire Ecclésiaſtique. Au reſte, Rufin mourut ſans doute dans la communion de l'Egliſe Catholique, puiſque le Pape Gélaſe le qualifie ***homme de piété***, & que Caſſien dans un Ouvrage qu'il adreſſe à ſaint Léon, cite & louë Rufin comme un Auteur qui tenoit un rang conſidérable entre les Ecrivains Ecclésiaſtiques : lequel éloge lui a été encore donné par d'autres.

Rufin mourut l'an 411. Mar. Mercat. Ioan. Garner. pag. 111.

Vir religioſus. *Gelaſ. c. 3. diſt. 15.* Haud contemnenda Eccleſiaſticorum doctorum portio. *Caſſian. de Incarn. l. 7. c. 17.*

V. Solitaires du Mont des Olives.

La montagne des Olives qui avoit été ſi ſouvent honorée de la préſence de JESUS-CHRIST, & d'où il étoit monté au ciel, fut habitée par un grand nombre de Solitaires. Outre la magnifique Egliſe que ſainte Héléne y avoit fait conſtruire pour honorer la triomphante Aſcenſion de Nôtre Seigneur, ils y bâtirent encore divers Oratoires. Rufin y eut une cellule, & ce fut à la priére des Ermites de cette montagne ſainte qu'il écrivit ſon Livre des Vies des Péres. Il y parle par tout comme Auteur; mais ſelon l'opinion

Roſweid. pag. 448. & 486.

qui est aujourd'hui la plus commune, l'Ouvrage qu'il donne, avoit été composé en Grec par Evagre, & il l'a mis en Latin en l'augmentant, avec la liberté dont il usoit dans ses traductions. Innocent qui avoit été en grande considération à la Cour de l'Empéreur Constance, aiant quitté le siécle, se retira dans la montagne des Olives, mérita d'en être ordonné le Prêtre, & y fit bâtir une Chapelle où il mit des reliques de S. Jean Baptiste. Adolius qui fut un des Solitaires du même lieu, se rendit l'admiration de ses Confréres, & la terreur des démons, par l'austérité extraordinaire de sa pénitence. Le Carême il passoit cinq jours sans prendre aucune nourriture, & dans les autres temps il ne mangeoit que de deux jours l'un. Pendant la plus grande partie de la nuit il se tenoit exposé aux injures de l'air, & chantoit des Hymnes & des Pseaumes. Ensuite il alloit éveiller les autres Ermites, afin qu'ils s'assemblassent dans les Oratoires pour y réciter l'Office. Aprés leur avoir rendu ce service, & fait quelques priéres avec eux, il se reposoit jusqu'à Tierce, & durant le reste du jour il assistoit à l'Office dans les heures qui y sont destinées.

Pallad. Laus. c. 103.

Ibid. c. 104.

VI. De sainte Mélanie.

La conversion & la suite de la vie de sainte Mélanie la jeune, est si admirable & si édifiante, qu'il est difficile de rien trouver dans les Actes des Saints qui le soit davantage. Elle étoit petite-fille de l'ancienne Mélanie, dont nous avons parlé. N'aiant que treize ans elle fut mariée à un grand Sei-

gneur nommé Pinien, & elle eut de lui deux enfans que Dieu retira bien-tôt du monde. Aprés cette perte, quoi-qu'elle n'eût que xx. ans, & son mari xxiv. elle lui persuada de vivre en continence, & d'emploier leurs grands biens à des œuvres de charité. Paul Prêtre & Religieux alla porter de leurs aumônes dans la Thébaïde & dans la Syrie. Etant sortis de Rome ils passérent en Afrique, où ils virent saint Augustin à Hippone, & bâtirent à Tagaste deux Monastéres, un d'hommes, & l'autre de Religieuses. Le premier fut habité de quatre-vingts Religieux, & le second de cent trente filles. Pendant que la Sainte demeuroit dans cette derniére maison, sa vie étoit une régle & un modelle de perfection pour ces Servantes de Dieu : car son jeûne étoit si rigoureux, qu'elle ne mangeoit que de deux ou trois jours l'un, ou passoit même la semaine entiére sans manger, & encore elle ne prenoit pour nourriture que du pain dur & sec, auquel elle joignoit quelquefois un peu d'huile. Un sac étendu sur la terre lui servoit de lit. Elle ne dormoit que deux heures, & emploioit le reste de la nuit à la priére. Elle demeura quelque temps dans une cellule tres-étroite & incommode. Une de ses occupations étoit de copier des livres, en quoi elle réüssissoit parfaitement, écrivant viste, d'un beau caractére, & sans faire de fautes. Quand elle en avoit transcrit un, elle le vendoit, & en distribuoit le prix aux pauvres. Elle faisoit aussi des habits pour les revêtir. Son assiduité à la lecture

Duriter vitam agebat, & aliis erat regula, &c. *Vita S. Melan. apud Surium* 31. *Decemb. c.* 17. *& seqq.*

Scribebat..... celeriter & pulcrè & citra errorem .... quod ex scriptura lucrifaciebat, eo utebatur ad alendos pauperes. *Ibid.*

ſpirituelle étoit ſi grande, qu'elle liſoit trois fois par an toute l'Ecriture. Elle voioit auſſi les livres nouveaux, dont elle pouvoit tirer quelque utilité.

VII. Sainte Mélanie va en Jéruſalem, & demeure dans une cellule du Mont des Olives.

Aprés avoir demeuré ſept ans en Afrique, elle alla à Jéruſalem & en Egypte avec le bienheureux Pinien. Pendant leurs divers voiages ils donnérent des ſommes immenſes aux Egliſes, aux Monaſtéres & aux pauvres. Ils viſitérent les Religieux d'Aléxandrie, & les plus fameux Solitaires de Nitrie & des environs, & ils firent des aumônes à ceux qui vouloient avoir part à leurs libéralitez : car pluſieurs les refuſoient, diſant qu'ils n'avoient point beſoin d'argent, & craignant même d'en toucher. Le ſaint Ermite Ephestion leur reporta l'or qu'ils avoient mis dans ſa cellule ; & voiant qu'ils ne vouloient point le reprendre, & que ſon deſert étoit trop peu fréquenté pour eſpérer de le pouvoir dans peu de temps diſtribuer aux pauvres, il le jetta dans la riviére. Ils retournérent enſuite à Jéruſalem dans le deſſein d'y finir leurs jours. La Sainte demeura quatorze ans récluſe dans une cellule du Mont des Olives ; & aprés la mort d'Albine ſa mére, qui l'avoit ſuivie dans ſes voiages, pour augmenter encore ſa pénitence, elle ſe renferma durant un an dans une petite maiſon ſans fenêtres, & entiérement obſcure. Elle bâtit enſuite un Monaſtére & une Egliſe pour une Communauté de quatre-vingts-dix, tant vierges, que femmes pénitentes, à qui elle donna de ſaintes inſtructions, ſans vouloir pourtant avoir la

charge de Supérieure, qu'elle fit éxercer par une autre. Elle les avertissoit de ne point se borner à acquérir quelque vertu, telle qu'étoit l'abstinence & l'austérité du jeûne; mais de tâcher de les avoir toutes en quelque degré, parce qu'il faut que l'ame en soit toute revêtuë & ornée pour être belle & en état de plaire à l'Epoux céleste. Ce fut en ce temps-là qu'elle perdit le bienheureux Pinien son mari, qui s'étoit retiré dans une Communauté de trente Religieux, avec lesquels il pratiquoit les éxercices ordinaires du Cloître, & s'appliquoit principalement à lire l'Ecriture, à cultiver un jardin, & à conférer des choses saintes. Mélanie crut ne le devoir pas survivre long-temps; & ce fut dans cette veuë qu'elle redoubla sa ferveur à pratiquer le jeûne & l'oraison, & qu'elle tâcha de soûtenir ce qu'elle avoit de sainteté par de nouveaux progrés dans la grace. Quatre ans aprés elle eut la pensée de bâtir un Monastére pour des hommes; & comme elle manquoit d'argent, elle s'adressa à Dieu qui inspira à une personne fort riche de lui en fournir autant qu'elle en avoit de besoin pour cette entreprise. Quoi-qu'elle eût une grande répugnance à s'aller produire dans une aussi grande ville que Constantinople, où résidoit l'Empereur, elle ne laissa pas de s'y transporter par le conseil de quelques Religieux, pour y convertir son oncle Volusien Gouverneur de Rome; & ce fut par les persuasions de la Sainte qu'il reçut le Baptême, & eut le bonheur de mourir Chrêtien. Etant

Pallad. Lausiac. c. 121.

revenuë à Jérusalem, elle y fonda encore un Monastére d'hommes, dans un lieu où Nôtre Seigneur s'étoit arrêté, avant que d'être attaché à la Croix. Elle fit un miracle pour la guérison de l'Impératrice Eudocie, qui étant venuë dans la même ville y visiter les saints lieux, accrut par ses libéralitez le nombre des Maisons religieuses. Une femme grosse faisant de vains efforts pour se délivrer de son enfant qui étoit mort, & étant ainsi elle-même en danger de mourir, la Sainte la secourut dans cette extrémité, & la tira promptement de péril, en mettant autour d'elle sa ceinture; & afin qu'on ne lui attribuât point ce miracle, elle déclara que cette ceinture lui avoit été donnée par un grand serviteur de Dieu, & que si on l'appliquoit encore à quelque autre malade, il en recevroit du soulagement. Il est difficile de marquer l'année de la mort de sainte Mélanie : on la peut rapporter avec beaucoup de vrai-semblance à l'an 439. ou 444. puisqu'elle arriva en un Dimanche dernier jour de Décembre.

Cùm zonam suã solvisset, statim imposuit ei quæ erat ferè mortua, &c. *Ibid. c.* 33.

CHAPITRE IX.

De saint Chariton Abbé.

I. Saint Chariton.

L'ORDRE des temps demandoit que l'on parlât plûtost de saint Chariton; mais il n'y a point d'inconvénient à ne faire son éloge qu'en cét endroit, comme nous y engage la situation des lieux, parce que sa Vie n'a point

de liaison particuliére avec celles des autres Saints, dont il a été fait mention jusqu'à présent, & qu'ainsi elle ne pouvoit rien contribuer à les éclaircir. Saint Chariton prit naissance à Icogne capitale de Lycaonie. Aiant embrassé le Christianisme, il en accomplit si bien les devoirs, que sa piété le distingua du commun des Fidelles, & l'exposa davantage aux violences des Paiens qui se saisirent de lui pendant la persécution excitée sous l'Empire d'Aurélien. Il défendit généreusement la Foi à l'exemple de saint Paul, & de sainte Théclc, dont il se disoit le disciple; & il souffrit de cruels tourmens avec une constance digne de cette qualité qu'il se donnoit. Il n'en mourut pas pourtant, Dieu l'aiant conservé pour être une des lumiéres de l'état monastique. On le jetta en prison, mais il en sortit aprés la mort d'Aurélien qui fut tué l'an 275. Etant en liberté il alla à Jérusalem, soit aussi-tôt, ou plusieurs années aprés: mais étant en chemin il fut rencontré par des voleurs qui le chargérent de chaînes, & le traînérent dans une caverne qui étoit à deux lieuës de cette ville. Il souffrit cette seconde persécution avec une patience invincible, sçachant bien qu'il ne lui arrivoit rien que par l'ordre & la permission de Dieu. Ces scélérats étant tous morts pour avoir bû du vin empoisonné par un accident, les chaînes dont le Saint étoit lié, se rompirent d'elles-mêmes, & il fut l'héritier & de la caverne & de l'argent qu'ils avoient amassé. Comme l'on ne connoissoit point

Vita S. Chariton. apud Surium 28. Sept.

Une vipére s'étoit glissée dans le vase, & en avoit bû avant eux.

ceux à qui il appartenoit, on en laissa la disposition au Saint, qui en donna une partie aux pauvres & à des Solitaires, & emploia le reste à construire au même lieu un Ermitage: de sorte que cette caverne fut changée en une Eglise, & dédiée par Macaire Evêque de Jérusalem. C'est ainsi que les Actes de saint Chariton joignent ensemble deux événemens qui sont fort éloignez dans la suite des temps. Macaire tint son Siége depuis l'an 314. jusqu'en 334. & ainsi il se passa du moins quarante ans, & peut-être prés de soixante, entre la mort d'Aurélien, aprés laquelle le Saint sortit de prison, & la dédicace de l'Eglise de son Monastére. Ces mêmes Actes faisant mention de ces Solitaires, dont on soulagea la nécessité, disent qu'alors il y avoit peu de personnes qui suivissent ce genre de vie, & que pendant la persécution, préférant le desert au lieu de leur naissance, ils s'étoient cachez dans des grottes qui sont dans un lieu plein de roseaux prés de la Mer Morte. Nous avons parlé ailleurs de ces pieux fugitifs, à la retraite desquels quelques Auteurs attribuënt l'origine de la profession monastique.

Sparsim versabantur in speluncis arundineti, quod situm est prope Mare Mortuum. *Ibid. c. 8.*

II. Laure de Pharan.

Cette Laure étoit à six mille pas de Iérusalem sur le chemin de Iéricho. Vita S. Euthym. apud Bolland. 20. Ianuar. pag. 303.

Tel fut l'établissement de ce fameux Ermitage, qui fut depuis appellé *la Laure de Pharan*. Par ce mot de Laure on entend une demeure d'Ermites qui logent dans des cellules éloignées les unes des autres par une distance raisonnable, & qui vivent en société, & sous un même Supérieur. Plusieurs personnes aiant quitté le siécle, se rangérent sous la discipline de saint Chariton, & il prit grand

soin de les former à la vertu. Il leur prescrivit une abstinence rigoureuse, & voulut qu'ils n'eussent pour nourriture que du pain, de l'eau & du sel. Il leur recommandoit de fuïr l'oisiveté, & de mêler le travail des mains à la Psalmodie, ensorte qu'un de ces éxercices succédât à l'autre. Il convertit aussi un grand nombre de Juifs & d'Infidelles. Aprés avoir fondé cét Ermitage, & y avoir mis un Prieur, il se retira dans une autre grotte vers Jéricho, & y demeura long-temps, ne s'occupant qu'à la priére, & y vivant de quelques herbes qui croissoient à l'entour. Mais aiant fait des miracles pour la guérison des malades, il fut découvert, & bâtit en ce lieu-là une seconde Laure. Aiant bien réglé & bien affermi cette nouvelle société d'Ermites, & aiant désigné celui d'entre eux qui seroit Supérieur, il les quitta encore par un mouvement d'humilité, & par l'amour de la solitude & du silence. Il se transporta dans le desert de Thécua où il ne pût se défendre d'avoir encore des disciples, & il fonda pour eux un troisiéme Ermitage depuis assez connu sous le nom de Suca. Il se retira ensuite dans une petite grotte qui étoit comme suspenduë en l'air, & où il pouvoit s'appliquer à la contemplation, sans craindre qu'on le vinst interrompre; & parce qu'il y manquoit d'eau, il en fit sortir d'un rocher par la force de ses priéres. Enfin, aiant eu révélation de sa mort il retourna à sa prémiére Laure de Pharan, & aprés avoir exhorté ses disciples à mener une vie sainte, & avoir pré-

Cùm istis quoque Monachis dedisset constitutiones, &c. & cùm designasset qui esset præfecturus, &c. *Ibid. c.* 1.

dit un furieux orage qui étoit prest de troubler l'Eglise, il passa de l'éxil de la terre dans la félicité du ciel. Par cét orage il semble qu'il faut entendre la persécution faite aux Catholiques par les Ariens sous l'Empire de Constance. Ainsi il y a apparence que le Saint mourut dans une extréme vieillesse vers l'an 340.

III. Elpide.

La seconde Laure bâtie dans le territoire de Jéricho, fut beaucoup augmentée par Elpide, illustre par les grandes choses qu'il fit dans la profession religieuse. Il est vraisemblable que cét Elpide, à qui les Actes de saint Chariton donnent cét éloge, est le même que l'Abbé Elpide qui servit Dieu dans le territoire de Jéricho vers l'an 400. & qui vécut avec tant d'austérité, qu'il obscurcit par sa réputation tous les autres Solitaires du même païs. Il se retiroit dans une caverne, & fut Prêtre de l'Eglise du Monastére du Mont-Luca. Pendant vingt-cinq ans il ne mangea que le Samedi & le Dimanche. Il passoit toute la nuit à chanter les loüanges de Dieu, & lorsqu'il faisoit ses priéres, il se tournoit toûjours vers l'Orient. Plusieurs Solitaires s'établirent auprés de lui, & le reconnurent pour Supérieur. Leur observance étoit néanmoins diverse, & plus ou moins austére, selon leur dévotion & leurs forces. Ainése & Eustathe fréres lui furent liez de société, & excellérent dans la profession monastique. Sisinne étoit d'une tres-basse naissance, & même esclave, mais il devint illustre par son mérite. Il fut disciple

Quod Elpidius postea amplificavit, vir praeclarus recte factis in exercitatione. *Ibid. c. 10.*

Pallad. Laus. c. 106. & seqq.

d'Elpide, & imita la rigueur de sa pénitence & ses autres vertus. Aprés avoir demeuré six ou sept ans auprés de lui, il en passa trois renfermé dans un tombeau, & s'y occupant sans cesse à la priére, sans se seoir ni se coucher ni le jour ni la nuit. Il obtint le don de chasser les démons. Ensuite il retourna dans la Cappadoce, d'où il étoit originaire ; & y aiant été ordonné Prêtre, il gouverna deux Communautez, l'une d'hommes, & l'autre de filles.

CHAPITRE X.

De saint Zosime, & de sainte Marie l'Egyptienne.

I. Saint Zosime, & sainte Marie l'Egyptienne.

NOus parlerons ailleurs de sainte Pélagie, de saint Euthyme, & de quelques autres Abbez qui ont fleuri dans le Diocése de Jérusalem. Mais nous ne devons pas différer à dire quelque chose de saint Zosime, & de sainte Marie Egyptienne, qui n'ont pas vécu dans le VI. siécle, comme l'on tient communément, mais plûtôt dans le cinquiéme, selon l'observation des sçavans Continuateurs de Bollandus. Saint Zosime se consacra à Dieu dés son enfance dans un Monastére de la Palestine. Il se rendit si éxact dans l'accomplissement de ses devoirs, & si intelligent dans les choses saintes, que la réputation de sa vertu & de sa sagesse at-

Vita S. Mariæ Ægypt. Rosweid. p. 368. & Bolland. 2. April. pag. 67.

tiroit auprés de lui, même les Solitaires des païs éloignez, qui venoient le trouver afin d'étudier sa conduite, & de profiter de ses instructions & de ses éxemples. Il reçût les Ordres sacrez, & fut honoré du caractére de la Prêtrise. Dieu le favorisa aussi de visions & de graces extraordinaires. Aprés avoir porté cinquante-trois ans l'habit de Religieux, il fut tenté de quelques pensées qui tendoient à lui persuader qu'il étoit parvenu à la perfection, & que nul ne pouvoit lui en rien apprendre qu'il n'eût déja pratiqué. Mais il se présenta devant lui un homme qui l'empécha de tomber dans cette illusion, & qui l'aiant tiré de son Monastére, le conduisit dans un autre peu connu qui étoit situé prés du Jourdain, & où l'on gardoit une discipline tres-austére & tres-sainte. Zosime aiant prié le Supérieur de l'admettre dans sa Communauté, obtint de lui cette grace. Il fut bien éloigné de se croire parfait, lorsqu'il vit la ferveur & la vie pénitente de ceux avec qui il s'étoit associé; & il fit de nouveaux efforts pour s'avancer dans la voie du ciel. Ces saints Religieux n'avoient nul commerce avec les personnes de dehors: ils s'occupoient au travail des mains, & à la psalmodie, & ne se nourrissoient que de pain & d'eau. Ils redoubloient leur austérité durant le Carême, & avoient cette coûtume, qu'aprés avoir communié le Dimanche, qui fait l'ouverture de ce saint temps, & auquel on renouvelle la mémoire de la retraite de Nôtre Seigneur dans le desert, ils s'y reti-

roient à ſon éxemple, & ne retournoient à leur Monaſtére que le Dimanche des Rameaux. Quelques-uns portoient avec eux du pain, & d'autres des fruits ou des légumes pour leur nourriture : mais il y en avoit auſſi qui ne faiſoient aucune proviſion, & qui vivoient des herbes que la terre leur offroit. Zoſime étant ainſi entré dans le fond de la ſolitude, y rencontra ſainte Marie l'Egyptienne qui y faiſoit pénitence. La qualité d'Egyptienne marque aſſez qu'elle étoit d'Egypte. S'étant abandonnée au péché dés ſa jeuneſſe, elle paſſa pluſieurs années dans le dernier deſordre. Lorſqu'elle étoit ainſi plongée dans le mal, elle ſe transporta à Jéruſalem, & voulut ſuivre le peuple qui alloit adorer la ſainte Croix : mais une puiſſance inviſible l'empécha d'entrer dans l'Egliſe. Ce miracle lui faiſant ſentir l'énormité de ſes crimes, elle en fut vivement touchée, & ſe ſouvenant de la ſainte Vierge, parce qu'elle en apperçût une image, elle la pria de lui obtenir la grace de pouvoir révérer avec les autres Fidelles ce bois ſacré qui étoit exposé à la vénération publique. Elle promit à Dieu qu'elle quitteroit le monde, & ne penſeroit plus qu'à faire pénitence. Aprés avoir obtenu l'effet de ſa priére, elle ſe retira dans le deſert, & y fut quarante-ſept ans ſans voir perſonne. Zoſime l'aiant rencontrée, la vit élevée en l'air pendant qu'elle faiſoit oraiſon, & il reconnut par ce miracle & par d'autres marques l'éminence de ſa grace & de ſa ſainteté. Il lui demanda qui elle étoit,

In ipſa exaltationis adorandæ hora. *Boll. ibid. pag.* 80.

Cette Feſte de l'Exaltation de la ſainte Croix étoit la même que celle que les Latins appellent l'Invention. Les Grecs la célébrent le 14. *de Septembre.*

& apprit d'elle les particularitez de sa vie. Elle le pria de lui apporter la sainte Eucharistie le Jeudi saint de l'année suivante. Elle lui dit aussi qu'il avertît Jean Abbé de son Monastére, de veiller sur lui & sur son troupeau, parce qu'il s'y faisoit quelque chose qui avoit besoin de réforme. Zosime ne manqua pas de lui apporter le corps & sang de JESUS-CHRIST, au jour qu'elle lui avoit marqué. Aprés qu'elle eut participé aux divins Mystéres, elle le pria de se rendre encore au même lieu dans un an. Le Saint y vint, mais il la trouva morte : car Nôtre Seigneur l'avoit retirée du monde un peu aprés qu'elle eut communié, sçavoir la nuit du Vendredi saint. Le saint Religieux sçût le temps de sa mort par une inscription qu'il vit tracée sur la terre ; & avec le secours d'un lion qui creusa une fosse, il lui rendit le devoir de la sépulture. On rapporte sa mort à l'an 421. Sa Vie n'a pas été écrite par saint Sophrone de Jérusalem, mais par un Auteur un peu plus ancien ; & semble avoir été connuë en France dés la fin du VI. siécle. Le septiéme Concile général & saint Jéan de Damas la citent pour confirmer la créance de l'Eglise touchant les Images sacrées.

Bolland. pag. 67. & 69. Act. SS. Ord. S. Bened. tom. 1. pag. 106. Conc. II. Nicæn. an. 787. Act. 4. Ioann. Damasc. de Imag. l. 3.

CHA-

CHAPITRE XI.

De saint Martinien, & de saint Jacques Ermites.

I. *Saint Martinien.*

AVANT que de sortir de la Palestine, il faut encore parler de deux saints Ermites dont la vie ne laisse pas d'être d'une grande instruction, quoi-que l'on y remarque une pitoiable chûte, puisque leur malheur avertit les plus parfaits de se défier toûjours d'eux-mêmes, & que leur pénitence fait voir aux pécheurs avec quel courage, & quelle ardeur ils doivent travailler à s'affranchir de la cruelle & honteuse servitude du péché: l'un s'appelloit Martinien, & l'autre Jacques. Saint Martinien étoit de Césarée dans la Palestine. A l'âge de dix-huit ans il quitta le monde, & se retira parmi les Ermites d'une montagne appellée *le lieu de l'Arche*, qui est prés de cette ville. Il fit un grand progrés dans la vertu, & reçût le don des miracles. Le démon en conçût une furieuse haine contre lui, & le menaça de le perdre. L'instrument qu'il emploia pour cét effet, fut une misérable femme qui étant allée sur le soir à la cellule de Martinien, l'engagea à la recevoir par charité dans sa cellule, de peur qu'elle ne fût mangée des bêtes. Il se conduisit d'abord envers elle avec beaucoup de précaution, & se retira pendant la nuit dans

Sur. & Boll. land. 13. Febr.

un lieu séparé. Mais ensuite s'étant arrêté à l'entretenir, elle le fit consentir au mal. Il ne passa pas néanmoins le simple consentement; & Dieu l'aiant touché, il se repentit de la mauvaise pensée qu'il avoit euë. Le regret qu'il en eut, fut si violent, que pour s'en punir, il alluma du feu, & entra dedans nuds pieds. Il se brûla tellement, que ne pouvant plus se soûtenir il tomba par terre. Cette femme effraiée par la rigueur de sa pénitence, se convertit, & se fit Religieuse à Bethléem dans le Monastére de sainte Paule. Elle y passa le reste de sa vie, & pour expier ses péchez s'adonna fort à l'exercice de la mortification, jeûnant tous les jours au pain & à l'eau, & n'aiant pour lit que la terre. Martinien se retira sur un rocher que la mer environnoit de toutes parts, espérant y être entierement à couvert du peril où il avoit été exposé, & qu'il ne verroit plus de femmes. Mais la divine providence en disposa autrement. Un vaisseau où il y avoit quantité de personnes des deux séxes, aiant été poussé par la tempête contre le rocher où le Saint s'étoit établi, tous furent noiez à la reserve d'une fille âgée de vingt-cinq ans qui implora son secours, & il fut obligé de l'aller tirer de l'eau : mais ne jugeant pas seur de demeurer seul avec elle, il lui abandonna sa cellule, & aiant passé dans la Gréce il mourut à Athénes. Cette fille (qui s'appelloit Photine) se revétit d'un habit d'homme, habita sur ce rocher, & aprés y avoir vécu six ans dans une grande piété, elle en

Cùm veneris ad sanctam Bethleem, quære illic virginem sanctam nomine Paulinam. *Ibid.* *Sainte Paule quoi-que veuve, a été aussi appellée vierge. Bolland. 26. Ianuar. pag. 711.*

alla recevoir la récompense dans le ciel.

Il faut joindre à Martinien l'Ermite Jacques qui soûtint le même combat que lui, & qui s'y étant laissé blesser, répara cette faute par une insigne pénitence. Le bienheureux Jacques se retira d'abord dans une grotte du territoire de Porphyrie, non loin du Mont Carmel, & ensuite dans une autre prés de la riviére de Cison. Il courut avec une grande ardeur dans la voie du ciel, il reçût le don des miracles, & convertit plusieurs Samaritains. Son nom devint célébre, & on venoit vers lui des Monastéres voisins pour recevoir sa bénédiction. Mais aprés une persévérance de cinquante ans, sa course fût interrompuë par une grande chûte. L'ennemi du salut l'attaqua par l'entremise d'une femme à qui des impies persuadérent de l'aller tenter dans sa grotte. Le Saint sortit victorieux de ce combat en se brûlant la main. Mais il fut vaincu dans une autre occasion, & se souïlla d'un double crime, en tuant la personne dont il avoit abusé. Il ressentit ensuite de furieux mouvemens de desespoir, & il eut la pensée de retourner dans le siécle. Mais fortifié par les exhortations d'un Anachoréte qu'il alla voir, il espéra en la miséricorde de Dieu, & pour en attirer sur lui les effets, tout vieux qu'il étoit, il s'imposa une tres-austére pénitence. Il s'enferma dans un tombeau, & durant dix ans il ne vécut que de quelques herbes qui croissoient à l'entour. Son unique occupation fut de s'humilier devant le souverain Juge, & de pleurer son crime,

II. S. Jacques l'Ermite.

Surius & Bolland. 28. Ianuar.

Par ce moien il en obtint une pleine rémission, & Dieu lui rendit même le don des miracles. Il fut depuis le protécteur de ceux du païs, qui bâtirent une Eglise sur son tombeau ; & il sera toûjours un terrible éxemple de la défiance que les plus avancez dans la vertu doivent avoir de leur fragilité, & un parfait modéle de pénitence. Saint Martinien mourut vers le commencement du V. siécle, & saint Jacques environ cent ans aprés. Passons dans la Syrie.

CHAPITRE XII.

De l'établissement & du progrés de l'Ordre monastique dans la Syrie. De saint Lucien Martyr ; de Flavien, & de Diodore.

I. Diverses observances des Religieux de la Syrie.

NOus séparons ici la Palestine de la Syrie, à l'éxemple de Sozoméne, quoique nous n'ignorions pas, que selon l'ancienne Géographie le premier de ces païs étoit renfermé dans le second, dont l'étenduë a été autrefois si vaste, que l'on y comprenoit même la Mésopotamie, & d'autres Provinces voisines qui en furent depuis distraites. Il est constant que la profession monastique a été en grand honneur, & a produit un grand nombre de Saints dans la Syrie : mais on ne sçait point ni quand, ni par qui elle y fut introduite. Sozoméne en attribuë l'o-

Sozom. l. 6. c. 32. 33. pag. 691.

rigine & l'institution à un certain Aonés, & observe que l'on tenoit, que celui-ci en avoit donné le premier l'éxemple à la Syrie, comme saint Antoine avoit fait à l'Egypte. Mais comme Théodoret n'en parle point, il y a apparence qu'il n'a pas tant éclaté, & que ce qu'on dit de lui, se doit borner à la seule Mésopotamie, où il fut peut-être le premier qui embrassa la vie solitaire. Ainsi nous ne nous arrêterons qu'à ce qu'il y a de certain: sçavoir, que la profession monastique a beaucoup fleuri dans la Syrie, & qu'elle y a été cultivée par des Religieux, *qui par diverses observances, comme par autant d'échelles spirituelles, tâchoient de monter au ciel.* Car il y en avoit un grand nombre qui vivoient en commun: d'autres recherchoient une étroite solitude, & se privoient de toutes les consolations humaines, pour n'avoir de commerce qu'avec Dieu. Parmi ces Solitaires il y en avoit, qui logez sous des tentes, ou dans de petites cabanes, s'occupoient aux éxercices de la piété. D'autres cachez & comme ensevelis dans des grotes, ou dans des tombeaux, prévenoient en quelque sorte par cét état celui où la mort les devoit réduire. D'autres ne vouloient avoir pour retraite, ni caverne, ni tente, ni cellule; mais se tenant en plein air, étoient tantôt brûlez par l'ardeur du soleil, & tantôt gelez de froid, & souffroient par pénitence tout ce que les saisons ont d'incommode. Parmi ces derniers les uns se tenoient toûjours debout; d'autres n'étoient que la moitié du

Theodoret. Philot. c. 26.

jour en cette posture, & pendant l'autre moitié demeuroient assis : les uns ne se laissoient voir à personne, & d'autres s'exposoient aux yeux de tout le monde. On ne prétend pas que cette diversité d'observance n'ait été en usage que dans la Syrie; mais il suffit qu'elle s'y soit trouvée, pour avoir sujet d'en parler dans ce Chapitre.

II. Saint Lucien Solitaire.

Un des plus anciens Solitaires de la Syrie a été saint Lucien; mais comme il ne finit pas ses jours dans la retraite, & qu'il entra dans le Clergé de l'Eglise d'Antioche, & répandit son sang pour la défense de la Foi, il n'est principalement connu que par sa double qualité de Prêtre & de Martyr. Saint Lucien naquit à Samosate capitale de la Syrie Comagéne. Ses parens qui étoient Chrêtiens, lui donnérent une bonne éducation, & prirent soin de le former à la piété. Il les perdit étant âgé de douze ans, & il fut ainsi privé du secours qu'il tiroit de leurs instructions; mais il fit voir qu'il en avoit déja bien profité, & il pratiqua les conseils de l'Evangile, même avant que d'avoir le caractére de Chrêtien. Car se voiant ainsi orphelin, il se réfugia dans une Eglise, & il donna tout son bien aux pauvres. Il se mit sous la discipline de Macaire, qui demeuroit à Edesse en Mésopotamie, & y expliquoit les divines Ecritures. Le progrés qu'il y fit dans la science des Lettres saintes, lui servit de disposition au Baptême. Aprés avoir reçû ce Sacrement, il se retira dans la solitude, à l'exemple de JESUS-CHRIST;

& comme portent ses Actes, il embrassa la vie monastique. Il jeûnoit souvent, & il prit l'habitude de ne manger qu'une fois par jour, vers les trois heures d'aprés midi. De temps en temps il s'imposoit une rigoureuse abstinence qui duroit toute la semaine. Il faisoit de longues priéres, & les accompagnoit de larmes. Il étoit grave & sérieux, il parloit rarement, & ne disoit jamais rien qui pût faire rire; presque toûjours occupé à la méditation des choses saintes, & triste en apparence, mais rempli de la joie du saint Esprit. Dans la vigueur de sa jeûnesse il redoubla l'austérité de son jeûne, ne mangeant pour l'ordinaire que du pain, & ne buvant que de l'eau. Quelquefois même il se défendoit le pain, & usoit de choses plus légéres & moins nourrissantes. Par ces exercices il s'avança beaucoup dans la perfection, & selon l'éloge que lui donne saint Athanase, il devint un *grand Ascéte*, & un excellent Religieux : de sorte que l'on ne peut pas douter qu'il n'ait été du nombre de ces *Ascétes* d'état & de profession, dont il a été parlé ci-devant.

Declinavit ad vitam monasticã. *Act. S. Lucian. Sur. & Bolland. 7. Ianuar. pag.* 359.

(Editio) septima & postrema S. Luciani magni Ascetæ (ἀσκητοῦ) & Martyris. *Athan. vel quisquis alius, tom.* 2. *pag.* 157.

III.
Il est fait Prêtre de l'Eglise d'Antioche.

Sa vertu l'aiant rendu célébre, il fut ordonné Prêtre de l'Eglise d'Antioche, & il y ouvrit une école, où il enseigna les Lettres saintes. Il eut sous lui un grand nombre de disciples. Comme il s'étoit rendu habile dans l'art de copier des livres, soit avec les lettres communes, ou par notes abrégées, suivant l'usage de ce temps-là; il s'occupoit à ce travail, & il emploioit pour sa subsi-

In celeriter scribendo erat exercitatus. *Act. S. Lucian. Bolland. 7. Ianuar. pag.* 359.

ſtance une partie de ſon gain, & donnoit le reſte aux pauvres. Il traduiſit d'Hébreu en Grec les livres de l'ancien Teſtament, ou plûtôt il revit la verſion des Septante, & il en fit une édition plus correcte. Maximin aiant renouvellé la perſécution contre l'Egliſe vers la fin de l'an 311. on arrêta ſaint Lucien, & on le conduiſit à Nicomédie. Il y parla en préſence des Magiſtrats pour la défenſe de la Religion Chrêtienne; & ſon diſcours commençant à toucher les eſprits, on l'interrompit, & on le jetta dans une priſon. Aprés qu'on eut emploié inutilement divers tourmens pour ébranler ſa conſtance, on lui mit les jambes dans une machine qui les tenoit écartées d'une maniére tres-incommode: on l'étendit le dos contre terre ſur des cailloux pointus, & on ne lui préſenta pour nourriture que des viandes offertes aux Idoles. Le Saint en aiant horreur fut pluſieurs jours ſans manger. On lui donna auſſi des gardes; mais quand ils le virent prés de mourir, ils le négligérent, & ne ſe tinrent plus ſi aſſiduëment auprés de lui. Leur abſence donna lieu aux diſciples du Saint de le viſiter librement le jour de l'Epiphanie. Il célébra la Meſſe ſur ſa poitrine qui lui ſervit d'autel, & le lendemain aprés avoir proteſté trois fois *qu'il étoit Chrêtien*, il rendit l'eſprit l'an 312.

Et ſouffre le martyre.

Ibid. pag. 363.

Les Anciens appelloient cette machine nippus.

IV.
Flavien & Diodore.

Dés le quatriéme ſiécle il y eut des Solitaires, non ſeulement aux environs d'Antioche, mais dans Antioche même, Flavien & Diodore aiant embraſſé la vie

religieuse, en firent les éxercices dans cette ville, qui les vit ensuite Ministres de l'Autel. Avant qu'ils fussent admis aux Ordres, ils se rendirent tres-utiles à l'Eglise par le zéle avec lequel ils soûtinrent la vérité de la Foi contre Léonce Arien, qui occupoit le siége d'Antioche, & ils travaillérent avec succés à inspirer aux Catholiques l'amour de la piété. Ce furent eux qui établirent les premiers la coûtume sainte de chanter alternativement & à deux chœurs les Pseaumes de David; & cét usage se répandit ensuite dans tout l'Orient, & fut introduit dans tout l'Occident par saint Ambroise. Aiant été ordonnez Prêtres, ils gouvernérent pendant l'éxil de saint Mélece la portion de l'Eglise d'Antioche, qui reconnoissoit ce Saint pour Evêque. Car il y avoit alors de la mauvaise intelligence entre les Catholiques de cette ville, qui bien qu'unis à l'égard de la doctrine, étoient divisez en deux partis, qui avoient chacun son Pasteur. C'est-là l'éloge commun de Flavien & de Diodore. Il faut voir ce qui regarde en particulier celui-ci. Diodore étoit vrai-semblablement de Tarse, ou de la Province de Cilicie, qui reconnoît cette ville pour Métropolitaine. Car il est constant qu'il fut élevé par Silvain; & ce Silvain a été sans doute Silvain Evêque de Tarse, fameux Sémi-Arien, mais qui mourut dans la communion de l'Eglise Catholique. Diodore fit ses études à Athénes, & y apprit les sciences & les belles lettres. Etant venu à Antioche, il se mit sous

Socrat. l. 6. c. 3. Sozom. l. 8. c. 2. Theodor. l. 2. c. 24. pag. 106.

Diodorum tanquam beati Silvani (τῦ μακαρίυ Σιλυάνυ) alumnum suscepimus. *Basil. ep. 82. pag. 910.*

la discipline de Flavien, & il pratiqua de grandes austéritez qui ruïnérent sa santé. L'ardeur avec laquelle il parloit contre l'idolatrie, le rendit odieux à Julien l'Apostat. Cette aversion paroît dans une lettre de ce Prince, qui y déclame contre lui, & le dépeint comme un magicien & un imposteur, qui s'étant éxercé à Athénes dans l'art de parler, avoit l'insolence de s'en servir pour faire la guerre aux Dieux. Il attaque encore ce pieux Solitaire par une réfléxion maligne qu'il fait sur la pâleur & les rides de son visage, & sur ses fréquentes maladies. Car il prétend que ses infirmitez ne sont pas un effet de sa vie pénitente, mais une malédiction & un juste châtiment du ciel qui le punit de son impiété. Les Saints qui ont connu Diodore, en ont bien jugé autrement, puisque par une admiration de sa vertu, ils lui font l'honneur de l'appeller *le fils, le disciple, & le successeur d'Elie & des Prophétes*; de le comparer même à saint Jean Baptiste, & de lui donner encore la qualité de *Martyr vivant*, tant à cause de sa mortification, que parce que son zéle l'avoit souvent exposé au danger de perdre la vie. La conduite qu'il gardoit à Antioche, lors même qu'il y faisoit la fonction de Prêtre, étoit un éxemple pour les autres Solitaires. Car, selon le témoignage de saint Chrysostome, il menoit une vie apostolique, & ne possédoit rien en particulier. Ses confréres lui fournissoient ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance, & il ne s'occupoit qu'à la priére & à la prédication,

Facund. Hermian. l.4.c.2. pag.164.

Per orationem Heliæ & aliorum Prophetarum, quorum & filius, & discipulus, & successor existis. *Epiphan. apud Facundum ibid. pag.159.*

Il avoit un grand talent pour porter à la vertu ceux qui l'écoutoient, & ce don précieux lui acquit l'estime & l'amitié de saint Basile. Aiant fait deux Traitez contre les Hérétiques, il les envoia au Saint, qui goûta fort un de ces Ouvrages, & en voulut avoir une copie; mais qui lui dit que le style de l'autre étoit trop fleuri, & que ce qu'il y avoit mis d'embellissemens & de figures, interrompant la suite du raisonnement & des preuves, les énervoit, & en faisoit moins sentir le poids & la force : il ajoûte néanmoins qu'il n'étoit pas d'avis qu'il y changeât rien, mais qu'il lui conseilloit d'écrire à l'avenir d'une maniére plus simple & plus serrée. Le mérite de Diodore, & les services qu'il avoit rendus à l'Eglise, l'élevérent au Siége Métropolitain de Tarse, & ce fut saint Méléce, Patriarche d'Antioche, qui l'établit dans cette dignité. Ces deux Prélats assistérent au Concile général de Constantinople, mais saint Méléce y mourut. Les Evêques d'Orient lui substituérent Flavien, qui méritoit bien cét honneur, & qui remplit tres-bien les devoirs de sa charge. Son élection néanmoins ne fut pas d'abord approuvée par les Evêques d'Occident, parce qu'elle entretenoit la division dans l'Eglise d'Antioche, qui continua ainsi d'avoir * deux Pasteurs. Flavien mourut en 403. Théodoret & Léonce, citant ses Ouvrages, l'appellent Saint : qualité qu'ils ne donnent pas à tous les Evêques, dont ils alléguent les Ecrits au même lieu.

Apostolicam demonstravit vitam, nihil proprium habens, &c. *Ibid. pag.* 155.

Ibid. pag. 152. *& Basil. Ep.* 167. *pag.* 952.

* *sçavoir, Paulin & Flavien.*

Theodoret. tom. 4. *pag.* 167.

Leonc. l. 1. *contr. Nestor.*



CHAPITRE XIII.

De saint Jean Chrysostome ; de son apologie pour la profession monastique, & de quelques Ouvrages qu'il composa dans la solitude, ou qu'il adressa à des Religieux. De sainte Publie Abbesse.

I. Saint Chrysostome.

LE plus illustre des disciples de Diodore a été saint Jean Chrysostome, si connu dans l'Eglise par sa sainteté, & par le grand nombre & l'excellence de ses Ouvrages. Ce Saint conserva toûjours pour lui beaucoup de respect, & même lorsqu'il fut Prêtre, & qu'il preschoit avec tant de réputation, il l'appelloit *son Pére*. Mais parlons de ce grand homme selon que nôtre sujet le demande. Saint Chrysostome sortit d'une famille noble d'Antioche. Son pére se nommoit Second, & sa mére Anthuse : celui-ci servit les Empereurs dans leurs armées, à l'éxemple de ses ancêtres. Celle-là étant demeurée veuve à l'âge de vingt ans, vécut avec piété dans cét état, & parvint à une extréme vieillesse. Quoi-que le Saint ressemblât à son pére, & qu'il eût reçû de la nature cette fermeté d'ame & cette générosité qui porte à la profession des armes, & qui contribuë tant à y faire exceller, il suivit une autre maniére de vie, & s'appliqua aux lettres. Il ap-

Sapiens iste (Diodorus) noster Pater. *Facund. l. 4. c. 2. pag. 155.*

prit la Philosophie sous Andragathe, & l'art de parler sous Libanius, fameux Orateur, dont on a les Ouvrages. De leur Ecole il passa dans le Barreau, & y plaida quelques causes avec l'applaudissement de tout le monde. Mais la corruption & l'injustice qu'il remarquoit dans la conduite de la plûpart de ceux qui éxerçoient le même emploi, lui en donnant du dégoût, il la quitta, & il se rendit auprés de saint Méléce qui l'instruisit dans la religion Chrêtienne, le baptiza, & le fit Lecteur. Socrate dit qu'il reçût depuis cét ordre par le ministére d'un Evêque nommé Zénon, qui peut avoir été Vicaire de ce saint Prélat; & Baronius aussi-bien que Monsieur Valois, ont suivi cét Historien. Mais il ést plus seur de s'arrêter au témoignage de Pallade, qui écrit que ce fut saint Méléce qui ordonna Lecteur saint Chrysostome, aprés qu'il l'eut admis dans la société des Fidelles par le Baptême. Quoi qu'il en soit, saint Méléce aiant été de nouveau banni pour la Foi, le Saint se mit sous la conduite de Diodore, & pratiqua les éxercices de la profession religieuse. Quelques-uns lui donnent aussi pour maître un certain Abbé nommé Cartére, qu'ils disent avoir gouverné les Monastéres d'Antioche conjointement avec Diodore: & ce Cartére pourroit bien avoir été Cartére de Cappadoce, dont nous parlerons ci-aprés. Pour faire encore plus de progrés dans la perfection, le Saint se retira ensuite dans les montagnes voisines de la même ville, qui étoient habitées par quantité de Solitaires; & il en

Baron. an. 382.

An. 370.

Socrat. l. 2. c. 3. Hadr. Vales. annot. pag. 74.

An. 373.

Pallad. Dialog. de vita S. Chrysost.

choisit un Syrien de nation, fort avancé en âge, & d'une vie austére, auquel il se joignit. Quelques-uns nomment celui-ci Hésyche. Le Saint prit grand soin d'imiter ses vertus; & pendant quatre ans qu'il fut avec lui, il travailla à éteindre l'ardeur de ses passions par une continuelle application à l'Ecriture sainte: ce fut en effet le principal moien qui lui servit à les dompter. Il les assujettit à la loi de l'esprit plûtôt par la force de la raison éclairée des véritez divines, & soûtenuë de la grace, que par les fatigues des éxercices corporels; & cette premiére victoire aiant accrû en lui l'amour de la solitude & de la contemplation; il pénétra encore plus avant dans le desert, & passa environ deux ans caché dans une grotte. Il continua à s'y remplir de la science du salut, & à combattre contre soi-même. C'est indubitablement de cette vie si retirée dont il parle dans ses livres du Sacerdoce, lorsqu'aprés avoir marqué la violence qu'il étoit obligé de se faire pour réprimer ses passions, qu'il compare à des bêtes sauvages, il ajoûte qu'il garde sa cellule, qu'il n'y donne entrée à personne, & qu'il souffre avec patience le reproche qu'on lui faisoit d'être inaccessible & ennemi de la société. Ses austéritez, & principalement ses longues veilles aiant affoibli & presque ruïné sa santé, pour la rétablir il fut obligé de retourner à Antioche, où il trouva saint Mélece, qui le fit Diacre, & l'attacha au service de son Eglise. Cinq ans aprés il fut ordonné Prêtre par Flavien

Διὰ ταῦτα τὸ οἰκίσκον φυλάττω τοῦτον, καὶ ἀπρόϊτος, καὶ ἀκοινώνητός εἰμι, καὶ ἀσυνουσίαστος, καὶ μυρίας ἑτέρας τοιαύτας μέμψεις ἀκούων ἀνέχομαι. *Chrysost. de Sacerd. l. 6. c. 12. pag. 105.*

successeur de saint Méléce.

Pendant qu'il étoit dans le desert, il écrivit ses livres du Sacerdoce, deux lettres à un Religieux nommé Théodore, deux discours de la Componction, & une Apologie pour la profession monastique. Son traité du Sacerdoce est en forme de dialogue, & il s'y entretient avec Basile Evêque. Ils étoient tous deux d'Antioche, & de familles égales en dignité: ils avoient tous deux étudié sous les mêmes maîtres, ils avoient les mêmes inclinations, & tout avoit conspiré à former entre eux une amitié étroite. Aprés leurs études ils pensérent à choisir une profession, & ils résolurent d'embrasser *la vie monastique, cette vie si heureuse, cette véritable Philosophie*, ainsi que l'appelle nôtre Saint. Mais lorsqu'ils étoient prests d'éxécuter leur dessein, on les voulut faire Evêques, quoi-qu'ils fussent encore bien jeûnes, & nullement versez dans la discipline de l'Eglise; & en effet on éleva Basile à cette dignité, mais non pas le Saint, qui se cacha pour fuïr cét honneur. Au reste, il ne faut pas confondre ce Basile avec le grand saint Basile de Césarée, ainsi qu'a fait Socrate. Il est probable que ce Basile ami de saint Chrysostome, a été Basile Evêque de Raphanée, ou Basile Evêque de Byblis, qui assistérent tous deux en 381. au Concile général de Constantinople.

II. Ses livres du Sacerdoce.

ἰσπουδῆ ἡ ἰδεῖν τὸν μακάριον τῶν μοναχῶν μεταδιώκειν βίον, καὶ τὴν φιλοσοφίαν τὴν ἀληθῆ. Chrysost. l. 1. c. 1. de Sacerdotio.

Baron. ann. 381.

Le Saint se mit, comme il nous marque, sous la discipline de Diodore, qui avoit vraisemblablement son Monastére dans quelque fauxbourg d'Antioche; & il y attira aussi

III. Ses lettres à Théodore.

Socrat. l. 6. c. 3. Sozom. l. 8. c. 2.

deux de ses compagnons d'étude, Théodore & Maxime, qui furent depuis Evêques ; le premier de Mopsueste en Cilicie, & l'autre de Séleucie dans l'Isaurie. La conversion de Théodore parut d'abord de grand exemple. C'étoit un jeune homme de qualité, sorti d'une famille illustre & riche. Il avoit l'esprit vif & ouvert, il parloit bien ; il avoit fait beaucoup de progrés dans la connoissance des lettres humaines & de l'histoire. Méprisant donc tout ce qu'il pouvoit espérer dans le monde avec des qualitez si avantageuses, il se retira dans la Communauté de Diodore, & se consacra à Dieu par la profession monastique. Mais un peu aprés son engagement il fut attaqué par une tentation violente qui l'arracha de la solitude, & le fit retourner dans la maison de son pére. Saint Chrysostome qui l'aimoit tendrement, en fut fort affligé, & non content de prier Dieu pour lui, comme faisoient d'autres Religieux, il lui écrivit deux fois pour le conjurer de penser à son salut, & de se relever de sa chûte. L'ardente charité du Saint, son éloquence, la sublimité de son esprit, & son intelligence dans l'Ecriture, éclatent admirablement dans ces deux excellentes lettres ; & la lecture en peut être fort utile aux jeunes Religieux, pour leur inspirer le mépris du siécle, & l'amour de leur vocation. Dieu donna à son zéle un plein succés. Ses deux lettres furent comme *deux cordes avec lesquelles il retira son ami de l'abysme où il s'étoit précipité.* Théodore reconnut sa faute, & reprit les exercices de la

Quêm magnus Joannes utpote ex proposito monastici Instituti lapsum, & qui promissionem abjuraverat, duobus funibus fortibus & prælongis lapsum in profundum intemperantiæ extrahere studuit. *Leont. contra Nestor. l. 3.*

Sozom. l. 8. c. 2.

la vie monaſtique. Il fut depuis Evêque de Mopſueſte en Cilicie. Il écrivit contre Arius, Eunome, & Apollinaire; mais il tomba dans l'erreur à l'égard du myſtére de l'Incarnation, & fut le premier auteur & le pére de l'impiété Neſtorienne. C'eſt ainſi qu'en a jugé le cinquiéme Concile général. Toutefois comme il étoit mort dans la communion de l'Egliſe, & que même on avoit lû dans le Concile de Calcédoine, une lettre où on lui donnoit de grands éloges, ſans que perſonne en eût improuvé la lecture, il a encore eu des défenſeurs qui ont tâché de juſtifier ſa mémoire.

La premiére de ces lettres à Théodore Moine, eſt citée dans la lettre de Iuſtinien au Patriarche Menna, touchant les erreurs d'Origéne, au tome 5. des Conciles, page 667. Touchant Théodore, voiez Léonce action. 4. & 8. de Sectis, & Facundus l. 3. c. 6. l. 9. c. 2.

IV. Engagement de la profeſſion monaſtique.

On voit par la ſeconde lettre que lui écrivit ſaint Chryſoſtome, que même de ſon temps la profeſſion religieuſe produiſoit un engagement qui ôtoit le pouvoir de contracter mariage. Car Théodore étoit retourné dans le ſiécle pour ſe marier, & le Saint lui déclare qu'aprés s'être attaché & conſacré à l'Epoux céleſte, il ne peut plus prendre de femme, & que ce qu'il appelloit un mariage, ſeroit *un adultére*. Cela paroît encore par un autre endroit, où marquant à Théodore la grandeur de ſa chûte, & l'extréme douleur qu'il en reſſentoit, il lui dit qu'il ne ſe peut empêcher de verſer des larmes, voiant qu'il s'eſt effacé du nombre de ſes confréres, *qu'il a foulé aux pieds le traité qu'il avoit fait avec* Jesus-Christ, & qu'il eſt dans le même danger qu'un ſoldat qui a déſerté, & qui par ce crime s'eſt rendu digne du dernier ſupplice : enfin il lui repréſente qu'il n'eſt

σοὶ δὲ οὐκέτι δυνατὸν τὰ δίκαια τοῦ γάμου φυλάξαι. τῷ γὰρ οὐρανίῳ συναφθέντα νυμφίῳ δὲ τοῦτον μὲν ἀφεῖναι, γυναικὶ δὲ ἑαυτὸν συνάψαι μοιχεία τὸ πρᾶγμα, &c. Ioan. Chryſ. l. 2. ad Theod. pag. 670.

Voiez S. Nil. l. 1. ep. 222. & l. 3. ep. 242.

τὰς πρὸς τὸν Χριστὸν συνθήκας ἐπάτησας. Chryſ. ibid. p. 666.

plus maître de lui-même ; que comme le corps de la femme est en la puissance de son mari, de même son corps est à JESUS-CHRIST ; qu'il ne peut plus se marier sans lui faire outrage, & qu'il faut qu'il demeure dans la milice spirituelle où il s'est enrollé. Et parce qu'il est sans doute que saint Chrysostome étoit encore plus attaché que lui à la vie religieuse, il y a lieu de compter ce saint Docteur entre les ornemens de cette profession, quoi-qu'ensuite la divine providence l'ait fait passer de la solitude dans le ministére de l'Eglise.

[illegible] οὐκέτι κύριος εἶς αὑτοῦ. pag. 671.

V. Exemple de deux Solitaires, qui étant tombez dans le déreglement, se relévent de leur chûte.

Ibid. p. 672.

Le Saint pour toucher Théodore, lui dit qu'il n'est pas le seul qui déplore sa chûte ; que Valére qu'il appelle saint, & homme de Dieu, Florent l'imitateur & le véritable frére de Valére ; Porphyre qui est sage de la sagesse de JESUS-CHRIST, & plusieurs autres, sont sensiblement affligez de son malheur, & font des priéres pour sa conversion. Il le presse encore par l'exemple de deux Solitaires, qui étant sortis de la voie étroite de leur profession, y étoient rentrez, & y avoient marché avec une ardeur tres-édifiante. Le premier étoit fils d'un homme fort riche de la Phénicie. La lumiére de la Foi lui aiant découvert la vanité du siécle, il en conçût un tel mépris, qu'il s'en retira dés sa premiére jeunesse, & alla mener dans les montagnes la vie austére d'un Anachoréte. Il fut ordonné pour le ministére de l'Autel, & cét honneur augmentant encore son zéle, il fit de nouveaux progrés dans la piété.

Sa haute vertu le rendit pendant quelque temps l'admiration des gens de bien ; mais il devint ensuite le sujet de leurs larmes. Car quelques-uns de ses parens poussez d'une fausse compassion, le sollicitérent de se traiter moins durement, & le firent enfin retourner dans le monde. D'une extrémité il passa à l'autre, & oubliant ce qu'il avoit été dans le desert, il se plongea dans le luxe & les délices. Son aveuglement croissoit de jour en jour, & il sembloit inutile de lui donner de bons avis, parce qu'il étoit environné d'une troupe de flateurs qui applaudissoient à ses desordres. Il y eut toutefois des personnes de piété qui se hazardérent de lui parler, & qui peu à peu lui firent connoître le mauvais état de son ame. En étant convaincu, il résolut d'y apporter reméde, & d'embrasser sérieusement la pénitence. Pour s'y attacher d'une maniére plus ferme, & n'en être plus détourné par la passion de joüir de ses grands biens, il s'en déchargea en les donnant aux pauvres, & reprenant ses premiers éxercices, il s'éleva à un degré éminent de perfection. L'autre éxemple est d'un Ermite qui s'étoit retiré avec un autre dans le desert. Aprés y avoir vieilli dans l'éxercice de la mortification, & y avoir vécu plûtôt comme des Anges, que comme des hommes ; ce premier se laissa aller au relâchement, & par sa tiédeur & sa négligence s'exposa aux embuches du démon qui le fit tomber dans l'impureté. Quoi-qu'il eût quitté son Ermitage, & qu'il se fût entiérement

Ibid. l. 1. pag. 657. 658.

Ibid. p. 659.

abandonné au mal, son associé ne desespera point de sa conversion, & le poursuivant par tout avec une sainte opiniâtreté, le ramena dans la solitude : il lui persuada ensuite de s'enfermer dans une cellule, & d'y jeûner au pain & à l'eau le reste de ses jours. Cét Ermite pénitent suivit le conseil de son ami, & prit tant de soin d'effacer son péché par ses larmes, que Dieu lui rendit sa premiére sainteté, & le fit même connoître par un miracle. Car le païs étant affligé par une longue séchéresse, on eut révélation qu'il faloit avoir recours à ce Réclus, qui n'eut pas plûtôt fait des priéres pour le peuple, qu'il tomba une pluie tres-abondante.

VI. Traitez de saint Chrysostome sur le sujet de la Componction.

Les deux livres de saint Chrysostome, où il traite de la Componction, sont encore un fruit de sa solitude. Il y avoit dans son desert un Religieux nommé Démétrius, qui excelloit en piété, qui aimoit fort la retraite & l'éxercice de l'oraison, & qui s'offroit sans cesse à Dieu comme une victime de pénitence. Quoi-que sa componction lui fist souvent verser des larmes, son humilité lui persuadoit qu'il manquoit de cette vertu; & lorsque le Saint le venoit voir, il le conjuroit de briser son cœur endurci, & d'en fondre les glaces par cette force & cette ardeur celeste avec laquelle il parloit des choses spirituelles. Ce fut donc à sa priére, & purement pour lui obéir, que le Saint composa son premier livre de la Componction. Aprés avoir posé pour fondement de son discours cette parole de JESUS-CHRIST, qui

déclare *heureux ceux qui pleurent*, il montre que le mal qui doit être le sujet de cette douleur salutaire, est le péché, & que comme il regne sur la terre, & que l'on y voit tant d'opposition & de contrarieté entre la vie de la plûpart des hommes, & les régles divines de l'Evangile, & même tant de mollesse & de lâcheté dans la conduite de ceux qui font profession de vertu, ce desordre devroit être déploré par des larmes continuelles. Il y blâme la délicatesse de ces Religieux, qui recevant ordre de leurs Supérieurs de s'appliquer à quelque emploi, craignent tant d'y trouver à souffrir, comme s'ils devoient avoir toutes leurs petites commoditez & toutes leurs satisfactions dans la voie étroite où ils se sont engagez. Le Saint finit son discours par une civilité qui donne une grande idée de la perfection de son ami, disant qu'il ne juge pas à propos de s'étendre davantage sur le sujet de la Componction, parce que ses paroles n'y peuvent pas si bien exciter les Fidelles, que le silence de Démétrius, & que ceux-ci, pour trouver une source de ces larmes précieuses qui méritent la felicité du ciel, n'ont qu'à se transporter dans la cellule de ce pieux Solitaire, & à y *considérer sa vie* pénitente & *crucifiée*, comme la postérité pour se procurer le même bien, n'aura qu'à lire le récit de ses actions. Le Saint fit son second livre à la priére de Stéléche. Il lui parle encore comme à une personne d'une vertu consommée, & il fait voir que pour acquérir la

Matt. 5. c. 51

Chrysost. l. 1. de Compunctione, ad Demetrium Monachum. c. 4. pag. 125.

τὸ ἐσταυρωμένον βίον ἰδεῖν. Ibid. pag. 137

componction, il faut retirer son esprit & ses soins des choses de la terre, & s'occuper à la méditation des véritez de l'Evangile; & que de plus il est nécessaire de ne pas oublier ses péchez, mais de les peser avec attention, & de se représenter vivement qu'un jour on en répondra devant Dieu. Avant que de parler de l'Apologie pour la vie monastique; nous croions devoir marquer ce qui porta le Saint à faire son Ouvrage de la Providence. Il y travailla pour consoler un Religieux nommé Stagire, qui gémissoit sous le poids d'une affliction extraordinaire.

VII. Livres de la Providence pour la consolation de Stagire.

Stagire étoit fils d'un grand Seigneur d'Antioche. Il apprit les Lettres saintes dés son enfance, mais d'abord il n'en pratiqua pas les maximes; & il perdit quelque temps dans la vanité & dans les délices. La grace aiant ensuite changé son cœur, il résolut de se faire Religieux, quoi-que son pére qui l'aimoit tendrement, improuvât ce dessein, s'imaginant que cette profession étoit basse, & indigne d'une personne d'illustre naissance. Le chagrin de cét homme ne put arrêter son fils; & Stagire quittant le siécle *se consacra entiérement à Dieu* dans un Monastére, ou parmi les Ermites qui habitoient les montagnes du territoire d'Antioche. Comme la vie nouvelle dont il faisoit profession, étoit fort différente de celle qu'il avoit menée dans le monde, & qu'il lui faloit agir contre ses premiéres habitudes, il fut d'abord du nombre des foibles & des imparfaits. Il avoit peine à se lever la nuit pour

C'est ainsi que parle saint Chrysostome: ἑαυτὸν ὅλον ἀνέθηκε τῷ Θεῷ. lib. 1. de Provid. c. 9. pag. 188. l. 3. advers. vitup. vitamon. c. 12.

assister à l'Office : il se fâchoit même quelquefois lorsqu'on le réveilloit. Il négligeoit ses livres, & donnoit toute son application & tous ses soins aux arbres de son jardin. Il paroissoit un peu fier, & on le soupçonnoit de se souvenir trop de l'éclat & des richesses de sa maison, & trop peu de son néant & de ses péchez. Mais Dieu qui frappe ses serviteurs pour les guérir & les perfectionner, lui envoia une étrange humiliation. Assistant un jour aux priéres avec les autres Religieux il tomba par terre, les yeux lui tournérent, ses mains furent saisies d'une violente contorsion, sa bouche commença à jetter de l'écume, & sa langue à former une voix confuse & horrible. Tout son corps trembla, & aprés cette agitation demeura immobile, & tout-à-fait privé de sentiment. On vit même la nuit un pourceau tout soüillé de fange qui se jetta sur lui, & ne cessa de le tourmenter. Stagire sortit néanmoins d'un état si misérable, mais de temps en temps il y retomboit par les insultes d'un ennemi invisible qui l'attaquoit, lorsqu'il y pensoit le moins : de sorte que les personnes les plus intelligentes jugérent qu'il étoit possédé du démon. Il est remarquable que pendant que son corps étoit ainsi exposé à la fureur de Sathan, il se fit un heureux changement dans son ame. Car bien loin de se dispenser des devoirs de sa profession, il se rendit tres-éxact à les accomplir, & il passa de la tiédeur & de la négligence dans un zéle & une ferveur éxemplaire. Il ne

Ibid. c. 10. pag. 189.

C. 1. pag. 159.

L. 2. c. 1. pag. 193.

vivoit que de pain & d'eau, & encore il ne mangeoit que de deux jours l'un. Il étoit tres-assidu à la priére, & passoit quelquefois la nuit à s'y entretenir avec Dieu. Il versoit si souvent des larmes de componction, que l'on craignoit qu'il n'en perdît la vûë. Quoi-qu'il demeurât dans une grande Communauté de Solitaires, il ne parloit guéres davantage que ces Réclus, qui font une profession particuliére du silence. Il étoit humble, grave, modeste : enfin sa maniére de vie ne cédoit en rien à celle des plus parfaits Anachorétes ; & il y eut des personnes qui en aiant oüi seulement faire le récit, se sentirent excitées à la componction, & formérent le dessein de faire pénitence. On le présenta à un Saint, & à d'autres qui avoient délivré des possédez ; mais ce fut à leur confusion, & ils ne purent rien faire pour son soulagement. Ainsi Stagire perdit l'espérance de guérir, & ce qui augmentoit beaucoup sa douleur, étoit qu'il appréhendoit que son pére qui étoit un homme violent & de grande autorité, venant à sçavoir sa misére, ne s'en prît aux saints Religieux qui l'avoient reçû dans leur Ermitage, & ne tâchât de les perdre. Nul ne ressentoit plus vivement son affliction que saint Chrysostome : la grace avoit formé entre eux une liaison étroite, & le Saint bien loin d'oublier son ami comme un malheureux qui étoit sujet à une maladie honteuse, redoubla l'affection & la tendresse qu'il avoit pour lui. Son zéle ne se borna pas simplement à le plaindre, ou à le recom-

L. 1. c. 1.

S. Nil parle aussi de Stagire, l. 3. ep. 19.

mander à Dieu dans ses priéres, il le secourut en la maniére qui lui étoit possible, & pour le consoler il écrivit son traité de la Providence. Il est aisé de juger par le titre que l'on a donné à cét Ouvrage, que le principe d'où le Saint tire des raisons, pour modérer la douleur de Stagire, est qu'il n'arrive rien dans le monde que par l'ordre ou par la permission de Dieu ; que sa sagesse & sa bonté font tout réüssir au bien de ses élûs, & qu'il se sert de la malice même du démon pour leur sanctification & leur salut. Il lui représente qu'il est lui-même une preuve de cette vérité, puisque son affliction l'a rendu meilleur, & qu'il en est devenu plus ardent à s'avancer dans la vertu. Il lui fait voir ensuite par un grand nombre d'éxemples, que l'adversité est le partage & l'épreuve des Saints, & que Dieu se plaît à les éxercer en ce monde par de grandes souffrances, pour leur faire acquérir un plus grand fond de mérite, & pour avoir sujet de leur donner en l'autre vie une plus riche couronne. Enfin il le conjure de se défaire de cette mélancolie qui le sollicite quelquefois au desespoir, puisque ce noir chagrin est plus dangereux que le démon même ; & il passe encore plus outre, en lui soûtenant qu'il n'a nul sujet de tristesse, puisque sa maladie n'est pas un péché, & qu'un Chrêtien ne doit point s'affliger que lorsqu'il a été si misérable que d'offenser Dieu, ou qu'il le voit offensé par le prochain. Saint Chrysostome dit qu'il étoit absent la premiére fois que le

Chrysost. l. 2. c. 5.

Christianum si quando tristetur, duas tantùm habere mœroris causas, vel cùm ipse, vel cum proximus offendit Deum. *Ibid. l. 3. c. 15.*

démon fit insulte à Stagire, qui étoit alors occupé à la priére avec les Solitaires, & qu'il remercioit Dieu de ce qu'il ne se trouva pas dans leur assemblée, sans doute parce que ce lui auroit été une surprise & une affliction extréme de voir son ami souffrir une si horrible violence. La maniére dont il parle de son absence, qui arriva comme par hazard, semble supposer qu'il lui étoit assez ordinaire d'assister aux priéres que faisoient ensemble ces serviteurs de Dieu : d'où l'on pourroit inférer avec quelque vrai-semblance, qu'il étoit alors de leur société. Car encore que Pallade, parlant de sa retraite dans les montagnes, dise simplement qu'il se mit avec un vieux Solitaire de Syrie, celui-ci pouvoit être associé avec d'autres. On trouve d'autres éxemples d'Ermites qui avoient quelque disciple en particulier, quoi-qu'ils fussent liez de société, & fissent leurs priéres avec d'autres habitans de leur desert. Il est probable que le Saint composa son traité de la Providence dans Antioche, un peu aprés qu'il eut été obligé d'y retourner pour rétablir sa santé, & il l'insinuë même au commencement de cét Ouvrage, lorsqu'il parle de la foiblesse de son corps, & d'un violent mal de tête, dont il étoit travaillé, & qui ne lui permettoit pas de quitter la maison. Quant à son Apologie pour la vie monastique, c'est une production de sa solitude. Voici ce qui l'obligea de l'écrire.

L. 1. c. 1. pag. 159.

VIII. L'Apologie de S. Chry-

Lorsqu'il vivoit caché dans les montagnes du voisinage d'Antioche, il s'éleva une per-

ſécution contre les *ſaints & admirables* Solitaires qui les avoient auſſi choiſies pour leur retraite. Pluſieurs Paiens, & même quantité de Chrêtiens, conçûrent de l'averſion contre eux ſans ſujet, & purement parce que ces ſortes de gens ne leur plaiſoient pas, & menoient à leur avis une vie ſauvage & trop auſtére. Cette haine injuſte ne demeuroit pas renfermée dans le cœur : elle ſe produiſoit au dehors par des railleries & des paroles de mépris, & paſſoit ſouvent juſqu'aux effets, & à de ſanglans outrages. Car les uns alloient chercher ces ſerviteurs de Dieu dans le ſecret de leurs cellules, non pour les viſiter, mais pour troubler leur repos & leurs ſaints éxercices. Les autres les battoient ou les traînoient honteuſement dans les places publiques. D'autres irritoient contre eux les Juges & les Magiſtrats. D'autres les jettoient en priſon, & les y faiſoient ſouffrir toutes les incommoditez qui commencent le ſupplice de ces ſcélérats qui ont mérité la mort. Et aprés avoir ainſi maltraité ces pieux Solitaires, ils alloient s'en vanter dans les compagnies, comme les gens de guerre ſe glorifient de leurs belles actions. Leur animoſité éclatoit principalement lorſque quelque perſonne de qualité ſe retiroit dans ce deſert; & comme ils n'étoient point éclairez de la lumiére de l'Evangile, ou qu'ils n'avoient qu'une foi obſcurcie par leurs paſſions, & par les maximes du ſiécle, ils ne pouvoient comprendre comment un jeune homme, d'une maiſon illuſtre & ri-

ſoſtome pour la vie religieuſe.

τὺς ἁγίυς τῦ Θεῦ καὶ θαυμαςὺς ἀνδρας, &c. Chryſoſt. l. 1. adverſ. vituper. vitæ monaſt. c. 3.

Ibid. c. 2.

che, élevé avec ſoin pour en être l'appui, & la conſolation de ſes parens, qui étoit bien-fait, qui avoit de l'eſprit, à qui le monde préſentoit de toutes parts des plaiſirs & des honneurs, renonçoit à tous ces avantages, & abandonnoit les perſonnes qui lui devoient être les plus chéres, pour s'aller enſevelir dans un Cloître, ou dans une cellule d'Anachoréte, pour y vivre ſous la dépendance de quelque vieillard, & pour éteindre le feu & la vivacité de ſon eſprit, & ruïner la vigueur de ſon corps par de profondes & triſtes méditations, & par des auſtéritez continuelles. Et parce qu'ils jugeoient que cette conduite étoit le comble de la folie, ils avoient une extréme averſion contre ceux qui exhortoient les jeunes gens à quitter ainſi le ſiécle; & ils leur défendoient avec de terribles menaces de donner de ces ſortes de conſeils, & de porter qui que ce fût, à embraſſer l'état monaſtique. Un Religieux qui avoit beaucoup de liaiſon avec ſaint Chryſoſtome, lui apprit ce qui ſe paſſoit, & les mauvais traitemens que l'on faiſoit à ceux de leur profeſſion. Le Saint en fut ſenſiblement touché, & ſe mit à déplorer l'aveuglement de ces perſonnes du ſiécle, qui faiſoient la guerre à Dieu en perſécutant ſes ſerviteurs, & qui oſoient commettre publiquement ces excés ſous le régne de Princes qui vivoient dans la piété, & qui ſans doute n'autoriſoient pas ces ſortes d'actions. Il nous apprend lui-même qu'il en verſa des larmes, & que ſe repréſentant les fâcheuſes ſuites qu'-

Ibid. pag. 407. & l. 2. c. 2. pag. 426.

Ib. pag. 406.

auroient ces violences, & combien elles pourroient nuire à la religion, il pria Dieu de le retirer du monde. Mais son ami n'approuva pas qu'il s'abandonnât ainsi à la tristesse, & il le pressa de tâcher plûtôt de remédier au mal. Ce fut donc à sa sollicitation qu'il s'appliqua à écrire pour la défense de la vie monastique.

IX. Sujet du premier Livre.

Dans le premier livre aprés avoir marqué ce qui l'engage à écrire, il déclare que le but qu'il se propose, est plûtôt de desabuser & de convertir ceux qui outragent ainsi les Solitaires, que de consoler & de défendre les Solitaires qui souffent ces outrages, parce que ceux-ci pouvoient par leur vertu changer en bien le mal qu'on leur faisoit, au lieu que ces personnes médisantes & violentes ne pouvoient tirer aucun fruit de leur procédé, & devoient s'attendre d'en être punis par la justice divine; comme le furent ces barbares qui voulurent empêcher que l'on ne rebâtit le Temple de Jérusalem aprés la captivité de Babylone. Car il soûtient que le crime de ces ennemis des Religieux surpassoit d'autant plus celui de ces Barbares, que le temple spirituel, à l'embellissement duquel travaille l'Ordre monastique, est plus excellent; & contribuë plus à la gloire de Dieu, que ce temple matériel des Juifs. Il pose ensuite pour principe, que la pureté de la Foi ne suffit pas pour le salut, mais qu'il y faut joindre l'innocence des mœurs. Puis il parle en général de la corruption du monde, & du danger où l'on est de s'y perdre. Il le représente

C. 6. & 7.

comme une maison où l'on auroit mis le feu pendant la nuit ; & comme une ville dont les démons se sont emparez, & où ils éxercent une tyrannie d'autant plus cruelle & plus pernicieuse, que toute leur application ne tend qu'à corrompre & à tuer les ames en les séparant de Dieu, qui seul est leur félicité & leur vie. D'où il conclut, que bien loin d'avoir en horreur ceux qui conseillent de se retirer du siécle, & d'entrer dans l'asyle de la solitude, on les doit écouter favorablement, & suivre leur avis, si l'on est appellé à la vie religieuse.

Pag. 418.

X. *Du second Livre.*

Le sujet du second livre étoit assez difficile à traiter, & ne demandoit pas moins de génie & d'éloquence qu'avoit le Saint. Car il entreprend de prouver même à un pére, encore paien & infidelle ; qu'il ne doit point avoir de regret que son fils quitte sa maison, où même il pouvoit vivre dans l'honneur & dans les délices, & s'engage dans une profession aussi dure & aussi basse en apparence qu'étoit l'état monastique. Entre les raisons qu'il emploie pour établir ce qu'il soûtient, il insiste fortement sur celle-ci, que cette félicité que les hommes se promettent par la possession des biens de la terre, est une pure illusion & un bonheur imaginaire, & qu'ainsi l'ardeur avec laquelle ils s'efforcent de se les procurer, s'ils ne les ont pas, ou de les conserver & d'en joüir, s'ils les ont, est un renversement & une maladie d'esprit. D'où il s'ensuit qu'un Solitaire qui vit content, & qui a l'ame tran-

L. 2. c. 4. 5. 6.

quille, bien qu'il n'ait nulle part à ces faux biens, est dans un état plus avantageux, plus agréable, & plus éminent que celui qui se croit miserable, s'il ne les posséde pas, & qui y cherche une douceur & une satisfaction qu'il n'y trouvera jamais. Il observe de plus que ceux qui se sont dévouez aux éxercices de la profession monastique, font quelquefois plus d'honneur à leur famille, que leurs fréres qui demeurent dans les emplois du siécle; & il le prouve par l'éxemple d'un Religieux qu'il appelle *son compagnon*. Celui-ci étoit fils d'un homme de qualité qui vivoit dans les ténébres du Paganisme. Aiant embrassé la religion Chrêtienne il voulut s'engager dans la vie solitaire. Son pére l'aiant appris, s'y opposa fortement, le fit bannir, & ne lui donna rien pour subsister; espérant que la pauvreté où il seroit réduit, lui feroit abandonner sa vocation. Mais ce jeune homme souffrit courageusement une si rude épreuve, & bien loin de quitter l'état monastique, il en accomplit éxactement toutes les loix. L'odeur de ses vertus se répandit dans le monde, il devint célébre, & enfin son pére ne pût se défendre d'avoir pour lui de l'affection, & il le regarda depuis comme l'ornement de sa famille.

ἐμοὶ γέγονεν ἑταῖρος. l. 2. c. 14. pag. 450.

XI. *Du troisiéme Livre.*

Le troisiéme livre est adressé aux péres fidelles & Chrêtiens, à qui le Saint montre aisément par des raisons tirées de l'Ecriture, qu'étant obligez non seulement de desirer que leurs enfans aient une piété solide, mais d'y contribuer par une bonne éducation, ils

doivent avoir de la joie, lorsque quelqu'un d'entre eux se détermine à pratiquer les conseils de JESUS-CHRIST, & entre dans le port d'un Monastére, où il peut & plus aisément & plus seurement faire son salut, que non pas dans la mer orageuse du siécle. Il leur représente qu'ils ne doivent point croire en être privez, & avoir perdu celui qui se fait Religieux; mais tenir pour certain, *que jamais les enfans ne sont plus à leurs péres, qu'aprés que leurs péres les ont donnez à Dieu.* Il montre aussi qu'il est à souhaiter, que ceux qui se destinent à l'état monastique, l'embrassent dés leur jeunesse, & portent le joug du Seigneur, avant que le monde les ait trompez & corrompus. Au reste, il paroît clairement par un des plus beaux endroits de cette Apologie du Saint; qu'entre ces Solitaires des montagnes d'Antioche, dont il soûtient particuliérement la cause, il y en avoit qui vivoient selon les loix de la société religieuse. C'est lorsqu'il dit de ces serviteurs de Dieu : *Parmi eux tout est commun, la table, le logement, les habits, & ce qui est encore plus admirable, ils n'ont tous qu'un cœur & une ame. Ils sont aussi tous nobles de la même noblesse, tous esclaves du même esclavage, tous libres de la même liberté*, &c.

τότε μάλιστα ἔχομεν τὰ ἡμέτερα παιδία, ὅταν αὐτὰ τῷ δεσπότῃ προσάξωμεν, &c. *Ibid. l. 3. c. 18. pag. 505.*

πάντα αὐτοῖς κοινά, &c. *Ibid. c. 10. pag. 478.*

XII. *Autre Traité du Saint pour la correction d'un Religieux.*

Parmi les Ouvrages du Saint il s'en trouve encore un, où il reléve fort la vie religieuse, & montre que ceux qui en observent bien les régles, possédent d'une maniére éminente & spirituelle tous les avantages dont

dont jouïssent ceux qui paroissent les plus heureux dans le monde. Il ne sera pas inutile de parler aussi d'un autre traité qu'il fit par cette occasion. Il y avoit un Solitaire qui étoit fort porté à la joie, qui se plaisoit à converser avec les femmes, & qui même sous prétexte de charité avoit retiré chez lui une fille dévote. Pour le corriger de cette mauvaise conduite, le Saint lui adressa un discours qui a pour titre, *Qu'un Religieux ne doit point affecter d'être divertissant dans la conversation, & d'y sçavoir faire rire les autres.* Il lui fait voir que sa joie démesurée & sensuelle, est contraire à l'esprit du christianisme, parce qu'elle brise les liens salutaires de la tempérance & de la modestie, qu'elle dissipe & fait perdre la crainte & la précaution avec laquelle on doit travailler à son salut, & qu'elle blesse la charité qui veut que l'on compatisse à la misére de tant de personnes qui souffrent les divers maux de la vie, ou que la foiblesse de leur foi met en danger de se perdre. Il l'avertit que rien n'est plus capable de soüiller sa conscience, que la fréquentation des femmes, & la civilité mondaine & profane avec laquelle il tâche de leur plaire, & de les entretenir agréablement. Il le presse de mettre hors de son Ermitage cette personne d'un autre séxe, & lui représente que c'est en vain qu'il présume que les austéritez qu'il pratique, puissent empêcher sa chûte, & le soûtenir dans une tentation qu'il s'attire lui-même. Il s'adresse aussi à cette fille, laquel-

Tom. 6. pag. 594.

le vrai-semblablement avoit fait vœu de chasteté, puisque d'abord il l'appelle l'épouse de JESUS-CHRIST. Il lui déclare ensuite, que son imprudence à se jetter ainsi dans le péril, la rend indigne du beau titre de vierge, & il lui ordonne de s'éloigner au plûtôt & de la cellule & de la conversation de ce faux Solitaire. Aprés avoir ainsi condamné l'inconsidération de cét Ermite, & l'habitude qu'il avoit prise de se répandre au dehors par des railleries & par des paroles trop libres, de peur que par dépit il n'entrât dans un chagrin & dans une humeur fâcheuse qui l'auroit empêché de s'acquitter des devoirs de charité envers ses Confréres, & de s'appliquer au saint éxercice de la psalmodie, le Saint l'exhorte à rechercher la joie qui naît de la pureté de la conscience, & qui est utile pour s'avancer dans la vertu, & à recevoir toûjours avec une gaieté honnête & modeste ceux qui lui rendent visite. Il finit par un avis de grand usage, sçavoir qu'il faut réciter l'Office avec un chant qui ne soit point mol & efféminé, & lorsqu'on s'en acquitte bien, le faire avec une intention droite, & dans le dessein de plaire à Dieu, & non pas aux hommes.

XIII. De sainte Publie Abbesse.

C'est sans fondement, & sur une conjecture trop légére, qu'un Auteur moderne fait saint Jean Chrysostome Instituteur d'une observance religieuse dans la Syrie, & lui attribuë les Constitutions monastiques, qui sont une des principales parties des Ascétiques de saint Basile. Ceux-là se sont encore

mépris, qui ont crû que la mére de S. Jean Chrysostome étoit sainte Publie, laquelle étant veuve fut Diaconisse & Supérieure d'une Communauté de vierges qui avoient fait vœu de chasteté. Véritablement la Sainte eut un fils nommé Jean, qui tint le premier rang entre les Prêtres de l'Eglise d'Antioche; mais ce Jean a été différent de saint Jean Chrysostome. L'horreur qu'avoient sainte Publie & ses filles du dessein impie de Julien l'Apostat, qui tâchoit de rétablir l'idolatrie, les porta à chanter hautement des Pseaumes contre le culte des faux Dieux, lorsque ce Prince passoit dans la ruë. Cette sainte liberté offensa Julien, qui commanda à ses Gardes de donner des soufflets à Publie. Mais elle tint cét outrage à grand honneur, & elle continua avec plus de zéle qu'auparant, *à combattre par ces cantiques sacrez l'impiété de l'Empereur, comme David, auteur de ces divins cantiques, combattoit par l'harmonie de sa harpe le malin esprit, dont Saül étoit possédé.*

Bivar. ceu Th. Gomes de veteri Monach. tom. 1. pag. 145.

Menol. Græc. 9. Octob.

Theodor. l. 3. c. 19.

CHAPITRE XIV.

Des saints Solitaires des environs d'Antioche.

I. Religieux du Diocése d'Antioche.

ON a déja observé que dés le IV. siécle il y avoit un grand nombre de Solitaires dans le Diocése d'Antioche. Comme leur

vertu y répandoit une bonne odeur, & y donnoit beaucoup d'édification; saint Jean Chrysostome prêchant dans cette grande ville, ne pouvoit s'empécher d'en parler quelquefois dans ses Sermons, & de les proposer en exemple. Il exhortoit aussi ses auditeurs à les aller voir; & parce que plusieurs ne pouvoient pas se transporter dans leurs montagnes, il s'arrêtoit à tracer une peinture de leur discipline, & soûtenoit que leur vie, quoi-que pénitente & crucifiée, étoit plus douce & plus desirable que celle des personnes qui passoient leurs jours dans les plaisirs & les divertissemens du siécle. Il est bon aussi de remarquer que le Saint y confirme en général ce que l'on verra ci-aprés par divers exemples : sçavoir, que parmi ces Religieux il y en avoit qui se chargeoient de chaînes, & se renfermoient dans des cellules étroites & obscures; & que même il se trouvoit des hommes riches, & de compléxion délicate, qui abandonnoient toutes choses, & embrassoient ces grandes austéritez.

Considera beatum atque admirabile Monachorum (μοναζόντων) genus. Chrys. hom. 1. de pænit. Voiez ci-devant pag. 257.

Idem ad populum hom. 9.

De virtut. & vitio, hom. 26. tom. 6. p. 924.

Advers. vitup. vit. mon. l. 3. c. 13. Hom. in Mat. 69. 70.

Ephr. Beatit. pag. 171.

II. *Saint Macédoine.*

Theodor. Philoth. c. 13.

Il y a prés d'Antioche une montagne qui servoit alors de retraite à quantité de Solitaires. Saint Macédoine, saint Pierre Galate, saint Zénon, saint Romain furent de ce nombre. On donne à saint Macédoine le surnom de Crithophage, parce que durant quarante ans il ne prit pour nourriture que de l'orge. Ensuite il mangea du pain, y étant obligé par une indisposition. Il demeura quarante-cinq ans en divers endroits

de la montagne, n'aiant cependant aucun couvert, & se tenant d'ordinaire dans une fosse profonde. Il se retira ensuite dans une cabane, ou dans la maison de quelque ami. Il étoit tres-simple, & nullement instruit dans les lettres. Toutefois Flavien, Patriarche d'Antioche, pour honorer sa vertu, le fit venir un jour dans la ville, & l'ordonna Prêtre, sans qu'il s'en apperçût. De leur temps il y eut une sédition à Antioche, où l'on renversa les statuës de l'Impératrice Placille, & qui fut suivie d'une extréme consternation, les habitans aiant tout sujet de craindre que ce crime ne fût puni par la ruïne entiére de leur ville. Cét événement est d'autant plus célébre dans l'Histoire, que ce fut dans cette triste occasion que saint Chrysostome, alors Prêtre de l'Eglise d'Antioche, prononça devant le peuple ces excellentes Homélies qui sont dans le corps de ses Ouvrages. Le malheur de cette ville y attira les Solitaires de la montagne & des environs qui s'y rendirent pour en consoler les habitans, & pour exhorter les Magistrats à la clémence. Car ceux-ci se préparoient à faire mourir un grand nombre de personnes qui avoient eu part à la sédition. La charité dont brûloit saint Macédoine, ne lui permit pas de demeurer en repos sur la montagne, il en descendit avec d'autres Religieux, & se fit remarquer entre tous par la vigueur & par la sagesse qui parurent dans sa conduite. Aiant abordé le Général des troupes de l'Empereur, & le Grand-Maître

Sa simplicité parut lorsqu'il craignit qu'on ne l'ordonnât deux fois Prêtre, quoiqu'on l'assurât que le Sacrement de l'Ordre ne se pouvoit réitérer.

L'an 388.

Placille étoit la première femme de l'Empereur Théodose.

Bolland. 24. Ianuar. pag. 593.

Le Saint leur parla en Syriaque, & un autre expliquoit en Grec ce qu'il disoit.

de son Palais, il leur représenta que pour des statuës qui avoient été abattuës, & aussi-tôt redressées, il ne faloit pas ôter la vie à tant de personnes, ni briser ainsi tant d'images vivantes de Dieu, qui étant une fois détruites ne pourroient plus être rétablies par aucune puissance humaine. Ces paroles aiant été rapportées à Théodose, firent impression sur son esprit, & le disposérent à faire grace aux coupables. Saint Chrysostome donne de grands éloges à la charité généreuse de ces bons Solitaires. Pour relever leur mérite, il observe que dans cette fâcheuse conjonćture, ils se montrérent aussi courageux, que les Philosophes parurent timides, parce que ceux-ci quittérent la ville, & s'allérent cacher dans le desert, au lieu que ces saints Ermites quittérent l'asyle de leurs deserts pour venir prendre part à l'affliction & au danger de la ville. Saint Macédoine servit Dieu soixante & dix ans dans la solitude. Aprés sa mort on porta son corps dans une Eglise d'Antioche consacrée aux saints Martyrs, & on l'enterra auprés de saint Aphraate & de saint Théodose.

Theodoret. Hist. l. 5. c. 19. Chrysost. hom. 17. & 18. ad popul. Antioch.

III. Saint Pierre le Galate.

Le bienheureux Pierre Galate ainsi nommé, parce qu'il étoit de la Galatie, s'enrôla dés l'âge de sept ans dans la milice de la profession religieuse, & il en fit les premiers exercices dans son païs. Il alla ensuite à Jérusalem y visiter les lieux saints, & repassant par Antioche, il y établit sa demeure. Pour cellule il choisit un tombeau, où il

fut longt-temps réclus, ne mangeant qu'un peu de pain de deux jours l'un. La mére de Théodoret Evêque de Cyr, étant allé voir le Saint, il la guérit d'un mal qu'elle avoit à l'œil, en faiſant deſſus le ſigne de la Croix; mais ce fut aprés l'avoir repriſe de ce qu'elle étoit trop parée, & de ce que même ſuivant la mode des Dames d'Orient, elle uſoit d'une eſpéce de fard. Pour lui faire connoître combien cette conduite étoit peu Chrêtienne, il lui dit, que c'étoit un reproche que l'on faiſoit à la ſageſſe du ſouverain Créateur, que l'on accuſoit tacitement de n'avoir pas bien fait ſon ouvrage. Cette Dame, quoi-que jeune, car elle n'avoit alors que vingt-trois ans, ſe corrigea auſſi-tôt de ce defaut, & même étant plus avancée en âge, elle embraſſa une maniére de vie monaſtique & pénitente : de ſorte qu'étant malade, elle faiſoit ſcrupule de prendre une meilleure nourriture, que celle dont elle uſoit d'ordinaire. Mais ſaint Macédoine qui avoit long-temps ſubſiſté par ſa libéralité, l'étant allé voir, lui conſeilla de ſuivre l'avis des médecins, & de prendre les alimens que l'on jugeoit néceſſaires pour rétablir ſa ſanté. Un homme s'étant revêtu d'un habit de Religieux par forme de jeu, & pour divertir quelques perſonnes, tomba ſous la puiſſance du démon; mais il fut délivré par ſaint Pierre Galate. Ce bienheureux Solitaire aiant coupé par le milieu ſa ceinture qui étoit aſſez large, en donna une partie à Théodoret, qui étoit alors fort jeune. On éprouva

Theodoret. Philot. c. 9. Hiſtor. l. 4. c. 26.

Ibid. c. 13. Roſvveid. pag. 817.

Sa ceinture guérit les malades.

Hoc autem posui, non aliqua utens hyperbole, sed consentientem habens dicto veritatem. *Ibid. c.9. Rosvveid. pag. 818.*

depuis, que cette portion de ceinture étoit un excellent reméde dans les maladies. Elle guérit cét Auteur, son pére & sa mére, & plusieurs personnes de sa connoissance ; & & il asseure ce fait comme tres-certain. Il dit aussi que cette ceinture fut perduë, parce qu'on la presta à une personne qui ne la rendit point. Au reste, les austéritez du bienheureux Pierre ne diminuérent point le nombre de ses jours, & il mourut âgé de quatre-vingts-dix-neuf ans.

IV. Saint Zénon Anachoréte.

La Province de Pont fut honorée par la naissance de saint Zénon. Il porta les armes sous l'Empire de Valens, & aprés la défaite & la mort funeste de ce Prince dont il étoit Officier *, il renonça à la vanité du siécle. Sa conversion fut un effet des instructions qu'il avoit reçûës de saint Basile. Aiant quitté la Cour, il se retira dans un des sépulcres de la montagne d'Antioche, & s'adonna fort à l'oraison. Sa nourriture étoit du pain & de l'eau. Il vivoit aussi dans une extréme pauvreté, & n'avoit pour tout meuble qu'une nate de jonc. Il empruntoit un livre de quelque ami, & * aprés l'avoir lû entiérement, il le rendoit, & en redemandoit un autre. Le Dimanche il alloit à une Eglise, où il entendoit la Prédication avec le peuple, & aprés avoir participé aux divins mystéres, il s'en retournoit dans son Ermitage. Pendant sa retraite il vendit d'assez grands biens qu'il avoit dans son païs, & il en distribua le prix aux pauvres, en partie par lui-même, & en partie par les mains d'Aléxandre, Evêque

* *Courrier ordinaire.* Cùm in eorum numero militaret, qui Imperatorum litteras celeriter deferunt. *Theod. Philoth. c. 12.*

* *Voiez la Régle de saint Benoist chapitre 48.*

d'Antioche. De son temps les Isaures aiant fait une course dans le païs, tuérent plusieurs Anachorétes de la montagne, parmi lesquels il y avoit même des femmes qui y ménoient une vie solitaire, & qui furent aussi la victime de la fureur de ces Barbares. Le Saint fut conservé miraculeusement. Théodoret l'alloit voir, & le consultoit sur les choses divines : mais le priant une fois de lui donner sa bénédiction, le Saint en fit difficulté, parce qu'il n'étoit point Clerc, & que Théodoret avoit alors l'ordre de Lecteur, & en faisoit la fonction. Saint Zénon mourut vers l'an 420.

Plurimos enim tum viros, tum fœminas vitam agentes monasticam atrociter confoderunt. *Ibid.*

V.
Le bien-heureux Romain Euprépe.

Le bienheureux Romain étoit de Roze en Cilicie. Aiant quitté son païs, il se retira dans une cellule de la montagne voisine d'Antioche. Outre un cilice dont il étoit revêtu, il portoit sur lui de pesantes chaînes de fer, & ne mangeoit qu'autant qu'il étoit nécessaire pour ne pas mourir. Sa nourriture étoit du pain, du sel & de l'eau. Il ne se chauffoit jamais, & la nuit n'allumoit point de lampe. Quoi-qu'il fût si rigoureux envers lui-même, il excelloit en douceur, & il inspiroit la piété à ceux qui l'alloient voir. Si l'on suit une opinion que semble approuver l'Historien Evagre, le Monastére d'Euprépe, qui étoit de son temps prés d'Antiochioche, subsistoit dés le commencement du cinquiéme siécle ; mais il ne marque point qui étoit cét Euprépe. Parmi les paroles mémorables des Péres du desert, on en rapporte quelques-unes d'un Abbé Euprépe qui

Ibid. cap. 11.

Evag. Hist. l. 1, c. 7.

regardent la confiance en Dieu, l'humilité, la patience dans la perte des biens temporels, & quelques autres vertus. Mais on peut raisonnablement douter si cét Abbé Euprépe n'étoit pas plûtôt d'Egypte.

Eccl. Græc. Monum. Coteler. p. 435.

VI. Bassus, Saint Pierre d'Egypte, &c.

Bassus forma une Communauté de plus de deux cens Religieux à une lieuë ou deux d'Antioche, non loin du bourg de Télamisse. Il ne leur permettoit point de sortir du Monastére, ni de recevoir de l'argent de personne; mais il vouloit qu'ils vécussent de ce que la divine providence leur envoioit: non seulement il étoit Prêtre, mais il étoit prépofé pour veiller sur les Prêtres des villages. Peut-être qu'il étoit Chorévêque: car ces sortes de charges se pouvoient éxercer par des Religieux; & même le 58. Canon Arabique attribué au premier Concile de Nicée, porte que l'Evêque aiant besoin d'un Chorévêque, choisira quelque Moine capable de cét emploi. L'observance que Bassus avoit établie parmi ses disciples, subsista même aprés sa mort, & ils continuérent à la garder éxactement, quoi-que leur nombre fût encore augmenté. Sozoméne le compte entre les illustres Solitaires de la Syrie. Le grand Sévére, saint Pierre d'Egypte, Eutychius, Cyrille, Malch, & Moyse, dont Théodoret se contente de marquer les noms, & d'autres qu'il omet, brillérent encore par leurs vertus dans le voisinage d'Antioche.

Theodoret. tom. 3. p. 879. Philoth. c. 26. 14. Sozom. l. 6. c. 34.

CHAPITRE XV.

De saint Eusébe Abbé de Coryphe, & de saint Siméon l'ancien.

I. S. Eusébe.

Marien, Eusébe, Ammian pratiquérent les éxercices de la profession religieuse proche de Coryphe, qui est une fort haute montagne située entre la ville d'Antioche & celle de Berée. Marien forma plusieurs disciples, dont le plus célébre fut son neveu Eusébe, qui par sa persuasion se fit Réclus, & demeura long-temps seul dans une cabane obscure, sans parler à personne. Il garda cette étroite solitude & pendant la vie & aprés la mort de son oncle; mais ensuite il en sortit, contraint en quelque sorte par les instantes & continuelles priéres du sage & humble Ammian, qui le conjuroit de le venir aider à gouverner un Monastére qu'il avoit bâti dans le Mont Coryphe, non loin du bourg de Télède. Eusébe accepta cette charge, & l'éxerça avec l'édification de tout le monde. Il ne mangeoit d'ordinaire qu'aprés avoir jeûné deux ou trois jours. Pour ses disciples, il vouloit qu'ils mangeassent de deux jours l'un. Il leur ordonnoit d'être tres-assidus à la priére, & il leur en donnoit l'éxemple. Un jour Ammian & Eusébe s'occupant en-

Theodoret. l. 4. Hist. c. 28. Philoth. 4. c. 4.

semble à l'étude de l'Ecriture sainte, dans un lieu d'où l'on découvroit la campagne, Eusébe fut un peu distrait, s'étant arrêté à considérer des païsans qui travailloient à la campagne : de sorte qu'il ne put répondre à Ammian qui lui demandoit l'explication d'un endroit de l'Evangile qu'il avoit lû. Depuis pour se punir d'une si légére faute, il ne voulut plus regarder ni la campagne, ni le ciel même, & pour s'en ôter la liberté, il se mit au col un carcan attaché à une chaîne, qui se joignant avec une autre qu'il avoit autour des reins, le tenoit panché vers la terre. On dit qu'il vécut encore plus de quarante ans, aprés qu'il se fut imposé une loi si dure. Sa vertu le mit en si grande estime, que plusieurs Solitaires tres-parfaits, tels qu'étoient Jacques de Perse, Agrippa, Marosas & Abba, quittérent leurs Communautez ou Ermitages pour venir se soûmettre à sa conduite. Les deux premiers étoient disciples de saint Julien Sabas, dont il sera parlé ciaprés, & gouvernoient son Monastére. Le Saint étant prest de mourir, choisit Jacques pour lui succéder dans la charge de Pasteur de son troupeau, & d'autres Religieux le presférent d'accepter cét emploi ; mais aimant mieux obéïr que de commander, il alla demeurer dans une autre Communauté. Saint Eusébe mourut vers la fin du quatriéme siécle.

II. Successeurs de S. Eusébe, Agrippa. David.

Agrippa à qui l'amour divin faisoit souvent verser des larmes, gouverna aprés lui le Monastére de Coryphe, & eut pour suc-

cesseur David, qui excella en modération & en douceur. Car pendant quarante-cinq ans qu'il fut Religieux, cette vertu l'accompagna toûjours, & il ne se fâcha jamais, non pas même lorsqu'il fut Supérieur, quoi-qu'entre cent-cinquante Religieux qu'il avoit sous lui, & parmi lesquels il y avoit des Novices, il ne pût pas arriver que quelqu'un de temps en temps ne commît quelque faute qui lui donnât sujet de mécontement. Un jour s'entretenant de choses spirituelles avec des personnes de dehors, Olympius qui étoit Prêtre & Prieur sous lui, vint blâmer sa conduite, & lui soûtint que sa douceur étoit une pure simplicité, & une mollesse contraire au bien des ames. Mais quoi-que ce reproche fait ainsi en présence de personnes étrangéres, fut tres-offensant, David ne s'en émût point : il lui dit avec sa modération ordinaire, qu'il fit ce qu'il jugeroit à propos ; & ensuite il continua son discours. Abba eut aussi la conduite du Monastére, il fut un prodige de pénitence. Il marchoit nuds pieds, il portoit une pesante ceinture de fer, il ne se couchoit jamais. L'hiver il se mettoit à l'ombre, & l'été au soleil : il mangeoit peu, & ne buvoit point. Il donnoit à la priére la plus grande partie du jour & de la nuit, & durant ce saint éxercice il se tenoit debout ou à genoux. Les disciples de saint Eusébe ne demeuroient d'abord qu'en un costé de la montagne ; mais s'étant multipliez ils l'occupérent presque toute. Les uns chantoient les loüanges de Dieu en Syriaque qui étoit la lan-

Abba.

gue du païs, & les autres en Grec.

III. Autres disciples de saint Eusébe.

Ibid. c. 16.

Eusébonas & Abibion eurent pour maître saint Eusébe. Ils bâtirent un Monastére, & le gouvernérent en commun. Ils étoient tellement unis par la conformité de leurs sentimens, & par la ressemblance de leurs vertus, qu'ils sembloient n'avoir tous deux qu'une même ame. Ils eurent pour successeur Héliodore, que ses parens avoient mis dans le Cloître dés l'âge de trois ans. Il en vécut encore soixante & deux, & pendant tout ce temps-là il ne sortit point du Monastére : de sorte qu'il ignoroit entiérement les usages du monde. Aussi il étoit merveilleusement simple, & avoit l'ame fort pure, & fort éloignée du vice. Saint Siméon Stylite demeura dans ce Monastére ; nous parlerons de lui ci-aprés, aussi-bien que du vénérable Astérius.

IV. S. Siméon Abbé d'Aman.

Du Mont Coryphe passons dans une autre montagne qui fut éclairée par la sainteté d'un autre Siméon, surnommé l'ancien, qui en fut comme l'Apôtre. Saint Siméon demeura d'abord dans une grotte, & vécut d'herbes. Quelques Juifs qui passoient par son desert, s'étant égarez pendant un furieux orage, il leur donna deux lions pour les accompagner, & les remettre dans leur chemin ; & ce furent ces voiageurs mêmes, qui bien qu'ennemis du nom Chrêtien, publiérent depuis ce prodige. Sa charité l'obligea de faire encore d'autres miracles qui attirérent tant de monde dans sa grotte, que pour n'en être plus importuné, il fut obligé

de la quitter. Sa ſeconde retraite fut le Mont Aman, dont les habitans étoient encore idolatres ; mais il y planta la Foi par ſes miracles, & depuis elle y prit de grands accroiſſemens. Il alla enſuite avec quantité d'autres Solitaires au ſaint Mont de Sina, & ſur le chemin il enterra un Ermite, qui même avant ſa mort s'étoit comme enſeveli dans une foſſe, où il ſubſiſtoit par le ſervice d'un lion qui lui apportoit de temps en temps des fruits de Palmier. Saint Siméon étant retourné au Mont Aman, il y bâtit deux Monaſtéres, & y apprit à ſes diſciples à réſiſter fortement aux attaques du démon, dans l'eſpérance d'être couronnez dans le ciel par ce Juge ſouverain, qui étoit le ſpectateur de leurs combats. Il mourut l'an quatre cens.

Theodoret. Philoth. c. 6. Bolland. 26. Ianuar.

Le Mont Aman eſt dans le territoire d'Antioche.

Les bienheureux Pallade & Abraham obſervérent la même diſcipline que ſaint Siméon. Le premier qui avoit ſa cellule prés du bourg d'Imme, fut uni d'amitié avec lui, & ils ſe viſitoient ſouvent. Aiant été fauſſement accuſé d'un meurtre, il reſſuſcita le mort, qui le juſtifia auſſi-tôt, en faiſant connoître celui qui l'avoit tué. Abraham bâtit un Ermitage nommé Paratome. Le grand nombre de malades qui furent guéris à ſon tombeau, rendit ſon nom célébre.

V. Palladius. Theodor. c. 7.

CHAPITRE XVI.

De ſaint Acepſime ; de ſaint Maiſyme, de ſaint Zébinas, de ſaint Maron, & d'autres Religieux du territoire de Cyr.

I. *S. Acepſime, & ſaint Maiſyme.*

SAINT Acepſime fut l'admiration du territoire de Cyr. S'étant enfermé dans une cellule, il y demeura ſoixante ans, ſans parler, & même ſans voir perſonne. Toute ſon application n'avoit que deux objets, Dieu, & lui-même. Il vivoit de lentilles trempées dans de l'eau, & portoit ſur lui tant de fer, qu'il ploioit ſous ce fardeau, & ne pouvoit marcher que courbé. Aiant eu révélation, que dans cinquante jours Dieu le retireroit du monde, il ouvrit ſa cellule, & laiſſa entrer un chacun. L'Evêque du Diocéſe y étant venu, l'ordonna Prêtre, & le Saint ſouffrit qu'il lui fiſt cét honneur, aprés avoir proteſté qu'il regardoit le Sacerdoce comme une charge peſante & terrible ; & que s'il ne faiſoit point difficulté de l'accepter, c'étoit qu'il ſçavoit que dans peu de jours il devoit quitter la terre. Il mourut en effet dans le temps qu'il avoit marqué. Théodoret dit ſi peu de choſe de la vie ſolitaire de S. Maiſyme, qu'il fait douter ſi ce Saint a été Religieux d'état & de profeſſion. *Aprés avoir éclaté*

πέμπται ἔφυγεν τὸ βαρὺ τοῦτο καὶ φοβερὸν τῆς ἱερωσύνης φορτίον.
Theodor. Philoth. c. 15.
Mena. 3. Novemb.
Theodor. c. 14.

éclaté par les vertus qu'il pratiquoit, vivant en particulier, il fut établi Curé d'un village du Diocése de Cyr. Pour bien remplir les devoirs de Prêtre & de Pasteur des ames, soit qu'il falût parler, ou agir, il se régloit toûjours sur la Loi de Dieu. Il paroissoit fort pauvre en ses habits, mais il prenoit grand soin de conserver la robe de la charité, dont son ame étoit revêtuë. Sa porte étoit ouverte à tous les misérables, & Dieu en récompense de son zéle, multiplioit son blé & son huile. Il mourut vers l'an 400.

Διαλάμψας ἐν τῷ κατ' αὐτὸν βίῳ. Cùm in vita privata claruisset. *Theodor. ibid. c.* 14. *Idem c.* 24.

II. *S. Zébinas.*

Le même païs fut honoré de la présence de saint Zébinas, de saint Maron, & de plusieurs autres saints Anachorétes. Saint Zébinas parut surpasser tous les hommes de son temps en ce qui étoit de l'assiduité à la priére. Il emploioit les jours & les nuits à ce saint exercice. La vieillesse ne lui fit rien relâcher des austéritez qu'il s'étoit prescrites étant jeune. Il étoit révéré du bienheureux Maron, qui le regardoit comme son pére & son maître, & qui l'appelloit *l'original de toutes les vertus*. Saint Zébinas fut enterré à Citta, où l'on bâtit sur son tombeau une grande Eglise, qui fut fort fréquentée à cause du grand nombre de miracles qui s'y faisoient par son intercession.

Id. c. 24.

III. *Saint Polychrone.*

Saint Polychrone fut son disciple. Il avoit coûtume de se prosterner devant tous ceux qui le venoient voir, & de rendre même cét honneur à de simples païsans. Il gardoit exactement la pauvreté à l'égard de ses habits, & un jour il refusa une robe de peaux que

Gentian Hervet dans sa traduction dit que ce présent étoit un cilice: mais il y a dans le Grec αἰγέα, qui signifie un habit de peaux de chévre.
C. 24. p. 875.

lui envoioit saint Jacques le Syrien, parce qu'elle lui parut trop commode, & faite avec trop de soin & de propreté. Il se tenoit debout pendant toute la nuit : ce qui aiant d'abord effraié quelques Moines qui s'étoient assujétis à sa direction, il leur ordonna de se coucher, & de prendre le repos dont ils avoient besoin ; mais ensuite ils firent tant de progrés dans la grace, qu'ils embrasserent la rigueur de son observance.

Saint Moyse, S. Damien.

Il instruisit dans la science de la perfection S. Moyse & S. Damien. Le premier continua à demeurer avec lui, & le servit : mais Damien s'enferma dans une cabane prés de la ville de Niare, où il garda la même discipline que son maître. Il avoit pour tout meuble * un petit vase où il mettoit des lentilles qui étoient sa nourriture. Asclépius garda la même observance ; & soit dans une Communauté de Religieux où il fut quelque temps, soit dans le secret de la solitude où il se retira ensuite, il donna toûjours des marques d'une vertu consommée.

* *Cμύεις.*

Asclépius. Idem c. 25.

IV. S. Maron.

Saint Maron s'établit sur le haut d'une montagne qui avoit été profanée par le culte des démons ; & aiant consacré au Dieu vivant le temple qu'il y trouva, il s'en servit pour y faire ses priéres. Il bâtit auprés une cellule, mais il ne s'y retiroit que rarement, & par pénitence il demeuroit d'ordinaire en plein air. Il fonda plusieurs Monastéres, & un entre autres dans le territoire de Cyr. Il fut également le médecin des corps & des ames, aiant fait un grand nombre de mira-

Ibid. c. 16.

tles pour rendre la ſanté aux malades, & converti quantité de perſonnes par de ſaintes inſtructions. Auſſi les Fidelles l'honorérent à l'envi aprés ſa mort. Il y eut de la conteſtation à qui poſſéderoit ſes reliques, & ceux qui les emportérent, bâtirent ſur ſon tombeau une grande Egliſe, où depuis on célébra fort ſolennellement ſa feſte. Cette Egliſe étoit peut-être la même que le Monaſtére de ſaint Maron, dont il ſera parlé ci-aprés.

V. *Ses diſciples.*

Saint Jacques le Syrien & ſaint Limne furent ſes diſciples. Nous parlerons ailleurs du premier. Saint Limne fut d'abord ſous la diſcipline d'un ſaint Ermite nommé Thalaſſe, & demeura avec lui à Tillime dans le territoire de Cyr. Aiant appris qu'un des principaux devoirs d'un Religieux eſt de retenir ſa langue, il prit ſoin de dompter la ſienne par le ſilence, & il fut long-temps ſans parler à perſonne. Il ſe rendit enſuite auprés de ſaint Maron, & pour imiter ſa maniére de vie, il s'en alla ſur une montagne prés du bourg de Targalle, & établit ſa demeure dans un lieu environné de murailles, mais ſans toit. Il guériſſoit les malades par l'invocation du ſaint nom de JESUS. Etant lui-même tourmenté d'une violente colique, il n'uſa point des remédes de la médecine; mais il attendit & reçût ſa guériſon de Dieu. Il obſerva la même conduite aiant été mordu d'une vipére. Ses miracles attirant dans ſon Ermitage un grand nombre de perſonnes, il logea auprés de lui des aveugles qui étoient auparavant réduits à mandier leur

pain ; il les instruisit dans la piété, & il les fit subsister par les aumônes de ceux qui lui rendoient visite.

VI.
S. Jean, & trois autres Saints.
c. 23.

Les bienheureux Jean, Antoine, Moyse, Antioche, se sanctifiérent aussi dans la solitude, en tenant sans cesse leurs corps abattus par le jeûne, & par la pesanteur des chaînes ou des masses de fer, dont ils étoient chargez, & en élevant leur esprit vers le ciel par l'ardeur & par l'assiduité de leurs priéres. Le premier demeura plus de vingt-cinq ans sur un rocher, & avoit tant de crainte de ressentir quelque consolation humaine, qu'il fit couper un amandier qui étoit crû prés de son Ermitage, à cause qu'il formoit une ombre qui lui étoit commode, & donnoit quelque satisfaction à ses yeux. On a consacré le même jour à la mémoire de ces quatre Saints, afin d'honorer ensemble ces parfaits Solitaires, qui bien-que séparez de demeure, vécurent dans le même esprit, & pratiquérent la même observance.

VII.
S. Maris, ou Marés Anachoréte.

La vie civile & la solitude posséderent l'une aprés l'autre saint Maris : mais le monde ne le put corrompre, quoi-qu'il fût d'autant plus exposé aux tentations, qu'il étoit tres-bien fait, & qu'il avoit une fort belle voix ; & il y conserva la fleur de sa chasteté. Pendant sa jeunesse le peuple prenoit plaisir à l'entendre chanter dans les Eglises, & son chant étoit d'autant plus agréable à Dieu, qu'il avoit grand soin de son ame, & que même avant que d'être dans le desert, il imitoit en ce point les plus parfaits Solitaires.

Bolland. 25. Ianuar.

Etant avancé en âge il quitta le siécle, & bâtit pour lui un petit logis, où il vécut réclus, du moins trente-sept ans. Cette cellule étoit prés d'Homére, bourg du territoire de Cyr. A l'âge de quatre-vingts-dix ans, il portoit encore le cilice, & ne prenoit pour nourriture que du pain & du sel. Théodoret Evêque de Cyr, l'étant un jour allé voir, offrit le saint Sacrifice dans sa cellule, & au lieu d'Autel se servit des mains des Diacres qui l'accompagnoient. Le Saint mourut vers l'an 430.

Reclusorum more vitam agens, animæ suæ curam gerebat. *Theodor. Philoth. c.* 20.

VIII. *S. Eusébe. c.* 18.

Saint Eusébe aprés s'être éxercé à l'obéïssance, & avoir appris les maximes de la perfection dans une Communauté bien réglée, se retira sur une montagne prés d'un bourg nommé Asicha. Il choisit pour demeure une fosse sans aucun couvert, & y passa plusieurs années dans le saint éxercice de l'oraison. Il ne mangeoit que des pois & des féves trempées dans de l'eau, & quelquefois des figues séches. Sa robe étoit de peaux, & il n'avoit autre chose pour se défendre contre l'ardeur du soleil, & la rigueur du froid. Se trouvant importuné du grand nombre de ceux qui venoient lui demander sa bénédiction, il sortit de ce premier Ermitage, & se retira dans un Monastére voisin qui étoit gouverné par un Supérieur de grande vertu: mais en changeant de lieu, il ne changea point de forme de vie; & quoi-qu'il fût âgé de plus de quatre-vingts-dix ans, il ne mangea que quinze figues pendant le Carême, qui fut pour lui de sept semaines. *La ferveur de*

Τῆς ἀσθενείας ἦν κρείττων ἡ προθυμία, καὶ ὁ θεῖος πόθος εὐμαρῆ πάντα ἐδείκνυ καὶ ῥᾴδια. *Theodoret. ibid. pag.* 852. *Vide tom.* 4. *orat. de caritate.*

l'esprit l'emportoit sur la foiblesse de la chair, & l'amour divin lui rendoit tout facile.

CHAPITRE XVII.

De saint Marcian, & d'autres saints Religieux du desert de Chalcis.

I. *Avite.*

LES plus considérables d'entre les Solitaires du desert de Chalcis, ont été Avite, saint Marcian, Abrâmes, saint Malch, saint Jérôme. L'on connoît peu les particularitez de la vie du premier, & l'on n'en sçait que ce qui s'en trouve dans les Actes de saint Marcian, qui semble l'avoir obscurci par l'éclat de sa réputation. Avite s'établit le premier * dans la solitude où il demeura depuis. Il y bâtit une cellule, & y mena une vie austére, & conforme aux maximes de la profession religieuse. Il ne mangeoit jamais que le soir, & passoit souvent deux ou trois jours sans prendre de nourriture.

* *Cette solitude faisoit partie du desert de Chalcis. Theodor. Hist. l. 4. c. 28.*

II. *S. Marcian.*

Theodor. Philoth. c. 3. Rosvv. p. 806.

Théodoret parlant de saint Marcian, dit qu'il eut trois patries : la ville de Cyr, où il naquit de parens tres-nobles : le desert, où il se signala dans les combats de la milice monastique ; & le ciel, qui le reçût victorieux, & lui donna la couronne de l'immortalité. Outre l'avantage de son illustre naissance, il avoit encore celui de la bonne mine, & passoit pour l'homme le mieux fait qui fût

de ſon temps. Mais bien loin d'abuſer de ces graces de la nature pour joüir des faux plaiſirs du ſiécle, il les mépriſa, & ne voulut avoir d'amour que pour Dieu, & pour ce qui regardoit ſon ſervice. Pouſſé de cette noble & ſainte ardeur il ſe retira dans le deſert, & s'étant renfermé dans une petite cellule, il y paſſa le reſte de ſes jours dans un jeûne rigoureux, dans la lecture des Livres ſacrez, & dans la méditation & la priére. Sa nourriture étoit une livre de pain qu'il mangeoit en quatre jours. Avite l'étant allé voir, ils récitérent enſemble l'Office de None, & firent enſuite un petit repas, bienqu'ils ſe fuſſent preſcrit cette régle de ne manger que le ſoir. Mais S. Marcian fut obligé de s'en diſpenſer, parce qu'il ſe ſentoit tres-foible, & pria ſon hôte d'en uſer de même, puiſque la loi de la charité le devoit emporter pardeſſus celle du jeûne. Avite demeura trois jours avec lui, & depuis quoique ſéparez par la diſtance des lieux, ils furent toûjours unis d'eſprit. La ſœur de ſaint Marcian étant venuë auſſi le viſiter avec ſon fils, le Saint ne la voulut point voir, mais ſeulement ſon neveu qui tenoit un rang fort conſidérable dans le païs. Il ne voulut point non plus rien recevoir des préſens qu'ils lui avoient apportez, parce qu'il apprit qu'ils n'avoient rien donné aux autres Monaſtéres par où ils avoient paſſé, & qu'il jugea par là que leur libéralité n'avoit point l'amour divin pour principe, mais une affection purement humaine : tant il étoit élevé au deſ-

Quia vos naturalis potiùs cognationis, quàm divini obſequii ſtudio, hanc in nos beneficentiam exercetis : niſi enim ſolam generis neceſſitudinem

spectaretis, non nobis solis impertiti hæc essetis Theodor. ibid.

sus des sentimens de la nature. Un jour cinq Prélats, sçavoir Flavien Evêque d'Antioche, Acace de Bérée, Eusébe de Chalcis, Isidore de Cyr, & Théodote de Hiérapolis, lui firent l'honneur de le visiter, & aprés s'être entretenus avec lui, & avoir récité quelques priéres, voulurent l'ordonner Prêtre : mais s'exhortant les uns les autres à lui imposer les mains, & chacun s'en défendant par le respect qu'ils avoient pour lui, ils se retirérent sans lui conférer cét ordre. Théodote fut Religieux avant l'Episcopat, & excella dans la profession monastique. Plusieurs bâtirent des Chapelles dans l'espérance d'y mettre les reliques de saint Marcian; mais le Saint en étant averti tâcha d'obscurcir sa mémoire, & d'avoir un tombeau inconnu. Pour cét effet il chargea son disciple Eusébe du soin de l'ensevelir, & l'obligea de lui promettre même par serment qu'il ne feroit point connoître le lieu où il l'auroit enterré, qu'aprés un long espace d'années. Mais cinquante ans aprés, une personne qui avoit aidé à l'ensevelir, & que Dieu avoit conservée si longtemps en vie, ne fit plus de difficulté de marquer où reposoient ses reliques, & on les transféra avec honneur.

III. Disciples de S. Marcian.

Saint Marcian eut entre ses disciples Eusébe, Agapet, Siméon, Basile. Eusébe lui succéda dans sa cellule, & fut un prodige de mortification. D'abord il se chargea de six-vingts livres de fer, & ensuite il y en ajoûta encore cinquante qu'avoit portées Agapet, &

quatre-vingts qui avoient servi d'instrument de pénitence à saint Marcian : de sorte qu'il portoit sur lui deux cens cinquante livres. Il passa ainsi trois ans, & de plus n'eut cependant pour retraite qu'une fosse ou un lac sans eau. Agapet bâtit deux Monastéres à Nicerte dans le Diocése d'Apamée, (dont il fut depuis Evêque) & il y établit la maniére de vivre qu'il avoit aprise de saint Marcian. De ces deux maisons il y en eut une qui porta depuis son nom, & l'autre celui de Siméon son confrére. Du temps de Théodoret elles étoient habitées par plus de quatre cens Religieux qui servoient Dieu avec beaucoup de ferveur, & tâchoient de s'acquérir le ciel par le prix de leurs travaux. Agapet & Siméon étendirent encore l'Institut du grand Marcian dans plusieurs autres Communautez, dont ils furent les Fondateurs. Il est fait mention *du Monastére du bienheureux Agapet*, aussi-bien que de celui *du bienheureux Siméon*, dans les souscriptions d'une requeste inserée dans les Actes du Concile de Constantinople sous le Patriarche Menna. Basile fut établi Evêque de Séleucie en Syrie, & bâtit dans cette ville un Monastére de l'Institut de saint Marcian, qui s'étendit encore ailleurs.

Concil. Const. sub Menna an. 536. Act. 5.

IV. *Abrâmes.*

Abrâmes demeura dans le desert de Chalcis, & il y vieillit dans l'éxercice de la pénitence. De toutes ses vertus, celle qu'on remarquoit plus aisément, étoit sa componction, parce qu'elle lui faisoit sans cesse verser des larmes. Il fut quelque temps dans

l'erreur à l'égard de la Fête de Pâques qu'il célébroit le quatorziéme jour de la Lune ; ce qui avoit été défendu par le Concile de Nicée : & cela fut cause que saint Marcian, qui étoit fort attaché à la discipline des Canons, se sépara de sa communion. Mais Abrâmes qui ne péchoit que par ignorance, aiant été mieux instruit de son devoir, se conforma ensuite à l'usage de l'Eglise, & le Saint se réünit avec lui.

Theodor. Philot. c. 3.

V.
S. Malch.

L'amour de la chasteté porta le bienheureux Malch à quitter ses parens, & à sortir du territoire de Nisibe, où il avoit pris naissance. Il choisit pour retraite le desert de Chalcis, & se consacra à Dieu dans une Communauté de Solitaires. Aprés y avoir demeuré plusieurs années, il lui vint en l'esprit de retourner à son païs pour y consoler sa mére qui étoit veuve, & pour disposer des biens que son pére lui avoit laissez. Son Abbé tâcha de rompre son dessein, & lui représenta que c'étoit une tentation de l'ennemi de son salut ; mais ce fut inutilement. Malch aiant quitté son Monastére, prit le chemin de la Mésopotamie, & se mit avec des personnes qui alloient à Edesse. Mais une troupe de Sarrazins étant venuë fondre sur ces voiageurs, Malch fut pris, & perdit ainsi sa liberté. Il devint l'esclave d'un de ces barbares, qui l'aiant emmené chez-lui, l'emploia à garder un troupeau de brebis. Cét emploi lui parut doux & avantageux dans sa captivité, parce qu'il y retrouvoit la solitude qu'il avoit perduë, & la commodité de

s'occuper à la priére. Mais il ne jouït pas long-temps de cette consolation. Son maître lui commanda d'épouser une femme qui étoit captive avec lui, & dont le mari avoit été aussi pris, & mené ailleurs. D'abord, Malch rejetta hautement cette proposition : mais voiant que son maître le vouloit tuer, pour éviter la mort, il feignit d'y consentir. Cette femme qui étoit Chrétienne, & fort vertueuse, en usa de même, & vécut avec Malch familiérement, mais en continence. Ils résolurent ensuite de s'enfuïr, & ils exécutérent ce dessein : mais ils eussent été repris par leur maître qui les poursuivit, si une lionne n'eût combattu pour eux, & n'eût tué ce barbare, qui étoit prêt de les tirer d'une caverne où ils s'étoient cachez. Saint Malch retourna dans le desert de Chalcis, & il y reprit les éxercices de la vie religieuse. Etant fort âgé, il raconta ses aventures à saint Jérôme, qui en écrivit depuis une rélation non moins agréable qu'utile & édifiante. Il faut, ce semble, distinguer ce saint Malch de Chalcis, d'un autre Religieux du même nom, que Théodoret dit avoir fleuri aux environs d'Antioche.

Vita S. Malchi apud Surium 21. Oct. & Rosvveid. pag. 93.

Theodoret. l. 4. c. 28. Rosvveid. pag. 96.



CHAPITRE XVIII.

Des Monastéres de la seconde Syrie.

I. Monastére de S. Maron.

LEs principaux d'entre ceux dont la mémoire s'est conservée, sont les deux de Nicerte, dont nous avons parlé, celui de saint Maron, & celui de Jugat. Il y a beaucoup d'apparence que celui de saint Maron étoit prés de l'Eglise où reposoient les reliques de ce saint Abbé, & que dés qu'elle fut bâtie, on y mit des Religieux pour garder ce précieux depost. Car nous sçavons par le témoignage de Procope, que cette Eglise étoit dans le Diocése d'Apamée, Métropole de la seconde Syrie. Quoi qu'il en soit, ce Monastére de saint Maron tenoit le premier rang entre tous les autres de cette Province.

Procop. de ædif. Iustinian. Orat. 5.

Conc. Constant. an. 536. pag. 142.

II. Monastére de Iugat.

Celui de Jugat * fut tres-célébre, & peuplé d'une Communauté fort nombreuse. On le désignoit encore par le nom du bienheureux Paul, qui en avoit été le Fondateur. Paul étoit originaire de Telmise. S'étant engagé dans l'état religieux, il y fit honneur par sa sagesse & par ses vertus, & il y attira un grand nombre de personnes. Il établit des Monastéres en divers lieux, & il y fit garder une parfaite observance. Il parvint à une extréme vieillesse, & aprés sa mort il fut enterré à Jugat.

** ou Jugap. μονὴ Ἰυγάπων τῦ μακαρίυ Παύλυ.*

Ibid. pag. 162. & 250.

Sozom. l. 6. c. 34.

Bassus, Marosas, Bassone, les deux Va-

lentins & Théódore éclatérent dans le même païs par une éminence de vertu qui les distingua du commun des Solitaires. Bassus est peut-être le même que l'Abbé du même nom, dont il a été parlé. Marosas instruisit dans la perfection plusieurs personnes, & de maître se rendant disciple, se retira avec le vénérable Abba, dans le Monastére de Coryphe. On ne connoît que le nom de Bassone. Un des Valentins étoit d'Apamée, ou d'Aréthuse. L'autre Valentin & Théodore prirent naissance à Tittis dans le territoire d'Apamée. Le premier bâtit le Monastére de Capriol, & l'autre celui de Vazala, & ces deux Maisons portérent depuis le nom de leurs Fondateurs. La qualité de Saint que l'on donne à Théodore, & celle de bienheureux, dont l'on honore Valentin dans les souscriptions d'une requeste des Religieux du païs, sont une preuve certaine qu'ils moururent en odeur de sainteté. Ces Solitaires eurent beaucoup à souffrir de la part des Paiens de la Province : mais ils ne repoussérent leurs insultes que par leur patience, & en aiant ainsi gagné un grand nombre, ils les portérent à embrasser la foi.

III. Solitaires de la seconde Syrie.

Palladius Prêsbyter & Archimandrita Monasterii beati Valentini in Capriolo, &c. *Con. Constant. sub Menna an. 536. pag. 250.*

Selon Théophane saint Marc Evêque d'Aréthuse avoit été Religieux. Des soldats voulant tuer Julien, qui fut depuis Empereur, le Saint l'aida à se cacher, & il lui conserva ainsi la vie. Mais il ne laissa pas d'être cruellement persécuté sous le regne de ce Prince, & même par son ordre, à cause qu'il avoit converti plusieurs Paiens, & ruiné un tem-

IV. Saint Marc d'Aréthuse.

Theophan. pag. 40. Bar. ann. 362. Bolland. 29. Mart.



ple des faux Dieux. Saint Marc avoit suivi le parti des Sémi-Ariens ; mais il le quitta depuis ; & il étoit Catholique, lorsqu'il souffrit pour la Foi. Il ne sera pas inutile d'observer, que Julien étudiant encore à Nicomédie, fut soupçonné d'aspirer à l'Empire, & que pour effacer ce soupçon qui auroit attiré sur lui la colére de l'Empereur Constance, il se fit raser, & feignit de vouloir vivre comme les Moines. Ce fait qui est rapporté par Socrate, donne lieu de croire que la plûpart des Religieux se faisoient tondre, & se distinguoient par là des séculiers.

Sozom. l. 5. c. 10.

Socrat. l. 3. c. 1.

CHAPITRE XIX.

De sainte Fébronie, Religieuse de Sibaple, & Martyre.

I. Sainte Fébronie Religieuse.

DE's le temps de l'Empereur Dioclétien, (c'est-à-dire, vers l'an 300.) il y avoit des Religieux à Sibaple ou aux environs. Cette ville étoit de la Syrie Palmyréne. L'Abbé Marcel y gouvernoit un Monastére d'hommes, & la vénérable Brienne une Communauté de personnes de son séxe. Celle-ci étoit Diaconisse, & avoit été élevée dans la piété par Platonie, qui avoit fait en son temps la même fonction. C'est ce que nous apprenons des Actes de sainte Fébronie vierge & Martyre,

qui fut en ce païs-là le soûtien & la gloire de l'Eglise. Sainte Fébronie fut mise dans le Monastére dés l'âge de deux ans, & reçûë par Brienne, qui se chargea de son éducation. La Sainte étoit ornée d'une parfaite beauté, & cela obligea sa Supérieure à veiller sur elle avec un soin particulier, & à empécher qu'elle n'eût aucun commerce avec les personnes de dehors. Les Religieuses ne mangeoient qu'une fois par jour. Brienne imposa un jeûne encore plus rigoureux à Fébronie, & voulut qu'elle ne mangeât que de deux jours l'un. La Sainte persuadée de l'utilité d'une loi si dure, s'y soûmit volontiers, & pour surcroît de pénitence ne couchoit que sur un banc, ou à terre. Si pendant la nuit elle étoit attaquée par quelque tentation, elle se levoit aussi-tôt, & s'appliquoit à la priére, ou lisoit quelques pages de l'Ecriture. Par ces éxercices elle s'affermit dans l'amour de la chasteté, & acquit une grande connoissance des véritez divines. Tous les Vendredis les Religieuses étant assemblées dans leur Oratoire, elle y lisoit l'Ecriture sainte; & parce qu'il s'y trouvoit souvent des femmes de dehors, elle prenoit bien garde de ne point se laisser voir, & se couvroit soigneusement de son voile.

Mulieres nobiles in die Parasceves ad facellum veniebant, &c. *Vita S. Febron. apud Surium 15. Junii.*

II. Son martyre.

Les choses étant en cét état, Lysimaque fils du Gouverneur du païs, & Séléne frére de celui-ci, eurent ordre de persécuter les Chrêtiens. Séléne éxécuta cette commission avec ardeur, étant cruel de lui-même, & porté à répandre le sang. Mais Lysimaque en usoit

autrement, & protégeoit les Fidelles autant qu'il lui étoit possible, parce qu'il étoit né d'une mére Chrêtienne. Au premier bruit de la persécution les Ecclésiastiques & les Moines de Sibaple se cachérent en divers lieux, & tâchérent de pourvoir à leur seureté. Les Religieuses firent le même; & il ne resta dans leur maison que Brienne, Thomaïs, & la jeune Fébronie, qui étoit alors malade. Lysimaque y étant entré, leur conseilla de se retirer; mais elles furent trahies par un soldat qui les découvrit à Séléne. Ce Tyran fit amener devant son Tribunal sainte Fébronie; & aprés avoir tenté inutilement de la pervertir; la condamna à de cruels supplices. Nul Martyr n'a souffert davantage. Elle soûtint tous ces tourmens avec un courage invincible, & aiant eu enfin la tête tranchée, elle alla se présenter devant son Epoux céleste, d'autant plus belle & plus en état de lui plaire, que son corps avoit été plus défiguré par les souffrances. Elle fut enterrée dans son Monastére, & depuis l'Evêque de Sibaple fit bâtir une Eglise en son honneur. Le jour même de son martyre le Tyran Séléne conçut un furieux chagrin qui le poussa à se tuer lui-même. Une mort si funeste fut d'une grande instruction pour Lysimaque, qui profitant du malheur de son oncle, résolut d'embrasser la Foi. Il fut baptizé avec le Comte Primus, & tous deux aprés avoir reçû ce Sacrement, se firent Religieux dans le Monastére de Marcel. La Vie de sainte Fébronie a été * fidellement écrite

Tot passionum ornata monilibus migravit ad sponsum. *Martyr. Rom. Junii 25.*

* *C'est le sentiment de Baronius sur l'an 311. n. 28.*

écrite par Thomaïs, qui avoit été présente à son martyre, & qui fut Abbesse aprés la vénérable Brienne. Nous ne doutons pas néanmoins que ces Actes ne paroissent suspects à ceux qui ne veulent point reconnoître de Communautez Religieuses avant la paix de l'Eglise. Mais comme leur opinion est contredite par d'autres, & que hors cette difficulté générale, la Vie de sainte Fébronie n'a rien de contraire à la vérité de l'Histoire; nous avons crû en devoir faire mention dans le corps de cét Ouvrage.

CHAPITRE XX.

De saint Publius Abbé, & de saint Salaman Réclus.

I. *Saint Publius Abbé prés de Zeugma.*

Le territoire de Zeugma sur l'Euphrate eut une excellente école de perfection, qui y fut ouverte dans le IV. siécle par saint Publius, & qui subsistoit encore vers le milieu du cinquiéme. Le Saint étoit de cette ville, & reçût en naissant tous les avantages qui le pouvoient faire considérer dans le monde. Il étoit bien fait de corps & d'esprit, & il plaisoit encore plus par les qualitez de l'ame, que parce qu'il avoit d'agréable dans l'extérieur. Son pére qui étoit de l'ordre des Sénateurs, lui laissa de grands biens. Mais le Saint ne connoissant point d'autre noblesse ni d'autre fortune, que la solide piété qui

Theodoret. Philot. c. 5.

Bolland. 25. Januar.

rend les hommes enfans de Dieu, & héritiers de son roiaume, vendit toutes ses terres & tous ses meubles, & en distribua le prix aux pauvres, suivant le conseil de l'Evangile. Aprés avoir ainsi renoncé aux prétensions du siécle, il n'en eut plus qu'une, qui fut de plaire à Dieu, & il se donna tout entier à son service. Il choisit pour retraite une colline, située à une lieuë ou deux de Zeugma. Il eut grand soin de bien emploier son temps, il s'occupoit à l'oraison, à la psalmodie, au travail des mains, à la lecture des livres sacrez; & faisant succéder ces éxercices les uns aux autres, il évitoit l'ennui, & s'entretenoit dans la ferveur. Il rendoit aussi les devoirs de l'hospitalité aux étrangers qui le venoient voir. La bonne odeur de ses vertus attira auprés de lui quantité de persônnes qui entreprirent de l'imiter, & il se chargea de leur conduite. D'abord ses disciples habitérent dans de cellules séparées, & vécurent comme des Ermites. Mais un d'entre eux lui aiant représenté qu'il leur seroit avantageux pour leur avancement spirituel de demeurer ensemble, & que même il lui seroit plus aisé de veiller sur leurs actions, il suivit cét avis, & bâtit pour eux deux Monastéres, & un *Temple* commun. La premiére de ces Maisons fut pour les Religieux Grecs, & l'autre pour les Syriens. Le matin & le soir chaque Communauté se rendoit à l'Eglise, & y chantoit l'Office en sa langue. Le Saint recommandoit à ses disciples de s'entre-exciter à la vertu, & de s'édifier les

On se sert ici du mot de Temple, parce que Théodoret parle ainsi : νεὼν ἕνα θεῖον κατασκευάσας. tom. 3. pag. 804.

uns les autres. Il vouloit qu'ils pesassent le pain qu'ils mangeoient, & qu'ils ne prissent qu'autant de nourriture qu'il étoit nécessaire pour vivre. Il leur défendoit le vin, le lait & le fromage, & il ne leur permettoit l'usage de l'huile qu'entre Pâque & la Pentecôte.

II. Ses successeurs.

Il eut pour successeurs Théocténe & Aphtone, qui furent de si parfaites & de si vives images de ses vertus, qu'aprés que Dieu l'eut retiré du monde, il ne parut point qu'il fut mort. Le premier gouverna la Communauté des Grecs, & Aphtone celle des Syriens. Théodote qui succéda à ce premier Théocténe, bien loin de dégénérer de ceux qui l'avoient devancé, les effaça presque par l'éclat de son mérite. Son cœur étoit tellement blessé de l'amour divin, qu'il versoit jour & nuit des larmes de componction. Lorsqu'il prioit à haute voix, on se tenoit dans le silence, & on croioit que c'étoit beaucoup prier que de s'unir par esprit à la ferveur & à l'abondance de la grace qui animoit ses paroles, & qui échauffoit les cœurs les plus froids. Théocténe son neveu par sa naissance, mais son frére par sa vertu, fut Abbé aprés lui, & eut pour successeur Grégoire, qui dans la vieillesse soûtenoit les travaux de l'observance avec une ardeur de jeune homme. Aphtone aprés avoir gouverné quarante ans les Religieux Syriens, fut fait Evêque ; mais il ne quitta point la conduite de son Monastére, ni les éxercices de la vie religieuse. Il continua à porter le cilice, à pra-

Nec pallium mutans aitecicum, nec tunicam caprarum è pilis contextam, cibisque iisdem utens, quibus ante Episcopatum vescebatur. *Ibid. pag. 805.*

tiquer l'abstinence, & à s'emploier au travail des mains.

III. Saint Salaman Réclus.

Il y a eu autrefois une espéce de Religieux qui gardoient un silence continuel, & qui vivoient comme s'il n'y eût eu que Dieu & eux au monde. Les Grecs les appelloient Hésychastes, ou amateurs du repos. Saint Salaman parvint à un haut degré de perfection par cette sorte d'observance. Il étoit originaire de Capersan, village situé sur le bord de l'Euphrate. Aiant renoncé au monde, il se retira dans un autre village assis sur la même riviére, vis à vis de cét autre où il avoit pris naissance. Il s'y enferma dans une petite maison, où il ne laissa ni porte ni fenêtre, & il y demeura long-temps sans parler à personne. Il cultivoit un petit champ qui lui rapportoit chaque année de quoi se nourrir. L'Evêque du Diocése étant informé de son mérite, l'alla voir, l'ordonna Prêtre, & l'entretint touchant la dignité du Sacerdoce. Mais le Saint ne rompit point pour cela son silence, & reçût cét honneur sans témoigner d'y être sensible, & comme s'il eût été mort. Les habitans de Capersan jugeant que ce leur seroit un avantage que d'avoir le Saint chez eux, vinrent rompre sa cellule, & l'en aiant tiré, le transportérent dans une autre qu'ils lui avoient préparée. Quelques jours aprés ceux de l'autre village ne pouvant souffrir d'être privez des bénédictions qu'ils croioient être attachées à sa présence, l'allérent enlever à leur tour, & le ramenérent dans sa premiére demeure.

Theod. Philoth. c. 19.

Pendant ces voiages qu'on fit faire au Saint, il ne dit pas un seul mot, & montra par son silence, que toutes sortes de lieux lui étoient indifférens, & que son unique soin étoit de demeurer dans l'amour saint, afin que Dieu demeurât en lui, & lui en Dieu.

CHAPITRE XXI.

Des Monastéres de Mésopotamie.

IL est certain que l'état religieux a beaucoup fleuri dans cette Province, & qu'elle a produit des Solitaires qui n'ont point cedé en vertu aux Moines d'Egypte. Aussi ils ne devinrent pas moins célébres que ceux-ci, & leur réputation attiroit les étrangers à les aller voir, comme il paroît par l'éxemple de saint Basile, qui se transporta dans leurs Monastéres, & de Népotien, qui voulut faire le même voiage, mais qui n'éxécuta pas son dessein. Nous avons déja remarqué, que selon le témoignage de Sozoméne, le premier Solitaire qu'ait vû la Mésopotamie, a été un certain Aonés, qui commença à y vivre selon les plus austéres & les plus parfaites maximes de la sagesse évangélique, & qui fit en ce païs-là ce que saint Antoine avoit fait ou faisoit en même temps dans la Thébaïde. Gaddanas & Azize s'associérent avec lui, & par une sainte émulation mar-

I. Aonés.

Sozom. l. 6. c. 33. 34.

Cumque arderet quotidie aut ad Ægypti Monasteria pergere, aut Mesopotamiæ invisere choros. *Hieron. ep. 3. Idem in 3. c. Esaiæ. Basil. ep. 63. & 79.*

Pallade dans le 110. chapitre de sa Lausiaque, parle d'un Religieux nommé Gaddanas; mais celui-ci demeuroit dans la Judée.

chérent sur ses traces, & tâchérent de l'égaler en vertu. Ils habitérent à Phadane, qui est le lieu où Jacob rencontra Rachel, que Dieu lui avoit destinée pour épouse, c'est-à-dire, vers la ville de Carras, si toutefois cette ville étoit la même que Haran, où demeuroit Rachel avec son pére Laban.

II.
Saint Jacques Evêque de Nisibe.

Theodor. Philoth. c. 1.

Un des plus anciens & des plus illustres Anachorétes qui ait éclaté en ce païs-là, a été saint Jacques, qui fut depuis Evêque de Nisibe. Il se retiroit pendant l'hiver dans une grotte, mais il passoit le reste de l'année dans les bois, & n'avoit point d'autre toit que le ciel. Il vivoit d'herbes ou des fruits que les arbres produisoient d'eux-mêmes, & sans être cultivez : de sorte qu'il n'avoit point besoin de feu pour préparer ce qu'il mangeoit, & il s'en interdisoit même l'usage. Il étoit revêtu d'une robe & d'une tunique faites de durs & piquans poils de chévres. Aiant été établi Evêque de Nisibe, il changea de lieu, mais non de maniére de vie ; & sa dignité ne fut pour lui qu'un redoublement de pénitence, parce qu'il ne quitta rien de ses austéritez, & que de plus il fut chargé du soin des ames. Il assista l'an 325. au Concile général de Nicée. Sapor Roi de Perse aiant assiégé Nisibe, le Saint défendit la ville par ses priéres & par ses miracles. On le pressa de donner sa malédiction aux ennemis ; mais il n'en voulut rien faire, & il pria seulement Dieu d'envoier une multitude de moucherons, qui s'étant

An. 350.

glissez dans les trompes des éléphans, & dans les narines des chevaux, les effarouchérent, & mirent en fuite : ce qui causa un si grand desordre dans l'armée des Perses, qu'ils furent obligez de lever le siége.

III. *Autres fameux Solitaires.*

Battée, Eusébe, Barge, Halas, Abbon, Lazare, Abdalée, Zénon, Héliodore, éxercérent avec beaucoup de ferveur la profession monastique dans le territoire de Nisibe, prés de la montagne de Sigoron. Les peuples les appelloient *Pasteurs*, parce qu'ils suivoient la même observance que pratiquoit S. Jacques avant l'Episcopat, & qu'ils n'avoient point de maisons, mais demeuroient comme lui sur les montagnes, ou dans des cavernes. Ils ne mangeoient ni pain ni viande : ils ne buvoient point de vin, mais se nourrissoient des herbes que la terre leur produisoit d'ellemême. Toute leur occupation étoit de chanter les loüanges de Dieu suivant l'usage de l'Eglise. Ce fut sans doute pour honorer la mémoire de quelques-uns de ces admirables Anachorétes, que saint Ephrem prononça deux discours qui se trouvent dans ses Ouvrages : car ce qu'il dit de l'observance de ceux qu'il loüe, est conforme à ce qu'écrit Sozoméne touchant la maniére de vie des Solitaires de Nisibe. Le Saint parlant de leur decés dit, *qu'ils avoient été consommez.* Car c'étoit là le langage du desert, ou, selon la remarque de saint Chrysostome, les Solitaires ne se servoient point de ce terme funeste de la mort, pour dire que leurs confréres avoient cessé de vivre ; mais appel-

Sozom. l. 6. c. 33.

Ephrem. pag. 771. & pag. 768.

Chrysost. hom. 14. in 1. ad Timoth. c. 5.

loient leur decés une consommation : soit pour marquer que leur combat étoit achevé & consommé, ou pour dire qu'ils avoient obtenu la plénitude de la perfection, & que la gloire avoit achevé & consommé en eux l'ouvrage de la grace. Battée, Halas, Héliodore pratiquérent une abstinence extraordinaire. Halas ne commença à se permettre l'usage du pain qu'à l'âge de quatre-vingts ans. Héliodore passoit sept jours sans manger, & plusieurs nuits sans dormir. Lazare fut sacré Evêque par honneur, & sans être attaché à aucun Diocése. Eusébe (qui est peut-être différent de l'Eusébe de Nisibe) vécut Réclus prés de la ville de Carras. On met aussi saint Protogéne entre les Solitaires du même païs.

CHAPITRE XXII.

Continuation du même sujet. De saint Julien, de saint Ephrem, & d'autres saints Religieux d'Edesse.

I. *Saint Julien.*

SAINT Julien, saint Ephrem, saint Barsés, saint Euloge, saint Aphrâtes, saint Julien Sabas suivirent la même profession, & brillérent par leurs vertus dans le territoire d'Edesse. Saint Julien aiant été éclairé de la vérité de l'Evangile, pendant qu'il étoit esclave à Héliopolis au Mont Liban, souffrit beaucoup de la part de son maître, qui

étoit idolatre. La mort de celui-ci l'aiant délivré d'un joug si accablant, il se fit Religieux, & vécut avec saint Ephrem dans une société d'Ermites vers Edesse, ou en quelque autre lieu de la Mésopotamie. Leurs cellules étoient l'une auprés de l'autre, & ils s'entrevisitoient souvent. Saint Julien aimoit fort le repos & le secret de sa cellule, & néanmoins dés que le signal appelloit les Solitaires à l'Office divin, il s'y rendoit des premiers. Il s'occupoit à faire des voiles de navires. Il pensoit toûjours à ses péchez, & au jugement dernier, & la componction dont son cœur étoit pénétré, lui faisoit sans cesse verser des larmes. Il donna des marques d'une solide humilité & d'une ferme patience dans de grandes traverses & de grandes afflictions qui lui furent suscitées par des Religieux négligens & lâches dans leur devoir. Sa Vie a été écrite par saint Ephrem, & celle de saint Ephrem par saint Grégoire de Nysse, frére de saint Basile.

Prope ejusdem cellam, etiam mea cella sita erat: nam ejusdem eramus congregationis ambo, &c. *Ephrem. de S. Iulian. pag. 762.*

II. S. Ephrem.

Il est certain que saint Ephrem naquit dans la Syrie, ou dans la Mésopotamie, qui en faisoit partie, comme nous avons observé. Ses parens gagnoient leur vie par leur travail, & n'étoient point considérables selon le monde; mais ils acquirent beaucoup de gloire par la générosité avec laquelle ils confessérent le nom de Jesus-Christ pendant la persécution. Le Saint leur rend lui-même ce témoignage; & si saint Grégoire de Nysse n'en a rien dit, c'est qu'il a cru qu'il devoit louër saint Ephrem de ses ver-

tus, & non pas de la dignité de sa patrie, ni des belles actions de ses parens. Sozoméne asseure qu'il étoit originaire de Nisibe ou des environs : ce qui paroît fort probable. Il se trouva dans cette ville l'an 350. lorsqu'elle fut assiégée par Sapor Roi de Perse & délivrée par les priéres de saint Jacques qui en étoit Evêque. Il y a beaucoup d'apparence qu'il étoit alors Religieux, & qu'il avoit embrassé la vie monastique dans son païs, & peut-être dans la montagne de Sigoron. Nous avons marqué ci-devant le fondement de cette conjecture, & la liaison que le Saint eut avec saint Julien Ermite. Il habita en divers lieux, & changea de demeure, non point par inconstance & légéreté, mais par le mouvement du S. Esprit, qui vouloit se servir de lui pour instruire & porter à la piété un grand nombre de personnes. Etant allé à Edesse pour en visiter les Eglises, & dans l'espérance d'y trouver quelque homme sage, dont la conversation lui pourroit être utile, il rencontra à la porte de la ville une femme de mauvaise vie qui se mit à le regarder fixement, & il lui demanda pourquoi elle le regardoit de la sorte. Cette femme lui répondit, que les femmes devoient regarder les hommes, parce que la premiére femme avoit été tirée de l'homme, mais que c'étoit aux hommes à regarder la terre, parce que le premier homme en étoit sorti. Le Saint fut surpris de cette réponse, mais en même temps il la reçût comme une instruction, & s'en souvint toûjours depuis.

Parentes mei in judicio Christum professi fuerunt : martyribus sanguine conjunctus sum. *S. Ephrem. Confess. apud Bolland. 1. Febr. pag. 60.*

Sozom. l. 3. c. 16.

D'autres mettent ce siége en 338.

Theodor. Philoth. c. 1.

Greg. Nyssen. de vita S. Ephram. tom. 3. pag. 604. apud Bolland. pag. 70.

Une autre femme dereglée lui aiant dressé un piége pour l'attirer au mal, il s'en défendit sagement, & même il la convertit, & l'engagea à faire pénitence. Le Saint fut ordonné Diacre, mais il n'y a point de preuve solide qu'il ait été Prêtre. Il alla à Cesarée pour y voir S. Basile qui le reçût avec de grands témoignages d'estime & d'affection. Etant de retour à Edesse, il s'emploia avec beaucoup de zéle & de succés à l'instruction des peuples ; mais ce saint ministére ne lui fit point quitter sa retraite, ni les austéritez de la profession religieuse. Il couchoit sur la terre, il mortifioit son corps par le jeûne, il répandoit sans cesse des larmes de componction, il vivoit dans une extréme pauvreté. Sa vertu & sa doctrine le mirent en si grande réputation, que dés la fin du quatriéme siécle on lisoit ses Ouvrages dans l'Eglise aprés l'Ecriture sainte. Harmonius fils de l'hérétique Bardesanes, aiant le premier fait des vers en langue Syriaque, où il avoit mêlé quelques sentimens contraires à la Foi, les mit en chant, & les donna au public: comme l'air en étoit fort agréable, plusieurs les apprirent aussi-tôt, & les récitoient pour se divertir. Le Saint pour empêcher le mauvais effet qu'ils pouvoient produire, en fit d'autres de semblable mesure à la loüange des Martyrs, ou sur d'autres sujets de piété, & les répandit parmi le peuple. Cét expédient produisit le fruit qu'il en espéroit. Les Syriens reçûrent agréablement ses Hymnes, & les substituant aux vers dangereux d'Harmonius, les chantérent sur les airs de cét Auteur.

Hieron. de Script. Eccles.

Sozom. l. 3. c. 16.

III. *Ses traitez ascétiques.*

Ephrem. paranes. 47. pag. 434.

Cartam coccineam operaris. *Ibid.*

Si Cœnobii librum in tua cella teneas, &c. custodi eum tanquam Dei esset. *Ephr. Serm. ad imit. Proverb. pag. 517. Vide Reg. S. Bened. c. 31.*

Parmi les traitez de saint Ephrem, il y en a plusieurs qui font voir son zéle pour la perfection monastique, & où il en explique les devoirs & les régles. Ce qu'il dit des diverses sortes de Religieux, confirme ce que nous avons observé ci-dessus. Car ainsi qu'il témoigne, il y avoit dans son païs des Solitaires tranquilles ou Réclus qui se tenoient enfermez dans leurs cellules, des Ermites qui habitoient le desert, & des Cénobites, qui vivoient en commun sous la direction d'un Supérieur. Il exhorte ces derniers de se proposer pour modéle les premiers Chrêtiens de Jérusalem, qui n'avoient qu'un cœur & qu'une ame, & qui ne possédoient rien en particulier. Il marque aussi les divers emplois des Moines, les uns éxerçant quelque Office de Communauté, d'autres transcrivant des livres, d'autres faisant de la toile, d'autres des nattes, d'autres des paniers, d'autres du papier de couleur de pourpre, & d'autres enfin d'autres semblables ouvrages; & il avertit les Copistes d'écrire éxactement les Livres saints, & de prendre bien garde de n'en point corrompre le texte par quelque faute. Il veut aussi que ceux qui ont dans leurs cellules quelque livre de leur Communauté, aient soin de ne le point gaster, & qu'ils le conservent comme si c'étoit une chose sacrée. Outre ces trois sortes de Religieux, il en marque une quatriéme qui commença à paroître de son temps, sçavoir des *Stylites* : du moins il en rapporte un éxemple, & témoigne qu'il avoit vû un Solitaire

que l'amour de la vertu avoit porté à s'établir sur une colomne. Entre le grand nombre d'instructions qu'il donne aux Religieux, il y en a une fort remarquable, qui est pour ceux qui sont sortis d'une maison noble. Il les avertit de ne pas chercher dans leur noblesse un prétexte & une excuse pour ne pas obéïr à leurs Superieurs ou à leurs maîtres, parce que ceux qui en usent de la sorte, font voir qu'ils n'ont pas encore dépouillé le vieil homme, ni renoncé aux fausses maximes du siécle; & pour les animer à l'humilité & à la soumission, il leur propose l'éxemple de Jesus-Christ. Il parle ailleurs d'un jeune homme qui s'étant fait Religieux s'acquitoit bien des devoirs de sa profession. Comme c'étoit un fils unique, on mit tout en usage pour le rappeller dans le monde, & il y revint. Mais passant d'une extrémité à une autre, il s'abandonna tellement au vice, & y mena une vie si déréglée, que bien loin d'être la consolation de ses parens, il ne leur donna que du chagrin & du déplaisir. Une des plus dangereuses tentations dont fussent attaquez les Religieux, étoit de quitter légérement leur Cloître, ou leurs cellules, pour se retirer dans le desert, à l'éxemple de ces *premiers & anciens Solitaires* appellez *Pasteurs*, qui y avoient vécu, ou qui y vivoient encore dans une extréme pauvreté, & dont l'abstinence alloit jusqu'à se priver du pain, & à se nourrir de racines ou d'herbes. Dans quelques-uns la cause de cette tentation étoit le de-

Ego quidem alium virtutis amore in columna constitutum adspexi. *Idem paran. 30. pag. 387.*

Idem paran. 7. & 13.

Ferramentum tecum parvum tolle, quo herbas evellere possis & comedere, quemadmodum & antiqui ac primi Monachi faciebant. *Idem paranes. 24. pag. 374.*

Pastores ut aiunt, effecti sunt. *Ephr. Epist. ad Ioan. pag. 272.* Istos Βοσκοὺς, id est, pascentes vocabant. *Sozom. l. 6. c. 33.*

faut d'humilité, & le désir de s'affranchir du joug de l'obéïssance. Dans d'autres l'amour de l'oisiveté, & la fuite du travail. Dans quelques autres la vanité ; & un faux zéle pour la perfection. Et enfin dans d'autres une foiblesse d'esprit, laquelle les portoit à se scandalizer aussi-tôt, ou de quelque contradiction qu'ils souffroient ; ou de quelque desordre qui arrivoit dans leur Communauté. Plusieurs Moines abandonnérent un jour leurs cellules par quelqu'un de ces motifs, & se dispersérent dans une affreuse solitude : mais ils eurent tout sujet de se repentir de leur imprudence. Car plusieurs moururent de faim où de fatigue, & les autres aiant été rapportez à leurs cellules ; y furent longtemps malades. Saint Ephrem raconte cét événement dans sa lettre à l'Abbé Jean, & il en conclut qu'il ne faut rien faire par une ferveur indiscrette & sans conseil. Pour justifier encore cét avis, il oppose à la conduite imprudente de ces Religieux le sage procédé de saint Macaire l'Egyptien, de qui l'on dit que lui étant venu en l'esprit de quitter sa cellule de Scétis pour se retirer dans le fond du desert, il résista à cette pensée durant cinq ans, & n'alla dans ces lieux écartez, qu'aprés qu'il eut reconnu que Dieu demandoit de lui qu'il fist ce voiage. Il raconte ensuite comment saint Macaire y rencontra deux Solitaires plus anciens, qui lui conseillérent de retourner dans sa cellule, & de s'y occuper à pleurer ses péchez. Cét éxemple de saint Macaire étant tiré de la Vie

Rosw. p. 653. Monum. Eccl. Græc. Coteler. pag. 527.

des Péres du désert, donne, ce me semble, sujet de douter que cette lettre à l'Abbé Jean soit de saint Ephrem, puisque ce livre de la Vie des Péres n'étoit pas encore écrit, & que de plus saint Macaire étoit encore au monde. Saint Ephrem (ou quelque autre Religieux auteur de cette lettre) avoit un Monastére dont il avoit commis le soin au Solitaire Jean; & c'est pourquoi il ne voulut pas y admettre un nommé Théodore, sans en parler à ce Jean qui en étoit Abbé. Il est encore remarquable qu'au commencement de sa lettre il prie Jean de lui donner sa bénédiction : ce que l'on sçait être aujourd'hui en usage parmi les Religieux.

Conveneri itaque nos etiam ex sanctorum Patrum Vitis afferre testimonia, &c. *Ibid. p. 272.*

Benedic, Pater.

IV. Testament & mort de S. Ephrem.

Le territoire d'Edesse étant affligé de famine, saint Ephrem sortit de sa cellule pour exhorter les riches à secourir les pauvres. Son zéle eut tout le succés qu'il pouvoit espérer. On donna du pain à ceux qui en manquoient, on établit un Hôpital pour les malades, & ce fut le Saint qui en prit le soin. Une année fertile & abondante aiant fait cesser la famine, le Saint retourna à sa cellule, & un mois aprés il tomba malade. Se sentant prest de mourir il fit son testament, & continua à y donner des marques de sa profonde humilité : ce précieux monument d'où S. Grégoire de Nysse a tiré en partie l'éloge du Saint, se trouve encore aujourd'hui. Saint Ephrem y défend que nul ne lui dresse d'éloge, & il déclare qu'il veut être enseveli avec la tunique & la robe dont il étoit revêtu, & qu'on l'enterre dans le cimetiére. Il se recom-

Pallad. Laus. c. 10.

Quandodiem trigesimum complevero, mei memoriam faciatis. *pag. 790. & apud Boll. 1. Febr. pag. 64.*

Ses disciples.

mande aux priéres des Fidelles, & ordonne que l'on offre des sacrifices pour le repos de son ame, & particuliérement *que l'on se souvienne de lui le trentiéme jour d'aprés sa mort.* Il donne ensuite sa bénédiction à ses disciples Amba, ou Abba, Abraham, Siméon, Maras, & Zénobe. Il loue Amba comme un homme admirable en vertu, & souhaite qu'il devienne semblable au grand Moyse, & que tous ceux qui seront témoins de sa conduite, soient persuadez qu'il est un véritable serviteur de Dieu. Il remercie Abraham de s'être attaché à lui, & souhaite que Dieu éxauce ses priéres. Il forme le même souhait pour Siméon; & semble dire que celui-ci avoit heureusement travaillé à la conversion de quelques femmes, & qu'il étoit le directeur de quelques Religieuses. Il représente Maras comme un homme doux, humble & simple, & il le remercie de l'avoir secouru dans ses afflictions. Il dépeint Zénobe comme un défenseur de la saine doctrine, & il lui souhaite un accroissement de zéle & de lumiére qui le rende capable de combattre les erreurs, & de convertir ceux qui les soûtiennent. Aprés avoir ainsi donné sa bénédiction à ses fidelles disciples, il fait des imprécations contre deux autres, sçavoir contre Paullonas & Arovandre; & ces imprécations doivent être regardées ou comme un avertissement pour les corriger, ou comme une prédiction des châtimens dont le ciel les devoit punir. Il prononce donc une malédiction contre Paullonas, lequel ainsi qu'un autre

Ibid. & Sozom. l. 3. c. 16.

Apud Boll. n. 2. 22. 23.

autre Judas, avoit quitté les armes de la croix pour s'appuier sur *le roseau brisé* de son aveugle prudence; & s'étoit égaré à l'égard de la Foi, & souïllé de toutes sortes de crimes. Il souhaite qu'Arovandre soit effacé du livre de vie; parce qu'il avoit voulu détruire les Eglises; & que se séparant de la table sainte, où il auroit été nourri du corps & du sang de JESUS-CHRIST, il avoit mangé de la chair des victimes immolées aux faux Dieux. Saint Ephrem mourut vers l'an trois cens soixante & dix-huit.

V.
S. Barses.
S. Euloge.

Sozoméne dit que saint Barses, & saint Euloge, furent ordonnez Evêques dans leurs propres Monastéres; en récompense de leurs belles actions, & sans être attachez à aucun Diocése : mais il est certain que ces deux Saints remplirent l'un aprés l'autre le Siége Métropolitain d'Edesse. De plus saint Euloge fut auparavant Prêtre de la même Eglise. L'éxil qu'ils souffrirent tous deux par l'ordre de Valens Empereur Arien, les rendit célébres. Saint Barses fut relégué dans une Isle des costes de Phénicie; & parce que sa vertu jointe au don qu'il avoit des miracles, y attiroit quantité de personnes qui lui témoignoient un profond respect; on le transféra depuis dans la Thébaïde où il finit ses jours. Saint Euloge & saint Protogéne furent bannis à Antinoüs, ville de la même Province. Le premier s'enferma dans une petite cellule, pour ne s'occuper qu'à la priére; mais saint Protogéne s'appliqua à instruire des enfans dans la piété, & dans l'art d'é-

Sozom. l. 6. c. 34. Theodor. Hist. l. 4. c. 16. & 18.

crire en abrégé & par notes. Lorſqu'il en avoit diſpoſé quelqu'un à recevoir le baptême, il le menoit à ſaint Euloge, afin que ce Saint qu'il révéroit comme ſon ancien, lui conferât ce Sacrement. Il fut depuis Evêque de Carras en Méſopotamie.

CHAPITRE XXIII.

De ſaint Aphrate, de ſaint Iulien Sabas, de ſaint Abraham Evêque de Carras, de ſaint Macaire le Romain.

I. S. Aphrate.

SAINT Aphrate étoit de la race des Mages de Perſe. Aiant renoncé au monde, il ſe fit Ermite, & s'enferma dans une cellule prés de la ville d'Edeſſe. De là il ſe tranſporta à Antioche pour y éxercer la même profeſſion. Toutes ſortes de perſonnes l'alloient voir, & il tâchoit de les porter à la piété. Il ne recevoit rien d'eux, mais ſeulement un pain d'un homme de ſa connoiſſance, & c'étoit-là toute ſa nourriture. Lorſqu'il fut dans un âge fort avancé, il mangea quelques légumes. Pendant la perſécution excitée contre les Catholiques par l'Empereur Valens, il ſe joignit avec Flavien, & Diodore, & il travailla avec eux à maintenir le peuple dans la Foi orthodoxe. Ce Prince l'aiant repris de ce qu'étant Solitaire de profeſſion, il ſe produiſoit

Theodor. Philoth. c. 8.

ainsi en public, le Saint lui répondit qu'il étoit obligé de sortir de sa retraite, pour éteindre le feu qu'il avoit mis à l'Eglise. Saint Aphrate mourut vers la fin du quatriéme siécle.

II.
S. Julien Sabas.

In regione Osroenarum. Theodor. Philoth. c. 2.

La capitale de ce païs d'Osrhoëne étoit Edesse.

La Foi eut encore un généreux défenseur, & la profession monastique un grand ornement dans la personne de saint Julien surnommé Sabas. Ce fut aussi dans le territoire d'Edesse qu'il pratiqua d'abord les éxercices de la vie religieuse. Sa retraite fut une caverne, & sa nourriture du pain de milet, de l'eau & du sel. Il ne mangeoit qu'une fois la semaine, & brûloit tellement de l'amour divin, qu'il ne pouvoit rien goûter que la contemplation & la priére. Ce feu céleste dont il étoit embrasé, se répandit sur d'autres Solitaires de son voisinage, qui vinrent vers lui, & se mirent sous sa conduite. Il eut jusqu'à cent disciples qui demeuroient avec lui dans sa caverne; ils ne vivoient aussi que de pain de milet & de sel; mais dans la suite il leur permit d'y ajoûter quelques herbes, s'ils en avoient besoin. Il se séparoit quelquefois d'eux, & se retiroit dans le fond du desert pour y prier avec plus de recueillement. Quelquefois il enmenoit quelqu'un avec lui. Jacques le Persan & Astérius furent de ce nombre. Le premier se rendit tres-célébre par sa vertu, & mourut dans le Mont Coryphe, âgé de 104. ans. La conversion d'Astérius est d'autant plus remarquable, que c'étoit un jeune homme de bonne famille, & qui avoit été

Ses disciples Jacques le Persan, Astérius.

nourri dans les délices : mais la grace divine ſoûtenant ſa foibleſſe, il parvint à une haute perfection, & fut Abbé d'un Monaſtére qu'il fonda prés du bourg de Gendare dans le Diocéſe d'Antioche. Acace depuis Evêque de Bérée, fut ſon diſciple. Mais revenons à ſaint Julien. Les fréquentes viſites qu'il recevoit, & les honneurs que l'on rendoit à ſon mérite ; lui étant inſupportables, il s'en alla au Mont Sina avec d'autres Solitaires, & il y bâtit une Egliſe. Il ne s'arrêta pas néanmoins dans ce fameux Ermitage, mais revint en Méſopotamie. L'Empereur Julien faiſant la guerre à l'Egliſe ; le Saint combattit pour elle par ſes priéres ; & aprés avoir été dix jours en oraiſon, il apprit la mort de cét Apoſtat, & il en avertit ſes diſciples. Son zéle pour la Foi parut encore davantage ſous l'Empire de Valens : car les Ariens qui étoient protégez par ce Prince, perſécutant les Catholiques d'Antioche ; & publiant par tout que Julien, ce Religieux ſi célébre par ſa ſainteté, ſuivoit leurs ſentimens, Aſtérius & Acace l'allérent trouver dans ſon deſert, & l'amenérent à Antioche où il confondit les hérétiques par ſes miracles. Aprés cette grande action, il revint dans ſon Ermitage, il y ſervit Dieu encore long-temps, & il y attendit cét heureux moment qui fut la fin de ſa vie, & le commencement de ſon immortalité. Acace Evêque de Berée excella dans la profeſſion monaſtique, & il en allia les éxercices avec les fonctions de l'Epiſcopat. Il tenoit

Acace Evêque de Berée.

sa maison ouverte à tout le monde, afin que chacun pût être témoin de sa conduite. Théodoret & Sozoméne ont fait son éloge, & il étoit sans doute orné de grandes qualitez : mais comme il fut un des Prélats qui se joignirent avec Théophile d'Aléxandrie contre saint Chrysostome, & avec Jean d'Antioche contre saint Cyrille, la chaleur avec laquelle il appuia ces deux mauvais partis, a terni sa gloire.

Sozom. l. 7. c. 28.

III. S. Abrâmès Evêque de Carras.

Nôtre sujet demande que nous parlions aussi de S. Abrâmès ou Abraham, Evêque de Carras en Mésopotamie. Il étoit du territoire de Cyr, & il y éxerça quelque temps la profession monastique. Ses grandes austéritez ruïnérent sa santé, mais Dieu la lui rendit; & la reconnoissance qu'il eut de cette grace, accrut son ardeur pour les actions de piété. Aiant caché sa qualité de Moine sous l'extérieur d'un Marchand, il s'en alla avec d'autres déguisez de la même sorte dans un bourg nommé Liban, habité par des impies. Il en fut maltraité, mais il leur rendit le bien pour le mal ; & aiant ainsi gagné leur amitié, il les engagea à bâtir une Eglise, pour laquelle il fut ordonné Prêtre. Aprés avoir demeuré trois ans avec eux, & les avoir instruits dans les devoirs du Christianisme, il leur fit donner pour Pasteur un de ses compagnons, & s'en retourna dans son Monastére. La sainteté de ses mœurs, & le zéle qu'il avoit témoigné pour le salut des ames, l'aiant fait juger digne de l'Episcopat, on lui confia le gouvernement du Diocése de Carras : mais les

Theodoret. c. 17.

ſoins & les travaux de la charge Paſtorale ne lui firent point quitter les auſtéritez de la profeſſion religieuſe ; & l'abſtinence qu'il pratiquoit, n'étoit pas moins rigoureuſe ni moins ſurprenante que celle de ces Solitaires de Niſibe dont nous avons parlé : car il n'avoit point de lit, mais repoſoit ſeulement dans une chaire aprés avoir récité un grand nombre de priéres. Il ſe privoit de l'uſage de l'eau & du feu, il ne mangeoit point de pain, mais vivoit de fruits, ou de légumes cruës, & jeûnoit juſqu'au ſoir. Il éxerçoit l'hoſpitalité envers les étrangers qui lui rendoient viſite, & leur faiſoit ſervir du vin, du pain & du poiſſon. L'Empereur * Théodoſe le Jeune ſouhaitant de le voir, le Saint alla trouver ce Prince qui le reçût avec de grandes marques d'eſtime & de reſpect. Saint Abraham mourut dans ce voiage, & ſon corps fut porté dans ſon Diocéſe.

Théodoret ne marque point ſi ce fut Théodoſe le Grand ou Théodoſe le Jeune. Il eſt vrai-ſemblable que ce fut ce dernier. Bolland. 14. Febr.

IV. S. Macaire le Romain.

Théophile, Serge & Hygin, Religieux d'un Monaſtére de Méſopotamie, qui étoit ſous la conduite d'Aſclépius, voiageant dans une Province d'Orient, y rencontrérent un ſaint Anachoréte nommé Macaire, qui demeuroit dans une caverne avec deux lions. Ils allérent de là en Jéruſalem, & aprés y avoir viſité les ſaints lieux, ils retournérent en Méſopotamie. On a la relation de leur voiage, mais on y a mêlé des fables. Saint Macaire eſt appellé le Romain, parce qu'il étoit fils d'un Sénateur nommé Jean, qui étoit originaire de Rome ; & cette qualité ſert à le diſtinguer des autres Saints du même nom.

Vita S. Macarii Romani ſervi Dei, qui inventus eſt juxta paradiſum. *Koſvv. pag. 224. Men. 23. Octob.*

Ses parens l'aiant marié contre son gré, il quitta son épouse le premier jour de ses noces, & aprés s'être tenu quelque temps caché, il se retira dans la solitude. C'est un des éxemples * qu'on allégue, pour faire voir que la profession solennelle de la vie religieuse rompt le mariage qui n'a pas été consommé. La grotte de saint Macaire étoit à sept lieuës d'un païs où avoit été le Paradis terrestre, selon l'opinion des anciens.

*Gratian. post can. 26. caus. 27. q. 2.

CHAPITRE XXIV.

De la persécution des Religieux de Syrie par les Ariens. De l'hérésie des Messaliens, ou Euchites.

I. Religieux de Syrie persécutez par les Ariens.

Les Religieux d'Egypte ne furent pas les seuls sur qui leur zéle pour la Foi attira la colére de Valens, & qui furent maltraitez par l'ordre de ce Prince. Ceux de Syrie, & principalement des Diocéses de Chalcis & de Bérée, eurent la gloire de souffrir pour la même cause; & quoi-que cette persécution leur fût commune avec tous les Catholiques de ces deux Eglises, ils la ressentirent d'une façon particuliére. Car incontinent aprés la fête de Pâques, les Ariens qui sembloient n'avoir jeûné que pour se préparer à éxécuter des ordonnances injustes, & à faire insulte à leurs ennemis, allérent ravager les Monastéres de ces serviteurs de Dieu, &

Ad judicia & pugnas. Basil. ep. 200. Baron. an. 375.

brûler leurs travaux & leurs ouvrages.

II.
S. Basile les console.

Saint Basile qui étoit alors Evêque de Césarée en Cappadoce, apprit avec beaucoup de douleur l'affliction de ces Solitaires, & il s'attendoit qu'ils viendroient se réfugier chez lui : mais aiant sçû qu'ils s'étoient retirez ailleurs, il leur écrivit pour louër leur fermeté, & les exhorter à la persévérance. Sa lettre leur est adressée en commun. Il nomme toutefois dans l'inscription les principaux d'entre eux, sçavoir Acace, Aëce, Paul, Sylvain, Luce. Acace, Paul, & peut-être aussi Aëce, étoient Prêtres, & les deux derniers Diacres. Ce fut à la priére des deux premiers que saint Epiphane écrivit contre les héréfies, ainsi que nous avons remarqué. Devant ou aprés ce ravage, Acace fut envoié vers saint Basile par le Clergé de Chalcis, & il apprit à ce Saint l'état du Diocése, & l'ardeur avec laquelle les Ecclésiastiques, les Magistrats, & tous les autres Fidelles soûtenoient la Foi orthodoxe, & s'appliquoient aux éxercices de piété. Paul est vrai-semblablement le célébre Paul fondateur de Jugat vers Apamée : car il bâtit des Monastéres en divers lieux, & peut-être aussi dans le Diocése de Bérée ; & c'est à eux que saint Epiphane adressa son ouvrage contre les héréfies. Nous ne pouvons rien dire de particulier des trois autres Abbez. Il se trouve encore une lettre de saint Basile adressée à des Religieux persécutez par les Ariens ; mais on ne peut point déterminer si ces Solitaires demeuroient en

Basil. ep. 199.

Egypte, ou dans la Syrie. Le Saint leur témoigne qu'il les tient heureux de souffrir pour Jesus-Christ. Il ne craint point de relever leur mérite, même au dessus de celui des anciens Martyrs, qui avoient soûtenu la Foi contre les Paiens, en ce que les souffrances de ces premiers défenseurs de l'Evangile avoient paru glorieuses aux autres Fidelles, & qu'ainsi ils avoient commencé à en être récompensez dés cette vie, au lieu que ces Religieux étant outragez par une multitude d'Ariens qui prétendoient être les véritables adorateurs de Dieu, ils étoient regardez du peuple comme des misérables, & leur affliction n'étoit accompagnée que de deshonneur & d'opprobre. Et parce qu'il y avoit parmi leurs persécuteurs quelques Ecclésiastiques, & quelques personnes de qualité, qui suivoient la religion de Valens, il leur marque qu'ils ne doivent point se laisser éblouïr par l'éclat de la dignité de leurs ennemis, puisque ce ne sont pas les titres d'honneur qui sauvent les hommes, mais l'amour de Dieu, & la droiture des intentions & de la conduite.

Idem epist. 303.

οὐ γὰρ τὰ ὀνόματά ἐστι τὰ σώζοντα ἡμᾶς, &c. *Ibid.*

III. Solitaires engagez dans l'erreur des Messaliens ou Euchites.

Ces admirables Solitaires qui remplissoient les deserts de la Syrie, étoient comme le bon grain de l'Evangile qui faisoit la joie du Pére céleste & de son Eglise : mais ce bon grain ne fut pas sans *yvraie* ; & parmi ces enfans du roiaume, il s'éleva des enfans de ténébres qui deshonorérent la profession religieuse. C'est ainsi que l'on peut appeller de faux Moines, qui suivirent les

Messaliani τῦ πονηρῦ & ζιζανια. Syn. Sidet. apud Phot. Bibliot. c. 52.

erreurs d'un séculier nommé Adelphe, auteur de la secte des Messaliens ou Euchites. Ces novateurs fuioient le travail des mains comme une occupation indécente ou mauvaise. Ils tenoient le Baptême, & la sainte Communion pour des choses indifférentes. Le jeûne leur étoit une pratique inconnuë. Ils prétendoient que l'unique éxercice de piété, qui pût être utile au salut, étoit la priére, & qu'elle seule chassoit le démon, & attiroit dans l'ame la grace du saint Esprit. Le bienheureux Marcien Solitaire du desert de Chalcis les avoit en horreur, saint Ephrem leur donne sa malédiction dans son testament, saint Epiphane & saint Nil les réfutent dans leurs Ouvrages. Flavien Archevêque d'Antioche, saint Amphiloque d'Icogne, & d'autres Evêques travaillérent à éteindre cette hérésie, laquelle fut ensuite condamnée dans le Concile général d'Ephése.

Epiphan. Hæres. 80. Theodoret. Histor. l. 4. c. 11.

Concil. Ephes. an. 431. pag. 809.

CHAPITRE XXV.

De saint Théodose Abbé en Cilicie, & de saint Almaque.

I. Saint Théodose.

COMME la Cilicie étoit de la dépendance du siége Patriarcal d'Antioche, & que saint Théodose naquit & mourut dans cette ville, il y a lieu de le mettre au nombre des saints Abbez de Syrie. Théodose eût pu se faire considérer dans le siécle par

ſa nobleſſe, & par d'autres avantages qu'il y poſſédoit; mais tout le fruit qu'il en retira, fut qu'ils ſervirent d'épreuve à ſa foi, qui les lui fit mépriſer pour porter toutes ſes prétentions vers les biens éternels. Aiant donc quitté Antioche & ſa famille, il alla s'établir dans une montagne ſituée à l'orient & au midi de Roſe, ville de Cilicie proche de la mer. Il s'y renferma dans une cellule, & ſe mit à vivre ſelon les régles de la perfection Evangélique. Il portoit un cilice, & de peſantes chaînes de fer au col, aux mains & autour des reins. Il couchoit ſur la terre, & pratiquoit une rigoureuſe abſtinence. Sa priére étoit continuelle, & il y trouvoit des forces pour reſiſter aux divers mouvemens de la nature corrompuë. Il joignoit à ſes autres auſtéritez le travail des mains, s'occupant à cultiver la terre, à faire des paniers & des éventails, ou d'autres ouvrages. Ces éventails étoient ou pour l'uſage de l'autel, ſuivant la coûtume des Grecs, ou même pour la commodité de tout le monde pendant l'été, dont les chaleurs ſont brûlantes dans la Cilicie. L'édification que donnoit ſa piété, excita quantité de perſonnes à ſe mettre ſous ſa conduite, & à imiter ſa vie; de ſorte qu'il fonda un Monaſtére *prés d'une roche*, où il tailla un canal, & fit venir de l'eau par miracle. Il recommandoit ſur tout à ſes diſciples de mêler le travail des mains aux éxercices de l'eſprit, & de faire ſuccéder une de ces occupations à l'autre. Outre les ouvrages que nous venons de marquer, quelques-uns fai-

Theodor. Phileth. c. 9. Bolland. 11. Ianuar.

Goar. Euchol. pag. 76. Iob. apud Photium n. 25. Saint Fulgence faiſoit auſſi des éventails.

Monaſterium Abbatis Theodoſii in ſcopulo.

Prat. ſpiritual. c. 80. & ſeqq.

ſoient des cilices & des voiles de navire. Il y en avoit auſſi qui recevoient les hoſtes, & le Saint choiſiſſoit pour cét emploi ceux qui avoient plus de douceur & de charité. Le Jeudi & le Vendredi de la Semaine ſainte on faiſoit une aumône générale aux pauvres. Le nom du ſaint Abbé devint ſi célébre, que même ceux qui faiſoient des voiages ſur mer, étant battus par la tempête, invoquoient *le Dieu de Théodoſe*, & Dieu les éxauçoit ſouvent, & les délivroit du danger. Il étoit même en ſinguliére vénération aux Barbares, & les Iſaures, ces fameux brigands qui s'étoient rendus ſi formidables, déſolant le territoire de Roſe par un furieux ravage, ne firent point de mal au Monaſtére du Saint. Ils ſe contentérent d'y demander du pain, & ſe retirérent, aprés s'être recommandez aux priéres des Religieux.

II. Il va à Antioche, & y meurt. Ses ſucceſſeurs.

Quoi-qu'ils l'euſſent ainſi épargné deux fois, & qu'ils euſſent témoigné que ce qui appartenoit au Saint, leur étoit ſacré & inviolable, on craignit que la paſſion du gain ne les pouſſât à enlever ce grand homme, & qu'enſuite on ne fût obligé par charité à paier pour lui une groſſe rançon, comme l'on avoit fait pour deux Prélats qu'ils avoient pris. Pour éviter ce malheur, les Evêques du païs lui conſeillérent de ſe réfugier à Antioche. Le Saint ſuivit leurs avis, & étant venu dans cette ville, il y mourut vers l'an 412. Son Monaſtére ne laiſſa pas de ſubſiſter. Il eut pour ſucceſſeur Hellade qui fut ſoixante ans Religieux, & enſuite Evêque

de Tharse. On remarque de lui qu'étant élevé à cette Charge sacrée, il ne quitta point ses austéritez, & que l'Episcopat ne fit qu'augmenter ses travaux & sa pénitence. Les autres disciples du Saint, se rendirent aussi fort éxacts à observer la maniére de vie qu'il leur avoit préscrite. Le bienheureux Romule fut de ce nombre, il gouverna aussi un Monastére, & eut sous lui un grand nombre de Religieux.

III. Eloge des Religieux de Cilicie par saint Nil.

Parmi les lettres de saint Nil, il y en a une, où il releve fort le mérite & la regularité de quelques Solitaires de Cilicie, qui pourroient bien avoir été disciples de saint Théodose. Il leur écrit que c'est avec bien de la joie qu'il a appris du tres-vertueux Prêtre Marin, qu'ils imitoient si éxactement la vie des Apôtres, & qu'aprés avoir méprisé la noblesse de leur famille, & les plaisirs du siécle, ils travailloient à se rendre agréables à Dieu par l'austérité de leur pénitence, & ne cessoient de le remercier de la grace qu'il leur avoit faite de les appeller à la profession monastique, qui est si excellente & si relevée. De sorte qu'il y avoit lieu d'espérer, qu'à l'éxemple de saint Antoine (la lumiére de l'Egypte) ils laisseroient à la postérité le modelle d'une parfaite observance. Cét éloge est d'autant plus considérable, que saint Nil n'étoit pas prodigue en loüanges, & qu'autant qu'on en peut juger par ses Ouvrages, il avoit un grand éloignement de la civilité complaisante & flateuse.

IV.

Le Solitaire Télémaque étoit d'Orient;

Saint Almaque, ou Télémaque.

& c'eſt pourquoi nous croions devoir parler ici de lui, parce que la Syrie étoit appellée d'une façon particuliére le païs ou *Diocéſe d'Orient*, & que Théodoret, qui eſt le ſeul Auteur qui nous ait conſervé la mémoire de ce ſaint Religieux, étoit d'Antioche, capitale de cette grande Province. Le bienheureux Télémaque n'eſt connu que par ſa mort, qui fut extraordinaire, & l'effet de ſon zéle. Aiant paſſé d'Orient en Italie du temps de l'Empereur Honorius, qui toléroit les combats des Gladiateurs, quoi-que ce fût un des ſpectacles condamnez par les ſaints Péres, il alla à l'amphithéatre de Rome, & voiant ces miſérables qui s'égorgeoient les uns les autres pour divertir des hommes oiſifs, il en conçut tant d'horreur & tant d'indignation, que fendant la preſſe, il ſe jetta au milieu de ces furieux pour les ſéparer. Le peuple s'offenſa de ſa hardieſſe, & ne pouvant ſouffrir qu'il troublât ainſi ſon divertiſſement, l'accabla de pierres. Son zéle toutefois ne fut pas inutile & ſans fruit : car outre que l'Empereur ordonna qu'il ſeroit mis au nombre des ſaints Martyrs, il abolit ces cruels ſpectacles. Ce nom de Télémaque qui ſignifie *la fin du combat*, lui a été donné apparemment en mémoire de cét effet de ſa mort. Quelques-uns tiennent qu'il eſt ce ſaint Almaque, qui par l'ordre d'Alipe Gouverneur de Rome, fut tué par les Gladiateurs, à cauſe que le premier jour de Janvier il avoit exhorté le peuple à ne point profaner l'Octave de la Naiſſance de Nôtre

Cyprian. ep. 1.

Martyrol. Rom. 1. Ianuar.

Seigneur par des superstitions qui tendoient à révérer encore les idoles, ni par des sacrifices impurs qui étoient un reste de l'ancien Paganisme.

CHAPITRE XXVI.

De sainte Ripsimie Martyre, & de l'établissement de la profession monastique dans la Grande Arménie.

LA Grande Arménie reconnoît pour son Apôtre saint Grégoire, qui y publia la Foi par la voix de son sang, & par l'éxemple de sa patience, avant que de la prêcher, & d'en instruire les peuples par ses paroles. Car Tiridate qui régnoit dans ce païs-là, & qui étoit fort attaché au culte des faux Dieux, le fit cruellement tourmenter en haine du Christianisme, & le rélégua ensuite dans un marais rempli de serpens. Il arriva cependant que sainte Ripsimie, & d'autres Vierges consacrées à Dieu, qui vivoient dans un Monastére sous la conduite de sainte Gaïane, se retirérent avec elle en Arménie. La cause de leur fuite étoit qu'un grand Prince (que l'on dit avoir été Dioclétien) voulut épouser sainte Ripsimie, qui pour conserver sa virginité, se bannissoit volontairement, & s'alloit cacher dans un païs barbare ; mais elle n'y trouva pas la seureté qu'elle y espé-

I. Sainte Ripsimie.

Act. S. Gregor. 30. Sept. apud Surium. Men. 30. Sept. Menolog. Basil. Imper. 29. & 30. Septemb.

Les abrégez de leurs Vies qui sont dans les Ménologes, ne disent rien de cette fuite. Celui qui fut fait en l'an 984. par l'ordre de l'Empereur Basile, les fait Armeniénes d'origine.

Ripſimia & Gaiana Armeniæ Virgines & Monachæ. n. 75.

roit. Sa beauté qui étoit extraordinaire, trahit encore ſon chaſte deſſein, & lui attirant l'amour du Roi Tiridate ; la jetta dans un nouveau danger. Elle eut un rude combat à ſoûtenir ; mais animée par les exhortations de ſainte Gaïane qui l'avoit élevée dans la pieté depuis ſon enfance ; elle en ſortit victorieuſe. Sa fermeté à réſiſter aux ſollicitations de ce Prince ; aiant irrité ſa colére ; elle devint la victime de ſa cruauté, & elle fut tuée avec toutes ſes compagnes.

II. Converſion des Arméniens par Grégoire ; dont les diſciples bâtiſſent des Monaſtéres.

La barbarie de Tiridate ne demeura pas ſans punition. Il perdit l'eſprit, & fut comme changé en bête. Pluſieurs de ſes Officiers qui avoient eu part à ſon péché, eurent auſſi part à ſon châtiment, & devinrent inſenſez. Pour les guérir on eut recours à ſaint Grégoire, que la divine Providence avoit conſervé depuis * 14. ans dans la fange de ſon lac ; où une femme lui faiſoit jetter tous les jours un morceau de pain. Le Saint en étant ſorti transféra avec reſpect les reliques de ſainte Ripſimie, & des autres Martyres, rendit la ſanté à Tiridate, & aux autres Seigneurs Arméniens, & les inſtruiſit dans la Foi. Les aiant diſpoſez à l'embraſſer, il alla à Céſarée, où il fut ordonné Evêque, & à ſon retour il baptiza Tiridate, & un grand nombre de ſes ſujets. Il bâtit des Egliſes, il ouvrit des écoles publiques, & fit tout ce qu'il jugea néceſſaire pour affermir & pour étendre le Chriſtianiſme dans l'Arménie : il convertit auſſi quelques Perſes & quelques Médes, & ſacra des Evêques. Aprés avoir ainſi travail-

* *ou 15. ans, comme diſent les Grecs dans leurs Menées.*

lé

lé à la propagation de la Foi, il se retira dans la solitude. Plusieurs de ceux qu'il avoit baptizez, se dévoüérent à Dieu par la profession religieuse, & bâtirent des Monastéres. Tiridate eut peine à souffrir sa retraite, & pour s'en consoler, fit venir de Césarée les deux enfans du Saint : car il avoit été marié avant l'Episcopat. Un de ses deux fils s'appelloit Orthane, & l'autre Arostane, & ils marchoient tous deux sur ses traces. Orthane étoit Prêtre, & s'emploioit à la prédication. Arostane avoit embrassé dés sa premiére jeunesse la vie solitaire. Il demeuroit dans un desert, & il y pratiquoit une austére pénitence, étant exposé aux injures des saisons, & ne mangeant que des herbes. Le Saint le sacra Evêque, visita avec lui l'Arménie, & se retira ensuite dans la solitude. On dit qu'Arostane assista au Concile général de Nicée.

Act. S. Gregor. n. 36.

CHAPITRE XXVII.

Propagation de l'état monastique dans la Perse. De S. Badéme, de S. Domèce, & d'autres saints Religieux.

Le Christianisme passa de la Mésopotamie & de l'Arménie dans la Perse, qui en est proche, & la profession religieuse y

I. Religieux Martyrs.

Sozom. l. 2. c. 13.
Bolland. 10. Februar. 29. Mart. 22. April.

fut établie avec le Christianisme. On sçait que cette nouvelle Eglise fut persécutée par le Roi Sapor, à la sollicitation des Mages & des Juifs. Ce Prince fit brûler les Monastéres, & sacrifia à sa cruauté plusieurs Solitaires, qui souffrirent avec saint Sadoth & saint Acepsime Evêques, & avec plusieurs autres Fidelles. Saint Jonas & saint Barachise, à qui les Grecs donnent la qualité de Religieux, saint Milis & saint Badéme Abbez, eurent le bonheur d'y perdre ainsi la vie, mais en divers temps. Les deux premiers allant visiter des Martyrs qui étoient en prison, y furent jettez eux-mêmes, & refusant d'adorer le feu, furent d'abord brisez sous des presses. Ensuite on scia saint Jonas par le milieu du corps, on jetta de la poix ardente dans la bouche de saint Barachise, & leur combat finit par ces tourmens. Ils moururent vers l'an 326. ou selon d'autres, environ dix-huit ans aprés.

II.
S. Milis.

Rosvveid. pag. 585.
Monum. Eccl. Græc. Io. Coteler. p. 565.
Sozom. l. 2. c. 14.
Men. Græc. 10. Novemb.

Deux fils du Roi de Perse aiant rencontré dans un desert saint Milis Abbé, le percérent de fléches, & firent couper la tête à ses deux disciples, parce qu'ils n'avoient point voulu adorer le soleil, le feu & l'eau. Sozoméne parle d'un saint Milles Evêque & Martyr de Perse, lequel aprés avoir prêché la Foi dans une ville sans y faire de fruit, alla en Egypte pour en visiter les Moines. Les Grecs dans leurs Menées confondent ce saint Prélat & cét Abbé, soit par une conjecture qui est fort vrai-semblable, ou parce

qu'ils ont vû les Actes de saint Milles écrits par les Syriens, qui leur ont appris que l'un ne différoit pas de l'autre. Ils disent que saint Milis vit en Egypte Ammonius, disciple de saint Antoine.

III. Saint Badéme.

Saint Badéme naquit à Bethlapat, de parens qui étoient fort riches. Renonçant au siécle, il distribua son bien aux pauvres, & bâtit un Monastére prés de cette ville. Il tâchoit de plaire à Dieu dans toutes ses actions, & il parvint ainsi à un haut degré de vertu. Aiant été mis en prison avec sept de ses disciples, il souffrit avec grande patience, & l'incommodité de son cachot, & les coups de fouët dont on le chargeoit tous les jours. Il fut tué par Nersan Apostat, qui eut le bien du Saint pour la récompense de son crime. On rapporte son martyre à l'an 376.

Bolland. 9. April.

IV. Saint Doméce.

L'Eglise honore encore la mémoire de S. Doméce & de saint Anastase, tous deux originaires de Perse, & qui apprirent tous deux à se vaincre eux-mêmes dans la solitude du Cloître, avant que de combattre pour la défense de la Foi. Nous parlerons de saint Anastase, lorsque nous traiterons des choses arrivées au commencement du VII. siécle. Saint Doméce aiant été instruit dans la science du salut par * Abare qui étoit Chrêtien, alla en un Monastére de Nisibe, & aprés avoir été baptizé, y reçût l'habit de Religieux. Il s'acquitta si bien des devoirs de sa profession, que quelques-uns ne pûrent

** ou Agare*

supporter l'éclat de sa vertu. Pour se soustraire à la malignité de leur envie, il sortit de ce premier Monastére, & se transporta en un autre dédié à saint Serge, qui étoit dans le Diocése de Théodosiple. Il y mena une vie austére, à l'imitation d'Urbel, qui en étoit Abbé, & il fut ordonné Diacre. Mais voiant qu'on le vouloit élever au Sacerdoce, il se retira dans les montagnes, & ensuite dans une grotte. Il y convertit plusieurs Paiens par ses instructions & par les miracles : ce qui aiant été rapporté à Julien l'Apostat, qui faisoit la guerre en Perse, il fut lapidé par l'ordre de ce Prince, avec deux autres Solitaires qui étoient ses disciples. Son martyre arriva l'an 363. La Chronique d'Aléxandrie le rapporte un peu autrement : voici ce qu'elle en dit. Julien traversant le païs de Cyr pour aller faire la guerre aux Perses, passa devant la grotte de saint Doméce, & la vit comme assiégée d'un grand nombre de personnes qui étoient venuës vers le Saint pour recevoir sa bénédiction, & être guéries de leurs maladies. Ce concours de monde à la cellule d'un Ermite lui déplût, & il fit dire au Saint par un de ses Officiers, que puisqu'il faisoit profession d'une vie retirée, il devoit être seul, & ne pas s'attirer, comme il faisoit, les loüanges & les applaudissemens des hommes. Le Saint répondit, que véritablement il s'étoit retiré dans cette grotte pour s'occuper unique-

Men. 7. Aug. Chron. Alexand. 1. Iulian. Indict. VI.

ment au ſervice de Dieu, & qu'il n'avoit point d'autre deſſein ; mais qu'il ne pouvoit pas chaſſer les Chrêtiens, que leur foi & leur piété engageoit à le venir trouver dans l'eſpérance d'obtenir quelque grace du ciel. Julien n'étant pas ſatisfait de cette réponſe, commanda qu'on fermât l'entrée de ſa caverne, & ſaint Domécе y finit ſes jours d'une mort qui a été regardée comme un véritable martyre.

FIN DV II. LIVRE.



ESSAI DE L'HISTOIRE MONASTIQUE D'ORIENT.

LIVRE III.

CHAPITRE I.

De saint Basile, Fondateur ou Propagateur de l'Ordre monastique dans le Pont & dans la Cappadoce.

I. Pourquoi l'on n'a point encore parlé de l'Ordre de S. Basile.



Nous n'avons presque point encore parlé de saint Basile, parce que la méthode que nous suivons de représenter la propagation de l'état religieux, en passant d'un païs en un autre, ne nous a point conduits dans l'Asie

Mineure, où ce grand Saint a fleuri, & où sa Régle a été premiérement observée. Mais à present que nous sommes obligez d'y entrer, l'établissement de son Ordre sera le principal sujet de ce Livre. Nous viendrons ensuite aux Monastéres de Constantinople; & ceux qui aiment la profession religieuse, auront la satisfaction de voir plusieurs Saints travailler à l'affermir & à l'étendre. Mais comme il s'étoit élevé, & s'éleva encore en Orient diverses hérésies qui formérent des sociétez, dont la discipline étoit assez semblable à celle de l'Eglise Catholique, quoiqu'elles en eussent malheureusement quitté la créance à l'égard de quelques points de doctrine, ils verront avec douleur dans ces différentes sectes, l'Institut religieux deshonoré par de faux Moines, qui étoient bien éloignez de pouvoir arriver à la perfection évangélique, puisqu'ils n'avoient pas la véritable Foi, qui est nécessaire pour obtenir la pureté de cœur, & pour se rendre agréable à Dieu.

Act. 15. Heb. 11. Basil. ep. 295.

II. Naissance, études & voiages de saint Basile.

Saint Basile étoit de Cappadoce, qui est une des Provinces de l'Asie Mineure. Il y prit naissance vers l'an 328. dans une famille noble & féconde en Saints, & il fut élevé par sainte Macrine son aieule. Il fit ses études à Césarée en Palestine, à Constantinople, & enfin à Athénes, qui étoit encore fameuse par l'éxercice des lettres. Il y trouva saint Grégoire de Nazianze, & contracta avec lui une amitié étroite. Saint Basile se rendit tres-habile dans l'art de parler, dans

Basil. ep. 79. pag. 895. Gregor. Nazianz. orat. 20. Baron. ann. 354. & 362. Bolland. 14. Ianuar. pag. 952.

la Philosophie, & dans les autres sciences. Avec ces avantages il eût pû se procurer, & soûtenir dignement les principaux emplois de la société civile ; mais il y renonça aussi-bien qu'aux autres prétentions du siécle, par les pieux conseils de sainte Macrine sa sœur, qui lui persuada de quitter le monde, & de se donner entiérement à l'étude & à la pratique de la perfection Chrêtienne. Pour s'en instruire plus aisément, il fit des voiages de piété dans l'Egypte & dans la Syrie, & il y visita les plus célébres d'entre ceux qui servoient Dieu dans la solitude. L'éxemple de leurs vertus, & les lumiéres qu'il acquit dans leur entretien, le fortifiérent dans son dessein, & contribuérent beaucoup à le rendre lui-même un excellent maître de la vie religieuse. Etant de retour à Césarée, capitale de la Cappadoce, il fut admis à la Cléricature, & ordonné Lecteur. Il y trouva des Solitaires qui étoient disciples d'Eustathe, Evêque de Sébaste en Arménie, & il s'y lia d'amitié avec eux, croiant que leur Foi fût aussi pure, que leur vie paroissoit édifiante à l'égard de la discipline extérieure. Nous parlerons ci-aprés de cét Eustathe qui persécuta le Saint, & aprés avoir souvent changé de creance, selon qu'il le jugeoit utile pour ses intérests, mourut hors de la communion de l'Eglise. Le Saint composa alors sa Morale, qui est un extrait & un choix des maximes de l'Evangile, qu'il recueillit, pour se fortifier contre la corruption du siécle & les grands desordres de ce temps malheu-

Basil. ep. 79.

reux, auquel l'Arianisme dominoit dans l'Orient.

Il se retira ensuite dans un desert de la Province du Pont, & il y bâtit un Monastére prés de l'Iris, vis à vis d'un autre qui étoit proche de la même riviére, & où sa sœur sainte Macrine demeuroit avec leur mére sainte Emmélie. Ces Monastéres n'étoient pas fort éloignez d'Ibore, ville Episcopale. Le Saint y mena une vie fort pauvre & fort austére. De l'eau, du pain & du sel étoient sa nourriture. Quand il y ajoûtoit quelques légumes, c'étoit pour lui un festin. Ce fut en ce temps-là qu'il écrivit à saint Grégoire de Nazianze une lettre assez connuë touchant la conduite des Solitaires, & qu'il attira ce précieux ami dans le desert. Plusieurs autres personnes s'étant attachées à lui, & l'aiant pris pour leur directeur, il les fit vivre en commun, & par un mélange tres-utile pour leur avancement spirituel, il leur apprit à joindre la société avec la retraite ; & c'est pourquoi parlant de ses Monastéres, il les appelle ordinairement des Communautez de Fréres, & s'il est permis d'user de ce mot, *des Fraternitez.* Pour établir parmi eux une observance éxacte & uniforme, il leur enseigna les maximes des Péres & des premiers Maîtres de la vie religieuse, & il leur prescrivit encore d'autres Régles qui se trouvent dans le corps de ses Ouvrages. Dianée Evêque de Césarée, aiant signé la confession de Foi du Concile de Rimini qui favorisoit l'Arianisme, saint Basile se sépara de sa com-

III. Sa vie monastique.

Ibid.

Idem ep. 2. 209.

Basil. ep. 1.

Τὰς ἀδελφότητας ἀδελφότητα, &c.

Basil. ep. 79.

L'an 360.

Gregor. Nazianz. orat. 20. εἰς τὸν πρεσβυτέρου βαθμὸν ἐξεκάθημεν. *Idem ep. 11.*

munion. Ce Prélat témoigna du regret de cette faute un peu avant que de mourir, & le Saint, qui étoit alors à Césarée, se réconcilia avec lui. Eusébe, successeur de Dianée, retint S. Basile dans cette ville, & l'ordonna Prêtre malgré sa résistance. Mais le Saint ne quitta point les austéritez ni les autres éxercices de la vie monastique, & il les allia avec les fonctions du Sacerdoce. Il trouva, ou il fit venir à Césarée des Religieux, dont il prit la conduite. Eusébe lui aiant ordonné de prêcher, il s'appliqua à ce saint ministére *par obéïssance*, & dans la veuë *des grandes récompenses* qu'il sçavoit être promises à cette vertu. Comme il avoit tous les talens nécessaires pour y réüssir, & qu'il n'instruisoit pas moins par l'éxemple de sa vie, que par la solidité & l'éloquence de ses discours, il fut fort goûté du peuple, & acquit une grande réputation. Il est probable qu'Eusébe en conçût quelque envie, & que ce fut la malignité de cette passion qui lui donna de l'éloignement de saint Basile. Quoi qu'il en soit, il le maltraita sans sujet : les Religieux de la communauté du Saint, & ses amis s'en offensérent, & firent éclater le chagrin qu'ils en avoient. Le Saint craignit qu'il n'en arrivât du scandale, & même quelque schisme; & cette crainte qui étoit un effet de son ardente charité & de son amour pour la paix, le porta à quitter Césarée, & à retourner dans la Province du Pont. Ainsi il embrassa de nouveau *la vie solitaire*, à l'éxemple d'Elie, & de saint Jean Baptiste, & prit le soin des

Hom. in princip. Proverb.

Ann. 363.

Τὴν ἐρημον ἀσπάζεται μετὰ Ἠλιοῦ καὶ Ἰωάννου τῶν πάνυ φιλοσόφων. *Gregor. Naz. or. 20. p. 337.*

Monastéres qui étoient en ce païs-là, & qui tous, ou du moins pour la plufpart, lui devoient leur origine. Ces Communautez formoient une efpece de Congrégation, & étoient en fociété, ainfi qu'il paroît par la Régle du Saint, qui porte que les Supérieurs s'affembleront en de certains temps & en de certains lieux, pour conférer touchant la conduite des ames, & pour convenir enfemble des moiens de maintenir la difcipline religieufe. Le Saint vifitoit lui-même ces Monaftéres, & y pratiquoit les éxercices de piété. Valens ardent protecteur de l'impiété Arienne, étant venu à Céfarée pour pervertir les Catholiques, & les attirer dans fa communion ; ceux-ci qui étoient mal fatisfaits de leur Evêque depuis l'éloignement de faint Bafile, euffent eu de la peine à fe foûtenir dans une fi forte tentation, & à s'empêcher de fuivre le mauvais éxemple de plufieurs autres qui avoient cédé à la puiffance de ce Prince, fi Eufébe touché de la confidération de fon propre péril, & perfuadé par les lettres de faint Grégoire, ne fe fût réconcilié avec le Saint, & ne l'eût promptement rappellé auprés de lui. Le Saint trouvoit beaucoup de douceur & d'avantage dans la vie religieufe, & elle poffédoit fon affection : mais il étoit jufte de facrifier fes intérefts à ceux de l'Eglife. Ainfi il retourna à Céfarée, il fe réunit parfaitement avec Eufébe, il l'aida à porter le poids de la charge Paftorale, & il infpira tant de courage & de fermeté aux Catholiques, que

Reg. fuf. difput. interr. 54. pag. 498. Epift. 79. pag. 897.

L'an 367.

l'Empereur & les Evêques Ariens qu'il avoit à sa suite, furent réduits à se retirer de la ville, sans avoir pû rien faire de ce qu'ils avoient espéré.

IV. S. Basile est fait Archevêque de Césarée.

La mort d'Eusébe aiant laissé vuide le Siége de Césarée qui étoit la Métropole de la Cappadoce, cette place étoit deuë au mérite de saint Basile, & aux services qu'il avoit rendus à ce Diocése, & il n'y avoit personne qui la pût mieux remplir que lui. Aussi il fut élevé par les soins de saint Eusébe de Samosate, & de quelques autres Prélats qui s'étoient assemblez dans cette ville. Il étoit si infirme, & ses austéritez avoient tellement ruïné sa santé, que plusieurs s'étoient opposez à son élection, alléguant qu'il n'étoit pas en état de s'acquitter des fonctions Episcopales; mais la grace soûtint la foiblesse de son corps, & il accomplit si parfaitement les devoirs de son ministére, qu'il se surpassa lui-même, & donna lieu de croire que sa vertu s'étoit accruë avec sa dignité. On peut voir ailleurs quelle fut sa vigilance & son application à régler son Diocése, & à instruire les peuples, sa charité à soulager les pauvres, sa vigueur & sa générosité à résister à Valens, qui s'efforça encore de corrompre ceux de Césarée; sa patience dans les calomnies dont il fut attaqué, principalement par ceux qui l'accusérent d'hérésie ou de dissimulation sur le sujet de la Foi; enfin son intelligence & son adresse à justifier sa créance & sa conduite : car il est du bon ordre, & la bréveté de cét Ouvrage deman-

L'an 370.

Voiez Baronius sur l'an 369. & autres années suivantes, ou M. Hermant, Vie de S. Basile livre 4. & suivans, & sa traduction Françoise des Ascétiques du même Saint.

de que nous nous renfermions dans nôtre sujet. Il suffira donc de continuer à marquer ici ce qui regarde la profession monastique. Il en conserva l'esprit dans l'Episcopat, & il étoit si pauvre, qu'il ne craignoit point de rien perdre, tout ce qu'il possédoit, consistant dans quelques habits fort simples & dans quelques livres. Il avoit des Religieux auprés de lui ; & comme ses ennemis lui en faisoient des reproches, & l'accusoient de favoriser & d'étendre l'Ordre monastique, bien loin de s'offenser de cette accusation, il leur déclaroit qu'il s'en tenoit honoré, & qu'il souhaitoit avec ardeur de pouvoir augmenter le nombre de ces saintes Communautez, où l'on sert Dieu selon les plus parfaites maximes du Christianisme. Les affaires de son Diocése lui laissant quelque loisir en une certaine année, il alla visiter ses Monastéres du Pont. Parmi ses lettres il s'en trouve une qu'il écrivit à ses Religieux, lorsque sa réputation fut noircie par les mauvais discours de ceux qui le soupçonnoient faussement de ne pas croire la divinité du saint Esprit. Aprés s'être expliqué fort au long sur ce sujet, & avoir détruit cette calomnie, il avertit ses disciples de ne s'y pas laisser surprendre, & de vivre dans la retraite & dans une éxacte régularité. Saint Athanase leur adressa aussi une lettre, où il les exhortoit à se tenir unis, & à obéïr au Saint comme à leur Pére, puisque bien loin d'avoir de mauvais sentimens, & de trahir la cause de la Foi, il soûtenoit la vérité contre ses enne-

Son estime & son affection pour l'Ordre monastique.

Basil. epist. 63. pag. 842.

L'an 374.

Ep. 73.

Athan. Epist. ad Pallad. tom. 1. p. 952.

mis, & en instruisoit les Fidelles, & qu'il faisoit tant d'honneur à l'Eglise, qu'il n'y avoit point de Province qui ne souhaitât d'avoir un Evêque qui lui fût semblable. Il est fait mention de cette lettre de saint Athanase dans une autre qu'écrivit le Saint à Pallade originaire de la Cappadoce, & Prêtre, qui lui avoit mandé la raison qu'il avoit euë de s'associer avec un Prêtre Italien, nommé Innocent, qui éxerçoit la profession monastique prés de Jérusalem dans la montagne des Olives. Le Saint qui connoissoit le mérite d'Innocent, approuva sa conduite. Ces deux Religieux menoient une vie austére, & subsistoient du travail de leurs mains. Ils eurent beaucoup de part à l'affection de S. Basile, & le Saint semble dire qu'ils l'avoient été voir, & qu'ils avoient passé quelque temps avec lui, lorsqu'ils étoient du nombre des Solitaires de la Palestine. La paix de leur Ermitage fut troublée par des questions que l'on y agita touchant le mystére de l'Incarnation. Ils consultérent là-dessus S. Basile : mais le Saint les renvoia à ce qui avoit été décidé par le Concile de Nicée, & il leur donna seulement quelque instruction sur le sujet du culte souverain que l'on doit au saint Esprit. Cét Innocent, Prêtre & Solitaire, pourroit bien avoir été le même que le Religieux du même nom, dont il a été fait mention dans le livre précédent. On rapporte la mort de saint Basile à l'an trois cens soixante & dix-neuf. Nous avons déja parlé de sa Régle; mais il en faut encore dire quelque chose.

ἐν τῷ Ἐλαιῶνι. Basil. epist. 325. 184. Palladius dans le chap. 103. de sa Lausiaque, se sert du même mot, pour marquer le Mont des Olives.

Ci-devant page 276.

CHAPITRE II.

Des Ascétiques, ou traitez spirituels de saint Basile pour l'instruction des Religieux.

I.
Divers traitez de saint Basile qui regardent la vie religieuse.

ON appelle Ascétiques les divers Ouvrages que le Saint a composez pour les Ascétes, c'est-à-dire, pour les Religieux. Les principaux d'entre ces sortes de traitez sont ses grandes & petites Régles, & ses Constitutions monastiques. Ses grandes Régles contiennent cinquante-cinq questions, & autant de réponses : les petites en comprennent trois cens treize, mais les choses y sont traitées en abrégé, & d'une maniére moins étenduë. Rufin en fit un extrait qu'il traduisit en Latin, & qu'il publia ensuite sous le titre de *la Régle de saint Basile*. Il l'adressa à un Abbé d'Occident, & vrai-semblablement d'Italie, nommé Ursace, afin qu'il la communiquât aux autres Religieux du même païs, & qu'elle se répandît ensuite dans les Monastéres. Il y a apparence que c'est cette Régle que lûrent depuis saint Benoist & saint Filbert, & dont parlent Grégoire de Tours & l'Auteur de la Vie de saint Oian. Outre ces loix monastiques, saint Basile en prescrivit encore d'autres à ses disciples, qu'il ne mit point par écrit, & qui déterminérent

τοῖς ὑφ' ἑαυτὸν ἀσκηταῖς. Basil. epist. 73. Monachis suis.

Sa Régle.

Ruf. praef. in Reg. S. Basil. l. 2. Hist. c. 9.

Reg. S. Bened. c. 73.

Act. SS. Ord. S. Bened. t. 1. pag. 576. & t. 2. p. 819.

Cod. Regul. pag. 96.

Greg. Tur. Hist. 10. c. 29.

vrai-semblablement plusieurs choses, dont il ne traite qu'en général dans ses Ascétiques.

II. Qu'il y a suivi les traces des maîtres de la profession monastique qui l'avoient précédé.

Une des principales loüanges deuës à ce grand Saint, est que par une humilité sçavante & éclairée il a expliqué l'Ecriture sainte selon le sens qu'y avoient donné les Péres qui l'avoient précédé. Il en a usé de même à l'égard de la discipline du Cloître, & pour l'établir, il a marché sur les traces des premiers Fondateurs de l'Ordre monastique. Nous en trouvons une insigne preuve dans une de ses lettres. Envoiant en un de ses Monastéres une personne qui desiroit s'y retirer, il ordonne aux Religieux de l'admettre dans leur société, & de l'instruire dans le service de Dieu selon les maximes dont les saints Péres sont convenus, & qu'ils ont mises par écrit. Par où il est aisé de juger, qu'il avoit trouvé dans la Cappadoce, ou qu'il avoit reçû ou apporté lui-même des païs étrangers quelque Régle écrite, qu'il fit garder à ses disciples. Mais il éclaircit, il augmenta & perfectionna tellement ces premiéres loix monastiques, qu'il fit une Régle nouvelle, qui a depuis prévalu sur les autres qui étoient en Orient. Puisque nous avons eu occasion de parler de cette lettre qui est des plus remarquables pour nôtre sujet, nous observons encore, que le Saint veut d'une part, que l'on fasse connoître au Postulant les difficultez qu'il rencontrera, & les peines qu'il lui faudra souffrir dans la religion, & combien est éxacte & austére la discipline

κατὰ τὰ δόξαντα τοῖς ἁγίοις πατράσι, καὶ ἐγγράφως ὑπ' αὐτῶν ἐκτεθέντα. Juxta regulas præscriptas à sanctis Patribus & scriptis ab illis consignatas. *Basil. epist.* 383.

S. Benoist ordonne la même chose. Prædicentur ei omnia dura & aspera, per quæ itur ad Deum. *Reg. c.* 58.

cipline de la Communauté où il entre ; & que de l'autre, pour l'affermir dans son pieux dessein, on lui mette aussi devant les yeux les grandes & inexpliquables récompenses que Nôtre Seigneur a préparées pour ceux qui abandonnent toutes choses pour le suivre ; & qui travaillent à s'en rendre dignes par une vie conforme à l'Evangile. On met au nombre des Ascétiques du Saint quelques discours ou exhortations aux Religieux, qui sont avant sa Morale & ses premiéres Régles : à quoi l'on peut joindre sa lettre à Chilon Anachoréte, & celle où il traite de la perfection monastique.

Epist. 42.

III. Constitutions de S. Basile.

Constit. monast. c. 18.

Dans ses Constitutions il s'adresse d'abord aux Moines qui demeuroient en particulier, & gardoient une éxacte solitude ; puis il instruit ceux qui servoient Dieu dans la société du Cloître ; & il dépeint & reléve fort les avantages de cette maniére de vie. Quelques Solitaires l'aiant embrassée par son conseil, & s'étant mis ensemble il envoia une personne pour les visiter ; & par une lettre qu'il lui donna pour eux ; il leur témoigna que ce lui seroit une grande joie d'apprendre qu'ils gardent les loix d'une parfaite Communauté, & que bien loin d'aimer à n'avoir point de témoins de leurs actions, ils sont bien aises qu'on veille sur eux, & d'être en état de pouvoir s'instruire, & s'exciter les uns les autres aux devoirs de leur profession. Il les avertit aussi de demeurer fermes dans la vérité Catholique, puisque la plus étroite observance est inutile sans la

Epist. 295.

Foi, comme la Foi ne sert de rien, si elle n'est accompagnée d'une charité qui produise de bonnes œuvres ; & qu'il faut que ces deux vertus soient jointes, & conspirent ensemble pour former un véritable serviteur de Dieu.

IV. Engagement de la profession monastique.

Basil. Serm. de Institut. Monachorum qui incipit Homo ad imaginē, &c. *Constit. Monast. præfat. Regul. fus. interr. 15. Epist. 2. ad Amphil. c. 19*

On voit dans sa Régle l'heureuse nécessité qu'impose la profession monastique de demeurer attaché à ce saint état, & de vivre dans une perpetuelle continence. L'observation de cette discipline se justifie encore par une de ses Epîtres Canoniques, & par sa lettre à un Moine Apostat, lequel aprés avoir mené d'abord une vie fort édifiante, étoit tombé dans la tentation, & s'étoit enfui avec quelque argent qu'il avoit dérobé. Car le Saint entre plusieurs raisons qu'il emploie pour le presser de retourner dans le Cloître, & de faire pénitence, il lui représente la promesse qu'il a faite à Dieu en présence de plusieurs témoins ; & pour désigner cette promesse, il se sert d'un terme qui montre que c'étoit un traité qu'il avoit fait publiquement avec Dieu. On ne peut pas mieux marquer un vœu solennel. Il écrit avec la même force à un Ermite & à une Religieuse que l'impureté avoit précipitez dans l'Apostasie. Selon les loix de son Institut, on peut recevoir des enfans pour Novices, & leur apprendre les belles lettres, ensorte néanmoins qu'on les entretienne d'histoires saintes & édifiantes, & non pas des fables du Paganisme. Il permet aussi d'instruire les jeunes gens qui ne seroient pas

Ne transgrediare pacta à te inita cum Deo, ὡς πρὸς τὸν Θεὸν συνέθηκας, quæ professus es coram multis testibus. *Basil. ad Monachum qui exciderat. pag. 746.*

Regul. fus. interrog. 15.

Regul. brev. interrog. 292.

destinez pour la Religion. Il ouvre même la porte du Monastére aux personnes qui ne s'y veulent retirer que pour quelque temps.

Ibid. interr. 97.

V. Abstinence de la chair.

Quoi-qu'il permette à ses Religieux de manger de tout ce qu'on sert à table, & qu'il ne leur interdise aucune sorte d'aliment; il est toutefois certain que l'abstinence de la chair a été en usage parmi la plûpart des Moines Grecs; qui vrai-semblablement suivoient son Institut. On en verra les preuves dans la suite de cette Histoire; & même sa Régle le justifie, & marque assez, que lorsque l'on présentoit à table de la chair, cette sorte de nourriture paroissoit extraordinaire pour des Religieux. Car il avertit ses disciples de ne point rechercher de mets particuliers sous prétexte de mortification, & de ne pas faire difficulté de manger comme les autres d'un certain mets composé d'eau, de légumes, & d'un fort petit morceau de chair salée, puisque c'étoit un usage introduit *par les saints Pères*, & que le peu qu'il entroit de chair dans cette sorte d'aliment ne le rendoit point délicieux, ni tel qu'il ne pût être propre pour des personnes qui faisoient profession d'une tempérance éxacte & austére. Par où il est aisé de juger que dans le repas ordinaire les Religieux que gouvernoit saint Basile, ou ne mangeoient point du tout de chair, ou n'en mangeoient que fort peu. *Par ces saints Péres*, on peut entendre ou les Auteurs de cette ancienne Régle, dont il parle dans la lettre alléguée ci-dessus, ou quelques Solitaires

Constit. monast. c. 25.

Les Religieux & les Religieuses d'Orient qui gardent à présent la Régle de S. Basile, ne mangent point de chair, & les jours de jeûne ne mangent que des légumes; & s'ils collationnent le soir, ils n'ont qu'un morceau de pain & un verre d'eau. Leo Allat. de Consens. Ecc. Occ. & Or. l. 3. c. 8.

qui avoient vécu avant lui dans la Cappadoce, ou dans les Provinces voisines. Des Religieux qui étoient peut-être de ses disciples, lui aiant fait quelques questions touchant les devoirs de leur état, il leur écrit entre autres choses, qu'ils ne doivent point être sujets au vin, ni desirer avec passion de manger de la chair; ni enfin rechercher aucune sorte de breuvage on de nourriture pour y trouver du plaisir, & satisfaire leur sensualité. Cette coûtume de manger un mets où il y avoit un peu de chair, pouvoit avoir été établie pour protester par là, que si l'on s'en abstenoit d'ordinaire, ce n'étoit pas par l'erreur de ces hérétiques qui en condamnoient l'usage, mais par un principe de mortification religieuse, comme parle un des Canons attribuez aux Apôtres, & saint Basile dans une de ses grandes Régles. De sorte que les Solitaires avoient suivi en ce point ce qui avoit été prescrit aux Ecclésiastiques par le Concile d'Ancyre, auquel avoit assisté Léonce Evêque de Césarée.

Basil. ep. 411.

Basil. Reg. fus. 18.

δι ἄσκησιν. Can. Apost. 51. Conc.

Ancyr. c. 14.

VI. Selon saint Basile les Religieux ne doivent rien posséder en propre.

Le Saint défend à ses disciples les liaisons & les amitiez particuliéres qui produisent des soupçons, des envies & des cabales, & qui blessent la charité générale qui doit unir tous les membres d'une Communauté. Il ne veut point aussi qu'ils possédent rien en propre, ni qu'ils sortent du Monastére sans la permission du Supérieur. Il ordonne de partager en deux l'Office du midi, & d'en dire une partie avant le repas, & le reste aprés, afin de prier sept fois le jour à l'exemple du

Const. mon. c. 29. & Sermon. de Instit. mon. Serm. 2. pag. 399.

Prophéte. Ce qui fait voir que l'heure de Prime étoit inconnuë aux Monastéres de Cappadoce. Nous avons parlé ailleurs de son Institution. Outre l'Office divin, il veut que les Religieux s'occupent au travail des mains, comme au jardinage, à l'agriculture, à faire de la toile, & aux autres arts nécessaires à la vie. Prés du Monastére il y avoit un Hôpital pour les malades, & c'étoient les Religieux qui en prenoient le soin. Saint Basile étant Evéque de Cappadoce, en bâtit un prés de Césarée qui fut principalement destiné pour les lépreux. Il étoit fort grand, & paroissoit comme une petite ville. On l'appella la Basiliade, du nom de son Fondateur. Prapide Religieux en eut l'administration, & éxerça aussi les fonctions Episcopales dans plusieurs villages; c'est-à-dire qu'il fut Chorévêque.

Reg. brev. 158 120. Const. monast. c. 34. & 9. Serm. de Instit. monast. pag. 394.

Office, travail des mains.

Reg. fus. 37 & 38.

Reg. brev. 154. 155.

Basil. ep. 392. pag. 1175. Greg. Naz. orat. 20. pag. 359. Sozom. l. 6. c. 34.

VII. *Obeïssance.*

Comme l'obéïssance est le lien d'une Communauté, & la vertu qui donne le prix aux autres, il la recommande sur tout à ses disciples, & les avertit de ne faire même les bonnes actions que par l'ordre de leurs Supérieurs. Le Saint faisant un jour la visite dans un de ses Monastéres, demanda qui l'on croioit être le plus parfait de tous les Religieux qui y demeuroient. On le lui nomma, & il le fit venir en sa présence. Le Saint lui ordonna de lui laver les pieds, & ce Religieux obéït. Ensuite il voulut lui laver réciproquement les pieds, & ce Religieux souffrit qu'il lui rendît cét humble devoir de charité. Ce Religieux qui étoit Prê-

Reg. fus. 28. Const. monast. 22. Serm. de abdicat. pag. 237.

S. Dorothé Doctr. 2.

Ce Religieux garda ce qui est prescrit dans la Régle de S. Basile. Regul. fus. 31.

tre, allant célébrer le Sacrifice, saint Basile voulut lui servir de Ministre ; & ce Religieux ne lui résista point, mais le laissa faire tout ce qui lui plût. Par cette épreuve de son obéïssance le Saint jugea de la solidité de sa vertu, & l'aiant pris avec lui, voulut qu'il l'accompagnât par tout. C'est ce que nous apprend le saint Abbé Dorothée, dont nous parlerons ci-aprés.

VIII. Avis de saint Basile à un Religieux qui étoit Chorévêque, & à un homme qui avoit été Sénateur.

Un Religieux nommé Timothée, que son mérite avoit fait Chorévêque, s'engageant un peu trop dans les affaires du siécle par la complaisance qu'il avoit pour ses amis, & par le désir de leur être utile ; saint Basile qui le connoissoit dés sa jeunesse, & qui avoit beaucoup de liaison avec lui, le reprit de ce defaut, lui représentant que par cette conduite il se mettoit en danger de perdre le fruit de ses travaux passez, & que c'étoit tenter une chose impossible, que de vouloir allier ensemble les exercices de la vie religieuse avec le tumulte des occupations séculiéres ; & il l'exhorte à s'affranchir du joug que lui imposoient ces personnes qui abusoient de sa facilité, à se maintenir dans la possession de soi-même, pour se donner entiérement à Dieu, & à ne point craindre de faire voir à ceux qui blâmeroient sa retraite, qu'il n'étoit pas fort touché de leurs discours, & qu'enfin son bonheur ne dépendoit pas de leur approbation & de leur estime. La persuasion où étoit saint Basile, que la pauvreté & le dénuëment de toutes choses, & l'assujétissement à

Basil. epist. 340.

la conduite d'un Supérieur, étoient néceſſaires pour former un parfait Religieux, paroît par la réponſe qu'il fit à un homme qui avoit été Sénateur. Celui-ci aiant quitté ſa charge, s'étoit réſervé une partie de ſon bien pour en ſubſiſter, ne voulant pas ſe réduire à travailler des mains, ni à vivre ſous l'obéïſſance dans un Cloître ; & il prétendoit néanmoins avoir pleinement renoncé au monde. Mais le Saint lui marqua qu'il n'étoit pas de ſon ſentiment, lui diſant : *Vous avez perdu la qualité de Sénateur, mais vous n'avez pas encore acquis celle de Religieux.*

Et Senatorem perdidiſti, & Monachum non feciſti. *Caſſian. Inſtit. l. 7. c. 19.*

IX. *Accuſation des fautes dans le Chapitre.*

Cette pratique d'humilité qui conſiſte à s'accuſer de ſes fautes dans le Chapitre, eſt autoriſée par ſaint Baſile. Quoi-qu'il laiſſe à la prudence du Supérieur d'en ordonner la punition, il marque néanmoins que le châtiment ordinaire ſera d'être exclus pour quelque temps de la Communauté, à l'égard de la priére ou du repas. A la fin des petites Régles, il y a quelques articles qui déterminent encore plus les choſes. Ils ſont de ſaint Baſile, ou de quelque Abbé de ſon Ordre, & portent pour titre *Peines établies pour punir les Chanoines*, c'eſt-à-dire, les Réguliers qui commettent quelque faute. Sur quoi il eſt bon de remarquer que S. Baſile donnant des inſtructions à ſes Religieux, les déſigne par divers noms. Car il les appelle, *Chrétiens*, à cauſe de leur religion, & de la perfection évangélique à laquelle ils doivent tendre ; *Moines*, à cauſe de leur vie retirée & ſolitaire ; *Fréres*, en veuë de leur

Baſil. de Inſtit. monach. pag. 390. 395.

Baſil. Reg. fuſ. c. 22. Serm. de Askeſ. p. 246. Conſtit. mon. c. 21. & 38.

liaison & de leur société ; *Ascétes*, à cause de leurs éxercices, & principalement de ceux de la pénitence ; & même *Chanoines*, en veuë de leur assujétissement à une Régle, ou bien du Catalogue du lieu saint où leurs noms étoient marquez comme de personnes destinées à le desservir ; mais pour l'ordinaire il les appelle *Fréres* ou *Ascétes*. A la fin de ses Constitutions il se trouve encore des réglemens sur le sujet des pénitences ; mais il paroît par l'inscription, que l'Auteur en est inconnu : & il a sans doute vécu aprés le quatriéme siécle.

Canon, id est, Regula, vel Catalogus.

X.

Propagation de l'Ordre de saint Basile.

La Régle de saint Basile, ou ne trouva parmi les Grecs que celle dont nous avons parlé, ou si elle fût encore précédée par quelque autre qui fût écrite & en usage parmi ceux de cette nation, elle les obscurcit toutes, & se répandit peu à peu dans la plûpart des Monastéres.* Ursée, ou plûtôt Ursace, Abbé d'Occident, qui demeuroit en Sicile ou dans la Calabre, non loin de Reggio, aiant demandé à Rufin qui venoit d'Orient, quelle étoit en ce païs-là l'observance & la maniére de vie des Religieux ; ce sçavant Prêtre lui fit un extrait des Ascétiques de saint Basile : ce qui fait voir que la Régle de ce Saint se rendoit alors fort commune. Saint Théodose s'en servit pour former la discipline du grand Monastére qu'il bâtit dans le territoire de Jérusalem. C'est presque tout ce que l'on peut dire de particulier touchant son progrés à l'égard du quatriéme & du cinquiéme siécle. Car les Com-

L'édition de Cologne de 1575. met Vrsarius, selon le MS. de Cardague, transcrit par Bivarius, & deux autres que j'ai veus. Il faut Vrsacius, qui pourroit avoir été cét Vrsace, auquel Rufin écrivit une lettre rapportée par M. Valois dans ses notes sur Eusebe.

munautez religieuſes n'étant point alors réduites ſous divers Ordres, comme elles ſont aujourd'hui, à la réſerve de celles de Tabenne, & peut-être auſſi des Acémétes; les Auteurs qui ont écrit la Vie de pluſieurs grands hommes qu'elles ont produits, ou qui ont parlé d'eux par occaſion, ont pour l'ordinaire omis de marquer quelle Régle ils gardoient: & ceux qui voudroient qu'en faiſant mention d'eux, on déterminât toûjours quel Inſtitut ils ont ſuivi, demanderoient plus que les mémoires ne nous en apprennent, & formeroient des queſtions que l'on ne pourroit pas réſoudre.

CHAPITRE III.

De ſainte Macrine, de S. Pierre Evêque de Sébaſte, & de quelques traitez de S. Grégoire de Nyſſe adreſſez à des Religieux.

I. *S. Macrine.*

La famille de ſaint Baſile ne donna pas ſeulement ce Saint à l'Ordre monaſtique, mais encore ſaint Pierre & ſainte Macrine. Celui-là fut ſon frére, & celle-ci leur ſœur. Sainte Macrine fut l'aînée de la famille, & le premier fruit du mariage de ſainte Emmélie. Si elle ne s'attacha pas au ſiécle, ce ne fut pas parce qu'elle n'y eût point été conſidérée, puiſque la ville de Céſarée ne voioit point alors de perſonne de

son séxe qui éclatât plus qu'elle par son mérite, & qu'outre les excellentes qualitez de son ame, sa beauté étoit si extraordinaire, que les plus habiles Peintres ne la pouvoient représenter qu'imparfaitement. Plusieurs jeunes gens la demandant en mariage, ses parens la promirent à un qui mourut avant que de l'épouser. Depuis elle résolut de demeurer dans le saint état de la virginité ; & lorsqu'on la pressoit de se marier, elle disoit *que son époux n'étoit pas mort, qu'il vivoit à l'égard de Dieu, & même à son égard par l'espérance de la résurrection, qu'il étoit allé seulement faire un voiage, & que cependant elle se croioit obligée de lui garder une entiére fidélité.* Aprés la mort de son pére elle continua à aider sa mére sainte Emmelie dans le gouvernement de la maison ; & lorsqu'elle vit que ses fréres & ses sœurs étoient grands, & qu'ils n'avoient plus besoin de leurs soins, elle lui persuada de se retirer ensemble dans un Monastére.

Greg. Nyssen. tom. 2. p. 179.

Ibid. p. 180.

II. Elle se fait Religieuse.

Pag. 103.

Pour cét effet elles en bâtirent un dans le Pont prés de la ville d'Ibore, lequel dans la suite fut double, & composé de deux maisons séparées, l'une pour des filles, & l'autre pour des hommes. Sainte Macrine eut la conduite de la premiére Communauté, & y fit vivre plusieurs personnes de son séxe dans une tres-sainte & tres-éxacte discipline. Nulle ne s'élevoit au dessus des autres. Il y avoit entre elles une parfaite union, & une entiére égalité à l'égard de la nourriture, des petits meubles, des cellules, & des au-

Pag. 184.

tres néceſſitez. Elles mettoient leurs délices «
à garder les loix d'une auſtére tempérance, «
leur gloire à être inconnuës au monde, & «
leurs richeſſes à ne rien poſſéder. Leur «
priére étoit continuelle, elles chantoient
des Pſeaumes le jour & la nuit, & tâchoient d'ajoûter de nouveaux degrez de ſainteté à ceux qu'elles avoient acquis. Sainte Macrine avoit donné aux pauvres tout ce qui lui étoit venu de la ſucceſſion de ſes parens, & elle ſubſiſtoit comme les autres du travail de ſes mains. Lorſqu'elle étoit conſumée par l'ardeur d'une fiévre, dont elle mourut, ſaint Grégoire ſon frére, alors Evêque de Nyſſe, l'alla voir, & la trouva couchée, non pas ſur un lit ou ſur un matelas, mais ſur un aix couvert d'un ſac, & où il y avoit un autre aix qui lui ſervoit de chevet. Elle eut avec lui un aſſez long entretien de piété, & rendit l'eſprit dans la priére. On rapporte ſa mort à l'an 379. Ainſi Dieu la retira du monde quelques mois aprés ſaint Baſile. On trouva ſur elle une croix de fer, & un anneau de la même matiére, où il y avoit du bois de la vraie croix. Elle portoit ces choſes attachées à ſon col avec un ruban. On remarque auſſi d'elle, qu'elle avoit coûtume de faire ſur ſa bouche & ſur ſon cœur le ſacré ſigne de la Croix. Le ſaint Evêque retint pour lui cét anneau, & fit l'éloge de ſa ſœur dans une lettre qu'il adreſſa à Olympe Religieux d'Antioche. La Sainte fut enterrée dans une Egliſe des Quarante

Pag. 101.

Martyrs, qui étoit environ à un quart de lieuë * du Monastére, & mise dans un tombeau où reposoit sainte Emmélie sa mére. Les Religieux & les Religieuses assistérent à son inhumation. Le Clergé y portoit des cierges, & l'on chantoit des Pseaumes.

* sept ou huit stades.

III. Saint Pierre Evêque de Sébaste.

Saint Pierre fut le dixiéme & le dernier des enfans de sainte Emmélie, & naquit un peu aprés la mort de son pére. Sa sœur sainte Macrine se rendit comme sa seconde mére, & lui servit de précepteur, par le soin qu'elle prit de l'élever dans la piété. Il profita si bien de ses instructions, que même dés sa jeunesse il se rendit un modelle de vertu, & ne céda point en piété à saint Basile. Il se retira dans la Communauté des Religieux qui demeuroient prés du Monastére de sainte Macrine. Saint Basile étant Evêque lui en donna la conduite, & l'ordonna Prêtre. De ce degré inférieur du Sacerdoce, il monta à un plus haut, & fut fait Evêque de Sébaste en Arménie. Il assista au Concile général de Constantinople en 381. Son frére saint Grégoire de Nysse lui a dédié quelques-uns de ses Ouvrages. On tient que saint Pierre mourut l'an 386.

Bolland. 9. Januar. pag. 588.

IV. Naucrace Solitaire.

Le desert posséda aussi son frére Naucrace, qui étoit orné des plus avantageuses qualitez de corps & d'esprit qui puissent rendre une personne considérable, & propre à soûtenir de grands emplois. Etant âgé de vingt-deux ans il se fit admirer par une harangue qu'il prononça dans une assemblée publique. Ensuite touché fortement de l'inspiration di-

vine, il quitta le monde, & embraſſa *une vie ſolitaire & pauvre*, & ſe retira avec un domeſtique dans des bois proche de la riviére d'Iris. Entre les emplois de ſa piété, il prit ſoin de nourrir de pauvres vieillards, qu'il rencontra au même lieu, & il alloit pour eux à la chaſſe, à quoi il étoit fort adroit. Cinq ans aprés ſa retraite il fut tué par des ſcélérats. C'eſt ce que ſaint Grégoire de Nyſſe nous apprend de lui dans ſa lettre à Olympe, racontant la vie de ſainte Macrine.

πρὸς τὸν μονήρη καὶ ἀκλήματα βίον ἀπῆλθε. Gregor. Nyſſ. Vita S. Macrin. p. 182.

Olympe lui aiant demandé comment on pouvoit arriver à la perfection, le Saint lui adreſſa un excellent traité, où il lui fait voir, que pour l'obtenir il faut s'appliquer fortement à imiter les vertus de JESUS-CHRIST; & il établit des principes qui font voir ce que nous avons dit ailleurs, que tout Chrêtien, à moins que de vouloir renoncer à un titre ſi glorieux, eſt obligé de tendre à la perfection. Parmi ſes Ouvrages, il s'en trouve encore deux qu'il compoſa pour des Solitaires. Dans l'un il leur marque, que le but qu'ils ſe devoient propoſer dans leurs éxercices, étoit d'acquérir la pureté du cœur, afin de ſe rendre agreables à Dieu, & que pour tirer avantage de la ſociété qu'ils avoient les uns avec les autres, il faloit qu'ils ne poſſédaſſent rien, & que tant ceux qui gouvernoient, que ceux qui étoient dans la dépendance, conſpiraſſent enſemble pour bien accomplir la volonté de Dieu par l'exercice de la charité & de l'humilité, & par un continuel progrés dans les voies de la grace. Il

V. Lettres ou traitez de S. Grégoire de Nyſſe adreſſez à des Religieux.

Ibid. tom. 3. 275.

Ci-devant page 4.

Gregor. Nyſſ. tom. 3. p. 301.

les avertit aussi de joindre à l'austérité du jeûne l'assiduité à la priére, & de ne la pas regarder comme une dette & une obligation fâcheuse, dont l'on ne s'acquitte que par contrainte ; mais comme un saint & doux emploi, auquel ils se doivent porter par l'attrait de l'amour divin. Il exhorte ceux qui n'ont pas encore reçû le don d'une oraison si parfaite, de suppléer à ce defaut par une grande éxactitude à remplir les devoirs de l'obéïssance, & à rendre service à leurs Confréres. Il y a apparence qu'il adressa ces instructions à une nouvelle Communauté de Religieux qu'il avoit établie dans son Diocése.

Pag. 309.

VI. Son sentiment des pélerinages à l'égard des Religieux.

L'autre traité est pour détourner quelques Solitaires de Cappadoce d'aller visiter les lieux saints de Jérusalem. Ce n'est pas qu'il improuvât ce pélerinage : car son éxemple fait assez voir qu'il n'étoit pas de ce sentiment ; mais c'est qu'il ne jugeoit pas avantageux ni aux Religieuses, ni généralement à ceux qui avoient embrassé la vie monastique, d'entreprendre un si long voiage, pendant lequel ils seroient obligez de se mêler parmi toutes sortes de personnes, & de loger dans des hôtelleries où ils verroient du desordre & des choses scandaleuses. Et il est remarquable, que le Concile de Frioul emploie une semblable raison pour condamner la fausse dévotion de quelques Abbesses qui sortoient de leur Cloître pour aller en pélerinage à Rome, ou ailleurs. Saint Jérôme, qui sans doute n'improuvoit pas ces

Concil. Forojul. an. 791. can. 12.

voiages de piété, comme il paroît par ses écrits, & par la charité avec laquelle il recevoit les pélerins, en détourne aussi par cette considération saint Paulin, qui s'étoit fait Anachoréte. Un pieux & sçavant Abbé de France qui vivoit dans le IX. siécle, observoit la même conduite à l'égard de ses Religieux, & ne vouloit point que sous prétexte d'aller visiter les lieux saints, ils se transportassent dans des païs éloignez, & qu'ils se missent en danger de dissiper ou de perdre pendant un long voiage, ce qu'ils auroient acquis de dévotion & de vertu dans la séparation du monde, & dans le silence du Cloître. Il en est de ce conseil de saint Grégoire touchant les pélerinages, comme de celui que donne saint Basile au solitaire Chilon, de ne point aller entendre les Evêques qui expliquoient l'Ecriture sainte dans les Eglises. Le but de ces deux Saints n'étoit pas de condamner les voiages que l'on fait pour visiter les lieux saints, ni encore moins les prédications; mais de porter ces Religieux à garder la solitude convenable à leur état. Saint Grégoire de Nysse alla en Jérusalem par occasion, ou même *parce qu'il en avoit fait vœu*, comme il dit au commencement de la Vie de sainte Macrine; & il fit ce voiage d'une maniére fort commode, & nullement exposée au danger qu'il conseille de fuïr, parce que l'Empereur lui fit donner un chariot du public, *qui lui servit d'Eglise & de Monastére*, & où il chantoit des Pseaumes, & y jeûnoit avec ceux de sa com-

Hieron. ep. 13.

Ionas de cultu imag. l. 3.

Κατ' εὐχὴν ἐν Ἱεροσολύμοις ἐπιφοιτῆσαι μέλλων. *Gregor. Nyss. tom. 2. pag. 177.*

La traduction Latine attribuë ce voiage à Olympe, mais c'est une faute.

L'an 380.

Vehiculum nobis pro Ecclesia & Monasterio fuit (ἀντὶ ἐκκλησίας καὶ μοναστηρίου)

omnibus per totam viam simul psallentibus & jejunantibus Domino. *Gregor. Nyss. tom. 3. pag. 654.*

pagnie : ce qui est un éxemple pour toutes sortes de personnes, & particuliérement pour les Ecclésiastiques, & pour les Religieux, de pratiquer autant qu'il est possible, leurs éxercices de piété; même pendant les voiages. Le zéle qu'avoit le Saint pour la discipline de l'état monastique, venoit sans doute de son estime pour cét état, & de ce qu'il étoit persuadé, comme il dit ailleurs, que ceux qui en gardent bien les loix, marchent sur les traces du saint Prophéte Elie, & sont *l'ornement de l'Eglise.*

κόσμος τῆς ἐκκλησίας. *Idem homil. 7. in Cantic. pag. 580. tom. 1.*

CHAPITRE IV.

D'un Monastére de Filles qui étoit dans Césarée. De la lettre de saint Basile à Théodore. Du mot de Chanoinesse.

I. Monastére de Césarée gouverné par les niéces de S. Basile.

IL y avoit dans Césarée un Monastére de Filles, qui eut pour Supérieures deux niéces de saint Basile, & où ce saint Prélat mit des reliques des Quarante Martyrs, dont nous avons parlé. Saint Gaudence Evêque de Bresse, à qui elles donnérent depuis ces reliques, a fait leur éloge. Il les appelle les tres-dignes Méres de cette Communauté de Vierges. Il observe qu'elles n'étoient pas moins sœurs par leur Foi, par leur ardeur, par les choses saintes, & par leur excellente chasteté, que par le lien du sang & de la nature. Il dit encore qu'elles étoient d'autant

tant

tant plus dignes d'être regardées favorablement de Nôtre Seigneur, qu'elles imitoient parfaitement Marthe & Marie : marquant par là qu'elles sçavoient allier la contemplation avec l'action, & que les divers soins qui partageoient leur esprit dans le gouvernement de leur Communauté, ne les empéchoient pas de mener une vie fort intérieure, & de se rendre assiduës à écoûter leur époux céleste dans la priére.

Gaudent. serm. 17.

II. Lettre de Saint à Théodore.

Basil. epist. 302.

La lettre que saint Basile écrit à Théodore, fait voir qu'elle étoit de grande naissance, & ornée de belles qualitez, & qu'elle faisoit profession de garder dans toute sa conduite les plus parfaites régles de l'Evangile. Le Saint lui représente l'importance & la difficulté de ce genre de vie, & il lui en marque les différens devoirs d'une maniére qui est un éloge indirect, & qui montre qu'elle travailloit sérieusement à s'en acquitter. Théodore étoit vrai-semblablement Religieuse, comme il paroît par ce que lui dit saint Basile du travail des mains, de la persévérance égale & uniforme dans les austéritez, & du grand combat qu'ont à soûtenir ceux qui veulent satisfaire & répondre par leurs actions aux promesses qu'ils ont faites à Dieu. Car de son temps les Religieuses étoient appellées en Grec Chanoinesses, c'est-à-dire, réguliéres & soûmises à la Régle que les Grecs désignent par le mot de Canon, ou personnes inscrites dans le Canon ou Catalogue de la Communauté. L'on en voit la preuve dans l'inscription du

Du mot de Chanoinesse.

La lettre porte pour titre Θεοδώρᾳ κανονικῇ, Theodoræ Canonicæ. *Epist. 302.*

traité des Pénitences réguliéres, qui est à la fin des petites Régles, dressé pour des Filles qui vivoient en commun *dans un Monastére*, & qui suivoient la même discipline que les Réguliers ou Moines de Communauté, dont il est parlé dans le traité précédent, & dans le XVIII. Chapitre des Constitutions monastiques de saint Basile. C'est aussi à une société de Religieuses ou de Filles réguliéres, que le Saint a écrit une de ses lettres, où il explique la Foi du premier Concile de Nicée, touchant la divinité de JESUS-CHRIST; & ces Filles étoient peut-être de son Institut : car les exemples que nous avons rapportez, & même les traitez ascétiques du Saint, font voir qu'il y avoit des Religieuses qui gardoient sa Régle. Il est remarquable que sur la fin du VIII. siécle l'on emploioit encore ce terme de Réguliéres, ou de Chanoinesses, pour désigner les Religieuses. On s'en peut convaincre en lisant le vingtiéme Canon du II. Concile de Nicée tenu l'an 787. où les mêmes personnes qui sont appellées *Monachæ*, c'est-à-dire, Religieuses, sont aussi appellées *Canonicæ*, c'est-à-dire, Réguliéres ou Chanoinesses. De plus, il y a beaucoup d'apparence que les Moines & les Religieuses dont parle ce Concile, étoient de l'Ordre de saint Basile, puisque voulant remédier à un abus qui s'étoit glissé dans leurs Monastéres qui étoient doubles, il allégue la Régle de ce Saint, & veut qu'elle soit exactement gardée à l'égard du sujet dont il s'agit. Théodore auroit

Animadversiones adversus Canonicas delinquentes.

ἐν τῷ ἀσκητικ-εἰς. n. 2. pag. 660.

Animadversiones adversus Canonicos delinquentes. *pag.* 658.

Ad Canonicos degentes in Cœnobio. *Const. monast. c.* 18. *ep.* 300.

Basil. de Instit. mon. pag. 401. *Reg. brev. c.* 108. *& seqq.*

μονάστρια κανονικὴ, id est, Regularis.

Apud Grat. can. 21. Diffinimus. 18. *q.* 2.

pû encore être du nombre de ces filles, qui aiant fait vœu de virginité demeuroient dans leur maison, & que l'on désignoit aussi par ce titre général de personnes Réguliéres, ou de Chanoinesses, ainsi qu'il se voit par le traité de saint Jean Chrysostome, qui avertit ces sortes de personnes de ne point recevoir d'hommes chez elles pour être leurs serviteurs & leurs domestiques. J'appelle ce nom de Canonique ou Régulier, un nom général, parce qu'on le donnoit aux Ecclésiastiques, aux Moines, aux Religieuses, & aux vierges qui s'étoient consacrées à Dieu, comme remarque Balzamon sur le Canon VI. de la premiére Epître Canonique de saint Basile à saint Amphiloque.

Tom. 4.

CHAPITRE V.

De saint Grégoire de Nazianze, & des Religieux dont il parle dans ses Ouvrages.

LE cœur de saint Grégoire de Nazianze fut toûjours tourné vers la solitude, & il la recherchoit avec d'autant plus d'ardeur, qu'il paroît par ses Ouvrages qu'il avoit un extrême dégoût de tous les faux biens du siécle. Nous avons déja remarqué qu'il exerça pendant quelque temps la profession religieuse avec son ami S. Basile; & il s'y seroit entiérement attaché, si la divine providence

I. Amour de S. Grégoire pour la vie solitaire.

Gregor. Naz. orat. 1, pag. 4. orat. 9. pag. 149.

Monachus (μοναστὴς) esse potiùs eli-

gens, quàm mundanus. *Gregor. in Vit. S. Greg. Naz.*

Gregorius... Episcopum in loco suo ordinans ruri vitam Monachi exercuit. *Hieron. de Script. Ecclesiast.*

Quis (dabit) virtutis sermonem, & ad eam incitationem, quam scriptis legibus ac regulis obfirmavimus, ἣν ἐγγράπτοις ὅροις καὶ κανόσιν ἐστραλισάμεθα. — *Greg. ep. 13. ad Basilium. Philoth. Patr. Constant. orat. in S. Basil. pag. 333. tom. 2. Bibl. SS. Patr. Grec.*

L'an 362.

qui le destinoit pour être une des grandes lumiéres de l'Eglise, ne l'avoit tiré du desert, & ne l'avoit élevé par divers degrez au premier siége de l'Orient. On verra ailleurs comment il en descendit, & alla mourir dans le repos de la vie solitaire. Il aida saint Basile à établir l'observance de son Monastére, & il eut quelque part à la composition de sa Régle. Il étoit fils du bienheureux Grégoire, Evêque de Nazianze, qui étant âgé de plus de quatre-vingts ans, l'obligea de sortir de sa retraite pour le venir assister dans sa vieillesse, & cinq ans aprés l'ordonna Prêtre malgré lui. La haute idée qu'il avoit du Sacerdoce, lui en avoit donné jusqu'alors un grand éloignement; & il eut tant de chagrin de s'en voir honoré, que pour trouver quelque remede à sa douleur, il retourna dans la solitude, & demeura quelque temps dans un des Monastéres du Pont, où étoit saint Basile. Ensuite il revint à Nazianze, & s'appliqua à instruire le peuple, & à combattre les hérétiques. Le Diocése étoit alors dans une fâcheuse division. Le bienheureux Grégoire qui en étoit Evêque, aiant souscrit par simplicité au Formulaire de Rimini, les Religieux du Diocése avoient quitté sa communion, & avoient en cela imité saint Basile, qui pour la même raison en avoit usé de même à l'égard de Dianée. Mais ce Prélat reconnut depuis sa faute, & ces pieux Solitaires qui ne s'étoient séparez de lui que par un zéle pour la pureté de la Foi, se réunirent avec lui, & leur retour combla de

joie le Diocése. Saint Grégoire procura cette réünion, & prononça sur ce sujet un discours, où il décrit éloquemment les éxercices des Religieux, & fait même la peinture de leur extérieur & de leurs vêtemens. Il les représente en cét endroit & ailleurs nuds pieds, & marque qu'ils imitoient en cela les saints Apôtres. Il dit qu'ils sçavoient accorder la retraite & la solitude avec les devoirs de la charité fraternelle : ce qui justifie que la plûpart vivoient en commun. Aussi lorsqu'il explique ailleurs ce que c'est qu'un Monastére, il dit que c'est une société de plusieurs personnes qui ont pour fin & pour prétention d'obtenir le salut. Selon lui un Religieux est une personne qui ne vit que pour Dieu, & selon sa Loi, ou (si par cette Loi on entend une Régle monastique) qui conforme sa vie à sa Régle pour plaire à Dieu. Nous apprenons aussi de saint Basile, de Cassien & de Sozoméne, que la plûpart des Religieux de Cappadoce & des Provinces voisines vivoient en Communauté; & ces deux derniers ajoûtent, qu'ils demeuroient dans les bourgs & dans les villes, l'hiver qui est souvent tres-froid dans ce païs-là, ne leur permettant pas d'habiter à la campagne, & dans les lieux entiérement deserts, comme faisoient plusieurs Anachorétes d'Egypte & de Mésopotamie. Je dis la plûpart : car il est certain que la Cappadoce avoit aussi des Ermites qui tâchoient de marcher sur les traces de saint Jean Baptiste & du Prophéte Elie. Tel étoit Gigance, que *

ποσὶν γυμνοῖς καὶ τοῖς ἀποστολικοῖς ἑπόμενοι. Orat. 12. pag. 191. ... Qui pede sunt nudo, &c. Idem tom. 2. pag. 109.

Οὗτος μοναχὸς ὃς Θεῷ ζῇ καὶ νόμῳ. Gregor. Naz. Carm. Iamb. 15. pag. 201.

Ces définitions ne sont pas éxactes, mais seulement des descriptions. ... Orat. 20. pag. 340. Basil. Constit. mon. c. 18. Sozom. l. 6. c. 34. Cassian. Coll. 18. c. 7.

* ou Sigance

Gregor. Naz. ep. 238. Carm. Iamb. 29. pag. 180.

saint Grégoire visitoit quelquefois pour conférer ensemble des choses divines, & pour s'entre-exciter à l'amour de la vertu. Le Saint fut sacré Evêque de Sasimes par saint Basile. Mais Antime Evêque de Thyane, qui prétendoit que ce lieu-là étoit de sa Métropole, l'en aiant chassé, il retourna à Nazianze, & continua de gouverner cette Eglise pendant le reste de la vie de son pére.

II. Religieux de Cappadoce, & principalement du Diocése de Nazianze.

C'est cette fonction qui lui a fait donner la qualité *de Nazianze*. Nous avons déja vû qu'il y avoit des Religieux dans ce Diocése ; & il paroît par ses Ouvrages, qu'outre ceux qui vivoient en commun, il y en avoit d'autres qui passoient leurs jours dans une entiére solitude. Le Saint en prenoit un soin particulier ; & comme ils étoient pauvres, il s'entremit auprés de l'Intendant des Subsides, nommé Helléne, pour les en faire éxemter. Il lui écrivit là-dessus une lettre en vers, où il parle des divers éxercices de ces serviteurs de Dieu, & il dépeint la vie admirable de quelques Solitaires, dont les uns étoient chargez de chaînes de fer, les autres se tenoient enfermez dans de petites cellules, & se mortifioient par de longs jeûnes, étant souvent jusques à vingt jours sans manger. (* D'autres se tenoient debout quarante jours & quarante nuits.) Il en loue un qui adoroit Dieu dans un silence continuel, & un autre qui passoit les jours & les nuits dans une Eglise, les bras étendus, & le cœur attaché à JESUS-CHRIST par la priére, & qui subsistoit de la nourritu-

Gregor. Naz. tom. 2. Carm. 47. pag. 106.

** Carm. 4. pag. 70.*

re * que lui apportoit un corbeau. Un autre, dit-il, étant allé le jour de l'Ascension en la montagne sainte, s'y tint toûjours en priére, exposé au vent & à la neige. Ses amis voiant qu'il étoit demi-mort, lui bâtirent une cellule pour lui servir ou de maison, ou de tombeau. Par cette montagne que le Saint appelle divine, il semble qu'on doive entendre le Mont des Olives, d'où Nôtre Seigneur monta au ciel. Mais d'autre part il est plus probable, que le Saint parle de la Cappadoce, ou de quelque païs qui en étoit proche, & où il négeoit encore sur les montagnes au mois de Mai. Peut-être que cette montagne est la montagne alors appellée *de l'Assomption*, & située dans la petite Arménie, où se retira d'abord S. Euthyme, comme nous dirons ci-aprés. Saint Grégoire vient ensuite au principal sujet de sa lettre, & nomme quelques Religieux dont il recommande les interests à ce Magistrat. Clédone qu'il marque le premier, étoit d'autant plus digne d'être déchargé de tout tribut, que sa pieté l'avoit réduit dans l'indigence : car avant que de quitter le siécle il avoit distribué son bien aux pauvres. Il avoit paru à la Cour de l'Empereur ; mais aprés qu'il eut été honoré du Sacerdoce, il éclata encore plus dans l'Eglise, & comme parle saint Grégoire, il brilla entre les Fidelles comme une perle parmi des cailloux. Le Saint lui adressa deux discours contre l'héréfie d'Apollinaire, qui disoit que JESUS-CHRIST n'avoit point d'autre ame que sa divinité.

* *Billius entend ceci de S. Paul premier Ermit. Θείου κατ' ὄρος. pag.107.*

Greg. Nazian. orat. 52.

III. Eulale, Cartére, & autres.

Les autres Religieux dont fait mention S. Grégoire, sont Eulale, Cartére, Nicoméde, Téogne, Evandre, Astére, Philadelphe, Macrobe, Léonce, Héliodore. Les emplois d'Eulale, & la part qu'il eut à l'amitié de S. Grégoire, marquent assez que ce fut encore un homme de grand mérite. Il fut Prêtre, & ensuite Evêque de Nazianze. Il eut pour compagnon de sa solitude son frére Hellade, qui ne peut pas avoir été le même que Hellade successeur de saint Basile dans l'Evêché de Césarée, comme disent quelques-uns, puisqu'il étoit mort lorsque saint Grégoire écrivoit cette lettre, & que saint Basile étoit encore vivant. Cartére étoit un homme véritablement intérieur, qui s'élevoit par le mouvement de l'esprit au dessus des sentimens & des inclinations de la chair. Il pourroit bien avoir été ce même Cartére qui gouverna un Monastére dans Antioche, & sous lequel saint Chrysostome fit les exercices de la vie religieuse. Nicoméde avoit été marié avant que de se retirer du monde. Non content de se consacrer à Dieu, il lui consacra aussi son fils & sa fille, mettant le premier dans un Monastére d'hommes, & celle-ci dans une Communauté de vierges. Ce sacrifice qu'il fit de toute sa famille, a porté S. Grégoire à le comparer au Patriarche Abraham. Il reléve encore son amour pour la pauvreté, & il l'appelle la gloire de son troupeau, c'est-à-dire, de son Diocése ou de son Monastére. Téogne entra tard dans le chemin de la perfe-

Idem Carm. 47. epist. 42.

Εὖχος ἐμῆς μάνδρης. pag. 208.

ction ; mais il y marcha avec tant d'ardeur, qu'il fut bien-tôt des plus avancez. Il étoit doux & honneste dans ses paroles, & la tranquilité de son ame paroissoit sur son visage qui étoit ouvert & serein. Il avoit non seulement le dehors & l'apparence de la vertu, mais la solidité & l'effet, & son cœur étoit toûjours pénétré de la crainte de Dieu. Saint Grégoire louë encore les autres, mais plus briévement. Il dit que le vieillard Evandre étoit riche en graces, qu'Astére & ses deux fréres vivoient en commun & dans une société tres-parfaite & tres-édifiante, & que Philadelphe étoit un homme de qualité qu'il aimoit tendrement. Il témoigne qu'il a encore beaucoup d'affection pour Macrobe qu'il avoit nourri & élevé, & que Nôtre Seigneur avoit pris sous sa protection ; & il donne une grande idée du mérite de Rhégin, de Léonce & de Héliodore, assurant qu'ils étoient parvenus au comble de la sagesse évangélique. Léonce pourroit bien avoir été Léonce depuis Evêque d'Ancyre en Galatie: car il est certain que ce Prélat passa de la vie religieuse dans l'Episcopat. Saint Grégoire ajoûte qu'il y avoit encore dans les villages un grand nombre de Solitaires qui y brilloient par l'éclat de leurs vertus, & y donnoient beaucoup d'édification. Il parle ensuite des vierges & des Religieuses qui étoient un des plus précieux ornemens de son Diocése, & il dit qu'il y en avoit une Communauté dans Nazianze, qui ne cédoient point en vertu à celles qui faisoient alors la gloire de l'Arménie.

Pag. 109. Nous suivons ici Billius qui semble avoir lû dans le Grec Μακρόβιον. en l'accusatif.

Sozom. l. 6. c. 34.

CHAPITRE VI.

Du Monastére du bienheureux Leucade. De la vie solitaire de saint Grégoire de Nazianze, & de son testament. De Sacerdos, Prêtre & Religieux.

I. Monastére double.

Epist. 180.

IL y avoit dans un lieu nommé Sannabade le Monastére du bienheureux Leucade, qui étoit composé de deux Communautez, l'une d'hommes, & l'autre de vierges. Celui qui les gouvernoit, étant mort, saint Grégoire leur écrivit une lettre de consolation, où il reléve beaucoup le mérite de cét Abbé qui étoit peut-être ce même Leucadius qu'il qualifie bienheureux. Il leur dit qu'ils ne doivent point s'affliger de la mort de leur Supérieur, puisqu'elle étoit arrivée par l'ordre de Dieu qui avoit voulu le couronner, aprés qu'il avoit si bien combattu dans la milice religieuse. Il ajoûte que pour réparer la perte qu'ils ont faite de ce grand homme, ils doivent tâcher d'être des copies de cét excellent original, & de se rendre semblables à lui par l'imitation de sa pureté, de sa douceur, de son humilité, de sa ferveur dans l'observance, & de ses autres vertus : de sorte qu'ils en deviennent de vivantes images, & qu'en se regardant les uns les autres ils croient voir leur Pére & leur Maître. C'est

de ce Monaſtére, ou de quelque autre, auſſi double, que le Saint parle dans une de ſes Poëſies, où il dit qu'il eſt bon que les deux ſéxes conſpirent à ſervir Dieu dans une ſainte ſocié-té; mais que pour retrancher tout ſujet de médiſance, leurs demeures doivent être bien ſéparées. Il y a apparence que le Monaſtére de ſainte Thécle de Séleucie étoit ainſi double, ou que hors de l'enclos des Religieuſes il y avoit un logis occupé par quelques Eccléſiaſtiques. Car ſaint Grégoire s'y retira aprés avoir quitté Nazianze, & y demeura vraiſemblablement cinq ou ſix ans, & juſqu'à ce qu'on l'obligea d'aller à Conſtantinople pour y gouverner le peu qu'il y reſtoit de Catholiques, & tâcher d'en augmenter le nombre. Il y avoit quarante ans que cette ville ſervoit de théatre à la fureur des Ariens qui s'y étoient emparez des Egliſes, & y avoient preſque entiérement éteint la Foi orthodoxe. Il n'eſt pas de nôtre ſujet de nous étendre ici ſur ce que fit le Saint pour la défendre & pour la faire refleurir: & ſi nous en diſons quelque choſe, ce ne ſera que briévement, & lorſque nous parlerons des Monaſtéres de Conſtantinople. Il fut établi Evêque de cette ville Imperiale par le ſecond Concile général qui y fut tenu l'an 381. Mais voiant la diviſion des Prélats ſur le ſujet de l'Egliſe d'Antioche, & que l'on ne vouloit point ſuivre ſes avis qui tendoient à la paix, il ſe la donna à lui-même en quittant ſa dignité, & retournant dans ſa ſolitude.

Carm. 46. pag. 105.

In virgineo ſanctiſſimæ Theclæ Cœnobio, τῷ παρθενῶνι, commoratus eſt. *S. Gregorii Vit.*

An. 374.

An. 379.

II. Ce fut vers ce temps-là qu'il fit ſon te-

Teſtament de S. Grégoire, & ſa retraite.

ſtament. Il emploioit ſon revenu à nourrir les pauvres de l'Egliſe de Nazianze, & ſe ſervoit pour ce ſujet du miniſtére de Marcel & de Grégoire, Diacres & Moines, & d'un autre Religieux nommé Euſtathe. Afin que ſa charité ſubſiſtât encore aprés ſa mort, il inſtitua Grégoire ſon héritier, à condition de donner tous ſes biens, meubles & immeubles, à la même Egliſe. Le Saint ſe retira dans le village d'Arianze, & y mena une vie tres-pénitente. Le lieu étoit fort ſolitaire, & il n'y voioit que des rochers, & n'y converſoit d'ordinaire qu'avec les bêtes : il n'avoit ni feu ni ſouliers, il n'étoit couvert que d'une ſimple robe ; il mortifioit ſon corps par le jeûne & par les veilles. Un peu de paille lui ſervoit de lit, & un ſac de couverture. Il prioit long-temps à genoux, & arroſoit la terre de ſes larmes ; il ne vivoit que de l'eſpérance du ciel. C'eſt lui-même qui fait cette peinture de ſa pénitence, & parle enſuite de celle de pluſieurs autres Solitaires. Ses grandes auſtéritez l'aiant fort affoibli & rendu malade, il fut obligé par l'avis des Médecins, d'aller aux bains de Xanxaride ; & comme il y avoit en ce lieu-là un Monaſtére, il s'y retira pendant quelque temps. Il garda le ſilence durant tout le Carême, & il ne le voulut point rompre, quoi-qu'il rendît & reçût des viſites : car il permit à Clédone de le venir trouver, & il alla lui-même voir Eulale & d'autres Religieux qui demeuroient à Lamis, qui étoit un Monaſtére ou un Ermitage. Eulale jeûnant

Son teſtament fut fait l'an 381. & ſe trouve aprés la 242. lettre du même Saint.

Carm. 4. pag. 70. Carm. 59. pag. 138.

Ep. 77. pag. 178.

alors tres-rigoureusement, le Saint le pria par un billet de lui donner part au mérite de son jeûne, & que réciproquement il lui feroit part de celui de son silence. Il y a lieu de s'étonner que les austéritez de saint Grégoire, aussi-bien que les maladies dont il étoit encore travaillé, ne l'aient point éxemté des tentations de la chair, & qu'il ait eu à soûtenir de rudes combats contre cét ennemi domestique, ainsi qu'il marque dans ses Ouvrages. Mais il n'est pas moins surprenant qu'il ait été attaqué par des gens du siécle qui l'accusoient de mener une vie molle & oisive, sous prétexte que le lieu où il demeuroit, étoit assez agréable, & qu'il y avoit un jardin & des eaux. Comme cette accusation tendoit aussi à décrier les autres Solitaires qui vivoient comme lui, il la repoussa par quelques vers, où aprés en avoir fait voir l'injustice, il condamne les faux Moines qui recherchoient l'estime des hommes, en tâchant de se faire un extérieur vénérable, & en débitant de nouveaux dogmes, & des médisances; & il reconnoît que la mortification du corps ne sanctifie point, & dégénére même en hypocrisie, si on ne travaille à s'éloigner des vices, & à acquérir la pureté du cœur.

Epist. 96. 99. 102.

Carm. 18. pag. 93. adversus carnem.

Carm. 59. pag. 158.

III. Sacerdos Religieux.

Le Saint eut une liaison tres-étroite avec un Religieux nommé Sacerdos, qui étant Prêtre eut la direction du grand Hôpital de Césarée, & gouverna en même temps un Monastére qui étoit vrai-semblablement joint à cét Hôpital, & dont la vertu fût

exercée par la malignité de quelques-uns qui le décriérent auprés de l'Evêque du Diocése, & le firent priver de ses emplois. Mais dans cette disgrace il eut la consolation d'avoir toûjours pour appui & protecteur saint Grégoire, qui n'omit rien pour sa défense. Le Saint l'exhortoit cependant à supporter son affliction avec une patience digne de son état & de son caractére ; lui représentant qu'il devoit s'attendre à souffrir, lorsqu'il avoit embrassé la Philosophie *, c'est-à-dire, la profession religieuse ; & que s'il n'étoit plus en son pouvoir de pratiquer la charité dans la conduite d'un Monastére, & en prenant soin des malades, il pouvoit s'appliquer à purifier de plus en plus son cœur par la priére & la contemplation, ce dernier emploi étant peut-être plus sublime & plus excellent que ceux qu'on lui avoit ôtez. Il passe plus outre, & il lui dit même *qu'il devoit remercier Dieu de l'outrage qu'il avoit reçu*, puisque ce lui étoit une épreuve & une occasion de faire voir par sa patience que sa piété est réelle & solide. Sacerdos avoit une sœur nommée Thécle, laquelle étant veuve avoit embrassé la profession religieuse, ou du moins une vie solitaire & fort séparée du siécle. Elle s'étoit retirée dans un Monastére ou dans une maison qui étoit proche d'une Eglise dédiée en l'honneur de quelques Martyrs. Saint Grégoire lui écrivant pour la consoler aprés la mort de son frére, lui parle comme à une personne qui avoit promis à Dieu de garder les régles de la perfection

τῆς μονῆς φροντίδα ... ἐπὶ τῇ πρεσβυτερίᾳ καὶ προστασίᾳ τῶν ἀδελφῶν. *Greg. Naz. ep. 216. 233. ce*, προστασία ἀδελφῶν, *marque proprement la charge de Supérieur d'un Monastére, Voiez le ch. 9. des Constitutions monastiques de saint Basile, la quarante-troisiéme des grandes Régles, &c.*

Idem epist. 213. 214.

* *Vide Orat. 20. Greg. Naz. pag. 337. & orat. 21. pag. 384. Sozoméne appelle les Religieux Philosophes de l'Eglise. lib. 6. c. 34.*

Greg. Naz. ep. 215.

...

Vereor ne pacta cum Deo inita violemus. *Greg. ep. 201.* *Voiez ci devant p. 401.*

Chrêtienne, & qui par cét engagement étoit plus obligée à souffrir avec patience les maux & les disgraces. La maniére dont s'explique le Saint, semble aussi supposer qu'il avoit lui-même fait un semblable vœu. Saint Grégoire mourut l'an 389.

*IV. S. Canide. Men. 10. Iunii * ou qui vécut en tout 73. selon le Ménol. de Sirlet.*

Le Ménologe des Grecs nous fait connoître un saint Solitaire de Cappadoce nommé Canide, qui passa soixante & treize ans dans une grotte. Son abstinence étoit admirable, il ne se nourrissoit que d'herbes sans sel, & encore il n'en mangeoit qu'une fois la semaimaine. Il a vécu sous le regne du Grand Théodose.

V. Monastére de Pasa. Conc. Const. an. 553. Coll. 5. pag. 478.

A trois lieuës de la ville de Thyane, Métropole de la seconde Cappadoce, il y avoit le Monastére de Pasa, qui eut pour Abbé un Religieux nommé George, dont il est parlé dans une lettre de saint Grégoire de Nazianze.

CHAPITRE VII.

De l'utilité des Monastéres fondez par saint Basile. D'Eustathe de Sébaste. Du Concile de Gangres.

I. Religieux de l'Ordre de S. Basile utiles à l'Eglise.

Les Monastéres fondez par saint Basile ne furent pas seulement des écoles de la perfection : ils servirent encore de remparts & de digues pour arrêter le déborde-

ment de l'impiété Arienne, & pour en garantir la Province du Pont & celle de Cappadoce. Comme ceux qui demeuroient dans ces saintes Communautez, observoient la discipline du Saint, ils suivoient aussi les traces de sa Foi, & ne pouvoient souffrir que l'on donnât atteinte aux décisions du Concile de Nicée. On a vû quel fut sur ce sujet le zéle des Moines de Nazianze, & quelle aversion ils témoignérent pour le Formulaire ambigu du Synode de Rimini. La créance que la piété des Religieux leur avoit acquise sur l'esprit des Fidelles, contribua encore beaucoup à empêcher le progrés des nouvelles hérésies d'Apollinaire & d'Eunome, & plusieurs n'en évitérent la contagion, que parce qu'ils jugérent qu'il n'étoit pas seur d'approuver ce qui étoit rejetté avec horreur par ces grands hommes qui servoient Dieu dans la solitude. La conduite d'Eustathe & de ses disciples fut bien différente, puisqu'outre l'éloignement qu'ils eurent de la doctrine Catholique, à l'égard de la consubstancialité du Verbe, ils débitérent encore de nouvelles erreurs, qui auroient causé beaucoup de troubles dans l'Eglise & dans les familles, si les Péres du Concile de Gangres ne s'y fussent promptement opposez, & n'eussent étouffé ces monstres dans leur naissance.

Sozom. l. 6. c. 27.

II. Eustathe.

Eustathe étoit de Cappadoce. Il en sortit assez jeune, & se transporta à Aléxandrie, où il apprit l'Arianisme d'Arius même, & fut un des principaux disciples de ce maître d'impiété.

d'impiété. Il entra ensuite dans la Cléricature, & saint Athanase semble dire qu'il y fut admis par un faux Patriarche d'Antioche. Estant retourné dans son païs, il embrassa la vie solitaire avec Aërius, à qui son ambition inspira depuis de nouvelles hérésies. Eustathe abjura son erreur, & fut ordonné Prêtre par le bienheureux Hermogéne Evêque de Césarée. Mais aprés la mort de ce Prélat il alla trouver Eusébe de Nicomédie, fameux Arien, qui avoit usurpé le Siége de Constantinople, & il s'unit de communion avec lui. Aiant été chassé de cette ville, il revint à Césarée, & renonça de nouveau à son hérésie, ou plûtôt il couvrit sous quelques paroles susceptibles d'un bon sens, l'infidélité Arienne qu'il portoit toûjours dans le cœur. Il bâtit un Monastére, & il y assembla quelques disciples. La forme de vie qu'il leur prescrivit, étoit éxemplaire, & soit à l'égard de leurs habits, de leur abstinence & de leurs exercices, l'on n'y remarquoit rien qui ne fût conforme à l'observance des saints Religieux d'Egypte & de Syrie : quelques-uns néanmoins n'approuvoient pas entiérement leur maniére de se vêtir, & dans la suite, l'envie de le distinguer des autres, porta quelques uns de ces Solitaires dans un excés, & même dans une superstition qui fut justement blâmée. L'Evêché de Sébaste étant venu à vacquer, Eustathe l'obtint par la faveur des Ariens. Il continua à veiller sur les disciples qu'il avoit prés de Césarée. Il eut grand soin des pauvres & des ma-

Baron. an. 363.
Athanas. ad Solitar. Epist. tom. 1. p. 812.

Athanas. ibid.
Basil. epist. 74. & 79.

lades de son Diocése, il fonda pour eux un Hôpital, ou du moins il entretint & fit subsister celui que ses prédécesseurs avoient bâti. Aussi saint Epiphane lui rend ce témoignage, que l'on admiroit sa conduite à l'égard de ces devoirs extérieurs de l'Episcopat, & ajoûte qu'il eût été à souhaiter que sa foi eût été aussi pure & aussi droite que sa discipline. Les choses étant en cét état, S. Basile revint de son voiage d'Egypte résolu d'embrasser la vie religieuse; & comme il ne voioit rien que de bon & d'édifiant dans les disciples d'Eustathe, il s'unit d'amitié avec eux. On publioit cependant que ces Solitaires n'avoient pas de bons sentimens de la divinité, & qu'ils étoient corrompus dans la Foi. Mais le Saint ne leur entendant rien dire qui fût contraire à la doctrine de l'Eglise, regardoit ces bruits comme des effets de quelque envie qu'on portoit à leur vertu, & il continuoit à les fréquenter. Qui considérera la confusion où étoient les choses dans l'Orient, & comment les Catholiques étoient mêlez avec les Ariens, & avoient souvent peine à se reconnoître les uns les autres, ne s'étonnera pas de cette conduite de saint Basile. Il est probable que ces Solitaires avoient quelque Régle écrite, qu'ils communiquérent au Saint, ou qu'il imita en quelque chose leur discipline, & que ce fut là ce qui fit naître la fausse opinion de ceux qui attribuoient à Eustathe les Ascétiques de saint Basile. Mais ce bruit qui ôtoit au Saint un si excellent ouvrage, n'eut pas

Epiphan. hæres. 75. pag. 905.

Socrat. l. 2. c. 43. Sozom. l. 3. c. 14.

beaucoup de cours. Aussi & le stile & les sentimens sont tout-à-fait dignes de son éloquence & de sa piété ; & l'on sçait de plus par le témoignage de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jérôme, de Rufin, & de Cassien, qu'il est le véritable auteur de ces traitez spirituels, & de ces loix monastiques. Eustathe scandaliza l'Eglise, & devint même odieux aux purs Ariens par son inconstance à l'égard des choses de la Foi, admettant ou rejettant le Concile de Nicée, selon qu'il le jugeoit avantageux à ses prétentions ; & enfin il mourut dans le parti des Sémiariens & de Macédonius.

Greg. Naz. Orat. 20. Hieron. de Scriptor. Eccl. Cassian. præfat. de Institut.

III. Concile de Gangres.

Il y a apparence que les Moines qu'il avoit formez, ne furent pas plus Catholiques que lui. Du moins il est certain que plusieurs de ses disciples, parmi lesquels il s'étoit vraisemblablement glissé quelques Manichéens, s'écartérent fort de la saine doctrine, & tombérent dans de grandes extravagances. Car soit par de mauvais principes que ceux-ci leur inspirérent, soit par un excés de sévérité, ou par une estime présomptueuse de leur profession, ils se mirent à publier que l'on ne pouvoit se sauver dans le mariage, qu'il ne faloit point manger de chair, qu'il ne devoit être permis à personne de porter des habits un peu propres, qu'il ne faloit point faire d'assemblées, ni célébrer le sacrifice dans les Eglises des saints Martyrs ; & enfin ils voulurent encore introduire d'autres pratiques contraires à l'usage de l'Eglise. Ces sentimens non moins pernicieux

que nouveaux, aiant causé du trouble & du scandale, les Evêques du païs se crurent obligez d'en arrêter le cours, & pour cét effet les condamnérent dans le Concile de Grangres capitale de la Paphlagonie. Et parce qu'il étoit à craindre que quelques-uns par malignité ou par ignorance, n'étendissent cette condamnation aux loix & aux austéritez de la vie religieuse, cette sainte assemblée déclara qu'elle loüoit, & même qu'elle admiroit ceux qui vivoient dans l'état de la virginité, & qui abandonnant le siécle se privoient de quantité de choses permises, pourvû que ce fût par un mouvement de piété, & sans mépriser les personnes qui servoient Dieu dans l'état du mariage, & qui possédant des richesses, en usoient selon les régles de la justice & de la charité. Au reste, ces erreurs furent attribuées à Eustathe, soit qu'il les eût enseignées à ses disciples, ou qu'il eût négligé de les reprendre, & eût souffert qu'ils les publiassent. J'en parle avec quelque doute aprés un Auteur ancien, parce qu'il n'est guéres croiable qu'un homme du caractére d'Eustathe, qui se faisoit des maximes selon ses intérests, en eût inventé & soûtenu de si opposées au sens commun, & de si capables de lui attirer le mépris & l'aversion de tout le monde. Baronius & quelques Ecrivains qui le suivent, attribuënt ces extravagances à un certain Moine Arménien nommé Eutacte, dont parle S. Epiphane, & non pas à Eustathe Evêque d'Arménie. Mais le nom d'Eustathe avec sa qua-

Alii tamen ipsum quidem (Eustathium) hac culpa liberãt, quosdam verò ex ejus discipulus (τινὰς τῶν αὐτοῦ μαθητῶν) accusant, qui nuptias damnarent. *Sozom. l. 3. c. 14.*

Epiphan. hæres. 40.

lité d'Evêque de Sébaste, est marqué dans l'inscription du Concile de Gangres; & l'on ne doit pas soupçonner que ce soit une addition de copiste, puisque Socrate & Sozoméne qui ont tiré de ce Concile ce qu'ils disent sur ce sujet, y ont lû ainsi la condamnation d'Eustathe, avant le milieu du V. siécle. Quoi qu'il en soit, il est certain que le Concile de Gangres n'ordonna rien qui diminuë l'estime qu'on doit faire des observances de la profession religieuse, & que bien loin de les improuver, il les loüa hautement, pourvû que ceux qui les pratiquent, ne s'en élevent point au dessus des autres, & qu'ils tendent à la perfection par la voie de l'humilité. Il est bon de remarquer en passant, que le Synode de Gangres condamnant ces insensez qui prétendoient que la forme de la robe sanctifioit la personne, & qui vouloient engager les séculiers à changer leur maniére de se vêtir, & sur tout à quitter * les étoffes de soie, condamne aussi le luxe des habits & toutes les modes qui sont contraires à l'honnêteté & à la modestie. Selon l'opinion que nous avons suivie comme la plus vrai-semblable, il faut mettre le Concile de Gangres en l'an 376. ou un peu aprés, c'est-à-dire, aprés que saint Basile eut publié sa lettre contre Eustathe, & environ au même temps que saint Epiphane écrivoit contre les hérésies, parce que ces deux Péres ne reprochent rien à Eustathe à l'égard de la discipline, & ne disent rien de sa condamnation dans le Synode dont nous venons de parler.

Tanquam habens ex eo (amiculo) justitiam.

* *C'est ainsi que Balsamon explique le mot τὰς σηρικὰς, id est, ex serico vestes contextas ferunt, Bals. in Conc. Gangr. can. 12. D'autres y donnent un autre sens. Consule Gazaeum in l. 1. c. 7. Instit. Cassian.*

CHAPITRE VIII.

De S. Amphiloque, & de S. Aschole.

I. Saint Amphiloque.

NOus avons ci-devant parlé de S. Amphiloque, qui fut uni d'une étroite amitié avec saint Basile. Il fréquenta quelque temps le Bareau, & fit la fonction de Juge. Aiant quitté le siécle il se retira dans la solitude d'Ozizale. Il fut ensuite élevé au Siége Episcopal d'Icogne en Lycaonie. Sa Vie qui se trouve dans Surius & ailleurs, passe pour une piéce, ou fausse, ou altérée. Les Sçavans portent le même jugement de la Vie de saint Basile, qui est attribuée à saint Amphiloque. Celle-ci est cependant assez ancienne, aiant été traduite en Latin dés le IX. siécle * par Urse Diacre de l'Eglise Romaine.

Gregor. Naz. ep. 12.

* *vers l'an 860. Vitæ Patr. Rosweid. p. 162.*

II. S. Aschole.

S. Basile eut encore beaucoup de liaison avec S. Aschole de Thessalonique, qui eut tant de part à l'estime & à l'amitié de S. Ambroise; & nous en dirons ici quelque chose, ne trouvant point de lieu plus commode pour parler de lui. S. Aschole étoit originaire de Cappadoce. Dés sa premiére jeunesse il embrassa la profession religieuse dans un Monastére d'Achaie. Aiant ainsi renoncé au siécle, il se détacha tellement des sentimens de la chair & du sang, que lorsque ses parens l'alloient voir, il disoit à l'éxemple de Nôtre Seigneur: *Qui est ma mére, & qui sont mes fréres? je ne*

Basil. epist. 337. 338. 339.

Ille se Monasteriis puer dedidit, & intra Achaiæ angusto clausus tugurio, &c. *Ambr. epist. 59.*

connois plus de parens que ceux qui écoutent la parole de Dieu, & qui la gardent. Il s'enferma dans une petite cellule pour mourir entiérement au monde, & n'avoir plus de conversation que dans le ciel. Mais la bonne odeur de ses vertus se répandant de toutes parts, ceux de Macédoine le voulurent avoir pour Evêque; & quoi-qu'il fût encore assez jeune, on l'éleva au Siége Métropolitain de Thessalonique. Il raffermit cette Eglise qui avoit été ébranlée par la chûte de son prédécesseur qui étoit tombé pendant la tempête de l'Arianisme. Il servit de rempart à sa Province contre l'invasion des Gots, & ces Barbares qui avoient vaincu tant d'autres peuples, & ravagé leurs terres, ne purent rien contre la Macédoine, toute desarmée qu'elle étoit. Le Saint les repoussa par le mérite de ses priéres: dés qu'ils furent entrez dans cette Province ils furent frappez de la peste, & pour en arrêter le cours, ils furent réduits à sortir promptement de ce païs-là, & à demander la paix. L'Empereur Théodose étant tombé malade à Thessalonique, fut baptizé par saint Aschole, qui l'exhorta à soûtenir fortement la Foi du Concile de Nicée. Ce grand Prince choisit ce Prélat pour cette cérémonie, & voulut qu'il le fist entrer par ce Sacrement dans l'Eglise Catholique, tant parce qu'il se trouvoit alors dans son Diocése, qu'en veuë de sa sainteté qui étoit reconnuë de tout le monde. L'estime que faisoit de lui le Pape Damase, parut par l'honneur qu'il lui fit de l'établir son Vicaire dans l'Achaie, &

Positus in Monasteriis, in quibus cùm quæreretur à parentibus vel proximis, dicebat: Qui sunt fratres mei, &c. *Idem epist. 20.*

Non gladiis, sed orationibus non telis, sed meritis. *Ambros. epist. 59.*

Socrat. l. 5. c. 8.

dans d'autres Provinces. Il assista au second Concile général qui fut tenu à Constantinople. Enfin soit dans l'obscurité de la vie religieuse, ou dans les emplois éclatans de l'Episcopat, sa conduite fut toûjours sainte, & des plus éxemplaires. C'est le jugement qu'en a porté saint Ambroise qui a fait son éloge, & qui le propose comme un parfait modelle de vertu à saint Anyse son successeur dans le Siége de Thessalonique.

L'an 381.

CHAPITRE IX.

De Philorome & d'Eléemon, Solitaires.

I. Philorome.

LA haute piété du saint Prêtre Philorome lui acquit l'amitié de saint Basile, & ce Saint eut pour lui une affection singuliére. Il étoit de la Galatie, & renonça au siécle, du temps de Julien l'Apostat. La sainte liberté avec laquelle il parla à cét Empereur impie, attira sur lui la colére de ce Prince qui commanda qu'on le razât, & qu'on le fist battre par de jeunes gens. Philorome souffrit avec joie ce mauvais traitement. Il excella en mortification & en austérité. Pour réprimer la rébellion de sa chair, il se tint dix-huit ans réclus dans une cellule, se chargea de fers, & s'abstint de pain de froment, & généralement de toute nourriture qui eût passé par le feu. Jugeant qu'une

Le Grec porte κονδυλισθῆναι, donner de grands soufflets. Voiez Rosvveid. pag. 790.

Abstinendo à cibis & pane triticeo, & ut semel dicam, ab omnibus coctis. *Pall. Laus. c. 113.*

fraieur qui le saisissoit souvent, n'étoit qu'une pure tentation, pour la surmonter il se retira six ans dans un tombeau. Il s'appliquoit à transcrire des livres, & aprés avoir pris sur le gain qu'il faisoit, ce qui lui étoit précisément nécessaire pour subsister, il donnoit le reste aux pauvres. La vieillesse ne lui fit point quitter ce travail, & il s'y occupoit encore étant âgé de quatre-vingts ans, dont il en avoit passé pour le moins quarante dans son Monastére. Il alla à pied à Rome, y visiter les tombeaux des saints Apôtres : il fit aussi le pélerinage d'Aléxandrie & de Jérusalem ; mais ces voiages ne dissipoient point sa dévotion : en quelque lieu qu'il fût, il se tenoit toûjours en la présence de Dieu, & rien ne put jamais lui faire perdre cette disposition sainte, qui semble avoir été le don & le caractére particulier de cét admirable Solitaire. C'est ce que rapporte de lui Pallade qui l'avoit bien connu.

Non memini me unquam animo à Deo recessisse. *Pallad. ibid.*

II. Eléemon (c'est-à-dire l'aumônier.)

Ce même Auteur reléve encore beaucoup la piété d'un Moine d'Ancyre capitale de la Galatie. L'Evêque de la même ville qui étoit un homme de Dieu, le prit avec lui, & le voulut ordonner Prêtre : mais cét humble Religieux refusa le Sacerdoce, & se donna entiérement au service des pauvres du Diocése, de quoi il s'acquittoit avec une charité infatigable. Il gardoit une éxacte pauvreté dans ses habits & dans toute sa maniére de vie, & lorsqu'on lui faisoit présent de quelque livre, quand même c'eût été le nouveau

Ibid. c. 115.

Teſtament, il le vendoit auſſi-tôt pour en diſtribuer le prix aux perſonnes indigentes. Auſſi Pallade ne l'a fait connoître à la poſtérité que ſous le nom de l'Aumônier.

CHAPITRE X.

D'un Canon du Concile de Laodicée. De ſaint Nicolas Evêque de Myrre. D'un Ouvrage de ſaint Epiphane.

I. Aſcétes ou Religieux de Phrygie.

DÉs le quatriéme ſiécle il y avoit des Religieux & des Monaſtéres dans les autres Provinces de l'Aſie Mineure. Mais nous n'en pouvons dire que peu de choſe, & les mémoires ſont ſtériles ſur ce ſujet. Le Concile de Laodicée en Phrygie parle *d'Aſcétes*, & ſuppoſe ainſi que dans le païs dont cette ville étoit la Métropole, on voioit ces ſortes de perſonnes qui étoient diſtinguées du commun des Fidelles par la profeſſion particuliére qu'ils faiſoient d'une vie auſtére & pénitente.

Selon Baronius l'an 320. ou plûtot en 368.

Non oportere miniſtros altaris, vel etiam Clericos quoſlibet, aut continentes ſe (ἢ ἀσκητῶν) aut omnem omnino Chriſtianum cum mulieribus lavacra habere communia. *Conc. Laodic. can. 60. apud Gratian. c. 28. diſtinct. 31.*

II. Selon les Grecs, S. Nicolas a été Religieux.

Métaphraſte & quelques autres Grecs mettent ſaint Nicolas au nombre des Saints qui ont pratiqué les éxercices de l'état reli-

gieux. Ils disent qu'étant Prêtre il gouverna un Monastére bâti par son oncle dans le Diocése de Patare en Lycie : & ce fait paroît d'autant plus croiable, que l'on sçait d'ailleurs, que la vie ascétique a été connuë dans cette ville, avant que la paix fut renduë à l'Eglise, comme l'on a vû ci-devant par l'éxemple de saint Léon martyr. Saint Nicolas fut depuis Evêque de Myrre, & assista l'an 325. au Concile général de Nicée.

Menolog. 6. Decemb. Vita S. Nicol. apud Sur. c. 5.

III. Ancorat de S. Epiphane adressé à des Prêtres, dont quelques-uns etoient Religieux.

L'état religieux avoit été introduit dans Suédres en Pamphylie, lorsque S. Epiphane écrivit son traité de la Foi, qui a pour titre l'*Ancorat*, c'est-à-dire, vers l'an 374. & parmi les Prêtres de cette ville à qui il adressa cét Ouvrage, il y en avoit qui en faisoient profession, & qui pouvoient y former les autres. Car le Saint les louë d'avoir suivi le conseil marqué dans ces paroles de l'Evangile: *Si vous voulez être parfait, vendez ce que vous possédez, & distribuez-en le prix aux pauvres*, & dans un autre endroit de ce traité il les exhorte à étendre l'Ordre monastique, & à y attirer le plus de personnes qu'il leur sera possible.

Monastici instituti desiderium & ardorem (μοναχῶν ἢ ζῆλον) constantia vestra sinceraque fide quamplurimis insinuare memento &c. *Epiph. Ancor. n. 109.*

CHAPITRE XI.

De sainte Eusébie l'Etrangére, & de Paul Evêque de Mylasse.

I. Sainte Eusébie.

LA ville de Mylasse, qui est dans la Province de Carie, fut honorée de la présence d'une Sainte, qui s'appelloit *Xene*, c'est-à-dire, l'Etrangére, parce qu'elle y étoit venuë d'Italie; mais à qui l'on put encore donner ce titre comme le caractére particulier de sa vertu, & parce qu'elle fut du nombre de ces parfaits Chrêtiens, qui selon la parole de l'Apôtre, vivent sur la terre sans s'y attacher, & comme y étant étrangers. Son véritable nom étoit Eusébie. Elle naquit à Rome dans une famille noble & riche. Ses parens, qui n'avoient d'enfans qu'elle, la voulant marier à une personne de qualité, & aiant même arrêté un jour pour faire les noces, l'amour divin, qui lui faisoit désirer de n'avoir point d'autre époux que JESUS-CHRIST, la porta à s'enfuir, & la suite de sa vie justifiera qu'une résolution si extraordinaire eut ce principe, & fut une inspiration du ciel. Aprés avoir donné aux pauvres ses perles & son argent, elle prit un habit d'homme, & se faisant accompagner de deux servantes qui s'étoient dévoüées à la suivre, & qui se déguisérent de la même sorte, elle monta sur

Hæc est conversatio Xenes illius in mundo hospitis, sed cæli civis, atque in carne Angeli. *Sur. & Bolland. 24. Januar. n. 21.*

mer, & s'en alla en Egypte. Elle aborda à Aléxandrie; mais sans s'y arrêter, elle passà aussi-tôt dans l'Isle de Co, qui est dans l'Archipélage, & jugeant qu'elle y pourroit demeurer inconnuë, elle reprit l'habit de son séxe.

La divine providence qui la conduisoit, lui fit rencontrer dans cette Isle un vénérable vieillard, nommé Paul, qu'elle prit d'abord pour un Evêque, mais qui n'étoit que Prêtre, & qui gouvernoit le Monastére de saint André de Mylasse, dont il étoit aussi Religieux. Elle lui découvrit le dessein qu'elle avoit de se consacrer entiérement à Dieu, & le conjura de lui en faciliter l'éxécution. Paul qui revenoit de la Terre-sainte, lui témoigna qu'il étoit obligé de retourner promptement à Mylasse pour y revoir sa Communauté, & que s'y elle l'y vouloit suivre, il tâcheroit de la servir. Elle l'y suivit en effet, & par son assistance elle se logea prés de l'Eglise Cathédrale de cette ville, & y fonda un Monastére; dont Paul eut la direction.

II. Aiant quitté Rome elle va à Mylasse.

Quelque temps aprés, Cyrille Evêque de Mylasse, étant mort, Paul fut mis en sa place, par le commun suffrage du Clergé & du peuple. Il établit sainte Eusébie dans le ministére de Diaconisse. Aussi sa vertu la rendoit tres-digne de cét emploi, & sa vie étoit conforme aux régles de la plus sublime perfection. La rigueur de son abstinence paroît presque incroiable. Elle étoit quelquefois six ou sept jours sans manger.

III. L'Abbé Paul est fait Evêque.

Vie sainte & pénitente d'Eusébie.

Tenui frusto panis contenta, id suis ipsa lacrymis humectans, sumptis de thuribulo cineribus commiscebat. *Ib. n.* 10.

Son unique nourriture étoit un morceau de pain qu'elle trempoit de ses larmes, & sur lequel elle jettoit de la cendre prise dans l'encensoir de la Chapelle. Elle passoit d'ordinaire la nuit en oraison. Ses austéritez ne la rendoient point chagrine ni fâcheuse : on ne la vit jamais en colére. Elle avoit pour toutes ses Sœurs une charité tendre & forte, qui la tenoit sans cesse appliquée à les secourir dans tous leurs besoins ; & quelque progrés qu'elle fist dans la vertu, elle se crut toûjours la plus imparfaite & la derniére de toutes. Etant tombée dans une maladie mortelle, lorsqu'elle sentit que la fin de sa vie approchoit, elle les assembla dans la Chapelle du Monastére qui étoit dédiée à saint Estienne : elle les exhorta à imiter les vierges sages, qui ont soin d'entretenir toûjours dans leur cœur le feu de l'amour saint, en attendant leur époux : elle pria pour elles, & se recommanda à leurs priéres ; & aprés qu'elles se furent retirées, elle se mit à genoux pour continuer son oraison, & elle rendit l'esprit dans ce saint éxercice. Dieu fit connoître la gloire d'Eusébie par quantité de miracles. Ses ossemens sacrez furent la gloire de Mylasse, & cette ville qui étoit auparavant inconnuë, en devint célébre. Ses deux servantes qui l'avoient toûjours suivie, moururent un peu aprés elle, & furent enterrées à ses pieds. Sa Vie a été écrite par un Auteur contemporain, qui parle de Paul comme d'un saint Evêque qui remplit tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il survécut peu à sainte Eusébie,

Sa mort.

Elle meurut un Samedi auquel on célébroit la Féte de S. Ephrem, Evéque de Mylasse, dans le V. siécle, selon Nicéphore, l. 14. *c.* 52.

& fut enséveli dans son Monastére de saint André. Ses reliques servirent aussi d'ornement & de défense à la ville de Mylasse.

CHAPITRE XII.

De saint Abraham, Prêtre & Anachoréte, & de sainte Marie Pénitente.

I. *Saint Abraham.*

IL est difficile de trouver un Solitaire qui ait paru plus éminent en sainteté, & qui ait marché avec plus d'ardeur & avec plus d'uniformité dans le chemin de la perfection, que l'admirable Abraham, oncle de sainte Marie Pénitente. Il étoit non pas de la Syrie, comme ont cru quelques-uns, mais de cette partie de la Mysie qui est proche de l'Hellespont. Ses parens le mariérent contre son gré ; mais par un mouvement du saint Esprit qui l'appelloit à un autre état, il quitta son épouse le jour même de ses noces, & s'alla renfermer dans une cellule qui étoit à une lieuë de Lampsaque. Il y mena une vie fort austére, pratiquant une abstinence si rigoureuse, qu'il fut cinquante ans sans manger ni chair, ni pain, n'aiant pour habit qu'une tunique de poil de chévre, & couchant sur une simple natte de jonc. Sa principale occupation étoit d'adorer Dieu, & de penser aux choses du ciel. Il parloit par une fenêtre à ceux qui l'alloient voir ; & soit qu'ils fussent riches ou pauvres, il les rece-

Rosweid. pag. 144.

Bolland. 16. Mart. pag. 456.

voit avec une égale charité, & leur donnoit des conseils pour leur salut. Dix ou douze ans aprés sa retraite, son pére & sa mére étant morts, & lui aiant laissé quantité d'argent & des héritages de grand revenu, il ne voulut point pour cela quitter sa cellule, mais fit distribuer tous ces biens aux pauvres par l'entremise d'un ami, dont il connoissoit la probité & la sagesse. Il passa ainsi cinquante ans qui lui semblérent n'avoir duré qu'un jour, tant il prenoit plaisir à marcher sur les traces de JESUS-CHRIST, & à le servir suivant les plus parfaites maximes de son Evangile.

II. Il est ordonné Prêtre.

L'obéïssance & la charité le tirérent deux fois de sa solitude. Il y avoit un gros bourg nommé Ténea, habité par un grand nombre de Paiens qui étoient fort attachez au culte de leurs Idoles. L'Evêque de Lampsaque avoit tâché de les convertir par le ministére de quelques Ecclésiastiques & de quelques Religieux qu'il y avoit envoiez : mais ceux-ci travaillérent en vain ; & ne purent rien gagner sur l'esprit de ces Infidelles. La grande opinion que l'on avoit de la sainteté d'Abraham, fit espérer que si on l'appliquoit au même emploi, Dieu donneroit une bénédiction particuliére à ses paroles. Dans cette veuë l'Evêque le tira de sa cellule, l'ordonna Prêtre, & l'envoia prêcher la Foi à ce peuple. Ce ne fut pas sans une extréme répugnance que le Saint quitta sa solitude : mais enfin il jugea qu'il devoit obéïr à son Supérieur. Aiant encore quelque argent dont son

son ami n'avoit point disposé, il s'en servit à bâtir une Eglise dans Ténea. Il renversa ensuite les Idoles de ces Paiens, & pendant trois ans il souffrit avec une admirable patience mille sortes d'outrages qu'ils lui firent en haine du Christianisme. Mais enfin il éclaira leurs esprits, & amollit leurs cœurs par l'éclat de cette vertu. Ils jugérent que ce n'étoit pas une conduite purement humaine, que d'endurer tant de mauvais traitemens sans s'en fâcher, & de ne répondre à des insultes que par des témoignages d'affection; & ils ne doutérent plus qu'Abraham ne fût le serviteur du Dieu véritable. S'étant donc laissez gagner à sa charité, ils écoutérent ses instructions, & reçûrent le baptême. Lorsqu'il les vit bien affermis dans la Foi, il les quitta, & revint dans son ancienne cellule; mais il en sortit encore pour un autre sujet.

III. Sainte Marie Pénitente.

Sa niéce qui se nommoit Marie, étant demeurée orpheline à l'âge de sept ans, le Saint prit soin de son éducation, & lui persuada de se renfermer dans une cellule qui étoit proche de la sienne. Fortifiée par les instructions & par l'éxemple de son oncle, elle y vécut vingt ans dans une grande perfection, mais elle ne persévéra pas. Un faux Solitaire qui lui parloit quelquefois par sa feneſtre, la séduisit par des discours flatteurs, & la poussa dans le mal. Elle ne reconnut l'énormité de sa faute qu'aprés qu'elle l'eut commise; & l'horreur qu'elle en eut, lui faisant croire qu'elle ne devoit plus espérer de salut,

elle s'abandonna au desespoir, & alla continuer son desordre dans une ville. Le Saint aiant appris sa chûte par une effroiable vision où il vit un dragon dévorer une colombe, il en ressentit une douleur extréme. Mais sa douleur ne se borna pas à verser des larmes, elle fut courageuse & agissante, & il pensa aux moiens de ramener dans le desert cette brebis égarée. Le Saint qui n'avoit point voulu sortir de son ermitage pour recueillir une riche succession, le quitta pour travailler au salut d'une ame. Aiant pris un habit de Cavalier, il s'en alla ainsi déguisé dans la ville où demeuroit sa niéce. L'aiant trouvée, il se fit connoître à elle, il ne la reprit point durement de sa faute : mais aprés quelques plaintes qui marquoient la tendresse de sa charité, & le déplaisir qu'il avoit de sa chûte, il lui persuada d'espérer en la miséricorde de Dieu, & de retourner dans sa cellule pour y faire pénitence. La Vie de S. Abraham a été écrite fidellement par Ephrem, compagnon de sa solitude. Il ne faut pas confondre cét Auteur avec saint Ephrem d'Edesse, qui sans doute est mort avant saint Abraham. Une des vertus que l'on a le plus admirée dans ce saint Ermite, a été l'uniformité de sa conduite : car il garda toûjours sa Régle, & il ne se dispensa point de ses austéritez, lorsqu'il travailloit à la conversion des Idolatres, dont nous avons parlé. Il ne se relâcha point de sa premiére ferveur, il ne faisoit rien avec négligence ; mais il vivoit chaque jour com-

me s'il eût dû mourir ce jour-là même. Sa niéce étant revenuë dans sa cellule, se revêtit d'un cilice, s'imposa une tres-austére abstinence, & emploia le reste de sa vie à pleurer ses péchez. Dieu fit connoître par quelques miracles, qu'il lui avoit pardonné sa faute. Elle mourut cinq ans aprés son oncle, & on lui donne aussi la qualité de sainte.

Sic se in sui instituti certamine exhibebat atque gerebat, quasi quotidie moriturus esset. Bolland. pag. 440.

CHAPITRE XIII.

D'Arsace, Ermite de Nicomédie. Des Monastéres de Calcédoine. De saint Hypace, Abbé.

I. *Arsace.*

ENTRE les Chrêtiens qui se distinguérent par la fermeté de leur Foi dans la persécution de Licinius, on marque Arsace, & on lui donne pour ce sujet la qualité de Confesseur. Arsace étoit originaire de Perse. Il fut d'abord Officier de l'Empereur, & eut pour emploi, de nourrir les lions du Prince. Aiant quitté la milice, ou volontairement, ou parce qu'on le chassa, à cause de sa religion, il embrassa la vie monastique, & eut sa retraite dans une tour de la ville de Nicomédie. Il reçût le don des miracles, & principalement celui de délivrer les possédez. Un de ces misérables courant les ruës l'épée à la main, & mettant tout le monde en fuïte, Arsace le terraça, en prononçant seulement le nom de JESUS, & le délivra de

l'esprit impur dont il étoit agité. Un dragon qui occupoit une caverne prés d'un grand chemin, tuant souvent des voiageurs, Arsace s'y transporta, & demanda à Dieu la mort de cette cruelle bête : sa priére fut aussi-tôt éxaucée. Le dragon sortit de sa caverne, & se tua lui-même en écrasant sa tête contre une pierre. Ce pieux Solitaire aiant eu une vision qui lui ordonnoit de se retirer au plûtôt de la ville, s'il ne vouloit être enveloppé dans la ruïne dont elle alloit être accablée, il en avertit les Ecclésiastiques, les exhortant à faire de bonnes œuvres pour appaiser la colére de Dieu. Mais ceux-ci n'ajoûtérent point de foi à ces paroles, & même se mocquérent de lui. Le saint Anachoréte se renferma dans sa tour, & s'y mit en priére. Pendant qu'il étoit dans ce saint éxercice, l'on ne ressentit que trop la vérité de sa prédiction : car la plus grande partie de la ville fut détruite en un jour, tant par un tremblement de terre, que par le feu qui se prit à quantité de maisons. La tour qui servoit de cellule au Solitaire, ne fut point ébranlée : toutefois on l'y trouva mort dans la même posture où il s'étoit mis pour prier ; & soit que l'on en jugeât par conjecture, ou par quelques discours d'Arsace même, on publia depuis qu'il avoit prié Dieu de le retirer du monde, afin qu'il n'eût pas la douleur de voir la ruïne d'une ville, qu'il regardoit comme sa patrie, parce qu'il y avoit appris à connoître JESUS-CHRIST, & à y vivre selon les régles de sa divine

Sozom. l. 4. c. 16. Baron. ann. 358.

sagesse. Il mourut ainsi avant le 24. d'Aoust de l'an 358. qu'arriva cette grande désolation de Nicomédie.

Rufin, Préfet du Prétoire, bâtit une magnifique Eglise, & un Palais superbe dans le fauxbourg de Calcédoine, appellé *le Chêne*, & qui porta depuis le nom de *Rufinien*. Ce grand Temple fut dédié sous l'invocation de saint Pierre & de saint Paul, & désigné par le titre de *Temple Apostolique*. Rufin y mit des Moines pour *en être le Clergé*, & y chanter l'Office. Il s'y fit baptizer, & voulut avoir pour parain Ammonius, fameux Ermite d'Egypte, qui étant mort quelque temps aprés, fut enterré dans cette Eglise. Ce Religieux étoit un des quatre grands Fréres.

II. Eglise des saints Apôtres desservie par des Moines.

ἀποστολεῖον .... σηκὸν ᾧ μοναχοὺς συνῴκισεν, οἳ τῆς ἐκκλησίας τὸν κλῆρον ἐπλήρουν. *Sozom. l. 8. c. 17.*

Sepultusque est in Basilica quæ appellatur Rufiniana. *Parad. Heracl. apud Rosvv. pag. 941.*

On bâtit encore plusieurs autres Monastéres dans le Diocése de Calcédoine. Le principal a été celui de saint Hypace, qui n'étoit peut-être pas différent de celui qu'avoit fondé Rufin, & qui reçût le nom de saint Hypace, parce que ce Saint le répara, & y remit l'observance réguliére. Saint Hypace étoit de Phrygie. Il se fit Religieux à l'âge de dix-huit ans, & en vécut quatre-vingts. Il fut ordonné Prêtre, & honora son Ministére par ses vertus & par ses miracles. Il mourut dans le V. siécle. Saint Jean l'*Ascéte*, ou le *Religieux*, servit Dieu dans le même Monastére.

III. S. Hypace.

Conc. Const. an. 536. act. 5. Menol. 17. Iun. Bolland. 16. Mart.

CHAPITRE XIV.

Des Monastéres de Constantinople.

I. Estime du Grand Constantin & de sainte Héléne pour la vie religieuse.

τοὺς τὸν σφῶν βίον τῇ κατὰ Θεὸν ἀνατεθεικότας φιλοσοφίᾳ. Euseb. Vita Constan. l. 4. c. 28.

DE's le quatriéme siécle il y eut des Monastéres dans la ville de Byzance, qui fut appellée Constantinople, parce que Constantin le Grand y donna son nom, & la rendit une nouvelle Rome, en y établissant le siége de son Empire, & la remplissant des marques de sa piété & de sa magnificence. Il *avoit de la vénération pour ceux qui s'étoient consacrez aux exercices de la vie religieuse: il honoroit aussi les Communautez de filles qui avoient promis à Dieu de passer leurs jours dans le saint état de la virginité; & il ne doutoit point que leurs corps ne fussent des temples où le saint Esprit résidoit d'une façon particuliére.* Sainte Héléne sa mére leur témoignoit aussi beaucoup d'affection, elle les servoit à table, & révéroit même l'habit des Religieux.

Suid. verb: Helena. Ruf. l. 1. Hist. c. 8.

II. Monastéres de Constantinople, dont l'on attribue la construction à sainte Héléne & à d'autres.

On dit qu'elle fit construire dans Constantinople les Monastéres de Béthléem & de Gastrie, & un troisiéme dédié sous l'invocation de saint Carpe & de saint Babylas; & on ajoûte de plus, que ce dernier fut bâti magnifiquement sur le modelle du saint Sepulcre, & qu'elle y donna des terres & des revenus. Mais cela souffre bien de la difficulté, puisqu'elle mourut en 327. &

ainsi trois ans avant la dédicace de Constantinople, & huit ans avant celle de l'Eglise du saint Sepulcre. Flore & Callistrate bâtirent dans cette ville Impériale deux maisons, qui furent changées en Monastéres dés le temps du Grand Constantin. Zotique, Officier de Constance, Empereur Arien, aiant établi quelques Religieux à Constantinople, & leur aiant fourni libéralement ce qui étoit nécessaire pour leurs vêtemens & pour leur nourriture, ce Prince s'en fâcha contre lui, & le fit mourir. Il y a apparence que ce fut, parce que cét Officier & ces Solitaires étoient Catholiques, & se tenoient attachez à la doctrine du Concile de Nicée. Car l'on sçait que Constance fut un ardent protecteur de l'hérésie Arienne, & que sous son Empire, aussi-bien que sous celui de Valens, elle prit un si grand accroissement, & infecta tellement la ville de Constantinople, que toutes les Eglises en furent occupées par ceux qui suivoient cette erreur impie, ou par d'autres hérétiques : de sorte qu'il n'y resta presque point de Catholiques, & le véritable culte de Dieu y fut presque entiérement éteint.

Codin. de Origin. Constan. pag. 38. & 50.

Ἐν τοῖς χρόνοις Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου. Ibid. pag. 123.

III. Faux Moines.

Il est aisé de juger par là que si l'on y avoit bâti des Monastéres du temps du Grand Constantin, ils furent ou détruits, ou donnez à quelques Solitaires qui avoient embrassé la religion du Prince, ou quelque autre secte qui étoit tolérée. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait eu alors de faux Moines, puisqu'il y avoit au même temps un si grand

nombre de faux Prélats, & que ce siécle & les précédens avoient aussi vû * de faux Martyrs. Le démon ne pouvant anéantir une forme de vie, qui d'elle-même est sainte, & tres-avantageuse pour la perfection, la corrompit, & la rendit inutile, arrachant de l'ame de ces Religieux la racine de la Foi orthodoxe, qui seule peut produire de véritables vertus. Macédonius Héréfiarche, qui entra dans le siége Episcopal de Constantinople l'an 351. y fonda des Monastéres. Le misérable Marathon son disciple, & le plus ardent propagateur de sa mauvaise doctrine, s'étant revêtu de l'habit Religieux par le conseil d'Eustathe, Evêque de Sébaste, qui suivoit le même parti, bâtit à Constantinople un Monastére qui porta son nom. Depuis, il fut Evêque de Nicomédie, qui étoit la Métropole de la Bithynie, & il fit d'autant plus de mal, qu'il fut plus élevé en dignité, & qu'avant que de quitter le siécle, il avoit acquis de la réputation par le soin qu'il avoit pris des Hôpitaux. Eutychien, dont la Foi avoit été corrompuë par l'erreur des Novatiens, fit profession de la vie monastique aux environs du Mont Olympe. Ceux de la même secte, qui demeuroient à Constantinople, y eurent un Evêque, nommé Paul, qui y forma une société de Religieux, avec lesquels il pratiqua une si éxacte observance, qu'elle auroit pû être regardée comme un modelle de perfection, s'il avoit vécu dans la communion de l'unique Eglise de JESUS-CHRIST. Mais

* Conc. Laodic. c. 34.

Socr. l. 2. c. 38. Sozom. l. 4. c. 20. 27.

Socrat. l. 1. c. 13. & l. 7. c. 17.

s'il y eût ainsi quelques Monastéres dont on rapporte l'origine aux sectateurs de Novatien, où de Macédonius, il y en eut beaucoup plus qui furent fondez par les Catholiques, & qui donnérent beaucoup d'édification à l'Eglise. Les plus célébres sont ceux de saint Dalmace, du bienheureux Dius, des Acémétes, de saint Bassien, de sainte Matrone, de Stude. Nous en parlerons aprés avoir dit encore quelque chose de saint Grégoire de Nazianze, & de saint Jean Chrysostome, d'où nous prendrons aussi occasion de traiter des Religieux de la Gothie.

CHAPITRE XV.

Continuation du même sujet. De la conversion du Médecin Macédoine. Du Monastére de Promote.

I. La religion Catholique refleurit à Constantinople par les soins de saint Grégoire de Nazianze.

Nous avons dit ci-dessus que S. Grégoire de Nazianze fut appellé à Constantinople l'an 379. pour être le Pasteur d'un petit troupeau de Catholiques qui y étoit resté, & pour y combattre l'hérésie. Le Saint répondit pleinement aux espérances que l'on avoit conçûës de sa capacité & de son zéle. Il changea la maison d'un de ses amis en une petite Eglise qui fut appellée Anastasie, il y assembla les Orthodoxes, & il y en augmenta le nombre par

ses prédications. Mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine, & il eut à soûtenir la fureur des hérétiques, parmi lesquels il se méla quelques-uns de ces faux Moines dont nous avons parlé. L'Empereur Théodose chassa les Ariens des lieux saints qu'ils avoient usurpez, & les rendit aux Catholiqurs. Ce fut alors que les Solitaires qui suivoient la Foi orthodoxe, eurent toute liberté de s'établir à Cônstantinople, & que l'Ordre monastique y fleurit heureusement avec l'Eglise. Les Religieux alloient quelquefois entendre prescher le Saint, & c'est pourquoi il parle d'eux dans quelques endroits de ses discours, & particuliérement dans celui qu'il prononça en quittant cette ville Imperiale où il ne fut qu'environ deux ans. Le Siége Patriarchal demeurant vuide par sa retraite, on y éleva Nectarius, qui tint un Concile où se trouvérent Théophile d'Aléxandrie, Flavien d'Antioche, saint Amphiloque d'Icogne, & d'autres Métropolitains d'Orient. On croit que cette assemblée de Prélats se fit à l'instance de Rufin, alors premier Ministre d'Etat, qui les pria de dédier solennellement cette Eglise de Calcédoine, où il mit des Religieux.

Χαίρετε Ναζαραίων χοροστασίαι. Nazaræorum chori. *Greg. Naz. orat. 32. pag.* 517.

II. Conversion de Macédoine.

Un des plus anciens Solitaires de Constantinople, dont l'on ait connoissance, est Macédoine, qui se convertit par cette occasion. La ville fut affligée d'un mal contagieux qui attaquoit principalement les artisans qui se servoient de feu pour faire leurs ouvrages, & les personnes qui habitoient

dans des lieux bas, & où l'on ne respiroit qu'un air étouffé. Un célébre Médecin nommé Domne, se crut hors de danger, parce qu'il demeuroit dans une jolie maison située sur une éminence, & qu'il joüissoit de toutes les commoditez de la vie. Cette félicité temporelle aveuglant son esprit, il se laissa surprendre aux folies & aux superstitions du Paganisme, & il s'en remplit tellement, qu'il ne pouvoit s'empêcher d'en faire leçon aux autres, & de les enseigner à ses confidens & à ses amis comme des secrets fort importans, & non moins utiles qu'agréables. Mais deux ou trois jours aprés un long entretien qu'il eut avec eux sur ce sujet, il fut attaqué de la maladie contagieuse, & il en mourut. Sa perte surprit & toucha vivement Macédoine, qui étoit un de ses disciples & de ses admirateurs. Mais il fut du nombre des sages qui tirent instruction de la folie & du malheur des autres; & considérant que ni les richesses de son ami, ni la situation avantageuse de la maison, ni ses prétendus secrets ne l'avoient point garanti du mal populaire, il reconnut par là le neant des choses du monde; & fortement persuadé qu'il n'y faloit point chercher de bonheur, il tourna ses prétentions vers le ciel, & embrassa la profession religieuse. Quoi-que cét événement n'ait rien de fort considérable à l'égard de nôtre sujet, nous avons crû le devoir rapporter à cause de l'autorité de saint Ephrem qui le raconte dans un de ses traitez, pour faire voir, qu'encore qu'il nous soit permis de

Ephrem ne decipiamur, &c. pag. 86.

pourvoir à la conſervation de nôtre ſanté, nous ne devons point nous aſſeurer tellement ſur nos ſoins & ſur nos précautions, que nous ne redoutions toûjours la juſtice & la puiſſance de Dieu, qui régle toutes les avantures des hommes, & qui met à leur vie telles bornes qu'il lui plaît.

III. Monaſtére de Prompte.

Un grand Seigneur nommé Promote, qui fut Conſul en 389. fonda un Monaſtére qui porta depuis ſon nom, & qui ſubſiſtoit encore dans le VI. ſiécle. La ſouſcription de celui qui le gouvernoit l'an 536. ſe trouve parmi celles des Abbez du Diocéſe de Conſtantinople, & fait voir qu'il étoit ſitué quelque part dans la Thrace non loin de cette ville.

Concil. Conſtant. ſub Menna.

IV. Conduite de ſaint Chryſoſtome envers les Religieux.

Nectarius étant mort, Théophile d'Aléxandrie s'entremit pour lui faire ſubſtituer le bienheureux Iſidore qui avoit été Solitaire dans la montagne de Nitrie. Mais Eutrope qui pouvoit tout auprés de l'Empereur Arcade, & le peuple de Conſtantinople, firent agréer à ce Prince qu'on leur donnât pour Evêque ſaint Chryſoſtome. Ainſi Antioche qui admiroit depuis douze ans le zéle & les prédications du Saint, fut privée de cette grande lumiére qui alla éclairer la capitale de l'Orient. Saint Chryſoſtome y trouva la religion Catholique bien affermie, mais beaucoup d'abus & de deſordres à l'égard des mœurs. Le Saint continua à y témoigner ſon eſtime pour la vie religieuſe, il en parloit avec éloge dans ſes Sermons, il protégeoit ceux qui en faiſoient profeſſion, &

avoit soin qu'ils eussent les choses nécessaires pour leur subsistance : mais il vouloit que leur vie répondît à la sainteté de leur état, & il reprenoit ces Moines vagabonds à qui la solitude du Cloître est insupportable, & qui aiment à paroître & à se produire dans les assemblées. Ce fut ce qui irrita contre lui un de ces esprits inquiets nommé Isaac, que les ennemis du saint Prélat emploiérent depuis pour l'accuser faussement dans un Synode.

Sozom. l. 8. c. 2. 3. 9.

CHAPITRE XVI.

Des Monastéres de la Gothie. De saint Théotime Religieux & Evêque de Tomis.

I. Gots Chrétiens.

Les Gots que l'on croit être sortis de la Suéde, s'étoient emparez d'une partie de l'ancienne Dacie située prés le Danube, & y avoient fixé leur demeure. On les confond quelquefois avec les Schytes dont ils étoient voisins. Dés le commencement du IV. siécle ils avoient reçû la Foi, & Théophile leur Evêque souscrivit aux Decrets du Concile de Nicée.

II. Monastéres bâtis par Audius.

Audius originaire de Mésopotamie, & qui avoit le caractére d'Evêque, aiant été rélégué dans le païs des Gots, y forma des disciples, & y bâtit des Monastéres. C'étoit un homme tres-zélé pour le réglement des

mœurs, mais dont le zéle étoit ardent & sans science. Il portoit les Fidelles au schisme sous prétexte de les éloigner de la conversation des méchans; & ce fut cette mauvaise conduite qui obligea l'Empereur de le bannir de ses Etats. Il tomba aussi dans cette erreur grossiére qui attribuë à Dieu une figure humaine, & il s'opiniâtroit encore à célébrer la feste de Pasques au même temps que les Juifs. Aprés sa mort une persécution excitée par ceux d'entre les Gots qui étoient Paiens, mit en fuite ses disciples qui se retirérent dans la Syrie vers Calcis, où ils établirent encore quelques Monastéres: mais peu à peu leur secte s'affoiblit, & se dissipa dans le V. siécle. Aprés avoir marqué briévement & de suite ce qui la regardoit, il faut encore dire quelque chose des Gots, parce que nôtre sujet le demande. Ulfilas successeur de Théophile, civilisa un peu ceux de sa nation, il leur apprit l'art d'écrire, & leur donna une version des Livres sacrez. Par ces services il gagna entiérement leur estime & leur cœur, & ils le révérérent depuis comme leur Docteur & la lumiére de leur païs. Mais cette autorité qu'il acquit parmi eux, leur fut tres-funeste. Car s'étant laissé emporter à l'orage de l'hérésie Arienne, lorsqu'elle dominoit en Orient, il les entraîna aprés lui, & leur fit faire naufrage dans la Foi. D'autres disent qu'ils se séparérent de l'Eglise à l'exemple de leur Roi Fritigerne, qui avoit embrassé la doctrine d'Arius par complaisance pour l'Empereur Va-

Epiphan. hæres. 70. Theodoret. l. 4. c. 10.

Sozom. l. 6. c. 37.

Socrat. l. 4. c. 33. Niceph. l. 11. c. 48.

lens son protecteur. Quelques Prélats Catholiques tâchérent depuis de les convertir, & leurs soins ne furent pas inutiles. Saint Chrysostome y envoia un excellent Evêque nommé Unilas, qui fit parmi eux de grandes choses, ainsi que le Saint apprit de quelques Religieux Marses & Gots, qui le vinrent trouver. Ces Solitaires étoient sans doute Catholiques. Il y a apparence que le Monastére de Promote n'étoit peuplé que de Religieux Gots. Du moins est-il certain que dans la Communauté qui le possédoit, il y en avoit plusieurs de cette nation. Comme la religion Chrêtienne fleurissoit dans la petite Scythie sous le Pontificat de saint Brétannion Evêque de Tomis, qui y maintint si bien la Foi Orthodoxe du temps de Valens, il y a lieu de croire que la vie solitaire n'y étoit pas inconnuë. Saint Théotime son successeur en faisoit profession. Il vivoit au commencement du V. siécle. Sa vertu & ses miracles le rendirent vénérable, même aux Paiens qui le regardoient comme un homme qui avoit quelque chose de divin. On dit qu'il porta toûjours de grands cheveux, comme il les avoit, lorsqu'il entra dans l'état monastique. Ce qui fait voir qu'en ce temps-là tous les Religieux ni tous les Ecclésiastiques ne se les faisoient pas couper.

Narraverunt mihi Marsi ac Gotthi Monachi, μονάζοντες, &c. *S. Chrysost. epist.* 14.

Id. ep. 207.

Sozom. l. 6. *c.* 21. *l.* 7. *c.* 26.

CHAPITRE XVII.

Des Religieux que saint Chrysostome envoia prêcher la Foi dans la Phénicie. De l'éxil de ce Saint. Des lettres qu'il écrivit à quelques Solitaires.

I. Religieux envoiez prêcher dans la Phénicie.

LE culte impie des idoles subsistoit dans la Phénicie, & le démon s'y faisoit encore adorer sous ces fausses divinitez. Saint Chrysostome entreprit d'abolir ces restes du Paganisme. Pour cét effet il assembla des Religieux pleins de zéle, & il les envoia prêcher l'Evangile dans cette Province. Il obtint de l'Empereur Arcade que l'on y démoliroit les temples des Idoles, & il engagea des Dames riches & vertueuses à fournir l'argent qui étoit nécessaire pour cette entreprise, leur représentant que cette libéralité leur seroit d'un grand mérite devant Dieu, & attireroit sur elles ses bénédictions & ses graces. Le Saint n'omit rien pour appuier & faire réüssir cette Mission, & il en prit soin dans un temps où il étoit plus destitué des moiens humains, & où il sembloit que c'étoit assez pour lui que de se soûtenir lui-même, & de ne pas succomber sous le poids de ses maux.

Theodor. Hist. l. 5. c. 29.

II. Bannissement de S. Chrysostome.

Son zéle à s'opposer au torrent des vices, lui aiant fait des ennemis, & sa réputation des envieux, il se forma contre lui une conspiration

ſpiration de perſonnes puiſſantes, qui réſolurent de l'accabler & de le perdre. Théophile d'Aléxandrie qui étoit de ce nombre ; étant venu à Conſtantinople ; attira à lui quelques autres Prélats qui n'aimoient pas le Saint, & dans un faux Synode qu'ils tinrent dans un fauxbourg de Calcédoine, ils le privérent de ſa dignité ; & portérent l'Empereur à l'envoier en éxil. Un tremblement de terre qui ſurvint incontinent aprés ſon départ, fut cauſe qu'on le rappella : mais quelque temps aprés il s'éleva encore contre lui un plus furieux orage, on le rélégua à Cucuſe en Arménie ; & on lui donna des gardes pour l'y conduire. Paſſant par Nicée il y vit un Moine réclus, à qui il perſuada d'aller en Phénicie y ſeconder les Miſſionnaires qui y étoient, & pour cét effet de ſe tranſporter vers le Prêtre Conſtantin qu'il avoit chargé du ſoin des affaires Eccléſiaſtiques de ce païs-là, auſſi-bien que de celles d'Arabie, & de quelques autres Provinces d'Orient. Lorſque le Saint traverſoit la Cappadoce, & la Taurocilicie, * pluſieurs ſaints Abbez, & un grand nombre de Religieux & de vierges vinrent le ſaluër ; & lui témoignérent par leurs paroles & par leurs larmes combien ils étoient touchez de ſes maux ; & de l'outrage que l'on faiſoit à l'Egliſe en ſa perſonne. Etant à Céſarée il y fut viſité par toutes les perſonnes de qualité ; & par les Moines & les Religieuſes qui lui firent de ſemblables civilitez, & lui offrirent tous les ſecours & tous les ſoula-

L'an 404.

Pallad. Dialog. Photii Biblioth. c. 59. 96.

Εὑρών τινα μονάζοντα ἐγκεκλεισμένον, &c. ep. 221.

Ce qui confirme ce que nous avons dit du mot de μονάζοντα, *ci-devant chap. 6. page 253.*

* *Au moins il eſt aſſez probable qu'on peut entendre ainſi ces mots de la lettre 125. du Saint:* χοροὶ ἡμῖν ὑπάντων πλειόνων ἁγίων ἀνδρῶν, &c.

gemens qui étoient en leur pouvoir. Il paroît par cét éxemple, & par d'autres preuves, que les Religieuſes ne gardoient pas alors une ſi éxacte clôture, & qu'elles ſortoient quelquefois du Cloître. Quelques honneurs qu'on lui rendît d'abord dans cette ville-là, il jugeoit bien qu'il n'y devoit pas attendre beaucoup de conſolation, peut-être parce qu'il ſçavoit que Pharétre qui en étoit Evêque, & avoit donné ſon conſentement à tout ce qui avoit été fait contre lui, avoit liaiſon avec ſes ennemis. En effet ce Prélat qui avoit excité les Moines à lui aller faire des offres de ſervice, les renvoia enſuite vers lui pour lui déclarer qu'il eût à ſe retirer promptement de Céſarée, quoi-qu'il fût malade, & qu'il ne pût en ſortir ſans ſe mettre en danger de tomber entre les mains des Barbares qui ravageoient le païs; & ces Moines éxécutérent cét ordre avec beaucoup de chaleur & de dureté. Le Saint trouva plus d'humanité & de douceur à Cucuſe, quoi-que ce fût un lieu affreux & deſert.

Epiſt. 14. pag. 775.

Pag. 776.

III. Ses lettres à divers Religieux.

Parmi les lettres qu'il y écrivit, il s'en trouve une qu'il adreſſa aux Religieux qui travailloient par ſon ordre à inſtruire dans la Foi les peuples de Phénicie. Il les exhorta à ſe bien acquitter de cette fonction, & à ne point ſe rebuter des traverſes & des difficultez qu'ils y rencontroient; & il leur promit de leur faire fournir tout ce qui étoit néceſſaire pour leur ſubſiſtance. Aiant appris que pluſieurs d'entre eux avoient été

tuez ou blessez par les Paiens, il pressa par ses lettres un Prêtre de grand mérite nommé Rufin ; d'aller soûtenir cette Mission par sa présence ; & d'achever les Eglises que l'on avoit commencé à bâtir dans le païs. Il pria aussi Siméon & Maris ; Prêtres & Religieux du territoire d'Apamée ; que s'ils avoient quelques personnes capables de travailler à la conversion des Infidelles ; il les engageassent à y accompagner un Ecclésiastique qui alloit passer pour ce dessein dans cette Province. Quoi-que le Saint ne donne point la qualité d'Abbé à Siméon ; il y a beaucoup d'apparence qu'il est ce même Siméon fondateur d'un des Monastéres de Nicerte ; où il y avoit alors un grand nombre de parfaits Solitaires. Son éloignement & ses souffrances ne l'empêchérent pas non plus de prendre soin des Religieux Gots de Promote, que l'on persécutoit peut-être à cause de l'attachement qu'ils avoient à lui. La lettre qu'il leur écrit ; fait voir l'ardeur de sa charité, & qu'il les portoit dans son cœur. Il reléve fort leur fermeté & leur patience ; & il les anime à persévérer dans l'exercice de cette vertu par la considération des riches couronnes que Dieu leur préparoit dans le ciel. Il louë de plus la sage conduite dont ils avoient usé pour appaiser le trouble que l'on avoit excité dans les Eglises de leur païs. Le Saint étoit encore lié d'amitié avec Aphtone, Théodote, Chérée, Nicolas, Prêtres & Religieux du Monastére de Zeugma ; & il leur demande le secours de leurs priè-

πρὸς τὺς ἐν Φοινίκῃ πρεσβυτέρους καὶ μονάζοντας, &c. Epist. 123.

Ces Prêtres étoient aussi Religieux, & c'est pourquoi il ne repete point l'article τὺς aprés καὶ. Voiez l'inscription des lettres 36. 55. 70. 93. 144. & Theodoret. Hist. l. 5. c. 29.

Chrysost. Ep. 126. 55.

Ep. 70. & 93.
Nicolas est marqué dans la lettre 144.

Chryſ. Ep. 92.
Moïſe est ſeulement qualifié Prêtre dans le Grec, tel qu'on l'a maintenant : mais le traducteur Latin y a lû auſſi le mot de Moine.
Ep. 36. 56.

res, leur repréſentant qu'il étoit juſte que ceux qui avoient l'avantage d'être dans le port de la vie ſolitaire, aſſiſtaſſent & ſoûtinſſent ceux qui étoient battus des orages du ſiécle. Il s'adreſſa encore pour cét effet à Moïſe Prêtre & Religieux, qui étoit alors une des plus éclatantes lumiéres de la profeſſion monaſtique ; & il lui écrit en des termes qui font bien voir qu'il étoit perſuadé, que ceux qui vivent ſaintement dans le Cloître, ſont tres-utiles au public & à l'Egliſe. Il ſe recommanda auſſi aux priéres de Maron Prêtre & Religieux, & écrivit à Romule & à Byze Solitaires de grande vertu, pour les aſſeurer de ſon affection. Maron pourroit bien avoir été ſaint Maron, dont parle Théodoret. Ce qui en fait douter, eſt que cét Auteur qui a écrit ſa Vie, ne dit point qu'il ait eu le caractére du Sacerdoce. Pour Romule, il y a beaucoup d'apparence qu'il eſt ce même Romule qui fut diſciple de ſaint Théodoſe le Cilicien, & depuis Abbé d'un grand Monaſtére.

IV.
Sa mort.

Saint Chryſoſtome mourut l'an quatre cens ſept prés de Comane âgé de cinquante-deux ans, ou ſelon d'autres, de ſoixante. Il ſe trouva à ſon enterrement un grand nombre de Religieux & de vierges, qui accoururent de toutes parts ; & non ſeulement de la Province de Pont où eſt ſitué Comane, mais de l'Arménie, de la Cilicie, & même de la Syrie.

CHAPITRE XVIII.

Des Religieux qui furent perſécutez, parce qu'ils étoient amis de S. Chryſoſtome.

LA perſécution que ſouffrit ſaint Chryſoſtome, s'étendit ſur un grand nombre d'Evêques, d'Eccléſiaſtiques, & de pieux Solitaires, que l'animoſité & la puiſſance de ſes ennemis ne purent détacher de lui, & qui demeurérent fermes dans ſon amitié & dans ſa communion. Entre ces généreux défenſeurs du Saint, on marque Héraclide Evêque d'Epheſe, Aléxandre & Pallade, Evêques de la Province de Bithynie, Jean Prêtre, Etienne & Philippe, Religieux. Héraclide étoit originaire de l'Iſle de Chypre. Il embraſſa la vie ſolitaire dans le deſert de Scétis, & fut diſciple d'Evagre. Etant venu depuis à Conſtantinople, ſaint Chryſoſtome le retint auprés de lui, & le fit Diacre. Il l'éleva enſuite au Siége Métropolitain d'Ephéſe. Héraclide avoit trop de liaiſon avec le Saint pour n'être pas enveloppé dans ſa diſgrace. Auſſi on le chargea de calomnies, quoi-qu'il fût abſent, & on voulut lui faire ſon procés dans le faux Concile de Calcédoine. Le Moine Jean l'accuſa d'être Origéniſte. Ce Prélat échappa cette premiére fois par le zéle de ſes amis. Mais pendant le ſecond banniſſement du Saint, il fut jetté dans une priſon de Nicomédie, & il y demeura plus de quatre ans.

I. Héraclide Religieux & Evêque d'Ephéſe.

Sozom. l. 8. c. 6. Phot. Bibl. c. 59. Pallad. Dialog.

II. Aléxandre Religieux & Evêque.

Aléxandre étoit fils d'un Sénateur de Cyréne ville de la Lybie. Dés sa premiére jeunesse il embrassa la vie monastique, & il donna tant d'édification, qu'on le jugea digne du Diaconat, & ensuite du Sacerdoce. Quelque affaire l'aiant obligé d'aller à la Cour de l'Empereur, il fut connu de saint Chrysostome qui l'ordonna Evêque de Basinople en Bithynie. Aprés l'injuste déposition du Saint, il se retira dans le territoire de Cyréne, & y vécut comme un particulier. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de Synésius Evêque de cette ville, qui lui rendit de bons offices dans sa disgrace. Il faut maintenant parler du célébre Pallade, Auteur de la Lausiaque : ce que nous ne pouvons faire de bonne foi, sans entrer un peu dans les épines de la Critique. C'est ainsi que j'appelle les doutes qu'on peut former sur quelques faits qui regardent ce sujet. Je n'ignore pas que cette éxactitude timide & circonspecte, est bien moins agréable que la maniére d'écrire hardie & décisive ; mais cependant il faut user de cette premiére méthode, si l'on veut observer la sincerité, qui est la premiére loi de l'Histoire.

Synes. ep. 66.

III. Pallade le Galate Solitaire d'Egypte.

Pallade étoit de la Galatie. Etant âgé de vingt ans il passa en Egypte l'année du second Consulat du Grand Théodose, c'est-à-dire, l'an 388. Il se rendit auprés d'Isidore, Religieux & Hospitalier de l'Eglise d'Aléxandrie, & il le pria de l'instruire des devoirs de la profession monastique. Isidore le mit sous la discipline d'un Ermite

tres-austére, nommé Dorothée, qui vivoit depuis soixante ans dans une grotte à une lieuë ou deux d'Aléxandrie. Pallade aprés avoir été environ deux ans & demi avec ce Solitaire, tomba malade, & se vit obligé de le quitter, & de mener une vie moins dure. Il alla visiter les vénérables Péres du Mont de Nitrie, & passa avec eux une année entiére. Il se retira ensuite dans le desert des Celles, où il vit durant trois ans saint Macaire d'Aléxandrie, qui y faisoit la fonction de Prêtre. Il eut l'avantage de converser souvent avec lui ; & comme un jour il lui avoüa qu'il lui ennuioit dans le desert, & qu'il étoit fortement tenté d'en sortir, le Saint l'exhorta à persévérer, & à repousser la tentation, en se disant à lui-même : *C'est pour l'amour de* JESUS *que je garde ma cellule*. Il auroit été à souhaiter pour Pallade, qu'il n'eût point eu d'autre maître que saint Macaire. Mais il se lia de société avec Evagre du Pont, & avec cinq autres Solitaires qui avoient passé des païs étrangers dans ce desert d'Egypte. Cet Ermitage fut pendant neuf années la demeure ordinaire de Pallade : mais il ne s'y arrêta pas tellement, qu'il ne fit divers voiages. Car étant fort attaqué de mauvaises pensées, au lieu de s'en ouvrir à son directeur Evagre, il alla visiter les Péres de Scétis, & consulta un vieux Solitaire nommé Pachon qui lui donna d'utiles avis, & l'anima à résister fortement à ces mouvemens de la concupiscence. Il paroît de plus par une lettre de saint Epi-

Pallad. Lausiac. c. 1. 2. 7.

Macarius Alexandrinus erat Presbyter earum quæ dicuntur cellarum, in quibus cellis ego novem annos habitans, &c. *Id. c. 20.* *Rosw. p. 721.*

Confessus sum me esse ex sodalitate Evagrii. *Id. c. 43. 29.*

phane, que Pallade étoit dans la Palestine vers l'an 392. & en effet il marque lui-même qu'il avoit demeuré à Bethléem avec un Religieux nommé Posidonius, & au Mont des Olives avec Innocent qui en étoit Prêtre. Le Saint écrivant vers ce temps-là à Jean Evêque de Jérusalem, lui témoigne qu'il avoit eu autrefois de l'affection pour *Pallade le Galate*, mais que c'étoit un miserable qui avoit bien besoin que Dieu le tirât de son égarement, & qu'il se devoit défier de lui, parce qu'il soûtenoit les erreurs d'Origéne, & qu'il étoit à craindre qu'il ne les répandît dans son Diocése. Comme Pallade étoit de la Galatie, & que de plus il vivoit sous la conduite d'Evagre Origéniste, il y a beaucoup d'apparence que c'est lui qui est noté dans cette lettre, quoi-qu'il n'eût alors que vingt-quatre ans, & qu'il soit difficile de marquer en quel temps il avoit acquis auparavant la connoissance & l'estime de saint Epiphane, & qu'il semble dire qu'il demeuroit alors dans les Celles. De Jérusalem il revint en Egypte, & vers le milieu de l'an 394. il fit un voiage dans la Thébaïde. Il y vit entre autres Solitaires saint Jean Ermite du Mont de Lyques, qui lui prédit qu'il seroit Evêque, & qu'il auroit beaucoup à souffrir. Le Saint l'assura aussi que son pére vivroit encore sept ans, & que son frére & sa sœur avoient embrassé l'état monastique. Trois ans aprés, Pallade fut incommodé d'un mal de rate, & d'une foiblesse d'estomac, qui le menaçoit d'hydropisie; & les Médecins lui

Palladium Galatam, qui quondam nobis carus fuit, &c. *Epiph. inter ep. Hier. 60.*

Pallad. Laus. c. 43. 77. 103. 113. 121.

aiant conseillé de changer d'air, il retourna dans la Palestine. Il demeura un an avec Posidonius, & trois ans avec Innocent; mais ce sejour de quatre ans comprend aussi le temps qu'il y passa dans son premier voiage. Ensuite le desir de voir ses parens, ou quelque autre sujet l'aiant rappellé dans son païs, il est probable que ce fut aprés son retour qu'il demeura (ainsi qu'il dit) avec ce Philorome dont il a fait l'éloge. Enfin il fut ordonné Evêque d'Hélénople en Bithynie vers l'an 401. Tout ceci paroît certain, comme étant tiré de son propre Ouvrage, ou de la lettre de saint Epiphane. Mais il y a de la difficulté à l'égard des temps : car si la maladie de Pallade l'obligea de sortir d'Egypte trois ans aprés son voiage de la Thébaïde, sçavoir l'an 397. il s'enfuit de là qu'il ne demeura que neuf ans en Egypte, & non pas treize, ainsi qu'il dit dans son Livre, qui a pour titre *la Lausiaque*. Que si l'on estime qu'il a été treize ans en Egypte, il faudra croire qu'avant que de s'y transporter, ou même aprés qu'il fut Evêque, il passa quelques années dans le territoire de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne faut compter que treize ans entre son engagement dans l'état monastique, & sa promotion à l'Episcopat.

Cùm trigesimum quidem & tertium annum agerem in conversatione cum fratribus & vita solitaria, xx. autem Episcopatus, totius autem vitæ meæ LIII. *Ibid. in Proœmio.*

IV.
Il est fait Evêque d'Hélénople.

Il est vrai-semblable qu'on l'établit dans l'Eglise d'Hélénople, en la place d'un autre Pallade, qui la gouvernoit l'an 400. & qui fut transferé dans le siége d'Aspone en Galatie. Saint Chrysostome aiant été déposé

Pallad. Dialog. de Vita S. Chrysost. Socrat. l. 7. c. 36.

& banni, Pallade alors Evêque d'Hélénople, alla à Rome solliciter le Pape Innocent d'emploier son autorité pour le rétablissement du Saint. Il eut aussi la gloire de souffrir pour une si juste cause, aiant été obligé de se tenir onze mois caché dans une cellule obscure; & il se souvint alors de ce que lui avoit prédit saint Jean l'Ermite, qu'il auroit beaucoup de traverses. On le bannit aussi vers Syéne, ville de la haute Thébaïde, & les soldats qui l'y conduisirent, le traitérent avec une extréme dureté. Il eut depuis la liberté de retourner à son Diocése, & vers l'an 421. il composa son Ouvrage, qui a pour titre *la Lausiaque*, parce qu'il le dédia à un grand Seigneur, nommé *Lause*. Il y traite des vertus de quantité de Solitaires de l'Orient. Ce livre n'est point différent de ce qu'on appelle *le Paradis d'Héraclide*. Car ce Paradis n'est qu'une ancienne traduction de l'Histoire Lausiaque, qui fut attribuée à Héraclide, Evêque d'Ephése, ou parce qu'il l'augmenta, & y mit des additions, ou parce que Pallade, qui étoit son ami, la publia d'abord sous son nom.

V. S'il est l'auteur de la Vie de S. Chrysostome.

Plusieurs tiennent aussi que Pallade est auteur du Dialogue de la Vie de saint Chrysostome, parce qu'une des deux personnes qui y parle, est un Pallade, Evêque d'Hélénople, qui avoit été uni d'amitié avec saint Chrysostome, & qui vint à Rome, aprés que le Saint fut mort en éxil. Mais d'autres distinguent ces deux Pallades, parce que Pallade qui fut à Rome aprés la mort du Saint,

c'est-à-dire, aprés l'an 407. déclare *que c'étoit la premiere fois qu'il avoit veu cette ville :* ce qui ne peut pas convenir à Pallade de Galatie, qui avoit été à Rome l'an 404. pour la défense du Saint. De plus, ce Pallade auteur du Dialogue, racontant ce qui touche Pallade de Galatie, en parle comme d'une autre personne, & se distingue nettement de lui. Ces raisons sont assûrément tres-fortes. On peut pourtant répondre en faveur de la premiére opinion, que Pallade voulut se cacher ainsi, parce qu'il composa le Dialogue pour la défense de saint Chrysostome & de ses amis, dans un temps où l'on n'avoit point encore rendu justice à la mémoire du Saint. Au reste, si l'on ôte à Pallade, auteur de la Lausiaque, le Dialogue dont il s'agit, il faudra, ce semble, le donner à Pallade, Evêque d'Aspone ; & cette conjecture est même autorisée par un manuscrit.

Il fut à Rome du vivant de Théophile, c'est-à dire, avant l'an 413. & non pas sous le Pontificat de Zosime : car c'est une addition du Traducteur.

VI.

Du mot d'impossibilite, dont use Pallade dans sa Lausiaque.

Il y a encore une autre difficulté qui regarde Pallade de Galatie, auteur de l'Histoire Lausiaque. La lettre de saint Epiphane que nous avons alléguée, les loüanges que donne ce Pallade à Evagre du Pont, & à Rufin, & la maniére desavantageuse dont il parle de saint Jérôme, qu'il accuse d'envie, & qu'il blâme injustement de n'avoir pas bien conduit sainte Paule dans la vie spirituelle, ont fait juger à plusieurs, que Pallade avoit été infecté des erreurs d'Origéne, que saint Epiphane & saint Jérôme ont si fort combattuës. On en apporte encore une

autre preuve, ſçavoir que Pallade en quelques endroits de la Lauſiaque ſemble ſuppoſer, que les Saints puiſſent parvenir à l'inſenſibilité, & à un état d'*apathie*, c'eſt-à-dire, être élevez à un ſi haut degré de vertu, qu'ils ſoient entiérement éxemts des paſſions, & qu'ils n'en reſſentent pas même les premiers mouvemens, qui eſt une erreur attribuée à Evagre du Pont, & qui a été réfutée par ſaint Jérôme. Mais cette expreſſion eſt fort ordinaire aux Grecs, & même à ceux qui ont été les plus éloignez des erreurs d'Origéne. Ainſi la preuve que l'on en tire, eſt foible, & nullement convainquante. Il ſuffira d'en apporter deux éxemples qui ſont déciſifs. Il eſt bien certain que ſaint Nil n'a pas tenu qu'en cette vie on pût être élevé à un état immuable de vertu, où l'on ne pût être ébranlé par les tentations, car il enſeigne le contraire ; & toutefois faiſant l'éloge de quelques grands ſerviteurs de Dieu, il leur attribuë l'avantage de n'être plus ſujets aux paſſions, & (comme il parle) de poſſéder *une tres-haute apathie*. On ne peut pas non plus ſoupçonner l'Hiſtorien Evagre d'avoir ſuivi les erreurs d'Evagre du Pont, ni d'Origéne : & cependant lorſqu'il louë ſaint Zozime, il dit que cét excellent Religieux avoit reçu du ciel la grace d'être entiérement éxemt des paſſions. Il eſt ſans doute que Pallade a été ou du nombre, ou du parti des Solitaires d'Egypte, que Théophile accuſa de ſoûtenir les erreurs d'Origéne. Mais il n'eſt pas certain qu'il les ait

Nil. lib. 3. epiſt. 33. pag. 317. l. 2. ep. 183. ὡς καὶ πάσης ἀπαθείας χάριν λαβεῖν. *Evagr. l. 4. c. 7. pag. 384.*

Approbamus igitur opus ; (id eſt, Hiſtoriam Lauſiacam) ſcriptorem autem Dei judicio, coram quo ille ſtat, reſervamus. Nam dubia pro certis aſſerere

soûtenuës, principalement aprés qu'elles eussent été condamnées à Rome, & qu'il eut été élevé à l'Episcopat. Il y a seulement sujet de l'en soupçonner, & c'est pourquoi Lipoman au lieu d'entreprendre de décider ce fait, a estimé plus à propos de le laisser au jugement de Dieu.

nimis temerarium nobis videtur. Aloysius Lipoman. apud Rosvveid. proleg. xv. pag. 47.

VII. Brisso frére de Pallade.

Il paroît par le Dialogue de la Vie de saint Chrysostome, que ce Religieux frére de Pallade, dont il a été parlé, s'appelloit Brisso, & qu'aiant quitté son Eglise aprés le bannissement du Saint dont il étoit ami, il se retira dans une petite terre, & se réduisit à la cultiver lui-même. Puisqu'il avoit la conduite d'une Eglise, il est à croire qu'il étoit Evêque, ou du moins Prêtre. Il a été peut-être le même que Bryso, à qui le Saint écrivit deux lettres pour lui demander de ses nouvelles.

VIII. Autres Religieux persécutez.

Il y eut encore d'autres Religieux qui furent persécutez à cause de leur générosité à défendre l'innocence de saint Chrysostome. On traita avec une extréme cruauté le Moine Etienne, qui avoit apporté de Rome des lettres écrites par le Pape Innocent, en faveur du Saint : car outre le fouët & la prison, on lui déchira encore les costez & la poitrine, parce qu'il ne vouloit point reconnoître pour Evêque celui que l'on avoit substitué au Saint qui vivoit encore ; & aprés qu'il fut guéri, on le rélégua à Damiette. Le même Philippe à qui l'on donne la qualité de Prêtre ou Aumonier du Régiment des Gardes, souffrit pour la même cause, & il fut ou

Venit Romam ad Innocentium Papam .... Vallagas quidam Nisibius Presbyter exponens Monasteriorum Mesopotamiæ gemitum, &c. *Pallad. in Dialog. Chrysost. ep. 2. & 4. ad Olymp.*

Baron. an. 405.

Vide notas Joan. Garner. in Marii Mercator. tom. 2. p. 136.

banni, ou obligé de passer en Italie. On persécuta pour le même sujet des Religieux de Mésopotamie; & plusieurs autres que l'on chargea de coups; ou à qui l'on osta les moiens de subsister. Le Moine Pélage ne fut pas si généreux; il abandonna la communion du Saint, qui témoigna beaucoup de déplaisir de sa chûte, dans une lettre à Olympiade. Baronius & d'autres estiment que ce Pélage est Pélage ennemi de la grace de JESUS-CHRIST. Mais il n'y a point de preuve que cét Hérésiarque fût alors en Orient; & il est fort probable qu'il demeuroit à Rome. Jean Etrie Prêtre, se retira de Constantinople; & alla bâtir un Monastére à Césarée.

CHAPITRE XIX.

De saint Attique Patriarche de Constantinople; & d'Aléxandre Patriarche d'Antioche.

I. S. Attique Patriarche de Constantinople.

APRÉS que saint Chrysostome eut été banni, l'injustice qu'on lui faisoit, continua par l'intrusion d'Arsace que l'on établit Patriarche de Constantinople, & à qui l'on donna pour successeur Attique, dont la vie eut de mauvais commencemens & une mauvaise suite, mais une fin si heureuse, qu'il est révéré comme saint. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'on le mit dans un Monastére

d'Arménie de la secte d'Eustathe de Sébaste, que nous avons dit avoir été un des appuis & des chefs de l'hérésie de Macédonius. Il apprit ainsi cette pernicieuse doctrine avec les exercices de la vie solitaire. Mais quand il fut en âge d'homme, il reconnut l'égarement de son parti, & il se réünit à l'Eglise Catholique. Il fut ensuite admis dans le Clergé de Constantinople, & contribua beaucoup à la déposition de S. Chrysostome. Ce faux zéle joint à l'adresse de son esprit, & à d'autres qualitez avantageuses dont il étoit orné, le rendit considérable à ceux de sa cabale, qui le choisirent pour remplir un Siége qui n'étoit pas vuide, puisque le Saint étoit encore vivant. Mais s'il le persécuta ainsi jusqu'à usurper sa place, il lui fit depuis réparation d'honneur, en mettant son nom dans les tables sacrées, afin qu'on le récitât dans le sacrifice de la Messe. Il s'acquitta tres-bien des obligations de sa charge, & édifia l'Eglise par son zéle pour la Foi, par sa prudence, & par sa charité envers les pauvres. Il composa quelques traitez, où il prévint & détruisit par avance l'hérésie de Nestorius. Il condamna aussi celle de Pélage, & les erreurs des Messaliens. On rapporte sa mort à l'an 425.

Socrat. l. 6. c. 20. Sozom. l. 8. c. 27.

Voiez Bollandus au 8. de Ianvier page 473.

II. Silvain Evêque de Troade.

La maniére dont Silvain parvint à l'Episcopat, nous est une raison de le joindre à saint Attique. Silvain apprit l'art de parler dans l'Ecole de Troïle fameux Sophiste. Mais aspirant à la perfection évangélique, il ne voulut point prendre la robe d'Orateur, & choisit pour profession l'état religieux. Saint

Attique connoiſſant ſon mérite, ſe ſaiſit de lui, & l'ordonna Evêque de Philipople. Il en fit les fonctions durant trois ans ; mais le grand froid du païs lui étant inſupportable, parce qu'il avoit le corps tres-mince & tres-délicat, il pria ſaint Attique d'y mettre un autre Paſteur en ſa place. Aprés avoir obtenu cette grace, il revint à Conſtantinople ; & y pratiqua éxactement les éxercices de la vie monaſtique. Il avoit un grand éloignement du luxe & des délices du ſiécle ; & il gardoit la pauvreté dans ſes vêtemens. Les habitans de Troade aiant perdu leur Evêque, priérent ſaint Attique de leur en donner un autre. Le Saint penſant à trouver une perſonne qui fût capable de cette dignité, il arriva comme par hazard que Silvain le vinſt viſiter ; & cette rencontre le tira de peine. Car dés que le Saint eut jetté les yeux ſur lui, il lui dit qu'il ne pouvoit plus ſe diſpenſer des fonctions paſtorales, que la divine providence lui avoit deſtiné l'Egliſe de Troade ſituée dans un païs où il ne faiſoit point de froid ; & qu'il faloit qu'il en prît la conduite. Silvain obéït au Patriarche, & alla gouverner ce Diocéſe. Un vaiſſeau étant comme immobile dans le port, & chacun jugeant qu'il y étoit retenu par quelque enchantement, on eut recours à Silvain. D'abord il proteſta qu'il n'étoit qu'un pécheur ; & qu'il faloit être ſaint, pour obtenir de Dieu des graces extraordinaires. Mais enſuite ne pouvant réſiſter aux inſtances qu'on lui faiſoit, il alla vers le rivage, & aprés avoir fait ſa priére, il

Socrat. 7. c. 37.

il prit un cable, & commanda qu'on travaillât. On lui obéït, & dés qu'on eut un peu tiré le vaisseau, il commença à flotter. Ce miracle joint à l'éxemple de sa vie, le rendit célébre, & contribua fort à l'avancement de la piété.

III. *Aléxandre Patriarche d'Antioche.*

Au reste, ce ne fut pas saint Attique qui commença en Orient à rendre justice à la mémoire de saint Chrysostome. Celui qui satisfit le premier à ce devoir, & qui en donna l'éxemple aux autres Eglises, fut Aléxandre Patriarche d'Antioche. Le Cloître avoit formé ce Prélat, il y avoit pratiqué long-temps les éxercices de la profession monastique; & comme sa piété étoit solide & accompagnée du double talent de l'érudition & de l'éloquence, on l'avoit jugé digne de l'Episcopat. Aussi il en remplit tres-bien les devoirs, & il excella par l'austérité de sa vie, par son amour pour la sagesse évangélique, par le mépris des richesses, & par d'autres vertus. On le louë sur tout d'avoir fait deux grandes choses: car il gagna les Eustathiens par ses persuasions & par sa douceur, & les aiant attirez dans son Eglise, il fit cesser un schisme & une division qui la troubloit depuis quatre-vingts-cinq ans. Ensuite il écrivit le nom de saint Chrysostome parmi les Evêques qui étoient morts dans la paix & la société de l'Eglise, & rétablit deux Prélats, à qui l'on avoit fait un crime de leur attachement au Saint. On peut voir ailleurs * les lettres quelui écrivit là-dessus le Pape Innocent, qui fut tres-satisfait de sa

Theodoret. Hist. l. 5. c. 35.
** Baron. an. 408. Concil. tom. 2. pag. 1266.*

conduite. Acace de Bérée suivit les traces d'Aléxandre son Patriarche, & pour effacer la faute qu'il avoit commise en persécutant le Saint, il rentra dans la communion de ceux qui avoient soûtenu la justice de sa cause.

CHAPITRE XX.

Réfutation d'une calomnie de Zozime.

I. Carnage imaginaire d'un grand nombre de Religieux.

L'HISTORIEN Zozime parle du bannissement de saint Chrysostome. Mais dans le récit qu'il en fait, il s'éloigne de la vérité en divers points. Nous en marquerons seulement un fort important, qui regarde nôtre sujet. Il débite une fable, lorsqu'il dit, qu'aprés que le Saint fut sorti la premiére fois de Constantinople, les Moines s'emparérent des Eglises pour empêcher que le peuple n'y vinst faire les éxercices de la religion, & que cét attentat aiant irrité contre eux les habitans & les gens de guerre, ceux-ci entrérent dans ces lieux saints, & y tuérent tous ces Religieux, avec plusieurs séculiers qui se trouvérent vêtus de couleur brune, soit parce qu'ils faisoient le deuïl, ou pour quelque autre cause. Car il est certain que ce grand carnage de Moines est imaginaire, & une pure fiction. Véritablement un peu avant le second éxil du Saint, il arriva un tumulte tres-scandaleux dans l'E-

Zozim. l. 5. pag. 800.

glise de Constantinople ; mais les circonstances en sont tout autres que celles que marque Zozime. Aussi ne faut-il pas s'arrester à son témoignage à l'égard de ces sortes d'événemens. Outre que c'est un Historien profane, & qui n'aiant pas pour but d'écrire les choses de l'Eglise, a pû négliger de s'en instruire, on doit considérer qu'il étoit Paien, & qu'il avoit une grande aversion du Christianisme. Voici donc en peu de mots ce qui se passa. Le peuple de Constantinople aiant appris l'injuste condamnation de son saint Evêque, il en fut extrémement affligé. Pour faire éclater sa douleur, il ne voulut point entrer dans l'Eglise, quoiqu'il fût la veille de Pâques, & vers le soir il s'assembla dans le bain public de Constance pour célébrer cette grande Feste. Les Prélats du parti de Théophile en furent mal satisfaits, & craignirent que l'Empereur venant à l'Eglise, & la voiant deserte, n'en apprît la cause, & ne perdît la fausse impression qu'on lui avoit donnée, que le Saint n'étoit aimé de personne, & que tout le monde l'avoit abandonné comme un séducteur. Ils crurent donc qu'il faloit tâcher de remettre les choses dans l'ordre, & obliger le peuple de se transporter à l'Eglise. Pour en venir à bout, ils eurent recours même à la force, & ils obtinrent d'un Général d'armée quatre cens soldats, qui conduits par un Colonel Paien, & par quelques Ecclésiastiques ennemis du Saint, entrérent dans ce bain, chargérent de coups de bâton les Prêtres &

les Diacres, & commirent encore d'autres excés qui dissipérent cette assemblée. Le peuple effraié par cette violence sortit de la ville, & alla célébrer la Feste dans les bois. C'est le précis de ce que disent là-dessus saint Chrysostome & Pallade, qui étoient alors à Constantinople. Il est aisé de juger qu'ils furent bien informez de ce qui se passa, & qu'il faut s'en rapporter à eux. Sozoméne Avocat de la même ville, raconte aussi cét événement; mais il entre moins dans le détail, n'aiant pas voulu rien publier de la profanation du saint Sacrement, commise par ces soldats, pour ne rien découvrir de ce divin Mystére à ceux qui n'étoient pas Chrêtiens. Nul de ces Auteurs n'accuse les Moines d'avoir eu part à ce tumulte; & il est remarquable que saint Chrysostome, & ces deux autres Ecrivains, sont plus anciens que Zozime, qui n'a pas composé son Histoire sous l'Empereur Théodose le Jeune, comme on le tient communément; mais plus tard, & même aprés l'an 490. * si l'on en croit un sçavant homme. Ainsi ce qu'il dit de cét attentat des Moines, est une fausseté évidente, & tout ce que l'on en peut tirer de lumiére, est d'y voir que les Religieux de Constantinople avoient des habits de couleur noire ou brune.

Chrysost. 1. Epist. ad Innocent. Pallad. Dial. de Vita S. Ioan. Chrys. Baron. an. 404. Mr. Hermant dans la Vie de S. Chrysostome l. 6. c. 6.

μὴ καὶ ἀμύητός τις ἐντύχῃ τῇ γραφῇ. Sozom. l. 8. c. 21.

** Henric. Vales. annot. in Evagr. pag. 96.*

II. Invective de Zozime contre les Religieux.

Au reste, il ne s'est pas contenté de les rendre les principaux personnages de la sanglante tragédie qu'il a inventée. Il s'est aussi voulu mêler de juger de leur profession, il décide qu'ils ne sont bons à rien, & il té-

moigne assez clairement qu'il avoit du chagrin qu'ils se fussent si fort multipliez, & que par la libéralité des Fidelles, ou par la faveur des loix, leurs Monastéres possédassent quelques revenus. « Ce sont, dit-il, des gens qui ont renoncé au mariage, & qui forment, tant à la ville qu'à la campagne, de nombreuses Communautez d'hommes non mariez, qui ne sont propres ni pour la guerre, ni pour les autres emplois nécessaires à l'Etat : toute la conduite qu'ils ont tenuë depuis leur institution jusqu'à présent, a été de faire passer dans leurs mains une bonne partie des terres, & de réduire presque tout le monde dans la pauvreté, sous prétexte de faire part aux pauvres des biens qu'ils possédent. » Cette plainte aussi fausse qu'injurieuse, est particuliére à cét Auteur. Il est le seul des Anciens qui l'ait formée, & l'on ne s'en étonnera pas, si l'on considére qu'il étoit fortement attaché au Paganisme, &que dans ce récit même de l'éxil de saint Chrysostome, il ne peut s'empêcher de noter en passant Théophile d'Aléxandrie, comme un homme qui avoit aboli le culte des idoles. A cette politique profane qui condamne les Religieux comme inutiles aux Etats, on pourroit dés ici opposer la politique Chrêtienne de l'Empereur Justinien qui en a jugé tout autrement. Mais réservons ceci pour son propre lieu, & continuons nôtre narration, en parlant de l'établissement d'un Monastére de Constantinople qui devint le chef de tous les autres.

Cela paroît par ses écrits l. 1. pag. 600. l. 4. pag. 761. 799. &c. C'est pourquoi Evagre declame contre lui, l. 4. c. 40. & 41. mais avec quelque excès

CHAPITRE XXI.

De saint Isâc. De saint Dalmace, & de son zéle pour la Foi pendant le Concile d'Ephése.

I. Saint Isâc.

SAINT Isâc Prêtre & Religieux, vint à Constantinople du temps de Valens Empereur Arien; & lorsque ce Prince alla faire la guerre aux Gots, il lui prédit qu'il y périroit misérablement, s'il ne permettoit aux Evêques Catholiques de retourner dans leurs Diocéses. L'événement justifia sa prédiction. Il eut plusieurs disciples, & entre autres saint Dalmace qu'il nomma pour son successeur dans le gouvernement de son Monastére. Saint Isâc mourut dans le V. siécle du temps du bienheureux Attique, Patriarche de Constantinople. Il ne faut pas confondre ce Saint avec le Moine Isâc Prêtre, qui présenta une requeste contre saint Chrysostome, & passa en Egypte avec Théophile Evêque d'Aléxandrie.

Sozom. l. 6. c. 40. Theodor. l. 4. c. 34. Menæ 3. August. Sozom. l. 8. c. 10. c. 19.

II. Zéle des Religieux de Constantinople pour la défense de la Foi contre Nestorius.

Pour éclaircir ce que nous avons à dire de saint Dalmace, il est à propos de mettre ici quelque chose du Concile d'Ephése: & nous en prendrons occasion de parler de quelques lettres écrites par des Religieux, ou qui leur furent adressées. Sisinne successeur de saint Attique, Patriarche de Constantinople, étant mort sur la fin de l'an 427. environ trois

mois aprés on lui substitua Nestorius Prêtre de l'Eglise d'Antioche, qui s'étoit acquis de la réputation par sa belle voix & par son éloquence, & qui paroissoit bien réglé dans ses mœurs. D'abord il combattit, & tâcha d'éteindre ce qui restoit des derniéres hérésies, & principalement de celles d'Arius, d'Apollinaire & de Macédonius ; mais ce fut pour faire place à la sienne, & pour s'acquérir encore plus de crédit. Quelques mois aprés son ordination un Prêtre de sa confidence nommé Anastase, qu'il avoit amené avec lui d'Antioche, osa dire dans un Sermon, qu'il ne faloit pas donner à la sainte Vierge la qualité de *Mére de Dieu*. Dorothée Evêque, qui étoit aussi ami du Patriarche, passa plus outre, & prononça anathéme contre ceux qui attribuëroient ce titre d'honneur à Marie. Quoi-que leurs discours eussent excité du trouble & du scandale parmi le peuple, Nestorius ne les en reprit point ; & bien loin de les obliger à s'en rétracter, il débita lui-même *cette nouveauté impie*, dans un Sermon qu'il fit vers la fin de Décembre. Tous ceux qui l'entendirent, en eurent de l'horreur ; & lorsqu'il alla au chœur de l'Eglise pour célébrer l'Office divin, un simple Moine transporté de zéle voulut l'empêcher d'y entrer, criant que la porte en devoit être fermée à un hérétique. Mais il fut repoussé & battu ; & aprés qu'il eut encore été foüetté publiquement, on le bannit de la ville. Comme Nestorius étoit rempli & pénétré de sa fausse doctrine, &

Bolland. 28. Ianuar. pag. 843. Ioan. Garnerii præfat. Histor. in partem 2. Oper. Mar. Mercator.

L'an 428. Conc. tom. 3. 1. part. Conc. Ephes. c. 14. pag. 341. 348. c. 30. pag. 428.

toutefois en grande considération auprés de l'Empereur Théodose le Jeune, qui le croioit fort Catholique, il se mit peu en peine de ce que disoit le peuple, il continua de soûtenir son erreur dans ses prédications, sous prétexte de combattre celle d'Apollinaire, & il envoia ses Sermons aux Religieux d'Egypte. Mais au lieu de s'attirer de l'estime & des partisans, il se décria lui-même, & quantité de Sénateurs & de Monastéres se séparérent de sa communion.

Ibid. c. 14.

III. Dalmace Religieux, & Evêque de Cyzique.

La vérité Catholique eut alors un illustre défenseur dans saint Procle, que la divine providence avoit arresté à Constantinople, aprés qu'il eût été ordonné Evêque d'une autre ville; & il sera utile, même pour nôtre sujet, d'en marquer la cause. Sisinne l'avoit sacré Evêque de Cyzique, usant d'un droit dont avoit joui saint Attique son prédécesseur. Mais les habitans de cette ville ne le voulurent point recevoir, prétendant que ce droit n'avoit été qu'un privilége attaché à la personne d'Attique, & se choisirent pour Pasteur un Religieux nommé Dalmace, qui assista depuis au Concile d'Ephése, & qu'il ne faut pas confondre avec le Saint du même nom, dont nous allons parler. Saint Procle demeura ainsi à Constantinople, & y édifia le peuple par sa vertu & par ses prédications. Le jour de l'Annonciation il fit l'éloge de la sainte Vierge, & réfuta l'erreur de Nestorius, même en sa présence.

Socrat. l. 7. c. 28. Conc. Ephes. part. 2. Act. 1. c. 3. pag. 545. & 9.

IV. Lettre de S. Cyrille

Les misérables Homélies de cét Hérésiarque aiant été répanduës dans les deserts d'E-

gypte, y troublérent la paix des Solitaires; quelques-uns d'entre eux aiant mis en question dans leurs Conferences, si selon les principes de la Foi on pouvoit donner à la sainte Vierge le titre de Mére de Dieu. Les Monastéres avoient coûtume d'envoier en certain temps quelques Religieux vers le Patriarche d'Aléxandrie, soit pour lui rendre compte de leur observance, ou pour célébrer avec lui la Feste de Pâques. Ces députez aiant averti saint Cyrille, que l'on agitoit cette question dans leurs Cloîtres, le Saint craignit avec raison, qu'elle ne produisist un mauvais effet; & pour le prévenir il crût qu'il faloit dissiper les ténébres de l'impiété Nestorienne par la lumiére de la vérité. Il envoia donc aux Monastéres une longue & excellente lettre touchant le mystére de l'Incarnation. Elle est adressée aux Prêtres & aux Diacres, aux Péres-Religieux, & à ceux qui pratiquoient avec eux les éxercices de la vie solitaire. Cette inscription distingue trois sortes de Moines: les uns étoient dans les ordres sacrez, & avoient le caractére de la Prêtrise ou du Diaconat; les autres n'avoient point ces ordres, & toutefois ils étoient appellez par honneur Péres ou Abbez, ou parce qu'ils avoient d'autres Solitaires sous leur conduite, ou à cause de leur vieillesse & de leur mérite; & les autres étoient de simples Religieux qui n'étoient ni Clercs, ni Supérieurs, ni Anciens. Saint Cyrille commence sa lettre par un petit éloge qu'il fait de la pureté de leur discipline, les loüant

aux Religieux d'Egypte.

Cyrillus Presbyteris, Diaconis, Patribus-Monachis, cæterisque solitariam vitam vobiscum excolentibus, &c. *Ibid. c. 2. pag. 13.*

de ce qu'ils imitent la piété de leurs ancêstres, & de ce qu'au lieu de refuïr les travaux de la pénitence, ils en font leur plaisir & leurs délices. Il leur marque ensuite qu'un de leurs premiers soins doit être de servir Dieu avec une foi simple & pure; que c'est-là le premier ornement dont leur ame doit être parée, & qui doit servir de fond aux autres vertus; & que s'ils veulent arriver au ciel aprés leurs saints Péres, ils doivent marcher sur les traces de leur Foi, & ne point s'écarter de la saine doctrine laissée à l'Eglise par les Apôtres. Dans le reste de sa lettre il fait voir quelle est cette doctrine sur le sujet de l'Incarnation, & montre que la qualité de Mére de Dieu est justement deuë à cette admirable Vierge qui a enfanté le Sauveur du monde. Cette lettre aiant été distribuée dans les deserts, on en porta des copies à Constantinople, où elle servit beaucoup à instruire les Catholiques, & à les animer à la défense de la vérité. Et il y eut des Magistrats qui en furent tellement édifiez, qu'ils en donnérent des loüanges au Saint, & l'en remerciérent par leurs lettres: mais Nestorius en conçût un furieux chagrin contre lui.

V. L'Abbé Cassien écrit contre Nestorius.

Le premier Sermon où cét hérétique avoit enseigné son erreur, aiant été porté à Rome, Cassien alors Abbé d'un Monastére de Marseille, eut l'honneur d'être choisi par le Pape pour le réfuter : ce qu'il fit par son traité de l'Incarnation. Sa Préface fait voir qu'il ne composa cét Ouvrage que par obéïssance, & pour satisfaire saint Leon, alors Archidia-

Outre la persuasion que l'on avoit du sçavoir de

cre de l'Eglise Romaine, qui le pria d'y travailler : mais il y a beaucoup d'apparence que ce Saint le chargea de ce travail par ordre de saint Célestin qui remplissoit alors le Siége Apostolique. Si Cassien dans son Ouvrage louë & cite saint Chrysostome, & non pas saint Attique, il a pu en user de la sorte, parce qu'il avoit été disciple de saint Chrysostome, & qu'il n'avoit point connu saint Attique, ni lû ses Ouvrages, qui étoient en fort petit nombre, & qui n'avoient point passé en France. Ainsi il n'est point nécessaire de rapporter son silence à quelque aversion qu'il eut pour la mémoire de saint Attique. Mais continuons nôtre narration.

Cassien, Baronius marque encore par conjecture deux autres raisons de ce choix, que l'on peut voir dans ses Annales sur l'an 430.

VI.

Requeste de l'Abbé Basile à l'Empereur Théodose.

Saint Célestin & saint Cyrille tâchérent de desabuser & de convertir Nestorius, & firent pour cét effet tout ce que l'on pouvoit attendre de leur zéle pour la Foi, & de leur charité. Mais ce misérable s'endurcit de plus en plus, & s'opiniâtra dans son erreur. Il continua de maltraitter les Religieux qui la rejettoient. Basile Diacre & Abbé, Thalasse Lecteur & Religieux, & d'autres Moines l'étant allez trouver à son Palais, où il les avoit appellez, prirent la liberté de lui demander s'il étoit vrai que dans un de ses Sermons il avoit dit que Marie n'avoit enfanté qu'un homme de même substance qu'elle ; & lui aiant représenté que cette proposition blessoit la régle de Foi, il les fit prendre par ses Officiers qui les dépoüillérent, les battirent, & les enfermérent dans un lieu où ils souffrirent la faim & d'au-

Conc. Eph. part. 1. 30. pag. 425.

tres incommoditez. Ensuite sur un faux exposé on les mit entre les mains du Juge criminel, qui les fit charger de chaînes, & les envoïa en prison. Quelque temps aprés on les amena devant son tribunal ; & comme il ne se trouva personne qui les accusât, on les remit entre les mains des Officiers de l'Archevêque. Ceux-ci les présentérent à leur maître, lequel aprés les avoir frappez au visage, fit semblant de se rétracter, en donnant à la sainte Vierge la qualité de Mére de Dieu. Mais il y ajoûta quatre petits mots qui détruisoient ce qu'il venoit de dire, & renfermoient le venin de son hérésie. Basile & ces autres Religieux présentérent une requeste à l'Empereur, où aprés avoir déclaré qu'ils ne prétendoient point se plaindre des outrages qu'on leur avoit faits, & qu'ils n'étoient sensibles qu'aux intérests de la Foi, que Nestorius entreprenoit de corrompre ; ils supplioient ce Prince d'agréer que l'on assemblât un Concile pour étouffer dés sa naissance l'erreur nouvelle & scandaleuse de cét indigne Patriarche.

Ces mots furent ἐπεὶ ἔστι ἄλλος υἱὸς, &c. quoniam est etiam alius filius. *Ibid.* 429. *Vide Ioan. Garner. præf. in 2. part. Mercat. pag.* XLVIII.

VII. Lettre de S. Cyrille à S. Dalmace Abbé, touchant la condamnation de Nestorius. Sub initium Augusti. *Idem pag.* XVIII.

Le Pape Célestin condamna Nestorius dans un Synode qu'il tint à Rome l'an 430. & établit saint Cyrille son Légat en Orient, pour procéder contre lui, & le priver de sa dignité, s'il ne se rétractoit au plûtôt. Trois mois aprés l'ouverture de ce Synode, saint Cyrille en tint un autre à Aléxandrie, & écrivit non seulement au Clergé de Constantinople, mais aussi aux Abbez de la même ville, les loüant du zéle qu'ils avoient fait paroître

Jusqu'alors, & les exhortant à persévérer. Nestorius n'aiant pas voulu recevoir la confession de Foi dressée par saint Cyrille dans le Synode d'Aléxandrie, pour dernier reméde, l'an 431. on assembla un Concile général dans la ville d'Ephése, où il se trouva plus de deux cens Evêques, & auquel S. Cyrille présida comme Légat du Pape Céléstin. Cette sainte assemblée condamna Nestorius, & le priva de sa dignité d'Archevêque le vingt-deuxiéme de Juin, & elle en donna aussi-tôt avis au Clergé de Constantinople. Mais S. Cyrille écrivit aussi en particulier à quelques-uns de ce même Clergé : sçavoir à Comar & à Potamion Evêques, à Dalmace Archidimandrite ou Supérieur des Monastéres, & à Timothée & Euloge Prêtres ; & il leur marqua en détail ce qui s'étoit passé dans cette premiére séance du Concile ; & que si l'on avoit décidé l'affaire, sans attendre davantage Jean Patriarche d'Antioche, qui étoit encore en chemin, & venoit à Ephése avec les Evêques de la Syrie, on avoit crû avoir droit de le faire, parce qu'il s'étoit déja passé seize jours depuis le temps déterminé par l'Empereur pour l'ouverture du Concile ; & que de plus Jean avoit témoigné qu'il ne s'y vouloit pas trouver, & que l'on pouvoit régler les choses en son absence. Il adressa aussi une lettre aux Religieux d'Egypte, & se recommanda à leurs priéres. Avant que de passer outre, il faut dire qui étoit cét Abbé Dalmace.

Concil. Ephes. part. 1. c. 28. pag. 421.

L'an 431.

L'inscription de la lettre porte à Dom Dalmace. Comario & Potamioni Episcopis, & Domino Dalmatio Monasteriorum Archimandritæ, & Timotheo & Eulogio Presbyteris. *Conc. Eph. Act. 1. pag. 349.*

Ibid. p. 575.

VIII.

Saint Dalmace, ou comme l'appellent les

Qui étoit S. Dalmace.

ἐστρατεύετο ἐν τῇ δευτέρᾳ σχολῇ. Menolog. Græc. 3. August.

Ie mets Officier, & non pas soldat, parce qu'il est probable que S. Dalmace étoit Patrice, & de famille noble.

Concil. Constant. sub Menna pag. 107. 110.

Grecs dans leur Ménologe, saint Dalmat, porta les armes sous l'Empire du Grand Théodose, & fut Officier dans le second Régiment des Gardes du Palais. Il évita les desordres, & vécut avec piété dans cette profession. Il fut aussi marié, & eut plusieurs enfans. Dieu l'aiant appellé à la vie solitaire, il quitta sa famille, & se fit Religieux avec saint Fauste son fils, sous l'Abbé Isâc. Comme on l'appelle aussi Dalmat, il pourroit avoir été ce Dalmat Patrice, que l'on dit avoir bâti à Constantinople un Monastére qui porta son nom. Car du temps de Justinien (c'est-à-dire, l'an 536.) il y avoit dans cette ville un Monastére de saint Isâc, & un autre de saint Dalmace. Quoi qu'il en soit, saint Dalmace s'avança avec ardeur dans le chemin de la perfection. Il pratiquoit de longs jeûnes, & passa du moins une fois quarante jours sans manger. Il avoit tant d'éloignement des choses du siécle, & tant d'amour pour les éxercices réguliers, & pour la contemplation, qu'il fut quarante-huit ans sans quitter la retraite du Cloître. Il n'en voulut pas même sortir pendant les tremblemens de terre qui ébranlérent la ville, & il obtint qu'on l'y laissât en repos, quoi-qu'il fût invité par l'Empereur à se trouver aux Processions que l'on faisoit pour appaiser la colére de Dieu. Théodose le Jeune avoit beaucoup de vénération pour lui, & le visitoit de temps en temps. Avant que Nestorius publiât son erreur, le Saint prévit le scandale que cét hérésiarque alloit exciter,

& dit à ses Religieux : *Prenez garde à vous, mes Fréres, il est venu dans cette ville une méchante bête qui va blesser bien du monde par sa doctrine.* Le Saint est appellé Archimandrite, ou Supérieur des Monastéres, ou parce qu'il avoit sous sa direction plus d'un Monastére, ou parce qu'il étoit le plus ancien, le Doien, & consequemment le plus considérable des Abbez de Constantinople ; & cette préeminence passa de sa personne à celle de ses successeurs. Les Grecs dans leur Office en attribuënt la cause au mérite du Saint, & principalement aux services qu'il rendit au Concile d'Ephése : ce qui nous oblige à parler des traverses que l'on suscita aux Péres de cette sainte assemblée.

Io. Garneri præfat. in 2. part. Mercat. pag. xxxix.

Jean Patriarche d'Antioche arriva à Ephése avec les Evéques de l'Orient, c'est-à-dire, de la Syrie, quatre jours aprés la condamnation de Nestorius. Dés qu'il apprit que l'on avoit deposé cét Archevêque, il en fut mal satisfait, & il prétendit que l'on y avoit procédé avec précipitation. Ce n'est pas à nous à rechercher s'il avoit eu assez de temps pour pouvoir se rendre commodément à Ephése le vingt-deuxiéme de Juin, ni si Théodoret, & quelques autres Prélats de la Syrie n'avoient pas alors des sentimens fort approchans de l'erreur de Nestorius. Il suffira de s'arrester à ce qui paroît évident. Jean & Nestorius étoient amis. Nestorius avoit été tiré du Clergé de Jean : c'étoit l'Eglise d'Antioche qui avoit donné Nestorius à celle de Constantinople. La honte de la déposi-

IX.
Affliction des Péres du Concile, & leurs lettres à saint Dalmace.

Quæ res ipsi forsasse justum pudorem incuteret. *Epist. Cyrilli pag. 562.*

tion de Nestorius s'étendoit en quelque sorte sur Jean. C'est ce qui fâcha ce Patriarche qui fit voir par son éxemple, *que ce n'est pas une vertu fort commune, que de préférer les intérests de la piété à ceux de l'amitié*. La passion emporta tellement le Patriarche & les Orientaux, & ils présumérent tellement de leur pouvoir, qu'ils formérent eux-mêmes un faux Synode où ils déposérent saint Cyrille & Memnon, Evêque d'Ephése. Le Comte Candidien, que Théodose avoit envoié à Ephése pour y maintenir la paix & le bon ordre, se rangea du parti de Jean, & par de faux rapports qu'il fit à ce Prince, il le porta à casser ce qui avoit été ordonné contre Nestorius. Mais trois nouveaux Légats du Pape qui arrivérent ensuite à Ephése, confirmérent par leurs souscriptions la sentence du Concile. Les amis des Orientaux ne laissérent pas ensuite d'agir pour eux, la Cour se trouva partagée en divers sentimens ; & Théodose qui ne pouvoit se conduire que selon les lumiéres qu'on lui donnoit, traitant également les innocens & le coupable, envoia à Ephése le Comte Jean, avec ordre d'arrester saint Cyrille, Memnon, & Nestorius. Jean se saisit d'eux, & mit les deux premiers entre les mains du Comte Jacques, & ce dernier entre celles du Comte Candidien. Les Péres du Concile étoient aussi dans la souffrance. Il ne leur étoit point permis de sortir d'Ephése. Ils y étoient brûlez des ardentes chaleurs de l'été, & plusieurs en moururent. Quelques-uns manquoient des choses

Non enim omnium est pietati amicitias hominum postponere, &c. *Concil. Ephes. ad Theodos. Ibid. p. 747.* Hæc de Joanne & Candidiano, *Ibid. p. 703.*

des choses nécessaires, & étoient réduits à vendre leurs meubles pour subsister. On publioit contre eux des faussetez & des calomnies, on les chargeoit d'injures & de malédictions. Ils n'avoient point la liberté d'écrire, & s'ils n'y prenoient bien garde, on interceptoit leurs lettres. Enfin ils étoient assiégez dans Ephése ; & comme ils disent, cette ville n'étoit pour eux *qu'une belle prison.* Parmi tant de maux les Péres ne perdoient pas courage, & s'appliquoient fortement à la défense de leur cause, qui étoit celle de toute l'Eglise. Ils adressérent une requeste à l'Empereur ; le priant d'agréer qu'ils lui envoiassent des députez pour lui faire connoître la justice de leur procédé ; & obtenir la liberté de saint Cyrille. Ils écrivirent en même temps à quelques Evêques qui étoient à Constantinople ; & au Clergé de cette ville ; & leur marquérent qu'ils ne manquassent pas d'avertir les Abbez du pitoiable état où ils étoient réduits. Il est certain qu'ils écrivirent aussi à S. Dalmace, & c'est à lui qu'ils adressérent un billet, où ils se plaignent *qu'ils meurent de chaud dans Ephése, & que presque chaque jour on enterre quelqu'un d'eux:* ou si l'on prétend que ce billet fut envoié en général au Clergé ; il est sans doute que celui que reçût le Saint, contenoit à peu prés la même chose. Car l'on a sa réponse, où d'abord il témoigne aux Péres du Concile, que c'étoit avec bien de la douleur qu'il apprenoit qu'il étoit mort quelques-uns d'eux, dont la maladie n'avoit eu pour cause que l'in-

Ibid. Action. VI. pag. 762.

Sciat pietas vestra Ephesum perinde ac carcerē nos inhabitare. *Ibid. p. 767.*

Ex hoc tandem specioso ergastulo nos revocet. *Ibid. p. 770.*

Ibid. p. 762.

Necamur æstibus, &c. pæne quotidie aliquis sepelitur. *Ibid. p. 770.*

Joan. Garner. præfat. histor. in 2. part. Oper. Mar. Mercator. pag. XXXVII.

commodité du lieu où ils étoient renfermez. Saint Cyrille écrivit aussi en particulier à ces Evêques, dont nous venons de parler, & au Clergé de Constantinople. Pour faire tenir seurement ces lettres, on les donna à un homme fidéle déguisé en mendiant, qui les cacha dans une grosse canne qui lui devoit servir de bâton.

X.
S. Dalmace sort de son Monastére pour défendre leur cause.

Ces lettres étant ainsi arrivées, S. Dalmace récrivit aux Péres du Concile qu'il prenoit beaucoup de part à leurs peines, qu'il étoit tout-à-fait dévoué à leur service, qu'il embrassoit leur cause, étant persuadé qu'il s'y agissoit de la gloire de Dieu, & de la conservation de la Foi; que jusqu'alors il n'avoit rien omis de ce qu'il avoit pû pour seconder leur zéle, qu'il continuëroit à l'avenir, & exécuteroit tout ce qu'ils lui ordonneroient. L'effet répondit à ses paroles. Comme le mal étoit pressant & extraordinaire, (car la dureté avec laquelle on traitoit le Concile, étoit sans exemple) il entreprit d'y remédier par une voie d'autant plus forte, qu'elle seroit plus éclatante, & à laquelle on ne s'attendoit pas. On dit qu'il y fut porté par une voix du ciel, & ce fait est assez bien attesté. Ce qui empéchoit Théodose de rendre justice au Concile, étoit sa prévention, & qu'il écoutoit trop les amis de Nestorius qui lui déguisoient les choses. Pour l'en mieux informer, saint Dalmace qui depuis quarante-huit ans se tenoit renfermé dans son Monastére, en sortit accompagné d'une partie de ses Religieux. Plusieurs autres se

Conc. Ephes. Act. 6. p. 751.

joignirent à lui avec leurs Abbez, & ils furent encore suivis d'une foule de peuple. Ils prirent des cierges, & chantant des Pseaumes ils allérent ainsi en procession au Palais de l'Empereur. On y laissa entrer les Abbez, & Théodose leur donna audience. Les lettres du Concile furent présentées à ce Prince, ou s'il les avoit déja reçûës, il les lût de nouveau, & en parla au saint Abbé, pour lequel il avoit beaucoup de considération & de respect. Alors le Saint lui représenta l'oppression où étoient les Péres du Concile, qu'on ne leur permettoit point de s'approcher de son trône, ni de lui faire entendre la justice de leur cause; que leurs parties, toutes indignes qu'elles étoient, jouïssoient pleinement de cét honneur, & que cependant la piété ne permettoit pas de douter que tant de saints Evêques qui défendoient l'ancienne vérité, ne méritassent mieux d'être écoutez qu'un novateur impie, soûtenu d'un petit nombre de schismatiques. L'Empereur répondit qu'il donnoit toute liberté au Concile de lui envoier des députez, & se recommanda aux priéres des Religieux. Aprés une réponse si favorable les Abbez se retirérent, & continuant la procession allérent à la célébre Eglise de saint Mocie. On y lût tout haut les lettres du Concile, & le Saint montant en chaire asseura le peuple que l'Empereur les avoit lûës, & en avoit été fort satisfait, & qu'il avoit permis au Concile de députer vers lui quelques Evêques. Il ajoûta ensuite avec autant de prudence

Ibid. p. 754.

que d'humilité, que si les choses avoient bien reussi, ce n'étoit pas lui qui en étoit la cause, & que ce n'avoit pas été par sa persuasion, ni à sa priére, que le Concile avoit obtenu l'effet de sa demande; mais qu'il faloit attribuer cét heureux succés à la piété du Prince qui faisoit profession de suivre la Foi de ses ancestres. Alors le peuple qui avoit déja prononcé anathéme contre Nestorius, lui donna de nouveau cette malédiction.

XI. Lettres de S. Dalmace au Concile, & du Concile à saint Dalmace.

Ibid. p. 755.

Saint Dalmace, Samson, Maximian, & d'autres Ecclésiastiques de Constantinople, mandérent aussi-tôt au Concile ce qui s'étoit passé, & le priérent de penser à mettre un bon ordre dans leur Eglise, marquant par là qu'il faloit y établir un autre Pasteur en la place de Nestorius. Ce Maximian est sans doute un Religieux du même nom, qui étoit alors Prêtre de l'Eglise de Constantinople, & qui en eut la conduite, ainsi que nous dirons. A la fin de la lettre saint Dalmace se qualifie Prêtre, Archimandrite & Pére des Monastéres, & se recommande humblement aux priéres du Concile. Cette lettre fut bien-tôt suivie d'une réponse du Concile, qui est fort glorieuse à la mémoire du saint Abbé. Car les Prélats qui composoient cette sainte assemblée, rendent graces à Dieu de l'avoir excité à défendre la doctrine Catholique, & à faire connoître à l'Empereur aux Abbez, au Clergé & au peuple, combien ils avoient eux-mêmes travaillé pour la maintenir. Ils le louënt comme aiant été l'uni-

Nam quis alius hominum opem nobis tulit præter vestram sanctitatem, cùm à nullo manifestata sit veritas, prætérquam à

que qui les eut ſecourus, & qui eut pris ſoin de publier la vérité ; & ils le prient de tenir leur place, & d'agir pour eux à Conſtantinople en ce qui regardoit les intéreſts de la Foi. Le ſoin qu'en eut ſaint Dalmace, & principalement l'action dont nous avons fait le récit, a porté les Grecs à lui donner dans l'Office de ſa Feſte le glorieux titre *d'Avocat du Concile d'Epheſe*. Ils diſent auſſi que le Concile établit ſon Monaſtére le Chef de tous les autres de Conſtantinople, & en effet le Monaſtére de ſaint Dalmace a joüi de cette prééminence : mais il eſt probable qu'elle y fut accordée par quelque Archevêque en mémoire du Saint ; & que ſi les Grecs en ont attribué l'origine au Concile, ç'a été en veuë du titre de *Pére des Monaſtéres*, que ſaint Cyrille donne à ſaint Dalmace dans la lettre dont nous avons parlé. Ce ſaint Abbé étoit fort avancé en âge ; il y a apparence qu'il ne vécut pas long-temps aprés la célébration du Concile ; & l'on peut dire par conjecture, qu'il mourut vers l'an 433. Fauſte ſon fils, qui l'avoit ſuivi dans le Cloître, imita ſes vertus, & parvint à un haut degré de perfection. Il eſt reconnu pour ſaint, & on honore en un même jour la mémoire de ſaint Dalmace, de Fauſte ſon fils, & de l'Abbé Iſâc, qui avoit été leur Maître.

vobis, (ὁ μὴ παρ' ὑμῶν) id eſt, Domino Dalmatio. *Epiſt. Synod. Eph. edit. à Io. Garn. in præfat. in 2. part. Mercat. pag.* XXXIX.

τῆς συνόδου συνήγορον, ὅσιε Δαλμάτιε, σὲ πάντες ἐστομμεν.

Menæ. 3. *Aug.*

τῶν Δαλματῶν φροντιστήριον ἦσαν ἐν τοῖς κοινοβίοις τῶ Βυζαντίω.

Theophan. pag. 373. 195.

XII. Maximian eſt ſubſtitué à Neſtorius.

Théodoſe aiant oüi les députez du Concile, & ceux du parti des Orientaux, confirma le jugement rendu contre Neſtorius, & permit aux Evêques de retourner dans

leurs Diocéses. On élut Maximian Archevêque de Constantinople. Maximian avoit été Religieux dans un Monastére que l'on ne marque pas. Il entra dans le Clergé de Constantinople dés le temps de saint Chrysostome, & demeura ensuite auprés de saint Attique & de Sisinne. Mais il est certain qu'il alla aussi à Rome, & qu'il y acquit l'estime du Pape Célestin. Etant revenu à Constantinople, on le chargea du soin des pauvres, & il s'en acquitta si bien, que le Pape dans l'éloge qu'il fit de lui aprés son ordination, dit entre autres choses, que c'avoit été la voix & le suffrage des pauvres qui l'avoit élevé à l'Episcopat. Il manquoit d'éloquence, mais il étoit recommandable par son zéle pour la Foi, & par ses autres vertus. Il mourut en 434. & eut pour successeur saint Procle, dont nous avons parlé. Quant au misérable Nestorius, il eut d'abord la liberté de se retirer à Antioche, & comme il paroît par une de ses lettres citée par Evagre, il y demeura dans son Monastére, que l'on tenoit avoir été celui d'Euprépe. On a jugé de là qu'il avoit été Moine dans la même ville, quoi-que les Historiens de son temps ne le disent point. Théodoret, qui pouvoit bien sçavoir quelle profession il y avoit éxercée, & qui a fait son portrait, marque seulement qu'il vint étudier à Antioche, qu'il y fut ordonné Prêtre, & emploié à prêcher; & que pendant qu'il faisoit cette fonction, il affectoit de paroître pénitent & mortifié, &

Socrat. l. 7. c. 35. Conc. Eph. part. 3. c.22. p.1072.

Suffragio pauperum, quibus fidelis servus & prudens cibum dabat in tempore. *Ibid. p. 1070.*

Evagr. Histor. l. 1. c. 7. Theodoret. apud Baron. an. 428. sub finem & tom. 4. Hæretic. Fabul. l. 4. c. 12. pag. 244. & 696.

fuïoit les compagnies, toûjours retiré dans la maison, & attaché à ses livres. Quatre ans aprés sa déposition il fut rélégué dans un desert d'Afrique, & il y mourut dans son hérésie.

XIII. *Lettre de l'Empereur Théodose à S. Siméon Stylite.*

Maximian aiant été en mis en sa place, l'Empereur voulut asseurer la paix de l'Eglise par la réünion des Evêques qui étoient retournez dans leurs Diocéses; & pour réussir dans ce dessein, il écrivit à saint Siméon Stylite, le priant de demander à Dieu cette grace. Nous parlerons ci-aprés de cét admirable Solitaire qui demeuroit alors sur une colomne dans le territoire d'Antioche. Il est à croire qu'il obéït aussitôt aux ordres du Prince; & que ses priéres contribuérent à la réconciliation des esprits. Elle se fit quelque temps aprés: Jean Patriarche d'Antioche, & plusieurs Evêques de son parti, aiant souscrit à la condamnation de Nestorius, saint Cyrille les admit dans sa communion.

Concil. Ephes. pag. 1083. L'an 432.

CHAPITRE XXII.

De sainte Domnéne, ou Dominique. Du bienheureux Dius. Des Monastéres fondez par sainte Pulchérie.

I. Sainte Dominique.

LEs deux Monastéres appellez d'Aléxandre, furent bâtis par sainte Domnéne, & par sainte Maure, qui étant venuës de Rome à Constantinople, furent favorisées par le Grand Théodose, qui leur donna la place pour faire ces établissemens. Il y a apparence que sainte Domnéne est la même que sainte Dominique ou Domnéce, dont il est parlé dans les Ménologes. Sainte Dominique naquit à Carthage en Afrique, & vint à Constantinople du temps de Théodose, & du Patriarche Nectarius. Ce Prélat la baptiza avec quatre autres filles qui l'avoient suivie. Elle se fit ensuite Religieuse, & eut la conduite d'un Monastére qu'elle fonda ou rebâtit, & qui fut dédié sous le nom de saint Zacharie. Elle eut aussi la charge de Diaconisse, & éclata tellement par ses vertus, & par le don de prophétie, qu'elle fut révérée de tout le monde. On dit qu'elle parvint jusqu'au régne de l'Empereur Zénon. Si cela est, il faut qu'elle ait vécu plus de cent ans.

Codin. de Origin. Constant. Menolog. Basil. Imp. 10. Ianuar. Bolland. 8. Ianuar.

II.

Le Monastére du bienheureux Dius, eut

ſon origine environ au même temps que celui de ſaint Zacharie. Cét Abbé mena d'abord une vie ſolitaire à Antioche. Il fut enſuite inſpiré d'aller à Conſtantinople, & il y fonda un Monaſtére par la libéralité de l'Empereur qui étoit vrai-ſemblablement Théodoſe le Jeune. Saint Attique l'ordonna Prêtre en conſidération de ſon mérite, quoi-que le ſaint Abbé refuſât cét honneur. Avant le milieu du cinquiéme ſiécle il y avoit à Conſtantinople, ou aux environs, un Monaſtére qui portoit le nom de ſaint Thalaſſe, un autre qui fut depuis appellé de Job, & deux autres, dont l'un étoit habité par des Religieux Egyptiens, & l'autre par des Syriens.

Menolog. 18. Iulii.

III. Monaſtéres bâtis & doteꝫ par ſainte Pulchérie.

Les filles qui faiſoient vœu de chaſteté, vivoient en commun dans un Monaſtére, ou demeuroient en particulier, & pour l'ordinaire cheꝫ leurs parens. Sainte Fulchérie fille de l'Empereur Arcade, aiant conſacré à Dieu ſa virginité à l'âge de 16. ans, ſuivit la maniére de vie de celle-ci. Car elle ne quitta point le Palais, mais elle y prit ſoin de l'éducation de Théodoſe ſon frére, & de ſes ſœurs qui étoient fort jeunes; & elle ſçût ſi bien leur inſpirer la piété que la Cour devint preſque un Monaſtére par les éxercices régleꝫ de la dévotion ſolide qu'y pratiquoient ces perſonnes Roiales. La Sainte ſignala ſa piété & ſa magnificence par la conſtruction de pluſieurs Egliſes & de pluſieurs Hôpitaux. Elle fonda auſſi des Monaſtéres, & y attribua des

Theodoſius Palatium ſuum ſic inſtituit, ut à Monaſterio non multùm diſcreparet. *Socrat. l. 7. c. 22. Soꝫom. l. 9. c. 1.*

revenus perpétuels pour la subsistance des Religieux.

IV.

Il y avoit un Solitaire qui vivoit réclus dans une cellule ou petit ermitage, prés de Constantinople, dans le quartier de l'*Heldomum*; qui étoit en ce temps-là hors des murailles de la ville. Comme ce quartier étoit fort agréable, les Empereurs y alloient souvent promener. Théodose y étant un jour, entendit parler de ce Réclus, & souhaita de le voir. Pour ne le point étonner, il ôta les marques de sa dignité, & ne paroissant plus vétu que comme un de ses Officiers, il entra seul dans la cellule de ce Religieux. Aprés avoir fait une petite priére avec lui, il l'entretint, & lui demanda quelle étoit l'occupation des Péres d'Egypte. Le Solitaire vit bien que c'étoit un grand Seigneur qui lui parloit, mais il ne sçut pas que ce fut l'Empereur. Il répondit à ce Prince, que les Péres d'Egypte prioient Dieu pour l'Empereur, & pour tous les Fidelles. Théodose voiant du pain dans un pannier, pria l'Ermite de lui donner la collation. L'Ermite lui présenta ce qu'il avoit; sçavoir du pain, de l'huile, du sel & de l'eau, & le Prince en mangea avec lui. Ensuite Théodose lui dit qu'il étoit l'Empereur : ce qu'entendant le Réclus, il se prosterna humblement à ses pieds. Le Prince continua à lui parler, & lui dit, qu'il l'estimoit heureux de vivre ainsi dans la tranquillité, & de pouvoir donner toute son application à Dieu. Aprés quoi il

Ce quartier étoit appellé Hebdomum, *parce qu'il étoit à sept mille pas du milieu de la ville.*

se retira, l'assurant que le petit repas qu'il avoit pris dans sa cellule, étoit un des plus agréables qu'il eût jamais fait, parce que depuis qu'il étoit sur le Thrône, il ne s'étoit jamais mis à table sans quelque inquiétude, au lieu qu'il avoit mangé avec plaisir & sans chagrin, ce qu'il lui avoit servi. Les paroles de ce Prince sont fort considérables, & de grande instruction; mais ce que fit ensuite ce Solitaire, ne l'est pas moins. Car appréhendant que cette visite ne lui en attirât d'autres, il quitta sa cellule, & s'en retourna en Egypte. Dans le recueil des Vies des Péres, mis en Latin par le Diacre Pélage, on attribuë cette action à Théodose le Jeune; & en effet elle est assez conforme à ce que l'Histoire nous apprend du génie & de la piété de ce Prince: mais cependant il y a sujet de douter, si elle n'est pas plûtôt du Grand Théodose, puisque selon un Auteur que l'on dit avoir été traduit par Rufin, l'Abbé Pémen ou Pasteur, qui vivoit dans le desert dés le temps de saint Antoine, la raconta à des Religieux comme une chose nouvellement arrivée.

Baron. ann. 425.
Referebat beatus senior Pœmen fratribus.
Rufin. id. pag. 498. 627.



CHAPITRE XXIII.

De saint Aléxandre, Fondateur de l'Ordre des Acémétes. De Rabule Evêque d'Edesse.

I. *Saint Aléxandre se fait Religieux dans la Syrie.*

Bolland. 15. Januar.

1. Petr. 4. 7.

IL y a eu autrefois des Monastéres où l'on récitoit continuellement l'Office divin. Cette pratique sainte commença en Orient, & eut pour Instituteur le bienheureux Aléxandre. Ceux de son Ordre furent appellez *Acémétes*, c'est-à-dire, des hommes qui ne dorment point, à cause qu'étant divisez en plusieurs bandes, ils se succédoient les uns aux autres dans le saint éxercice de la psalmodie, & qu'ainsi il y en avoit toûjours quelques-uns *qui veilloient dans la priére*, & qui chantoient les loüanges de Dieu. Le bienheureux Aléxandre sortit d'une maison noble de l'Asie Mineure, & apprit les lettres à Constantinople. Aprés ses études il embrassa la profession des armes, & eut un Office dans le Palais de l'Empereur. Mais il reconnut bientôt la vanité du siécle, & le dégoût qu'il en conçut, s'augmenta ensuite par les lumiéres qu'il tira de l'Ecriture sainte. Faisant réfléxion sur la magnifique récompense que JESUS-CHRIST promet à ceux qui abandonnent tout pour le suivre, il quitta l'épée, il distribua son bien aux pauvres, & alla se

faire Religieux dans un Monastére de la Syrie. Il y fut attiré par la réputation de l'Abbé qui s'appelloit Elie ; & il demeura quatre ans sous sa discipline. Ensuite inspiré de pratiquer encore plus éxactement la pauvreté, & d'accomplir à la lettre la parole de l'Evangile, qui ordonne de ne point se mettre en peine des besoins du lendemain, il se retira dans le desert à l'éxemple du Prophéte Elie, & il y demeura sept ans.

Exemplo Eliæ vatis. *Ibid. pag.* 1021.

II.
Il convertit Rabule, & bâtit un Monastére prés de l'Euphrate.

Aiant appris que dans une ville prochaine il y avoit un temple où l'on adoroit des idoles, il entreprit de le détruire, & l'on dit qu'il le brûla par une vertu divine. Ce fut peut-être en faisant descendre le feu du ciel : car on assure qu'il fit ce miracle, & que par ce moien il convertit Rabule Gouverneur de la même ville. Plusieurs des habitans qui étoient encore Paiens, reçûrent le Baptême à son éxemple. Aléxandre étant parmi eux, ils le voulurent avoir pour Evêque, & afin qu'il ne leur pût échapper ; ils firent garde à leurs portes : mais la nuit ses disciples le descendirent dans une corbeille jusqu'au bas de leurs murailles, & il se sauva ainsi de leurs mains. Aprés avoir marché deux jours dans un desert, il se trouva dans un lieu qui servoit de retraite à trente insignes voleurs. Touché de charité envers ces misérables ; *il demanda à Dieu leurs ames*, & il les obtint. Il commença par leur chef, & lui persuada de se faire Chrétien. Cét homme de sang aiant été nettoié par les eaux du Baptême, mourut huit jours aprés avec

Ibid. pag. 1023.

de grands ſentimens de componction, ainſi qu'il l'avoit ſouhaité. Ceux qui avoient été les compagnons de ſes crimes, le furent de ſa converſion, & aiant reçu une nouvelle vie par le même Sacrement, ils renoncérent au monde. Ils changérent leur caverne en Monaſtére, & s'y étant dévoüez aux travaux de la pénitence, ils s'aſſujétirent à la conduite d'un Supérieur qu'Aléxandre leur donna. Le Saint les aiant quittez, bâtit un Monaſtére ſur le bord de l'Euphrate, vrai-ſemblablement dans le Diocéſe d'Edeſſe. Il demanda à Dieu la grace d'y pouvoir établir une pſalmodie continuelle; & aprés avoir prié pendant trois ans dans cette intention, Nôtre Seigneur lui accorda ce qu'il ſouhaitoit. Sa Communauté s'accrut tellement, qu'il vit ſous lui juſqu'à quatre cens Religieux de différentes nations. Outre les Syriens qui étoient les originaires du païs, il y en avoit encore de Grecs, de Latins, & d'Egyptiens. Il les diviſa en pluſieurs chœurs, & ainſi il établit dans ſon Monaſtére une continuelle récitation de l'Office divin. Ses diſciples l'imitoient dans ſa pauvreté, n'aiant tous chacun qu'une tunique, & ne ſe fourniſſant de vivres que pour chaque jour. S'il reſtoit quelque choſe, on le donnoit aux pauvres, ſans garder rien pour le lendemain.

III.
Il va à Antioche.

Aprés avoir demeuré vingt ans avec eux, il en deſtina ſoixante & dix pour aller précher la Foi aux Gentils. Il en choiſit auſſi cent cinquante qui devoient le ſuivre dans le deſert, & laiſſa les autres dans le Cloître ſous

la conduite du vénérable Trophime. La solitude où il étoit retiré, ne produisant que de menus fruits, dont il vivoit avec ses disciples, trente de ceux-ci en murmurérent dans leur cœur contre lui, & résolurent de retourner au Monastére. Le Saint connut leur dessein par révélation, & les renvoia au Cloître, leur disant en même temps qu'ils verroient que Dieu n'abandonne pas ceux qui le servent dans le desert. En effet, lorsqu'ils en sortoient, les Soldats Romains qui défendoient les limites de l'Empire, vinrent apporter des vivres au bienheureux Aléxandre & à ses Religieux. Dans une autre occasion la divine providence les secourut par l'entremise des Barbares qui leur fournirent de quoi subsister. Passant par un grand Monastére dont son frére étoit Abbé, celui-ci qui ne l'avoit point vû depuis trente ans, le reconnut, & voulut le retenir au moins pour un jour : mais le Saint ne s'arrêta point auprés de lui, il parla aux Religieux de sa Communauté; & aprés les avoir exhortez à donner tout leur amour à Dieu, & à pratiquer la pauvreté, il continua son chemin. Il n'étoit pas inconnu à la ville d'Antioche, y aiant été environ vingt ans auparavant, & s'y étant distingué par le zéle avec lequel il s'opposa à l'établissement de Porphyrion, qui s'étoit emparé du siége Patriarchal. Il y alla de nouveau avec ses disciples. Mais il en fut chassé par l'ordre de l'Archevêque Théodote que l'on avoit prévenu contre lui, & qui le prit sans doute pour quelque visionnaire de

la secte des Euchites. De vieux bâtimens, où il y avoit autrefois eu des bains publics, lui servirent de retraite; & il y continua sa psalmodie. Le peuple le révéroit comme un Prophéte; mais tout l'usage qu'il fit de ce crédit, fut de procurer l'établissement d'un Hôpital. Quelques Ecclésiastiques lui portant envie, persuadérent à Théodote de l'éloigner entiérement de la ville. Un d'entre eux appellé Malchus se chargea de cette commission; & accompagné de quelques séculiers alla attaquer Aléxandre; & lui donna un soufflet. Le saint Abbé souffrit patiemment cét outrage, & dit seulement ces mots de l'Evangile : *Or le nom de ce serviteur étoit Malcus.* Ceux du peuple qui étoient présens; surpris de la prompte application qu'il avoit faite de ces paroles; & encore plus touchez de sa patience; le défendirent contre Malcus & sa troupe; & les empéchérent d'exécuter leur dessein. Mais il fut enfin obligé de quitter Antioche; par l'ordre du Gouverneur; qui le rélégua à Chalcis avec ses Acémétes.

Erat nomen servo illi Malchus. Joan. 18. 10.

IV.
Il s'établit à Constantinople, & y est accusé d'hérésie.

S'étant déguisé en mendiant, il alla dans un Monastére nommé Crithen, & fut bien étonné de voir que l'on y gardoit son Institut. Il jugea par là que cette Maison avoit été fondée par un de ses disciples : ce qui étoit véritable. Ensuite il quitta la Syrie, & s'étant transporté à Constantinople avec vingt Religieux, il y fonda un Monastére prés de l'Eglise de saint Menne. Sa Communauté s'accrut en peu de temps, & se trouva composée

posée de trois cens Solitaires de diverses langues, de Grecs, de Latins, de Syriens, qui étoient tous Catholiques, & dont plusieurs avoient demeuré dans d'autres Cloîtres. Il les divisa en six chœurs, & leur fit chanter continuellement l'Office. Comme ils n'avoient pour tout bien que leurs livres de chœur, & qu'ils ne possédoient aucun revenu, l'on admiroit qu'ils pussent subsister. Leur principal fond étoit le mérite & la force des priéres de leur Supérieur, qui leur obtenoit souvent des secours extraordinaires de la divine providence. Sur la fin de ses jours on tâcha de le faire passer pour hérétique, on se saisit de sa personne, & on l'accusa de vouloir répandre dans l'Eglise une méchante doctrine. Pour appaiser cette tempête, il n'eut recours qu'à l'oraison : la lumiére de la vérité dissipa les ténébres de la calomnie, & on lui rendit la liberté. A ce premier orage il en succéda un autre. On voulut l'obliger d'interrompre son office perpétuel. On l'arrêta avec quelques-uns de ses disciples, on les enchaîna, & on les battit. On ordonna aux autres de retourner à leurs premiers Monastéres, & d'y vivre sous l'obéïssance de leurs premiers Pasteurs. Ensuite on remit en liberté Aléxandre dans la pensée qu'il demeureroit seul & sans disciples. Mais le jour même qu'il sortit de prison, ses Religieux se rendirent auprés de lui, & ils recommencérent leur Office. Il s'en alla avec eux vers l'embouchûre du Pont Euxin, & il

y bâtit un nouveau Monastére, où il mourut vers l'an 430.

V. Quelle étoit l'erreur qu'on lui imputa.

Ses Actes ne marquent point quelle étoit l'héréfie dont il fut accusé. Mais il est certain que l'on prétendit qu'il étoit de la secte des Euchites, ou des Messaliens, qui donnoient tout à la priére, & qui tenoient pour inutiles tous les autres éxercices de piété. Je fonde ce sentiment sur ce que dit saint Nil dans un de ses Ouvrages. Ce pieux & sçavant Solitaire qui demeuroit au Mont Sina, relevant le bonheur des serviteurs de Dieu, qui dégagez des soins de la terre ne s'appliquent qu'aux choses divines, observe qu'il ne faut pas que le désir de les imiter dégénére en paresse, ni ouvre la porte à cette vie molle & oisive qu'ont tâché d'introduire Adelphe de Mésopotamie, & cét Aléxandre qui a excité du trouble à Constantinople. Ces gens-là, dit-il, ne voulant point travailler des mains, alléguoient pour excuse, qu'ils étoient continuellement occupez à la priére, & détournoient de ce travail de jeunes gens qui eussent eu besoin de se mortifier par des emplois pénibles pour vaincre leurs passions. Les Actes d'Aléxandre ont été écrits par un de ses disciples, & l'on trouve encore son éloge dans la Vie de saint Marcel, qui paroît tres-digne de créance ; les Grecs dans leurs Ménées lui donnent aussi la qualité de saint. L'on ne sçauroit nier qu'il n'y ait quelque chose d'extraordinaire dans ses Actes, & qui ne doit pas être imité.

Henric. Vales. in Theodor. pag. 34.

Sur. 29. Decembr.

ὡς τ̃ ἁγίου Ἀλεξάνδρου. Men. 29. Decemb. ubi de S. Marcello Menol. Basil. ibid.

Ce grand Seigneur nommé Rabule, qui fut converti par le bienheureux Aléxandre, donna la liberté à ses esclaves, & son bien aux pauvres, se retira dans la solitude, & y mena une vie d'Anachoréte. Sa femme se consacra aussi à Dieu, & aiant bâti un Monastére, elle s'y renferma avec ses filles & ses servantes, & y finit ses jours dans l'éxercice de la piété. On tira depuis Rabule de son desert, & on le fit Evéque d'Edesse, Métropole de la Mésopotamie. Il posséda trente ans cette charge sacrée, & fut par sa charité le pére des veuves & des orphelins. Tous les mois il appelloit auprés de lui des enfans de Paiens, que l'on élevoit dans le Collége d'Edesse, & il leur enseignoit les véritez & les régles saintes de l'Evangile. Il baptizoit ensuite ces jeunes étrangers, & quand il les voioit bien affermis dans la religion Chrétienne, il les renvoioit dans leur païs, & par ce moien il procuroit l'avancement de la Foi. Etant vieux, & même aveugle, il ne laissa pas encore d'agir, & il signala son zéle pour la doctrine Catholique dans un Concile tenu en Arménie vers l'an 435. où l'on défendit la lecture des livres de Théodore de Mopsueste, dont se prévaloient les Nestoriens pour autoriser leur hérésie. Il mourut l'année suivante.

VI. Rabule Evêque d'Edesse.

Tom. 3. Concil. pag. 1284. Liberat. breviar. c. 10. Theodor. Lect. l. 2. pag. 565.



CHAPITRE XXIV.

De saint Marcel, Propagateur de l'Ordre des Acémétes. De S. Jean Calybite. Du Monastére de Stude.

I. Saint Marcel se met au nombre des disciples du B. Aléxandre.

APRÉS la mort du bienheureux Aléxandre, ses Religieux eurent de suite pour Abbez Jean & saint Marcel, la grande lumiére, & le second Fondateur de l'Ordre des Acémétes. Saint Marcel tira son origine de la ville d'Apamée, & sortit d'une famille considérable, qui devint beaucoup plus illustre, quand elle l'eut produit. Etant dans la fleur de son âge, il perdit ses parens qui lui laissérent beaucoup de bien. Mais il n'abusa point de sa liberté ni de ses richesses. Il eut en horreur les plaisirs des sens comme un poison qui tuë l'ame, & s'étant transporté à Antioche, il s'y occupa à l'étude des lettres & aux actions de piété. La lumiére de la grace lui découvrant de plus en plus le neant des choses de la terre, il donna aux pauvres tout le bien dont il pût disposer, & laissant le reste à son frére il s'en alla à Ephése, où il y avoit alors quantité de personnes éminentes en vertu. Il fut beaucoup affermi dans ses bons desseins par les conseils d'un esclave nommé Promote, qui étoit un grand serviteur de Dieu. On dit que Promote voulant assister la nuit à l'Office divin, entroit dans

Vita S. Marcel. apud Sur. 29. Decemb.

quelqu'un des Monastéres qui étoient alors dans Ephése, quoi-que les portes en fussent fermées; & que ce miracle arriva si souvent, qu'il étoit connu de toute la ville. Comme saint Marcel excelloit dans l'art de copier des livres, il en tiroit aisément sa subsistance, & faisoit encore part de son gain aux pauvres : dés ce temps-là il passoit presque toute la nuit en priére. La réputation de S. Aléxandre l'attira à Constantinople, & le porta à entrer dans l'Ordre des Acémétes. Ainsi le Cloître fut pour lui un asyle pour conserver la sainteté qu'il avoit déja acquise, & une carriére pour s'avancer avec une nouvelle ardeur dans le chemin de la perfection. Aiant appris qu'on le vouloit substituer au saint Abbé, & le charger de la conduite du Monastére, il en sortit, & n'y retourna qu'aprés l'élection de Jean. Mais quoi-qu'il n'eût pas la qualité de Supérieur, il en faisoit en quelque sorte les fonctions, & partageoit avec son Abbé les soins & la peine du gouvernement.

II. Fondation du grand Monastére des Acémétes, dans la Bithynie.

Concil. Const. sub Menna an. 536. tom. 5. Conc. pag. 137.

Une personne aiant donné à Jean une terre appellée Gomon, dans la Bithynie, à une demie lieuë de Constantinople, il y transféra sa Communauté, & y fonda une nouvelle Maison, qui fut appellée depuis *le grand Monastére des Acémétes*, parce qu'il y établit l'Institut de saint Aléxandre, dont la principale & plus singuliére observance étoit la psalmodie perpétuelle. Les Acémétes l'appellérent aussi Irénée, c'est-à-dire, lieu de paix, ou parce que c'étoit un lieu écarté &

solitaire, ou parce qu'ils y joüirent d'un plein repos, & qu'ils y eurent une entiére liberté d'y vivre selon leur régle : avantage qu'ils n'avoient pû trouver à Constantinople, où la nouveauté de leur Institut avoit porté quantité de personnes à les décrier, & à troubler leurs éxercices. L'Abbé Jean & saint Marcel reçûrent les Ordres sacrez au même jour; le premier celui de la Prêtrise, & le Saint le Diaconat. Les plus sages & les plus spirituels d'entre les Religieux avoient de l'estime & du respect pour saint Marcel. Mais quelques-uns qui étoient imparfaits, le soupçonnoient d'avoir de la vanité, & ne dissimuloient pas leur sentiment. Jean qui connoissoit la solidité de sa vertu, voulut les détromper, & un jour en présence de toute la Communauté lui commit un des plus bas offices de la Maison, qui étoit d'avoir soin des asnes. Le Saint l'accepta volontiers, & pria même que l'on dressât un écrit par lequel il lui seroit attribué pour le reste de sa vie. L'humilité avec laquelle il s'en acquitta, confondit ceux qui avoient excité ce trouble, & ils le conjurérent de reprendre ses premiers emplois.

III. Saint Marcel en est fait Abbé.

Un peu aprés l'Abbé étant mort, il fut mis en sa place, & il lui vint un si grand nombre de disciples, qu'il falut augmenter de beaucoup les bâtimens du Monastére. La providence divine le secourut dans ce besoin : car un homme tres-riche, nommé Pharétrius, se vint donner à lui avec tous ses biens & avec ses enfans, qui étoient en-

core fort jeunes. Le Saint les revêtit tous de l'habit Religieux, & emploia leurs richesses à l'usage de sa Communauté. Il bâtit une maison pour recevoir les malades & les personnes de dehors. Il étoit fort charitable & fort des-intéressé. Son frére qui avoit de grands biens, l'aiant institué son héritier, il ne retint point cette succession pour son Monastére ; mais il distribua tout ce qui lui en revenoit, à d'autres Maisons Religieuses de l'un & l'autre séxe, qui étoient dans l'indigence. Il fit plusieurs miracles pour le soulagement du prochain. Un des plus remarquables est celui qui regarde un Solitaire nommé Paul. Ce Religieux étant malade, envoia prier le Saint de le venir voir. Saint Marcel étoit alors dans son Monastére avec l'Evêque de Calcédoine, qui lui parloit des dogmes de la Foi, (peut-être à l'occasion de l'hérésie d'Eutyches.) Cét engagement ne lui permit pas d'aller aussi-tôt visiter Paul ; mais il y alla dés que ce Prélat eut finit son entretien. Pendant ce retardement Paul mourut, & on se disposa à le mettre en terre. Le Saint fut bien affligé de n'avoir pû l'assister ; & comme sa foi lui faisoit tout espérer de Dieu, s'étant mis en priére, il toucha le mort, & lui rendit la vie. Paul se leva aussi-tôt, & commença à parler, au grand étonnement de ceux qui étoient présens. Le Saint les pria de ne rien dire de ce qui étoit arrivé : mais ceux-ci n'eurent point d'égard à sa priére, & publiérent le miracle. Sa Communauté devint un Séminaire d'excellens hom-

De sacris tractabat dogmatibus, contendens cum Antistite Calchedonis.
Vita S. Marcel. c. 27.

mes. Ceux qui bâtissoient des Eglises ou des Monastéres, lui demandoient de ses disciples pour mettre dans ces lieux saints. Il étoit Prêtre & Abbé dés le temps du Concile tenu à Constantinople l'an 448. comme il paroît par l'action quatriéme du Concile Général de Calcédoine, & par deux lettres de Théodoret qui reléve fort sa piété & son zéle pour la Foi. Baronius a cru que l'Empereur Leon accorda le droit d'asyle aux Eglises Catholiques, à l'occasion d'un miracle qui arriva dans le Monastére des Acémétes pour la protection d'un homme à qui le Saint avoit permis de s'y réfugier. La grande opinion que l'on avoit de son intelligence & de sa probité, portoit souvent ceux qui avoient des différens à le prendre pour arbitre; & quoi-que le Saint aimât fort la retraite, & fût fort assidu à l'oraison, il ne refusoit pas ces sortes d'emplois. Il termina souvent de fâcheuses contestations, & réconcilia ensemble des personnes ennemies. Ses Actes semblent marquer qu'il fut plus de soixante ans Religieux, d'où il s'ensuit qu'il mourut aprés l'an 485. Il y est fait mention de Macédoine, Abbé d'un Monastére voisin, homme éminent en vertu, & qui prédit que le Saint gouverneroit la Communauté des Acémétes, & que Dieu feroit de grandes choses par son ministére.

Act. 4. pag. 518.

Theodoret. epist. 141. & 142.

Baron. ann. 466.

Cùm exercitationem ultra sexaginta annos produxerit. Act. S. Marc. c. 36.

IV.

S. Jean Calybite se fait Religieux dans le Mo-

Il est fort probable que ce fut saint Marcel qui donna l'habit de la religion à saint Jean Calybite, dont la vie ressemble fort à celle que Rome avoit admirée cinquante ans aupa-

ravant dans le fameux saint Aléxis. Eutrope Général des troupes de l'Empereur Théodose le Jeune fut marié à Théodore, & eut d'elle trois garçons. L'aîsné & le second eurent des emplois conformes à leur naissance, & parurent dans le monde. Mais le troisiéme prit pour son partage l'opprobre de la croix, & cédant en apparence à une tentation dont il fut attaqué, il s'en fit un moien pour acquérir un haut degré de vertu, qui le rendit aprés sa mort glorieux devant Dieu & devant les hommes. Etant âgé d'environ treize ans, il rencontra un Religieux Acéméte, qui étoit venu à Constantinople pour aller de là à Jérusalem, & il s'enquit de lui quel étoit son Institut, & sa maniére de vie. Dés qu'il en eut été informé, il se sentit appellé à cét état, & pria le Solitaire de l'assister dans l'éxécution de son dessein. L'Acéméte lui promit de le revoir à son retour de la Terre sainte. Pendant son absence le Saint s'affermit de plus en plus dans sa résolution, & pour entretenir sa ferveur, il pria son pére de lui donner un livre des Evangiles. Eutrope lui en donna un des plus beaux, tant à l'égard des caractéres, que de la relieure. L'Acéméte revenant de son voiage, trouva le Saint entiérement déterminé à quitter le monde, & l'amena avec lui en son Monastére. Le Supérieur fit d'abord grande difficulté d'y admettre un jeune homme de naissance illustre, qui s'étoit dérobé de la maison de son pére, & qui paroissoit fort délicat. Mais enfin, vaincu par ses instances,

nastére des Acéméte.

Bolland. 15. Januar. p. 1031.

& par ſes larmes, il le revêtit de l'habit Religieux. Jean le porta ſix ans avec l'édification de ſa Communauté, & ſe rendit ſi éxact dans la pratique de l'obéïſſance, & dans ſes autres, que chacun le regardoit comme un modéle des vertus monaſtiques. Mais la ſeptiéme année l'ennemi du ſalut s'efforça de le perdre par une fauſſe tendreſſe qu'il excita en lui pour ſes parens, lui repréſentant l'inquiétude & la triſteſſe qu'il leur avoit cauſée par ſa fuite, & le preſſant fortement de les aller voir. Le déſir qu'il en conçut, fut ſi véhément, qu'il en devint tout ſec & tout maigre. On attribua d'abord cette maigreur & cét abattement à l'auſtérité de ſa pénitence, & on lui ordonna de la modérer. Mais enfin il en découvrit la véritable cauſe à ſon Supérieur, qui ne manqua pas de l'avertir que cette paſſion de revoir ſes parens étoit un piége du démon; & ſes remontrances furent inutiles. Jean le ſupplia de lui permettre d'aller à Conſtantinople, l'aſſurant qu'il n'avoit nul deſſein de quitter le ſervice de Dieu, & qu'il eſpéroit même qu'il triompheroit du démon dans ce voiage, pourvû qu'il fût aidé & ſoûtenu des priéres des Religieux. Quoi-que ſelon les régles ordinaires ſa demande ne dût être ſuivie que d'un refus, l'Abbé y conſentit. Le Saint ſe ſéparant de ſes confréres verſa beaucoup de larmes, ſans doute par un preſſentiment qu'il ne les reverroit plus, & aprés les avoir conjurez de prier Dieu pour lui, il ſortit du Monaſtére. Aiant fait un peu de chemin, il trouva un

pauvre, & changea d'habit avec lui. Etant arrivé à la maison de son pére il se tint prés de la porte, subsistant de ce qu'on lui donnoit par aumône, & avec le temps il obtint de l'Intendant la permission de se retirer dans une petite loge d'où il pouvoit voir ceux qui entroient & sortoient. Il voioit ainsi chaque jour passer son pére, sa mére, & ses fréres, exposé aux insultes & aux outrages des valets, & d'autres semblables personnes, & combattant les sentimens de la nature qui le poussoit à se faire connoître à ses prochés. Sa vertu ne demeura pas tellement cachée qu'elle ne fut apperçeuë de quelqu'un qui en fit l'éloge à son pére, & celui-ci commanda à ses gens de lui donner dequoi vivre. Il recevoit avec humilité ce qu'on lui apportoit; mais il le distribuoit à d'autres pauvres, & ne s'en reservoit pour lui que ce qui lui étoit nécessaire pour ne pas mourir. Sa mére n'eut pas pour lui la même bonté, & elle ordonna qu'on le chassât, ou du moins qu'on l'éloignât davantage. Aprés avoir ainsi passé deux ans, il eut révélation que Dieu le retireroit bien-tôt du monde. Il en parla lui-même à sa mére, l'assurant que l'importunité qu'il donnoit, cesseroit bien-tôt par sa mort, & il la pria de le faire enterrer dans le même lieu où il logeoit, & avec les mêmes habits dont il étoit revêtu; ce quelle lui promit. Il lui fit ensuite présent de son livre des Evangiles. Sa mére le reçût, & le montra à son mari. Ils reconnurent que ce livre étoit le même qu'ils avoient donné à

leur fils, avant qu'il diſparût, & cét objet renouvella leur douleur : mais il les conſola en même temps par la penſée qu'ils eurent que ce pauvre leur pourroit apprendre quelque nouvelle de leur fils. Excitez par cette eſpérance ils l'allérent trouver, & le priérent de leur marquer qui lui avoit donné ce livre. Alors le bienheureux Jean leur dit que c'étoient eux-mêmes qui le lui avoient donné, qu'il étoit leur fils, qu'il ne lui reſtoit plus que trois ou quatre heures de vie, & qu'il eſperoit que Théodore lui garderoit ſa parole, en le faiſant enterrer ſous ſa loge, & avec le même habit qu'il avoit. Il eſt plus aiſé de s'imaginer, que de dire quelle fut la ſurpriſe & les autres ſentimens qu'excita en eux ce diſcours. Cependant le bienheureux Jean, aprés les avoir encore un peu entretenus, tourna ſes penſées vers le ciel, & y entra par une ſainte mort. Sa mere lui aiant ôté ſon habit de pauvre, & l'aiant reveſtu d'un autre fort riche, fut à l'inſtant frappée de paralyſie, & elle n'en guerit qu'en l'enſeveliſſant en la maniére qu'elle lui avoit promis. La ſainteté de Jean aiant été reconnuë, Eutrope & Théodore élevérent une Egliſe ſur ſon tombeau ; & pour remercier Dieu des graces qu'il lui avoit faites, ils donnérent une bonne partie de leur bien à ce lieu ſaint & aux pauvres. Cédrénus parlant du grand incendie qui deſola Conſtantinople l'an 465. dit que le feu ſe répandit juſqu'à l'Egliſe de ſaint Jean le Pauvre ou le Calybite. D'où l'on conclut que cette Egliſe

Ou ſelon d'autres en 462.

subsistoit dés ce temps-là, & qu'ainsi le Saint mourut quelques années avant l'an 465. On pourroit neanmoins douter si cét Auteur n'a pas seulement eu intention de marquer jusqu'où s'étendit l'embrasement, en le designant par la place qu'occupa depuis cette Eglise, qui n'étoit pas encore bâtie, lorsqu'une si grande partie de la ville fut ruïnée par ce funeste accident.

V. Propagation de l'Institut des Acémétes dans le Monastére de Stude, & autres.

Du temps de saint Marcel, un grand Seigneur nommé *Studius*, qui avoit été Consul, fonda à Constantinople un Monastére sous l'invocation de saint Jean Baptiste, & y mit des Religieux qui furent tirez de Gomon. Ainsi les Acémétes retournérent dans cette ville Imperiale l'an 463. Le Monastére de Stude étoit à l'extrémité de Constantinople vers la Porte dorée. On dit qu'il fut habité de mille Religieux : la piété & les lettres y fleurirent, & c'est pourquoi il est célébre dans l'Histoire. L'observance de saint Alexandre fut aussi introduite dans le Monastére du bienheureux Dius ; nous parlerons ci-aprés de celui de S. Bassien.

Theod. lect. Hist. l. 1.

Traité histor. du Chef de S. Iean par Mr. du Cange page 92.

VI. Fondation d'autres Monastéres.

Le Monastére de Paulin eut pour fondateur Paulin, que l'on croit étre ce grand Seigneur du méme nom, à qui Théodose fit couper la teste, le soupçonnant d'un crime dont il étoit peut-être innocent. Celui de Myriocérat fut bâti vers le milieu du cinquiéme siécle. Hémon Patrice Romain, qui vint s'établir à Constantinople sous le regne de l'Empereur Léon Macéle, fonda un Monastére qui fut depuis appellé Romain.

Codin. de Origin. Vide Theophan. pag. 85. & Niceph. l. 14. c. 23. Cedren. v. an. Marcian. pag. 346.

CHAPITRE XXV.

De l'héréſie d'Eutyches. Des lettres de ſaint Léon Pape aux Abbez de Conſtantinople. Du Concile de Calcédoine.

I. *Chûte de l'Abbé Eutyches, & ſa condamnation dans le Synode de Conſtantinople.*

NOus avons parlé du zéle des Religieux de Conſtantinople pour la condamnation de l'héréſie de Neſtorius. Un de ceux qui ſe ſignala dans cette occaſion, fut Eutyches Supérieur d'une Communauté, qui étoit alors, ou qui fut depuis de trois cens Moines. Mais comme dans l'explication de l'Ecriture il ſuivoit plûtôt ſes propres lumiéres que celles de la tradition & des ſaints Docteurs, en fuiant un précipice il tomba dans un autre; & parce que le Concile d'Ephéſe avoit décidé qu'il n'y avoit qu'une perſonne en JESUS-CHRIST, il s'imagina qu'il n'y avoit non plus qu'une nature, comme ſi aprés l'union la nature divine eût abſorbé la nature humaine, ou que l'une eût été tellement mêlée & confonduë avec l'autre, que de ce mélange il s'en fût fait une d'une troiſiéme eſpéce. Comme ſes Moines avoient grande confiance en lui, il les pervertit aiſément, & il les infecta du venin de ſa doctrine. Il la débitoit auſſi en particulier à ſes confidens & à ſes amis. Mais Eu-

sébe Evêque de Dorylée, qui étoit de ce nombre, ne la pouvoit souffrir, il l'avertit souvent qu'elle étoit fausse & pernicieuse, & le voiant déterminé à la soûtenir, & même à la publier, il l'accusa d'hérésie dans un Concile que saint Flavien Archevêque de Constantinople avoit assemblé dans cette ville au mois de Novembre de l'an 448. Les Péres du Concile envoiérent Jean Prêtre, & André Diacre, vers Eutyches, pour le citer, & lui ordonner de comparoître devant eux. Sa réponse fut, que dés qu'il s'étoit retiré dans ce Monastére, il avoit résolu de n'en point sortir, & qu'il le regardoit comme un tombeau où il étoit enseveli. Pour s'attirer des partisans il dressa un petit écrit touchant le mystére de l'Incarnation, & l'envoia par ses disciples à deux autres Abbez, l'un appellé Fauste, & l'autre Martin, les priant d'y souscrire, parce qu'il ne contenoit rien que la pure doctrine des Conciles de Nicée & d'Ephése. Mais ce dernier s'en défendit, alléguant que ce n'étoit pas à lui, mais aux Evêques à décider ces choses, & à marquer leur sentiment par leurs signatures. Fauste répondit qu'il faloit voir si dans cét écrit l'on n'avoit rien ajoûté aux décisions des Conciles, & par cette réponse il éloigna de lui ces Moines d'Eutyches, qui ne voulurent point lui permettre de faire cét éxamen. Eutyches tâcha encore inutilement de gagner l'Abbé * Job, & quelques autres. Etant ajourné pour la seconde fois par Mamas & Théophile Prêtres, il soûtint sa méchante

Conc. Calced. Act. 1. tom. 4. Concil. pag. 151. 256. Liberat. Breviar. c. 11. pag. 61. Edit. Ioan. Garner. Dion. Petavii Theol. Dogm. tom. 4. l. 1. c. 13. p. 58. Christ. Lup. Not. in Canon. part. 1. p. 487.

12. Nov. 448. Non est meũ subscribere, sed Episcoporum tantùm est. *Conc. Calced. p. 210.*

* *Domnus Iob* *Dom Iob. Ibid. pag. 211.*

doctrine en présence de Narses, Prêtre de son Monastére, de l'Abbé Maxime son ami, & de quelques autres Moines. Mamas la refuta en peu de mots, & lui marqua qu'il n'étoit pas venu pour disputer, mais pour lui faire commandement de se présenter devant le Concile. Eutyches ne voulant point encore comparoître, parce qu'il formoit sa cabale, pria l'Abbé Abraham d'aller de sa part asseurer saint Flavien, & les autres Péres du Synode, qu'il n'avoit point d'autre Foi que celle des Conciles de Nicée & d'Ephése. Le Saint reçût Abraham avec beaucoup de bonté, & lui dit, que l'accusé ne devoit point répondre par procureur, mais se présenter lui-même; que si Eutyches s'étoit autrefois tant remué pour soûtenir la verité attaquée par Nestorius, il étoit bien plus obligé de l'aller reconnoître publiquement, lorsqu'on l'accusoit lui-même de la combattre. Que s'il venoit se rétracter, il ne trouveroit dans le Concile que des Péres, des Fréres & des amis. Qu'ils ne devoient point craindre qu'étant leur Evêque, il voulut dissiper leurs Communautez, mais s'asseurer qu'il les protégeroit; puisque, détruire, étoit un procédé d'ennemi, &, maintenir, une conduite de Pére. Avant que l'Abbé Abraham fût retourné au Monastére d'Eutyches, on donna à celui-ci une troisiéme assignation. Il obtint quelques jours de delai, & enfin il alla au Concile. Il s'y présenta non pas avec l'humilité d'une personne qui vient se rétracter, & qui demande grace; mais avec la

Pag. 202. 214. 215.

Numquid ego dispersionem vestram volo? absit, &c. pag. 206.

la fierté d'un homme qui tâche de se faire craindre, ou qui prévoiant sa condamnation, veut se maintenir dans la liberté de soûtenir son erreur. Car il s'y transporta accompagné de deux Officiers de l'Empereur, & d'une grande multitude de Moines & de soldats des Gardes qui ne le voulurent laisser entrer dans la salle de l'assemblée, qu'aprés qu'on leur eut promis qu'on ne le retiendroit pas, & qu'il leur seroit rendu. L'Eunuque Chrysaphe qui étoit tout-à-fait dévoüé à ses interests, & en grande considération à la Cour, lui avoit obtenu ces marques de la protection du Prince, qui étoit mal informé des choses, & à qui l'on avoit donné quelque défiance du Concile. Eusébe de Dorylée s'y rendit partie contre Eutyches, l'accusant de tenir & d'enseigner une doctrine contraire à celle de l'Eglise. Eutyches soûtint nettement son erreur, & il y fût condamné non seulement par tous les Evêques, mais par le Patrice Florent, un de ces deux Officiers dont nous venons de parler, à qui le Concile avoit permis d'assister au jugement. Saint Flavien prononça la sentence contre lui, le priva de sa charge d'Abbé, & le retrancha de la communion de l'Eglise.

22. Novemb. an. 448.

Nisi eis promisissemus restituturos ejus personã. *Ibid. pag. 228.*

Hérésie d'Eutyches. Eutyches Presbyter dixit: Confiteor ex duabus naturis fuisse Dominum nostrum ante aduuationẽ; post adunationem verò unam naturam confiteor. *Ibid. pag. 226. 230. 236.*

II. Abbez qui souscrivirent à sa condamnation.

L'acte de sa condamnation fut signé par trente-deux Evêques, & par vingt-trois Abbez. Ces Abbez étoient de Constantinople ou des environs; il y en avoit dix-huit qui étoient Prêtres, un qui étoit Diacre, & quatre qui étoient seulement Religieux. Les

trois premiers sont André, Fauste & Martin, qui se qualifient aussi Prêtres. André & Martin signérent par Procureur. Fauste pourroit bien avoir été saint Fauste, fils de saint Dalmace. Job dont il a été fait mention, souscrivit par la main de son Diacre André. Il est vrai-semblablement le même que *Job de sainte mémoire*, dont le Monastére subsistoit encore l'an 536. Il en est de même de l'Abbé Manuel. L'Abbé Abraham condamna aussi Eutyches, & il pourroit bien avoir été le même que saint Abraham, dont le Monastére se voioit encore à Constantinople en 536. car plusieurs Monastéres portoient le nom de leurs Fondateurs. L'Abbé Carose, qui souscrivit à la déposition d'Eutyches, est sans doute différent de l'Abbé Carose, qui fut un de ses disciples, & qui ne le voulut point condamner, comme il paroîtra ci-aprés. Marcel qui se trouve avoir souscrit le dernier, étoit un des premiers en mérite, puisqu'il est assurément le même que saint Marcel Abbé des Acémétes. Eutyches se voiant condamné, dit au Patrice Florent qu'il en appelloit au Concile du Pape qui étoit saint Leon, mais son appel ne fut point inséré dans les Actes du Concile ; & c'est pourquoi depuis on lui contesta qu'il eût appellé. Ce qui lui put donner cette hardiesse, est que six mois auparavant il avoit essaié de prévenir S. Leon, en lui écrivant qu'on renouvelloit en Orient l'hérésie de Nestorius, & qu'il avoit dessein de s'y opposer. Ceci paroît par une lettre de ce saint Pape,

Conc. Constant. sub Menna an. 536. pag. 174. 130.

Sup. ibid. pag. 492.

qui ne connoiſſant pas encore ſon égarement, & ſa mauvaiſe diſpoſition, le loüa de ſon zéle. Eutyches s'étant plaint que l'on avoit falſifié les Actes du Concile de Constantinople, qui avoient été envoiez à Rome, on tint un Synode, où il fut jugé que ces Actes n'avoient point été altérez, & que ſa plainte étoit mal fondée.

Leonis Epiſt. 6. vel novæ Edition. Paſch. Queſnel. ep. 19. pag. 470. tom. 1. & pag. 272. tom. 2. Conc. Calched. pag. 10. & 233.

III. Eutyches eſt abſous, & rétabli dans le faux Concile d'Ephéſe.

Ce ſecond coup n'abattit point encore Eutyches. Comme il ſçavoit que Dioſcore Archevêque d'Aléxandrie n'étoit pas ami de ſaint Flavien, il implora ſa protection, & lui perſuada de ſe rendre le chef de ſon parti. Dioſcore pour caſſer ce que l'on avoit fait contre lui ; demanda à l'Empereur la permiſſion d'aſſembler un Concile à Ephéſe, & il l'obtint aiſément par l'entremiſe & le crédit de l'Eunuque Chryſaphe. La pluſpart des Abbez de Conſtantinople s'étant déclarez contre Eutyches, on ne voulut point qu'ils paruſſent à Ephéſe, mais on ſe ſervit du nom du Prince pour y appeller un Sectateur d'Eutyches nommé Barſumas, Supérieur d'un Monaſtére de Syrie ; *afin qu'il y tinſt la place de tous les autres Abbez d'Orient.* Ils choiſirent ce Barſumas, comme un inſtrument propre pour leur deſſein : car il n'avoit pas ſeulement embraſſé l'erreur d'Eutyches ; il étoit encore violent & emporté. Il avoit déja cauſé du deſordre dans ſon païs, & avoit ſoûlevé juſqu'à mille Solitaires contre les Evêques ; publiant que ces Prélats favoriſoient l'héréſie de Neſtorius. Saint Leon n'approuva pas d'abord que l'on aſſemblât

Tom. 4. Conc. Calched. Act. 1. pag. 106.

un Concile pour délibérer sur des choses qui avoient déja été décidées : toutefois afin que l'on ne crût pas qu'il négligeât rien de ce qui pouvoit contribuër à la paix de l'Église, il envoia quatre Légats en Orient, & leur donna des lettres pour l'Empereur, pour saint Flavien, & sainte Pulchérie, pour le futur Concile, & pour les Abbez de Constantinople. Celle que ce saint Pape adressa à saint Flavien, est cette admirable Epître où il traite du mystére de l'Incarnation, & qui depuis a été toûjours regardée comme la régle & *la colomne* de la Foi, à l'égard de ce point capital de nôtre religion. Dans l'inscription de celle qu'il écrivit aux Abbez, il nomme seulement Fauste & Martin, qui s'étoient le plus distinguez dans l'affaire dont il s'agissoit. Le Saint aprés avoir marqué la bonne opinion qu'il avoit de leur piété & de leur zéle pour la Foi, leur déclare qu'il veut qu'on pardonne à Eutyches, s'il abjure son erreur, & qu'il avoit expliqué dans sa lettre à leur Evêque, ce que l'on devoit croire sur le sujet dont il étoit question. Théodose toûjours surpris par les mauvais conseils de Chrysaphe, envoia à Ephése le Comte Elpide & le Tribun Euloge avec des gens de guerre, en apparence pour maintenir le bon ordre dans le Concile, mais en effet pour appuier le parti d'Eutyches. Car ainsi que l'événement le fit voir, & que l'avouoït le Comte Elpide, on ne porta le Prince à autoriser cette assemblée, que pour casser ce qui avoit été ordonné contre cét

Ibid. Act. 5. pag. 565.

Leon. Epist. 10. 13. vel 27. & 28. novæ Editionis. 13. Iunii 449.

hérésiarque. Barsumas ne manqua pas de s'y trouver avec une grande troupe de Moines qui étoient de la Communauté d'Eutyches, ou qui avoient embrassé son erreur. On ne permit point aux Evêques qui l'avoient condamné, d'avoir séance entre les Juges. Le Concile fut ouvert le dixiéme d'Aoust de l'an 449. Eutyches y aiant présenté une confession de Foi conforme à celle du Concile de Nicée, & protesté qu'il condamnoit Nestorius & tous les autres hérétiques, sans toutefois marquer positivement qu'il abjuroit son erreur, y fut absous, & rétabli dans la communion de l'Eglise, & dans sa charge d'Abbé.

(Eutyches) cujus gratiâ præcipuè scriptæ sunt vobis sacræ litteræ. *Conc. Calched. pag. 131. Baron. an. 449. Christian. Lup. not. in Can. part. 1. pag. 506.*

IV. Requeste de ses disciples au faux Concile.

Ce succés inspira de la hardiesse à ceux de sa Communauté, & ils ne craignirent point de présenter une requeste contre saint Flavien, où ils exposérent qu'aiant quitté leurs parens, leurs emplois & leurs biens en veuë des paroles de l'Evangile, ils avoient formé une Communauté religieuse sous la conduite d'Eutyches, & que leur nombre s'étoit accru jusqu'à trois cens, dont plusieurs avoient déja passé trente ans dans le Cloître : que Flavien au lieu de les protéger, avoit opprimé leur Supérieur par une fausse accusation, & qu'il leur avoit commandé par l'entremise d'un de ses Ecclésiastiques, de s'éloigner d'Eutyches, comme d'une personne qui leur devoit être tout à fait étrangére, & à qui ils ne devoient pas même parler, & de lui garder les biens du Monastére au nom des pauvres, parce que s'ils man-

Conc. Calched. pag. 277.

quoient à exécuter cét ordre, ils subiroient la même peine que leur maître, & seroient privez de la participation des divins mystéres : que depuis ce temps-là leur autel étoit demeuré sans sacrifice, & qu'ils n'avoient point communié aux grandes Festes de Noël, de l'Epiphanie & de Pasques : qu'à l'égard du reste ils pratiquoient les exercices ordinaires de leur état *selon la loi des Moines* : & soûtenant enfin que la rigueur avec laquelle ce Prélat les traitoit depuis neuf mois, n'étoit pas juste, ils prioient le Concile d'en arrester le cours, & de les rétablir dans la communion de l'Eglise. Ils furent tres-favorablement écoutez, & aprés qu'ils eurent déclaré qu'ils n'avoient point d'autre Foi que celle de leur Abbé Eutyches, & qu'ils se conformoient entiérement à ses sentimens, le Concile, ou pour mieux dire, Dioscore qui y régloit tout en souverain, les rétablit dans la participation des saints Mystéres. Dans les Actes du Concile ils sont appellez les Clercs & les Moines du Monastére d'Eutyches : parce que de trente-cinq qui signérent la requeste, il y en avoit un, sçavoir Narses qui étoit Prêtre, dix qui étoient Diacres, & trois Soûdiacres. Ce qui fait voir que l'on donnoit la qualité de Clerc ou d'Ecclésiastique, aux Religieux qui étoient dans les Ordres. Eleüsinius qui dans les Actes du Concile est appellé Diacre & Moine, se qualifie simplement Diacre dans sa souscription, & ainsi des autres. Dioscore ne se borna pas à l'injuste ré-

Clerici & Monachi (μονάζοντες) Monasterii quod sub reverendissimo Presbytero & Archimãdrita Eutyche est, libellum obtulerunt. Concil. tom. 4. pag. 276.

Eleüsinius Diaconus manu mea subscripsi. p. 280.

tabliſſement d'un hérétique endurci, il ſe porta enſuite à l'autre extrémité qui étoit de dégrader un Prélat tres-pur dans ſa Foi, & innocent dans ſes mœurs. Aprés avoir commis le premier crime en faveur de ſon ami, il ſe porta au ſecond par un mouvement de haine, & pour détruire ſaint Flavien qu'il regardoit comme ſon concurrent & ſon adverſaire. Il le dépoſa donc prétendant fauſſement qu'en condamnant l'erreur d'Eutyches, il avoit contrevenu aux canons des Conciles de Nicée & d'Ephéſe, & tant par ſurpriſe que par menaces, il engagea les Evêques à ſouſcrire à ſa dépoſition. Saint Flavien en appella au Pape, & donna un mémoire aux Legats du ſaint Siége qui demeurérent fermes dans cét orage, & proteſtérent toûjours de nullité contre les divers attentats de Dioſcore. Les ſoldats & les Moines Eutychiens excitérent un grand bruit. Dans ce tumulte le Saint fut battu, & depuis il mourut de ſes bleſſures. Tels furent les Actes & les Decrets du faux Concile d'Ephéſe, où l'injuſtice & la violence régnérent tellement, qu'il fut depuis appellé *un brigandage*.

Eleüſinius Diaconus & Monachus. pag. 281.

Latrocinium.

V. *Lettres de S. Léon aux Abbez Catholiques.*

Saint Léon en aiant été informé, tint un Synode à Rome, & y caſſa ce qu'avoit fait l'impie Diodore. Il écrivit auſſi ſur ce ſujet à l'Empereur, à ſainte Pulchérie, au Clergé, & à ſix Abbez de Conſtantinople; & ces lettres furent dreſſées au nom du Pape & du Concile Romain. Ces ſix Abbez ſont Fauſte, Martin, Pierre, Magne, Elie & Emmanuel.

Leon Epiſt. 46. 51. vel Edit. Queſnel. 65. & 75.

Saint Léon qui avoit appris la prétenduë déposition, mais non pas la mort de saint Flavien, les avertit de se bien souvenir que la vie religieuse dont ils faisoient profession, consistoit proprement dans la pureté de la Foi, & dans l'exercice de la charité; & par ce principe il les exhorte à rejetter avec horreur les nouveautez profanes & scandaleuses qui troubloient la paix de l'Eglise, à se tenir toûjours unis avec saint Flavien qui étoit leur Evêque, & *le défenseur de la Foi ancienne*; & si l'on en prenoit sujet de les persécuter, à le supporter avec patience, *puisqu'il étoit glorieux* à un Chrestien *de souffrir pour la vérité.* Cette lettre prévint heureusement leurs souhaits : car il est à remarquer que pendant qu'elle étoit en chemin, ils écrivirent au Pape pour apprendre de lui ce qu'ils devoient faire dans une si facheuse conjoncture. Cinq mois aprés, le Pape craignant que sa lettre ne leur eût pas été renduë, en envoia une copie aux Abbez Martin & Fauste, (qu'il qualifie seulement Prêtres) & il leur marque de nouveau que l'Eglise Romaine, ou comme il parle, l'Eglise de saint Pierre, *dont la Foi détruit toutes les hérésies*, condamnoit sur tout la nouvelle impiété d'Eutyches. Il est aisé de juger que le rétablissement de cét hérétique fortifia son parti, & fut un sujet de scandale & de chûte à quantité de personnes qui embrassérent son erreur. De plus, Théodose toûjours surpris par Chrysaphe, confirma les actes du faux Concile d'Ephése; & saint Flavien étant mort, on mit en sa place Anato-

sanctæ professionis vestræ, quæ propriè in fide & caritate consistit.
Leon. Ep. 28. vel Edit. Pasch. Quesnel. 47. 15. Jul. an. 449.

Unum sumpserunt corda nostra consilium, ut quod à nobis desiderabatis, eo vobis tempore quo epistolæ vestræ mittebantur, occurrerit, &c.
Idem Epist. 32. vel 49. 17. Mart. an. 450.

Cujus fides omnes quidem hæreses destruit.
Ibid.

lius qui étoit le confident, & en quelque sorte le disciple de Dioscore, & dont par cette raison la foi fut d'abord suspecte. L'Eglise d'Orient étant ainsi en grand danger; pour la secourir, saint Léon envoia quatre nouveaux Légats à Constantinople, & écrivit à l'Empereur, à sainte Pulchérie, & aux Abbez de cette ville Impériale. Les Abbez marquez dans l'inscription de la lettre, sont Fauste, Martin, Pierre, Manuel, Job, Abraham, Carose, & neuf autres, tous Prêtres, à la reserve d'un qui n'étoit que Diacre, & qui est nommé le dernier. Le Pape leur recommande les intérests de la Foi, & leur ordonne d'assister & de servir ses Légats en tout ce qui dépendra d'eux. Il écrivit encore depuis à Fauste & à Martin en particulier, & pour le même sujet. L'éloge que fait le Saint de leur foi & de leur zéle, confirme nôtre conjecture à l'égard du premier, & donne lieu de croire qu'il pourroit bien avoir été saint Fauste, fils, disciple, & probablement aussi le successeur du bienheureux Abbé Dalmace.

Leon. Ep. 33. 34. 36. 98. vel Edition. Pasch. Quesnel. 52. 53. 55. 56. 57.

VI. Eutyches est de nouveau condamné dans le Synode de Constantinople.

Les partisans d'Eutyches ne purent si bien obséder Théodose, qu'enfin la vérité n'eût accés auprés de lui. Ce Prince aiant été mieux instruit de ce qui s'étoit fait à Ephése, chassa l'avare & perfide Chrysaphe, qui fut dépoüillé de ses biens & envoié en éxil, & il rappella à la Cour sainte Pulchérie qui en avoit été éloignée. Il témoigna un grand regret d'avoir tant contribué à l'oppression de saint Flavien, & mourut aprés avoir désigné

Baron. an. 450.

pour ſon ſucceſſeur le Tribun Marcian. Sainte Pulchérie mit la couronne ſur la teſte de Marcian du conſentement du Sénat, & l'épouſa même, étant convenus enſemble qu'elle continuëroit à vivre dans la virginité ſuivant le vœu qu'elle en avoit fait. Alors les choſes changérent entiérement de face. Marcian qui étoit un Prince Religieux, ſage & vaillant, & que ſon ſeul mérite avoit élevé à l'Empire, fit auſſi-tôt publier un Edit contre les Clercs & les Moines qui avoient renoncé à la Foi Catholique, & ſuivi les erreurs d'Apollinaire, ou d'Eutyches, ordonnant qu'ils ſubiroient les peines établies contre les autres hérétiques, & même qu'ils ſeroient bannis de l'Empire Romain. L'Archevêque Anatolius qui ne s'étoit point encore déclaré, aſſembla un Synode où l'on récita la lettre du Pape touchant le myſtére de l'Incarnation, il y ſouſcrivit le premier, & les Evêques, les Prêtres, les Abbez & les Diacres qui ſe trouvérent préſens, ſuivirent ſon exemple : de ſorte que *toute l'Egliſe de Conſtantinople, tous les Monaſtéres, & pluſieurs Evêques* y ſignérent la condamnation de Neſtorius & d'Eutyches, & de leurs héréſies. Il y eut ſeulement deux ou trois Abbez, & quelques-uns de leurs diſciples, qui s'opiniâtrérent dans l'erreur, & qui pour différer la punition deuë à leur crime, préſentérent à Marcian une requeſte dont il ſera parlé ci-aprés.

L. ult. Cod. de Apoſtat.

Act. S. Abund. apud Baron. an. 450.

Totam Conſtantinopolitanam Eccleſiam cum Monaſteriis omnibus & multis Epiſcopis, &c. ſubſcriptionibus ſuis Neſtorium atque Eutychen cum ſuis anathematizaſſe dogmatibus. *Leo Epiſt.* 68. *Edit. Queſnel.*

VII. Et dans le

Pour éteindre entiérement leur héréſie, & remédier aux maux qu'elle avoit cauſez,

ſaint Léon ſouhaita que l'on aſſemblât un Concile général, & l'Empereur à ſa priére convoqua pour cét effet les Evêques à Nicée, & enſuite à Calcédoine, comme dans un lieu plus proche de Conſtantinople. Ainſi le quatriéme Concile général fut tenu à Calcédoine. L'ouverture s'en fit le huitiéme d'Octobre de l'an 451. & il finit le premier de Novembre. On y déclara nul tout ce que le faux Concile d'Ephéſe avoit ordonné contre ſaint Flavien. On y dépoſa Dioſcore indigne Patriarche d'Aléxandrie. Il ne fut pas néceſſaire d'y rien décider de nouveau contre Eutyches. Ce que ſaint Flavien avoit prononcé contre lui, fut approuvé. Et quant à la vérité que cét hérétique avoit combattuë, ſaint Leon qui préſidoit au Concile par ſes Légats, la défendit & l'expliqua par ſon Epître qui fut lûë & écoutée comme l'Oracle de la Foi.

Concile général de Calcédoine.

Quoi-que la cauſe d'Eutyches, & de Dioſcore fût ſi mauvaiſe, & qu'aprés la mort de Théodoſe elle fût demeurée ſans appui; dix-huit Moines de leur parti la ſoûtinrent avec une opiniâtreté ſurprenante. Avant le Concile ils s'adreſſérent pour cét effet à l'Empereur, & les Religieux Catholiques lui préſentérent auſſi une requeſte contre ces faux fréres: mais le Prince ne voulut point prendre connoiſſance de leur affaire, & il les renvoia au Concile. Dioſcore y aiant été condamné, il ne devoit plus y avoir d'eſpérance pour eux: mais leur aveuglement fut ſi grand, qu'ils crurent être encore bien

VIII. Avec ſes diſciples.

fondez dans leurs prétensions. Leur affaire fut jugée dans la quatriéme *Action* ou séance du Concile. Ils étoient dix-huit, sçavoir Carose, Dorothée, Maxime, & quinze autres. Dans leur requeste ils avoient demandé à l'Empereur qu'on les laissât en repos, *jusqu'à la juste décision du saint Synode*, qui régleroit toutes choses. Barsumas le Syrien se joignit à eux : & il pensa être chassé, tant parce que son nom n'étoit pas marqué dans la requeste, qu'à cause qu'il s'étoit rendu odieux à chacun par ses emportemens ; & que même un Evêque l'accusa d'avoir contribué à la mort de saint Flavien par ses furieuses exclamations. Pour sçavoir qui étoient ces Eutychiens qui avoient présenté la requeste, on fit entrer dans la salle du Concile les Abbez Catholiques ; sçavoir Fauste, Martin, Marcel, (qui étoit saint Marcel l'Acémete) & quinze autres tous Prêtres ; & on leur demanda s'ils connoissoient ces Moines. Fauste répondit au nom de tous, que Carose, Dorothée, & Maxime étoient Abbez, & que celui-ci avoit été le maître d'Eutyches ; mais pour les autres, qu'il y en avoit un qui demeuroit dans une Eglise, un autre * qui avoit le soin d'une Chapelle, d'autres qui habitoient encore prés de quelques Chapelles, ou seuls, ou avec un fort petit nombre de disciples, & que les autres leur étoient inconnus ; qu'il ne faloit pas souffrir que ceux qui demeuroient ainsi prés des Chapelles, se qualifiassent Archimandrites, (c'est-à-dire, Supérieurs d'une Commu-

Conc. Calched. pag. 524. 518.

Pag. 520. & 521.

* μαρτυροφύλαξ pag. 520. & 521.

munauté de Religieux) parce que se donnant ce titre sans fondement, ils deshonoroient ceux qui étoient véritablement Abbez ; & que l'on feroit bien de chasser ces gens sans aveu qui se disoient Moines, quoique personne ne les connût pour tels, & qui jusqu'alors n'avoient donné que du scandale. Carose & ses associez aiant protesté à l'Empereur qu'ils attendoient la décision du Concile, ils devoient s'y soûmettre & demeurer dans le silence : mais ils avoient tant d'attachement pour Dioscore, qu'ils ne rougirent point de demander encore son rétablissement. Dés que l'on entendit ce nom odieux, on les interrompit, & on eut bien de la peine à souffrir la lecture du reste de leur requeste. On continua de la lire, & la suite en parut encore plus insolente que le commencement. Car ils y soûtenoient que la déposition de Dioscore étoit injuste, & qu'on le devoit rétablir ; ils prétendoient qu'on devoit tenir pour Catholiques, ceux qui faisoient profession de croire ce qui avoit été decidé dans le premier Concile de Nicée, & dans le Concile assemblé à Ephése contre Nestorius, sans les obliger à s'expliquer touchant la vérité que nioit Eutyches ; & ils déclaroient qu'ils ne vouloient point avoir de communion avec ceux qui n'entroient point dans leurs sentimens. Pour réponse on les menaça de les punir avec la rigueur prescrite par les saints Canons contre les Schismatiques, & on leur demanda s'ils ne vouloient pas embrasser la doctrine

Pag. 525.

du Concile qui étoit assemblé. Carose & ceux de son parti répondirent qu'ils n'avoient point d'autre foi que celle du premier Concile de Nicée & du premier Concile d'Ephése. L'Archidiacre de Constantinople leur dit que le Concile qui étoit alors assemblé à à Calcédoine, recevoit aussi la doctrine de ces deux Conciles, avec l'explication que saint Cyrille d'Aléxandrie, saint Célestin, & tout nouvellement saint Leon Pape y avoient donnée pour détruire les nouvelles erreurs de Nestorius & d'Eutyches, & il leur demanda s'ils ne conformoient pas leur creance à celle du Concile, & s'ils ne condamnoient pas aussi Nestorius & Eutyches. Carose qui étoit le chef de ces hérétiques endurcis, répondit qu'il régloit sa foi sur celle du Concile de Nicée, & qu'il avoit souvent prononcé anathême contre Nestorius; mais que pour Eutyches, il ne vouloit point juger de lui, & qu'il le condamnoit neanmoins, si sa foi ne s'accordoit pas avec celle de l'Eglise.

Sancti Patres Cyrillus & Cælestinus & nunc sanctissimus ac beatissimus Papa Leo, &c. Ibid. pag. 529.

IX.

Contre qui les Abbez Catholiques avoient présenté requête.

On lut ensuite la requeste que Fauste & les autres Abbez Catholiques avoient adressée à l'Empereur, où aprés avoir loué ce Prince d'avoir réprimé l'attentat d'Eutyches, qui avoit osé semer dans l'Eglise une doctrine profane & méchante, ils lui représentoient que leur Archevêque Anatolius & d'autres Prélats avoient tenté en vain de convertir ces malheureux disciples de cét hérétique, & que pour arrêter le cours de leur impiété, il lui plût leur permettre de dis-

poser de *la caverne* * où ils s'étoient retirez, & qui retentissoit sans cesse de leurs blasphémes, & de les transférer dans quelques Cloîtres, où l'on tâcheroit de les faire rentrer dans leur devoir par les voies de la douceur, ou de la sévérité, selon que l'ordonnent les loix monastiques. Le faux Abbé Dorothée ne pût souffrir qu'on blâmât ainsi son maître Eutyches, & voulut défendre sa cause. Les Juges lui dirent qu'Eutyches nioit que le corps de Nôtre Sauveur JESUS-CHRIST fût de la même substance que le nôtre, & ils lui demandérent quel étoit là-dessus son sentiment. Dorothée se trouva embarassé, il ne fit point de réponse précise, & tâcha de s'échapper en parlant en général des mystéres de l'Incarnation & de la Passion, & usant * de quelques termes qui furent depuis le sujet d'une célébre dispute. On lui proposa de souscrire à la lettre du Pape, mais il n'en voulut rien faire, & comme on lui remontra qu'il avoit promis de se soûmettre au jugement du Concile, il répondit qu'il avoit seulement prié l'Empereur de faire confirmer par ce nouveau Concile la confession de Foi de celui de Nicée.

* σπήλαιον. *C'étoit peut-etre un des Monasteres de ces Abbez, bâti en partie dans une grotte. Voiez le traité du Chef de saint Jean, par Mr Du Cange, page* 34.

* ὁμολογοῦμεν οὖν τὸν παθόντα ἐκ τῆς Τριάδος εἶναι. Confitemur ergo eum qui passus est, unum Trinitatis esse. *Ibid pag.* 533. *Vide notas Chrisl. Lup. in Concil. pag.* 946.

X. *Sentence du Concile contre les Eutychiens.*

Les Péres du Concile aiant reçû une nouvelle assurance, que l'Empereur ne vouloit point connoître de cette affaire de Moines, fit lire les anciens Canons contre ceux qui font schisme, ou qui communiquent avec les excommuniez, pour marquer à Carose, à Barsumas, & à ceux de leur cabale, les peines

qu'ils avoient méritées : & toutefois par une grande bonté, ils leur accordérent un mois de temps pour penser à eux, & pour prendre de meilleures résolutions ; aprés quoi, s'ils n'avoient abjuré leur erreur, ils seroient privez de leurs Charges, & entiérement retranchez de la communion de l'Eglise. Carose & Dorothée aimant mieux leur erreur que leurs Charges, furent chassez de leurs Monastéres, & transférez ailleurs. Le premier abjura depuis son hérésie : mais il demeura encore du moins quelque temps séparé de la communion de l'Eglise, à cause qu'il ne se réconcilioit point avec Anatolius, & avoit de l'aversion pour cét Evéque.

15. Octob. 451.

Leon. ep. 112. 113.

XI. Decrets du Concile de Calcédoine touchant les Religieux.

Le Concile fut d'autant plus obligé d'affermir la discipline par de nouvelles loix, que le double orage des hérésies de Nestorius & d'Eutyches l'avoit sans doute ébranlée & affoiblie. A l'égard de la profession monastique, on ordonna que l'on porteroit honneur à ceux qui en pratiquoient véritablement les devoirs, dont la conduite répondoit à leur nom, & parce qu'il y en avoit qui sous prétexte de cette maniére de vie, troubloient l'Eglise & la police, ne faisant que courir dans les villes, & entreprenant d'y établir des Monastéres, il fut arrêté que nul ne pourroit bâtir ni Monastére, ni Chapelle, sans le consentement de l'Evêque, & que les Religieux de chaque païs seroient soûmis à l'Evêque du Diocése, embrasseroient la tranquilité & le repos, & s'appliqueroient seulement aux éxercices du jeûne & de la priére, sans

C'est ici l'abregé des Canons 4. 7. 16. 18. 23. 24.

ſans quitter leurs Monaſtéres, pour ſe mêler des affaires Eccléſiaſtiques ou ſéculiéres, s'ils n'en avoient la permiſſion de l'Evêque, & que l'Evêque auſſi prendroit le ſoin convenable des Monaſtéres de ſon Diocéſe. Il fut de plus décidé que les Moines ne pouvoient point ſe marier, ni porter les ârmes, ni être élevez aux dignitez ſéculiéres; que les Monaſtéres qui auroient été une fois conſacrez à Dieu du conſentement de l'Evêque, demeureroient perpétuellement Monaſtéres; que l'on n'en feroit plus la demeure des ſéculiers, & que les biens qui appartiendroient aux Monaſtéres, ſeroient reſervez pour le Monaſtére même. On y défendit aux Clercs & aux Moines de former des cabales, & de ſe lier enſemble contre leur Evêque, & l'on arrêta auſſi qu'on ne les ſouffriroit point dans Conſtantinople, lorſqu'ils y venoient ſans la permiſſion de leur Evêque, & ſans y avoir d'affaires, & qu'ils y cauſoient du deſordre & du trouble.

Apud Gratian. XVI. *q.* I. Qui veré. Quidam Monachi II. *q.* III. Eos qui ſemel. XXVII. *q.* I. Si qua virgo. XI. *q.* I. Conjurationum. XIX. *q.* 3. Quæ ſemel ſunt.

XII.

Eutyches eſt envoié en éxil.

Marcian appuia de ſon autorité les Decrets du Concile, & ordonna que les ſectateurs d'Eutyches, & principalement ceux de ſa Communauté, qui ſoûtenoient ſon erreur, ſeroient ſoûmis à toutes les peines établies contre les hérétiques dans ſon Edit. Il appelle le Monaſtére d'Eutyches, *une hôtellerie*, parce que, dit-il, *on ne devoit pas nommer Monaſtére, un lieu qui avoit ſervi de retraite à des ennemis de la religion.* Toutefois aprés qu'Eutyches en eut été chaſſé & envoié en éxil, on ne le ruïna pas; il demeura

Neque enim Monaſterium dicendum eſt, quod religionis habuit inimicos.

Concil. tom. 4. *pag.* 869. *an.* 452.

Leon. epiſt. 70. *vel* 105. *an.* 454.

Monastére, suivant le réglement du Concile; mais on y mit un autre Abbé, & saint Leon écrivant à l'Empereur Marcian, lui témoigna qu'il seroit bon que ce nouveau Supérieur consultât souvent Julien Evêque de Côs son Legat, pour profiter de ses sages conseils, & s'en servir à bien instruire les serviteurs de Dieu, qui vivoient dans son Cloître.

XIII. Attentats des hérétiques, même aprés le Concile.

Aprés que le Concile eut été si heureusement conclu, il sembloit que l'hérésie d'Eutyches dût disparoître, & qu'aiant été ainsi condamnée par toutes les puissances, & par l'Empire, aussi-bien que par le Sacerdoce, si elle subsistoit encore, ce ne seroit plus que dans le cœur de quelques opiniâtres qui s'y étoient dévoüez. Mais il en arriva autrement, & Dieu permit pour l'épreuve de ses élûs, que l'Eglise d'Orient fut encore troublée par la fureur des partisans d'Eutyches, & de Dioscore. A peine avoit-on terminé le Concile, qu'un de ceux-ci, nommé Théodose, alla s'emparer du siége Episcopal de Jérusalem. Timothée Elure, disciple de Dioscore, entra par force dans la dignité de Patriarche d'Aléxandrie, & eut pour successeur Pierre * Monge, qui étoit aussi corrompu dans sa foi. Le siége d'Antioche eut le malheur d'être usurpé par Pierre le Foulon, & par Sévére, tous deux hérétiques. Il suffit presentement de marquer ces choses, nous reservant à en dire ailleurs davantage, selon qu'il sera necessaire pour l'éclaircissement de nôtre sujet : la plûpart de ces furieux étoient

** (Μογγός) Quelques-uns mettent Mogge ; mais il est mieux d'écrire Monge, parce que l'on doit prononcer ainsi*

de faux Moines. Si traçant ce tableau de l'histoire monastique, nous les plaçons quelque part, la noirceur de leurs crimes y tiendra lieu d'ombre, & servira à faire paroître avec plus d'éclat le zéle de quantité de parfaits Religieux qui combâtirent pour la vérité, & qui par leurs paroles, par leurs miracles & par leurs souffrances, défendirent l'honneur & l'autorité du Concile de Calcédoine.

CHAPITRE XXVI.

De saint Auxence Abbé, & de ses successeurs dans son ermitage.

I.

Saint Auxence se retire prés du Mont Oxie.

Le premier qui se presente, est saint Auxence. Il étoit Persan d'origine, mais il nâquit en Syrie, où ses parens s'étoient retirez pour fuir la cruauté du Roi Sapor, qui persécutoit l'Eglise. Il suivit d'abord la profession des armes, & comme il étoit brave & bienfait, il fut admis * dans une Compagnie des Gardes du jeune Théodose. A cét emploi il ne laissa pas de joindre non seulement l'exercice de la vertu, mais encore l'étude des lettres. Il fit liaison avec des personnes de piété, & principalement avec un Religieux, nommé Jean, qui vivoit réclus dans un fauxbourg de Constantinople, & il se mit à marcher sur ses traces. Il s'avança beaucoup dans le chemin de la per-

* Adscriptus quartæ scholæ fortissimorum & Christi amantium scholarium. *S. Auxent. Vita apud Bolland. 14. Februar. pag.* 771.

fection, & reçût même le don des miracles. Mais pour fuir les louanges des hommes, il abandonna entiérement le siécle, & aiant passé la mer, il se retira prés du Mont Oxie, à trois lieuës de Calcédoine. Il se revêtit d'une tunique de poil à l'éxemple de saint Jean Baptiste, & se renferma dans une cellule. Il y pratiqua de grandes austéritez, & fit quantité de miracles pour le soulagement des personnes affligées. Le peuple aiant grande vénération pour lui, on jugea que le consentement qu'il donneroit aux décisions du Concile contre la nouvelle hérésie d'Eutyches, contribuëroit beaucoup à les faire recevoir; & c'est pourquoi l'Empereur Marcian voulut qu'on le fist venir à Calcédoine.

II. Il va à Calcédoine, & y fait des miracles, en confirmation de la Foi.

Aprés s'en être défendu, sur ce qu'il ne croioit pas qu'il fût de sa profession d'enseigner les autres, il se laissa conduire à la ville, & fit par le chemin plusieurs miracles. Il alla d'abord dans le Monastére de Philio, mais il s'arrêta dans celui de saint Hypace, où il fut tres-bien reçû par l'Abbé, qui étoit un véritable disciple de JESUS-CHRIST. Nous avons obsérvé que cette derniere maison étoit dans un des fauxbourgs de Calcédoine, appellé le Rufinien, prés de la Basilique, ou grande Eglise des saints Apôtres, où les Religieux faisoient l'Office. Le Saint y fut visité de tant de personnes, qu'on fut obligé de laisser la porte ouverte. Il y délivra des possédez, & guérit plusieurs malades. L'Empereur le fit venir au Palais, & le reçut avec de grandes marques de respect.

On lut au Saint ce que le Concile avoit décidé, *non point par des raisonnemens humains, mais par l'autorité des divines Ecritures, & des anciens Docteurs de l'Eglise*; & le serviteur de Dieu témoigna devant tout le monde, qu'il se soûmettoit au jugement de cette sainte assemblée. Il y a apparence que ce fut vers ce temps-là qu'il fut ordonné Prêtre. Pendant qu'il étoit dans le Monastére de saint Hypace, il exhortoit le peuple à vivre dans la piété, & sur tout à fuïr le théatre comme une école de dissolution & de vice.

Non ex suis syllogismis, sed ex divinis scripturis & præclaris qui antea fuerunt, Doctoribus. *Ibid. c. 6. pag. 777.*

III. Il s'établit dans le Mont Siope.

Il ne retourna point à Oxie; mais il alla s'établir dans le Mont Siope, qui étoit plus prés de Calcédoine. Il ne changea point de maniére de vie, & passa le reste de ses jours enfermé dans une cellule où il y avoit une fenêtre, par laquelle il parloit à ceux qui le venoient visiter, & leur donnoit des avis & des instructions pour leur salut. Il leur disoit entre autres choses, que la volupté aiant trompé le premier homme, & lui aiant fait perdre l'innocence & le Paradis, nous ne pouvions plus rentrer dans cét heureux état que par un chemin contraire, qui est la pénitence & la pureté du cœur, & que tout Chrétien, s'il veut se conduire suivant les préceptes de Jesus-Christ, & encore plus, s'il est Religieux, doit être persuadé, que sa vie est une carriére où il a de rudes combats à soûtenir, & un martyre qui l'engage à de grandes souffrances. Il ajoûtoit que dans cette guerre spirituelle, nous ne remporterions la victoire que par la grace de Jesus-Christ,

Per contrariam ascensionem licet nobis reverti ad antiquam beati udinem. *Ibid. pag. 779.*

Est enim stadium, certamen & martyrium vita cujuslibet Christiani, qui vult ingredi convenienter præceptis nostri Salvatoris, & maximè ejus qui est insignis in vita monastica. *Ibid. pag. 780.*

qui combattant dans nôtre foiblesse terrassoit l'orgueil du démon, & que sans ce divin secours nous n'étions qu'infirmité, & semblables à ces petits oiseaux qui ne peuvent voler, & que l'on prend sans peine. Quand il parloit aux personnes accommodées, & qui n'étoient pas obligées de subsister du travail de leurs mains, il les exhortoit à célébrer dévotement le jour du Vendredi par la priére & par le jeune, pour honorer la Passion du Sauveur. On remarque de lui qu'il portoit d'ordinaire une Croix à la main. Il connut par révélation la mort de saint Simeon Stylite, & il en avertit ses disciples. De sa solitude, la nouvelle en fut portée à la Cour de l'Empereur (qui étoit Leon, successeur de Marcian,) & on y reconnut depuis que sa prédiction avoit été véritable.

IV. Fondation d'un Monastére de Filles.

Plusieurs de ceux que saint Auxence avoit instruits, reçûrent de lui l'habit d'Ermites. Il en revêtit même deux Dames de qualité, Eleuthére & Cosmie, aprés avoir bien éprouvé leur vocation. D'autres personnes du même séxe, dont quelques-unes avoient quitté le théatre, s'étant jointes à elles, jusqu'au nombre de soixante & dix, il leur fit bâtir une Chapelle dans le Mont Siope, & ce fut là l'origine du Monastére de *Trychinaria*, ainsi appellé, ou à cause de la difficulté du chemin qui y conduisoit, ou plûtôt en vûë de l'habit de ces Religieuses qui étoit âpre & incommode, & tel que l'on n'en avoit point encore vû de semblable dans les personnes de cette pro-

fession. Il consistoit dans une tunique de poil, & un grand manteau. Le Saint aiant été voir ses Religieuses, leur fit un excellent discours de la chasteté, & étant tombé malade quelques jours aprés, il mourut saintement vers l'an 470. On voulut d'abord transférer ailleurs son corps, mais enfin on ne le put refuser aux instances & aux larmes des servantes de Dieu, qui prioient qu'on ne leur enlevât point leur Pere. De sorte qu'il fut enterré dans leur Chapelle, & la Montagne porta depuis le nom de saint Auxence.

V. Successeurs de saint Auxence.

Les Grecs dans leurs Menées, parlent du saint Abbé comme d'un autre Elie, & comparent le Mont Siope au Mont Carmel. Serge, Bendian, saint Grégoire, & d'autres saints Anachorétes habitérent successivement dans sa cellule, ou pour mieux dire dans son antre, qui étoit au haut de cette montagne, & imitérent ses vertus. Serge, son premier successeur, ne vivoit que de pain, d'eau, & de légumes. Il passoit presque toute la nuit en priéres, & il faisoit de petites croix qu'il distribuoit à ceux qui l'alloient voir.

VI. Saint Vendemien.

Menol. Basil. 1. Febr.

Bendian est sans doute le même que saint Vendimien disciple de saint Auxence. Il demeura quelque temps dans la cellule de son maître, & imita sa vertu. Pour s'éloigner encore plus du commerce des hommes, il bâtit une cellule dans une espace fort étroit qui séparoit deux montagnes, & dont il ferma l'entrée de part & d'autre. Quand elle fut achevée, il s'y établit, & y passa quarante-deux ans. Se sentant prest de mourir, il en-

voia querir un homme de lettres, à qui il raconta la vie de saint Auxence; puis s'étant mis à genoux, il rendit l'esprit. C'est ce que l'on trouve de lui dans les Ménologes. L'auteur des Actes de S. Auxence ne parle point de S. Vendimien; mais dit seulement que le premier successeur de la cellule du saint Abbé lui apprit un certain fait qu'il rapporte.

CHAPITRE XXVII.

De saint Bassien, de sainte Matrone, & de la persécution que souffrirent les Religieux de Constantinople pour la défense du Concile de Calcédoine.

I. Saint Bassien.

LES Monastéres de saint Bassien & de sainte Matrone furent bâtis à Constantinople dans le V. siécle. Saint Bassien embrassa la vie religieuse dans la Syrie. Il vint à Constantinople du temps du tres-pieux Empereur Marcian. Ses vertus & ses miracles le rendirent cher & vénérable à ce Prince, & le portérent à bâtir pour lui une Eglise. Le Saint eut dans son Monastére jusqu'à trois cens disciples.

II. Ordonnance touchant la clôture des Religieux.

Marcian mourut en 457. & eut pour successeur Leon, dont on estime fort les loix en faveur de l'Eglise, & qui eut beaucoup de considération & de respect pour les saints Religieux qui fleurissoient alors dans l'O-

rient. Entre ses Ordonnances l'on en remarque une qu'il publia pour réprimer les Moines vagabonds. Il défendit aux Solitaires de sortir de leurs Cloîtres, & d'aller courir dans les villes, à la reserve des Procureurs des Monastéres qui pourroient s'y transporter pour y solliciter les affaires de leur Communauté, & qui devoient prendre garde de ne point agiter parmi le peuple des questions touchant la Religion & les dogmes de la Foi. Cette loi regardoit particuliérement ceux des environs d'Antioche, & tendoit à empécher les entreprises des Eutychiens.

Baron. an. 471.

III. Sainte Matrone.

Sainte Matrone étoit originaire de Perge, ville de Pamphilie. Il y a dans sa Vie deux choses extraordinaires, & qui ne doivent pas être tirées en éxemple. Elle quitta son mari, quoi-qu'il n'eût pas précisément consenti à leur séparation, & aiant pris un habit d'homme, elle se fit admettre dans la Communauté de saint Bassien, sous le feint nom de Babylas : mais le saint Abbé & Acace, Prieur d'un autre Monastére, aiant connu par révélation que ce Babylas étoit une femme, on l'obligea de sortir, & de reprendre les habits de son séxe. Elle alla ensuite à Emése en Phénicie, & y gouverna durant quelque temps une Communauté de Vierges. C'est peut-être de ce Monastére dont il est parlé dans une requête des Religieux d'Apamée, qui se trouve dans les Actes du Concile de Constantinople, sous Menna. La Sainte étant à Béryte, y convertit plusieurs femmes qui étoient engagées dans l'idolatrie. Elle

Cette séparation pouvoit avoir des causes secrétes, qui ont été inconnuës à l'Auteur des Actes de la Sainte.

Concil. tom. 5. pag. 246.

rétourna ensuite à Constantinople pour voir saint Bassien, & y fit venir auprés d'elle quelques étrangéres qu'elle avoit attirées au service de Dieu. Son mérite lui donna beaucoup de part à la faveur de l'Impératrice Vérine, femme de Leon. Cette Princesse l'honoroit souvent de ses visites, & elle admiroit sur tout son desintéressement, & de ce qu'elle ne lui demandoit rien, quoi-que chacun sçût qu'elle n'avoit pas moins la volonté que le pouvoir de la combler de bienfaits & de graces. La Sainte attendoit en paix les ordres de la divine providence, qui l'engagea enfin à bâtir un Monastére. Une Dame tres-riche qui avoit un mal fort dangereux & incurable, étant allée voir la Sainte, l'obligea de toucher à son mal, & aussi-tôt elle ressentit quelque soulagement. Elle la pria ensuite d'agréer qu'elle demeurât quelque temps avec elle, & lui donna une grande maison, située entre le Monastére de saint Bassien & la mer. Cette Dame gagna beaucoup par cette libéralité : car dés que l'acte de la donation eut été dressé, elle se sentit parfaitement guérie. Sainte Matrone changea cette maison en Monastére, & y assembla plusieurs Religieuses. Anastasie qui fut de ce nombre, y apporta de grands biens. La Sainte en emploia une partie à y bâtir deux Eglises, & un Cimetiere, & elle envoia le reste à des pauvres Monastéres de Jérusalem, ou de quelques autres lieux. Elle parvint à une extréme vieillesse, & mourut âgée de cent ans. Simeon Métaphraste té-

moigne que le Monastére de la Sainte subsistoit encore de son temps, c'est-à-dire, dans le dixiéme siécle, & que les bâtimens en étoient fort beaux & magnifiques. La considération des temps, & la qualité de Sainte que l'on donne à cette Matrone Abbesse de Constantinople, font assez juger qu'il ne faut pas la confondre avec Matrone, qui eut la conduite du Monastére de Cosilaon au territoire de Calcédoine du temps du grand Théodose, & qui étoit infectée de l'hérésie de Macédonius. C'est une méprise qui se trouve dans une note d'un Martyrologe donné au public par Canisius, où l'on suppose qu'elles n'ont été qu'une même personne. Ce Prieur Acace dont nous avons parlé, excelloit en vertu, & *étoit Pasteur* de la troisiéme partie du Monastére du bienheureux Abraham : ce qui fait juger que ce Monastére étoit peuplé d'un grand nombre de Religieux.

Sozom. l. 7. c. 21. Canis. Antiq. lect. t. 2. 10. Octob.

Pro tertia parte Pastor Monasterii divini Abrahamii. *Sur. Vita S. Matron. 8. Nov.*

IV. Martyre de quelques Religieux de Constantinople.

Timothée Elure, faux Evêque d'Aléxandrie, étant venu à Constantinople pour s'assurer de plus en plus de la faveur de l'Empereur Zénon, y fut reçû & révéré par les Eutychiens comme un Saint & un Prophéte. Quoi-que ses crimes l'eussent rendu odieux à tous les vrais Catholiques, Acace Patriarche de Constantinople ne s'opposa point à ses desseins, & il en usa ainsi par complaisance pour le Prince. Mais le Clergé & les Abbez de la ville en donnérent avis au Pape Simplice, qui loüa fort leur zéle, & éxhorta par ses lettres Zenon & Acace de reprimer l'insolence de Timothée. Le Ty-

Tom. 4. Conc. p. 1073. Simpl. Ep. 573 Evagr. l. 3. c. 7.

ran Basilisque aiant chassé Zénon, publia un Edit contre l'autorité du Concile de Calcédoine. Mais il le révoqua ensuite pour appaiser le tumulte excité par les Religieux & par le peuple à la sollicitation d'Acace leur Patriarche; mais quelques années aprés, Acace protégeant Pierre Monge, faux Evêque d'Aléxandrie, Cyrille Supérieur des Acémétes, en écrivit au Pape Félix, le priant instamment de presser le voiage des Légats qu'il avoit destinez pour appuier le parti des Orthodoxes auprés de l'Empereur Zénon; & ces Légats aiant trahi leur devoir, & communiqué avec les députez de Pierre, il envoia promptement Siméon un de ses Religieux, qui les convainquit de leur infidélité dans un Concile assemblé à Rome. On y condamna aussi Acace, & un peu aprés il fut encore excommunié par le Pape dans un second Synode, qui écrivit sur ce sujet aux Abbez de Constantinople & de Bithynie, & les avertit que Tutus le Défenseur devoit signifier à Acace la sentence qui avoit été prononcée contre lui. Tutus étant arrivé à cette ville Impériale, signifia cette sentence par l'entremise d'un Moine Acéméte, qui l'attacha au manteau d'Acace qui entroit dans l'Eglise. Ce Religieux étoit du Monastére du bienheureux Dius. Acace en conçût une furieuse haine contre tous les autres de la même Communauté, & en fit mourir quelques-uns, que l'Eglise honore comme Martyrs. Il y en eut d'autres que l'on se contenta de jetter en prison ou de battre. Tu-

Henric. Vales. Observ. Eccl. l. 1. pag. 179. post annot. in Evagr. tom. 4. Concil. pag. 1125.

Baron. an. 484. Bolland. 8. 25. Februar. de S. Felice pag. 505.

tus qui avoit bien commencé sa légation, la finit mal, & se laissa gagner par les présens des hérétiques, de quoi Rufin, Thalassius, & les autres Abbez de Constantinople & de Bithynie informérent le Pape Félix qui punit Tutus comme il le méritoit. Et parce qu'il y avoit quelques Religieux qui étoient entrez dans la communion d'Acace, Félix leur ordonna de les exclure pour toujours de leurs Monastéres, & de faire néanmoins grace à ceux qui n'avoient commis cette faute que par foiblesse, & aprés y avoir été poussez par des supplices & de mauvais traitemens. Enfin le Pape les exhorta à défendre toûjours la Foi comme ils avoient fait jusqu'alors. Acace étant mort l'an 488. ou 89. saint Félix écrivit à Rufin, Hilaire, Thalasse, & aux autres Abbez, pour leur ordonner de ne point se réunir avec l'Eglise de Constantinople, qu'aprés qu'ils en auroient reçû ordre du saint Siége.

Tom. 4. Concil. pag. 1086. 1092.

V. Zéle des Religieux de Constantinople pour la défense du Concile de Calcédoine.

Quelques annés auparavant, sçavoir l'an 482. Zénon Empereur d'Orient fit publier un Edit artificieux & plein de malignité, où sous prétexte de vouloir mettre d'accord les Orthodoxes & les Eutychiens, il donnoit atteinte à l'autorité du Concile de Calcédoine : ce qui contribua beaucoup aux troubles dont nous venons de parler. Saint Macédoine qui fut ordonné Patriarche de Constantinople l'an 495. n'improuva pas d'abord cette ordonnance ; mais les Religieux de cette ville furent d'un autre sentiment, & pour conserver la pu-

reté de leur Foi, ne voulurent point avoir de communion avec la grande Eglise. Ceux qui dans cette occasion firent paroître plus de zéle, furent ceux du Monastére du bienheureux Dius, & les autres Acémetes; ceux de saint Bassien, sainte Matrone & ses Religieuses. Ils protésterent hautement qu'ils aimoient mieux être chassez de leurs Cloîtres, & aller en exil que d'agréer cette union trompeuse qui étoit une guerre contre la vérité Catholique. Leur fermeté fit impression dans l'esprit de saint Macédoine, & ce Prélat jugea enfin qu'on devoit les laisser en paix, & leur permettre d'agir selon leur conscience. Il imita ensuite leur éxemple, & par la maniére généreuse dont il soûtint le Concile, il s'attira la peine d'un bannissement qui fut sa gloire, & qui contribua beaucoup à sa sanctification. Sainte Matrone & Sophie Religieuse, fort intelligente dans les saintes lettres, souffrirent extrémement pendant ce differend touchant l'Edit de Zénon, & firent voir par la fermeté de leur patience, combien étoit forte la grace qui les attachoit à Dieu. On substitua à saint Macédoine un Prêtre nommé Timothée, qui fit voir d'abord qu'il condamnoit la mémoire de son prédecesseur, & qu'il ne suivoit pas sa creance. Il n'étoit pas toutefois fort attaché à la Secte d'Eutyches: il changeoit de Foi de temps en temps. Etant allé dans le Monastére de Stude pour en ordonner l'Abbé, celui qui devoit être ordonné protesta qu'il ne recevroit point l'ordination

Theophan. Chronol. pag. 122.

De S. Macedonio vide Bollandum April. 25.

Theodor. lect. pag. 562.

d'un Prélat qui ne recevoit point le Concile de Calcédoine. Alors Timothée prononça anathéme contre ceux qui rejettoient ce Concile.

VI. Gratissime & Bingomale ou Vincomale.

Gratissime, & Jean Bingomale tâchérent d'allier ensemble en leurs personnes deux sortes de professions, dont les devoirs paroissent si opposez : que si l'on parle ici de ce qu'ils firent, c'est en le rapportant comme une chose extraordinaire, & non pas comme un éxemple. Le premier qui étoit Maître de la Chambre de l'Empereur, aiant bâti l'Eglise de saint Cyriaque, y prit l'habit monastique, & continua cependant de faire les fonctions de sa charge. Bingomale qui avoit été Consul en usa de même : car aiant été revêtu de l'habit Religieux par saint Bassien, il continua d'aller au Sénat, & il en revenoit accompagné d'un grand nombre de personnes qui le suivoient pour lui faire honneur ou pour lui parler de leurs affaires; mais lorsqu'il étoit rentré dans le Cloître, il en pratiquoit les éxercices, & s'occupoit même aux plus bas emplois de la Communauté.

Theodor. lect. l. 1. pag. 554. Theophan. Chronol. pag. 97. 98.

Il fut Consul l'an 453.

VII. Paul l'Egyptien.

Il a été parlé ci-devant de la fameuse Eglise de sainte Thécle de Séleucie, laquelle étoit vrai-semblablement accompagnée d'un Monastére de filles. Basile qui étoit Evêque de cette ville l'an 451. fait mention de plusieurs personnes de piété que leur dévotion envers la Sainte portoit souvent à visiter son Eglise ; & il nomme entre autres Paul l'Egyptien, & Samus, qui furent sans

Ci-dessus page 271. où (Parthenon) pourroit ne signifier qu'une Eglise dédiée à une Sainte vierge.

Basil. Seleuc. Vitæ S. Theclæ l. 2. c. 30.

doute quelques Solitaires du païs, puisqu'il asseure que Paul marcha sur les traces du Prophéte Elie, & de saint Jean Baptiste, & que Samus se rendit l'imitateur d'Elisée. Ce dernier demeuroit à Séleucie, & alloit tous les jours deux fois à l'Eglise de la Sainte.

CHAPITRE XXVIII.

De saint Simeon Stylite.

I. L'Empereur consulte quelques saints Solitaires touchant le Concile de Calcédoine.

IL faut repasser dans la Syrie pour y admirer saint Simeon, & quelques autres Saints dont Théodoret a fait l'éloge. Léon successeur de Marcian, consulta tous les Métropolitains d'Orient, & les plus fameux d'entre les Solitaires touchant l'autorité du Concile de Calcédoine, & la validité de l'ordination de Timothée Elure; & il en usa ainsi par un bon motif, & pour réunir les esprits. Leur réponse fut, qu'il devoit s'attacher aux décisions de cette sainte assemblée, & tenir pour certain que Timothée non seulement ne devoit pas avoir rang entre les Evêques, mais qu'il n'étoit pas meme digne de la qualité de Chrêtien. Les trois principaux Solitaires dont il voulut sçavoir le sentiment, furent saint Simeon Stylite, saint Baradat, & saint Jacques le Syrien.

Liberat. c. 15. Baron. an. 458.

II. S. Simeon Stylite se fait Religieux.

La profession religieuse n'a rien produit de plus surprenant, ni de plus extraordinaire que le grand Simeon Stylite. Il naquit à Césan

ſan en Cilicie. Ses parens lui donnérent un troupeau à garder, & il fut dans cét emploi jusqu'à l'âge de treize ans. Un jour aiant quitté ſes brebis pour aller à l'Egliſe, il y entendit lire un paſſage de l'Apoſtre, où il eſt parlé de la crainte de Dieu, & un endroit de l'Evangile, où Nôtre Seigneur déclare heureux ceux qui pleurent, & malheureux ceux qui rient; & il en demanda l'explication à un ſage vieillard. Celui-ci lui fit entendre que la triſteſſe & l'auſtérité de la pénitence étoit la voie qui menoit à la félicité, & qu'au contraire les folles joies du monde précipitoient les ames dans un malheur éternel. Il lui marqua auſſi que pour mettre en uſage ces divines maximes, il faloit tâcher d'acquérir la pureté du cœur par les éxercices du jeûne & de la priére; & que cette maniére de vie ſe pratiquoit fort réguliérement dans les Monaſtéres; mais qu'avant d'y entrer, il faloit bien éxaminer ſa diſpoſition, & faire état qu'il y avoit beaucoup à ſouffrir. Le jeune Siméon profita de cét avis; & comme il ſe ſentoit plein de ferveur, il s'en alla dans un Monaſtére où il fut environ deux ans, & il en obſerva éxactement la régle. Il ſe tranſporta enſuite en un autre qui avoit été fondé par des Religieux ſortis de celui de Téléde, dont nous avons parlé. Lorſqu'il demanda d'être admis dans la premiére ou dans la ſeconde de ces deux Maiſons, il ſe tint trois jours devant la porte ſans boire & ſans manger. Il étonna ſa Communauté par la rigueur de ſa

Vita S. Simeon. 5. Ianu. apud Bolland. Theodor. Philot. c. 26. apud Roſuv. pag. 848. & 170.

Luc. 6. 21.

Hæc autem omnia rite peraguntur in Monaſterio. *Ibid. apud Boll. pag. 264.*

Il eſt plus probable que ce fut dans la premiére.

pénitence. Le second Monastére étoit habité de quatre-vingts Religieux qui ne mangeoient que de deux jours l'un. Mais le Saint se contentoit de prendre un peu de nourriture le Dimanche, & donnoit sécrettement aux pauvres sa portion des autres jours. Pour surcroît de mortification il mit autour de son corps la corde d'un puits, qui étant faite de feuïlles de palmier étoit rude & picquante. Cette corde s'enfonça tellement dans sa chair, qu'elle y fit des ulcéres dont on eut peine à le guerir. * Celui qui avoit la conduite du Monastére, l'en fit sortir, lui disant que l'excés de ses austéritez en troubloit la discipline, & n'édifioit pas la pluspart des Religieux. Mais ensuite aiant eu révélation que le jeune Siméon étoit un grand serviteur de Dieu, il le pria d'y retourner. Pour le satisfaire le Saint y revint; mais un peu aprés il s'en alla au bourg de Télanesse, & y passa trois ans réclus dans une cellule. S'étant abstenu de manger pendant le Caresme, il tomba dans la derniére foiblesse, & il en seroit mort, s'il n'eût été secouru par le vénérable Bassus. Il ne laissa pas néanmoins d'observer depuis cette rigoureuse abstinence durant ce saint temps, & il l'avoit gardée vingt-huit ans, lorsque Théodoret faisoit son éloge.

** Il se nommoit Héliodore ou Timothée.*

III. Il monte sur une colomne, & s'y tient exposé aux injures de l'air.

Quelque austére & merveilleuse qu'eut été jusqu'alors sa pénitence, elle ne fut qu'un essai & une préparation à une autre tout-à-fait extraordinaire, à laquelle il se consacra le premier, & sans en avoir d'exemple. Car s'étant avancé dans la montagne qui étoit prés

de Téléde, il fit faire un enclos où il s'enferma, & où d'abord il s'attacha avec une chaîne de fer longue de vingt coudées. Mais ensuite il l'ôta par le conseil de Méléce, qui lui représenta que c'étoit le lien de sa volonté soûtenuë de la grace, & non pas la contrainte extérieure d'une chaîne, qui devoit le retenir dans la solitude. Plusieurs ont cru que ce Méléce étoit saint Méléce Patriarche d'Antioche. Mais l'ordre des temps ne s'accorde pas bien avec cette opinion. Ce Méléce étoit ou un Evêque Vicaire du Patriarche, ou un Chorévêque, ou un Magistrat du païs. Le Saint ne pouvant souffrir l'honneur que lui faisoient quantité de personnes, & même des étrangers *, qui le visitant touchoient son habit de peaux, par espérance d'en tirer quelque bénédiction & quelque avantage; & même se trouvant incommodé de cette foule de monde, qui s'approchant ainsi de lui, l'interrompoit dans ses priéres, il s'avisa de se placer sur une colomne, & d'y faire ses éxercices. Il monta ainsi successivement sur des colomnes de diverses hauteurs: d'abord sur de plus basses, & ensuite sur de plus hautes, & pendant quarante-huit ans il s'y tint exposé aux ardeurs du soleil, & aux autres incommoditez des saisons. Sa premiére colomne n'avoit que quatre coudées, mais sa derniére en avoit quarante, & il y passa les derniéres années de sa vie.

S.Benoist donna le même conseil au saint Ermite Martin. Greg. Dial. l. 3. c. 16. Vitae Leon. Allat. de Simeon. scriptu Diatrib. pag. 14.

* Hispani & Britanni & Galli. *Theodoret. Philoth. c. 26.*

IV. Sa maniére de vie, & ses occupations sur la colomne.

Hors le temps du Caresme le Saint mangeoit une fois par semaine. Il portoit une chaîne de fer autour du col. Il s'appliquoit

à la priére pendant la nuit & la meilleure partie du jour. Les festes il adoroit Dieu les mains étenduës vers le ciel, & il les tenoit en cette posture depuis le soir jusqu'au soleil levant. A l'heure de None il parloit à ceux qui le visitoient, & il les exhortoit à la piété. Il accommodoit ensemble ceux qui étoient en differend, & jugeoit quelquefois des procés. Il combattoit les erreurs des hérétiques & des Juifs. Il prédisoit les choses à venir. Il écrivoit aux Princes, & leur recommandoit de rendre la justice & de protéger l'Eglise. Il adressoit aussi des lettres aux Evêques pour les exciter à remplir leurs devoirs. Il faisoit souvent des miracles pour le soulagement des malades, & leur recommandoit sur tout d'attribuer à Dieu leur guérison, & non pas à lui. Il convertit plusieurs miliers de Sarrazins & d'autres Infidelles. Le démon lui aiant fait un ulcére à la cuisse, où il s'y engendra des vers, il souffroit avec patience d'en être rongé. Sa réputation se répandit de toutes parts, & il étoit regardé comme le miracle de l'Univers, & comme un flambeau qui étant placé sur sa colomne comme sur un chandelier, éclairoit les peuples. Il avoit quelques disciples qui demeuroient prés de sa colomne. Les femmes n'entroient point dans l'enclos où elle étoit placée, & qui servoit comme d'Ermitage ou de Monastére aux Religieux qui vivoient sous sa conduite. Il ne voulut pas même permettre que l'on y donnât entrée à sa mére qui souhaitoit de le voir. Cette femme étant morte, il

Evagr. l. 1. c. 13. 14.

Si quis roget, quis te sanaverit, dicito, Deus; cave dixeris, Simeon. Si dixeris, prædico in eadem denuo mala recides. *Vita c. 3. 5. Januar. pag. 265. apud Bolland. Theodoret. Phil. c. 26.*

Selon le rapport d'Antoine disciple, il dit : Domine Deus virtutum, &c. accipe in pace animam famulæ tuę. *Bolland. pag. 266.*

la fit enterrer devant sa colomne, & pria Dieu à haute voix pour le repos de son ame.

Lorsqu'il fût pressé de marquer son sentiment touchant le Concile de Calcédoine, il déclara qu'il en recevoit la doctrine comme aiant été révélée par le saint Esprit : car, disoit-il, si nôtre Sauveur a promis de se trouver au milieu de deux où trois personnes assemblées en son nom, comment se pourroit-il faire qu'il n'eût pas été au milieu de tant de saints Evêques? Dans la lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Basile Patriarche d'Antioche ; il se qualifie pécheur, & le plus vil & le plus méprisable de tous les Moines. Cela fait voir son humilité : mais voici une preuve insigne de son obéïssance. Les Solitaires du païs voulant reconnoître quel étoit son esprit, lui envoiérent dire que l'on étoit surpris qu'il eût embrassé une maniére de vie inconnuë aux Anciens, & qu'il devoit quitter sa colomne, & rentrer dans la voie commune de la profession religieuse. A peine avoit-on achevé de lui parler, qu'il avança le pied pour descendre : mais comme l'on vit qu'il obéïssoit si promptement, on lui ordonna de demeurer comme dans un poste où Dieu l'avoit placé, & où il devoit continuer de le servir. Les Moines d'Egypte n'approuvérent pas d'abord qu'il se fût ainsi placé sur une colomne, & ils en furent tellement choquez, qu'ils ne vouloient point avoir de société avec lui : mais depuis aiant été informez du mérite & des merveilles de sa vie, ils rentrérent dans sa communion, & furent

V. Sa soûmission aux decrets du Concile, & son humilité.

Evag. l. 2. c. 10.

Idem l. 2. c. 13.

Theod. Lect. l. 2. p. 565.

du nombre de ses admirateurs. L'Empereur Marcian l'avoit en singuliére vénération, & prenoit quelquefois l'habit d'un particulier pour l'aller voir avec plus de liberté. S. Siméon mourut vers l'an 460. ou selon d'autres, l'an 463. Son Ermitage étoit à dix ou douze lieuës d'Antioche. On porta son corps dans cette ville. La Vie de saint Siméon a été écrite non seulement par Antoine son disciple, mais encore par Théodoret Evêque de Cyr, qui l'avoit vû sur sa colomne, & qui avoit été honoré de son amitié. Ce sçavant homme en parle dans un des Ouvrages qui a pour titre *le Philothée*, où il fait l'éloge de plusieurs illustres Solitaires qui avoient vécu de son temps, ou un peu auparavant. Quelques-uns estiment qu'il mourut avant saint Siméon, & que ce qu'il dit de la mort de ce grand Saint, est une addition que l'on a insérée dans son Ouvrage. Au reste nous avons supposé avec tous les Auteurs, que ce Saint a été le premier & le plus ancien de tous les Religieux qui ont demeuré sur des colomnes, parce que s'il y eut avant lui quelque Solitaire de Mésopotamie qui fit essai de cette pénitence, il n'éclata pas, & l'on ne peut pas dire qu'il ait servi de modelle à saint Siméon. Lorsque le Saint étoit sur sa colomne, il parut ailleurs un autre Stylite nommé Nicandre, qui n'est connu que par deux lettres de saint Nil. Mais soit qu'il n'eut eu jamais de vertu solide, ou qu'il ne la conserva pas, il fit voir qu'il étoit animé d'un esprit tout opposé à celui de saint Siméon.

Car au lieu que ce Saint ne souhaitoit point d'être honoré, & qu'il ne voulut pas même parler à sa mére, Nicandre recevoit avec joie les applaudissemens des hommes, & dans la suite il attira même les femmes prés de sa colomne, & conversoit volontiers avec elles. Saint Nil touché du danger ou étoit son salut, le reprit fortement de sa mauvaise conduite, & lui écrivit qu'il pensât à lui-même, & qu'il vît s'il n'étoit pas semblable au serpent qui a été condamné à ramper sur la terre, & à la manger, puisqu'au lieu de se nourrir des véritez du ciel, il se repaissoit de ces faussés loüanges, & de ces vains & dangereux entretiens qui étoient des choses basses & terrestres.

Nil. l. 2. ep. 114. 115.

Genes.

CHAPITRE XXIX.

De saint Baradat, & de saint Iacques le Syrien.

I. S. Baradat.

Saint Baradat vécut dans une montagne de la Syrie. Il demeura long-temps dans une cellule qui étoit si basse, qu'il ne pouvoit s'y tenir debout, & si mal couverte, qu'il étoit exposé à la pluie & à l'ardeur du soleil. Il en sortit à la priére de Théodote Evêque d'Antioche, & se tint d'ordinaire en plein air, couvert d'un habit de peaux. Toute son occupation étoit d'adorer Dieu les mains étenduës vers le ciel. Il

Theodoret. Philoth. c. 27.

étoit infirme, & sujet à diverses maladies ; mais la ferveur de son esprit soûtenoit la foiblesse de son corps, & lui faisoit supporter une vie si dure. Il avoit une grande intelligence des choses saintes ; & comme dit Théodoret, ses raisonnemens étoient bien plus justes & bien plus solides que ceux des sectateurs d'Aristote. Sa science étoit accompagnée d'une profonde humilité, & il rejettoit avec grand soin tous les sentimens contraires à cette vertu. La lettre qu'il écrivit à l'Empereur Leon, se trouve à la fin des Actes du Concile de Calcédoine. Elle est datée de l'an 458. Le Saint y louë le zéle de ce Prince, il déclare que la véritable Foi est celle du Concile de Calcédoine, & que Timothée & ses disciples qui ne la veulent pas recevoir, ne sont que des imposteurs qui tâchent, s'il leur étoit possible, de tromper même les Elûs.

II. S. Jacques le Syrien.

Nous avons déja fait mention de saint Jacques le Syrien. Il fut disciple de saint Maron, & le surpassa encore par l'austérité de sa pénitence. Il vivoit comme lui exposé aux injures de l'air, & n'avoit point d'autre toit que le ciel. Sa demeure ordinaire étoit une montagne située à une lieuë de Cyr. Il s'étoit interdit l'usage du feu, & ne mangeoit rien de cuit. Des lentilles trempées dans de l'eau étoient sa nourriture. Il portoit sur lui de pesantes chaînes de fer. Etant malade il les quitta pour quelque temps, à la persuasion de Théodoret, qui lui représenta que sa fiévre lui tenoit lieu de

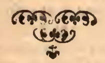
Ci-devant page 339.

Ferri officio fungitur febris. *Theod. Phil. c. 21.*

pénitence. Il auroit été Prêtre, s'il étoit le même qu'un Religieux nommé Jacques, à qui cét Auteur a écrit une de ses lettres. Mais je croi qu'il faut distinguer ces deux Solitaires. La charité pastorale aiant obligé Théodoret à écrire à deux Magistrats en faveur de ceux de son Diocése, que l'on opprimoit par des tributs excessifs, leur représente que le tres-saint Jacques homme de Dieu étoit dans les mêmes sentimens, & demandoit la même grace que lui; & que s'il n'écrivoit point, c'est que ce n'étoit pas sa coûtume, l'amour qu'il avoit pour le silence, & pour le repos de la contemplation, allant jusqu'à ne point vouloir écrire de lettres. Les trois Saints dont nous venons de parler, étoient en si grande vénération, & chacun étoit tellement persuadé, qu'ils avoient été de véritables serviteurs de Dieu, que saint Ephrem Patriarche d'Antioche, tâchant de convertir ceux qui étoient engagez dans l'hérésie, les exhorte à imiter la conduite de ces trois excellens Religieux, Siméon, Baradat & Jacques, que leur éminente vertu avoit rendus célébres par toute la terre, & qui avoient passé toute leur vie dans la communion de l'Eglise Catholique.

Ep. 28. 42. 44.

Ephrem. apud Photium c. 228. p. 782. & c. 229. sub finem.



CHAPITRE XXX.

De saint Thalélée, & de trois saintes femmes de Syrie, qui menérent une vie pénitente & solitaire.

I. S. Thalélée.

IL ne faut pas oublier quatre autres prodiges de pénitence que l'on voioit en ce même temps-là dans la Syrie. C'est ainsi qu'on peut appeller saint Thalélée, & trois saintes femmes, Marane, Cyre, & Domnine, qui s'élevant par la force de l'amour saint au dessus de la foiblesse de leur séxe, imitérent non seulement par l'assiduité de leur contemplation, mais même par l'austérité de leur vie les plus fameux Solitaires du même païs. Saint Thalélée étoit natif de Cilicie. Aiant renoncé au siécle, il s'établit prés de Gabala en Syrie, sur une colline où il y avoit un temple consacré aux démons. Dés qu'il y fut arrivé, ces esprits impurs le regardérent comme un ennemi qui les venoit chasser, & lui firent la guerre pour se maintenir dans leur possession. Aprés avoir tâché en vain de l'effraier, ils arrachérent en un moment plus de cinq cens arbres qui étoient au même lieu : mais enfin le Saint armé de la Foi les mit en fuite, & convertit un grand nombre de Paiens. Il choisit une maniére de vie également pénitente & singuliére. Non seu-

lement il voulut demeurer dans une place découverte ; mais il y mit encore une machine composée de plusieurs piéces, & principalement de deux rouës, au milieu desquelles il se plaça de telle sorte, qu'il étoit plûtôt suspendu qu'assis, & avoit la teste panchée & le visage contre ses genoux. Il y avoit dix ans qu'il demeuroit dans une prison si incommode, lorsque Théodoret écrivoit son Ouvrage. Ce Prélat l'aiant été voir, lui demanda pourquoi il avoit embrassé une maniére de vie si nouvelle & si austére. Le Saint lui répondit, qu'il souffroit volontairement en ce monde, pour éviter de souffrir contre son gré en l'autre, & que se sentant coupable de plusieurs péchez, il tâchoit de les expier par une pénitence qui étoit légére en comparaison des effroiables supplices que la justice divine avoit préparez pour les pécheurs impénitens. Ses miracles aiant répandu la lumiére de la Foi dans le païs, on ruïna le temple des démons, & on bâtit en la place une Eglise en l'honneur de quelques saints Martyrs, *pour opposer ainsi de divins morts à de faux Dieux.*

ψευδωνύμοις θεοῖς τοὺς θείους ἀντιτάξας νεκρούς. Theodor. Philoth. c. 28.

II. *Sainte Marane, & sainte Cyre.*

Sainte Marane & sainte Cyre sortirent de deux illustres familles de Bérée, & eurent une éducation convenable à leur naissance. Un saint & ardent amour de la perfection évangélique les aiant portées à quitter le siécle, elles s'enfermérent dans une petite place prés de cette ville, & par un sacrifice qui dura autant que leur vie, s'immolérent à Dieu comme des victimes de pénitence. Elles

y demeurérent en plein air & sans toit, mais couvertes de grands voiles qui ne suffisoient pas pour les garantir du froid, ni de l'ardeur du soleil. Elles étoient de plus chargées de chaînes de fer, & se mortifioient par de longs jeûnes, mettant leur joie à participer aux souffrances de leur Epoux céleste. Elles imitérent trois fois le Prophéte Moyse, & furent quarante jours sans manger ; & trois autres fois l'abstinence de Daniel, en ne prenant aucune nourriture durant trois semaines. Pour honorer les lieux consacrez par les mystéres de la Passion du Sauveur, elles allérent à Jérusalem, & ne mangérent point pendant tout le chemin qui fut de vingt jours, mais seulement aprés leur arrivée, & lorsqu'elles eurent fait leurs dévotions dans cette ville sainte. Elles gardérent la même abstinence allant en pélerinage à l'Eglise de sainte Thécle *, dont elles imitoient si parfaitement la vie. Elles servirent ainsi Dieu plus de quarante-deux ans, & aprés une si longue pénitence, elles ne respiroient encore que la mortification. Elles ne recevoient de visites que depuis Pâques jusqu'à la Pentecoste, & pendant le reste de l'année elles ne souffroient point qu'on troublât leur repos. Hors de l'enclos où elles habitoient, il y avoit un petit logis où demeuroient quelques servantes qui les avoient suivies, & vivoient aussi dans l'exercice de la piété.

Theodoret les avoit été souvent voir. Has ego sępe conspexi, &c. Philoth. c. 29.

* *Il a été parlé ci-devant de cette Eglise page 559.*

III. Sainte Domnine.

La pénitence de sainte Domnine fut moins austére, quoi-qu'elle fist profession d'imiter le saint Anachoréte Maron, dont nous avons

parlé. Elle se retira dans une cellule qu'elle se fit bâtir dans un jardin de sa famille. Le matin & le soir elle alloit faire ses priéres dans une Paroisse du voisinage. Elle ne vivoit que de lentilles trempées dans de l'eau, & une si rigoureuse abstinence la rendit toute séche & toute languissante. Ce que l'on remarquoit de plus particulier en elle, c'est qu'elle versoit toûjours des larmes. L'amour divin qui en étoit le principe & la source, tenoit son esprit attaché à la contemplation, & lui donnoit un désir ardent de sortir de ce monde. Il y avoit dans le même païs quantité d'autres personnes du même séxe qui menoient une vie solitaire & pénitente. Plusieurs servoient Dieu dans la société du Cloître, & étoient en quelques lieux plus de deux cens cinquante ensemble. Elles usoient de la même nourriture, couchoient sur de simples nattes, & emploïoient leurs mains à travailler à divers ouvrages de laine, & leurs langues à chanter des Hymnes sacrez.

Theodoret. Philoth. c. 30.

CHAPITRE XXXI.

De Théodoret Evêque de Cyr.

I. Théodoret Religieux, & Evêque de Cyr.

C'EST l'éloge de sainte Domnine qui fait la fin de l'Ouvrage, que Théodoret a composé sous le titre de Philothée, & que d'autres appellent l'*Histoire religieuse*. Mais il ne suffit pas d'avoir nommé ce fa-

meux Auteur, & nôtre sujet demande que nous disions quelque chose de sa vie. Théodoret étoit d'Antioche. Ses parens l'obtinrent du ciel par les priéres de saint Macédoine, & l'offrirent à Dieu avant qu'il fut né. Ils eurent ainsi un engagement particulier à lui donner une bonne éducation, & ils s'acquittérent aussi de ce devoir, le faisant instruire dans la piété & dans les lettres. Etant jeune il alloit souvent voir saint Macédoine, qui demeuroit dans la montagne voisine de la ville, & ce saint vieillard l'exhortoit à fuïr le vice, & à se regarder comme une chose sacrée qu'il ne faloit pas profaner. Pour exécuter plus seurement ce sage conseil, il quitta ses parens, qui n'avoient point d'autre enfant que lui, & il se fit Religieux. On se porteroit aisément à croire que ce fut dans quelque Communauté d'Antioche, ou des environs; mais il n'est pas besoin d'avoir recours aux conjectures, puisqu'il nous apprend lui-même que son Monastére étoit à une lieuë d'Apamée. Il témoigne aussi qu'étant âgé * d'environ vingt-cinq ans, il étoit à Antioche, & qu'il y alloit voir saint Zénon Solitaire de la montagne, & conféroit avec lui des choses saintes. Il avoit alors l'ordre de Lecteur, & il semble dire qu'il lisoit les divines Ecritures dans une Paroisse où saint Zénon se rendoit tous les Dimanches. D'où il faudroit conclure, qu'on l'avoit tiré de son Monastére, & attaché au service de cette Eglise. Mais ce qui peut en faire douter, est qu'il marque ailleurs, qu'il passa dans le Cloî-

Theodor. Philoth. c. 13. epist. 81.

Habitare me saltem jubeat in Monasterio nostro, quod quidem à Cyrrestica millibus abest 120. ab Antiochena 75. tribus autem millibus ab urbe distat Apamena. *Idem ep. 119.*

* Ut quibus vix prima lanugo succresceret. *Theodor. Phil. c. 12.*

Lector enim tunc eram, & divinas Scripturas populo recitabam. *Ibid.*

tre le temps qui précéda son Episcopat. Il ne rechercha point cét honneur. Il est probable que son mérite aiant éclaté pendant qu'il étoit à Antioche, soit qu'il y résidât, ou qu'il n'y fût venu que pour quelque temps, Aléxandre, & ensuite Théodote, Patriarches d'Antioche, conçurent de l'estime & de l'affection pour lui, & que ce fut ce dernier qui le chargea contre son gré de la conduite du Diocése de Cyr, petite ville de l'Euphratésie. Ce Diocése étoit composé de huit cens Paroisses, où il trouva un grand nombre de Marcionites, & quantité d'Ariens & d'Eunomiens. Il convertit tous ces hérétiques; mais ce ne fut pas sans exposer sa vie à un péril évident, aiant été plusieurs fois lapidé par les plus furieux d'entre ces ennemis de la Foi. Il travailla encore beaucoup pour la défendre contre les Paiens & les Juifs. Théodote, Jean & Domnus, qui gouvernérent de suite l'Eglise d'Antioche, l'engagérent souvent à venir prêcher dans cette ville, parce qu'il avoit un grand talent pour ce saint ministére, & qu'il emportoit l'esprit de ses auditeurs par la force de son éloquence. Il n'excelloit pas moins en doctrine, & ses Ouvrages font voir qu'il a été un des plus sçavans Evêques de l'Orient.

In Monasterio tempus quod Episcopatum præcessit, cùm exegissem, invitus Episcopus ordinatus sum. *Theodor. ep. 81.*

Fuso plerumque sanguine lapidatus ab eis persæpe, &c. Idem ep. 81. 113.

Idem ep. 83.

Epist. ad Joan. ep. German. tom. 4. pag. 703. 696.

Saint Cyrille aiant condamné dans le Synode d'Aléxandrie la nouvelle hérésie de Nestorius, & dressé pour cét effet douze articles ou anathêmes, qui contenoient la doctrine Catholique, Théodoret prévenu de quelques faux principes qu'il avoit tirez des

II. Il est déposé dans le faux Concile d'Ephése, & rétabli par S. Leon Pape,

& par le Concile de Calcédoine.

Ecrits de Diodore de Tarse, ou de Théodore de Mopsueste, expliqua dans un mauvais sens ces articles, & prétendit que l'on y renouvelloit l'hérésie d'Apollinaire. Il tâcha ensuite de les réfuter, en aiant même ordre de Jean d'Antioche. Cét Ouvrage joint à la liaison qu'il eut avec Jean dans le schisme dont nous avons parlé, & à l'ardeur qu'il fit paroître durant quelque temps pour la défense de leur commun ami Nestorius, donnérent lieu à plusieurs, mais principalement à ses ennemis, de publier qu'il suivoit en partie l'erreur de cét Hérésiarque. Et quoi-que depuis il protestât qu'il n'avoit point d'autre Foi que celle de l'Eglise, & que pour se justifier il appellât à témoin une infinité de personnes qui avoient entendu & admiré ses sermons, qu'il citât quantité de livres qu'il avoit mis au jour, & qu'il déclarât en termes formels & précis, qu'il condamnoit la méchante doctrine qu'on lui imputoit, plusieurs persistérent à le décrier comme un Nestorien. Aiant appris qu'on le noircissoit de la sorte dans Aléxandrie, il écrivit à Dioscore Evêque de cette ville, & il lui marqua tres-clairement que sa créance étoit conforme à celle de l'Eglise, & qu'il s'étoit réconcilié avec saint Cyrille, & avoit été uni d'amitié avec lui pendant les derniéres années de la vie de cét illustre défenseur de la Foi. Aprés cette déclaration il espéroit d'être à couvert de la calomnie : & toutefois Dioscore poussé de vengeance ou d'envie, prétendit encore qu'il étoit hérétique, & le déposa dans le faux

Il n'y a point de preuve que Théodoret & Nestorius aient vécu dans un même Cloître. Theodoret put contracter amitié avec Nestorius, lorsqu'il étoit à Antioche vers l'an 418. & qu'il y précha ensuite, du temps des Patriarches Théodote & Jean.

Bar. an. 444. 448.

Theod. ep. 83.

faux Concile comme un sectateur de Nestorius. Théodoret en aiant eu avis, en appella à saint Leon Pape, qui le reçût dans sa communion : & ainsi ce que l'on avoit ordonné contre lui, ne devoit plus avoir de force. Mais ses ennemis étant toûjours appuiez de l'autorité de l'Empereur, il demeura privé de son Siége, & durant quelque temps il se retira dans un Monastére. Enfin, pour derniére preuve de la pureté de sa foi, il prononça anathême contre Nestorius & Eutyches, en présence des Péres du Concile de Calcédoine ; & ce Concile qui l'avoit déja reçû comme Catholique dés sa prémiére session, le reconnut de nouveau pour tel, l'appellant *Docteur orthodoxe*, & le rétablit dans le gouvernement de son Diocése. Les Légats du saint Siége étant retournez à Rome, informérent saint Leon de ce qui s'étoit fait dans le Concile à l'égard de Théodoret, & ce saint Pape lui écrivit pour confirmer encore le jugement si avantageux qu'il avoit obtenu, & pour l'exhorter à le soûtenir par ses actions, & à combattre les restes de l'hérésie d'Eutyches.

Idem ep. 115. 116.

Orthodoxum Doctorem Ecclesia recipiat. *Conc. Calched. Act. 8. pag. 621.*

Leon. ep. 63. vel E it. Pasc. Quesn. 93.

III. Ses vertus.

La peine qu'il eut à justifier sa foi, même depuis qu'il eut abandonné le misérable Nestorius, servit à expier la faute qu'il avoit commise en défendant cét hérétique, & à lui conserver le mérite de ses bonnes actions. Dans ses Ouvrages il fait paroître une grande estime pour la pauvreté, & un grand détachement des choses du monde, & sa conduite le montra encore plus que ses paroles.

Bar. an. 436. sub finem.

Car il emploia en des œuvres de piété tout ce qui lui vint de la succession de ses parens; & il ne voulut acquérir ni terre, ni maison, ni tombeau, ni encore moins avoir d'argent. Il ne recevoit point de présens, & il ne permettoit point que ses domestiques en reçussent. Toute sa possession consistoit en ses habits, qui étoient fort simples & de vil prix. Etant si indifférent pour ce qui le regardoit, il ne l'étoit pas à l'égard des intérests du prochain. Non seulement il travailla au salut des ames, mais il procura encore le bien temporel de ceux de son Diocése; & comme Cyr n'étoit qu'une petite ville, & encore pauvre, & presque deserte, il en rendit l'habitation plus commode, & emploia même une partie des revenus Ecclésiastiques à y bâtir des ponts, des bains & d'autres édifices publics. Il étoit pénétré de la crainte des jugemens de Dieu, & ne connoissoit point d'autre bien que la grace, ni d'autre mal que ce qui blessoit sa conscience. Il n'alloit point à Antioche, ni aux grandes villes, que lorsqu'il y étoit obligé par un devoir indispensable. Ce procédé étoit sans doute un effet de sa vigilance pastorale, & de son application au gouvernement de son Diocése; mais on le peut aussi attribuer à son amour pour la vie tranquille & retirée. Car il approuvoit la conduite des Prélats qui allioient la discipline monastique avec les fonctions de leur charge. Ecrivant à un de ses amis, il lui témoigne qu'il se trouvoit bien de vivre en repos & dégagé de soins, & que depuis quelque temps il fuioit les con-

Præter panniculos quibus amictus sum, nihil volui possidere. *Epist.* 81.

Ibid. & epist. 139.

Unum dumtaxat est molestum, si quid damni ad animam pervenerit. *Epist.* 103. 80. 9.

Quiete potiùs delector eorum qui in statu monachico Ecclesias administrare volunt. *Epist.* 81.

versations, & pour ne point recevoir de visites, avoit même fait fermer la porte de son Monastére. Il y a apparence que le Monastére dont il parle, est celui du territoire d'Apamée, ou quelque autre; où on lui permit de se retirer, tandis qu'il fut privé de l'administration de son Diocése.

Monasterii atriensem januam obstruxi. Epist. 146.

IV. De quelques Abbez dont il parle dans ses lettres.

Sa lettre à saint Leon fait voir son zéle pour la Foi, & qu'il étoit plus sensible aux maux de l'Eglise, qu'aux siens propres. Il y reconnoît tres-positivement la primauté du saint Siége; & les prérogatives de l'Eglise Romaine. Pour informer le Pape de la justice de sa cause, il envoia vers lui Hypace & Abraham Chorévêques; & Alype Supérieur des Moines; ou, comme il parle; *Exarque*, c'est-à-dire, premier Abbé, ou Chef des Abbez de son Diocése. On verra dans la suite d'autres éxemples de ces *Exarques*. Pendant sa disgrace il écrivit aux Abbez Job, Antonin, Marcel, Longin; & à quelques autres. Job étoit vrai-semblablement un Abbé du même nom, dont nous avons parlé. Il donne la qualité de Grand à Antonin. Marcel est saint Marcel Acémete. Longin étoit Abbé de Dolyches. Il adressa à tous les Religieux de Constantinople une lettre assez longue, où il expose sa créance, & * condamne l'erreur que ses ennemis lui avoient faussement attribuée. Autant que l'on peut juger par ces lettres & par d'autres, il souffrit sa déposition avec grande constance, & même il la regardoit comme une grace du-

Epist. 113. 116.

Ep. 127. 125. 131. 141.

* Ecquam habent demonstrationem, nos Filios duos affirmare, &c. Epist. 145. tom. 3. pag. 1022.

ciel, & en faisoit gloire, ainsi qu'il témoigna à Domnus Evêque d'Apamée, & à Sabinien Evêque de Perre. Il écrivit à Domnus, qu'il avoit été visité par des Religieux du Monastére de ce Prélat. Ce qui fait juger que Domnus avoit bâti ou gouverné ce Monastére, ou même qu'il y demeuroit.

Ep. 87. 127.

V. Pourquoi les Grecs n'ont point mis son nom dans leur Ménologe.

Il y auroit lieu de s'étonner, que Théodoret aiant mené une vie si sainte, & enrichi l'Eglise de si excellens Ouvrages, les Grecs n'aient point inséré son nom dans leur Ménologe, s'il n'étoit aisé d'en marquer la cause, qui est sans doute la mauvaise idée qu'a donné de lui le Traité qu'il publia contre saint Cyrille, & qui fut un de ces trois fameux Chapitres, dont l'on disputa avec tant de chaleur dans le VI. siécle. A quoi l'on peut ajoûter l'Apologie qu'il écrivit pour Théodore de Mopsueste, qui passa pour auteur de la doctrine impie de Nestorius. Cela pourtant n'a pas empéché que dans l'Edition des œuvres de Théodoret, on ne l'ait honoré de la qualité de bienheureux.

Vide Henric. Vales. præfat. in Theodoret. Histor.

VI. Sabinien Evêque de Perre, dans la Province Euphratésienne.

Il faut joindre à Théodoret son ami Sabinien, qui souffrit la même disgrace que lui, & trouva aussi sa ressource dans la justice du Concile de Calcédoine. Athanase Evêque de Perre, aiant été accusé de divers crimes, & cité devant le Concile provincial d'Antioche assemblé par le Patriarche Domnus, ne voulut point comparoître, & fut ainsi justement déposé. Pour remplir sa place, Etienne son Métropolitain, & ses suffragans, allérent dans

un Monaſtére habité d'un grand nombre de Religieux, & en tirérent Sabinien, qui y faiſoit la fonction de Célerier ou d'Abbé. Sabinien qui ne penſoit nullement à l'Epiſcopat, y fut élevé de cette ſorte, & alla gouverner le Diocéſe de Perre. Mais il n'en demeura pas paiſible poſſeſſeur : car Athanaſe ſe prévalant de la confuſion & du deſordre qui régnoit dans le faux Concile d'Ephéſe, eut recours à Dioſcore, & obtint ſon rétabliſſement. Il rentra ainſi dans ſon Siége, au grand déplaiſir du peuple, qui aimoit Sabinien à cauſe de ſa vertu, & qui ne pût voir ſans une extréme douleur, qu'on leur enlevât un ſi digne Evêque. Sabinien demanda juſtice à l'Empereur Marcian & au Concile de Calcédoine. Cette ſainte aſſemblée prit connoiſſance de ſa cauſe, & le rétablit, en ordonnant toutefois, que ſi dans huit mois Athanaſe pouvoit ſe juſtifier des crimes dont il étoit chargé, il reprendroit la conduite de l'Egliſe de Perre, & que Sabinien ſeroit ſeulement ſon Coadjuteur, & ſubſiſteroit d'une partie des revenus de cette Egliſe.

Ego enim à puero eram in Monaſterio diſpenſator Aſceterii multorum virorum, (πολυάνδρου μοναστηρίου) nihil de Epiſcopatu cogitans, &c. *Conc. Calched. Act. 14. pag. 720. 753.*

CHAPITRE XXXII.

De saint Daniel, Religieux prés de Samosate, & ensuite Stylite prés de Constantinople.

I.
Saint Daniel se fait Religieux.

A L'extrémité de l'Euphratésie, où nous avons trouvé Théodoret & Sabinien, il y avoit la ville de Samosate, & prés de cette ville le bourg de Maratha, qui donna la naissance à Daniel, héritier de l'esprit & de la grace du grand Simeon Stylite. Daniel étant âgé de douze ans, se retira dans un Monastére voisin pour s'y consacrer à Dieu. L'Abbé fit d'abord difficulté de le recevoir, à cause qu'il étoit si jeune, & qu'il étoit à craindre qu'il ne pût supporter l'austérité de l'observance. Mais enfin voiant sa ferveur, & aiant pris l'avis de sa Communauté, il la fit assembler dans l'Eglise, il lut au jeune Daniel la régle sacrée, il lui coupa les cheveux, & lui donna l'habit de la Religion. Il avertit ses parens de ne pas venir voir si souvent leur fils, de peur que la tendresse naturelle qu'il avoit pour eux, n'affoiblît en lui l'opération de la grace.

Postquam illos (Monachos) quoque vidit assentiri, cùm jussisset omnes congregari in Dominico, & Danieli sacram recitasset regulam, & tondet ei capillos, & monastico eum induit habitu. *Vitæ S. Daniel. c. 5. apud Surium* XI. *Decemb.*

II.
Il va voir S. Simeon Stylite.

Son Abbé allant à Antioche pour les affaires de l'Eglise, mena avec lui le bienheureux Daniel, & passant par * Télade, lui fit voir saint Simeon, qui étoit sur sa colomne,

* *Telada, ibid. ou plûtôt Télanisse.*

Cette visite ne fut pas stérile pour lui, ni d'une pure curiosité, il en tira beaucoup d'avantage. Car saint Simeon aiant permis à Daniel de monter auprés de lui, l'appella son fils, lui donna sa bénédiction, & lui prédit qu'il avoit beaucoup à souffrir pour Jesus-Christ, mais que ce divin Sauveur seroit sa force & sa consolation. Son Abbé étant mort, on voulut le charger de la conduite du Monastére : mais il s'en défendit, & persuada aux Religieux de se choisir un autre Supérieur.

III. Il se transporte à Constantinople.

Il les quitta ensuite pour aller voir saint Simeon, & il passa quatorze jours dans le Monastére qui étoit prés de l'enclos * où étoit sa colomne. En étant sorti, il voulut faire le voiage de la Terre-sainte ; mais saint Simeon lui apparut en chemin, & lui ordonna d'aller à Constantinople. Il obéït à cét ordre du ciel, & aiant chassé les démons d'un lieu appellé Philempore, proche de cette ville impériale, il s'établit dans une Eglise qui étoit comme abandonnée à cause des insultes de ces malins esprits. Quelques Ecclésiastiques traversant ses desseins, il fut protégé par le Patriarche Anatolius. Aiant fait un miracle pour guérir ce Prélat d'un mal dont il étoit travaillé, il lui demanda pour récompense qu'il pardonnât à ces personnes qui lui avoient été contraires. Serge disciple de saint Simeon, s'étant transporté à Constantinople pour faire présent à l'Empereur du scapulaire du Saint, il ne put avoir accés auprés de ce Prince qui étoit occupé

* Mandra.

aux affaires publiques, & alla voir ſaint Daniel, dont on lui avoit raconté des choſes merveilleuſes. Le principal ſujet de leur entretien fut le grand Simeon. Saint Daniel fit connoître à Serge, que Dieu lui avoit révélé pluſieurs particularitez de la vie de cét illuſtre Solitaire, & qu'il lui donnoit un puiſſant mouvement d'imiter ſa pénitence. Serge ajoûta foi à ce diſcours, & changeant de deſſein, offrit le ſcapulaire du Saint au bienheureux Daniel, qui le reçût avec de grands témoignages d'eſtime.

IV. Il monte ſur une colomne.

Le Saint aprés avoir demeuré neuf ans dans l'Egliſe de Philempore, ſe fit conſtruire une colomne, & monta deſſus. Elle étoit ſituée ſur une montagne vers l'embouchure du Pont Euxin. Il s'y tint expoſé aux orages & à toutes les injures de l'air. Pendant un hiver qui fut tres-rude, il penſa mourir de froid, & il falut dégeler ſon corps avec de l'eau chaude. Les pieds lui enflérent, & il s'y forma des ulcéres qui ſervirent à éprouver ſa vertu. Les guériſons ſurnaturelles que Dieu opéra par ſon miniſtére, le don qu'il eut de connoître les choſes à venir, ſon zéle pour la Foi, la force de ſes priéres pour la converſion des pécheurs, le rendirent l'admiration de tout le monde : mais rien ne paroiſſoit plus ſurprenant que ſon invincible patience, & elle paſſoit pour le plus grand de tous ſes miracles. Sans deſcendre de ſa colomne, il fut ordonné Prêtre par Gennade, Patriarche de Conſtantinople. Il prédit le furieux embraſement qui déſola cette gran-

Nullum erat, nec videbatur Imperatori majus miraculum magni Danielis tolerantiâ & vitâ. c. 33.

de ville l'an 465. & si l'on eût suivi l'avis qu'il avoit donné d'appaiser la colére de Dieu par des jeûnes & par des priéres, ou cét incendie ne seroit point arrivé, ou il auroit fait bien moins de ravage. Il ne cessa qu'aprés que le Saint eut levé les mains au ciel, & eut prié pour le peuple. Il obtint un fils à l'Empereur Leon qui le visitoit quelquefois, & lui témoignoit un profond respect. Ce Prince fit bâtir prés de sa colomne un petit Monastére pour ses disciples, un logis pour recevoir ceux qui l'alloient voir, & une Chapelle pour mettre des reliques de saint Simeon, que saint Daniel avoit obtenuës, & avoit fait apporter d'Antioche. Ce Monastére porta depuis le nom de saint Daniel.

Monasterium sanctæ memoriæ Danielis in columna. *Act. v. Conc. Const. an. 536. tom. 5. Concil. pag. 134.*

V.

Edran grand Ecuier de l'Empereur, se fait Religieux.

Un de ses plus insignes miracles fut la conversion d'un fameux Capitaine, nommé Edran, que l'Empereur avoit fait son grand Ecuier. Edran aiant été voir le Saint, fut tellement touché de ses éxhortations, que sans retourner seulement à la Cour, il embrassa la profession religieuse, & en accomplit éxactement les devoirs jusqu'à la fin de sa vie. Lorsque le Saint lui donna l'habit, il changea son nom d'Edran en celui de Tite. L'Empereur, dont il s'étoit acquis l'estime par sa valeur & par ses services, eut d'abord peine à approuver sa retraite; mais ensuite il y consentit, il l'aima à cause de sa pieté, & lorsqu'il alloit voir saint Daniel, il voioit aussi Tite avec beaucoup de satisfaction.

VI. *Saint Daniel quitte sa colomne pour aller défendre la Foi à Constantinople.*

Le Saint prédit à l'Empereur Zénon qu'il seroit privé de la couronne, & qu'aprés avoir été quelque temps en éxil, elle lui seroit renduë. L'événement fit voir la vérité de cette prédiction. Le Tyran Basilisque qui avoit dressé des embusches à Zénon, & l'avoit dépoüillé de l'Empire, s'étant déclaré le protecteur des hérétiques, le Saint, à la priére des Evêques, descendit de sa colomne, vint à Constantinople, & y soûtint la Foi par ses paroles & par ses miracles. Le Tyran fut contraint de se retirer, & quelques mois aprés on remit dans le throne Zénon, qui rendit graces au Saint de son rétablissement.

An. 476.

VII. *Il remonte sur sa colomne. Son humilité.*

Le Saint retourna à sa colomne, & y continua sa pénitence. Parmi tant de graces qui le distinguoient du commun des Fidelles, & qui lui attiroient la vénération des Princes, il conserva toûjours une profonde humilité, & ne condamnoit point légérement personne. Il disoit à ses disciples, qu'à l'égard des choses divines, il faloit s'en tenir à ce que les Apôtres & les Saints Péres nous en avoient appris, & borner là sa curiosité; & qu'à l'égard de la conduite des Prélats & des autres actions humaines, il en faloit laisser le jugement à Dieu, & à ceux que sa providence avoit établis dans les Charges. Aiant prédit le temps de sa mort, il fit venir un Notaire, & lui dicta son testament, où s'addressant à ses disciples, il leur laissa une petite exhortation à la piété. Il mourut âgé de quatre-vingts ans vers l'an 490. Anatolius qui avoit été au service de Tite, le suivit

C. 12.

dans sa conversion, & honora par ses vertus la profession religieuse. Il eut sous lui douze disciples, & bâtit un Monastére & une Eglise.

CHAPITRE XXXIII.

De saint Théodule Stylite.

DE Constantinople où nous avons suivi saint Daniel, il nous faut retourner aux confins de la Syrie, pour y voir encore un S. Stylite, nommé Théodule, que l'on dit avoir vécu du temps du Grand Théodose. Mais il est plus probable que sa vie se passa sous le régne de Théodose le Jeune, puisque chacun sçait que saint Simeon a été le premier & le plus ancien des saints Stylites. Théodule sortit d'une famille noble, & obtint l'éminente charge de Préfet du Prétoire. Il l'éxerça d'une maniére irrépréhensible, & avec une parfaite intégrité. Mais ne pouvant souffrir la corruption du monde, & principalement l'avarice violente & insatiable des autres Officiers qui ne pensoient qu'à s'enrichir, & qui faisoient argent de tout, il se démit volontairement de sa dignité, & se réduisit avec joie dans la condition d'un simple particulier. La mort de sa femme l'aiant mis dans une entiére liberté, il donna son bien aux pauvres, & se retira dans le territoire d'Edesse. Aprés s'être ainsi dégagé du siécle,

I. Saint Théodule.

Men. Græc. 3. Decemb.

il se fit Religieux, & à l'éxemple de saint Simeon il monta sur une colomne. Il y servit Dieu trente ans, & reçut des graces extraordinaires.

II. Il descend de sa colomne pour aller à Damas.

Ensuite la paix de son ame fut troublée par une tentation qui eut la force de lui faire quitter pour quelque temps le lieu où il étoit. Il voulut sçavoir auquel des autres serviteurs de Dieu il étoit semblable dans l'ordre de la grace, & il lui fut révélé qu'il étoit au même rang que Corneille, habitant de Damas, qui avoit été autrefois Comédien, & qui étoit connu sous le nom de Pandore. Cette révélation accrut son inquiétude, & le porta à descendre de sa colomne, & à se transporter à Damas pour y voir cét homme. L'aiant rencontré, le Saint se prosterna devant lui, & le pria de lui apprendre quelle étoit sa maniére de vie. Pandore lui dit qu'il n'étoit qu'un pauvre pécheur, qui n'avoit rien de bon, qu'en sa jeunesse il avoit suivi le théatre ; mais que frappé de la crainte des jugemens de Dieu, il s'étoit converti ; qu'il avoit grand soin de s'éloigner du péché, & qu'il faisoit l'aumône selon son pouvoir. Théodule ne fut pas satisfait de cette déclaration, & jugeant qu'il avoit fait quelque insigne action de vertu, il le pressa de s'ouvrir davantage. Pandore lui avoüa que depuis peu de temps il avoit secouru deux personnes qui étoient fort affligées.

III. Action insigne de chari-

Une fille tres-considérable par sa naissance, par sa beauté & par ses richesses, avoit épousé un homme, qui s'étant depuis plongé

dans le luxe & dans la débauche, avoit dissipé son bien, & celui de sa femme, & contracté une dette pour laquelle on l'avoit mis en prison. Sa femme étoit accablée de douleur, principalement depuis que son mari avoit perdu la liberté, & il étoit fort à craindre que par desespoir elle ne s'abandonnât au desordre : car elle étoit dans la fleur de l'âge, & l'affliction ne lui avoit point encore fait perdre sa beauté. Pandore fut vivement touché de la misére de l'un, & du péril où étoit l'autre, de se laisser aller à la tentation, & il résolut de les secourir par un pur mouvement de charité. Il avoit chez lui une partie de l'argent nécessaire pour son dessein, il vendit encore les meilleurs de ses habits, & des meubles assez précieux. Aiant ainsi fait la somme deuë par le prisonnier, il alla trouver la femme de ce misérable, il lui donna cét argent pour satisfaire le créancier de son mari, & lui rendre la liberté, & il l'éxhorta à vivre toûjours dans la crainte de Dieu. Saint Théodule écouta avec grande édification ce que lui disoit Pandore, & admira sa vertu. Il retourna ensuite dans sa solitude, & aprés avoir vécu quelque temps sur sa colomne, il mourut dans la paix & dans l'espérance de l'immortalité.

té d'un habitant de Damas.

Saint Théodule retourne à sa colomne, & meurt en paix.



CHAPITRE XXXIV.

De Domne & de Maxime, Patriarches d'Antioche. De la fondation du Monastére de saint Barnabé de Cypre. De saint Théophane, & de sainte Pansemne. Des Monastéres d'Eméſe.

I. *Domnus Religieux.*

QUOI-QUE nous n'aions point encore traité de la fondation du Monastére de saint Euthyme, nous ne laisserons pas de parler de Domnus, disciple de ce saint Abbé. Domnus étoit neveu de Jean, Patriarche d'Antioche. Il se fit Religieux dans la Laure ou Communauté des Ermites de saint Euthyme, & fut ordonné Diacre * par Juvénal, Evêque de Jérusalem. Aiant ouï dire que son oncle Jean favorisoit Nestorius, il en eut de la douleur, & présuma que s'il alloit trouver son oncle, il lui persuaderoit de changer de conduite. Il s'en ouvrit à saint Euthyme, & le Saint improuva son dessein, & » lui dit que son oncle n'avoit point besoin de » ses avis; que s'il s'étoit écarté du droit chemin » de la vérité, c'étoit par un faux zéle, & que » Dieu lui feroit la grace d'y rentrer; que pour » lui il étoit de son devoir & de son intérest de » s'attacher à sa vocation, & de ne point quit- » ter le desert, qu'il y vivroit dans l'obscurité, » & inconnu aux hommes, mais qu'il s'y avan-

Vitæ S. Euthym. 20. Ianuar. apud Bolland. pag. 308. 310.

* *l'an 429.*

seroit dans la perfection, & y obtiendroit la « véritable & solide gloire qui vient de Dieu, « & qui ne passe point comme celle du monde. « Que s'il alloit à Antioche, son voiage auroit « en apparence un heureux succés, & que mê- « me il succéderoit à son oncle ; mais que cét « honneur lui seroit funeste, & lui deviendroit « une source de chagrin, & même d'ignomi- « nie, & qu'il se trouveroit engagé parmi des « méchans, qui lui feroient commettre une « faute, & qui le priveroient ensuite de sa di- « gnité. Domnus ne déféra point aux sages « conseils de son Supérieur : il s'en alla à Antioche sans son consentement, & éprouva aussi la vérité de sa prédiction. Il fut bien reçû de son oncle : mais bien loin de le retirer du parti de Nestorius, il s'en approcha lui-même, en prétendant que les douze articles de saint Cyrille étoient trop obscurs, & qu'il les faloit supprimer.

II. Il est fait Patriarche d'Antioche.

Aprés la mort de Jean il fut élevé au siége d'Antioche. Pendant son Pontificat il alla voir saint Simeon Stylite, ils célébrérent ensemble le divin Sacrifice, & ils se donnérent l'un à l'autre la sainte Communion. Domnus fut le premier qui condamna Eutyches, & qui adressa sur ce sujet une lettre synodale à l'Empereur Théodose. Mais il souscrivit au rétablissement de cét hérétique, & à la déposition de saint Flavien dans le faux Concile d'Ephése. Etant ainsi tombé avec Juvénal de Jérusalem, & avec tant tant d'autres Evêques, il se distingua en se relevant promtement de sa chûte. Car dés

Evagr. l. 1. c. 13.

Facund. l. 8. c. 5. & l. 12. c. 5.

L'an 449.

qu'il fut en liberté, il protesta que ce Concile n'étoit qu'une cabale d'impies, où tout se décidoit par la force, & où l'on avoit violé les loix de l'Eglise; & il redemanda sa signature. Par cette protestation il irrita Dioscore & ses partisans, & comme le Synode n'étoit pas encore terminé, ils lui firent son procés. Une lettre où il avoit marqué que les douze articles de saint Cyrille lui sembloient obscurs, leur fournit un prétexte pour le perdre: ils le condamnérent, quoiqu'absent & malade, & ils le privérent de sa dignité. Ainsi aprés avoir servi d'instrument à la fureur de Dioscore contre saint Flavien, il en devint lui-même la victime. Il retourna dans son Ermitage bien affligé d'en être sorti; & il est vrai-semblable qu'il y passa le reste de ses jours dans la pénitence.

Nicephor. l. 14. c. 47. pag. 550.

Liberat. Breviar. c. 12. pag. 75.

Magnâ ductus pœnitentiâ quòd obedisset, ad ipsum (Euthymiũ) revertitur gravi dolore visceribus cruciatus & acerbè deplorans. *Bolland. 20. Ianuar. pag. 311.*

III. Maxime lui succéde.

On lui substitua Maxime, que l'on convient avoir été le même qu'un Abbé du même nom, dont la piété & le zéle pour la Foi ont reçû des loüanges de saint Cyrille. Maxime faisant difficulté de communiquer avec Jean Patriarche d'Antioche, qu'il disoit avoir dans son Eglise des personnes qui suivoient l'erreur de Nestorius, ou qui l'aiant suivie, ne l'avoient peut-estre point encore quittée; envoia au Saint un de ses Religieux nommé Paul, pour le prier de lui marquer ce qu'il devoit faire. Le Saint lui répondit qu'il devoit avoir communion avec Jean & avec tous ceux qui ne soûtenoient point évidemment l'hérésie de Nestorius, quoi-qu'ils l'eussent soûtenuë autrefois, & qu'il faloit être bien aise de

Christ. Lup. in Canon. tom. 1. pag. 983.

Cyrill. Oper. tom. 5. part. 2. pag. 174. 191. 192. & seqq.

de ne plus trouver perſonne qui oſât la ſoûtenir. Ce qui fait juger que cette lettre fut écrite un peu aprés que le Saint eut admis dans ſa communion Jean d'Antioche, c'eſt-à-dire, au commencement de l'an 433. L'inſcription de la lettre du Saint ne donne à Maxime que la qualité de Diacre d'Antioche, quoi-qu'il ſoit évident qu'il étoit alors Abbé. Vers ce temps-là, ou un peu aprés, ceux qui avoient encore de l'attachement pour Neſtorius, tâchant de maintenir ou d'excuſer ſon erreur par l'autorité des Ouvrages de Théodore de Mopſueſte qui avoit enſeigné preſque la même choſe, il en arriva du ſcandale & du trouble, ainſi que nous avons dit. Le zéle de Maxime ne lui permit pas de demeurer en repos. Il alla voir ſaint Cyrille, & le ſollicita de compoſer une explication du Symbole pour inſtruire les Fidelles; & empêcher qu'ils ne réglaſſent leur créance ſur les méchans principes de Théodore. Il dédia cét Ouvrage aux Abbez Anaſtaſe, Aléxandre, Martinien, Jean, Parergoire, & Maxime; qui vrai-ſemblablement étoient tous du Diocéſe d'Antioche. Parmi les lettres du Saint il s'en trouve une adreſſée à Gennade, Prêtre & Abbé, pour lui ôter un ſcrupule qui lui faiſoit craindre d'avoir communion avec ſaint Procle, Archevêque de Conſtantinople. Le Saint l'avertit que ſi dans l'affaire dont il s'agiſſoit, ſaint Procle ne ſuivoit pas la rigueur du droit, c'étoit pour le bien & l'utilité de l'Egliſe, & qu'ainſi ſa conduite ne lui devoit pas être

Concil. Epheſ. part. 3. c. 43.

Saint Gennade n'admettoit point à la Prêtrise ceux qui ne sçavoient point par cœur le Pseautier.

Ut planè exegerit in Clero monasticam observantiã, *dit Baronius, an.* 459.

Concil. Calchedon. Act. 10. *sub finem pag.* 881.

suspecte. Ce Gennade pourroit bien avoir été saint Gennade que cette grande ville eut depuis pour Pasteur, & qui fit paroître beaucoup de zéle pour la réformation de la discipline. Toutefois je ne propose ceci que comme une simple conjecture. Retournons à Maxime d'Antioche. Dans le Concile de Calcédoine on lui ordonna de faire une pension à Domnus son prédécesseur. Je parle ici selon l'opinion commune : car depuis peu l'on a prétendu que cét acte de la pension de Domnus est une piéce supposée. Saint Leon écrivit à Maxime, pour l'exhorter à maintenir la pureté de la Foi, & l'avertir de prendre garde que la parole de Dieu ne fût annoncée que par les Prêtres du Seigneur, & que nul Moine & nul Laïque, quelque sçavant qu'il fût, n'usurpât ce saint ministére. Ce saint Pape avoit donné le même avis à Théodoret. La situation des choses demandoit que l'on observât tres-éxactement cette discipline, & que le peuple ne fût instruit que par les Evêques, ou par des personnes seures, à qui ils confiassent cét emploi, parce qu'il s'étoit répandu dans tout l'Orient un grand nombre d'Eutychiens, dévoüez à tout faire pour maintenir leur secte, & qui tâchoient de donner aux simples une mauvaise impression du Concile de Calcédoine.

Leon. ep. 62. 63. *vel Edit. Quesnel.* 92. 93. XVI. *q.* 1. *c.* 19. Adjicimus.

IV. Pierre le Foulon.

Un des plus signalez & des plus pernicieux d'entre ces hérétiques a été Pierre, qui fut surnommé le Foulon, parce qu'il avoit éxercé ce métier dans un Monastére des Acémétes. L'Auteur de l'Abrégé de l'Histoire

Eutychienne dit qu'il en fut Abbé; mais d'autres ne le font que simple Moine. Aiant été chassé du Cloître à cause de ses vices, & principalement de l'impiété avec laquelle il déclamoit contre le Concile, il s'en alla à Calcédoine, & il y fut établi Prêtre de l'Eglise de sainte Basse. Il s'y rendit encore insupportable par sa méchante langue, & aiant été privé de sa charge, il fut réduit à se retirer à Constantinople. Le plus considérable de tous les Seigneurs de la Cour étoit alors le Patrice Zénon, à qui l'Empereur avoit donné sa fille en mariage. Pierre par ses flatteries gagna son cœur, & lorsque Zénon alla à Antioche; il le suivit, & il entreprit d'en chasser le Patriarche Martyrius, Prélat Catholique; & de se mettre en sa place. Pour cét effet il sema des calomnies contre lui, & persuada à plusieurs du Clergé & du peuple, qu'il étoit Nestorien. Martyrius tâcha de se maintenir, & l'on croit que ce fut en sa considération, que l'Empereur Leon fit en l'an 471. cette Ordonnance, dont nous avons parlé, qui défendoit aux Moines d'aller à Antioche, & d'y agiter des questions touchant la Foi. Zénon à qui elle fut adressée, devoit l'éxécuter, en faisant sortir de la ville le Foulon, qui en troubloit le repos; mais il continua de le protéger. Martyrius se vit réduit dans la nécessité de quitter son siége, & le Foulon s'en empara comme d'une place abandonnée. Il est vrai qu'il n'y fut pas long-temps, & que l'Empereur l'en chassa, & l'envoia en éxil dans le desert

Brevic. Hist. Eutych. Ut Judas inter Apostolos diaboli mores imitabatur. *Alexand. apud Baron. ann.* 471.

Baron. an. 483. Vide Henr. Vales. observ. ad Evagr. l. 1. c. 1. pag. 178. Theoph. Chr. pag. 107.

d'Oase. Mais quatre ans aprés, le Tyran Basilisque le rétablit dans le siége d'Antioche. Ce faux Patriarche corrompit l'hymne appellé le *Trisagion*, en y ajoûtant ces mots, *qui a été crucifié pour nous*; afin d'attribuer en général la Passion à la sainte Trinité : ce qui étoit renouveller l'erreur de Sabellius. Son impiété ne demeura pas impunie. Il fut condamné par divers Synodes, & rélégué à Pithyunte vers le Pont-Euxin.

V. Fondation du Monastére de saint Barnabé.

L'Eglise d'Antioche ne fut point encore délivrée de ce Tyran, il y rentra l'an 484. par l'ordre de Zénon, & il entreprit d'étendre sa jurisdiction, en y assujétissant l'Isle de Cypre. Il établissoit ses prétensions par des raisons apparentes, qui avoient déja persuadé l'Empereur. Mais Dieu renversa son dessein, en permettant que l'on découvrît le corps de saint Barnabé qui avoit été enterré dans cette Isle, non loin de Salamine, aprés y avoir prêché la Foi, & souffert le martyre. Cette heureuse découverte fournit une juste défense à Anthéme, Evêque de Salamine, qui soûtint que son Eglise aiant été fondée par cét Apôtre qui l'honoroit encore par ses reliques, elle ne devoit pas être soûmise à celle d'Antioche. Le Synode de Constantinople prononça en sa faveur, & maintint son siége dans son ancienne liberté. L'Empereur voulut avoir l'Evangile de saint Matthieu écrit sur des tablettes de Cédre que l'on avoit trouvé sur le corps de saint Barnabé, & fit construire à son honneur une magnifique Eglise dans le lieu même où reposoient

Ut qui divina officia in templo Monachi celebrarent, in illis cellis habitare possent. *Alexand. Monach. apud Baron. ann. 485.*

ses reliques. On y mit des Religieux pour y chanter l'Office, & on bâtit tout proche un Hôpital pour y recevoir les pélerins. La Vie de saint Barnabé a été écrite par Aléxandre, Moine de son Eglise.

VI. Saint Théophane, & sainte Pansemne.

On ne marque point le temps qu'a vécu saint Théophane, & ce n'est que par une simple conjecture que nous le mettons dans le cinquiéme siécle. Il naquit de parens engagez dans les ténébres du Paganisme, & il fut marié. Trois ans aprés, sa femme étant morte, il se fit Chrétien, & s'enferma dans une grotte prés d'Antioche, où il servit Dieu selon les loix de la perfection monastique. Aiant appris qu'une femme Païenne, nommé Pansemne, attiroit quantité de personnes dans le mal, & étoit cause de leur damnation, il l'alla trouver, & la convertit. Aprés avoir reçû le Baptême, elle suivit le Saint dans le desert, & s'établit dans une cellule prés de la sienne. Elle y mena une vie tres-pure & tres-édifiante, & obtint du ciel le don de délivrer les possédez, & de guérir les malades. Quatorze mois aprés sa conversion Dieu la retira du monde. Les Grecs la joignent à saint Théophane dans leur Ménologe, & la révérent comme Sainte.

Menolog. 10. Iunii.

VII. Monastéres d'Emése, en Phénicie.

Il paroît par la rélation des deux anciennes découvertes du Chef de saint Jean Baptiste, que vers le milieu du cinquiéme siécle il y avoit plusieurs Monastéres aux environs d'Emése, ville de la seconde Phénicie. On y parle aussi de quelques Abbez, dont la plûpart étoient Prêtres, & d'autres Diacres.

Maxence gouvernoit un Monastére tout joignant un lieu nommé Spélée, ou la Grotte, & avoit sous lui Marcel Prêtre ; Etienne étoit Abbé de Daromie, (ou, selon la version Latine, de Claramnie) Pierre Abbé de Bethmamat, Etienne de Bethgal, Cyriaque de saint Cartére, & Gennade de Capéret. Il semble qu'Etienne de Daromie eut plus d'autorité que les autres, & qu'il fut chargé du soin des Monastéres du Diocése. Car cette rélation fait voir qu'il alla faire la visite dans les Monastéres de la campagne. De plus, Uranius Evêque d'Emése, aiant agréé que l'on mît des Religieux dans la grotte, alors vuide & sans habitans, & qu'elle fût jointe au Monastére de Maxence, Etienne fit cét établissement, & donna la grotte à Marcel, qui devint ainsi Abbé. Le Chef de saint Jean avoit été trouvé à Jérusalem par deux Religieux, & apporté à Emése par une personne à qui ceux-ci l'avoient confié. Il fut depuis entre les mains d'Eustoche, Moine Arien, lequel aiant été chassé du Monastére & de la ville à cause de son hérésie, & qu'il s'attribuoit les miracles que Dieu opéroit en présence de ce sacré depost, le laissa en terre prés de la grotte. Marcel & un Religieux nommé Isâc, connurent par révélation le lieu où il étoit, & Uranius en aiant été averti, le tira de terre avec un profond respect, & le porta dans la Sacristie de l'Eglise. Il le transféra ensuite dans une *Chapelle* * qui fut bâtie prés de la grotte en l'honneur du Saint. L'Eglise d'Orient célébre ces deux découvertes, ou *In-*

Il étoit peut-être Chorévêque, ou Exarque. Voiez ci-devant pag. 579.

Uranius fut un des Prélats Catholiques qui écrivirent à l'Empereur Léon, l'an 458. Concil. Calched. part. 3. c. 38.

L'an 453.

Traité du Chef saint Jean, par Mr Du Cange, page 228.

* μαρτύριον.

L'Eglise Grecque ne célé-

ventions du Chef de saint Jean. Il s'en trouve une rélation composée par l'Abbé Marcel, & traduite en Latin par Denys le Petit, Auteur célébre par tant d'autres Ouvrages, & dont l'on peut voir l'éloge dans Cassiodore. Denys adressa cette rélation à l'Abbé Gaudence, qui gouvernoit vrai-semblablement quelque Monastére d'Italie, du temps de saint Benoît. Denys observe dans sa préface, qu'il étoit convenable que le Chef de saint Jean, qu'il appelle *l'Instituteur des Moines*, fut trouvé par des personnes de cette profession, & que ceux-ci ne doivent pas s'étonner, si leur vie déplaît au monde, & si la plûpart des gens du siécle blâment leur abstinence, puisque saint Jean a été attaqué par ces sortes d'insultes.

bre point une autre Invention de ce saint Chef, dont il est parlé dans Sozoméne l. 7. c. 21. & qui fait naître des difficultez, dont l'on peut voir l'éxamen dans le Traité de Mr Du Cange.

Institutor Monachorū. *Ibid. pag. 206.*

VIII. Annian, & d'autres Solitaires.

Un ancien Auteur parlant de saint Auxence & de saint Daniel, dont il nous fait l'éloge, marque encore d'autres Religieux célébres par leur piété & par leurs miracles. En ce temps, dit-il, Annian, qui demeuroit prés de l'Euphrate, guérissoit par ses priéres ceux qui étoient travaillez de la goutte; Auxence chassoit les démons; Daniel, Anastase, Vindimiole, Manassés, Sévére, & d'autres Solitaires de divers païs, éclatoient par leurs vertus & par le don de prophétie.

Victor Tunnens. Chronic. post Consulat. Longini.

CHAPITRE XXXV.

De quelques Patriarches d'Aléxandrie, & des Monastéres d'Egypte.

I. *Etat des Monastéres d'Egypte.*

SELON les lumiéres que l'on peut tirer des Ouvrages de saint Cyrille, & de ce qu'on appelle *les Paroles des Anciens*, la discipline religieuse continua de fleurir en Egypte jusqu'à la fin du Pontificat de ce saint Evêque. Mais parmi les véritables serviteurs de Dieu il y avoit presque par tout des faux fréres, principalement depuis que les Solitaires, au lieu de se contenter de la simplicité de la Foi, & de se borner à nourrir leur cœur par la méditation des saintes maximes de l'Ecriture, se mirent à former des questions sur les dogmes de la Foi, à l'occasion des livres d'Origéne. Et cét esprit de curiosité & de dispute auroit répandu parmi eux l'hérésie de Nestorius, si comme l'on a vû, saint Cyrille ne leur eût donné un préservatif contre ce poison. Quelques Ecclésiastiques, ou quelques Moines du Mont-Calamon, étant venus voir saint Cyrille, le Saint leur demanda comment vivoient les Religieux de cette montagne. On lui répondit qu'il y en avoit plusieurs qui s'acquittoient fort bien des devoirs de la piété, & dont la conduite étoit fort édifiante; mais

L'Auteur du Pré Spirituel, c.162. parle du Monastére de Calamon, situé à cinq lieuës d'Aléxandrie.

Cyrill. Epist. ad Calosyrium tom. 6. pag. 363.

qu'il y en avoit aussi quelques-uns qui faisoient peine aux autres par l'extravagance de leurs sentimens. Parmi ces derniers il s'en trouvoit qui s'opiniâtroient encore à soûtenir, que selon l'Ecriture Dieu avoit une forme humaine : d'autres disoient, que lorsque l'on réservoit la sainte Eucharistie pour le lendemain, elle ne conféroit plus de graçe : il y en avoit aussi d'engagez dans l'erreur des Messaliens, & qui négligeant le travail des mains, alléguoient pour excuse de leur paresse qu'ils s'occupoient à l'oraison, & d'autres enfin ne faisoient point scrupule d'aller recevoir la Communion dans les assemblées des Mélétiens qui étoient Schismatiques. Le Saint condamna ces fausses opinions, & ces mauvais usages, dans une lettre qu'il écrivit à Calosyrus, (qui étoit sans doute quelque Chorévêque, ou quelque Abbé) & lui ordonna de la publier dans les Monastéres de la montagne & des environs. Parlant de l'Eucharistie, il traite d'*insensez* ceux qui se figuroient, que ce que l'on en réservoit pour le lendemain, ne pouvoit plus contribuer à la sanctification des Fidelles, & pour les désabuser, il leur représente que l'hostie étant devenuë le Corps de Jesus-Christ par la consécration, ne change plus ensuite, & qu'elle demeure toûjours le Corps du Sauveur, & sanctifie ceux qui la reçoivent dignement. Aprés la mort du Saint, arrivée vers l'an 445. & principalement aprés le Concile de Calcédoine, les Monastéres d'Egypte eurent sans doute le même sort que l'Eglise

μαίνονται δὲ ταῦτα λέγοντες, &c. Ibid. pag. 365.

d'Aléxandrie : & comme cette Eglise, pendant soixante & dix ans, fut ou troublée par les hérétiques, ou même accablée de leur domination, les nouvelles erreurs se répandirent aisément dans les Ermitages & dans les Cloîtres ; & les Solitaires qui en évitérent le venin, & ne s'éloignérent point de la pureté de la Foi, eurent peine à pratiquer leurs éxercices, & à se maintenir dans l'ancienne observance.

II. Lettre de l'Empereur Marcian aux Solitaires d'Egypte.

Liberat. Breviar. c. 14. & 15.

Evagr. l. 2. c. 5.

l'an 452.

Bolland. de S. Proterio 28. Feb. pag. 732.

Saint Cyrille eut pour successeur Dioscore, cét ardent défenseur de l'hérésie d'Eutyches. Dioscore aiant été déposé par le Concile de Calcédoine, & relégué à Gangre, ville de Paphlagonie, les Evêques d'Egypte assemblez dans Aléxandrie élûrent saint Protére pour remplir sa place. Mais dés qu'il fut établi, les partisans de Dioscore excitérent un grand tumulte, la ville fut partagée en deux différentes factions, & il falut donner des gardes au Saint pour la seureté de sa personne. Vers ce temps-là l'Empereur Marcian écrivit aux Religieux d'Aléxandrie, pour détromper quelques-uns d'entre eux, que les Eutychiens avoient séduits, en leur faisant accroire que le Concile de Calcédoine avoit enseigné une doctrine contraire à l'ancienne croiance de l'Eglise, & pour leur ordonner à tous en général de ne point recevoir dans leurs Communautez l'impie Théodose, lequel aprés avoir commis d'horribles violences dans la Palestine, ainsi que l'on verra ci-aprés, en avoit été enfin chassé, & dans sa fuite passoit d'un lieu en un autre.

Concil. Chalched. part. 3. c. 8. pag. 853.

III. *Intrusion & violences de Timothée Elure.*

Les plus pernicieux d'entre les partisans de Dioscore étoient Timothée Elure, qu'il avoit ordonné Prêtre, & Pierre Monge, à qui il avoit conféré le Diaconat. Timothée étoit Moine, & aprés son ordination il fut admis dans Clergé d'Aléxandrie. Saint Protére aiant déclaré dans un Synode, qu'il feroit grace à ceux qui jusqu'alors avoient suivi l'erreur d'Eutyches, & qu'il les recevroit dans sa communion, s'ils vouloient abjurer leur hérésie, l'endurcissement de Timothée l'empécha d'accepter cette condition : il fit schisme avec quatre ou cinq Evêques, & avec un petit nombre de Moines Apollinaristes, ou de quelque autre secte, & pour ce nouveau crime ils furent condamnez par le Synode, & bannis par l'ordre de Marcian. Le Saint s'appliquoit sans cesse à ses fonctions, & assembloit souvent son Clergé, les Religieux & les Fidelles, pour offrir à Dieu des priéres pour le salut de l'Empereur. Mais aprés la mort de ce Prince, Denys Gouverneur d'Aléxandrie, étant dans la Haute Egypte, ceux du parti de Dioscore excitérent de nouveaux troubles dans cette ville. La conjoncture du temps parut si favorable à Timothée, qu'il ne prétendit pas moins que de se faire Patriarche. Tandis que ses amis agissoient pour lui dans Aléxandrie, il faisoit dans son éxil ce qui étoit en son pouvoir. Revêtu d'un habit noir, il se glissoit la nuit prés des cellules des Solitaires, & feignant d'être un Ange, il les appelloit chacun par leurs noms, & leur disoit par un long tuiau

l'an 456.

Vide Epistolas Episcop. Ægypt. ad Leon. Imperat. & ad Anatolium, & Anatolii ad Leon. ibid. c. 22. 23. 26. & Baron. an. 427.

Marcian mourut le 23. Janvier l'an 457.

qu'ils devoient se séparer de la communion de Protére, & des autres défenseurs du Concile de Calcédoine, & choisir pour Evêque le Prêtre Timothée. Et l'on croit que ce fut à cause de cette fourbe qu'il fut appellé Elure, c'est-à-dire, le chat. Quelque temps aprés il alla hardiment à la ville, accompagné de deux Evêques qui avoient été bannis avec lui, de quelques Moines négligens & relâchez, qu'il avoit gagnez par de l'argent, & d'une troupe de séditieux : il se fit imposer les mains par ces deux Prélats, & ensuite il se donna le titre, & entreprit de faire les fonctions de Patriarche. Denys étant revenu, le chassa d'Aléxandrie; mais ceux de sa cabale y demeurérent, & mettant le comble à leurs crimes, deux ou trois jours avant la fête de Pâques, ils assassinérent saint Protére dans le Baptistére de la Cathédrale. Ensuite Timothée appuié de ces furieux, ravagea l'Eglise d'Egypte, il leur donna ce qui étoit destiné à la nourriture des pauvres, il fit publier dans les villes & dans les Monastéres, que l'on n'eût point de communion avec ceux qui admettoient le Concile de Calcédoine; il chassa des Religieux de leurs Cloîtres, & jetta le trouble & la confusion dans les Communautez des Vierges. Les Evêques Catholiques envoiérent quelques-uns d'entre eux à Constantinople, pour se plaindre des excés de Timothée; & ce méchant homme y députa aussi quelques-uns de ses partisans, qui dans leur requeste exposérent faussement que les Eglises & les Monastéres d'Aléxandrie

Theod. Lect. pag. 553.

Niceph. l. 16. c. 15.

Redimens quosdam Monachos negligentes, &c. *Epist. Episcop. Ægypt. ad Anatol. pag. 897. 899.*

Baron. ann. 457.

jouïssoient d'un profond repos. L'Empereur commit Anatolius, Patriarche de Constantinople, pour éxaminer cette affaire; & tant ce Prince, que ce Prélat, en écrivirent à saint Leon Pape, aux Métropolitains de l'Orient, & * à quelques saints Religieux dont nous avons parlé. Timothée fut condamné de tout le monde, & le Pape décida que quand même il renonceroit à son hérésie, il ne devroit pas être rétabli dans sa Charge. Ses artifices & les sollicitations de ses amis pûrent bien différer sa déposition, mais ils ne la pûrent empécher: il fut privé de sa dignité, & banni dans la Chersonése. Avant son éxil il tâcha de défendre son erreur par un Traité, où il détournoit en un mauvais sens les témoignages des saints Péres, & son hérésie fut encore entretenuë & *fomentée* par un Ouvrage du Médecin Cyrus, Moine d'Aléxandrie, qui réfutant Nestorius, suivit du moins en partie la doctrine d'Eutyches, & mit en question, si l'on devoit recevoir le Concile de Calcédoine. On substitua à Elure, Timothée, surnommé le Blanc, ou Salophaciole, qu'on louë comme *digne du throne* de saint Marc: éloge qui lui auroit été dû, s'il eût eu plus de vigueur & de fermeté.

*ou même à tous les Moines célébres en sainteté, selon Baronius sur l'an 458.

L'an 459. ou 460.

Cyrus arte Medicus, & ex Philosopho Monachus, &c. Timotheanum dogma fovere cœpit. Gennad. de Scriptor. Ecclesi.

Theoph. pag. 107.

IV.
Thimothée le Blanc.

Timothée le Blanc éxerça la profession religieuse dans le Monastére de Métanée, ou de Canope, de l'Ordre de Tabenne. Il fut ensuite Prêtre de l'Eglise d'Aléxandrie, & il acquit par son mérite l'estime & l'affection de tous les gens de bien. Le Pape souhaitoit fort que cette Eglise affligée eût un Pa-

Leo Epist. 101. 102. vel Edit. Quesn. 139. 140. Theophan. pag. 104.

ſteur qui fût ſa conſolation, & qui entrât dans cette dignité par la voie ancienne & canonique. Son ſouhait fut accompli. Le Clergé & le peuple par leurs ſuffrages déférérent cette charge à Timothée, en veuë de la pureté de ſa foi, & de l'innocence de ſes mœurs, & il fut ordonné par les Evêques du païs. Dés qu'il eut pris poſſeſſion de ſon ſiége, il envoia deux Eccléſiaſtiques au Pape pour l'aſſurer de ſon attachement à la doctrine Catholique. De ſon temps le corps du Prophéte Elizée fut transféré à Aléxandrie, & mis dans le Monaſtére de Paul le Lépreux : de ſorte que, ſelon la réfléxion de Théophane, ce ſaint Prophéte qui avoit autrefois guéri un lépreux, & envoié ſa lépre à un avare ; repoſa aprés ſa mort dans une maiſon bâtie par un Lépreux. Timothée gouverna paiſiblement ſon Dioceſe ſous le régne de l'Empereur Leon, & pendant les premiéres années de Zénon. Mais Timothée Elure aiant été rappellé d'éxil par le Tyran Baſiliſque, il fut reduit à lui céder, & à ſe retirer dans le Monaſtére de Canope. Avant que de partir, les Eutychiens lui tenant l'épée à la gorge, le contraignirent de réciter à l'Autel le nom de Dioſcore. Quoi-que l'Iſle de Canope joüit du droit d'aſyle, & qu'elle fût le refuge des miſérables, il n'y étoit pas en ſeureté, aiant pour adverſaires des ſcélérats qui ne conſidéroient point la ſainteté des lieux ni des perſonnes. Auſſi Elure faiſant ſon entrée dans Aléxandrie, ſes partiſans par flaterie, ou pour l'exciter à la ven-

Theophan. Chronol. an. 7. Leon. Imper. pag. 98.

Reg. 4. 5.

geance, crioient *qu'il avoit nourri ses ennemis*, marquant par là Timothée le Catholique qu'il avoit nourri, parce qu'il avoit été du Clergé de l'Eglise Métropolitaine, & qu'il nourrissoit encore, puisqu'il demeuroit dans l'Isle de Canope, voisine de la ville, & qui étoit de la dépendance de cette même Eglise. Elure répondoit avec une feinte douceur : *Il est vrai, je les ai nourris*. L'affection que ceux d'Aléxandrie portoient à Timothée le Catholique, fut son asyle & sa défense; & si Elure eut la volonté, il n'eut pas la hardiesse de se défaire d'un homme qui étoit aimé de tout le monde. Zénon étant rentré dans le throne, Elure s'empoisonna lui-même par desespoir, aprés avoir prédit sa mort. Il eut pour successeur Pierre Monge hérétique : mais celui-ci aiant été chassé par l'ordre de l'Empereur, & par le zéle de quelques Religieux Orthodoxes, on rappella Timothée le Catholique qui reprit la conduite de l'Eglise d'Aléxandrie. Timothée écrivit au Pape Simplice, pour obtenir pardon de la faute qu'il avoit commise en nommant Dioscore parmi les Prélats Catholiques, & il mourut en paix. Ce saint Pape & saint Félix son successeur, dans leurs Epîtres, le qualifient Evêque *de sainte mémoire*.

Vide Annot. Henric. Vales. in Sozomen. pag. 117. 118.

Concil. Calchedon. Act. 3. pag. 408.

Liberat. Breviar. c. 16.

Theoph. Chronol. pag. 107.

Baron. anno 478.

Simpl. epist. 11. 17.

Felix ep. 2.

V.

Jean de Tabenne.

Jean, surnommé Talaia, OEconome de l'Eglise de saint Jean Baptiste, lui fut substitué par les Catholiques, à cause de son érudition & de la pureté de sa foi. Il est aussi appellé Jean de Tabenne, parce qu'il étoit Prêtre du Monastére de Canope. Aca-

Baron. ann. 481.

Henric. Valef. in Evagr. pag. 85.

ce Patriarche de Constantinople, s'étant offensé de ce que Jean ne lui avoit point donné avis de sa promotion; persuada à l'Empereur Zénon de le priver de sa dignité, & d'y élever Pierre Monge hérétique. Ce changement se fit par l'entremise d'Amon, Abbé Eutychien, qui se transporta pour cét effet à Aléxandrie, avec des lettres de ce Prince. Jean se réfugia auprés du Pape Simplice, & mourut Evêque de Nole en Italie.

V I. Mauvais état de l'Eglise d'Aléxandrie, & des Monastéres d'Egypte sous Pierre Monge & ses successeurs, jusqu'à l'an 521.

L'administration de Pierre Monge fut tres-funeste & tres-contraire au salut des ames. Le nombre des Catholiques diminua, & celui des hérétiques s'accrut dans les païs de sa dépendance. Il changeoit aisément de foi, recevant ou condamnant le Concile de Calcédoine, selon ses diverses vûës & ses intérests. Quelques Religieux Catholiques s'étant plaints au Patriache Acace, que Monge n'admettoit point les décisions de ce Concile; & qu'il avoit fait jetter hors du tombeau le corps de Timothée le Catholique; ce qui étoit tres-certain; Monge écrivit à Acace qu'il régloit sa créance sur le Concile, que ces Moines étoient des esprits turbulens & ennemis de la paix, & qu'ils l'accusoient aussi *d'avoir transféré en un autre lieu les reliques de son saint Pére le bienheureux Archevêque Timothée*, prétendant que cette action n'étoit pas agréable à Dieu, ni conforme aux loix. Plusieurs Eutychiens voiant qu'il avoit reçû l'Edit d'union de l'Empereur, & que même il s'étoit déclaré pour le Concile, quittérent sa communion, & furent depuis

Violantem sanctæ memoriæ Timothei sepulturam. *Epist. v 1. Felicis Papæ ad Acacium.*

Quòd sancti Patris nostri & Archiepiscopi Beati Timothei reliquias alium in locum transtulerimus. *Evagr. l. 3. c. 17. pag. 348.*

depuis appellez *Acéphales*, c'eſt-à-dire, gens ſans chef. Monge rejetta enſuite & le Concile & l'Epître de ſaint Leon, en étant preſſé par Jean Evêque de Magile, par Amon, & par d'autres Abbez de la Baſſe Egypte, infectez de l'erreur d'Eutyches. Jean Evêque & Supérieur du Monaſtére de Diolque, l'Abbé Néphale, & quelques autres ſoûtenoient la Foi Catholique ; mais ils n'étoient pas appuiez de l'Empereur Zénon, & ce Prince preſque toûjours favorable aux hérétiques, ôta à Jean le gouvernement de ſa Communauté, & la ſoûmit au Monaſtére de l'Abbé Amon. Monge attira à ſa communion quelques Evêques & quelques Abbez, & chaſſa de leurs Cloîtres quantité de Supérieurs qui la refuſérent. Néphale en alla faire des plaintes à l'Empereur, & ce Prince mal-ſatisfait de la violente conduite du Patriarche, envoia à Aléxandrie Côme, un de ſes Officiers, & Arſéne nouveau Gouverneur d'Egypte, pour y établir la paix. Mais ni leurs perſuaſions, ni leurs menaces ne purent vaincre l'opiniâtreté des Eutychiens, & ils obtinrent ſeulement que les Religieux que l'on avoit fait ſortir de leurs Monaſtéres, auroient la liberté d'y rentrer. La mort de Pierre Monge arriva l'an 491. & l'Egliſe d'Aléxandrie qu'il avoit opprimée, le fut encore trente ans, ſçavoir juſqu'à l'an 521. que les Catholiques de cette ville eurent enfin un Evêque Catholique. Ce fut dans cét intervale de temps, ſçavoir l'an 500. que ſaint Fulgence, alors Abbé d'un Monaſtére d'Afrique, excité par

Eam (præpoſituram) tradidit Monaſterio Abbatis Amonis, *ait Liberat. Breviar. c. 18. pag. 126.*

Ceci eſt un peu obſcur. Au lieu de Monaſterio, *il faudroit peut-être lire* Monacho ; *toutefois nous ſuivons l'imprimé, & liſons* Monaſterio.

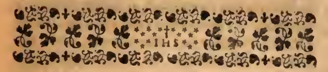
Vitæ S. Fulgent. c. 12. I. Januar. apud Sur. & Boll.

la lecture de Caſſien * & des Vies des Péres d'Egypte, monta ſur mer pour paſſer dans cette Province, eſpérant y voir quelques diſciples, ou quelques ſucceſſeurs de la grace de ces grands hommes. Mais étant à Syracuſe, S. Eulale Evêque de cette ville, le détourna de ce voiage, lui repréſentant le mauvais état de l'Egliſe d'Aléxandrie, qui n'avoit point alors de communion avec le ſiége de ſaint Pierre.

* *Saint Fulgence portoit ſur lui les Conférences & les inſtitutions de Caſſien qui étoient aſſez en uſage dans les Monaſtéres d'Afrique. Voiez Caſſiod. de divin. Lect. cap. 29.*

FIN DU III. LIVRE.





ESSAI DE L'HISTOIRE MONASTIQUE D'ORIENT.

LIVRE IV.

CHAPITRE I.

De saint Euthyme & de saint Théoctiste, Abbez dans le territoire de Jérusalem.



Es Communautez Religieuses se multipliérent fort aux environs de Jérusalem. On donnoit à ceux dont elles étoient composées, le nom de *Moines du desert de la ville sainte*. Elles furent fécondes en parfaits Solitaires, & elles en auroient produit encore davantage, si

I. Grand accroissem. nt de l'Ordre monastique dans le Diocése de Jérusalem.

Pro omnibus Monachis eremi ſanctæ civitatis.
Concil. Conſtant. ſub Menna ann. 536. pag. 55.

Η μονὴ τοῦ ἁγίου Εὐθυμίου τοῦ μεγάλου.
Leon. Allat. Symmict.
Joan. Phoc. n. 18.

les ſéctateurs d'Eutyches & d'Origéne n'y euſſent point répandu leur venin, & n'en euſſent troublé le repos & l'obſervance. Une des plus conſidérables a été le Monaſtére du grand Euthyme. C'eſt ainſi que parlent les Grecs, qui non contens de qualifier *Saint* cét Abbé, l'honnorent encore de titre de *Grand*, parce qu'il a été une des plus éclatantes lumiéres de la profeſſion religieuſe.

II.
Saint Euthyme.
Bolland. 20. Januar. pag. 298.

Saint Euthyme naquit à Méliténe dans la Petite Arménie, & fut élevé auprés d'Otreius Evêque de cette ville, qui lui donna pour maîtres deux Lecteurs de ſon Egliſe, Acace & Synodius, que leur mérite rendit depuis ſes ſucceſſeurs dans l'Epiſcopat. Il profita ſi bien de leurs ſoins, qu'on le jugea propre pour le miniſtére des Autels; & lorſqu'il fut Prêtre, on lui confia la direction des Monaſtéres de la ville. Dés ſa jeuneſſe il eut une forte inclination pour la retraite, & il ſe plaiſoit à s'y entretenir avec Dieu par la priére. Pendant le Carême il ſe tenoit caché dans une montagne appellée *le Mont de l'Aſſomption*, où l'on établit depuis une maiſon religieuſe. L'amour qu'il avoit pour la ſolitude, s'augmentant de plus en plus, il quitta Méliténe, & s'en vint à Jéruſalem. Il viſita les Ermites d'alentour, & brûlant d'ardeur de les imiter, il ſe retira dans une cellule * prés de la Laure de Pharan.

l'an 406.
* *Voiez ci-devant pag. 282.*

III.
Il ſe lie d'amitié avec S. Théoctiſte.

Il trouva dans ſon voiſinage un autre Solitaire, nommé Théoctiſte, avec lequel il contracta une amitié étroite. Huit jours aprés

la fête de l'Epiphanie, ou des Rois, ils alloient dans le fond du desert, & ne revenoient à leurs cellules que le Dimanche des Rameaux. Etant ensemble dans un lieu fort écarté, ils rencontrérent une grotte située prés d'un torrent, qui leur parut si commode, qu'ils résolurent de s'y établir; ils la changérent en Eglise, & bâtirent tout proche un Monastére pour leurs disciples. Saint Théoctiste en fut le premier Abbé, & ce lieu saint porta depuis son nom.

Speluncam transmutant in Ecclesiam. Bolland. ibid. pag. 304.

IV. *S. Euthyme aprés avoir fait un miracle, se retire dans le desert de Ruban.*

Il y avoit alors une partie de l'Arabie qui obéïssoit aux Romains. Aspébet qui en étoit Gouverneur, avoit un fils, nommé Térébon, paralytique de la moitié du corps. Saint Euthyme l'aiant guéri en faisant sur lui le signe de la Croix, ce miracle produisit sa conversion, & celle d'Aspébet son pére, de Maris son oncle, & de plusieurs autres Sarrazins. Maris pour conserver plus aisément la grace de son baptême, ne voulut plus retourner dans le monde, il donna son bien au Monastére, & y prit l'habit de Religieux. Saint Euthyme pour se soustraire aux loüanges & aux applaudissemens des hommes, se retira avec S. Domitien son disciple dans le desert de Ruban. On croit que ce desert est celui où Nôtre Seigneur jeûna quarante jours & quarante nuits, & que c'étoit pour honorer sa pénitence, que les Solitaires le préféroient à d'autres retraites, & y alloient passer le Carême. Saint Euthyme se transporta ensuite dans le desert de Ziphon, où il fonda un Monastére, & convertit des Solitaires

Leon. Allat. Symmict. Jo. Phoc. n. 21. Bolland. ibid. pag. 307.

Manichéens. Aprés cela il revint trouver saint Théoctiste ; mais il ne voulut point demeurer dans sa Communauté, & il se retira dans une grotte, d'où il sortoit les Dimanches pour assister à l'Office dans le Monastére de son ami.

V. *Il baptize plusieurs Sarrazins.*

Aspébet qui avoit été nommé *Pierre* dans le Baptême, aiant persuadé à plusieurs Sarrasins d'embrasser la Foi, les emmena à saint Euthyme, qui les baptiza dans le Monastére de saint Théoctiste, & les tint quelques jours auprés de lui pour leur enseigner les régles de la vie Chrêtienne. Ceux-ci en reconnoissance lui firent une Chapelle & quelques cellules prés de sa grotte. Il baptiza encore d'autres Sarrazins, & le nombre de ces nouveaux Chrétiens s'augmentant de jour en jour, il leur marqua un lieu, où ils bâtirent une ville, & obtint de Juvénal alors Patriarche de Jérusalem, que Pierre seroit leur Evêque. Le Saint ne formoit point de disciples, & lorsqu'il venoit à lui quelqu'un qui desiroit embrasser la profession religieuse, il l'envoioit à saint Théoctiste.

VI. *Il reçoit sous lui des disciples, & bâtit une Laure ou Ermitage.*

Mais ensuite Dieu lui aiant fait connoître qu'il vouloit que sa solitude fût habitée, il reçut sous sa conduite plusieurs personnes pour qui il fit construire des cellules ; & c'est là l'origine de la Laure, ou du Monastére de S. Euthyme, situé sur une montagne à quatre ou cinq lieuës de Jérusalem, & à une lieuë du Monastére de S. Théoctiste, qui étoit en bas.

Tom. Allat. Symm. p. 98.

Entre ses premiers disciples, on marque Marin & Lucas qui bâtirent des Monastéres prés du

bourg de Métope ; trois fréres, Côme, Chrysippe & Gabriel ; (dont nous parlerons ci-aprés) trois autres fréres, sçavoir Etienne depuis Evêque de Jamnie, André qui fut Abbé de saint Menne, Gaian depuis Evêque de Médabe, Domnus qui fut Patriarche d'Antioche, Jean ensuite Evêque des Sarrazins. L'Eglise de la Laure fut dédiée l'an 429. par Juvénal, Patriarche de Jérusalem. Saint Passarion Chorévêque, & Hesyche Prêtre, qui étoient deux ornemens de l'état religieux, assistérent à cette cérémonie. Le nombre des Ermites de la Laure s'accrut jusqu'à cinquante, ils avoient chacun leur cellule, & l'on célébroit tous les jours les divins mystéres dans leur Eglise.

Ibid. c. 5. & 6. pag. 308.

Quotidie sacra peragebantur mysteria. pag. 309.

VII. Zéle de saint Euthyme pour la Foi Catholique.

Synodius qui avoit autrefois instruit saint Euthyme dans les lettres, étant venu à Jérusalem pour y visiter les lieux saints, lui apprit le trouble & le scandale que causoit l'erreur impie de Nestorius. Le Saint en eut beaucoup de douleur, & recommanda fort à Pierre Evêque des Sarrazins, qui étoit son disciple, & qui alloit au Concile d'Ephése, de s'attacher aux sentimens, & d'imiter le zéle de saint Cyrille d'Aléxandrie, & d'Acace de Méliténe, qui combattoient cette nouvelle hérésie. Son ardeur pour la défense de la vérité parut encore au temps du Concile de Calcédoine. Car Etienne Evêque de Jamnie, & Jean Evêque des Sarrazins, en étant revenus, & lui aiant appris ce que l'on y avoit décidé, le saint Abbé déclara hautement qu'il embrassoit la doctrine de cette sainte

assemblée ; & tous les Solitaires de la Palestine auroient suivi son éxemple, si le misérable Théodose, appuié de l'autorité & des liberalitez de l'Impératrice Eudocie, qu'il avoit séduite, n'en eût aussi trompé la plûpart, & ne les eût rendus les instrumens & les complices de sa fureur & de ses excés. Mais il faut dépeindre ce scélérat qui opprima durant vingt mois l'Eglise de Jérusalem.

VIII. Intrusion de Théodose dans le siége Episcopal de Jérusalem.

Il est certain que Théodose fut Moine, soit aux environs de cette ville, ou dans quelque Province voisine. Aiant été surpris dans une méchante action, dont on fit plainte à l'Evêque du Diocése, on le chassa du Monastére. Il alla ensuite à Aléxandrie, & il s'y fit encore remarquer par son insolence & par ses emportemens. Le Patriarche Dioscore en étant irrité, le mit entre les mains du Magistrat, qui le fit fouëtter comme un séditieux, & promener par la ville sur un chameau. Aprés cette infamie, il ne devoit plus paroître au monde ; mais il n'en devint que plus méchant & plus dévoüé au mal. Il s'en alla à Calcédoine, & se joignant aux sectateurs d'Eutyches, ou de Barsumas, il s'efforça de défendre une si mauvaise cause. Dés qu'il vit que son parti étoit détruit en ce païs-là, il entreprit de le rétablir ailleurs. Il se transporta en diligence dans la Palestine, & par une tres-noire calomnie, il publia que le Concile de Calcédoine avoit enseigné qu'il faloit reconnoître dans Nôtre Seigneur *deux Fils, deux Christs, & deux Personnes* ; & qu'ainsi il avoit autorisé l'er-

Evagr. l. 2. c. 5.
Bar. an. 452.

Synodum calumniari non desistit, quasi quæ docuisset duos Filios & duos Christos & duas Personas adorari

reur impie de Neſtorius. Pour établir ce qu'il avançoit, il diſtribua de fauſſes lettres & une mauvaiſe traduction de l'Epître du Pape. Il ſéduiſit ainſi l'Impératrice Eudocie, veuve du Jeune Théodoſe, qui demeuroit à Jéruſalem, & qui le crut d'autant plus aiſément, qu'avant la mort de ce Prince elle avoit favoriſé Eutyches, ſurpriſe par les artifices de l'Eunuche Chryſaphe. La plûpart des Moines & des autres habitans du païs ſuivirent l'éxemple de la Princeſſe, aprés quoi la faction de l'impoſteur Théodoſe ſe trouva ſi forte, que le Patriarche Juvénal, qui ſoûtenoit l'autorité du Concile, fut réduit à ſortir de la ville, & à ſe retirer à Conſtantinople. Enſuite Théodoſe accompagné de Moines tranſportez d'un zéle également aveugle & furieux, de ſcélérats qu'il avoit tirez des priſons, & d'autres gens de ſa cabale, ſe porta aux derniers excés. Il ſe fit ordonner Patriarche * dans l'Egliſe de la ſainte Réſurrection, il ordonna lui-même des Evêques qu'il envoia ſe ſaiſir des Siéges de quelques Prélats abſens; il fit tuer ſaint Sévérian, Evêque de Scythople, & commit mille autres ſortes de violences pour maintenir ou pour éxercer ſa prétenduë autorité. Dorothée, Gouverneur de la Province, voulant s'oppoſer aux deſordres, ſe trouva d'abord le plus foible, & les Soldats d'Eudocie & de Théodoſe ne le laiſſérent entrer dans Jéruſalem, qu'aprés qu'il leur eut promis d'embraſſer leur parti.

debere. Conc. Calchedi. part. 3. c. 15. pag. 877.

Leon. ep. 83. 69. vel Edit. Queſn. 97. & 104.

** Vide Annot. Henric. Valeſ. in l. 2. c. 5. Evagr. pag. 69.*

Nicephor. l. 15. c. 9.

L'an 452.

Théodoſe, afin d'achever de gagner tous

IX.

Saint Euthyme refuse sa communion, & se retire dans le desert.

Vita S. Euthym. c. 12. apud Bolland. pag. 313.

les Moines du païs, envoia vers saint Euthyme deux Abbez de sa faction, sçavoir Elpide Abbé du Monastére de saint Passarion, & Géronce Abbé du Monastére de sainte Mélanie, l'invitant à le venir trouver; ou s'il faisoit difficulté de se rendre dans la ville, à lui marquer un lieu où ils pourroient conférer ensemble. Le Saint leur répondit qu'il n'avoit garde d'avoir de commerce avec un meurtrier & un hérétique, tel qu'étoit Théodose. Il faut donc *, lui dirent les Abbez, que vous admettiez la doctrine de Nestorius qui mettoit deux natures dans le Sauveur, qui est une erreur où est tombé le Concile de Calcédoine. Alors le Saint leur expliqua, & soûtint la décision du Concile, leur faisant entendre que cette sainte assemblée n'avoit pas suivi l'hérésie de Nestorius, qui mettoit deux Personnes, aussi-bien que deux natures en JESUS-CHRIST; mais que conformément aux véritables sentimens des Conciles de Nicée, de Constantinople & d'Ephése, elle avoit enseigné qu'il y avoit deux natures en JESUS-CHRIST, sçavoir la nature divine & la nature humaine, unies sans mélange & sans confusion dans une seule Personne, qui étoit la Personne du Verbe. Elpide reconnut que la doctrine du Concile de Calcédoine étoit sainte & orthodoxe; & toutefois il ne se sépara point encore de Théodose. Mais Géronce n'ouvrit point son cœur à la lumiére de la Foi, & il demeura toûjours dans l'erreur d'Eutyches. Le Saint fit une semblable réponse à

* *Les Eutychiens accusoient les Catholiques d'étre Nestoriens.* Ita enim nihil volunt isti Eutychianistę inter se esse atque Nestorium, ut quicumque apud eos Eutychianista non fuerit, Nestorianus prorsus habeatur. *Brevic. Histor. Eutychian.*

d'autres envoiez du faux Patriarche, & voiant qu'on lui tendoit sans cesse des piéges, aprés avoir averti ses disciples de ne point suivre l'hérésie, ni de ne point approuver les excés des Théodosiens, il s'en alla dans le fond du desert. En quoi il semble qu'il imita le Prophéte Elie, qui s'étoit ainsi retiré * tandis que la Palestine étoit desolée par l'impiété d'Acab & de Jésabel. Le fruit que le Saint fit dans le desert, montra bien aussi que c'étoit le saint Esprit qui l'y avoit conduit. Car il détrompa & tira d'erreur saint Gérasime, & d'autres Anachorétes que Théodose avoit séduits, & engagez dans sa communion, en leur faisant croire qu'il n'agissoit que pour la défense de la vérité que le Concile de Calcédoine avoit trahie & blessée par ses décisions.

* *Baron. ann. 452.*

X. *Théodose est chassé par l'ordre de l'Empereur, qui écrit aux Abbez de Iérusalem.*

Concil. Calched. 3. part. c. 9. 13. 14. 15.

On informa cependant l'Empereur Marcian de l'intrusion & des divers crimes de ce faux Patriarche, & ce Prince ordonna à Dorothée de se saisir de sa personne, & d'appaiser au plûtôt le trouble qu'il avoit excité. Théodose en aiant avis, s'enfuit avec quelques-uns de ses complices. On punit les plus coupables de ceux qu'on put arrêter, & on fit grace aux autres. Les Abbez & les Moines du parti de Théodose aiant écrit à sainte Pulchérie Impératrice, pour tâcher d'excuser leur conduite, l'Empereur leur adressa une lettre, où il les reprit fortement de leur procédé, leur montrant qu'ils avoient violé les loix divines & humaines, & les régles particuliéres de leur profession. Et comme

Ad Monachos habitantes in Ælia.

Iérusalem s'appelloit alors Ælia, du nom de l'Empereur (Ælius Adrianus) qui l'avoit fait rebâtir.

il sçavoit que ce n'étoit point par la force que l'on changeoit les cœurs, & qu'on les faisoit entrer dans la voie de la vérité, il eut la bonté de leur enseigner lui-même qu'on les avoit séduits, & que le Concile en condamnant l'erreur d'Eutyches, n'avoit pas approuvé celle de Nestorius : & enfin il leur déclara qu'il leur accordoit la rémission de leurs excés à la priére de Juvénal, leur véritable Evêque; qu'il ne vouloit point qu'on troublât la paix de leurs Monastéres, en y faisant loger des gens de guerre, & qu'il n'avoit point donné cét ordre au Gouverneur de la Province. La lettre de Pulchérie à ces Abbez contient la même chose. Juvénal leur en adressa une, où il les exhorte à ne point abandonner l'ancienne Foi, qui étoit celle du Concile. Son Epître semble être d'un Synode qu'il tenoit dans la Palestine, & auquel Marcian écrivit, pour avertir les Evêques de prendre garde que Théodose ne se glissât secrettement dans le païs; & parce que les séditieux avoient publié faussement qu'à la Cour on approuvoit l'erreur de Nestorius, il marqua qu'il détestoit également l'impiété de cét hérétique, & celle d'Eutyches, & qu'il souhaitoit que l'on assurât le peuple de la pureté de sa foi, & *principalement les Abbez qui ne suivoient pas l'opinion de l'éxécrable Théodose.* Ce qui fait voir que S. Euthyme n'étoit pas le seul qui demeurât attaché à la Foi Catholique. Marcian écrivit encore aux Supérieurs des Monastéres du Mont-Sina & d'Aléxandrie, pour leur défendre de recevoir Théodose dans leurs Cloîtres.

Nostra clementia nulli penitus necessitatem præcepit imponi, quatenus aut subscriberet aut consentiret invitus. Non enim terrore aut violentiâ aliquos volumus ad viam trahere veritatis. *Ibid. c. 9. pag.* 851.

Vestra itaque reverentia fidem quam suscepit, teneat. *Ibid. c.* 20. *pag.* 889.

Ibid. pag. 876.

Μάλιστα τοῖς ἀρχιμανδρίταις τοῖς μὴ ἀκολουθοῦσι τῇ γνώμῃ τοῦ μιαροῦ Θεοδοσίου. Ibid. pag. 881.

XI. *Lettre de S. Leon Pape aux mêmes Abbez.*

Un aussi grand tumulte que celui de la Palestine, ne put pas être inconnu au saint Siége, & le zéle qu'avoit saint Leon pour la Foi, & pour le salut des ames, ne lui permit pas de demeurer dans le silence. Il écrivit aux Moines de cette Province, & aprés les avoir avertis qu'on les avoit trompez par une mauvaise traduction de son épître, il leur enseigna que l'on devoit aussi-bien condamner l'erreur d'Eutyches, que celle de Nestorius, & prononcer un même anathême contre ces deux Hérésiarques. Il leur reprocha leur égarement, & les excés qu'ils avoient commis, ou dont ils s'étoient rendus complices, en secondant Théodose; & enfin il les pressa de changer de conduite, & de confesser la vérité du mystére de l'Incarnation du Sauveur, s'ils vouloient avoir part au mérite de sa Croix, dont ils formoient le signe sur leurs fronts. Il paroît par une autre lettre, que ce saint Pape apprit avec joie le rétablissement de Juvénal dans son Eglise, & la conversion des Religieux.

Leon. Epist. 83. 68. vel Edit. Quesnel. 97. 100. 88.

XII. *Conversion de l'Impératrice Eudocie qui va trouver saint Euthyme.*

Pour Eudocie, sa prévention étoit si forte, & elle s'étoit égarée si loin, que l'on ne doit pas s'étonner si elle ne revint pas si promptement. Il est croiable qu'elle fut touchée d'une lettre que lui écrivit le Pape. Elle en reçût encore d'autres de son frére Valére, & d'Olibre mari de sa petite-fille, qui la pressoient d'abjurer l'erreur d'Eutyches. Dieu la frappa en même temps d'afflictions domestiques qui l'obligérent à rentrer en elle-même. Car il est à remarquer que l'Empereur

Vita S. Euthym. c. 14.

Valentinien son gendre fut tué, & quelques mois aprés sa fille & ses deux petites filles * emmenées captives en Afrique. Incertaine de ce qu'elle devoit faire, elle écrivit à saint Simeon Stylite, & envoia vers lui Anastase Chorévêque, & quelques autres personnes de sa maison. Le Saint lui répondit que l'ennemi de son salut la voiant riche en bonnes œuvres, l'avoit dépoüillée par le ministére du perfide Théodose; que toutefois le mal n'étoit pas sans reméde, puisqu'elle avoit encore un peu de lumiére & de bonne volonté; qu'au reste il s'étonnoit qu'elle cherchât si loin de sages conseils, en aiant une source si prés d'elle, qui étoit le vénérable Euthyme; qu'elle n'avoit qu'à se laisser conduire à ce saint Abbé, & que c'étoit le moien de ne point s'écarter de la voie du ciel. Eudocie suivit cét avis, & comme elle apprit que saint Euthyme s'étoit fait une loi de ne jamais entrer dans les villes; elle fit promptement bâtir *une Tour*, ou petit Château à une lieuë de son Ermitage, & elle l'invita à l'y venir trouver. Le Saint étoit revenu du desert, dés qu'il sçût que Théodose avoit pris la fuite, & il résidoit presque toûjours dans son ermitage avec ses disciples. Mais lorsque la Princesse le manda, il étoit dans la solitude de Ruban, soit à cause du Carême, ou par quelque autre occasion; & il falut qu'Anastase & S. Théoctiste l'y allassent chercher pour l'amener à Eudocie. Dés que le Saint fut arrivé, elle se jetta à ses pieds, & lui dit qu'elle espéroit que Dieu lui feroit

* *Par Genseric Roi des Vandales, qui prit Rome l'an 455.*

miséricorde, puisqu'elle avoit le bien de le voir. Le Saint aprés lui avoir donné sa bénédiction suivant l'usage, lui répondit avec une simplicité grave & respectueuse, que si elle vouloit obtenir les graces du ciel, il faloit qu'à l'avenir elle se conduisist avec plus de précaution, & qu'elle évitât les surprises; que les maux de sa famille étoient un effet de l'engagement qu'elle avoit eu avec Théodose, & qu'elle ne devoit plus s'embarasser dans des questions touchant les choses de la Foi; mais recevoir avec simplicité les Decrets des quatre premiers Conciles Généraux, & rentrer au plûtôt dans la communion de Juvénal son Evêque. L'Impératrice éxécuta à l'heure même le conseil du Saint. Elle alla se réconcilier avec le Patriarche, qui la reçût dans sa communion, avec une grande multitude de Moines & de Laïques qui la suivirent dans sa conversion, comme ils l'avoient suivie dans son égarement. Elpide Abbé de saint Passarion, fut de ce nombre. La Princesse vécut encore quatre ans, & expia sa faute par de bonnes œuvres, & principalement par la fondation de quantité de lieux saints & d'Hôpitaux. Nous parlerons ci-aprés du Monastére où elle fut enterrée.

Ut quæ sicut dissensionis, ita etiã communionis optimum fuit exemplum. *Bolland. ibid. pag. 315.*

XIII. Sentimens de saint Euthyme touchant la préparation à la sainte Communion.

Saint Euthyme célébroit la Messe avec une dévotion mêlée de fraieur. La simple Foi lui pouvoit inspirer ce sentiment, mais il y fut encore porté par diverses visions. Etant un jour à l'Autel avec Domitien qui faisoit la fonction de Diacre, lorsqu'il fut prest de réciter le Trisagion (c'est-à-dire, trois fois *Sanctus*)

il descendit du ciel un feu qui environna le Saint & Domitien. Térébon le Sarrazin qui bien que laïque, s'étoit mis dans le chœur assez prés de l'Autel, en eut si grand' peur, qu'il s'enfuit dans la nef; & depuis ce temps-là il ne se donna plus la liberté de s'approcher de l'Autel; mais assistant à l'Office, il se tenoit humblement prés de la porte de l'Eglise. Pour Gabriel, qui étoit du moins Clerc, & peut-être Diacre, il demeura en sa place. Le Saint voioit souvent des Anges servir à l'Autel, & Dieu lui faisoit aussi remarquer, que la sainte communion *éclairoit les uns, & au contraire aveugloit & faisoit mourir en quelque sorte les autres*, selon la bonne ou mauvaise disposition avec laquelle ils la recevoient. Et c'est pourquoi il exhortoit fortement ses disciples à ne s'approcher de la sainte Table, qu'avec une conscience pure, & leur disoit, *que les choses saintes n'étoient que pour les Saints.*

Domitianus adstabat ad dexteram cum mystico illo ventilabro. *Ibid. c.13. Vide Ritual. Græcor. Iac. Goar. pag.136. Prat Spirit. c.150.*

(Aliquos) ab ipsa illuminari, aliquos autem veluti obscurari & morte affici. *Vita S. Euthym. c.13.*

Sancta sanctis. *Ibid.*

XIV. Martyrius & Elie viennent demeurer avec lui.

On a veu ci-devant qu'il eut aussi le don de prophétie. Phido Evêque de Joppe, l'étant venu voir avec Anastase, Chorévêque & Sacristain de l'Eglise de la sainte Résurrection, il reçût Anastase avec un profond respect, & lui parla comme il auroit fait au Patriarche. Chrysippe alors œconome de la Laure, l'avertit qu'il se méprenoit, & qu'il pouvoit bien juger qu'Anastase n'étoit pas le Patriarche, puisqu'il n'étoit pas vétu de blanc; mais étant revenu à soi, il répondit qu'Anastase lui avoit paru revétu d'une robe de cette couleur. Anastase succéda à Juvénal

Ci-devant 550.

Ibid. c.10.

ral l'an 458. Martyrius & Elië Solitaires de Nitrie, fuiant la perſécution de Timothée Elure, vinrent dans la Paleſtine, & ſe retirérent auprés du Saint. Ils demeurérent long-temps dans ſon ermitage. Pendant le Carême ils le ſuivoient dans le deſert de Ruben, & chaque Dimanche ils ſe rendoient avec d'autres Anachorétes dans une Chapelle où le Saint célébroit la Meſſe; & leur donnoit la ſainte Communion. Martyrius fonda depuis un grand Monaſtére à une demie lieuë de celui de ſaint Euthyme. Elie s'établit prés de Jéricho; & ſa cellule fut accruë & changée en deux ou trois Monaſtéres. Le Saint prédit auſſi qu'ils gouverneroient le Diocéſe de Jéruſalem, & ſa prédiction fut accomplie. Il avoit une grande vénération pour la mémoire de ſaint Arſéne. Lorſqu'il étoit viſité de quelques Religieux d'Egypte; qui pouvoient avoir connu ce Saint; il s'informoit de ſa conduite & de ſes ſentimens, & il faiſoit gloire de le prendre pour modelle.

Vn de ces Monaſtéres fut depuis appellé le Monaſtére des Eunuques. Voiez la Vie de ſaint Sabas, au 5. Decembre c. 93.

XV.

Il aſſiſte à la mort de ſaint Théoctiſte Abbé.

Aiant appris que ſon ancien ami S. Théoctiſte étoit fort malade, il l'alla voir, l'aſſiſta à la mort, & l'enſevelit lui-même. Anaſtaſe alors Patriarche, qui étoit venu au Monaſtére, aida le Saint à lui rendre ce dernier devoir. Le Saint donna la conduite de la Communauté au vénérable Maris, qui excelloit en ſageſſe & en vertu, & retourna enſuite dans ſa Laure. Maris étant mort deux ans aprés, le Saint lui ſubſtitua Longin, &

Ibid. c. 17.

Longin eut depuis pour successeurs Paul & Térébon le jeune.

XVI. *Mort de S. Euthyme.*

Le Saint eut aussi révélation de sa mort. Martyrius & Elie l'étant venu trouver huit jours aprés la Fête des Rois pour l'accompagner dans le desert, il leur dit, qu'il n'avoit plus que huit jours à être avec eux. Il assista aux Matines le jour de saint Antoine, & aiant appellé dans la Sacristie les Prêtres de l'Ermitage, il leur dit, qu'il ne se trouveroit plus à cét office de la nuit. Le matin il appella tous ses disciples, & leur recommanda de bien pratiquer la charité & l'humilité, parce que c'étoit par l'humilité que l'on s'élevoit à la perfection, & par la charité que l'on demeuroit ferme dans cét état. Il ajoûta que ces deux vertus devoient se rencontrer dans tous les Chrétiens, mais que les Religieux y étoient d'autant plus obligez, qu'ils s'étoient attachez au service de Dieu par des vœux, & que par le bonheur de leur vocation ils menoient une vie libre & exempte des soins & des fâcheuses nécessitez du siécle. Enfin il leur recommanda d'observer exactement les loix de la chasteté à l'égard du corps & de l'esprit, d'exercer l'hospitalité, & *de bien garder la régle qui leur avoit été donnée d'enhaut.* Par cette régle il semble d'abord que l'on devroit entendre celle de saint Pacome, qui n'étoit pas inconnuë dans la Palestine, comme l'on a veu ci-devant; mais il est plus probable que les Ermites de saint Euthyme imitoient l'observance

Propter pacta conventa cum eo inita. *Ibid. c.18. pag.319.*

Quæ nobis desuper tradita est, regula conservanda est à vobis omni diligentia. *Ibid.*

Voiez ci-devant pag. 80. & 168.

des Péres d'Egypte. Ces mots de *régle donnée d'enhaut* peuvent marquer les préceptes & les conseils de l'Evangile, qui sont communs à toutes les régles approuvées. Le Saint leur aiant demandé lequel d'entre eux ils souhaitoient d'avoir pour Supérieur, ils lui déclarérent tous d'une voix, que c'étoit le vénérable Domitien; & le Saint leur aiant dit que Domitien ne le survivroit pas longtemps, ils choisirent Elie œconome du Monastére de saint Théoctiste. Alors le Saint s'adressant à Elie qui étoit présent, l'exhorta à bien remplir ses devoirs, & à prendre un soin particulier des Religieux qui sont travaillez de mauvaises pensées, & il lui marqua que la volonté de Dieu étoit que son Ermitage fût changé en Monastére. Le Saint mourut trois jours aprés, âgé de quatre-vingts-dix-sept ans, l'an quatre cens soixante & treize. Dans le moment de sa mort saint Gérasime qui demeuroit prés du Jourdain, vit monter son ame au ciel, conduite par les Anges: il en avertit saint Cyriaque, qui étoit dans son Monastére, & étant allez ensemble à l'Ermitage de saint Euthyme, ils eurent la consolation de lui rendre le devoir de la sépulture. Le Patriarche se trouva présent à cette cérémonie, & quelque temps aprés il transféra les reliques du Saint dans sa grotte, qui fut changée en Eglise. Retournant à Jérusalem, il amena avec lui les Ermites Elie & Martyrius, les ordonna Prêtres, & les associa au Clergé de l'Eglise de la sainte Résurrection. Le bienheureux Do-

Ibid. c. 19. Bolland. pag. 310.

Refert in Catalogum Cleri sanctæ Resurrectionis. c. 19.

mitien *grand disciple du grand Euthyme qu'il servit plus de cinquante ans, & tres-exact imitateur de sa vie*, ne quitta point le tombeau du Saint. Il y demeura six jours, & le septiéme son maître l'aiant averti que Nôtre Seigneur les vouloit mettre ensemble, il en donna avis aux autres Religieux, assista à l'Office divin, & mourut dans l'espérance des biens éternels.

XVII. Elie & son successeur change la Laure en Monastére.

Du temps d'Elie, Supérieur de la Laure, sçavoir l'an 476. les Eutychiens se prévalant de la faveur du Tyran Basilisque, troublérent encore la paix de l'Eglise de Jérusalem. Le misérable Géronce, indigne Abbé de sainte Mélanie, se soûleva contre le Patriarche Anastase, à l'éxemple de son maître Théodose: mais comme Basilisque fut bien-tôt contraint de révoquer ce qu'il avoit ordonné contre le Concile de Calcédoine, ce trouble ne dura pas. Elie bâtit un Monastére dans l'ermitage de saint Euthyme. La nouvelle Eglise fut dédiée l'an 484. par Martyrius qui avoit succédé au Patriarche Anastase, suivant la prédiction du Saint. Martyrius eut la joie de voir ce qui restoit de Solitaires schismatiques rentrer dans sa communion. Ce fut Marcian Abbé d'un Monastére de Béthléem, qui commença le premier, & qui * engagea les autres à le suivre. Géronce & Romain Abbé dans le desert de Thécoé, s'opiniâtrérent dans le mauvais parti; mais ils en furent punis, & on les chassa depuis de leur Cloître, à cause de leur impiété. Le vénérable Elie Abbé de saint Eu-

* jacta sorte, moien extraordinaire qui ne doit pas être pris pour éxemple.

thyme, aprés avoir édifié ses disciples par sa sagesse & par ses vertus, mourut l'an cinq cens onze. Il suffira de marquer les noms de ses cinq prochains Supérieurs, qui furent Siméon, Etienne, Thomas, Léonce & Géronce.

XVIII. *Les femmes n'y entroient point.*

Il paroît par le récit des miracles de S. Euthyme, que les femmes n'entroient point dans son Monastére. Cette discipline est aussi prescrite par une ancienne régle attribuée aux Péres d'Orient. Car elle défend à l'Abbé de laisser entrer les femmes dans l'intérieur du Monastére, & principalement dans les cellules des Religieux, & elle déclare que s'il lui arrive de commettre cette faute, *il doit quitter le nom d'Abbé, & se reconnoître le dernier de tous les Prêtres.* Cét article fait juger que le Supérieur de la Communauté devoit avoir l'Ordre de la Prêtrise, & il y en a encore un autre qui montre que le Monastére étoit habité de Religieux Clercs, & d'autres qui ne l'étoient pas. Puisque nous avons eu occasion de parler de cette régle, nous observerons encore qu'elle défend à l'Abbé de posséder rien en propre, & non pas même de ce qui viendroit de la succession de ses parens. Elle veut qu'on lise la régle au Postulant avant que de le recevoir, (de quoi l'on a vû ci-devant un exemple dans saint Daniel Stylite) & elle marque aussi que le scapulaire ou capuce des Religieux doit être de couleur noire.

Vita S. Euthym. c. 25.

Nomen Abbatis deponat, & inferiorem se omnibus Presbyteris recognoscat. *Cod. Regul. pag. 22.*

Ci-devant pag. 582.

(Cucullæ) si fuerint nigræ, ut eas debere censemus. *Cod. Reg. ibid.*

CHAPITRE II.

De saint Passarion, & de saint Hésyche, Prêtres & Religieux. De saint Gérasime, de saint Gabriel, & de ses deux fréres Côme & Chrysippe. De Bassa Abbesse dans Jérusalem.

I. *S. Passarion, & saint Hésyche.*

IL a été remarqué ci-devant que saint Passarion Chorévêque, & saint Hésyche Prêtre, excellérent entre les Religieux de Jérusalem. Ils se trouvérent l'an 429. dans la Laure de saint Euthyme, lorsque l'on en dédia l'Eglise. Saint Passarion mourut environ sept mois aprés, & laissa la conduite de son Monastére à Elpide. Un voiageur qui alla en la Terre-sainte dans le douziéme siécle, témoigne que les reliques de saint Passarion & de saint Domitien reposoient dans le tombeau de saint Euthyme, couvert d'un marbre blanc. Selon Théophane, saint Hésyche fut ordonné Prêtre l'an 412. Il s'appliqua beaucoup à l'étude des Lettres saintes, & en acquit une profonde intelligence. Les Ovrages qu'on lui attribuë, sont un Commentaire sur le Lévitique, divers Sermons, l'Histoire Ecclésiastique de son temps, citée par le cinquiéme Concile Général, & un Traité spirituel adressé à Théodule. Ce Traité fait voir que le Saint & Théodule

Leon. Allat. Symm. Joan. Phoc. pag. 30. Bolland. 28. Mart. Nos qui degimus in Cœnobio, &c. *Hesych. Centur. 1. n. 51.*

étoient Religieux de profession. Le Saint y marque qu'il demeuroit dans un Monastére, & sous l'obéïssance d'un Supérieur. Voulant justifier qu'il est fort utile de faire tous les soirs l'éxamen de conscience, il le prouve par l'autorité de saint Basile, & il cite ce Pére avec éloge, & d'une maniére qui donne lieu de croire, que s'il a suivi quelque régle particuliére, ç'a été celle de ce Saint. Entre plusieurs réfléxions tres-utiles il fait celle-ci, qu'il ne faut pas beaucoup de temps pour former le Religieux extérieur ; mais que le Religieux intérieur est un ouvrage qui demande beaucoup d'application & de travail. On met la mort de saint Hésyche en l'an 434.

Os Christi, columna Ecclesiç, magnus Pater noster Basilius ait, &c. Ibid. n. 65.

Non est exigui operis internum hominem facere Monachum. n. 70.

II.
Saint Gérasime Abbé.

Vite S. Euthym: c. 15. Bolland. 5. Mart.

Ceux qui entroient dans le chemin de la perfection, ou qui y étant entrez, y vouloient faire du progrés, avoient un excellent maître, & un modelle dans S. Gérasime. Il naquit dans la Lycie, & y prit l'habit de Religieux. Il passa ensuite dans la Palestine, & il y bâtit à un quart de lieuë du Jourdain une grande Laure, composée de soixante & dix cellules, & au milieu de la Laure un Monastére. Les Novices, & principalement les jeunes gens, demeuroient dans le Monastére, & y pratiquoient les éxercices ordinaires des Communautez. La Laure étoit pour ceux qui étant avancez & bien affermis dans la vertu, pouvoient supporter une plus éxacte solitude, & une plus austére pénitence. Ces Ermites se tenoient seuls dans leurs cellules le Lundi & les quatre jours suivans, ils n'y allumoient point de feu, & non pas même

de lampe pour faire quelque lecture. Lorsqu'ils en sortoient, ils étoient obligez d'en laisser la porte ouverte pour marquer par là qu'ils n'avoient rien en propre, & que les autres pouvoient librement disposer de leurs petits meubles. Ils s'occupoient à la priére, & au travail des mains. Leur nourriture étoit du pain, des dattes & de l'eau. Mais le Samedi & le Dimanche ils venoient communier au Monastére, ils mangeoient quelque chose de cuit, & buvoient un peu de vin. Saint Gérasime mourut l'an 475. Etant un jour dans la solitude, il tira une épine du pied d'un lion, qui depuis le servit long-temps par reconnoissance, & qui mourut de douleur sur son tombeau, en présence de l'Abbé Sabbathius disciple du Saint.

Joan. Mosch. Prat. Spirit. c. 107.

III. Côme, Chrysippe & S. Gabriel fréres.

Côme, Chrysippe & Gabriel, que la naissance avoit rendus fréres, le furent d'une maniére spirituelle par la société de la vie religieuse. Nous avons déja remarqué que saint Euthyme leur donna l'habit monastique. Le Patriarche Juvénal tira Côme de l'Ermitage, l'ordonna Prêtre, & le commit pour garder la sainte Croix. Il fut ensuite sacré Evêque de Scythople par Anastase, successeur de Juvénal, & pendant trente ans qu'il vécut dans cette dignité, il en accomplit parfaitement les obligations. L'Impératrice Eudocie aprés sa conversion fit venir à Jérusalem Chrysippe alors œconome ou Célérier de la Laure, & le bienheureux Gabriel son frére, qui reçûrent l'ordre de la Prêtrise par le ministére d'Anastase. Chrysippe

succéda à ſon frére dans la charge de *Gardien de la ſainte Croix*. Il en fit la fonction pendant douze ans, & laiſſa quantité d'Ouvrages. Mais l'on en a ſeulement un éloge de la ſainte Vierge, & un extrait d'un autre diſcours qu'il fit à la loüange de ſaint Théodore Martyr. Gabriel le plus jeune des trois fréres ſemble avoir été le premier en vertu, puiſqu'il eſt reconnu pour Saint.

Chryſippo cuſtodis Crucis committitur miniſterium. *Vitæ S. Euthym. c. 17.* Scriptis relictis & numero multis, & propter ea quæ tractant, laude dignis. *Ibid.* Photius Bibl. c. 171.

IV. Saint Gabriel Abbé.

Le bienheureux Gabriel fut un des témoins de cette inſigne viſion, où S. Euthyme étant à l'Autel parut environné d'un feu céleſte depuis la récitation du *Sanctus* juſqu'à la fin du ſacrifice. Un des lieux de piété bâtis par Eudocie fut le Monaſtére de ſaint Etienne, prés de Jéruſalem, ſitué dans le lieu même où l'on croioit que le Saint avoit été lapidé. Elle y attribua beaucoup de revenu, & y mit pour Abbé ſaint Gabriel, auſſi-tôt qu'il eut été ordonné Prêtre. Le Patriarche en dédia ſolemnellement l'Egliſe le quinziéme de Janvier de l'an 460. Eudocie mourut quatre mois aprés, ainſi que ſaint Euthyme lui avoit prédit, & fut enterrée dans ce temple, qui étoit ſi grand, qu'il s'y aſſembla une fois dix mille Religieux. Saint Gabriel aiant éxercé la charge d'Abbé vingt-quatre ans, bâtit un petit Monaſtére pour s'y retirer, depuis le 14. de Janvier juſqu'au Dimanche des Rameaux, à l'éxemple de ſon maître ſaint Euthyme. Il étoit fort intelligent dans les lettres, & ſçavoit la langue Latine, Grecque & Syriaque. On rapporte ſa mort à l'an 490. Il ſe fit quantité de miracles à ſon tombeau.

Bar. an. 460. ſub finem.

Bolland. 20. Januar. pag. 318. & 26. Jan. pag. 731.

V.
Leonce Abbé, & Evêque de Tripoli.

Un jeune homme, nommé Leonce, aiant ouï faire le récit de la guérison surnaturelle d'une personne qui avoit obtenu cette grace par l'intercession de S. Euthyme, alla se faire Religieux dans son Monastére, & s'y distingua par son mérite. Etienne Evêque de Tripoli en Phénicie, l'appella depuis dans cette ville, l'établit Abbé du Monastére de saint Leonce, & l'eut pour succésseur dans la conduite de son Eglise.

VI.
Bassa Abbesse dans le territoire de Jérusalem.

Vers le milieu du cinquiéme siécle la vénérable Bassa gouvernoit une Communauté de Religieuses dans Jérusalem, ou aux environs. Elle bâtit un Monastére pour des hommes, qui fut dédié en l'honneur de saint Méne Martyr, & elle obtint de saint Euthyme son disciple André, pour y venir résider, & en prendre la conduite. Il se trouve une lettre qu'écrivit sainte Pulchérie Impératrice à cette Abbesse, pour l'avertir que si par simplicité quelques Religieuses s'étoient laissées surprendre par les mauvais bruits qu'avoit répandus le faux Patriarche Théodose; elles quittassent leur erreur, & qu'elles fussent persuadées qu'elle suivoit les décisions du Concile de Calcédoine, & que ce Concile devoit être aussi la régle de leur Foi. Sur la fin de la lettre la Sainte ordonne à cette vénérable Mére de prier Dieu pour la conservation de sa personne & de l'Empire. Bassa suivit éxactement ces avis, & sollicita même avec importunité Eudocie d'abandonner le méchant parti où elle s'étoit engagée.

Act. S. Euthym. pag. 315. & 316. apud Bolland.

Niceph. l. 15. c. 13.

Reverentia tua cognita serenitatis nostræ vera & orthodoxa fide orare pro nobis ac nostro Imperio assiduè studeat. *Conc. Calched. part.* 3. c. 13.

CHAPITRE III.

De Gélase, Abbé d'un Monastére de la Palestine.

UN des plus généreux défenseurs du Concile de Calcédoine a été l'Abbé Gélase, dont il est d'autant plus juste de renouveller ici la mémoire, qu'il n'est point parlé de lui dans Baronius, ni dans les autres Historiens modernes. Gélase quitta le siécle dés sa jeunesse, & embrassa la vie solitaire dans un lieu qui étoit habité de plusieurs Anachorétes. Il s'y lia d'amitié avec un vénérable vieillard qui demeuroit seul dans une cellule, & gardoit une éxacte pauvreté. Car se contentant de la tunique dont il étoit revêtu, il ne vouloit point en avoir une seconde pour en changer, il gagnoit chaque jour par le travail de ses mains, ce qui étoit nécessaire pour sa subsistance, & il ne se mettoit point en peine des besoins du lendemain. Il observa cette conduite jusqu'à la mort, & il la prescrivit à quelques disciples qu'il eut sous lui vers la fin de ses jours. D'abord Gélase vécut aussi dans une grande pauvreté, & imita les vertus de son ami; mais ensuite il fut inspiré de former une Communauté de Religieux; & comme dit un Ancien, la même providence qui avoit au-

I. Gélase bâtit un Monastére.

Qui olim divino Pachomio oraculum dedit, ut construeret Cœnobium, huic quoque (Gelasio) ad omnem Monasterii necef-

sitatem succurrebat. Eccles. Græc. Monum. Joan. Bapt. Coteler. pag. 417.

trefois ordonné à saint Pacome de bâtir un Monastére, assista Gélase dans l'éxécution de son dessein, & fournit à tous ses besoins. Des personnes de pieté lui offrirent des terres, qu'il accepta, & qu'il fit valoir. Ces richesses donnérent de l'inquiétude au sage vieillard, qui étoit son ami, & celui-ci ne put s'empêcher de lui marquer la crainte qu'il avoit que ces terres & les autres biens qu'il possédoit, n'occupassent son cœur, & n'affoiblissent sa vertu. Mais Gélase le tira de peine, en l'assurant qu'il étoit moins attaché à ces biens, que lui à l'instrument dont il se servoit pour faire ses ouvrages.

Magis alligata est cogitatio tua ad subulam, qua operaris, quàm Gelasii mens ad hujusmodi bona. *Ibid.*

II. Conversion d'un Solitaire qui avoit dérobé une Bible.

Aussi la conduite de cét Abbé répondoit à ces paroles, & faisoit voir qu'il étoit fort desintéressé. Il mit dans l'Eglise de son Monastére une Bible de grand prix pour l'usage de ceux qui entroient dans ce saint lieu, & afin que la voiant ils fussent excitez à lire la parole de Dieu, & à s'en nourrir. Mais un Moine étranger aiant jetté les yeux dessus, en usa bien autrement : il fut tenté de la dérober, & aiant pris son temps, il l'enleva. L'on en avertit Gélase, mais cét Abbé ne le fit point poursuivre comme il auroit pû, & il le laissa aller. Ce Moine se retira dans une ville prochaine, & mit cette Bible entre les mains d'une personne qui s'offrit de l'acheter, quand il auroit vû si elle étoit compléte & bien conditionnée. Cette personne la porta à l'Abbé Gélase, pour sçavoir de lui combien elle valoit : Gélase lui marqua qu'elle ne valoit pas ce que l'estimoit ce Moine,

& il ne lui témoigna point qu'on la lui avoit dérobée. Ce Moine aiant sçû de lui qu'il avoit fait voir ce livre à Gélase, & que cét Abbé ne s'étoit point plaint qu'on le lui eut volé; admira sa vertu, & se convertit : bien loin de vendre cette Bible, il la reporta à Gélase; & comme cét Abbé ne vouloit point la recevoir, il l'obligea par d'instantes priéres à la reprendre, & à mettre ainsi sa conscience en repos. Il le supplia aussi de lui donner rang parmi ses disciples, & passa le reste de sa vie dans sa Communauté.

Un autre Auteur attribuë cét événement à l'Abbé Anastase. Apud Rosw. l. 3. c. 30. pag. 502.

III. Gélase a la pensée de retourner dans le desert, & reconnoît que c'étoit une tentation.

Gélase fut fort agité de la pensée de quitter son Cloître, & d'aller finir ses jours dans le desert. Mais comme il étoit sage & discret, il ne voulut rien précipiter, & il jugea qu'il devoit éprouver ses forces avant que de s'engager dans une maniére de vie si austére. Car ceux qui demeuroient ainsi dans le desert, n'avoient point de cellules, ils dormoient la nuit en plein air, & ne vivoient que d'herbes. Il pratiqua ces sortes de pénitences pendant trois jours dans l'enclos de son Monastére, & se sentant trop foible pour continuer, il reconnut par là que la pensée qui l'avoit tant troublé, n'étoit qu'une pure tentation, & qu'il devoit se tenir dans son Cloître.

Qui versatur in Eremo, sub tectum non dormit, sed ad aërem, &c. *Ibid. pag. 418.*

IV. Il résuscite un mort.

Le Célérier du Monastére aiant frappé inconsidérément un enfant qu'il trouva mangeant un poisson qu'on avoit préparé pour les Religieux, cét enfant mourut de sa blessure. Cét Officier fort surpris & fort affligé de ce malheur, cacha le corps de cét enfant,

alla se jetter aux pieds de Gélase, & lui découvrit ce qui étoit arrivé. Gélase lui ordonna de n'en rien dire à personne, & de porter sur le soir le mort devant l'Autel : ce que le Célérier éxécuta. Le vénérable Abbé se rendit ensuite à l'Eglise ; & aiant prié Dieu de redonner la vie à cét enfant, il obtint l'effet de sa demande.

V. Sa conduite à l'égard d'une personne qui le vouloit déposséder d'un petit Monastére.

Un Religieux qui demeuroit prés de Nicople, laissa à Gélase sa cellule, avec une terre dont elle étoit accompagnée ; & cét Abbé en prit possession : mais il fut inquiété par un particulier qui étoit parent de ce Religieux, & qui en cette qualité prétendoit que c'étoit à lui à disposer de cette cellule. Ce particulier eût recours à Vacát, le principal des habitans de Nicople ; dont il étoit fermier ; & le pria d'appuier sa prétention. Vacat qui étoit un homme violent, emploia la force contre Gélase, & lorsque ceux de sa Communauté ; ou d'autres personnes en son nom vouloient recueillir les fruits de la terre qui dépendoit de la cellule ; il les en empéchoit par diverses insultes. Le vénérable Abbé souffroit paisiblement ces outrages, mais cependant il demeuroit ferme dans la résolution de ne point céder ce petit Monastére à un séculier. Vacat en étoit fort animé contre lui, & tant pour cette affaire que pour quelques autres, il s'en alla par terre à Constantinople. Passant par le territoire d'Antioche il voulut se donner la satisfaction de voir S. Simeon Stylite. Dés que le Saint l'apperçût, il le prévint, & lui demanda qui il étoit, & où

il alloit. Vacat lui répondit qu'il étoit de la Palestine, qu'il alloit à Constantinople, & qu'il espéroit que par le secours de ses priéres son voiage seroit heureux. Mais le Saint lui reprocha qu'il s'étoit mis en chemin pour chercher les moiens de nuire à l'homme de Dieu, (c'est ainsi qu'il appelloit Gélase) & il lui dit que son voiage auroit un mauvais succès, qu'il ne reverroit plus sa maison, & qu'il lui conseilloit de se transporter au plûtôt vers cét Abbé, & de lui demander pardon, si toutefois il lui restoit assez de vie pour aller jusqu'à son Monastére. La prédiction du Saint eut son accomplissement. Vacat fut saisi d'une fiévre qui l'obligea de se mettre en litiére. Il suivit le conseil de saint Simeon, & reprit le chemin de la Palestine dans le dessein de se réconcilier avec Gélase; mais il mourut à Béryche en Phénicie.

Ibid. 413.

VI. *Sa fermeté à résister au faux Patriarche Théodose, ennemi du Concile de Calcédoine.*

L'an 451. & 452.

L'impie Théodose allant à Jérusalem pour en troubler l'Eglise, passa par le Monastére de Gélase, dans l'espérance de l'attirer dans son parti. Dés qu'il l'eut abordé, il se mit à déclamer contre le Concile de Calcédoine, l'accusant faussement d'avoir autorisé l'erreur de Nestorius. Le sage Abbé reconnut aussi-tôt que Théodose n'avoit rien de religieux que l'habit, & qu'il étoit gâté & dans l'esprit & dans le cœur; & pour lui faire voir qu'il n'avoit nulle considération pour lui, il lui dit, qu'il n'avoit pas loisir de l'entendre; & que s'il vouloit disputer des Dogmes de la Foi, il pouvoit s'adresser à ce garçon, (lui montrant l'enfant qu'il a-

De Abbate Gelasio non modò discipuli ipsius aiebant, sed & referebant multi eorum qui frequen-

ter illum, adierant, quod tempore œcumenicæ Synodi Calchedone congregatæ, &c. *Ibid. pag. 414. Ce qui fait voir que l'Auteur de la relation a été presque contemporain à Gélase.*

voit résuscité) & que ce garçon sçauroit bien lui répondre. Alors Théodose voiant que Gélase se mocquoit de lui, sortit du Cloître, & s'en alla à Jérusalem, où soûtenu de l'autorité de l'Impératrice qu'il avoit séduite, il s'empara de la dignité de Patriarche. Enflé de ce succés, il appella auprés de lui Gélase, il lui fit des caresses & des menaces, & il lui commanda de prononcer anathéme contre Juvénal. Mais cét Abbé n'aiant en veuë que la vérité & son devoir, déclara hautement qu'il ne connoissoit point d'autre Evêque de Jérusalem que Juvénal. Une réponse si généreuse étonna Théodose, il craignit que d'autres n'imitassent le zéle de Gélase, & il dit à ses gens de le chasser de l'Eglise. Les Schismatiques s'étant saisis de la personne de Gélase, le mirent au milieu d'un amas de Bois ; menaçant de le brûler tout vif. Mais il ne fut point ébranlé de leurs menaces, & il marqua qu'il étoit disposé à tout souffrir pour la défense de la Foi. Comme c'étoit un homme célébre, & pour qui le peuple avoit de l'estime, ses ennemis craignirent que s'ils continuoient à le maltraiter, il n'arrivât quelque sédition. Cette crainte les adoucit, & ils le laissérent retourner à son Monastére.



CHAPITRE IV.

De saint Nonne Evêque, de sainte Pélagie Pénitente, de saint Xénophon, de sa femme & de ses enfans. Des diverses observances des Religieux.

UNE affaire Ecclésiastique aiant obligé le Patriarche d'Antioche d'appeller auprés de lui plusieurs Evêques de sa Province, saint Nonne que l'on avoit tiré du Monastére de Tabenne pour gouverner le Diocése d'Héliople, se trouva dans ce Synode. Par ses prédications & par l'éclat de ses vertus, il avoit réduit sous l'obéïssance de l'Evangile trente mille Sarrazins & plusieurs autres personnes; mais sa plus illustre conqueste fut sainte Pélagie, qu'il convertit de cette sorte. Les Prélats du Synode étant un jour assis devant l'Eglise de saint Julien Martyr, il passa dans la ruë la principale des Comédiennes d'Antioche, nommée Pélagie, que le peuple appelloit *la Perle*, à cause de sa grande beauté. Elle étoit richement vétuë, & d'une maniére immodeste, étant sans voile *, & aiant de plus la gorge & les épaules découvertes. Pour se faire mieux voir elle étoit montée sur une mule. Une troupe de filles & de jeunes garçons l'accompagnoit pour lui faire honneur, & elle mar-

I. *Saint Nonne & sainte Pélagie.*

* Ut nec velamen super caput positum, nec super scapulas, &c. Sur. 8. Octobr. Rosvv. id. pag. 377.

choit ainsi comme en triomphe. Les Evêques l'appercevant en furent scandalizez, & en détournérent les yeux, à la réserve de saint Nonne, qui s'étant arrêté à la regarder, se mit à pleurer, & dit aux autres Prélats, que le sujet de ses larmes étoit la crainte qu'il avoit, que cette femme qui avoit pris tant de peine à se parer pour plaire aux hommes, ne fût un jour la condamnation des Chrêtiens qui ont si peu de soin de se rendre agreables à Dieu. Le lendemain qui étoit Dimanche, cette femme qui avoit été mise au nombre des Catéchuménes, mais qui jusqu'alors avoit négligé d'apprendre les principes du Christianisme, alla à l'Eglise, & fut tellement touchée d'un sermon que fit saint Nonne, qu'elle résolut de se convertir. Dés qu'elle fut retournée en sa maison, elle en avertit le Saint par un billet. Le Saint connut aussi sa conversion par un songe, où il vit une colombe noire devenir toute blanche, aprés qu'il l'eut lavée dans la fontaine de l'Eglise. Aiant été baptizée par le Saint, avec la permission du Patriarche d'Antioche, elle distribua son bien aux pauvres, & huit jours aprés avoir reçû ce Sacrement, elle changea sa robe blanche en un cilice, & s'étant couverte d'un petit manteau que lui donna saint Nonne, elle alla à Jérusalem, & se renferma dans une grotte de la montagne des Olives. Elle y mena une vie monastique, déguisée en homme, & se faisant nommer Pélagius. Sa pénitence fut si austére, que trois ou quatre ans aprés elle n'étoit plus

Require ibi quemdam fratrem Pelagium Monachum, &c. Recessit qui hic erat Monachus, &c. *Ibid. pag. 380.*

Adrichom. Theatr. Terr. Sanct. pag. 172.

Leon. Allat. Symmict. Jo. Phoc. & Anon. pag. 25. & 87.

reconnoiſſable. Aiant ainſi conſervé & accrû la grace de ſon baptême par les ſaints éxercices de la priére & du jeûne, elle s'envola au ciel comme une colombe ſpirituelle. On montre encore aujourd'hui ſa grotte dans la montagne des Olives. Sa Vie a été écrite par Jacques, Diacre de ſaint Nonne.

Voiage nouveau de la Terre-ſainte, l. 3. c. 6.

II. Saint Xénophon.

Ce fut dans le Diocéſe de Jéruſalem, que Xénophon, Sénateur de Conſtantinople, Marie ſa femme, Jean & Arcade leurs enfans, ſe ſanctifiérent par les éxercices de la vie religieuſe. Jean & Arcade allant par mer à Beryte en Phénicie pour y étudier en Droit, firent naufrage; mais aiant embraſſé chacun une planche, ils ſe ſauvérent d'un ſi grand péril, & abordérent en deux divers endroits de la Paleſtine. Jean alla à Jéruſalem, & aprés avoir viſité les ſaints lieux, ſe retira dans un Monaſtére. Arcade en fit de même. Xénophon & Marie étant venuës au même païs pour s'informer de ce qu'étoient devenus leurs fils, eurent la joie de les trouver vivans; & voiant qu'ils s'étoient conſacrez au ſervice de Dieu par la profeſſion monaſtique, ils s'y conſacrérent auſſi, & ils moururent dans une ſainte perſévérance. L'Egliſe Grecque les reconnoît pour Saints, & honore leur mémoire.

Menolog. & Bolland. 26. Ianuar.

III. Diverſes obſervances.

Pour éclaircir ce que nous avons dit, & ce que nous dirons encore des Solitaires de l'Orient, il eſt à propos de mettre ici la peinture qu'a fait Evagre de ceux de la Paleſtine. Il obſerve qu'il y avoit parmi eux une grande diverſité de pratiques, quoi-qu'ils ten-

dissent tous au même but, qui étoit leur salut & leur perfection. Selon cét Auteur les uns vivoient en commun, & les autres en particulier. Les premiers faisoient ensemble leurs priéres, & mangeoient en une même table, où l'on ne servoit rien de délicat, mais seulement des herbes & légumes, & encore avec mesure, & autant qu'il étoit necessaire pour vivre. Souvent par surcroist de pénitence ils continuoient leurs jeûnes pendant deux ou trois jours. Il y en avoit même dont l'abstinence duroit cinq jours, ou davantage. Ils étoient si éloignez d'avoir rien en propre, que tel portoit en un jour un habit, qui servoit le lendemain à un autre; de sorte que cét habit sembloit être à tous, & n'être à personne. D'autres vivoient seuls, ou dans des cellules, dont il y en avoit de si basses & de si étroites, qu'ils ne pouvoient ni s'y tenir debout, ni s'y coucher commodément; ou dans des grottes & des trous de bêtes: exprimant par leur vie ce que dit l'Apôtre, lorsqu'il fait l'éloge de ces serviteurs de Dieu qui se retiroient dans les cavernes de la terre, & dont le monde n'étoit pas digne. D'autres, parmi lesquels il y avoit même des femmes, n'avoient pour demeure que des deserts, où ils se tenoient exposez aux ardeurs du soleil, & à toutes les autres injures des saisons, & où ils n'avoient pour nourriture que des herbes. Cét Historien fait ensuite mention de ceux qui s'étant bien affermis dans la vertu par les exercices du Cloître ou de la solitude, retournoient

Evagr. l. 1. c. 21.

Hebr. 11. 38.

dans le commerce du ſiécle, ſans quitter leur profeſſion, & vivoient comme des foux pour s'attirer du mépris, & pour condamner par cette folie apparente la véritable folie de ceux qui ſe font un bonheur de la gloire du ſiécle, & de l'eſtime qu'ont pour eux les autres. Il dit que ces derniers étoient en petit nombre. Auſſi doit-on regarder cette maniére d'agir comme une choſe extraordinaire, & qui ne doit pas être imitée, ni priſe pour modelle.

CHAPITRE V.

De ſaint Sabas Abbé. Du célébre Monaſtére qui porte ſon nom. De ſaint Elie, Patriarche de Jéruſalem.

LE bourg de Mutalaſque, ſitué en Cappadoce dans le Diocéſe de Céſarée, fut honoré par la naiſſance de S. Sabas (ou comme parlent les Grecs, de ſaint Sabba) & *il devint célébre*, depuis qu'il eut produit ce grand homme. Son pére s'appelloit Jean, & ſa mére Sophie, tous deux conſidérables par leur nobleſſe & par leur vertu. Jean qui étoit Officier de guerre, étant obligé d'aller à Aléxandrie, y mena ſa femme, & laiſſa à Hermias ſon frére le petit Sabas, âgé de cinq ans, & tout ce qu'il poſſédoit de bien. Le Saint fut ainſi élevé chez ſon oncle. Mais deux ou trois ans aprés il fut contraint de le

I. *Saint Sabas ſe fait Religieux dans la Cappadoce.*

Ex eo autem (vicus) poſtea evaſit inſignis & longè clarior, &c. *Vita S. Sabæ Sur. 5. Decemb.*

Saint Sabas naquit l'an 439.

quitter pour éviter la persécution de sa tante, qui étoit une femme tres-fâcheuse & sans pudeur. Il se réfugia chez son autre oncle, nommé Grégoire, qui demeuroit dans le bourg de Scandos. Ce procédé fit naître de la dissension entre Hermias & Grégoire, chacun prétendant devoir être maître de leur neveu, & du bien du pére. Le Saint plus sage qu'eux, bien qu'il n'eût que huit ans, pour terminer leur différend, au moins à l'égard de sa personne, & pour se donner la paix à lui-même, sortit de la maison de Grégoire, & alla se faire Religieux à Flaviane, Monastére situé à une petite lieuë de Mutalasque, & habité d'environ soixante & dix Solitaires. Il y fut instruit dans la discipline, & comme parlent ses Actes, *dans toute la régle monastique*. Si par ces mots l'Auteur a voulu marquer une Régle particuliére, c'est sans doute la Régle de S. Basile, laquelle selon le témoignage de Rufin, étoit alors la Régle commune des Monastéres de Cappadoce. Les oncles de saint Sabas affligez de sa retraite, le sollicitérent de sortir du Cloître, & lui promirent de le marier, quand il seroit en âge, & de le mettre en possession du bien de son pére : mais il ne voulut point abandonner sa vocation, & il s'éxerça principalement dans l'abstinence. Travaillant au jardin, il vit un arbre chargé de belles pommes, & il en prit une dans le dessein de la manger : mais se souvenant aussi-tôt, qu'une pareille action avoit chassé Adam du Paradis terrestre, & produit toutes les miséres du monde, il jet-

Vers l'an 448.

In omni regula monastica. *Ibid. c. 2.*

Ut secundùm instar Cappadociæ omnia Monasteria eisdem & non diversis vel institutis, vel observationibus vivant. *Rufin. in Reg. S. Basilii ad Ursacium.*

ta cette pomme à terre, avec résolution de ne point manger de cette sorte de fruit le reste de sa vie, & d'être fort sobre.

II. Il va à Iérusalem, & se fait Religieux.

L'an 457.

Aprés avoir demeuré dix ans à Flaviane, il alla à Jérusalem avec la permission de son Abbé, & passa l'hiver dans le Monastére de saint Passarion, alors gouverné par Elpide. Ensuite il se rendit auprés de saint Euthyme, pour vivre sous sa conduite : mais le saint Abbé le jugeant trop jeune pour demeurer parmi les Ermites de la Laure, l'envoia au Monastére d'en-bas, dont étoit Abbé saint Théoctiste. Il y pratiqua pendant quelque temps les éxercices communs du Cloître, s'occupant à la priére & au travail des mains, & portant souvent par charité les fardeaux des autres : à quoi il se croioit d'autant plus obligé, qu'il étoit d'assez grande taille, & vigoureux de corps & d'esprit ; de sorte qu'il étoit l'admiration de tous les Religieux. Mais l'estime qu'on avoit pour lui, s'accrut encore par la fermeté qu'il fit paroître dans une tentation également forte & imprévûë, où il fut engagé. Un de ses confréres aiant obtenu par importunité la permission d'aller à Aléxandrie pour y disposer de quelques biens que lui avoient laissé ses parens, on lui donna le Saint pour l'accompagner dans ce voiage. Etant arrivé à cette ville, Dieu permit qu'il y rencontrât son pére & sa mére, & que ceux-ci le reconnussent, bien qu'il y eût tant d'années qu'ils ne l'avoient vû. Ils le sollicitérent de ne plus retourner à son Monastére, & de demeurer avec eux. Mais le Saint

Ibis nunc in inferius Monasterium, ad Abbatem Theoctistum. *Vita s. Sab. c. 9.*

Hoc mirabatur universa multitudo Monachorũ, quòd ætatem iam teneram virtutum ornaret corona. *Ibid. c. 10.*

s'en défendit par l'autorité de l'Evangile, qui ordonne de préférer l'accomplissement de la volonté de Dieu, à la plus juste tendresse qu'on pourroit avoir pour des parens ; & il y joignit encore cette raison, que si les loix de la guerre punissoient les deserteurs, la justice divine ne laissoit point non plus sans châtiment ceux qui abandonnoient la milice du Cloître, aprés s'y être engagez. Ses parens vaincus par sa fermeté lui offrirent de l'argent pour achever son voiage. Le Saint pour ne pas témoigner de mépris pour leur personne, prit seulement trois pièces d'or, de vingt qu'ils lui présentoient ; & dès qu'il fut revenu à son Monastére, *ne voulant rien avoir en propre*, il les mit entre les mains de son Abbé. A l'âge de trente ans il parut si avancé dans la vertu, & si éclairé dans les choses divines, que ses Supérieurs ne firent point de difficulté de lui permettre de se retirer dans une grotte pour y mener une vie plus solitaire. Il y servit Dieu avec une nouvelle ferveur, & redoubla l'austérité de ses jeûnes. Le Lundi & les quatre jours suivans il ne prenoit aucune nourriture, & il s'occupoit à la prière & au travail des mains. Le Samedi il apportoit au Monastére cinquante paniers qu'il avoit faits ; & le Dimanche au soir il prenoit autant de branches de palmier qu'il en avoit besoin pour faire ses ouvrages, & retournoit à sa grotte. Saint Euthyme voiant sa sagesse & son ardeur pour la perfection l'appelloit *le jeune vieillard*. Il l'associa avec saint Domitien, & chaque année le quator-

Eos (aureos) ferens dat in manus Theoctisto, ipse nihil volens habere proprium. *Ibid.* c. 12.

l'an 463.

ou *le vieil enfant.*

[illegible]

ziéme de Janvier il les menoit tous deux avec lui dans le desert de Ruben pour y demeurer en retraite jusqu'au Dimanche des Rameaux. Aprés la mort de saint Euthyme le relâchement s'étant glissé dans le Monastére de saint Théoctiste, il s'en sépara entiérement, & alla s'établir dans la solitude. Le démon tâcha de l'en chasser; mais le Saint remporta autant de victoires, que cét ennemi lui livra de combats. Anthus disciple du saint Abbé Théodose, dont il sera parlé ci-aprés, se vint joindre avec saint Sabas, il l'entretint du mérite de son maître; & depuis, ces deux Saints se liérent d'une amitié étroite.

Ce nom fut aussi donné à saint Macaire l'Egyptien pour la même raison.

Voiez ci-devant page 127.

l'an 473. *ou* 474.

III. *Fondation de la Laure ou Monastére de saint Sabas.*

Jusqu'alors le Saint n'avoit pensé qu'à son propre salut. Mais Dieu l'engagea à procurer celui des autres, & à former des disciples. Une vision céleste l'avertit d'aller habiter une caverne située dans une montagne, au bas de laquelle passe le torrent de Cédron, à quatre ou cinq lieuës de Jérusalem, & à trois de Béthléem. Ce fut dans ce lieu qu'il établit une fameuse Laure ou Monastére qui porte son nom. Il y assembla soixante & dix Solitaires qui s'assujettirent à sa conduite. Le plus remarquable étoit Jean,* qui fut depuis Abbé de la nouvelle Laure; Jacques qui fonda auprés du Jourdain la Laure des Pyrges, ou des Tours; le bienheureux Firmin qui bâtit la Laure de Malische, connuë depuis par son nom; Sévérien qui en fonda aussi une dans un lieu nommé Mariche; Julien qui bâtit prés du Jourdain la Laure d'Elcérabe.

Leon. Allat. Symmict. Phocas de locis Hierosf. n. 16.

Voiage nouveau de la Terre-sainte, l. 4. *c.* 17.

Laura Monasterii beati Sabbæ, &c. Laura beati Firmini.

Concil. Constant. an. 536. *sub Menna, pag.* 114.

IV. *Trouble dans la Laure, qui se termine par la promotion du Saint à la Prêtrise.*

Lorsqu'il venoit quelque Prêtre dans l'Ermitage, saint Sabas le prioit de célébrer le Sacrifice. Car d'abord parmi ce grand nombre de Solitaires il n'y en avoit point qui eût ce saint Ordre. Le Saint craignoit de le recevoir, & différoit chaque jour, s'en croiant indigne. Il appréhendoit aussi que l'ambition ne se glissât parmi ses disciples, s'il permettoit que l'on en élevât quelqu'un au Sacerdoce. Comme leurs cellules étoient assez éloignées de l'eau, ils avoient beaucoup de peine à s'en fournir. Pour les soulager le Saint obtint de Dieu une fontaine, que l'on voit encore aujourd'hui. Il étoit en si grande réputation de vertu, que les Fidelles croioient beaucoup gagner, quand il recevoit leurs aumônes; & il fut obligé de ne pas refuser ce secours, afin de pouvoir donner aux Ermites ce qui leur étoit nécessaire, & qu'ils n'eussent point de prétexte pour sortir de la Laure, & d'aller courir dans les bourgs & dans les villes. Leur nombre s'accrut jusqu'à cent cinquante : ce qui auroit été un sujet de joie au Saint, s'il ne se fût point trouvé parmi eux des esprits turbulens qui lui firent bien de la peine. Ces faux fréres entreprirent de le priver de sa charge d'Abbé. Pour cét effet, aprés la mort du Patriarche Martyrius, qui protégeoit saint Sabas, ils allérent trouver Saluste son successeur, & le priérent d'établir un Supérieur dans leur Ermitage, parce que celui qui faisoit cette fonction, étoit un homme d'une simplicité grossiére & imprudente, qui n'é-

Vita S. Sab. c. 21.

l'an 486.

toit pas capable de gouverner tant de Solitaires, & qui par une précaution excessive & scrupuleuse ne vouloit point être Prêtre, ni permettre que l'on conférât cét Ordre aux Religieux. Mais Dieu renversa leurs desseins. L'affaire eut un succés aussi heureux pour leur Ermitage, que contraire à leurs prétentions. Car Saluste aiant reconnu leur malignité, appella auprés de lui le Saint, l'ordonna Prêtre, & dit à ces faux fréres : Voilà vôtre Supérieur, & ce n'est point le choix des hommes, mais l'élection de Dieu même, qui l'établit dans cette charge. Il se transporta ensuite à la Laure, & en dédia solemnellement l'Eglise l'an 491.

Propter simplicitatem nimiam & rusticitatem. *Ibid.*

l'an 491.

V.

Il reçoit sous sa discipline des Arméniens, & chaque année il va passer le Carême dans le desert

Jérémie l'Arménien, & deux autres Solitaires de la même nation, étant venus se mettre sous la discipline de saint Sabas, il leur donna une cellule & une Chapelle pour s'y assembler le Samedy & le Dimanche, & y chanter l'Office divin en leur Langue. Tous les ans le Saint aprés avoir célébré la fête de saint Antoine & celle de saint Euthyme, c'est-à-dire, aprés le vingtiéme de Janvier, alloit dans le fond de la solitude, & y demeuroit jusqu'au Dimanche des Rameaux. Dans un de ces voiages le démon le fit tomber dans un creux où il y avoit du feu. Cette chûte l'incommoda fort, il en eut le visage brûlé ; & lorsqu'il retourna dans son Ermitage, on eut de la peine à le reconnoître. Il reçût cét accident comme une grace du ciel, & entre autres réflexions il fit celle-ci, que si le feu l'avoit défiguré, il ne seroit point en

Ut qui modestiæ ei causam præbuerit, ne propter barbæ densitatem sibi nimis placeret. *Ibid. c. 27.*

danger de tomber dans la vanité, qu'inſpire quelquefois un extérieur vénérable. Pendant ce temps de pénitence il jeûnoit rigoureuſement. Son unique nourriture étoit le divin Sacrement, auquel il participoit le Samedi & le Dimanche. Mais lorſqu'il menoit avec lui quelqu'un de ſes diſciples, il lui faiſoit prendre du pain pour en manger ſelon ſon beſoin. Marchant dans le deſert avec un Religieux, nommé Agapet, il rencontra un Anachoréte qui n'avoit vû perſonne depuis trente-huit ans, & ce Solitaire appella le Saint par ſon nom. Ils eurent enſemble quelque entretien, & enſuite ſaint Sabas ſe retira. Pluſieurs jours aprés étant retourné dans la grotte de cét Ermite, il le trouva à genoux, & lui parla, croiant qu'il étoit vivant; mais aiant reconnu qu'il étoit mort, il l'enſevelit.

VI. Etabliſſement du Monaſtére de Caſtel, & d'un Noviciat.

Il en eſt parlé dans le Pré Spirituel.

Cœnobium Caſtelli S. Patris noſtri Sabæ. *Prat. ſpir. c. 167.*

Marcianus curam gerebat eorum quæ erant ubique Cœnobiorũ. *Ibid. c. 34.*

Il rendit ce même devoir à ſa mére Sophie, qui étant veuve & fort âgée, le vint trouver, & lui laiſſa de l'argent, dont il emploia une partie aux bâtimens & aux jardins de ſa Laure, & le reſte à conſtruire un Hôpital dans Jérico. Il fonda auſſi un Monaſtére dans la montagne de Caſtel, à une petite lieuë de ſon Ermitage. Lorſqu'il travailloit à ce nouvel établiſſement, il manqua des choſes néceſſaires; mais l'Abbé Marcian fut averti en ſonge de l'aſſiſter dans ſon beſoin; ce qu'il éxécuta auſſi-tôt. Marcian ne gouvernoit pas ſeulement ſon Monaſtére de Béthléem; mais il avoit encore ſoin de tous les autres du Diocéſe de Jéruſalem,

& il en étoit comme le Supérieur général. Le Saint mit à Castel une Communauté de Religieux choisis & bien réguliers, & il leur donna pour Abbé le vénérable Paul, qui avoit été long-temps Anachoréte. Paul eut pour successeur Théodore son disciple, Serge, & un second Paul. On tira du Cloître ces deux derniers, & l'on en fit un Evêque d'Aila, & l'autre d'Amathunte. Saint Sabas faisoit instruire les Novices dans un Cloître qui étoit à une demi-lieuë de la Laure, & si c'étoit des jeunes gens, il les envoioit au grand Monastére de saint Théodose, * & ne permettoit point qu'ils entrassent dans son Ermitage. Un des exercices du Noviciat étoit d'apprendre le Pseautier. Saint Sabas disoit que comme la fleur précéde le fruit, aussi la vie commune du Cloître doit précéder la vie érémitique. Il n'admettoit dans la Laure que ceux qui avoient de la barbe, dont les desirs ne se tournoient plus vers le monde, qui s'étoient bien affermis dans la vertu, & qui dans leur solitude pouvoient repousser les mauvaises pensées, & s'entretenir de saintes méditations.

* *Ce Monastére étoit à une lieuë & demie de la Laure de saint Sabas.*

VII. Saint Sabas est fait Exarque, ou Chef des Ermites du desert de la sainte Cité, & bâtit une seconde Eglise dans sa Laure.

Elpide, Abbé de saint Passarion, eut de suite pour successeurs Elie, Lazare, Géronce, Anastase. L'administration de Lazare & d'Anastase ne fut point avantageuse à leur Monastére. Ils ne songérent qu'aux biens temporels, & négligérent la régularité & la perfection de leur état. Le relâchement se glissa aussi d'autant plus aisément dans leur Communauté, que le temps étoit fâcheux

pour l'Eglise, l'Empereur Anastase favorisant les hérétiques. Pour maintenir les Solitaires dans la discipline, le Patriarche Saluste donna à l'Abbé Marcian la charge dont nous venons de parler. Ensuite cét Evêque étant malade, appella auprés de lui les Religieux du territoire de Jérusalem, & *par leur commun suffrage*, il établit saint Sabas, Supérieur de tous les Anachorétes, & il donna à saint Théodose une pareille autorité sur tous les Cénobites. Saint Sabas prenoit un soin particulier de son Ermitage: il l'augmenta encore en y joignant plusieurs cellules voisines; qu'il acheta d'autres Religieux, que le Patriarche établit dans Jérusalem, & le Saint n'aiant pas tout l'argent qui lui étoit nécessaire pour en fournir le prix, Dieu lui en envoia par une voie miraculeuse. Il destina ces cellules pour les hôtes: il bâtit aussi une infirmerie & des reservoirs d'eau. L'Eglise de la grotte étant trop petite pour le grand nombre des Anachorétes, il en fit construire une seconde, qui fut dédiée en l'honneur de la sainte Vierge. Il la donna aux Solitaires Arméniens qui s'étoient fort multipliez; & parce qu'il y en avoit parmi eux qui vouloient chanter le *Trisagion*, avec l'addition ambiguë & dangereuse, introduite par Pierre le Foulon, il leur permit de réciter les autres cantiques en leur Langue: mais il ordonna que cét hymne angélique ne seroit chanté qu'en Grec, afin qu'il fût entendu de la plûpart de ses disciples, & qu'on ne l'altérât point par aucune nouveauté. Il arrêta de plus

l'an 493. Communi suffragio eorum. *Ibid. c.* 38.

Theodosius Monasteriorum præfectus. ἔξαρχος. *Theophan. Chronol. pag.* 136.

Ceci confirme ce que dit Mr de Hauteserre dans ses Ascétiques, l. 2. c. 11. pag. 109.

Angelico ter sancti hymno inserebãt qui propter nos fuit crucifixus. Divinus Sabas adulterinam hinc tollens novitatem..... in templo speluncæ. *Ibid. c.* 40.

que le Samedi on célébreroit la Messe dans le Temple de la grotte, & le Dimanche dans l'Eglise de la sainte Vierge.

VIII. Nouveaux troubles qui l'obligent de quitter la Laure.

La Laure & le Monastére de Castel étant apparemment en fort bon ordre, il se formoit au dedans un orage domestique. L'envie des faux fréres, bien loin d'être adoucie ou vaincuë par la bonté & par les grandes actions du Saint, ne devenoit que plus vive & plus ardente. Ils inspirérent leur passion à d'autres, & ils se trouvérent bien quarante unis dans le dessein de perdre le serviteur de Dieu. Chaque jour ils lui dressoient quelque piége. Il craignit qu'il n'en arrivât du bruit & du scandale, & *comme il avoit appris à combatre les démons, & à céder aux hommes*, il résolut de s'absenter pour quelque temps. Il s'en alla vers Scythople, & se retira dans une caverne habitée par un grand lion, qui plus humain que ses persécuteurs, lui quitta la place. Dés que l'on sçût qu'il étoit en ce lieu-là, il reçût tant de visites, qu'il en fut importuné. Il lui vint même de nouveaux disciples, sçavoir Basile, qui étoit un jeune homme de famille noble, Eumathe, Tarase. Cét Eumathe changea la grotte en un Monastére, dont il fut Abbé, & il eut pour successeur Tarase, qui excella en vertu. Le Saint retourna à sa Laure, espérant que ses mauvais enfans se seroient adoucis; mais il trouva qu'ils étoient plus fiers que jamais, & en plus grand nombre. Il les quitta encore, & se retira dans le territoire de Nicople. Durant quelque temps il n'eut

Didicerat pugnare quidem cum dæmonibus; hominibus autem facilè cedere. *Ibid. c. 41.*

pour couvert qu'un arbre, & pour nourriture que des fruits* qu'il y cueilloit. Le maître du champ en aiant été averti, le secourut dans son besoin, & lui bâtit une cellule, dont le Saint fit ensuite un Monastére. Ses ennemis publiérent cependant qu'il avoit été dévoré par un lion; mais s'étant ensuite rendu à Jérusalem, pour y célébrer une grande fête, sa présence dissipa ce faux bruit, & le Patriarche lui persuada de retourner à sa Laure.

* des fruits semblables à des féves ou à des pois.
* siliquæ.

IX.
Fondation de la nouvelle Laure, & de quelques autres Monastéres.

Il y revint avec des lettres de ce Prélat; qui furent lûës dans l'Eglise. Les séditieux ne pouvant ni le chasser, ni souffrir sa présence, ruïnérent une tour qu'il avoit bâtie prés du torrent, emportérent quelques meubles, & sortirent de l'Ermitage. Ils allérent ensuite à la Laure de Suça, dans l'espérance qu'on les y recevroit; mais Aquilin qui en étoit le Supérieur, ne voulut pas seulement qu'ils s'y reposassent en qualité d'hôtes. Quelques* cellules abandonnées qui étoient prés du torrent de Thécoé, leur servirent de retraite: ils en firent encore d'autres au même lieu, & ils commencérent ainsi ce qu'on appella depuis *la nouvelle Laure*. Le grand Ermitage du Saint & le Monastére de Castel étant purgez de ces mauvaises herbes, l'observance y refleurit heureusement. Mais le saint Abbé n'étoit pas satisfait, & le zéle qu'il avoit pour le salut de ces Moines révoltez, le tenoit dans une sainte inquiétude. Aiant appris qu'ils étoient dans la nécessité, & que n'aiant point d'Eglise, ils alloient le Dimanche

Voiez ci-devant page. 283.

* *C'étoient des restes du Monastére bâti par Romain Eutychien, qui avoit été chassé à cause de son impiété.*

Vita S. Euthym. c. 22. Belland. pag. 322. & 315. 20. Januar.

che à celle de Thécoé, pour y aſſiſter aux divins myſtéres, il obtint du Patriarche la propriété des cellules qu'ils avoient occupées, & une ſomme d'argent pour les ſecourir. Il leur porta enſuite les choſes dont ils avoient beſoin, il leur bâtit *une Egliſe magnifique*, & remportant ſur eux la plus glorieuſe de toutes les victoires, il ſurmonta leur envie, & l'enſevelit ſous la multitude de ſes bienfaits. Aprés avoir ainſi gagné leur cœur, & les avoir réduits à lui obéïr, il leur donna pour Abbé Jean, le premier de tous ſes diſciples. Il fit Sévére Abbé du Monaſtére de Nicople, & celui-ci eut pour ſucceſſeurs Domnus & Sabaron. Le Saint aiant paſſé le Carême dans une caverne, à une demie lieuë de ſon grand Ermitage, il la trouva ſi avantageuſement ſituée pour les éxercices religieux, qu'il la changea en Egliſe, & bâtit autour un Monaſtére fort conſidérable. Il en confia l'adminiſtration à Paul, & lui donna pour aſſociez Quirice & Euſtache. Ce dernier, qui étoit *un homme fort ſpirituel, & recommandable par la pureté de ſa foi & de ſes mœurs*, en fut Abbé aprés Serge. Saint Sabas eut pendant quelque temps auprés de lui un grand lion qui le ſervoit, en reconnoiſſance de la bonté qu'il avoit euë de lui ôter du pied une groſſe épine*. Aiant converti deux Solitaires Neſtoriens qui demeuroient dans la tour conſtruite par l'Impératrice Eudocie, il leur perſuada de ſe retirer dans l'Abbaie de ſaint Théodoſe, & il mit d'autres Religieux dans cette

Templum quoque eis magnificè ædificat. *Vita S. Sabæ 5. Decemb. c. 49.*

Ex ſpelunca quidem conſtruit Eccleſiam, &c. ſpeluncam nominans Monaſterium. *Ibid. c. 51.*

Prat. ſpiritual. c. 186. où il ne faut pas lire Euſtache, mais Euſtathe, ſuivant le Grec.

Vita S. Joan. Silent. apud Surium 13. Maii c. 17.

* *ou bien un petit pieu,* paxillus. Ibid. c. 67.

Ibid. c. 53.

tour. On verra ci-aprés pourquoi le Monastére, dont cette tour faisoit partie, fut appellé *Scholarium*. Le Saint étant allé passer le Carême dans le desert, Jacques Ermite de sa Communauté, homme arrogant & présomptueux, entreprit d'établir une nouvelle Laure, prés d'un lac* appellé *Heptastome*, pour s'en faire le Supérieur; & lorsqu'on l'en voulut détourner, il dit faussement que saint Sabas lui avoit donné ordre de bâtir en ce lieu-là un Ermitage. Le Saint étant revenu, le reprit de sa présomption, & lui marqua qu'il étoit même de son interest d'abandonner son dessein, parce que rien n'étoit plus dangereux que de se charger de la conduite des autres, avant que l'on eût appris à se bien conduire soi-même. Jacques ne se rendit point à cét avis; mais sa desobéïssance ne demeura pas sans châtiment. Il fut surpris d'une maladie qui l'arrêta au lit six mois, & dont il ne guérit que par un miracle que le Saint fit en sa faveur, aprés qu'il fut rentré dans son devoir. Le Patriarche Elie fit détruire ce qu'il avoit osé bâtir proche du lac. Mais ensuite une personne aiant donné au saint Abbé une place à six cens pas de ces ruïnes, le Saint y fonda une Laure depuis nommée Heptastome. Zane & Benjamin disciples de saint Sabas, fondérent un autre Monastére par son secours, & y établirent sa Régle & son observance.

* *ou une fontaine à deux lieuës de la Laure de saint Sabas. Ibid. c. 18. c. 56.*

(S. Sabas) statuit ut ii quoque eadem Regula & lege viverent, qua alii qui ejus parebant imperio. *Ibid. c. 59.*

X.
Sévére Hérésiarque,

Quoi-qu'il fût fort âgé, & qu'il gouvernât sept Ermitages ou Monastéres qu'il avoit bâtis, il fit deux fois le voiage de Constanti-

nople pour l'intereſt de l'Egliſe, ou pour le ſoulagement du peuple. Mais avant que de paſſer outre, il faut marquer quel étoit Sévére, faux Evêque d'Antioche, qui excita de nouveaux troubles en Orient. Il naquit à Sozople, ville de la Piſidie. Etant en âge de s'appliquer aux lettres, il s'en alla à Bérithe, il y apprit * le Droit, & enſuite il éxerça la profeſſion d'Avocat. Il fut alors ſoupçonné de magie, & l'on dit que ce fut pour ſe juſtifier de ce mauvais bruit, qu'il ſe fit Chrêtien. Il reçût le Baptême dans l'Egliſe de ſaint Léonce de Tripoli. Il parut auſſi renoncer au monde, ſe retirant dans un Monaſtére ſitué entre Gaze & Majume, où il eut pour aſſocié Pierre, natif d'Ibérie, que l'impie Théodoſe avoit ordonné Evêque, & qui avoit été depuis banni avec Timothée Elure. D'abord Sévére paſſa pour Catholique, mais enſuite il combattit ouvertement le Concile de Calcédoine. L'Abbé Néphale qui d'ennemi de ce ſaint Concile en étoit devenu un tres-ardent défenſeur, eut ſur ce ſujet quelques conférences avec lui, & le voiant attaché à l'héréſie, le fit chaſſer du Cloître. Il ſe réfugia dans le Monaſtére de Romain, qui eut pour ſucceſſeur Mamas. Ceux de la ſecte de Pierre Monge le jugeant capable de ſolliciter leurs affaires, l'envoiérent à Conſtantinople. Cette commiſſion lui donna accés auprés de l'Empereur Anaſtaſe, qui ſous prétexte de paix protégeoit les Acéphales. Sévére n'alla pas ſeul à Conſtantinople, il y amena avec lui deux cens Moines de ſa ſecte,

Sévére faux Evêque d'Antioche.

Cùm verò eſſent ſeptem quæ ab ipſo conſtituta fuerant Monaſteria, & quorum ipſe curam gerebat, &c. *Ibid. c. 82.*

* *Voiez ci-devant page 643.*

Evagr. l. 3. c. 33.

Liberat. c. 19.

Baron. ad an. 511.

ou infectez d'autres hérésies. Ce furent comme des troupes auxiliaires qui fortifiérent dans cette ville le parti des Eutychiens & des schismatiques. Ils furent bien reçûs de l'Empereur, & ce Prince s'en servit contre le Patriarche Macédoine, qu'il vouloit perdre. On dit que quelques Religieux de la Palestine, recommandables par la pureté de leur foi & de leurs mœurs, se transportérent aussi à Constantinople pour réfuter les erreurs, & tâcher de rompre les mauvais desseins de Sévére : mais peut-être que cela ne se doit entendre que du voiage qu'y fit saint Sabas, comme l'on verra bientôt. Dorothée, Moine d'Aléxandrie, composa pour la défense du Concile de Calcédoine, un Ouvrage qui avoit pour titre *la Tragédie*, & le mit entre les mains de Magna, belle-sœur d'Anastase, laquelle le présenta à ce Prince. Anastase le lut ; mais ne le trouvant pas à son goût, sans doute parce que l'on y combattoit les Acéphales, il relégua l'Auteur dans le desert d'Oase. Les hérétiques ennemis du Concile, attaquérent publiquement par des paroles injurieuses le Patriarche Macédoine ; le peuple & les Supérieurs des Religieux orthodoxes qui l'aimoient à cause de sa vertu, le défendirent, & il en arriva un grand tumulte. Quelque temps aprés, Anastase trouva moien de décrier ce Prélat, & de rendre sa foi suspecte. Ce mauvais bruit surprit & affligea extrémement les plus zélez d'entre les Ecclésiastiques & les Religieux. Pour se justifier,

On dit que saint Basile en avoit fait un semblable sous le même titre.

Theodor. Lect. l. 2. pag. 562. Theoph. Chronol. pag. 130. & seqq.

Bar. an. 510.

C'est ainsi que je croi qu'on doit entendre ce qui est dans Evagre, livre 3. chapitre 36. que les schismatiques portérent les Monastéres à se séparer de la communion de Macédoine.

Macédoine alla dans le Monastére de saint Dalmace, & étant monté en chaire, déclara hautement qu'il recevoit le Concile de Calcédoine, & tenoit pour hérétiques ceux qui ne le recevoient pas.

XI. *Saint Sabas va à Constantinople de la part du Patriarche Elie.*

Sa fermeté le rendant insupportable à ceux du parti contraire, le Prince le fit arrêter la nuit, & l'envoia en éxil. On lui substitua Timothée, qui adressa aussi-tôt des lettres circulaires aux Evêques d'Orient, pour leur demander leur communion, & les engager à souscrire à la déposition de Macédoine. La conduite de ces Prélats fut diverse. Les plus généreux refusérent à Timothée ces deux choses : les moins fermes, ou ceux qui ne connoissoient pas assez la foi de Timothée, voulurent bien communiquer avec lui ; mais improuvérent ce que l'on avoit fait contre son prédécesseur : & enfin les plus timides lui accordérent entiérement sa demande. Elie Patriarche de Jérusalem, & Flavien d'Antioche, suivirent le second parti. Ils blâmérent la violence que l'on avoit éxercée contre saint Macédoine ; mais ils ne firent point de difficulté de communiquer avec Timothée, le croiant orthodoxe : en quoi ils furent surpris. Car, ainsi que l'on a vû, Timothée régloit sa foi sur ses intérests, & admettoit ou rejettoit le Concile de Calcédoine selon les rencontres. Elie aiant appris que l'Empereur étoit mal satisfait de son procédé, & craignant que sa colére ne s'étendît sur ceux de son Diocése, envoia à la Cour saint Sabas, & d'autres personnes,

Theophane ibid.

Timothei susceperunt communionem, utpote quòd ipse quoque conveniret verbo rectæ fidei. *Vita S. Saba c. 70.*

pour justifier sa conduite. Le Saint qui étoit revêtu d'un habit assez pauvre, & même tout usé, fut d'abord rebuté par les Gardes. Mais l'Empereur voiant par les lettres d'Elie, que Sabas étoit le Supérieur & le Chef des Solitaires du païs, ordonna qu'on le fist entrer dans la salle d'audience. Anastase vit Sabas accompagné d'un Ange de lumiére qui marchoit devant lui, & cette vision lui imprima un profond respect pour le Saint. Il l'écouta favorablement; & toutefois comme il étoit fortement prévenu contre Elie, il se plaignit que ce Prélat soûtenoit le Concile de Calcédoine, & traversoit les desseins du Synode assemblé à Sidon pour la condamnation des Nestoriens. Par ce Synode ce Prince entendoit un faux Concile qu'il avoit convoqué dans la Palestine, & par ces Nestoriens il marquoit même les Catholiques, que les Eutychiens par ignorance ou par malignité décrioient comme des sectateurs de Nestorius, ainsi que l'on a vû ci-devant. Saint Sabas répondit à ces plaintes, adoucit le Prince, & reçût de lui en aumône de l'argent pour ses Monastéres. Il alla ensuite passer l'hiver dans le Rufinien, fauxbourg de Calcédoine, & logea vrai-semblablement dans l'Abbaie de saint Hipace. Il y fut souvent visité des personnes de piété, & principalement de Juliane, petite-fille de l'Empereur Valentinien. Au commencement du printemps il repassa de Calcédoine à Constantinople, pour supplier l'Empereur de soulager les pauvres des environs de Jérusalem,

Habitatores Eremi & Sabam cum eis, qui est caput Eremi, ad tuam potentiam mittimus legatos pro Ecclesiis. *Epist. Eliæ ad Imp. Anastas. ibid.*

Il y avoit encore dans ce fauxbourg le Monastére de saint Michel, où il put loger.

que l'on traitoit avec une extréme dureté ; & le Prince lui eût accordé sa demande, s'il n'en eût été détourné par un de ses Officiers, qui lui représenta faussement que ces sortes de gens étoient des Nestoriens, à qui l'on ne devoit point faire de grace. Mais ce Ministre eut depuis tout sujet de se repentir de son procédé, aiant perdu tout son bien, suivant la prédiction du Saint, qui le menaça de ce châtiment, s'il ne faisoit pénitence. Le Saint alla ensuite à Mutalasque, lieu de sa naissance, & changea la maison de son pére en une Eglise, qui fut dédiée à saint Côme & à saint Damien. Passant par Eleuthérople il convertit l'Abbé Mamas, qui avoit soûtenu avec chaleur la méchante doctrine de Sévére, & Mamas se réünissant ainsi à l'Eglise Catholique, y attira quantité d'autres personnes qui s'en étoient malheureusement séparées.

XII. *Exil du Patriarche Elie.*

A peine le Saint étoit revenu dans la solitude, que l'orage qu'il tâchoit d'appaiser, continua avec plus de violence & de fureur qu'auparavant. Les hérétiques qui dominoient dans le faux Concile de Sidon, tourmentérent étrangement Flavien d'Antioche, & l'aiant enfin chassé, mirent en sa place l'impie Sévére. La suite des choses nous fait ici rencontrer une grande difficulté qui partage les Sçavans, & que nous nous contenterons de proposer sans entreprendre de la résoudre. Quelques-uns assurent que pendant cette assemblée, Elie pour pacifier les choses, écrivit à l'Empereur qu'il n'admettoit

Henric. Vales. in Theod. Lector. pag. 167.

Epistola dispensatoria, qui semble n'être pas celle du faux Synode, mais celle d'Elie même, dont il est parlé auparavant.
Concil. Nicæn. II. Act. 1. pag. 86.

point le Concile de Calcédoine. Et pour établir ce fait, ils alléguent le témoignage de Théodore le Lecteur, & de Théophane, à quoi l'on pourroit peut-être encore ajoûter un fragment de la Vie de saint Sabas rapporté dans le septiéme Concile. Mais d'autres soûtiennent qu'Elie ne commit point cette faute; & pour détruire ce qu'on produit au contraire, ils se prévalent d'une lettre des Religieux de la Palestine à Alcison Evêque de Nicople, qui rapportent qu'Elie aiant donné sa confession de Foi aux sectateurs de Dioscore pour la présenter à l'Empereur, ceux-ci la corrompirent par quelques changemens, & que depuis il desavoüa ce que ces hérétiques lui avoient fait dire, & montra l'explication de sa creance, telle qu'il l'avoit dressée. De quelque maniére qu'on décide la difficulté, il est certain que depuis ce Patriarche édifia l'Eglise par sa fermeté à resister aux hérétiques; & c'est pourquoi un Auteur de son temps lui donne la qualité de défenseur du Concile de Calcédoine. Sévére aiant écrit à Elie pour obtenir sa communion, il le refusa : ensuite cét hérétique lui demanda la même chose à main armée, lui envoïant de nouveau ses lettres par des Ecclésiastiques accompagnez de gens de guerre. Mais encouragé par saint Sabas & par quantité d'autres Religieux qui se rendirent auprés de lui, il demeura ferme dans la résolution de ne point avoir de société avec cét ennemi de l'Eglise. La récompense de son zéle fut le bannissement. Olympe, Officier du Prince,

Baron. ann. 512.

Evagr. l. 3. ep. 31. 33.

Helias, &c. Synodi Calchedonensis defensor. *Vict. Tunn. Chronic. Importam Iun. Coss.*

Vita S. Saba c. 78.

Theoph. pag. 134.

le chaſſa de ſon Siége, & mit en ſa place Jean, qui étoit du parti de Sévére.

XIII. Mort de ce ſaint Evêque.

Saint Sabas en aiant avis, ſe rendit auprés de Jean, lui inſpira de meilleurs ſentimens, & l'anima à ſoûtenir ouvertement la doctrine orthodoxe. Le Gouverneur de la ville envoia Jean en priſon, & il ne lui rendit ſa liberté qu'aprés qu'il eut promis en général de faire ce qu'il ſouhaiteroit. Mais le jour de ſaint Etienne Jean alla à l'Egliſe du Saint, monta en chaire, aiant à ſes côtez ſaint Sabas & ſaint Théodoſe; & au lieu de condamner le Concile de Calcédoine, comme eſpéroient les hérétiques, il prononça anathême contre ceux qui ſuivoient les erreurs de Neſtorius, d'Eutyches & de Sévére. Saint Sabas écrivit enſuite à l'Empereur, ſe plaignant des outrages que l'on faiſoit aux Prêtres & aux Religieux dans Jéruſalem, même en préſence des Juifs & des Gentils, accuſa Sévére comme la cauſe de tous ces deſordres, & déclara au nom de tous les Catholiques du païs, qu'ils étoient preſts de répandre leur ſang pour la défenſe des quatre premiers Conciles. Les Religieux de la Paleſtine firent la même proteſtation dans des lettres qu'ils adreſſérent au Patriarche Elie, & au Gouverneur de la Province. Le ſaint Abbé alla voir ce Prélat, qui demeuroit dans le Diocéſe d'Aile, où il avoit été rélégué. Elie eut révélation de la mort de l'Empereur Anaſtaſe, & ſçût auſſi qu'il n'avoit plus lui-même que dix jours à vivre. Il en parla au Saint, à qui Dieu fit connoître en particulier

Vict. Tunn. Chronic. Petro V. C. Coſſ. Theoph. Chronol. pag. 39. (Eliam) apud Ailam exilio relegavit. *Concil. Nic. II. an. 787. Act. 1. pag. 90.* Paraxenſi Caſtello, *ait Victor. Tunn. Chron.*

la même chose. Le bienheureux Elie mourut ainsi dégradé & en éxil ; mais cét éxil fut sa gloire, & contribua à le faire entrer dans le ciel, l'heureuse & unique patrie des Elûs. L'Eglise le reconnoît pour Saint. Nous avons déja observé qu'il étoit Religieux. On remarque de lui, que lorsqu'il fut Patriarche, il continua de s'abstenir de vin, & de vivre comme auparavant. Il établit un Monastére dans sa maison Episcopale, & il y mit des Religieux bien réguliers. Aprés son injuste éxil le païs fut affligé d'une extréme famine. La nécessité fut un jour si grande dans la Laure de *saint Sabas, que l'on crut que le Dimanche prochain l'on ne célébreroit point la Messe, faute de pain pour le sacrifice. Mais le Saint consola ses Religieux, & les avertit de se confier en la providence de Dieu. Son espérance ne fut pas vaine : avant le Dimanche il vint des personnes qui lui amenérent trente chevaux chargez de vivres.

Martyrol. Roman. 4. Iulii Prat. Spirit. c. 35.

Monasterium construit apud Episcopatum. *Vita S. Sabæ c. 39.*

XIV. Saint Sabas va à Scythople publier l'Edit de Iustin en faveur de la Foi.

Justin, successeur d'Anastase, aiant fait un Edit en faveur des Catholiques, le Saint qui étoit âgé de plus de quatre-vingts ans, & infirme, tirant des forces de son zéle, alla lui-même publier cette Ordonnance à Césarée & à Scythople, & y exhorta par tout les hérétiques à se soûmettre aux décisions des quatre premiers Conciles. Pour ne pas trop nous étendre, il suffira d'observer, que sous le régne de Justin l'Eglise d'Orient fut presque entiérement affranchie du joug des hérétiques, & changea de face. Le Pape Hormisdas en-

*Cette exception regarde l'Egypte.

voia à Constantinople S. Germain Evêque de Capouë, & d'autres Légats, avec un formulaire de profession de Foi. Le Patriarche Jean & les Abbez de son Diocése souscrivirent à cette profession, & l'on effaça des tables sacrées le nom d'Acace, qui avoit été excommunié par le saint Siége, comme l'on a vû ci-devant. Cette grande affaire se termina heureusement l'an 519.

L'on tient pour certain que ce saint Germain est le Saint du même nom, dont saint Benoît vit monter l'ame au ciel. Bar. an. 519. & 520.

XV.
Son second voiage de Constantinople, & sa mort.

Saint Sabas fit encore le voiage de Constantinople pour justifier les Chrétiens de la Palestine que l'on accusoit faussement d'avoir excité un tumulte arrivé dans la Samarie. Justinien qui avoit succédé à Justin, reçût le Saint comme un Ange du ciel, fonda à sa priére un Hôpital dans Jérusalem, ordonna qu'on réparât les Eglises ruïnées par les Samaritains, & qu'on fortifiât quelque endroit de la Laure du Saint, afin que les Ermites pussent s'y retirer pendant les courses des Barbares, & fit encore d'autres bonnes œuvres. On rapporte que le Saint étant à la Cour, & même avec l'Empereur qui parloit de son affaire à un Ministre d'Etat, reconnut qu'il étoit l'heure de Tierce, & que se séparant du Prince, il alla réciter son Office. Un Religieux nommé Jérémie, qui l'accompagnoit, lui dit : *Et quoi, mon Pére ? vous quittez l'Empereur qui pense à vous faire des graces. Mon fils*, lui répondit le Saint, *cela n'est point contre le bon ordre, l'Empereur fait ce qui convient à sa dignité, & nous ce qui est de nostre devoir.* Le Saint aiant obtenu des lettres du Prince en faveur des Chrêtiens, &

Non hoc alienum, inquit, ô fili, &c. c. 96.

pour l'éxécution des choses que nous venons de marquer, retourna à Jérusalem. Il alla encore dans le territoire de Scythople & aux environs, pour assurer les habitans de l'heureux succés de son voiage, & pour consoler ceux qui avoient beaucoup souffert par la violence des Samaritains. Il permit à Jérémie de s'établir dans une nouvelle Laure, qui porta depuis le nom de ce Religieux. Enfin le Saint étant retourné à la sienne, y mourut l'an 531. âgé de quatre-vingts-quatorze ans, aprés avoir nommé pour son successeur Mélite. Il y fut enterré entre les deux Eglises. Sur la fin du douziéme siécle on voioit encore son tombeau couvert de marbre. On tient que la Liturgie, qui est aujourd'hui en usage parmi les Grecs, est celle que l'on observoit dans les Monastéres de saint Sabas, qui l'avoit reçûë de ses maîtres saint Euthyme & saint Théoctiste.

Inter duas Ecclesias in media Laura. Ibid. c. 100.

XVI. Aphrodise saint Religieux.

Aphrodise fut disciple de saint Théodose & de saint Sabas. Il étoit de grande taille, & d'une force de corps prodigieuse. Son emploi dans l'Abbaie de saint Théodose fut d'avoir le soin des mulets de la Communauté. Un jour en aiant tué un d'un coup de poing, il chargea sur son dos & le mulet & le fardeau du mulet, & il s'en revint ainsi dans le Monastére. On l'en chassa à cause de cette action. Ne sçachant que devenir, parce qu'il ne vouloit pas abandonner l'état religieux, il s'en alla trouver saint Jean Chosébite, qui lui conseilla d'avoir recours à saint Sabas : ce qu'il fit aussi-tôt. Le Saint

Onere & mulo humeris impofito venit in Monasterium. Vita S. Sab. c. 61. 62. 63.

remarquant en lui quelque chose de bon, lui donna une cellule, & lui ordonna de s'y appliquer au travail des mains, au jeûne, au silence & à la priére, de ne point rechercher la conversation des autres Ermites, & même de ne point sortir de la Laure. L'humble Aphrodise mena cette maniére de vie durant trente ans, sans user non plus ni de vin, ni d'huile, ni de feu. Son lit étoit une natte étenduë sur la terre. Il se nourrissoit d'un peu d'herbes ou de légumes, qui étoient des restes de la table des autres Solitaires, & dont il mangeoit quelquefois aprés les avoir gardez assez long-temps dans un vase, & lorsqu'ils étoient corrompus. Pendant cette longue & pénible retraite il ne fut point malade, & s'il eut quelque tristesse & quelque chagrin, ce ne fut que de ses péchez. Aiant eu révélation que sa mort étoit proche, il pria saint Sabas de lui permettre d'aller demander pardon à saint Théodose. Le Saint approuva son dessein, & lui associa un autre Ermite, nommé Théodule, à qui il ordonna de dire à saint Théodose que leur commun frére Aphrodise qu'il avoit reçû *homme*, étoit devenu par la grace de Dieu un *Ange*. Saint Théodose le vit avec bien de la joie, mangea avec lui, & le renvoia en paix. Aphrodise étant revenu dans sa cellule, y mourut, aprés avoir été un peu malade. Saint Sabas le fit enterrer avec grand honneur dans le lieu où reposoient les Saints Péres de la Laure.

Quem aliquando accepi hominem, nunc Dei gratiâ eum ad te misi Angelum. *Ibid.*

CHAPITRE VI.

De saint Jean le Silentiaire, de saint Cyriaque, de Marie la Pénitente, de Cyrille l'Historien.

I. *Saint Jean le Silentiaire.*

DEux des plus illustres Solitaires de la Laure de saint Sabas ont été deux Saints de même nom ; sçavoir saint Jean le *Silentiaire* ou l'Anachoréte, & saint Jean Damascéne. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ce dernier, puisqu'il a fleuri dans le huitiéme siécle. Nous dirons seulement que ç'a été lui qui a commencé à enseigner les Dogmes de la Foi, selon la méthode de la Théologie scholastique, & que s'il allia si heureusement en sa personne la piété avec la grande doctrine, c'est qu'il garda éxactement d'utiles instructions que lui donna pour ce sujet son Directeur, & dont l'on ne sçauroit trop recommander la pratique aux Religieux qui étudient. Saint Jean le Silentiaire étoit d'une maison illustre de Nicople ville d'Arménie. A l'âge de dix-huit ans il fonda un Monastére, dont l'Eglise fut dédiée en l'honneur de la sainte Vierge, & il s'y fit Religieux. Pour se rendre digne de ce nom, il travailla d'abord à acquérir deux vertus, l'humilité & la sobriété, sçachant bien que celui qui n'est pas humble, ne sçau-

voit demeurer en repos dans sa cellule, & que celui qui n'est pas sobre, ne sçauroit ni veiller, ni être parfaitement chaste. Les habitans de Colonie l'aiant demandé pour Evêque, on le contraignit d'accepter cette charge; mais il ne se dispensa point pour cela des austéritez de la profession monastique. L'amour qu'il avoit pour la chasteté, le porta à s'imposer cette loi, de ne point user de bains, & depuis il se refusa toûjours ce soulagement. Son beau-frére qui étoit Gouverneur de la Province, outrageant les Ecclésiastiques, & ne leur laissant point la liberté d'éxercer leur ministére, il fut obligé de s'en aller plaindre à l'Empereur Zénon, & il obtint justice. Aprés quoi pour ne plus entrer dans ces contestations, il se démit de son Evêché, passa dans la Terre-sainte, & sans faire connoître sa qualité, se fit Ermite dans la Laure de saint Sabas. Il y vécut quelque temps sous l'obéïssance de l'œconome ou Célerier qui lui donna des emplois bas & pénibles, dont il s'acquitta avec une éxactitude & une humilité éxemplaire. On lui permit ensuite de demeurer en retraite dans une cellule, & de s'y occuper à la contemplation. Trois ans aprés on le fit Célerier. Saint Sabas remarquant en lui un grand fonds de mérite, le jugea digne de la Prêtrise, & le mena pour cét effet au Patriarche Elie pour le prier de lui conférer cét Ordre. Alors le bienheureux Jean fut obligé de se déclarer, mais ce ne fut qu'au Patriarche, à qui il avoüa qu'il étoit Evêque, le priant de ne point découvrir ce

Ut qui sciret quòd ventris quidem satietas nesciat vigilare, neque esse temperans, & quietem minimè patiatur superbia, &c. *Vitæ S. Ioan. 13. Maii apud Surium.*

Monasticæ disciplinæ non mutavit regulam, sed decertabat in Episcopatu tanquam in Monasterio. *Ibid.*

l'an 491.

Dat ei Pater noster Sabas cellam ad silentium. *Ibid. c. 6.*

ſecret. Saint Sabas ne ſçachant pas pourquoi on ne l'avoit point ordonné, craignit de s'être trompé dans le jugement qu'il avoit porté de ſon mérite. Cette crainte lui donna du chagrin, & lui fit bien verſer des larmes; mais Dieu le conſola, en lui révélant que Jean étoit *un vaſe d'élection*, qui avoit le caractére Epiſcopal. Le tumulte excité dans la Laure par ces faux fréres qui ſe ſoûlevérent contre ſaint Sabas, obligea ſaint Jean de ſe retirer dans le deſert de Ruben, où il demeura ſix ans. Alamundar Roi des Sarrazins, ravageant le païs, Dieu envoia au Saint un grand lion qui le défendit de l'inſulte des Barbares. Saint Sabas l'étant allé voir, lui perſuada de revenir dans la Laure. Durant pluſieurs années il ne mangea que du pain, auquel il mêloit des cendres de l'encenſoir. Il vivoit encore, & avoit cent quatre ans, lorſque Cyrille a écrit ſes Actes; & c'eſt pourquoi cét Auteur ne dit rien de ſa mort. Il fut uni d'amitié avec Saint Cyriaque qui lui fut fort ſemblable en grace, & que ſes auſtéritez n'empéchérent point non plus de parvenir à une extréme vieilleſſe.

l'an 503.

Voiez ci-devant pag. 446.

l'an 557.

II. *Saint Cyriaque.*

Saint Cyriaque ou Quiriace étoit neveu de Pierre Evêque de Corinthe, qui l'ordonna Lecteur. Aiant été touché des paroles de l'Evangile qui marquent, que pour être diſciple de JESUS-CHRIST, il faut porter ſa croix, & ſuivre le Sauveur, il quitta ſon païs, & s'en alla à Jéruſalem. Il paſſa l'hiver dans un grand Monaſtére nouvellement bâti prés

de cette ville par l'Abbé Eustorge. Mais ne trouvant pas que cette demeure fût assez solitaire pour lui, il s'en alla vers saint Euthyme qui le revêtit de l'habit de Religieux. Comme il n'avoit alors que dix-neuf ans, le saint Abbé qui ne souffroit point de personnes si jeunes dans l'ermitage, l'envoia au Monastére de saint Gérasime, pour y être formé à la vertu par les éxercices communs du Cloître. Cyriaque les pratiqua avec une grande ardeur. Il s'occupoit aux emplois les plus laborieux, & cependant il ne vivoit que de pain & d'eau, dont il mangeoit de deux jours l'un. Aprés la mort de saint Gérasime, il revint à la Laure de saint Euthyme, qui fut un peu aprés changée en Monastére. Il y demeura dix ans: mais ne pouvant souffrir une contestation qui s'étoit formée entre son Monastére & celui de saint Théoctiste, par l'injustice de l'Abbé Paul, qui s'étoit attribué à lui seul des biens laissez en commun aux deux Maisons, il se retira dans la Laure de Suca. Il fut emploié à recevoir les hôtes, à servir les malades, & à d'autres offices. Sa Communauté fut tellement édifiée de son humilité, de sa patience & de sa charité, qu'elle le jugea digne de servir à l'Autel. Il fut ordonné Prêtre, & pendant dix-huit ans il fit la fonction de Sacristain, gardant les vases sacrez & le tresor de l'Eglise. Etant âgé de soixante & dix-sept ans il remit le tresor entre les mains de ses confréres, & s'en alla dans le desert de Natuphe, puis dans celui de Ruban, & de Ruban à Susa-

An. 475.

Sacrorum vasorum & sacri thesauri custodia & Ecclesiæ cura octodecim annos fidei ejus fuit credita. *Ibid. c. 6.*

cim, où les riviéres de Laura & de Suca mêlent leurs eaux. Les Religieux de Suca étant affligez de la famine, ils le priérent de le venir voir, persuadez que sa présence leur porteroit bonheur. Il se rendit à leurs priéres, & demeura cinq ans dans la grotte de saint Chariton. Il y combattit fortement les Origénistes, qui avoient pour Chef Nonnus, dont il sera parlé ailleurs, comme aussi de la lettre que Cyrille lui apporta de la part de saint Jean le Silentiaire. Ces hérétiques qui s'étoient brouillez ensemble aprés la mort de leur maître, venant souvent troubler son repos, il retourna au desert de Susacim, étant alors âgé de quatre-vingts-dix-neuf ans. Un furieux lion y gardoit son petit jardin, & empéchoit que d'autres bêtes n'y fissent dommage. Huit ans aprés, la cabale des Origénistes aiant été détruite, ses disciples le ramenérent à la Laure de saint Chariton. Il y mourut l'an 554. âgé de cent sept ans. On remarque de lui & de S. Jean le Silentiaire, qu'ils parurent toûjours jeunes à l'égard des exercices de piété, & que dans leur extréme vieillesse ils s'en acquittoient encore avec vigueur.

III. Marie Pénitente.

Deux de ses disciples passant un jour par le desert entrérent dans une caverne, où ils trouvérent une femme nommée Marie. Elle leur dit qu'étant dans le siécle, son emploi avoit été de chanter & de jouër des instrumens, qu'elle avoit porté bien du monde au peché, qu'en aiant conçû une extréme douleur, pour faire pénitence elle s'étoit reti-

rée dans cette grotte, & n'y avoit apporté qu'un peu d'eau & des légumes, que depuis elle en avoit vécu sans qu'il s'en fût rien diminué, qu'elle avoit toûjours demeuré seule, & sans parler à personne, & qu'elle les prioit de la revenir voir dans quelque temps. Ces Religieux l'allérent visiter à leur retour, & l'aiant trouvée morte, l'enterrérent dans la caverne.

Voiez un semblable miracle dans le Pré Spirituel chap. 179.

IV. Cyrille Historien.

L'Histoire monastique a trop d'obligation à Cyrille, pour le passer sous silence. Il étoit de Scythople dans la Palestine. Etant encore fort jeune, ses parens le présentérent à saint Sabas qui étoit logé chez eux. Le Saint lui donna sa bénédiction, & dit : *Voilà mon disciple, qu'on lui enseigne le Pseautier, j'ai besoin de lui.* Cyrille fut revêtu de l'habit monastique, & demeura à Scythople. Il reçût aussi la tonsure Ecclésiastique, & fut admis au premier degré de la Cléricature par Théodose Evêque du Diocése. Environ treize ans aprés il alla à Jérusalem par la permission de son Supérieur; & comme sa mére l'avoit averti de se donner de garde des Moines Origénistes qui s'étoient répandus dans le païs, & de suivre les conseils de S. Jean le Silentiaire, il consulta le Saint qui étoit alors dans la Laure de saint Sabas. Le Saint lui dit, que s'il vouloit bien assurer son salut, il faloit qu'il se retirât dans le Monastére de saint Euthyme ; mais il méprisa cét avis, & se transporta à la Laure de Calamon, située prés du Jourdain, où sa desobéïssance ne demeura pas sans châtiment.

(Cyrillus) diligens & veritatis cultor illorum temporum florens historicus. *Bar. an. 475. sub finem.*

Vita S. Saba c. 98.

Il est parlé de cette Laure dans le Pré Spirituel c. 26. & 46.

Car il y fut ſurpris d'une grande maladie, qui lui donna d'autant plus de chagrin, qu'il ne pouvoit pas avoir tous les ſoulagemens néceſſaires dans un ermitage où il n'étoit que comme étranger. Dans cette extrémité le bienheureux Jean lui apparut en ſonge, le reprit de ſa faute, & lui ordonna d'aller trouver un Solitaire qui étoit à Jérico, dans l'Hôpital de ſaint Euthyme. Etant éveillé il reçût la ſainte Communion, il prit quelque nourriture, & s'en alla à pied à Jérico, au grand étonnement des Religieux qui furent tout ſurpris de le voir guéri. Ce Solitaire qu'il trouva dans cét Hôpital, le mena avec lui au Monaſtére de ſaint Euthyme, où il fut aſſocié à la Communauté par l'Abbé Léonce. De temps en temps il alloit voir le bienheureux Jean pour profiter de ſes inſtructions, & un jour le Saint lui donna des lettres à porter à ſaint Cyriaque, qui étoit alors dans la Laure de Suca. Il viſita auſſi ſaint Cyriaque à Suſacim : mais ce ne fut pas ſans avoir grand' peur, lorſqu'approchant de la cellule du Saint, il rencontra le lion qui gardoit ſon jardin. Les fréquens miracles qui arrivoient dans l'Egliſe où repoſoient les reliques de ſaint Euthyme, lui firent juger qu'il étoit important d'en écrire quelques-uns, tandis que pluſieurs de ceux qui avoient été favoriſez de ces graces extraordinaires, étoient encore en vie, & de faire auſſi connoître à la poſtérité les actions d'un Saint qui s'étoit acquis un ſi grand mérite auprés de Dieu. Pour cét effet il en dreſſa des mémoires ſur le

Adeo ut mirarentur Patres tantam mutationem. *Vitæ S. Joan. Silent. 13. Maii c. 15.*

Vitæ S. Euthym. apud Bolland. 20. Januar. c. 23. & 28.

récit de ceux qui en étoient le mieux instruits: mais voulant ensuite les mettre par ordre, & raconter ce qu'ils contenoient, il se trouva fort embarassé, n'aiant point étudié les lettres humaines, ni appris à écrire. Aprés avoir tenté inutilement de tracer quelques lignes, il pensa abandonner son entreprise. Mais il eut recours à l'oraison, & aiant bien prié & bien versé des larmes, il s'endormit, & vit en songe S. Euthyme & S. Sabas qui lui donnérent le talent qui lui manquoit. On formera tel jugement que l'on voudra de cette vision qu'il rapporte lui-même. Mais on ne peut s'empécher d'admirer qu'un homme qui n'avoit point d'étude, ait si bien éxécuté le dessein qu'il avoit de *composer l'histoire* de la Vie de S. Euthyme & de S. Sabas, en y marquant *éxactement les lieux, les temps & les personnes.* Car enfin il a excellé en son genre, & dans le sentiment de Baronius, si l'on excepte S. Athanase & S. Jérôme, nul des Anciens qui ont écrit des Vies des Saints, n'a mieux réussi que lui, tant à l'égard de la bonne foi & de la vérité des choses, que de l'ordre & de la distinction des temps. La petite Préface de Cyrille fait voir qu'il étoit Prêtre. Il adresse son Ouvrage à George, Supérieur de la nouvelle Laure, alors le lieu de sa résidence. Outre les Vies de saint Euthyme & de saint Sabas, il a encore écrit celle de saint Jean le Silentiaire, & peut-être aussi celle de saint Cyriaque. Ce qui fait douter qu'il ait composé cette derniére, est que l'Auteur parle de lui comme d'une autre personne, &

Ut qui non sim in externa versatus eruditione. *Apud Bolland. 20. Januar. pag. 328.*

Aggrediar historiam texere, loca témporaque ac personas ostendens. *Ibid. pag. 302. Bar. an. 421.*

Vita S. Quiriac. 29. Septemb. c. 10. & 12.

Il est certain que Métaphraste a retranché & ajoûté dans l'Ouvrage de Cyrille, comme il se voit par la Vie de S. Sabas c. 97. 98. & par le fragment de cette Vie rapporté dans le second Concile de Nicée.

l'appelle *l'admirable Cyrille*. Mais peut-être que ce sont des additions de Métaphraste. De la nouvelle Laure Cyrille passa dans celle de saint Sabas, & l'an 557. il y écrivit la Vie de saint Jean son directeur, qui étoit encore au monde. Il seroit à souhaiter que l'on eût ses Ouvrages en Grec, sans addition & sans retranchement, & tels qu'ils sont partis de sa plume.

CHAPITRE VII.

De saint Théodose Abbé dans le Diocése de Jérusalem.

I. Saint Théodose quitte sa patrie, & va à Iérusalem.

IL ne faut pas différer davantage à parler de S. Théodose, ami de S. Sabas. On remarque de tous les deux, que leur mérite tira de l'obscurité & rendit célébres * deux villages de Cappadoce, où ils prirent naissance. Celui d'où étoit originaire S. Théodose, s'appelloit Magariazze. Dés sa jeunesse il fut instruit dans la vertu, & ordonné Lecteur. Faisant la fonction de son Ordre, il fut touché des paroles saintes qu'il lisoit, & conçût de l'amour pour la perfection évangélique. A l'éxemple d'Abraham, il quitta son païs, & prit le chemin de la Palestine. Passant par le territoire d'Antioche, il alla voir l'admirable Simeon Stylite qui le reçût fort bien, le fit monter sur sa colomne, & l'aiant embras-

sé, lui prédit qu'il seroit le Pasteur d'un grand nombre de brebis spirituelles. Aprés avoir visité les saints lieux de Jérusalem, il se mit sous la discipline de Longin Réclus, qui avoit sa cellule prés de la Tour de David, & qui excelloit dans les vertus chrêtiennes & monastiques. Conduit par un si habile directeur il fit beaucoup de progrés dans la piété. Longin l'envoia ensuite à une Eglise dédiée à la sainte Vierge. Le Saint y demeura quelque temps, & ce fut peut-être vers ce temps & en ce lieu-là qu'il profita des instructions de Lucas & de Marin, disciples de saint Euthyme : car il est certain qu'il les eut aussi pour maîtres. La crainte qu'il eut d'être établi Supérieur, & l'amour de la pénitence le portérent à se retirer dans une caverne du desert, où durant trente ans il ne mangea point de pain, & ne vécut que de fruits ou de légumes. Dans une vie si solitaire & si dure, il se soûtenoit par la douceur & par la force de l'amour saint. Tous les préceptes divins lui étoient chers & précieux; mais il envisageoit avec une attention particuliére, & il tâchoit d'accomplir avec une fidélité éxacte la supréme loi de la charité, à l'imitation de saint Paul, qui a été un si parfait modelle de cette premiére de toutes les vertus.

On tenoit par tradition que les Mages au sortir de Béthléem avoient passé une nuit dans cette caverne.

Vita S. Théodos. XI. Januar. apud Bolland. pag. 685. & seqq.

II. Il commence d'avoir des disciples.

Lorsqu'il vivoit ainsi retiré dans sa grotte, six ou sept Solitaires se rendirent auprés de lui, & le choisirent pour leur conducteur dans la voie du salut. Il leur ordonna un jour de préparer un tombeau qui leur seroit

commun. Le tombeau étant prêt, le Saint l'alla voir, & demanda *qui en feroit la dédicace.* Alors Basile, un de ses disciples, qui étoit Prêtre, s'étant mis à genoux pour recevoir sa bénédiction, dit ensuite : *Ce sera moi, mon Pére.* Le Saint * à qui Dieu avoit révélé la mort de Basile, fut fort satisfait de l'y voir disposé. Dés ce moment on considéra ce Religieux comme n'étant plus du monde. On fit pour lui les Offices que l'on avoit coûtume de faire pour les morts le troisiéme, le neuviéme & le quarantiéme jour d'aprés leur decés ; & sur la fin de ce quarantiéme jour Basile sans être malade cessa de vivre, & s'endormit doucement au Seigneur. On conserva depuis la mémoire de ce merveilleux événement. Jean Phocas qui fit le voiage de la Terre-sainte vers la fin du douziéme siécle, témoigne qu'étant dans le Monastére de saint Théodose, on lui montra l'endroit où Basile avoit été enterré.

Basilius dignitate Sacerdos, &c. flexis genibus cùm se humi projecisset, Benedic mihi, inquit, Pater, &c. *Ibid. pag. 688.*

* *Ses Actes semblent le dire par ces termes*, acuto mentis oculo intuens id quod erat eventurum. *Ibid. pag. 689. Vide Eustratium apud Photium c. 171. Leon. Allat. Symmict. Jo. Phoc. n. 17.*

III. Il bâtit un grand Monastére, où il y avoit cinq Infirmeries & quatre Eglises.

Sa grotte ne pouvant plus contenir ses disciples qui s'étoient fort multipliez, & parmi lesquels il y avoit des personnes qui avoient été considérables dans le monde, il bâtit aux environs un grand Monastére. Afin que les Religieux y gardassent plus aisément la retraite, & qu'ils ne fussent point souvent obligez d'en sortir, il y établit l'exercice de tous les arts nécessaires à la vie, de sorte que son Monastére ressembloit à une ville. Il en fit aussi le refuge & le commun asyle de tous les misérables. Car non seulement on y exerçoit l'hospitalité envers les étrangers, &

l'on y donnoit l'aumône aux pauvres ; mais on y recevoit & on y soulageoit les malades. Dieu y multiplia quelquefois le pain. Ce miracle arriva d'une maniére fort visible & éclatante dans une fête de la sainte Vierge, qui avoit attiré un tres-grand nombre de personnes au Monastére. Le Saint y bâtit quatre Infirmeries : une pour les Religieux ; deux pour les séculiers, sçavoir une pour les personnes un peu qualifiées, & une autre pour les gens de basse condition ; une quatriéme pour les Moines fort avancez en âge, & qui étoient encore plus cassez par les travaux de la vie religieuse, que par la vieillesse. Une Dame fort vertueuse admirant la charité du Saint, se donna elle & ses enfans au Monastére avec tout son bien, & fonda une cinquiéme Infirmerie. On rapporte aussi qu'Eulogie mére du Saint, étant veuve, embrassa la profession religieuse, & devint la fille spirituelle de son fils. La charité du Saint parut dans une occasion fort singuliére, & qui n'a peut-être point d'exemple. Plusieurs Solitaires poussez d'une ferveur indiscrette & présomptueuse, s'étoient retirez dans des montagnes & dans des cavernes pour y mener une vie d'Anachoréte. Ils avoient pris cette résolution par la confiance en leurs propres forces, & s'attribuoient aussi ce qu'ils pensoient avoir fait de bien, sans considérer que l'homme ne peut rien faire d'utile pour son salut, ni encore moins acquérir aucun degré de perfection, s'il n'est éclairé & soûtenu par la grace de JESUS-CHRIST. Mais leur

Eulogia vitam amplexa monasticam eum Patrem habuit spiritualem. *Ibid. pag.* 685.

Bolland. ibid. c.8. pag. 691.

présomption attira sur eux un étrange châtiment. Afin que *leur ame fût sauvée*, la justice divine *livra leurs corps au démon*, & permit à cét ennemi de les tourmenter. Ces pauvres Solitaires ne sçachant où aller, se réfugiérent auprés de saint Théodose, qui les reçût avec une admirable charité, & les logea dans un petit Monastére qu'il bâtit exprés pour eux. Il en guérit quelques-uns, & consola les autres par les mêmes raisons dont usa saint Chrysostome pour adoucir la douleur de son ami Stagire, qui étoit tombé dans la même disgrace. De peur qu'étant surpris de leur mal, ils ne troublassent l'Office divin, le Saint leur donna une Chapelle particuliére. Outre ce lieu destiné à l'oraison, il y en avoit encore trois autres. Un pour les Grecs, l'autre pour * des Européens venus de la Thrace ou de la Mésie, & le troisiéme pour les Arméniens. De ces quatre Eglises la plus grande & la principale étoit celle des Grecs. Chaque nation chantoit l'Office en sa langue; mais à l'égard de la sainte Messe, aprés que l'on avoit récité l'Evangile dans l'Eglise des Européens & des Arméniens, ils se rendoient dans l'Eglise des Grecs, & y participoient aux divins mystéres : & cela s'observoit encore du temps de l'Auteur qui a écrit la Vie de saint Théodose. Parmi ce grand nombre de Religieux il y en avoit plusieurs qui avoient porté les armes, ou qui avoient paru dans le siécle par des charges militaires ou de la robe. D'autres s'étant fort appliquez aux lettres, a-

1. Cor. 5. 4.

* Bessi. *Ceux de cette nation avoient un Monastére à Constantinople.*

Ut usque ad divinitus inspirata Evangelia unusquisque in sua Ecclesia simul & lingua divinam audiret vocem, postea autem omnes congregarentur in una, exceptis dæmoniacis, in magna scilicet Græcorum Ecclesia : quod quidem in hodiernum usque diem faciunt.

Ibid. c. 9.

voient quitté leurs livres pour pratiquer sous la direction du Saint la plus nécessaire & la plus sublime de toutes les sciences, qui est celle du salut. On tira aussi de son Cloître quantité de Religieux pour remplir les siéges Episcopaux, ou pour gouverner d'autres Monastéres, non qu'ils recherchassent le commandement & la conduite des ames, mais parce qu'on les en jugeoit dignes. Plusieurs autres aprés s'être bien acquitez des devoirs de la société religieuse, embrassérent la retraite & le silence de la vie érémitique ; & quelques-uns de ceux-ci parvinrent à une extréme vieillesse ; & aprés avoir passé quatre-vingts ans dans cette profession, finirent leurs jours non moins riches en mérites, que pleins d'années.

Quot Episcopos protulerit ejus educatio, &c. non ipsi amantes imperium, sed potiùs judicati digni qui imperarent, & digni quibus crederetur præfectura animarum. *Ibid.*

IV. Application du Saint à la lecture des livres sacrez & des Ascétiques de S. Basile, & le soin qu'il prenoit de ses disciples.

Quoi-que le Saint n'eût point étudié les Auteurs profanes, il s'expliquoit aisément & avec grace, principalement lorsqu'il étoit obligé de parler des choses saintes. Outre le pain de la parole de Diéu dont il nourrissoit tous les jours son ame, il lisoit les Ascétiques & les Constitutions de saint Basile, tâchant de se remplir des maximes & d'imiter les vertus de ce saint Docteur. Entre autres instructions qu'il donnoit à ces disciples, il leur mettoit devant les yeux cette vérité de la Foi, que chaque chose a son temps, que la vie présente est destinée au travail & aux larmes, & l'autre au repos & à la joie, & que ceux qui veulent renverser cét ordre en passant maintenant leurs jours dans le divertissement, seront

Magni Basilii, cujus etiam vitam imitans. *Ibid.* c. 10.

réduits à faire pénitence aprés la mort, mais que leur pénitence sera inutile. Son zéle étoit accompagné de discrétion. Il proportionnoit le travail à la force des personnes. Il écoutoit avec charité ceux qui venoient lui découvrir leurs peines intérieures & leurs tentations, & il leur donnoit d'utiles conseils, s'accommodant avec une merveilleuse sagesse à l'esprit & à l'humeur de chacun, & diversifiant sa conduite & ses avis selon leurs divers besoins. Il avoit encore ce don & ce talent de posséder son ame en paix dans le tumulte & les occupations les plus dissipantes, & d'être plus solitaire dans les compagnies, que plusieurs ne le sont dans le desert. Lorsque sa vieillesse & ses infirmitez ne lui permirent plus d'assister aux Matines, il prenoit soin que l'Office fût bien récité, marquant ceux qui devoient élever & conduire le chant, & celui qui devoit faire la lecture, tandis que les autres étoient assis.

Erga omnes seipsum varians & mutans spirituali sapientia. *Ibid. c. 2.*

V. Son zéle pour la défense de la Foi.

On a vû ci-devant l'étroite amitié du Saint avec saint Sabas, & leur commun zéle pour la défense de la Foi contre les Acéphales, ennemis du Concile de Calcédoine. L'Empereur Anastase qui protégeoit ces hérétiques, emploioit divers moiens pour corrompre les orthodoxes. Il en menaçoit quelques-uns, il en caressoit & flattoit d'autres, il y en avoit qu'il tâchoit de gagner par des gratifications & des bienfaits. Ce fut cette derniére machine dont il usa pour abattre le Saint. Comme il sçavoit que cét Abbé étoit fort charitable, & fort porté à soulager les per-

Ad usus fratrum ægrotantium, &c. ne fortè videretur temere suspicari, &

ſonnes affligées, il lui envoia de l'argent pour les beſoins des Religieux infirmes. Quoi-que cette libéralité parût fort ſuſpecte au Saint, il ne laiſſa pas de la recevoir, de peur d'offenſer le Prince par un refus qui auroit été regardé comme un mépris de ſa Majeſté & de ſes graces, ou comme l'effet d'un ſoupçon téméraire. Quelque temps aprés il vint des Officiers d'Anaſtaſe qui preſſérent le Saint de ſe déclarer ſur le ſujet des controverſes de la Foi. Sa réponſe fut qu'il ne ſuivoit point les nouveautez impies des Acéphales, que ſa créance n'étoit autre que celle des quatre premiers Conciles, & qu'on lui ôteroit plûtôt la vie que de l'obliger à s'éloigner tant ſoit peu de ce qu'ils avoient décidé. Il s'expliqua de la ſorte dans une lettre qu'il écrivit à l'Empereur, & qu'il lui envoia par quelques Religieux avec des préſens. Anaſtaſe ne s'offenſa point de cette déclaration, ou s'il en fut mal-ſatisfait, il n'en témoigna rien. Il fit même l'honneur au Saint de lui répondre, & il lui marqua qu'il étoit fâché des conteſtations qui troubloient l'Egliſe, qu'il n'en étoit pas la cauſe, mais qu'elles étoient entretenuës par des Eccléſiaſtiques & par des Moines qui prétendant avoir pénétré les myſtéres de la Foi, irritoient Dieu par leur préſomption, & ſembloient condamner les anciens qui vouloient que l'on crût ſimplement ces choſes, & qu'on les révérât dans le ſilence; qu'il exhortoit le ſaint Abbé à prier Dieu de réunir les eſprits, & de rendre la paix à ſon Egliſe, & que ſes préſens lui a-

offenſionis aliquam præberet occaſionem.
Ibid. c. 11. pag. 694.
Baron. an. 511.

Quod autem à vobis miſſæ ſunt eulogiæ, eas admodum libenter ſuſcepimus. Ibid. c. 11.

voient été fort agréables. Si Anastase s'étoit un peu adouci, & rendu plus équitable envers les Catholiques, il ne demeura pas long-temps dans cette disposition. Excité de nouveau par les instances des Acéphales, il continua d'appuier leurs desseins, & fit publier quelques Ordonnances contre les Catholiques. Les plus foibles de ceux-ci emportez par son autorité se joignirent aux hérétiques, soit de creance, ou du moins de communion. D'autres étoient irrésolus sur ce qu'ils devoient faire, & attendoient que le saint Abbé se déclarât. Le Saint pour les instruire, & leur donner exemple, monta un jour en chaire dans l'Eglise en présence du peuple, * & prononça anathême contre ceux qui ne recevroient pas les quatre premiers Conciles Généraux comme les quatre Evangiles. Il procura par ce moien, que les decrets, ou du moins les noms de ces quatre Conciles fussent écrits dans les tables sacrées. Il alla aussi par les villes & les bourgs combattre les hérétiques; & expliquer aux Fidelles la doctrine de l'Eglise. On a remarqué ci-devant que s'étant joint avec saint Sabas, ils persuadérent au Patriarche Jean de se déclarer pour la Foi orthodoxe. Zacharie petit-fils de l'Empereur, en eut beaucoup de joie, parce qu'il étoit Catholique; & outre trois cens livres d'or qu'il offrit à l'Eglise de Jérusalem, il en donna encore cent à S. Théodose, & cent à S. Sabas, pour les besoins des Religieux. Mais l'Empereur en fut d'autant plus irrité, que ses Officiers n'a-

* *Selon les Actes de saint Sabas citez par Bollandus XI. Janvier page 684. saint Théodose fit cette protestation dans l'Eglise de saint Etienne, aprés que le Patriarche Jean eut parlé.*

Voiez ci-devant pag. 665.

voient élevé Jean au siége Patriarchal, que dans l'espérance qu'il s'uniroit avec Sévére, chef des Acéphales. Un des effets de sa colére fut l'éxil de saint Théodose, qui étoit tout préparé à cette disgrace, & qui la reçût comme une faveur du ciel. Ce Prince étant mort il retourna à son Monastére. Chéric Comte d'Orient, qui joignit la piété à la valeur, allant combattre les Perses, prit pour cuirace le cilice de saint Théodose Abbé, & défit les ennemis.

VI. Sa derniére maladie, sa mort, & ses successeurs.

La derniére maladie du S. Abbé fut longue, & le tourmenta beaucoup. Un de ses Religieux lui conseillant de prier Dieu qu'il lui plût modérer ses douleurs, il ne voulut point suivre son avis, & lui répondit qu'aiant réussi dans ses entreprises, & acquis de la réputation & de la gloire, il croioit que c'étoit son avantage que de souffrir avant que de sortir de ce monde, afin que dans l'autre le souverain Juge ne lui dît pas comme Abraham au mauvais Riche: *Mon fils, souvenez-vous que vous avez reçû vôtre récompense & vôtre bonheur dans vôtre vie.* Il mourut l'an 529. âgé de cent cinq ans. Pierre alors Patriarche de Jérusalem, & plusieurs autres Evêques allérent exprés à son Monastére pour assister à son enterrement. Les Grecs parlant de lui l'appellent quelquefois le *Cénobiarque*, c'est-à-dire, l'Abbé ou le Supérieur du Monastére, sans le désigner par le nom de Théodose. Sophronius Prêtre, qui gouverna aprés lui sa Communauté, ne fut pas moins le successeur de son esprit & de ses vertus, que de

Luc. 16. 25.

Symm. Leoni Allat. n. 22, 28.

sa charge, & son Monastére s'accrut encore, & continua de fleurir en observance. Cét Abbé fut aussi *le premier*, ou le Chef des Religieux *de tout le desert de Jérusalem*. Hésyche fut son successeur. George, Stratige, Grégoire éxercérent la même charge.

Primus totius Eremi Hierosolymorum. *Concil. Const. sub Menna, an.536. p.15. Belland. XI. Ian. p. 682.*

VII. Iean son disciple, Abbé du Monastére de Scholarium.

La tour bâtie à une lieue de la Laure de saint Euthyme par l'Impératrice Eudocie, aiant été changée en Monastére par saint Sabas, comme l'on a vû ci-devant, le Saint y mit pour Abbé Jean, disciple de saint Théodose. Jean avoit * été Officier des Gardes de l'Empereur, & aiant depuis embrassé l'état monastique, en accomplissoit éxactement les obligations, & étoit d'autant plus capable d'instruire les autres dans la piété, qu'il y excelloit lui-même. Ce nouveau Monastére reçût de lui son nom : car il fut depuis appelé le Monastére Scholarium, ou de l'Officier des Gardes.

* *ou soldat de la premiére Compagnie.* Qui ex primò ordine Scholarium vitam elegerat monasticam, &c. *Vita S. Sab. c. 53.* Scholarii Monasterium. *Vita S. Euthym. c. 14. Prat. spiritual. c. 178.*

VIII. Saint Copris.

Une femme grosse étant poursuivie par des Sarrazins, enfanta un fils dans sa fuïte, & le laissa sur un fumier prés du Monastére de saint Théodose. Un peu aprés, cét enfant fut trouvé par quelques Religieux. Le Saint en étant averti leur ordonna de le prendre, & de l'apporter au Monastére, où il fut nourri par une chévre. On le nomma *Copris*, c'est-à-dire, *fumier*, afin qu'il se souvinst du lieu où sa mére l'avoit laissé. Aiant été admis à la profession religieuse, il s'y distingua par sa vertu, & fut honoré du Sacerdoce en vûë de sa grande piété. Entre les graces particuliéres dont le ciel le favorisa, il reçût celle de

Men. Græc. 24. Septemb.

commander aux bêtes. Une ourſe aiant bleſſé un âne ſur lequel il devoit charger du bois qu'il coupoit dans une foreſt, il obligea l'ourſe de porter le fardeau, & de ſervir juſqu'à ce que l'âne fut guéri. Etant âgé de quatre-vingts-dix ans, il paſſa de la terre dans le ciel, aprés y avoir été appellé par ſaint Théodoſe qui lui apparut.

CHAPITRE VIII.

De Julien Archevêque de Boſtres. Des Religieux de Nagran. De ſaint Elesban, Roi d'Ethiopie.

I. Julien de Boſtres.

CELUI des diſciples de ſaint Théodoſe qui eut plus de part à ſon affection & à ſa confiance, fut Julien, depuis Archevêque de Boſtres ou Buſſeret, ville de l'Arabie Petrée ou Deſerte. Il imita le zéle & la fermeté de ſon maître dans les combats qu'il eut à ſoûtenir contre les hérétiques. Il reſiſta généreuſement aux inſtances du faux Patriarche Sévére, qui tâcha en vain de l'engager dans ſa communion. Quelques habitans de Boſtres, qui étoient peut-être Paiens, ou de la ſecte des Acéphales, firent préſenter à Julien un breuvage mêlé de poiſon, en haine du nom de JESUS-CHRIST. Le Prélat le connut par révélation, & appella auprés de lui les perſonnes les plus conſidéra-

Evagr. l. 3. c. 33.

Pratum ſpirit. c. 94.

bles de la ville. Il prit en leur présence le vase où étoit le poison, fit dessus le signe de la croix, en invoquant la sainte Trinité, & le bût sans en recevoir aucun mal. Ses ennemis confondus par ce miracle confessérent leur crime, & lui en demandérent pardon.

II. Religieux de Nagran.

Si l'on en croit Philostorge Auteur Arien, & fort porté à faire l'éloge de ceux de sa secte, ce fut un Moine nommé Théophile, qui aiant été ordonné Diacre, & depuis élevé à la dignité d'Evêque par des Prélats de sa communion, alla prêcher l'Evangile * aux Sabéens ou Homérites, peuples de l'Arabie Heureuse, du temps de l'Empereur Constance, qui l'envoia en ambassade vers le Roi de cette Province. Les Actes de saint Aréthas marquent aussi que ceux de Nagran, ville du même païs, reçûrent la Foi en ce temps-là par le ministére d'un Religieux envoié par Constance; mais que dessors ils furent instruits dans la Foi orthodoxe, & qu'ils y persévérérent depuis avec un grand zéle. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans le sixiéme siécle ils étoient fort éloignez de l'hérésie d'Arius, puisque le Prince Dunaan qui étoit tres-attaché au Judaïsme, n'en fit mourir un si grand nombre, que parce qu'ils reconnoissoient la divinité de Jesus-Christ. Ce Tyran auquel ils s'étoient assujettis, à condition qu'ils auroient une entiére liberté d'exercer leur religion, ne les eut pas plûtôt sous sa puissance, qu'il commanda que l'on allumât un grand feu, & que l'on y jettât

Philostorg. l. 3. n. 4.

* *Quelques Anciens ont distingué ces peuples qui étoient alors les mêmes, ou sous le même Prince.*

Henric. Vales. in Philostorg. pag. 130.

Ab illo jam tempore civitas Dominum purè colens, & orthodoxa divinorum Patrum se-

tout ce qu'il y avoit de Prêtres, de Moines & de Religieuſes dans la ville & aux environs. Il fit enſuite coûper la tête à ſaint Aréthas, & à trois cens quarante autres Chrêtiens. Ceux de Nagran avoient tant d'ardeur pour la défenſe de la Foi, que l'on vit des Religieuſes & des femmes mariées conteſter les unes avec les autres à qui ſouffriroit le martyre.

quens dogmata perſeverabat.

Act. S. Areth. c. 2. apud Surium 24. Octobr.

III.

Saint Elesban Roi d'Ethiopie, & enſuite Religieux.

Au reſte la cruauté de Dunaan ne demeura pas impunie : car l'Empereur Juſtin aiant appris que cét ennemi de l'Evangile, non content de ce qu'il avoit fait lui-même, ſollicitoit encore d'autres Princes d'exterminer les Chrêtiens, exhorta par ſes lettres & par l'entremiſe de l'Evêque d'Aléxandrie, Eleſban Roi d'Ethiopie, à faire la guerre à ce Tyran des Homérites. Eleſban paſſa avec une armée dans le païs de Dunaan, le vainquit par un miracle, & lui ôta la couronne & la vie. Cette victoire lui fut prédite par un Solitaire qui vivoit réclus depuis quarante-cinq ans. Elle produiſit le rétabliſſement de la religion Chrêtienne dans Nagran, où ce Prince, non moins pieux que vaillant, fonda une Egliſe, & mit pour Gouverneur le fils de ſaint Aréthas. Enſuite étant revenu en Ethiopie, il quitta la dignité roiale pour ne plus penſer qu'à ſon ſalut. Il envoia ſa couronne à l'Egliſe de Jéruſalem. Il ſe revêtit d'un cilice, & ſe retira dans un Monaſtére, où il embraſſa la vie religieuſe, & en accomplit exactement les devoirs. Il ne voulut avoir pour demeure qu'une petite cellule, & pour

L'an 523.

Ibid. c. 36.

Niceph. l. 17. c. 6.

meubles qu'une natte qui lui servoit de lit, & une tasse pour boire. Sa nourriture étoit du pain & de l'eau, ou quelques herbes toutes crûës, & son unique emploi la priére & la méditation des choses saintes. La mort le trouva dans cét éxercice, & lui servit de passage pour aller recevoir dans le ciel une couronne infiniment plus précieuse que celle qu'il avoit quittée. L'Eglise honore sa mémoire le vingt-septiéme d'Octobre.

IV. Difficulté touchant un Evêque d'Aléxandrie, dont l'on a fait mention.

Selon les Actes de saint Aréthas, l'Evêque d'Aléxandrie, dont nous venons de parler, s'appelloit Astére : ce qui semble n'être pas véritable, étant certain que le siége Patriarchal de cette ville étoit alors occupé par un Prélat hérétique, nommé Timothée, qui étoit entré dans cette charge l'an 519. & l'éxerça dix-sept ans. * On peut résoudre cette difficulté en attribuant aussi à Timothée le nom d'Astére : de sorte qu'il auroit eu deux noms, comme quelques-uns de ses prédécesseurs. D'autres estiment que les Catholiques d'Egypte, aprés une longue oppression commencérent un peu à respirer sous le regne de Justin, & que cét Astére étoit leur Evêque. En effet, il se voit par les Actes du Saint, que cét Astére (que l'on appelle Patriarche d'Aléxandrie) avant que d'éxécuter les ordres de l'Empereur, alla offrir des priéres à Dieu avec des Religieux *orthodoxes* qui demeuroient à Nitrie & à Scétis. D'où il paroît qu'encore que la plûpart des Moines d'Egypte fussent malheureusement unis de communion avec Timothée, il y en avoit quelques-

* *Consule Jo. Garner. not. in 19. cap. Breviar. Liberat. pag. 139. & 177.*

Ipse quoque, &c. cum Monachis orthodoxis qui erant in Nitria & in Scete, multas Deo fudit supplicationes. *Vitæ S. Areth. c. 27.*

Bar. an. 521.

uns de Catholiques qui ne craignoient plus de faire une profession ouverte de leur religion, au moins depuis la mort de l'Empereur Anastase. Et c'est ce qui nous donne lieu de rapporter ici un événement qui regarde nôtre sujet.

V. Jacques Solitaire des Celles.

Il y avoit deux Eglises dans le desert des Celles: une, où s'assembloient les Catholiques; & l'autre, qui étoit à ceux qui ne recevoient point le Concile de Calcédoine. Un Solitaire, nommé Jacques, assistoit au service divin dans la premiére. Il possédoit excellemment la grace de l'humilité, & cette vertu le faisoit aimer de tout le monde, & même des hérétiques. Les Orthodoxes avec lesquels il étoit uni, lui recommandoient souvent de ne point se laisser abuser par les Eutychiens; & ceux-ci d'autre part tâchoient de lui persuader qu'il se perdoit dans la communion de ceux qui reconnoissoient deux natures en Jesus-Christ, & qu'ils accusoient faussement de suivre en cela l'hérésie de Nestorius. Ces différens avis donnoient une cruelle inquiétude à Jacques, qui étoit fort simple, & nullement instruit de ces matiéres de religion. Dans une peine si affligeante, il jugea sagement qu'il lui faloit plus que jamais implorer le secours du ciel, & pour cét effet s'étant revêtu de l'habit avec lequel il devoit un jour être enterré, il s'enferma & s'ensevelit en quelque sorte dans une cellule, & y passa quarante jours dans le jeûne & dans la priére. Sa persévérance obtint ce qu'il demandoit. Le

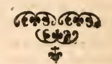
In Cellis duæ sunt Ecclesiæ, una orthodoxorum, ubi communicabat; altera Aposchistarum. *Monum. Eccl. Græc. Coteler. pag. 702.*

Cum Diphysitis communicans perdis animam tuã: sunt enim Nestoriani. *Ibid. pag. 703.*

quarantiéme jour il lui apparut un enfant qui lui dit : *Abbé Jacques, vous êtes bien où vous êtes.* Alors ce Solitaire qui croioit être dans sa cellule, s'apperçût qu'il étoit devant la porte de l'Eglise de ceux qui suivoient la doctrine du Concile de Calcédoine, c'est-à-dire, des Catholiques ; & il apprit ainsi qu'il ne devoit pas se séparer de leur communion. Une autre fois il passa encore quarante jours dans la priére pour résister à une tentation d'impureté. C'est ce que racontoit de lui le Solitaire Phocas qui résidoit alors à Scétis, & qui demeura depuis dans le Monastére de Théognius, prés de Jérusalem. Pour entendre ce que nous venons de dire de l'habit de Jacques, il est à remarquer que les Religieux d'Egypte conservoient jusqu'à leur mort la robe ou la tunique, & le capuce qu'ils avoient pris en renonçant au siécle, afin d'être enterrez avec ces vêtemens, & que pour cét effet ils ne les mettoient que le Dimanche, lorsqu'ils s'approchoient de la sainte Table.

Ubi es, bene es. Ibid. 704.

Ibid. pag. 703.



CHAPITRE IX.

De saint Séride Abbé, & d'autres Saints de son Monastére. De l'Abbé Zosimas.

COMME c'étoit un usage fort commun dans la Palestine & ailleurs, que les Monastéres portassent le nom de ceux qui les avoient bâtis, il y a apparence que celui de saint * Séride, situé prés de Gaze, eut pour fondateur ce saint Abbé. Il devint une école de perfection, & saint Séride y eut avec lui saint Barsanuphe, Jean surnommé le Prophéte, le bienheureux Dorothée, & saint Dosithée. L'amour de la contemplation porta saint Barsanuphe à se renfermer dans une cellule, où il passa plus de cinquante ans sans voir personne. Il fit quantité de miracles. On eut tant de vénération pour sa mémoire, que l'on mit son image dans la grande Eglise de Constantinople prés de celles de saint Antoine & de saint Ephrem.

I. S. Séride & saint Barsanuphe.

** D'autres disent Séridon.*

Evagr. l. 4. c. 33.

Bolland. 13. April. pag. 22.

Jean fut son disciple, & le maître du bienheureux Dorothée. On donna à Jean la qualité de Prophéte, à cause qu'il fut orné d'une grande sagesse, & qu'il prédit plusieurs choses avant qu'elles fussent arrivées. Le bienheureux Dorothée étant jeune, eut d'abord de l'aversion pour l'étude ; mais s'y étant appliqué malgré sa répugnance, il passa d'une

II. Jean & le bienheureux Dorothée.

extrémité à l'autre : il s'y attacha tellement, qu'il ne se donnoit presque point le loisir de manger, ni de dormir, & qu'il ne trouvoit de plaisir que dans ses livres. Aussi Dieu l'aiant appellé à la vie religieuse, il s'excitoit à la piété, & tâchoit d'entretenir sa ferveur par cette considération, que s'il s'étoit fait de la violence, & s'il avoit tant travaillé pour apprendre les lettres humaines, il devoit beaucoup moins s'épargner, & apporter encore plus de diligence & d'assiduité pour faire progrés dans la perfection, * puisque c'étoit proprement la vertu qui guérissoit l'ame de ses passions, & qui la mettoit dans un état de santé & de beauté qui la rendoit agréable à Dieu. Il étoit si fervent, que lors même qu'il s'étoit couché bien-tard aprés avoir servi les hôtes, il ne trouvoit point mauvais que l'Officier du chœur l'avertît d'assister aux Matines, & prioit même deux autres de ses Confréres de l'éveiller pour cét effet. Saint Séride lui ordonna de servir Jean, qui étoit fort âgé & infirme. Cét emploi lui fut tres-avantageux, il obéïssoit éxactement à ce vénérable Pére ; & aprés lui avoir rendu le service qu'il devoit, il se mettoit à genoux devant lui, & lui demandoit sa bénédiction. Jean lui donnoit toûjours quelque avis pour son avancement spirituel. Il lui disoit d'ordinaire : *Que Dieu conserve en nous la charité.* La conduite de Dorothée faisoit voir qu'il possédoit excellemment cette vertu qui renferme toutes les autres. Car il étoit humble, patient, & plus porté à pro-

Doroth. doctrin. 10.

** Il n'en rend pas immédiatement la raison, mais il la marque dans la suite de son discours.*

κανονάρχης, Doroth. doctr. 11.

Haefren. Disquis. pag. 700.

Un Religieux du Mont-Cassin qui a traduit du Grec en Latin l'Ouvrage de saint Dorothée, entend par là le Maître des Cérémonies.

Ibid. c. 4. & 5.

curer l'utilité & la satisfaction du prochain, que la sienne propre. Aiant reconnu qu'un Moine lui envioit son emploi, & souhaitoit d'être auprés de Jean, il tâcha de persuader à l'Abbé de le mettre en sa place : mais ni l'Abbé ni Jean n'agréérent point ce changement. Dorothée reçût divers outrages d'autres Moines imparfaits, & il ne s'en défendit que par une humble patience. Allant un jour de l'Infirmerie à l'Eglise, ce Solitaire envieux, ou quelque autre, le chargea d'injures. Dorothée ne lui répondit rien, & n'en fit pas même de plainte ; mais un autre Religieux en avertit le Supérieur, qui voulut châtier le coupable. Dorothée l'aiant appris, alla aussi-tôt se jetter aux pieds de l'Abbé, & le supplia de ne point faire de correction à son frére, parce que c'étoit à lui-même que l'on devoit imputer la faute. Si Dorothée eût suivi les mouvemens de l'amour propre, ces outrages lui auroient été d'autant plus sensibles, qu'il étoit en quelque sorte le bienfaiteur de la maison. Car depuis qu'il étoit dans la Communauté, son frére avoit bâti cette Infirmerie pour les Religieux. L'Abbé Séride en donna la charge à Dorothée, & mit sous sa direction le jeune Dosithée, dont nous allons parler. Le vénérable Jean étant mort, & saint Barsanuphe gardant un si éxact silence, qu'il ne parloit plus à personne, Dorothée se retira du Monastére de saint Séride, & en bâtit un * *situé prés de Gaze & de Majume*, dont il eut la conduite.

Ἀπὸ τῶν νοτκομείων ἕως τῆς ἐκκλησίας. Ibid. c. 4.

* *Voiez la petite note Grecque qui est devant le chapitre premier de l'Ouvrage de saint Dorothée.*

Cœnobium Abbatis Dorothei prope Gazam & Majumam. *Prat. spirit. c. 166.*

III.
Habit des Religieux.

Habitus noster hic est : tunica absque manicis, zona pellicea, analabus, & cucullus, &c. Habet & tunica signum purpureum. *Doroth. doctrin. 1.*

Saint Dorothée explique ceci par rapport à l'usage de son temps, auquel les Soldats ou Gardes du Prince portoient une bande de pourpre sur leurs manteaux ou hoquetons. Les Religieux de saint Pacome portoient une croix de pourpre sur leur capuce.

* *Voiez ci-devant page 96.*

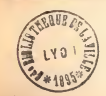
Ce fut dans ce Monastére qu'il écrivit son Traité ascétique, qui n'est principalement composé que des discours de piété qu'il faisoit à ses disciples. Ce Traité est fort propre pour l'instruction des Religieux. Le saint Abbé y dépeint l'habit dont il étoit revêtu. Cét habit comprenoit quatre choses : *une tunique sans manches*, où il y avoit une marque de couleur de pourpre ; ce qui signifioit que le Religieux ne devoit point avoir de mains ni d'action pour faire les œuvres du vieil homme, mais s'emploier entiérement au service de JESUS-CHRIST, Roi de gloire : *une ceinture de cuir*, qui marquoit la préparation au travail, & le retranchement des desirs sensuels : *un scapulaire*, lequel étant étendu représentoit une croix, pour avertir le Solitaire de porter la croix aprés le Sauveur : *un capuce*, de la même forme que celui des petits enfans, qui étoit un signe ou de la grace, dont l'on doit souhaiter la protection ; ou de l'humble & innocente simplicité, qui doit rendre le Chrêtien semblable à un enfant, s'il veut entrer dans le roiaume des cieux.

IV.
Saint Dosithée.

Cette vertu éclata merveilleusement dans saint Dosithée ; & attira dans son ame toutes les autres. De sorte qu'étant entré fort jeune dans le Cloître, il parvint en peu d'années à un degré éminent en sainteté, où l'on n'arrive d'ordinaire qu'aprés de longs combats. Avant sa conversion il demeuroit chez un grand Seigneur qui le chérissoit fort, parce qu'il étoit bienfait, & d'un naturel heureux & docile. Mais comme personne ne

prenoit ſoin de l'inſtruire, qu'on l'élevoit dans le plaiſir & dans le luxe, & qu'on ne lui parloit jamais de Dieu, ni des devoirs de la piété, il étoit ſur le point de devenir la proie du vice, & de ſe perdre. Un voiage qu'il fit à Jéruſalem, le tira de ce péril. La divine Providence le conduiſit dans une Egliſe, où il vit un tableau qui repréſentoit l'enfer. Il en fut effraié, & comme il ne ſçavoit rien de ce que la Foi nous enſeigne ſur ce ſujet, il pria une Dame, qui comme par hazard ſe trouva au même lieu, de lui dire qui étoient ces criminels que le Peintre avoit mis dans les flammes. Cette Dame lui fit entendre que c'étoient les méchans, & que ce feu éternel étoit préparé pour ceux qui s'abandonnoient à leurs paſſions, & mouroient dans le péché. Il lui demanda enſuite ce qu'il devoit faire pour n'être pas de ce nombre, & pour éviter un ſi grand malheur. Elle lui conſeilla de ſe *mortifier par le jeûne, de ne point manger de chair, & d'être fort aſſidu à la priére*. Selon les Actes du Saint, cette Dame n'étoit elle-même qu'une image parlante, & la grace même qui ſous cette figure lui marqua le chemin du ciel. Car enſuite elle diſparut, & le laiſſa pénétré de fraieur. Doſithée étant revenu dans le logis où il demeuroit, commença de pratiquer les bons avis qu'il avoit reçûs. On fut ſurpris de ce changement, & on lui dit que la vie qu'il menoit, n'étoit pas d'un ſéculier, mais d'un Religieux, & que s'il vouloit continuer, il feroit bien d'aller dans un Cloître. Quoi-

Jejuna, & ne veſcaris carnibus, & jugiter ora, & has pœnas evades, &c. *Bolland. 2. Febr. p. 382.*



qu'il ne ſçût ce que c'étoit que Monaſtére, il marqua qu'il ſouhaitoit de s'y retirer ; & un de ceux qui lui avoit donné ce conſeil, le conduiſit dans celui de ſaint Séride, dont il étoit ami. Le ſaint Abbé le fit éxaminer par ſon diſciple Dorothée ; & ce ſage Religieux ne remarquant point de vice dans ce jeune homme, il le prit ſous ſa direction par l'ordre de l'Abbé, & par l'avis de ſaint Barſanuphe, que l'on conſulta ſur ce ſujet. Toute la lumiére & toutes les vûës qu'avoit alors Doſithée, ſe terminoient à cét unique ſentiment, *qu'il vouloit être ſauvé*. Ce fut là le fonds ſur lequel il éleva ſon édifice ſpirituel par le ſecours de ſon maître. On ne l'aſſujettit point à toutes les auſtéritez que pratiquoient les autres Religieux. Dorothée le réduiſit peu à peu à être fort ſobre. Il ne l'obligea d'aſſiſter la nuit qu'à la derniére partie de l'Office. Il lui apprit à bien obéïr, & à ſe détacher des plus petites choſes, ſuivant une excellente inſtruction qu'il donne dans ſes Ecrits. Il l'emploia dans l'Infirmerie, dont il avoit la charge. Le jeune Novice ſervoit les malades avec beaucoup de charité & d'adreſſe. Il ne mangeoit qu'un peu de pain avec quelque petit reſte de poiſſon, ou des autres mets qu'on leur avoit donnez. Mais il ſe diſtingua principalement par ſon obéïſſance ; on ne vit jamais de Religieux plus éxact à pratiquer cette vertu. Elle fut pour lui comme une ſeconde mére qui le nourrit & le fit croître en grace, & il mourut dans ſon ſein environ cinq ans aprés qu'il fut entré

Abbas miſit B. Dorotheum qui ipſi loqueretur, ipſumque examinaret. *Ibid.*

Nihil eſt quod timeas, nullum enim vitium habet. *Ibid.*

Mortuus eſt in obedientia, ne unica quidem in re faciens propriã voluntatem. *Ibid. pag.* 383.

dans le Monastére. Sa Vie a été écrite par un Auteur contemporain, & son maître Dorothée n'a pas manqué non plus de faire son éloge, & de le proposer en exemple dans son Ouvrage.

Il y cite quelquefois saint Basile, S. Antoine, l'Abbé Zosimas, & d'autres Péres de la solitude. Il n'y avoit pas long-temps que Zosimas étoit mort, car Dorothée avoit conversé avec lui. Zosimas étoit en grande réputation, & demeuroit vrai-semblablement dans quelque Monastére de la Palestine. On pourroit douter s'il n'a pas été le même que Zosimas qui rencontra dans le desert sainte Marie l'Egyptienne, auquel cas il faudroit mettre la mort de cette Sainte plus tard que l'an 421. ou Zosime le Cilicien Abbé du Monastére de Firmin, qui mena un de ses Religieux à celui de Dorothée; ou si l'on veut sortir de la Palestine, saint Zosimas, dont il sera parlé ci-aprés. Entre les sentimens que lui attribuë l'Abbé Dorothée, celui-ci est assez remarquable, que les Religieux doivent prendre garde de ne point attacher leur affection à leurs petits meubles, ou aux ouvrages qu'ils font, de peur que le plaisir qu'ils y prendroient, ne leur tienne lieu de récompense, & ne leur fasse perdre le centuple que Nôtre Seigneur leur a promis dans l'Evangile.

V. Zosimas ou Zosime, solitaire.

Doroth. doctr. 1. 2. 8.

Saint Dorothée fut présent à un entretien qu'eut Zosimas avec un homme de lettres touchant l'humilité. c. 2.

Ci-devant pag. 285.

Le Solitaire que Zosime le Cilicien mit dans le Monastére de Dorothée, avoit commis de grands crimes avant sa conversion. Il passa neuf ans dans le Cloître, & y mena une vie fort réglée & pénitente: il espéroit aussi

VI. Un Solitaire retourne dans le siécle pour y être puni par la Justice.

nommé Ananias, auquel on amena un possédé, qui étoit le fils d'un homme riche, afin qu'il le delivrât. Mais cét humble Solitaire le renvoia à Jean, comme à une personne qui aiant plus de mérite que lui, pouvoit plus aisément obtenir de Dieu sa guérison. Le Saint qui n'avoit aussi que de bas sentimens de lui-même, refusa d'abord de faire des priéres pour ce sujet : mais enfin touché de compassion, il trouva le moien de pratiquer en même temps l'humilité & la charité. Car il conjura ainsi le démon : *Esprit impur, ce n'est pas moi, mais Ananias serviteur de Dieu, qui te commande au nom de* JESUS-CHRIST *de sortir de cét enfant.* Ce commandement eut son effet, & l'enfant fut aussi-tôt délivré.

II.
Il est fait Evêque, mais il retourne ensuite à Chozéba.

Non vidit, ut solitus erat, sancti Spiritus adventum.
Prat. Spirit. c. 25. pag. 861.

Le Saint reçût l'Ordre de la Prêtrise, & forma une Communauté de Religieux. On dit que lorsqu'il célébroit le sacrifice, il voioit d'ordinaire quelque chose qui marquoit que le saint Esprit venoit consacrer l'Hostie. La réputation de son mérite s'étant fort répanduë, on l'éleva malgré lui au siége Métropolitain de Césarée. Mais les fonctions de l'Episcopat n'étant pas compatibles avec cette grande solitude, à laquelle il croioit que Dieu l'avoit appellé, il quitta la charge pastorale, & retourna dans le desert de Chozéba.

III.
Marcien & autres Ermites.

Aiant oüi parler de Marcien excellent Solitaire, qui vivoit caché dans le même païs, il souhaita fort de le voir ; & on dit qu'un Ange enleva Marcien de sa cellule, & le transporta dans celle de saint Jean. Nous omettons les

les autres miracles qui se trouvent dans sa Vie. Evagrius en rapporte un, dont il sera parlé ci-aprés. Saint Jean eut plusieurs disciples. Les Grecs célébrent sa mémoire le 3. & 28. d'Octobre. Ils révérent aussi comme Saint un George, surnommé Chozébite ; mais ils ne marquent pas en quel temps il a vécu. Un Solitaire de Chozéba donna beaucoup d'édification à ceux du païs. Il s'étoit dévoüé aux actions de charité. Il se rendoit tous les jours sur le grand chemin de Jérusalem pour y faire du bien aux passans. Il présentoit du pain & de l'eau à ceux qui en avoient besoin, il se dépoüilloit de ses habits pour revêtir les pauvres qui étoient nuds, il portoit gratuitement jusqu'à Jérico les fardeaux de ceux qui étoient trop chargez, il ensevelissoit les morts, & prioit Dieu pour eux. Le Monastére de Chozéba étoit situé entre Jérusalem & Jérico. Il subsistoit encore sur la fin du douziéme siécle. La maniére dont il étoit construit, donnoit de l'admiration. Car on ne l'avoit point bâti en mettant des pierres sur des pierres, mais en creusant le rocher, & en y taillant une Eglise, des cellules & un cimetiére. La demeure en étoit fort incommode à cause des ardentes chaleurs que l'on y souffroit en été, mais fort retirée & fort solitaire, & l'on n'y pouvoit aller qu'avec peine, & même avec danger.

Ibid. c. 24.

Leon. Allat. Symm. Joan. Phoc. n. 19.

Evagr. l. 4. c. 7.

IV. Saint Zozime.

Il ne faut pas séparer saint Zozime de saint Jean, puisqu'ils ont vécu en même temps dans des païs voisins, & que vrai-semblablement ils ont été liez d'amitié. Saint Zozime

ou Zozimas, étoit de Sinden, bourg de Phénicie, à une lieuë de Tyr. Il bâtit un Monastére prés de ce même bourg, & il s'avança beaucoup dans la perfection par l'austérité de sa pénitence, & par les autres éxercices de la vie religieuse. Il reçût le don des miracles, & Dieu lui révéloit aussi quelquefois les choses à venir, ou qui arrivoient dans les lieux éloignez. Etant à Césarée en Palestine, dans la maison d'un des principaux habitans, nommé Arcésilas, il changea tout d'un coup de visage, il versa des larmes, & se mit en priére, disant qu'il venoit d'entendre le bruit d'un tremblement de terre qui avoit ruïné la ville d'Antioche. La nouvelle de cét effroiable accident s'étant répanduë de tous côtez, on trouva qu'il étoit arrivé justement au temps marqué par le Saint.

An. 526.

Iustinien la rebâtit en 529. & l'appella Theopolis, *c'est-à-dire, ville de Dieu; & c'est ainsi qu'elle est appellée en divers endroits du Pré spirituel. Voiez le chap. 40. &c.*

V. Miracle commun à saint Iean & à saint Zozime.

La femme d'Arcésilas aiant perdu un œil par une plaie qu'elle s'y étoit faite avec un fuseau, saint Jean de Chozéba qui étoit alors Evêque de Césarée, l'alla voir, & dit au Chirurgien de remettre l'œil en sa place, de le couvrir d'une éponge, & de le bander, & par cette opération qui étoit au dessus de l'ordre de la nature, elle fut parfaitement guérie. Arcésilas, qui étoit alors à Sinden, dans le Monastére de saint Zozime, à vingt-cinq lieuës de Césarée, apprit par un courier l'accident arrivé à sa femme, & en ressentit une tres-vive douleur qui lui fit jetter de grands cris. Saint Zozime eut recours à la priére, & aprés avoir imploré la divine miséricorde, il retourna vers Arcésilas, & l'assura que sa

femme venoit d'être guérie par saint Jean. Un lion aiant dévoré un âne qui portoit le petit bagage de saint Zozime qui alloit à Césarée, le Saint commanda au lion de faire la fonction de l'âne, & lui aiant mis le même fardeau sur le dos, le mena ainsi chargé jusqu'aux portes de la ville. Saint Jean de Chozéba & saint Zozime ont vécu sous l'Empire de Justin.

CHAPITRE XI.

D'un Solitaire des environs de Tyr. De saint Rabule Abbé. De saint Jacques Ermite. De saint Simeon Salus. De saint Thomas d'Apamée.

I. Saint Solitaire de Tyr.

NOus rapporterons ici un événement qui est raconté dans la Vie de saint Jean l'Aumônier, & que ce Saint alléguoit pour montrer qu'il faut être fort retenu à condamner le prochain. Deux Religieux étant allez à Tyr pour le service de leurs fréres, une femme débauchée, qui se nommoit Porphyrie, s'adressa à un d'eux qui excelloit en vertu, & lui dit : *Sauvez-moi, mon Pére, comme* JESUS-CHRIST *sauva la Pécheresse.* Celui-ci sans se mettre en peine de la confusion qui lui en arriveroit, prit cette femme par la main pour la conduire dans un Monastére qui étoit hors la ville. Etant en

Salva me, Pater, ut Christus meretricem : . . . Dicit Nonnæ Pelagiæ: sic enim mutavit nomen ejus, quando ei tradidit sanctum schema.
Apud Rosvv. pag. 202. c. 46.

chemin ils entrérent dans une Eglise, où ils trouvérent un enfant abandonné de tout le monde. Porphyrie, touchée de compassion, le prit & le nourrit autant qu'il fut necessaire; de sorte qu'elle ne se fit Religieuse qu'aprés qu'elle l'eut élevé, & depuis elle continua encore à en prendre soin. Cela donna sujet à plusieurs de publier que ce Moine avoit eu commerce avec cette femme perduë, & qu'il en avoit eu cét enfant. Mais ce pieux Solitaire aiant eu révélation de sa mort, il voulut détromper le monde de cette fausse opinion qui causoit du scandale. Pour cét effet il pria Pélagie de venir avec lui à Tyr, & d'y amener l'enfant qui avoit sept ans. Nous appellons cette femme Pélagie, parce que ce serviteur de Dieu, en lui donnant *le saint habit* de la religion, avoit changé son nom, & l'avoit appellée Pélagie. Etant dans cette ville il tomba dans une maladie mortelle, & fut visité d'un grand nombre de personnes. Un jour qu'il en avoit bien cent auprés de lui, il se fit apporter des charbons ardens, il les répandit sur sa robe, qui n'en fut point endommagée, & il dit à ceux qui étoient présens: Comme vous voiez que cét habit n'est point brûlé par ces charbons, je vous prie de croire aussi que mon ame n'a point brûlé des flammes de l'amour impudique, & qu'en toute ma vie je n'ai point péché avec aucune femme. Quelques temps aprés il rendit l'esprit. Plusieurs femmes qui avoient vécu dans le desordre, touchées de l'exemple de Pélagie, se convertirent, &

se retirérent aussi dans le Cloître.

Saint Rabule étoit de Samosate. Il fut élevé par un homme célébre, nommé Barupsabas. Dés sa jeunesse il embrassa le service Dieu, & à l'éxemple d'Elie & de saint Jean Baptiste, il mena une vie retirée dans un desert. Ensuite il passa dans la Phénicie avec un autre Solitaire, & contre son dessein il acquit de la réputation. Plusieurs personnes l'aiant choisi pour maître dans la vertu, il bâtit un grand Monastére par la libéralité de l'Empereur Zénon, & de Jean Gouverneur de Bérythe. Cét établissement fut tres-avantageux au païs : car le Saint & ses disciples travaillérent à l'instruction de quantité d'habitans, qui étoient encore engagez dans l'idolatrie, & ils les convertirent presque tous. Aprés la mort de Zénon il alla à Constantinople, & aiant obtenu la protection de l'Empereur Anastase, il y fonda un Monastére qui porta depuis son nom. Il en bâtit encore en d'autres lieux. Il étoit doux, modeste & plein de charité & de tendresse pour le prochain. Lorsqu'il étoit attaqué par quelque tentation, il la repoussoit en se servant de quelques paroles de l'Ecriture, comme d'un bouclier impénétrable. Il mourut vers l'an 530. âgé de plus de quatre-vingts ans.

II. Saint Rabule.

Menæ 19. Februar. Belland. ibid. pag. 134.

Quelque soin qu'eut pris le Solitaire Jacque de se cacher aux yeux des hommes, il ne pût éviter d'être connu, & son nom devint célébre. Il vivoit réclus à une journée d'Amide, ville de Mésopotamie. Il traitoit

III. S. Jacques Ermite.

Procop. de bello Persic. l. 1. Martyrol. Roman. 6. Aug.

durement son corps, & le laissoit exposé aux injures de l'air. Il passoit plusieurs jours sans manger, & lorsqu'il prenoit quelque nourriture, ce n'étoit que des légumes. Il s'occupoit sans cesse à la contemplation & à la priére. Quelques soldats de l'armée des Perses faisant une course dans le païs, le voulurent percer de leurs fléches, mais leurs mains s'engourdirent, & ils ne les pûrent porter à leurs arcs. Leur Roi Cabades aiant appris ce miracle, alla voir le Saint, lequel en sa présence guérit par une seule parole les Soldats dont les mains étoient devenuës immobiles. Ce Prince lui témoigna qu'il étoit disposé à le combler de graces, croiant que le Solitaire lui demanderoit de l'argent. Mais le Saint se contenta de le prier que ceux qui durant la guerre se réfugieroient dans sa cellule, y fussent en seureté : ce que Cabades lui accorda par écrit.

IV. S. Simeon Salus.

Il a été remaqué ci-devant qu'il y avoit des Solitaires qui contrefaisoient les foux pour s'attirer le mépris des hommes. Le plus insigne a été saint Simeon Salus, qu'il ne faut pas séparer du bienheurex Jean son ami. Ils étoient d'Edesse, ville de la Mésopotamie. Etant allez ensemble à Jérusalem, ils furent inspirez de renoncer au monde, & entrérent pour cét effet dans le Monastére de saint Gérasime, où le bienheureux Nicon qui en avoit la conduite, leur coupa les cheveux, & leur donna *le saint habit* de la religion. Quelques jours aprés ils se retirérent dans le desert, & y demeurérent vingt-

neuf ans. Ensuite saint Simeon alla à Eméſe, & y paſſa le reſte de ſa vie, contrefaiſant le fou. Mais ſouvent cette folie apparente ſervoit de voile à quelque œuvre de charité, ou marquoit quelque choſe à venir. Un jour aiant pris un fouët, il alla frapper quantité de colomnes des bâtimens publics, leur diſant : *Tenez vous debout, il vous faudra danſer.* Ce qui fut une prédiction d'un tremblement de terre, qui eſt peut-être celui qui arriva l'an 24. de Juſtinien, ou en 550. ſelon Théophane. On remarqua auſſi que les colomnes qu'il avoit frappées, demeurérent fermes, & ne tombérent point. Il encouragea les Catholiques à réſiſter aux Acéphales. Il retira du péché un tres-grand nombre de perſonnes, & fit un grand fruit dans la ville. Pendant le Carême il ne mangeoit point juſqu'au Jeudi ſaint. Il paſſoit ſouvent la nuit en priére. Deux jours avant ſa mort il fit le récit de toute ſa vie à Jean Archidiacre d'Eméſe. Elle a été écrite par Leonce, Evêque de Napoli dans l'Iſle de Cypre. Evagre parle auſſi de ce Saint dans l'Hiſtoire de l'Egliſe.

Habitus ſanctus, angelicus habitus. *Vita S. Simeon. apud Surium 1. Jul. c. 8. & 11. c. 27.*

Evagr. l. 4. c. 34.

Adeo ut vel hac ratione totam ferè civitatem à peccato reprimeret. *Sur. ibid. c. 40.*

V.

S. Thomas d'Apamée.

Il dit enſuite que ſaint Thomas Religieux d'Apamée ſuivit le même genre de vie que ſaint Simeon Salus : ce qui peut marquer ſimplement, ou qu'il fut Moine, ou ſelon le ſommaire du Chapitre, qu'il contrefaiſoit auſſi l'inſenſé : en quoi il y a quelque difficulté, parce qu'il eſt certain qu'il étoit Procureur de ſon Monaſtére, & qu'il n'y a guéres d'apparence que l'on eût donné cét emploi à un

Evagr. l. 4. c. 35.

Thomas Apocriſarius. *Pratum ſpirit. c. 88.*

homme qui auroit passé pour fou. Etant un jour à Antioche, il alla solliciter Anastase, œconome de la grande Eglise, de lui paier une pension ou une rente que cette Eglise faisoit tous les ans à sa Communauté. Cét Officier se trouvant importuné de ses sollicitations, au lieu de lui donner de l'argent, lui donna un soufflet. Ceux qui étoient présens, furent choquez de cét emportement, & en témoignérent de l'indignation. Sur quoi le Saint leur dit qu'à l'avenir Anastase ne seroit plus en état de lui rien donner, ni lui de rien recevoir. On vit bientôt l'accomplissement de cette prédiction. Car le jour suivant cét œconome mourut, & le Saint un peu aprés. On enterra Thomas dans un cimetiére du faux-bourg de Daphne. Mais un miracle aiant confirmé l'opinion que l'on avoit de sa sainteté, le Patriarche Domnus second, suivi du peuple qui portoit des cierges, transféra son corps dans Antioche, & aussi-tôt la ville qui étoit affligée de peste, en fut délivrée. Les habitans attribuérent cette grace du ciel à son intercession, bâtirent une Chapelle sur son tombeau, & célébrérent sa fête.

Martyrol. Roman. 18. Novembr.

Selon Baronius, Domnus second mourut l'an 561. aprés avoir tenu 14. ans le siége d'Antioche.

CHAPITRE XII.

De saint Flavien Patriarche d'Antioche. Des saints Religieux tuez par Sévére & par les autres Acéphales.

Palladi Evêque d'Antioche étant mort, l'Empereur Anastase mit en sa place Flavien, qui avoit été Religieux à Tilmogne, Monastére de la seconde Syrie, & qui étoit alors du Clergé de l'Eglise d'Antioche, & en sollicitoit les affaires à Constantinople. Il ne posséda pas paisiblement sa dignité, & elle ne fut pour lui qu'une occasion de souffrance. Car un faux * Evêque d'Hiéraple, nommé Xénaias, Manichéen, & le premier ennemi des images sacrées, le persécuta étrangement, prétendant qu'on le devoit tenir pour Nestorien, s'il ne condamnoit hautement le Concile de Calcédoine. Il attira dans son parti quelques Evêques, ennemis de Flavien & des Moines Eutychiens de la premiére Syrie. Ces méchans Solitaires s'étant un jour transportez à Antioche, voulurent contraindre Flavien de prononcer anathême contre le Concile & contre l'Epître de S. Leon; mais le peuple défendit son Evêque, & aiant tué plusieurs de ces hérétiques, jetta leurs corps dans la riviére d'Oronte. Les Religieux de la seconde Syrie, parmi lesquels

I. S. Flavien second du nom, Patriarche d'Antioche.

** Xénaias avoit été ordonné Evêque avant que d'être baptizé.*

Baron. ann. 485.

Evagr. l. 3. c. 31. Theophan. pag. 122. 129. 131.

Flavien avoit été élevé, vinrent à son secours, & il en arriva un nouveau tumulte. Il assista au faux Concile de Sidon avec Elie de Jérusalem. La conduite qu'il y tint, a fait naître une difficulté toute semblable à celle que nous avons proposée en parlant d'Elie : & c'est pourquoi pour ne pas nous engager dans une épineuse critique, nous en laisserons à d'autres la discussion. Il suffira d'observer que l'on convient que ces deux Prélats souffrirent pour la même cause, & que l'Empereur Anastase ne priva de son siége Flavien qu'à l'instance des Eutychiens qui l'accusoient de suivre la doctrine du Concile de Calcédoine. On le rélégua à Pétras, ville de l'Arabie, avec d'autres Evêques que l'on y mena chargez de chaînes, & avec quantité d'Ecclésiastiques & de Religieux. On dit que Flavien & Elie étant ainsi en éxil, eurent révélation de la mort de l'Empereur Anastase, & que s'étant écrit l'un à l'autre qu'ils le suivroient bien-tôt pour être jugez avec lui, ils moururent en effet deux jours aprés. Ils passérent ainsi de la terre dans le ciel l'an 518. Marcellin Auteur contemporain, parlant de la mort de Flavien, le qualifie *Patriarche Catholique, & Confesseur de* JESUS-CHRIST. Mais rien ne justifie mieux sa mémoire, que le procédé du Concile de Tyr, qui pria l'Empereur & les Evêques du Concile assemblé à Constantinople l'an 518. d'agréer que le corps de leur Pére spirituel Flavien fût rapporté du lieu de son éxil, & son nom inscrit dans les Tables de

Baron. ann. 512. & in Martyrol. Roman. 4. Iulii.

(Ἐξώρισαν) καὶ ἄλλους πολλοὺς ἐπισκόπους σιδηρωμένους, *Theoph. pag. 134.*

(Elias & Flavianus) relegati propter sanctam Calchedonensem Synodum.

Prat. spirit. c. 35.

Marcell. Chronic.

Justum est enim qui pro Christo Deo nostro & ejus recta fide fatigatus est, &c. *Epist. Epiph. Tyrii Concil. Constant. sub Menna, an. 536. pag. 202. 206.*

l'Eglise, conformément aux desirs & aux vœux de tout le peuple : étant juste de lui rendre cét honneur, parce qu'il avoit tant souffert pour la défense de la véritable Foi. Aussi l'Eglise Romaine fait mention de lui dans le Martyrologe conjointement avec saint Elie de Jérusalem.

Martyr. Roman. 4. Iul.

II. Martyre d'un grand nõbre de Religieux de la seconde Syrie.

Aprés la déposition de saint Flavien, Anastase mit en sa place Sévére, Chef des Acéphales. Dés que ce faux Pasteur se vit dans le siége d'Antioche, le principal usage qu'il fit de son autorité, fut de persécuter les Catholiques, & sur tout les Religieux. Il eut pour associé & pour compagnon de ses crimes Pierre Evêque d'Apamée, qui joignoit à l'hérésie le déréglement des mœurs, & qui s'étoit comme lui intrus dans l'Episcopat. Ceux de leur parti agissant par leur ordre, brûlérent des Monastéres, en ravagérent d'autres, & y éxercérent toutes les violences que des ennemis y auroient pû faire pendant la guerre. Leur fureur éclatá sur tout dans le Diocése d'Apamée. Ils y pillérent les Monastéres de Nicerte, de saint Dorothée, de Matrone, des Orages, de saint Antonin. Les Religieux orthodoxes allant tous ensemble au Monastére * du bienheureux Simeon (disciple de saint Marcien) pour y faire leurs priéres, les hérétiques leur dressérent des embûches, & en tuérent trois cens cinquante, la plûpart vénérables par leur vieillesse, & *qui avoient blanchi dans les éxercices* de leur profession. L'Eglise les a mis au rang des Maryrs, comme étant morts pour la dé-

* Euntibus nobis ad mandram Domini S meonis pro causa Ecclesiæ, &c. occiderunt ex nobis 350. viros. *Relat. Archimandr. ad Hormisd. Concil. tom. 4. pag.* 1461.

fenſe du Concile de Calcédoine. Pierre *qui s'étoit fait comme une habitude d'exterminer les Moines* Catholiques, en fit encore maſſacrer d'autres qui s'étoient rendus dans l'Egliſe de ſaint Antonin pour y célébrer une fête. Jean & Serge Religieux orthodoxes furent à Conſtantinople pour demander juſtice à l'Empereur Anaſtaſe. Mais ce Prince qui protégeoit Sévére, ne daigna pas ſeulement les écouter. Ils eurent enſuite recours au Pape, *comme au Chef de tous les Fidelles.* C'eſt ainſi qu'ils parlent dans leur requête qui eſt ſouſcrite de vingt-cinq Abbez, & en tout d'environ deux cens Religieux, dont il y en avoit plus de cent cinquante qui étoient Prêtres. La premiére ſouſcription eſt d'Aléxandre Archimandrite de ſaint Maron, qui étoit le principal Monaſtére de la ſeconde Syrie, & comme le Chef des autres. Hormiſdas reçût avec charité Jean & Serge, & les renvoia en Orient avec une réponſe aux Religieux qu'il exhorta à ſouffrir avec patience, & à demeurer fermes dans la Foi, leur repréſentant que les afflictions & les maux de cette vie ſont l'épreuve de la vertu des Elûs, & ſervent à leur faire mériter la gloire du ciel, & que ſi les hérétiques ſont ſi ardens à ſoûtenir des erreurs, les orthodoxes le doivent être beaucoup davantage à défendre la vérité.

Ἄνδρες ἀσκηταῖς αἰδῶσι μέχρι πολιᾶς ἐναθλήσαντες γυμνοὶ καὶ ἄταφοι ἐρριμμένοι ὑπὲρ τοὺς τριακοσίους ὄντες. Concil. tom. 5. pag. 159.

Martyr. Rom. 31. Iulii.

Concil. tom. 5. pag. 146.

Nam caput eſt is omnium. *Relatio, &c. Concil. tom. 4. pag. 1462.*

Probatio cauſa fit meriti, &c. Pudeat ſegniter aſſeri veritatis leges, cùm tam pertinaciter defendantur errores. *Epiſt. Hormiſd. ibid. tom. 4. pag. 146. & 147.*

III. Requeſte des Religieux de Conſtantino-

Nous avons déja remarqué qu'aprés la mort d'Anaſtaſe la piété de Juſtin ſon ſucceſſeur, conſola l'Egliſe d'Orient, & en changea la face. Jean Patriarche de Conſtanti-

nople y assembla aussi-tôt un Concile pour remédier aux maux causez par l'hérésie. Les Religieux de cette ville Impériale y présentérent une requeste souscrite de cinquante-quatre Abbez, par laquelle ils demandérent entre autres choses la condamnation de Sévére d'Antioche. Tous ces Abbez étoient Prêtres, à la réserve d'Evéthius, Supérieur des Acémétes, qui n'étoit que Diacre. S'il n'y a point d'erreur dans les souscriptions, Aléxandre Abbé du Monastére du bienheure Dius, étoit alors Exarque ou Chef des Monastéres de Constantinople : d'où il faudroit conclure que cette qualité n'étoit pas tellement propre aux successeurs de saint Dalmace, qu'elle ne fut aussi déférée à d'autres. Mais il est fort probable que cét Aléxandre étoit Abbé de saint Dalmace, & que n'aiant point marqué le nom de son Monastére, ou ne l'aiant désigné que par la premiére lettre, quelque copiste y aura ajoûté le nom de Dius. Car on voit ensuite la souscription de Constans Abbé du bienheureux Dius, & il n'y a nulle apparence qu'il y eut alors deux Archimandrites dans un même Monastére. Ce qui confirme ma conjecture, est que l'Abbé de saint Dalmace signoit quelquefois sans marquer le nom de son Monastére, comme il paroît dans d'autres Actes, & que dans l'Edition de* Binius, Aléxandre est qualifié Archimandrite & Exarque, sans désignation du Monastére dont il avoit la conduite. Constans ne forma sur le papier que le signe de la croix, & fit écrire son nom par la main

ple au Patriarche Jean, & de ceux de la seconde Syrie aux Evêques de leur Province contre les Acéphales.

Alexander Dei miseratione Presbyter Archimandrita Monasterii beatæ memoriæ Dii, (vel potiùs Dalmatii) & Primas venerabilium Monasteriorum. *Ibid. p. 171.*

Ibid. pag. 311

* *Tom. 2. pag. 453.*

de Stratonique, qui étoit son second, c'est-à-dire, Prieur, & qui l'aidoit à gouverner sa Communauté. Diogéne qui signa aprés Constans, en usa de même à cause de sa vieillesse. Il étoit Abbé du Monastére de saint Talasse * *des Déchaussez* : ce qui semble marquer que les Religieux qui habitoient ce saint lieu, * alloient nuds pieds. Ces cinquante-quatre Monastéres sont désignez par le nom général de *tout l'Ordre monastique de la ville roiale*. Ce qui joint à la notion que l'on tire des autres mémoires de l'antiquité, fait juger qu'il n'y avoit point du moins en ce païs-là d'exacte distinction d'Ordres, quoi-que les observances ne fussent pas les mêmes dans toutes les Communautez. Quelques Ecclésiastiques du Diocése d'Antioche, & quelques Moines de la Syrie présentérent aussi une requeste à Jean & à son Synode contre Sévére, où ils se plaignirent de ses attentats contre le bienheureux Flavien leur Pasteur légitime, contre les trois cens Religieux dont nous venons de parler, & contre les Eglises dont il avoit enlevé entre autres choses *les colomnes d'or & d'argent qui étoient suspenduës sur les Autels, & sur les Fonds baptismaux, & qui figuroient le saint Esprit.* Sévére fut excommunié par le Concile de Constantinople, & par d'autres Synodes de l'Orient. Celui des Evêques de la seconde Syrie retrancha aussi de la communion de l'Eglise Pierre d'Apamée, à la requeste du Clergé & des Religieux de ce Diocése. La requeste de ceux-ci est souscrite d'Alexan-

* τῶν ἀνυποδήτων.
Voiez ci-devant pag. 255. 421.

Universus Monachicus Ordo hujus à Christo amatæ Imperialis civitatis.
Ibid. pag. 163.

Ibid. pag. 159.

pag. 166.

dre Abbé du Monastére de saint Maron, de Simeon Abbé du Monastére de saint Agapet, & de plusieurs autres. Les Acéphales publiant que ces Ecclésiastiques & ces Solitaires de Syrie, aussi-bien que ceux de Jérusalem, étoient des sectateurs de Nestorius, tous ces orthodoxes détruisirent cette calomnie par une exposition de leur creance qu'ils envoiérent à l'Empereur Justin : & ensuite ce Prince rappella d'exil les Catholiques qui avoient été bannis par Anastase, & les rétablit dans leurs charges. On a déja vû que ce fut vers ce temps-là, sçavoir l'an 519. que saint Germain de Capoüe, & d'autres Légats du Pape vinrent à Constantinople pour réconcilier l'Eglise d'Orient avec le saint Siége. Les Abbez de cette ville signérent le formulaire de réunion dressé par le Pape. Leonce, Maxence, & quelques autres Moines de la Schytie firent peine aux Legats par leur opiniâtreté à soûtenir qu'on devoit mettre au nombre des dogmes de la Foi cette proposition nouvelle & obscure, *qu'un de la Trinité avoit été crucifié*. Leur prétention fut justement rejettée, parce qu'il n'étoit pas nécessaire de rien ajoûter à l'Epître de saint Leon, ni aux décisions du Concile de Calcédoine. Et toutefois la proposition dont il s'agissoit, pouvoit recevoir un bon sens, comme il fut depuis décidé contre des Moines Acémétes qui prétendirent qu'elle étoit absolument fausse & hérétique. On peut voir plus au long le récit de cét événement dans les * Annales Ecclésiastiques.

Libelli nobis oblati sunt à religioso Clero Apameensium, & ab ordine venerabilium Monachorum, &c. *pag.* 214.

Concil. tom. 4. *pag.* 1542.

Volunt dicere unum de Trinitate crucifixum.

* *Voiez Baronius sur l'an* 519. & 533. *Tom.* 4. *Conc. pag.* 1762.

CHAPITRE XIII.

Des requêtes presentées au Pape & au Concile de Constantinople contre Anthime & Sévére. Des Loix de l'Empereur Justinien touchant les Monastéres. De Zozime Solitaire de Lycie.

I. Requête des Religieux de Constantinople au Pape Agapet, à l'Empereur, & au Concile tenu par Menna Patriarche, contre Anthime.

Bar. an. 519. sub finem.

Joan. Garner. not. ad Liber. Breviar. c. 19.

SEVERE aiant été condamné par la plûpart des Evêques de l'Orient, Justin ordonna qu'on l'arrêtât dans Antioche, & qu'on lui coupât la langue en punition de ses blasphêmes. Mais il sortit sécrettement de la ville, & se réfugia à Aléxandrie, auprés du Patriarche Timothée, qui étoit de sa secte. Il y trouva son ami Julien, Evêque d'Halicarnasse, qui s'y étoit déja retiré, comme dans le plus seur azyle des Acéphales. L'Empereur fut obligé de les y souffrir, à cause de la malheureuse prévention des Egyptiens qui s'imaginoient faussement que la doctrine d'Eutyches étoit conforme à celle de saint Cyrille, dont la mémoire leur étoit si chére & si précieuse. Un Moine aiant demandé à Sévére, si aprés l'union des deux natures en JESUS-CHRIST son corps avoit été *corruptible*, c'est-à-dire, sujet à souffrir du déchet & de l'affoiblissement, en sorte qu'il eût besoin comme nous de se fortifier par le repos & par la nourriture. Sévére répondit

pondit affirmativement, & sa réponse étoit conforme à la saine doctrine; mais Julien fut d'une opinion contraire. Chacun eut ses partisans, & cette contestation causa de grands troubles dans Aléxandrie. Leur secte s'affoiblit en Egypte par cette division; elle diminuoit aussi ailleurs par les soins des Evêques orthodoxes. Une conférence qui se tint à Constantinople entre quelques Prélats Catholiques, & quelques Acéphales, produisit la conversion d'un grand nombre d'Ecclésiastiques & de Religieux de la Syrie, ou d'autres païs, qui reçûrent le Concile de Calcédoine. Mais ce qui maintint encore quelque temps ces hérétiques, fut la faveur de l'Impératrice Théodore. Epiphane Patriarche de Constantinople, étant mort l'an 535. cette Princesse mit en sa place Anthime, Evêque de Trébizonte, qui suivoit l'erreur d'Eutyches. L'espérance d'être appuié de la protection de Théodore, inspira tant d'audace à Sévére, qu'il ne craignit point d'aller à Constantinople. Pierre d'Apamée, & un faux Moine nommé Zoare, s'y rendirent aussi, & tous ensemble ils s'efforcérent de maintenir & d'étendre la secte des Acéphales, faisant leurs assemblées dans des maisons particuliéres, & y conférant le baptême. Les choses étant en cét état, le Pape Agapet alla à Constantinople pour le bien de l'Italie. Dés qu'il y fut arrivé, les Religieux orthodoxes * se plaignirent à lui de ces attentats des hérétiques qui élevoient des Autels *contre le saint Autel*, & qui étoient favorisez par le nouveau Patriarche. Le Pape

L'an 532.

Bar. an. 536.

* Altaria & baptisteria erigunt in oppositum veri altaris & sancti fontis,

disent ces Religieux dans une requête postérieure à ces plaintes. Conc. tom. 5. Concil. Const. sub Menna, an. 536. pag. 231

aiant reconnu que leurs plaintes n'étoient que trop véritables, déposa Anthime, & lui substitua Mennas, Prêtre & Directeur du grand Hôpital. L'Abbaie de saint Dalmace étoit alors gouvernée par Marien qui avoit aussi la qualité d'*Exarque*, ou de Chef de tous les Monastéres de Constantinople & des environs. Marien & les autres Abbez de la ville, joints avec les Religieux du territoire de Jérusalem, de la seconde Syrie, & quelques autres, présentérent une requête à Agapet contre Anthime, Sévére, Pierre & Zoare. Mais elle fut inutile, Dieu aiant retiré du monde ce saint Pape. Ils s'adressérent ensuite à l'Empereur pour le même sujet, & ce fut par son ordre, que Mennas Patriarche de Constantinople, & les Légats du saint Siége tinrent un Concile dans cette ville Impériale, qui prit de nouveau connoissance de la cause d'Anthime & de Sévére, afin que ce que saint Agapet avoit déja prononcé contre eux, demeurât ferme, & ne pût être détruit par la puissance, ni par les artifices de ces hérétiques, ou de ceux qui les favorisoient. Marien & les autres Abbez dont nous avons parlé, s'y rendirent en quelque sorte parties contre Anthime, demandant par leur requête qu'il fût renvoié à son Evêché de Trébizonte, s'il embrassoit la Foi orthodoxe, ou privé de sa dignité, s'il s'opiniâtroit dans son erreur. On cita Anthime; & comme il ne comparut pas, il fut de nouveau condamné & dégradé par le Concile.

On prononça ensuite un semblable juge-

ment contre Sévére, Pierre & Zoare, conformément à la requête adressée à l'Empereur par Paul Evêque d'Apamée, & à deux autres requêtes présentées à ce Prince & au Concile par les Religieux. On trouve de plus dans les Actes de ce Concile l'Epître du Pape Hormisdas aux Religieux de la seconde Syrie, & d'autres titres que nous avons citez. Les souscriptions de ces requêtes sont d'un grand usage pour l'Histoire monastique, & en justifient plusieurs faits. La plus considérable à cét égard est celle qui fut adressée au Concile contre Sévére, parce qu'elle fut aussi souscrite de quarante Abbez de la dépendance de Photin, alors Evêque de Calcédoine. Les Supérieurs des Monastéres y prennent le titre d'*Archimandrites* ou d'*Hegumènes*. Celui d'*Archimandrite* semble avoir été plus honorable; & toutefois les Abbez qui se donnoient cette qualité, étoient aussi appellez, & s'appelloient eux-mêmes *Hégumènes*, comme il paroît par divers exemples. Il suffira de marquer celui d'Hésyque, Supérieur du grand Monastére de saint Théodose, qui dans une de ses signatures se nomme Hegumène, & dans l'autre Archimandrite. Un autre Abbé nommé Léonce marque dans sa signature qu'il étoit Supérieur de son propre Monastére. Il paroît par le dénombrement des Abbez présens à ce Concile, qu'il avoit aussi la qualité de Vicaire de tout le desert de Jérusalem. Sabbathius Prêtre & Abbé de saint Hypace, du Diocése de Calcédoine, souscrivit par la main d'un de ses Reli-

II. Et contre Sévére, & d'autres Acéphales.

Concil. sub Menna Act. V.

Vid. pag. 114. 139. & 10.

gieux, parce qu'il ne ſçavoit pas lire, & il fait lui-même cét aveu dans ſa ſouſcription. Marien qui avoit ſuccédé à Aléxandre dans la charge d'Abbé de ſaint Dalmace, & d'Exarque ou Chef des Monaſtéres, eut pour ſucceſſeur Timothée, aprés la mort duquel arrivée l'an 556. Anthyme réclus de ſon Monaſtére fut établi en ſa place. Paul député du Monaſtére de ſaint Maron, dans la ſeconde Syrie, marque dans ſa ſignature que ſon Monaſtére étoit le Chef des autres de la Province, ainſi qu'il a déja paru par la ſouſcription de l'Abbé Aléxandre. Dans le dénombrement des Religieux qui ſe préſentérent avec Marien au Concile, il eſt fait mention d'un Serge Prêtre & Viſiteur. Serge ſouſcrivit à la requête des Evêques & des Eccléſiaſtiques de la ſeconde Syrie, & dans ſa ſignature il ſe qualifia Viſiteur du Monaſtére de Gindare (ou d'Aſtére.) Il ſouſcrivit auſſi à la requête des Religieux avec la qualité de Viſiteur des Egliſes des villages de la premiére Syrie. Ces diverſes qualitez ſemblent dire qu'il étoit Religieux de Gindare, & Chorévêque.

Eo quòd neſcirem ego litteras. *Ibid. pag.* 135.

Τιμόθεος Ἐξαρχος τῶν μοναστηρίων καὶ ἡγούμενος τοῦ Δαλμάτου μονῆς, &c. *Theophan. an.* 30. *Iuſtinian. pag.* 195.

Paulus miſericordiâ Dei Monachus & Legatus Monaſterii beati Maronis Primatis (τῆς ἐξαρχούσης) omnium venerabilium Monaſteriorum in ſecunda Syria. *Conc. Conſtant. ſub Menna, pag.* 142.

Sergius Preſbyter & Viſitator. *pag.* 10. 38. 46.

* *Voiez ci-devant pag.* 372.

III.
Loix de Iuſtinien touchant les Monaſtéres.

Au reſte, la qualité d'Exarque n'étoit pas ſimplement un titre d'honneur. Elle impoſoit quelque obligation, & elle étoit accompagnée de l'autorité néceſſaire pour s'en acquitter. Dans les lieux où il y avoit de ces ſortes de Chefs & de Supérieurs Généraux, ceux qui avoient cette charge, devoient veiller ſur les Monaſtéres de leur dépendances, y envoier des Religieux pour y faire la vi-

Monaſteriorum Exarchus, &c. mittat eos qui appellantur Apocriſa-

site, & s'il y avoit quelque desordre, y apporter remede. Justinien dans une de ses Ordonnances adressées au Patriarche Mennas, leur recommande de bien satisfaire à ce devoir. Les Loix de ce Prince font connoître en partie quelle étoit de son temps l'observance & le régime des Maisons religieuses. On y peut aussi remarquer qu'il avoit beaucoup d'estime pour la profession monastique, & qu'il étoit tres-persuadé que les Religieux qui vivoient dans la solitude du Cloître, & qui gardoient bien leur Régle, étoient tres-utiles au public, & qu'ils contribuoient par le mérite de leurs priéres à la prospérité des états, & au bonheur des peuples. Il ne vouloit point que les Moines possédassent rien en propre, ni qu'ils demeurassent en particulier, mais qu'ils vécussent en commun, & qu'ils s'édifiassent les uns les autres par une exacte observance. Il approuvoit neanmoins que quelques-uns des plus avancez dans la vertu, sans sortir du Cloître, se séparassent de la Communauté, pour s'appliquer plus aisément à la contemplation. Selon ses loix l'Abbé doit être élû par tous les Religieux, ou par les principaux de la Communauté, en vûë de son mérite, & non pas précisément de son ancienneté de profession, & ensuite il doit être établi dans sa charge par l'Evêque de qui dépend le Monastére. Il en est de même des Religieuses. Dans son Ordonnance adressée à Epiphane, Patriarche de Constantinople, & envoiée aussi à Ephrem, Archevêque de Théopole, (c'est-à-dire,

rii ejus per Monasteria, &c. Hæc universa castiget. *Nov.* 133. c. 4.

Si enim illi puris manibus, &c. *Ibid.* c. 5. *Novell.* 5. c. 3.

ὃν πάντες οἱ μοναχοί, ἢ οἱ κάλλιον ὑπολήψεως ὄντες ἐπιλέξονται. *Novell.* 123. c. 34.

Igitur ordinandus Episcopus, aut ex Monachis, aut ex Clericis fit, &c. *Novell. 6. c. 1. §. 7.* *An. 535.*

d'Antioche) & à Pierre de Jérusalem, il déclare que ceux qu'on veut ordonner Evêques, doivent être tirez ou d'entre les Religieux, ou d'entre les Ecclésiastiques. Dans une autre loi il défend aux femmes d'entrer dans les Monastéres des hommes, & aux hommes dans les Monastéres des femmes, pour quelque cause que ce soit, & particuliérement pour y visiter une personne de leur parenté: car, dit-il, *les Religieux qui font profession d'imiter la vie du ciel, n'ont plus de parens sur la terre.* Cette loi s'étend même jusqu'aux morts: de sorte qu'elle ne souffre point qu'on enterre de femmes dans les Monastéres des hommes, ni des hommes dans les Monastéres des femmes. Selon sa police les Religieux n'étoient pourtant pas exclus de la succession de leurs parens, mais ce qui leur en revenoit, étoit fait propre à leur Monastére. Justinien défendit d'aliéner & de changer en maisons prophanes *les vénérables Monastéres,* qui sont, dit-il, des lieux saints, *puisqu'il y a des Autels, que l'on y célébre les sacrez mystéres, de même que dans les saintes Eglises, que l'on y lit les divines Ecritures, que l'on y administre la sainte communion, & qu'enfin on y éxerce la profession religieuse.* Ceci confirme ce que l'on a vû cidevant, sçavoir que les Solitaires qui vivoient en commun, avoient des Chapelles ou des Eglises. A l'égard des Monastéres où il y avoit des Eglises, afin que la fréquentation & le commerce des personnes de dehors qui entroient dans ces lieux de piété, ne fût point

Cognatio enim Monachis in terra non est cælestem zelantibus vitam. *Novell. 133. c. 3.*

Novell. 7. c. 11.

une occaſion de relâchement aux jeunes Religieux, ni aux autres qui n'étoient pas encore bien affermis dans la vertu, ce Prince ordonna qu'aprés l'Office divin l'Abbé & les Religieux ſe retireroient dans leurs cellules, pour s'y appliquer à l'étude des livres ſaints, & à leurs autres éxercices, & que néanmoins l'Abbé pourroit choiſir quatre ou cinq des plus anciens & des plus parfaits Religieux qui auroient le caractére de la Prêtriſe, ou du moins quelque autre Ordre inférieur, & les laiſſer dans l'Egliſe pour en avoir ſoin, & pour y conférer des choſes divines avec les perſonnes de dehors, prenant garde de s'acquitter ſi bien de cette fonction, que l'on en fût édifié, & que l'on eût ſujet de regarder leur Monaſtére comme une école de vertu. On ſçait que Juſtinien ſignala ſa magnificence par la conſtruction d'un grand nombre d'édifices publics, & que l'Orient n'a point eu de Prince qui l'ait ſurpaſſé en ce point, comme l'on peut voir dans un Ouvrage de Procope. Entre les Monaſtéres dont il fut le Fondateur, on marque celui de la Pénitence prés de Conſtantinople, deſtiné pour renfermer les femmes qui ſe convertiſſoient aprés avoir vécu dans le deſordre.

Deinde vel ſi ulla Eccleſia in Monaſterio ſit, &c. *Novell.* 133. c. 2.
Cette Ordonnance eſt adreſſée à l'Archevêque Menna, Arione Conſule, *c'eſt-à-dire, l'an* 539. *Voiez Baronius ſur cette année.*

IV. Zozime Solitaire.

Il y avoit dans la Province de Lycie un tres-célébre Religieux, nommé Zozime, dont la mémoire ſe ſeroit perduë, ſi ce Prince même n'eût fait ſon éloge dans une de ſes Ordonnances, en rapportant ſon avis touchant * un point de la diſcipline monaſtique. Zo-

* *touchant la reception des eſclaves dans les Monaſtéres.*

zime étoit * alors âgé de prés de six-vingts ans. Dans cette extréme vieillesse *il paroissoit encore vigoureux à l'égard de l'ame & du corps, & non moins plein de santé que de vertu : tant la grace divine fleurissoit & faisoit voir de force dans ce parfait Solitaire.*

* L'an 535. Pollens & animi virtutibus & corporis operationibus : tanta quædam in eo gratia Dei floret. *Novell. 5. c. 2.*

CHAPITRE XIV.

De Paul & Apollinaire, Patriarches d'Aléxandrie.

I. Paul Patriarche d'Aléxandrie.

IL a été remarqué ci-devant que les Eutychiens ou Acéphales d'Aléxandrie se divisérent en deux partis : l'un des *Corrupticoles*, qui suivoient le sentiment de Sévére ; & l'autre des *Phantasiastes*, qui soûtenoient l'erreur de Julien. Aprés la mort du Patriarche Timothée, les premiers voulurent lui substituer Théodose ; & les autres, du nombre desquels étoient la plûpart des Moines, se déclarérent pour Gaian. Ce dernier occupa le siége un peu plus de trois mois, & fut ensuite obligé de le céder à son concurrent, qui étoit protégé par l'Impératrice Théodore. Mais cette protection ne le put rendre paisible possesseur de sa charge : le peuple se souleva contre lui, il en arriva de sanglans tumultes ; & Théodose ennuié de tant de troubles, se réfugia à Constantinople. L'Impératrice fit espérer qu'il abju-

Liberat. Breviar. c. 1.

reroit son hérésie, & recevroit le Concile de Calcédoine : mais son aveuglement fut si grand, qu'il aima mieux renoncer à sa dignité qu'à son erreur. On mit en sa place Paul Moine de l'Ordre de Tabenne, qui n'y fut pas plus de deux ans, & sa déposition fit voir que l'on ne doit pas aisément élever aux charges les Religieux qui n'ont pas l'approbation de ceux de leur Institut. Paul se consacra à Dieu sous la régle de saint Pacome, à Canope, où dans quelque autre Monastére de l'Egypte, dont il fut depuis Abbé. Il est croiable qu'il avoit de grandes qualitez, mais qui étoient obscurcies & gâtées par quelque defaut notable, soit que ce fût ou ambition, ou violence d'esprit. Quoi qu'il en soit, il ne plaisoit pas aux principaux de sa Communauté, il leur devint un objet de mépris, & ils ne voulurent plus lui obéir. Pour se maintenir dans sa charge, il alla à Constantinople, & eut recours à l'Empereur Justinien. Il sçût si bien défendre sa cause, & mettre en jour ce qu'il avoit de mérite, qu'il gagna l'estime de ce Prince & de Pélage Légat du saint Siége. De sorte que Théodose refusant d'embrasser la Foi orthodoxe, on lui substitua Paul, qui fut sacré par Mennas. Le commencement de son Pontificat fut tres-avantageux à la Foi Catholique, & c'est pourquoi on attribuë sa promotion *à la volonté de Dieu.* Car en partie par ses persuasions, & en partie par terreur, il porta toute la ville d'Aléxandrie, & tous les Monastéres à se soûmettre aux décisions du Con-

An. 537. ou 538.

Baron. 536.

Liberat. Breviar. c. 23. pag. 158.

Ioan. Garner. dissert. de V. Synod. pag. 181. 189.

Vers l'an 537.
Qui divino nutu Cathedram vacantem inveniens meruit per Pelagium Diaconum, Alexandriæ Episcopatum. *Liberat. c. 23.*

cile de Calcédoine. Mais le démon s'oppo-sant à cét heureux succés, lui suscita une méchante affaire, qui le rendit odieux, & causa un grand scandale. Paul avoit reçû ordre de l'Empereur de déposer les Officiers de guerre qui n'étoient pas Catholiques. Voulant user de ce pouvoir contre un des plus considérables, nommé Elie, il fut trahi par Psoius, Diacre & Administrateur des revenus de l'Eglise d'Aléxandrie, qui par de certains couriers à pied que les Egyptiens appelloient *des Symmaques*, donnoit avis à cét Officier de tout ce que le Patriarche faisoit pour le priver de sa charge. Paul découvrit cette infidélité, & eut crainte qu'il ne lui arrivât comme à saint Protére son prédécesseur, qui avoit été tué par les hérétiques. Pour prévenir cette violence, il fit mettre Psoius entre les mains de Rhodo, Gouverneur ou Juge d'Aléxandrie; afin qu'il rendît compte de son administration. Le Juge corrompu par les sollicitations & par les présens d'Arséne, homme méchant, & de la secte des Samaritains, fit tourmenter si cruellement ce Diacre, qu'il en mourut en prison. Les parens de Psoius s'en plaignirent à l'Empereur qui fit punir du dernier supplice & Arséne & le Juge. On soupçonna aussi le Patriarche d'avoir eu part à leur crime, & sur ce soupçon il fut banni, & un peu aprés déposé dans le Concile de Gaze par Pélage, & par quelques Evêques, bien qu'il protestât qu'il étoit innocent, & qu'il n'avoit rien sçû de cette excessive cruauté que l'on avoit e-

Elias Magister militum. Per portitores litterarũ velocissimos pedestres, quos Ægyptii Symmachos vocant. *Ibid.*

Ibid. pag. 164.
Sa déposition.

xercée contre ce Diacre. Quelques-uns ont crû qu'on le dégrada de la forte, parce qu'il étoit hérétique : mais ils se sont mépris.

Zoile lui fut substitué dans le siége d'Aléxandrie vers l'an 539. & aiant été aussi privé de sa charge, il eut pour successeur *le saint Abbé Apollinaire*, que l'Histoire louë de sa grande libéralité envers les pauvres.

II. Apollinaire. Ioan. Garner. Dissert. de V. Synod. pag. 187. Prat. Spirit. c. 193.

CHAPITRE XV.

De sainte Théodore d'Aléxandrie, & de sainte Anastasie, Patricienne.

I. Sainte Théodore se fait Religieuse.

La considération des temps nous auroit obligé à parler plûtôt de sainte Théodore, si nous n'avions jugé à propos de la joindre ici avec une autre Sainte, dont la vie a quelque rapport avec la sienne. Sainte Théodore étoit d'Aléxandrie. Elle fut mariée, & d'abord elle se conduisit avec tant d'honnêteté, qu'elle en étoit un modelle pour les personnes de son séxe. Un jeune homme qui étoit fort riche, aiant conçû de la passion pour elle, tenta en vain de la séduire par des promesses. Mais aiant été secondé par une détestable femme qui se mêloit de magie, & que Théodore écouta trop, il réussit dans son méchant dessein. A peine Théodore eut commis la faute, qu'elle en fut comme transportée de regret. La vûë de sa famille lui

Nunquam tamen abfuit à synaxi quæ peragebatur in Ecclesia. *Vita S. Theodor. apud Sur. x1. Septemb. c. 5.*

étant insupportable, elle se revêtit d'un habit d'homme, & se retira dans un Monastére qui étoit à six lieuës de la ville. Elle y vécut tres-austérement, travaillant au jardin, & à d'autres emplois pénibles, & ne laissant pas d'assister réguliérement à l'Office. Son abstinence alla jusqu'à ne manger qu'une fois par semaine : ce qu'elle ne fit neanmoins qu'aprés en avoir demandé la permission au Supérieur. Le Monastére étoit situé prés d'un lac, où il y avoit un furieux crocodile qui devoroit ceux qui en approchoient. Pour éprouver l'obéïssance de Théodore, son Abbé lui ordonna d'aller puiser de l'eau dans ce lac. Elle y alla, & le crocodile, bien loin de lui faire d'outrage, lui servit de bâteau. Etant revenuë à bord, elle reprocha à cette bête ses cruautez, & la bête expira aussitôt.

II. Elle est chassée du Monastére, & y étant revenuë y meurt saintement.

Aprés ce miracle, & quelques autres que j'omets, il semble qu'elle dût être à couvert de la calomnie. Mais Dieu permit qu'elle passât par cette épreuve. On l'accusa d'avoir abusé d'une fille, on la fit passer pour le pére d'un enfant, on la chargea de le nourrir, & on la chassa honteusement du Monastére. Elle souffrit cette fausse accusation sans se justifier, & dans un esprit de pénitence. Elle fut ainsi réduite à demeurer dans une cabane, où elle vécut d'herbes, & nourrit l'enfant d'un peu de lait que lui donnoient des bergers. Sept ans aprés, des Ermites d'une Laure qui l'avoient accusée, se rendirent intercesseurs auprés de son Abbé, pour la faire

Monachi Lauræ Noni Monasterii, &c. *C'est-à-*

rentrer dans son Monastére. Elle y rentra & demeura deux ans retirée dans une cellule. Sa Communauté manquant d'eau pendant une longue sécheresse, elle en remplit les cîternes par un miracle. Avant que de mourir elle donna d'excellentes instructions à l'enfant, qu'on supposoit être à elle. Cét enfant fut depuis Religieux, & se rendit si recommandable par ses vertus que sa Communauté le choisit pour Supérieur. Le mari de sainte Théodore ne sçût ce qu'elle étoit devenuë, qu'aprés qu'elle fut morte. Il conserva toûjours de l'amour pour elle. Les biens qu'elle lui avoit laissez, ne le pûrent attacher au siécle. Touché de son exemple, & du desir de se rendre digne d'être avec elle dans le ciel, il se fit Religieux, il demeura dans la cellule de la Sainte ; & aprés avoir passé le reste de ses jours dans le service de Dieu, il fut aussi enterré dans le même tombeau.

dire, d'un Monastére qui étoit à neuf milles, ou à trois lieuës d'Aléxandrie. Ibid. c. 16. C'étoit peut-être le Monastére de Calamon. Voiez le Pré spirituel, c. 105.

Surius ibid. Men. Græc. & Martyr. Roman. x 1. Septemb. Niceph. l. 17. c. 5.

III. Sainte Anastasie demeure à la Cour de Iustinien.

La qualité de Patricienne qui sert à distinguer Anastasie de quelques Saintes du même nom, marque qu'elle fut illustre dans le monde. Car on ne donnoit ce titre qu'aux personnes de la premiére noblesse. Elle éclata en effet dans le siécle avant que de se cacher dans le desert ; & ce ne fut point un engagement particulier à la pénitence, mais la nécessité de fuïr une injuste persécution, ou plûtôt l'ardent désir de la félicité du ciel, qui fut la cause de sa retraite. Etant encore jeune, & dans la fleur de l'âge, elle demeura à la Cour de l'Empereur Justinien. Sa naissance,

De Patricia dignitate consule Baron. not. ad Martyr. 27. August. & Bolland. 10. Mart. pag. 40.

sa beauté, sa vertu, la douceur de son esprit lui attirérent l'estime & l'affection de tout le monde. Justinien avoit aussi beaucoup de considération pour elle. Mais ce commencement de faveur n'agréoit point à l'Impératrice Théodore, & elle en conçût une jalousie qui s'augmentoit chaque jour. On sçait que Théodore avoit passé du théatre dans le thrône, & que joignant un grand pouvoir à l'impiété, elle fut la principale cause des orages, & pour ainsi dire, des tragédies qui troublérent de son temps la paix de l'Eglise. Par où il est aisé de juger que le malheur qu'avoit Anastasie de lui déplaire, ne pouvoit lui être que tres-funeste selon le monde. On l'avertit du danger où elle étoit, & il est à croire qu'on lui conseilla de s'éloigner de la Cour pour quelque temps. Mais considérant les choses de plus prés, & dans la lumiére de la Foi, elle forma un dessein encore plus seur & plus généreux, & elle se dit à elle-même : *Anastasie, sauve ton ame, guéri pour toûjours la Princesse de son injuste jalousie, & tâche d'être toi-même Princesse dans le ciel.*

Bar. an. 535.

(Anastasia) serva animã tuam, Imperatricem invidiâ, quamvis stolida, libera, & tibi ipsi cœleste imperiũ procura. *Bolland. & Menæ Græc. 10. Mart.*

II. Elle se retira dans un Monastére d'Egypte.

Aiant pris avec elle ce qu'elle pût emporter de son argent, elle s'en alla en Egypte, & bâtit à deux lieuës d'Aléxandrie un Monastére, où elle servit Dieu quelque temps avec des personnes de son séxe, & qui fut depuis appellé *le Monastere de la Patricienne.* La mort de l'Impératrice auroit été pour elle une grande tentation, si elle eût eu encore de l'amour pour le siécle. Car l'Empereur

Et visitur hodie Monasteriũ illud quod & ab ejus nomine Patriciæ Cœnobium dicitur. *Ibid.*

qui conſervoit encore beaucoup d'eſtime pour elle, la voulut rappeller à la Cour, & ordonna qu'on la cherchât en tous lieux. Anaſtaſie en aiant eu avis, ſortit la nuit de ſon Monaſtére, ſe réfugia dans le deſert de Scétis, auprés de l'Abbé Daniel, & lui confia tout le ſecret de ſa vie. Daniel lui donna un habit d'homme, & l'enferma dans une cellule, qui étoit à l'extrémité de ſon ermitage. La Sainte y paſſa vingt-huit ans dans le jeûne & dans la priére, repouſſant les tentations du démon par le ſouvenir de la mort, & par l'eſpérance de la félicité du ciel. Dieu lui aiant fait connoître que ſa derniére heure étoit proche, elle en donna avis au vénérable Abbé, qui lui apporta le ſaint Viatique, & l'enterra devant ſa cellule. Tandis que ſainte Anaſtaſie vivoit ainſi récluſe à Scétis, une autre Dame du même nom, qui étoit veuve de Pompée, parent de l'Empereur Anaſtaſe, & qui avoit témoigné beaucoup de zéle à Conſtantinople pour la défenſe de la Foi, menoit une vie ſolitaire, & éclatoit par ſes vertus prés de Jéruſalem dans la montagne des Olives.

Elle mourut vers l'an 576.

Vita S. Saba c. 73. 75. Baron. an. 519. 527.

CHAPITRE XVI.

Des troubles excitez par Nonnus, & d'autres Moines Origénistes ; & de leur condamnation à l'instance des Religieux orthodoxes.

1. Jean premier Abbé de la nouvelle Laure prédit le tumulte des Origénistes.

LA nouvelle Laure, qui étoit l'ouvrage de la révolte, subsista par la charitable condescendance de saint Sabas, qui emploia heureusement ce moien pour la conversion des rebelles. Mais elle n'évita pas la malédiction qu'elle avoit méritée dans son origine, & on la vit bien-tôt servir de retraite à de faux Solitaires, qui renouvellant des erreurs presque éteintes, troublérent la paix de l'Eglise. Ce malheur fut prédit par l'Abbé Jean, à qui saint Sabas en avoit donné la conduite, & qui la gouverna sept ans. Car étant prêt d'expirer, il s'adressa à ses Religieux, leur disant avec larmes : *Voici bien-tôt le temps auquel ceux qui demeureront ici, s'écarteront du droit chemin de la Foi, & s'éléveront par leur orgueil ; mais leur témérité les perdra, & la cabale qu'ils auront formée, sera détruite en un moment.* La suite des choses fit voir la vérité de ses paroles. Les Religieux même par l'avis de saint Sabas choisirent pour Supérieur Paul, Romain d'origine, & recommandable par son amour pour la pau-

pauvreté, mais qui n'avoit nul talent pour les affaires, & incapable de soûtenir le poids du gouvernement. Aussi en aiant fait l'essai pendant six mois, il s'en déchargea de lui-même, il s'enfuit en Arabie, & étant revenu dans la Palestine, il mourut dans le Monastére de Sévérien. Saint Sabas averti de sa retraite mit en sa place Agapet, tant pour honorer son mérite, que pour satisfaire les Religieux qui le demandoient pour Supérieur.

Non magis honorans ejus virtutê, quàm satisfaciens illorum petitioni.
Vita S. Sab. c. 49.

Agapet trouva parmi eux quatre Moines Origénistes, que Paul par une simplicité imprudente avoit admis dans l'ermitage, sans les avoir assez éxaminez. Il en avertit le Patriarche Elie & saint Sabas, & par leur ordre il les chassa de sa Communauté. De ces quatre Solitaires il y en avoit un nommé Léonce, & l'autre Nonnus. Ce dernier étoit un méchant esprit, infecté non seulement des folles opinions d'Origéne, mais encore des erreurs du paganisme, & des Manichéens. Il se plaignit depuis au successeur d'Elie, qu'on l'avoit chassé sans sujet de la Laure : mais ce Prélat aiant sçû d'Agapet la raison qu'on avoit euë de le traiter avec cette rigueur, n'eut point d'égard à ses plaintes. Dieu retira du monde Agapet, aprés qu'il eut gouverné cinq ans. Sa place fut remplie par Mémas, qui moins sage que lui, admit dans sa Communauté Nonnus & ses trois associez. Ils cachérent leur venin, & ne debitérent point leurs pernicieuses rêveries, tant que saint Sabas fut vivant. Mais

II.
Violences de Nonnus, & d'autres Origénistes de la nouvelle Laure.

A Paulo admissi neque accuratè examinati.
Ibid. c. 50. c. 95.

aprés sa mort, ils les publiérent sans crainte; & comme ils n'avoient que trop de subtilité & d'adresse, ils les firent recevoir même à ceux de la nouvelle Laure, qui se croioient les plus habiles. Ils surprirent encore plus aisément la simplicité d'un grand nombre d'autres Ermites. S'étant ainsi multipliez, ils se partagérent en plusieurs bandes, & se répandirent dans les Monastéres de la Palestine. Ils tâchérent en vain d'attirer dans leur parti leurs voisins de la Laure de Suca. Saint Cyriaque qui y étoit revenu, connut dans une vision que ce qu'ils proposoient comme des mystéres du ciel, n'étoit qu'un amas d'ordure & de fange. Il en avertit ses confréres, & tous ensemble ils fermérent les oreilles aux persuasions de Nonnus. Les Origénistes s'étant assemblez allérent un jour vers la Laure de saint Sabas, résolus d'y établir leurs maximes, ou de la détruire. Mais lorsqu'ils en approchoient, leurs yeux furent obscurcis, ils s'égarérent en plein jour, & aprés avoir marché par des chemins tres-incommodes, ils se trouvérent le lendemain prés du Monastére de Marcien, qui étoit proche de Bethléem. Ce miracle les confondit, mais ne les convertit pas. Ils surprirent Pierre Evêque de Jérusalem, lui persuadant de recevoir dans sa communion deux d'entre eux, sçavoir Pierre d'Aléxandrie, & Jean le Rond. Enflez de ce succés, ils devinrent encore plus insolens, ils prétendirent d'être pleinement autorisez à instruire les autres, & ils vouloient que leurs fausses spéculations fus-

Propter has nefarias & perniciosas opiniones, (δόγματα, μᾶλλον δὲ ληρήματα) immo potiùs nugas, &c. *Iustin. ad Concil. Constant. II. an. 553. pag. 682.*

Eos qui in nova Laura erant doctiores, vel, ut veriùs dicam, indoctiores, induxit in hæresim. *Vita S. Quiriac. Sur. 12. Sept. c. 11. 12.*

ſent reçûës comme autant d'articles de Foi. Lorſqu'ils rencontroient à Jéruſalem quelque Religieux orthodoxe, ils l'en chaſſoient honteuſement, & l'appelloient par moquerie *Sabaïte*,* c'eſt-à-dire, diſciple du vieux Sabas. Ils en batirent & tourmentérent cruellement pluſieurs autres. Ils éxerçoient d'autant plus hardiment ces violences, qu'ils ne craignoient point d'en être punis, aiant pour protecteurs Théodore Aſcidas, depuis Evêque de Céſarée, & Domitien, qui fut Evêque d'Ancyre. Théodore en effet étoit fortement attaché à leur ſecte, & en grand crédit à la Cour. Les partiſans de Nonnus aiant appris que pluſieurs Solitaires orthodoxes des ermitages voiſins du Jourdain s'étoient retirez dans la Laure de ſaint Sabas, pour y être plus en ſeureté, & même pour la défendre, ils s'y tranſportérent avec des armes, & aprés en avoir enfoncé les portes, ils y bleſſérent quantité de Religieux.

** ou pour marquer qu'ils étoient des Sarabaïtes, c'eſt-à-dire, des vagabonds. Regul. S. Bened. c. 1. Daniel. Huet. Origenian. part. 1. pag. 221.*

III.

Caſſien & Conon Abbez de la Laure de S. Sabas, & d'autres Religieux orthodoxes.

Pour arrêter le cours de ces deſordres, les Religieux de Jéruſalem & des environs députérent vers l'Empereur Gélaſe, Abbé de la Laure de ſaint Sabas: mais Théodore empécha qu'il n'eût d'audience. Gélaſe ſortit de Conſtantinople ſans avoir rien fait, & retournant dans la Paleſtine, mourut en chemin à Amore, ville de la Phrygie. Les Origéniſtes en aiant avis, mirent en ſa place un d'entre eux, nommé George, qui n'étoit pas moins corrompu dans ſes mœurs, que dans ſa foi. Ils deshonorérent ainſi ce lieu ſaint; mais le deshonneur retomba ſur

eux-mêmes. Car leur infame George se rendit si insupportable par ses vices, qu'on le chassa six mois aprés, sans qu'ils osassent entreprendre sa défense. Les Religieux lui substituérent Cassien, qui avoit été élevé dés son enfance auprés de saint Sabas, & étoit alors Prêtre. Il est vrai-semblablement le même que Cassien, auparavant Supérieur de la Laure de Suca, où il étoit entré en la place de deux Origénistes, sçavoir de Pierre d'Aléxandrie, & de Pierre le Grec, que leur secte y avoit fait mettre de suite pour Abbez, mais qui furent déposez dés que l'on eut reconnu leur hérésie. Quoi qu'il en soit, Cassien Abbé de la Laure de saint Sabas, se trouva en cette qualité à Constantinople l'an 536. & souscrivit aux requêtes des Religieux orthodoxes contre les Acéphales. Il mourut aprés avoir été seulement dix mois Supérieur de cette Laure. Sa Communauté lui substitua le vénérable Conon, que son intelligence dans les choses saintes, son attachement à la doctrine Catholique, & la piété de ses actions, rendoient si dignes de cét emploi, que chacun fut persuadé que son élection venoit de Dieu. Sa conduite répondit aux espérances que l'on en avoit conçûës. Car il répara les dommages qu'avoit souffert la Laure par la fureur des Origénistes, il y rappella les Ermites qu'ils en avoient chassez, & il la renouvella & remit en bon ordre.

Vita S. Sab. c. 105. 106.

IV. Ils travaillent pour la

Il a été remarqué ci-devant, que Pélage Légat du saint Siége, se trouva au Concile de Gaze, où l'on déposa Paul d'Aléxandrie.

Pélage retournant à Constantinople, quatre Religieux de la Palestine, sçavoir Euloge, Conon, Cyriaque & Pancrace, lui firent trouver bon qu'ils le suivissent jusqu'à la Cour, pour supplier l'Empereur Justinien d'interposer son autorité pour la condamnation des erreurs d'Origéne, dont ils avoient fait un mémoire. Le Légat parla de cette affaire à l'Empereur, & dressa peut-être lui-même l'Edit en forme d'Epître, que ce Prince envoia au Pape Vigile, & aux Patriarches de l'Orient, les exhortant à condamner des sentimens si faux & si pernicieux. Il ne sera pas inutile d'observer que Justinien y cite une lettre de saint Cyrillo aux Moines de Phua, où ce Pére réfutoit l'hérésie de ceux qui croioient que les corps ne ressusciteroient point, & qu'il allégue aussi une des petites Régles de saint Basile sous le nom de ce saint Docteur : ce qui confirme l'opinion commune qui reconnoît ces Régles pour un des ouvrages de ce même Saint. Il marque aussi qu'il souhaite que tous les Evêques & tous les Supérieurs des Monastéres souscrivent à la condamnation d'Origéne ; & afin que chacun fût convaincu que les livres de cét Auteur contenoient des maximes contraires à la Foi Catholique, il met ensuite un catalogue de plusieurs de ses erreurs tiré de ses Ouvrages. Il y a apparence que ce catalogue est le même que le mémoire dressé par les Religieux de la Palestine.

condamnation des Origénistes.

Liberat. c. 23. & 4.
Ioan. Garner. dissertat. de V. Synod. c. 1. & seqq.
Concil. Constant. II. an. 553.
Concil. tom. 5, pag. 635.

Capitula omnia quæ inferiùs ponuntur. *Ibid. pag. 670.*
(Monachi) portantes capitula de libris Origenis excerpta.
Liberat. c. 23. pag. 162.

V.
Condamnation des er-

Origéne fut ainsi condamné à Constantinople par le Patriarche Menna, & à Antio-

reurs d'Origéne, & des Origénistes qu'on chassa de la nouvelle Laure.

che par Ephrem, aussi Evêque de cette ville, dans des Synodes qu'ils assemblérent l'an 538. selon l'opinion commune, ou plûtôt trois ans aprés. Ces jugemens rendus contre Origéne déplurent infiniment à Théodore, alors Evêque de Césarée, & à Domitien d'Ancyre ; & ce fut en partie par vengeance, ou pour faire diversion, que Théodore procura la condamnation des trois fameux Chapitres, c'est-à-dire, de la personne & des ouvrages de Théodore de Mopsueste, * adversaire d'Origéne, de la lettre d'Ibas, Evêque d'Edesse à Maris le Persan, qui contient l'éloge de ce Théodore, & du traité de Théodoret de Cyr contre les douze Articles de saint Cyrille. Ces Chapitres furent proscrits & condamnez par un Edit de Justinien, publié vers l'an 545. ce qui causa de grandes contestations qui ne regardent point nôtre sujet. Vers ce temps-là Cyrille étant venu trouver saint Jean Silentiaire qui demeuroit dans la Laure de saint Sabas, fut prié par ce Saint de porter une lettre qu'il écrivoit à saint Cyriaque, alors retiré dans la Laure de Suca. Le sujet de la lettre étoit pour exhorter ce saint Ermite à demander à Dieu dans ses priéres, que le parti de Nonnus & de Léonce Origénistes, qui occupoient la nouvelle Laure, fût détruit, & ces superbes hérétiques confondus & humiliez. Saint Cyriaque recevant ces lettres, prédit que les souhaits du bienheureux Jean seroient bien-tôt accomplis. En effet, quelque temps aprés, Nonnus & Léonce moururent misérable-

Dolore damnationis ejus (Origenis.) *Liberat. c. 24. pag. 167.*

Ioan. Garner. dissert. de V. Synod. c. 2. 3.

* *Dan. Huet. Origen. part. 1. pag. 224.*

Vita S. Quiriac. 19. S. i t.

ment. Eustoche Patriarche de Jérusalem, chassa de la nouvelle Laure leurs sectateurs, ou par un bon zéle, ou par animosité. Il faut marquer la cause de ce doute. Ce Prélat étoit de la profession monastique. On le tira du Cloître, & on lui confia la charge d'œconome de l'Eglise d'Aléxandrie. L'Abbé Agathon, frére d'Apollinaire, Evêque de cette ville, y étant allé pour faire rendre compte aux Officiers du Clergé, ne fut pas satisfait d'Eustoche, & le jetta en prison. Eustoche en sortit secrettement, alla à Constantinople ; & aiant fait déposer Macaire, Evêque de Jérusalem, sur le soupçon qu'il suivoit les erreurs d'Origéne, il obtint sa place. On dit que ce fut aussi par un ressentiment contre Apollinaire & Agathon, qu'il chassa de la nouvelle Laure quantité d'Ermites, comme étant infectez de ces erreurs. Aiant appris que cette action étoit hautement blâmée par Théodore de Césarée, opiniâtre protecteur des Origénistes, pour se justifier il envoia à Constantinople Rufus, Abbé du Monastére de saint Théodose, & Conon, Supérieur de la Laure de saint Sabas. Enfin le cinquiéme Concile général tenu à Constantinople l'an 553. aiant condamné Origéne, avec les trois Chapitres, les Religieux orthodoxes que le Patriarche Eustoche avoit mis dans la nouvelle Laure, y demeurérent, & Cyrille y alla écrire la Vie de saint Euthyme, qu'il dédia à l'Abbé George. Mais Eustoche qui n'étoit pas entré bien canoniquement dans le siége de

Theoph. pag. 204.

Evagr. l. 4. c. 37.

Ce fut peut-être ce soupçon qui porta quelques Solitaires à se séparer de la communion de Macaire, comme il est dit dans le Pré Spirituel c. 29. 96.

Henric. Vales. annot. in l. 4. c. 38. Evagr. pag. 109. 110. Concil. Constant. an. 553. can. XI.

Vitæ S. Euthym. c. 28.

Vers l'an 563.

Jérusalem, fut depuis obligé d'en sortir, & de le céder à Macaire.

VI. Léonce de Byzance.

Il ne faut pas confondre Léonce Origéniste & Moine de la nouvelle Laure, avec d'autres Religieux de même nom, & du même siécle, tel qu'a été Léonce, qui assista l'an 532. à la conférence d'entre les Catholiques & les Sévériens, en qualité de Procureur des Péres de la ville sainte, c'est-à-dire, des Religieux d'Antioche, ou de Jérusalem; ou Léonce qui gouvernoit un Monastére du Diocése de Jérusalem l'an 536. ou Léonce de Byzance qui a écrit contre les Nestoriens & contre d'autres hérétiques, & que l'on tient avoir été le même que Léonce de Byzance, Scolastique, c'est-à-dire, Avocat, ou simplement homme de lettres, dont l'on a aussi un Traité touchant les sectes des hérétiques: bien que ce premier Léonce, Moine de Byzance, témoigne qu'il n'avoit pas fort étudié les lettres humaines, & qu'ainsi il fasse douter qu'il ait pû être ce Scolastique. Lorsqu'il combat l'erreur des Nestoriens, il avouë qu'étant jeune il pensa être séduit par ces ennemis de l'Eglise. Il dépeint ensuite les artifices dont ils se servoient pour attirer les personnes dans leur secte. Quand ils avoient ainsi trompé quelque Catholique, s'il étoit Religieux, & qu'il eût un peu d'esprit & de goût pour les belles lettres, ils le portoient à lire les Auteurs prophanes: ils tâchoient par leurs railleries de lui inspirer du mépris pour la profession monasti-

Bar. an. 532. Concil. tom. 4. pag. 1764.

** comme Abbas Gregorius Scholasticus, Cosmas Scholasticus. Prat. spiritual. c. 25. & 172.*

Necdum externam disciplinam percepimus. *Leont. Monach. Prolog. l. 1. & 3. Photii Bibliot. c. 231.*

que, blâmant la retraite, le jeûne, les veilles & l'habit religieux, comme des choses de rien, & qui étoient autant d'obstacles aux vertus de la vie active & civile; & enfin ils lui persuadoient de quitter cét habit, l'assurant qu'ils le feroient admettre dans les saints Ordres, ou qu'ils lui procureroient quelque établissement. Au reste, il ne faut pas s'imaginer que l'Ouvrage de Léonce le Scolastique ne soit pas de lui, sous prétexte que le titre porte qu'il a été dicté par le sçavant Abbé Théodore; car cela marque seulement que cét Abbé le dicta à son écrivain : de quoi l'on peut encore voir ailleurs un autre exemple. Job sçavant Religieux a écrit environ au même temps un Traité de l'Incarnation, & réfuté les erreurs d'Origéne & de Sévére : mais l'on ne sçait pas en quel païs il a vécu. Théodose & Nicias Solitaires écrivirent contre Philopone. Ephrem qui de Comte de l'Orient, fut fait Patriarche d'Antioche, publia divers Ouvrages pour rappeller à la Foi & à la communion de l'Eglise des Moines de Cilicie, & d'autres de la secte des Acéphales. Il a été déja observé qu'il les pressoit par l'éxemple de saint Simeon Stylite, de saint Jacques, & de saint Baradate, illustres Religieux de l'Orient, qui avoient reçû avec un profond respect la doctrine du Concile de Calcédoine. Nous parlerons ailleurs d'un miracle qu'il fit pour la conversion d'un Stylite. Ce sçavant Evéque aussi-bien que Job & Léonce citent dans leurs Traitez un Ouvrage attribué à saint Denys l'Aréopagite,

Ἀπὸ φωνῆς Θεοδώρου. Ἀπὸ φωνῆς νικηφόρου.

Vide Henric. Vales. Præfat. in Theodoritũ.

Phot. Bibliot. c. 12.

Iob. l. 6.

Leont. l. 2.

Phot. Bibliot. c. 22. 50. 228. 229.

Leont. l. 2. contra Nestorium.

dont les Sévériens s'étoient voulus prévaloir dans la conférence dont nous avons parlé.

CHAPITRE XVII.

De S. Eutyche, Patriarche de Constantinople. De Jean le Jeûneur.

I. S. Eutyche, Général des Monastéres de l'Hélénopont.

Un an aprés sa mort on voioit encore cette écriture sur la muraille. Bolland. 6. April.

Iacob. 3. 17.

SAINT Eutyche étoit originaire de la Phrygie, & fils d'Aléxandre, Officier de guerre, que sa valeur rendit fort cher au fameux Bellisaire. Il reçût le baptême, & passa ses premiéres années à Augustople. Se joüant un jour avec d'autres enfans qui se donnoient des titres d'honneur, il écrivit sur la muraille, *Eutyche Patriarche*, & marqua ainsi sa dignité à venir. A l'âge de douze ans il alla étudier à Constantinople, & il y fit grand progrés dans les lettres humaines, mais encore plus dans cette sagesse qui vient d'enhaut, & qui porte à la chasteté, à la modestie, & aux autres vertus. Ce fut sans doute cette divine lumiére qui lui inspira le dessein d'embrasser la profession religieuse. Mais d'abord il en fut empéché par l'Archevêque d'Amasée, qui reconnut en lui un si grand mérite, qu'il le choisit pour être le premier Evêque d'une Cathédrale qu'on vouloit établir à Laziche. Il l'attacha pour cét effet au ministére de l'Autel, l'ordonnant en divers temps Lecteur, Diacre, & enfin Prêtre. Aprés

qu'il eut le caractére du Sacerdoce, il survint quelque obstacle qui rompit le dessein que l'on avoit de se faire Evêque. Alors Eutyche se voiant libre, éxécuta sa premiére résolution, se retirant dans un grand Monastére d'Amasée, bâti & accru par trois saints Evêques de cette ville. Aiant déja été jugé capable de gouverner un Diocése, on ne s'étonnera pas s'il eut bien-tôt les principaux emplois du Cloître. Il fut établi Supérieur *général de tout l'Ordre monastique*, c'est-à-dire, de toutes les Communautez religieuses qui étoient dans la Province d'Hélénopont, dont Amasée étoit la métropole. Il ne s'éleva point de cette charge; & quoi-qu'elle le rendît le premier de tous ceux de sa profession, il se conduisit avec la même humilité & la même modestie, que s'il n'eût été qu'un simple Religieux.

Provinciam admisit totius monachalis Ordinis in ea metropoli gubernandi, ex eoque munere Catholicus seu Generalis appellabatur. *Ibid. c. 2. pag. 553.*

II. Il est fait Patriarche de Constantinople.

Dix ans aprés son engagement dans la vie monastique, son mérite l'éleva au siége Patriarchal par cette occasion. L'Archevêque d'Amasée étant malade, l'envoia à Constantinople pour tenir sa place dans le Concile que l'on y avoit convoqué pour terminer le différend des trois Chapitres. Eutyche alla loger chez le Patriarche Menna, qui le reçût avec joie, & parlant un jour de lui à ceux de son Clergé, leur dit: *Ce Religieux sera mon successeur.* L'Empereur conférant avec des Evêques, on proposa cette question, si l'on pouvoit condamner un hérétique aprés sa mort. Eutyche soûtint que cela se pouvoit faire, & pour établir son sentiment,

Hic Monachus erit successor meus. *Ibid. pag. 554.*

allégua l'éxemple du Roi Josias ; qui avoit fait déterrer ceux qui avoient sacrifié au veau d'or. Cét avis agréa fort à ceux qui vouloient que l'on condamnât la mémoire de Théodore de Mopsueste : ce qui étoit contesté par d'autres qui représentoient que ce Prélat étoit mort dans la communion de l'Eglise. Dieu aiant appellé à la gloire du ciel le saint Patriarche Menna, l'Empereur fit agréer au Clergé qu'Eutyche fût leur Pasteur. Eutyche entra ainsi dans le siége de Constantinople l'an 553. étant âgé de quarante ans. Il présida au Concile général, où furent condamnez les trois Chapitres.

III.
Il est chassé de son siége.

Douze ans aprés il combattit l'erreur de ceux qui soûtenoient que JESUS-CHRIST même avant sa résurrection avoit eu un corps incorruptible, & incapable des passions naturelles & innocentes. Justinien qui s'étoit laissé surprendre par ces hérétiques, le voiant si ferme à défendre la vérité, le chassa de son siége. Eutyche fut arrêté aprés avoir célébré la Messe, & conduit à Choracudim, qui étoit un fort pauvre Monastére. De là on le transféra au Monastére d'Hosie, prés de Calcédoine, puis à l'Isle du Prince, où il fut trois semaines ; & enfin on le relégua dans son Monastére d'Amasée, où il fit plusieurs miracles. Il guérit une petite fille qui demeuroit dans Flavie, qui étoit un Convent de Religieuses, situé dans un des fauxbourgs de cette ville. Un jeune homme qui faisoit des images à la Mosaïque, en aiant effacé une qui représentoit Vénus, le démon qui

Evagr. l. 4. c. 39. 40.

résidoit en quelque sorte dans cette figure, & s'en servoit pour inspirer de mauvais desirs, en fut irrité contre lui, & le blessa à la main. Les Médecins étoient d'avis qu'on la lui coupât ; mais il eut recours au Saint, qui le guérit, en appliquant au mal, de l'huile qu'il avoit bénie. Et depuis le Sculpteur par reconnoissance traça l'image du Saint dans le même lieu où il avoit reçû la blessure. Un Religieux du Monastére de saint Jean d'Acropoli, qui étoit dans Amasée, s'étant laissé emporter à la tentation, quitta son habit, & vécut dans le desordre. Il fut ensuite possédé du démon. Dans les accés de son mal, cét esprit impur le rendoit si fort, qu'on ne le pouvoit retenir. On l'amena toutefois au saint Evêque, qui lui ordonna de reprendre le saint habit de la religion qu'il avoit deshonorée, & d'aller faire pénitence dans le Cloître. Il éxécuta cét ordre, & depuis il ne fut plus attaqué du démon. Le Saint prédit l'Empire à Justin, à Tibére & à Maurice, qui régnérent de suite.

Dæmon qui illi (imagini) inhærebat sic, invasit manum ejus, &c. Vita S. Eutych. pag. 561.

Jean le Scolastique qui avoit été substitué à saint Eutyche, étant mort l'an 577. Justin & Tibére, alors César, rappellérent le Saint à Constantinople, qui reprit ainsi la conduite de son Eglise. Il étoit fort attaché à la doctrine de saint Basile, des deux saints Grégoire de Nazianze & de Nysse, & du grand saint Denys, & des autres saints Docteurs ; & comme parlent ses Actes, il ne respiroit que leurs sentimens. Il s'en écarta néanmoins sur le sujet de la résurrection,

IV. Il est rétabli, & meurt saintement.

Ibid. pag. 569.

Bar. an. 586.

prétendant que le corps des hommes ressuscitez sera si subtil, qu'il ne pourra plus être touché. Mais saint Grégoire qui fut depuis Pape, étant alors à Constantinople, le tira de cette erreur. Eustathe, disciple de S. Eutyche, le louë comme un nouveau S. Basile. Il marque aussi qu'il suivoit les maximes *de ses Péres saint Basile & de saint Grégoire.* Ce qui fait juger vrai-semblablement qu'il garda la Régle de ce Saint dans le Monastére d'Amasée. Il y augmenta le culte divin, & en accrut aussi les bâtimens & les revenus. Il fonda à Teïo, lieu de sa naissance, une Eglise en l'honneur des Quarante Martyrs, & il mit des Religieux. Saint Eutyche mourut l'an 582.

Eadem quæ Patres sui Basilius atque Gregorius sentiebat. Bolland. 6. April. pag. 569.

Novi hujus Basilii virtutes. Ibid. pag. 571.

V. Libéralitez de l'Empereur Iustin envers les Monastéres.

Theophan. pag. 191. 204.

Pendant les troubles qu'excita l'affaire des trois Chapitres, le Pape Vigile qui étoit venu à Constantinople, se retira dans un Monastére appellé *des Hormisdes*, dont l'Eglise, ou du moins une des Chapelles étoit dédiée à saint Serge. L'Empereur Justin second se montra libéral envers quelques Monastéres, & y donna des revenus & des ornemens ou des vases sacrez.

VI. Jean le Jeûneur que l'on dit avoir été Moine.

On substitua à saint Eutyche Jean surnommé *le Jeûneur*, que l'on dit avoir été Moine. Cette opinion, qui est si commune, a pour fondement le témoignage de Jean Diacre, Auteur du neuviéme siécle, & l'inscription d'un discours de la pénitence attribué à cét Evêque, que l'on qualifie *Jean le Moine, Patriarche de Constantinople, nommé le Jeûneur.* On dit aussi que ç'a été ce

Prélat qui a mis en ordre la Liturgie de saint Chrysostome, telle qu'elle se trouve parmi les œuvres de ce saint Docteur, & que Jean y est désigné par la qualité d'*Evêque*, ou de *Prêtre-Religieux*. Mais nonobstant ces preuves il y a grand sujet de douter si Jean a été de la profession monastique. J'établis ce doute sur l'abrégé de ses Actes, que Jean Diacre n'avoit peut-être pas vûs. Il a crû aisément que Jean avoit été Moine, ou parce qu'il en a jugé par l'austérité de son abstinence qui l'a fait appeller *le Jeûneur*, ou parce que cét Evêque Jean qui a dressé un Pénitenciel, avoit déja été confondu avec Jean Religieux qui a composé un semblable ouvrage. Cette priére pour *l'Evêque* ou *Prêtre Religieux*, n'est point dans la Liturgie de saint Chrysostome, telle qu'on l'a donnée dans le recueil qui a pour titre l'Euchologe des Grecs, ni telle qu'elle est dans plusieurs autres éxemplaires de cette Liturgie. Devant & aprés Jean il y a eu des Patriarches de Constantinople de l'Ordre monastique. D'ou sçait-on que cette priére pour un *Evêque* ou *Prêtre Religieux* a été ajoûtée à la Liturgie en vûë de Jean le Jeûneur, & qu'elle a été en usage dans l'Eglise de Constantinople ? Cette Eglise dans la Liturgie, qui fait partie de l'Euchologe, n'appelle point son Pasteur Evêque, mais Archevêque ; & les Conciles font voir que ceux qui l'ont gouvernée, ont été ainsi qualifiez avant le sixiéme siécle. La Vie de Jean a été écrite par un ancien Auteur, & il s'en voit un extrait dans le septiéme Concile gé-

Ioan. Diacon. de Vita Greg. l. 3. c. 51.

Græcorũ Pœnitent. apud Ioan. Morin. pag. 75. & 91.

Pro spirituali nostro Patre qui Monachus & Sacerdos est (ἱερομονάζοντος.) *Liturg. S. Chrysost. tom. 4. operum pag. 531.*

Euchol. Græc. Iac. Goar. pag. 65. 71. 106.

χαράκτης φρονεῖ ὑπάρχων *Men. 27. Septemb.*

Charactes, *signifie un Sculpteur, ou Graveur, & pourroit aussi marquer un Monnoieur.*

Concil. Calchedon. Act. 1.

néral. On trouve l'abrégé de cette Vie dans le Ménologe de l'Empereur Basile, dans les Menées des Grecs, & dans Nicéphore. Selon cét abrégé qui est assez ample dans les Menées, Jean étoit de Constantinople. Il y éxerça d'abord l'art de la Sculpture. On dit que lorsqu'il vivoit dans cette profession, Eusébe Religieux de la Palestine, marchant avec lui dans la ruë, prit sur lui la main droite, & qu'il entendit une voix qui l'avertit de se mettre à la gauche de Jean, pour lui faire honneur, parce que le ciel le destinoit à une grande dignité. Jean paroissoit si réglé & si éxemplaire dans toute sa conduite, que saint Eutyche, ou plûtôt Jean le Scolastique, l'admit dans le Clergé, & l'ordonna Diacre de la Cathédrale de Constantinople. Il fut chargé de la distribution des aumônes. On le tira de cét emploi pour l'élever à la dignité de Patriarche. Jean la refusa d'abord, soit par humilité, ou par feinte : mais aprés qu'il y fut établi, ou il changea d'esprit, ou sa vanité qui avoit été cachée, commença à éclater. Car s'étant laissé surprendre aux flateries de ceux qui l'approchoient, il prit la qualité d'Evêque ou de Patriarche universel. Les Papes Pélage & saint Grégoire le reprirent de cét orgueil, & de ce que devant en qualité d'Evêque faire aux autres des leçons d'humilité, il les excitoit par son éxemple à s'attribuer de faux titres d'honneur. Il n'est pas de nôtre sujet de rechercher si cette qualité n'avoit pas déja été donnée à quelqu'un de ses prédécesseurs, ni quelle étoit sa prétention

Niceph. l. 18. c. 34.

Hic primùm quidem statuariam artem exercuit. *Menol. Basil. 2. Septemb.*

* *S. Isidore, (De vir. Illustr. c. 26.) le fait originaire de Cappadoce.*

Theophi. pag. 213.

Gregor. l. 4. ep. 34. 36. 38. 39. Baron. ann. 536. & 595.

tion : car il est certain que ce titre étoit susceptible de divers sens, & qu'il pouvoit être diversement expliqué, ainsi que remarque Baronius. Nous nous bornons à ce qui regarde l'Ordre monastique. Cette vanité qui porta Jean à prétendre la qualité de Patriarche universel, fait assez juger que s'il avoit été Moine, il ne se seroit pas contenté d'être désigné dans la Liturgie par le mot d'*Hiéromonazon*, qui marque proprement un Religieux qui est Prêtre. Saint Grégoire le reprit aussi de sa négligence à rendre justice à des Religieux d'Isaurie, qui s'étoient plaints qu'on les avoit sans sujet décriez comme hérétiques, & principalement que l'on avoit chargé de coups de bâton un d'entre eux, nommé Anastase, ou plûtôt Athanase, qui étoit Prêtre. Ce qui avoit donné lieu à cette accusation, étoit qu'on avoit trouvé dans la cellule d'Athanase un livre qui contenoit des hérésies. Pour se justifier ils eurent recours au saint Siége. Athanase présenta sa confession de Foi à saint Grégoire, qui la jugea orthodoxe, & le reconnut pour Catholique. Ce Religieux demeuroit dans le Monastére de Tamnac ou de saint Mile, situé dans la Province de Lycaonie. Le Patriarche Jean mourut vers l'an 595. Les Grecs honorent sa mémoire, principalement à cause de l'austérité de ses jeûnes & de sa charité envers les pauvres.

Gregor. lib. 2. ep. 52. & lib. 6. Ind. 15. ep. 31. & 34.

III. De son Pénitenciel,

Mais s'il fut austére envers lui-même, il ne le fut pas assez envers les autres, selon ces Orientaux, qui tiennent qu'il a été trop doux & trop

indulgent dans son Pénitenciel. Il est visible par cét Ouvrage, que de son temps les Moines d'Orient ne mangeoient point de chair, & qu'il y avoit parmi eux deux sortes de Religieux Profés, les uns appellez du petit habit, & les autres du grand habit. Mais cela paroît encore plus clairement par le Pénitenciel de Jean, Moine & Diacre; s'il est vrai toutefois qu'il ait écrit vers le commencement du septiéme siécle. Il se qualifie *disciple du grand Basile*, sans doute parce qu'il gardoit la Régle de ce saint Docteur. Il fut aussi surnommé l'*enfant d'obéissance*. Aujourd'hui parmi les Grecs il y a trois sortes de Moines, des Novices, des Religieux du petit habit, & des Religieux du grand habit, ou comme ils parlent de l'habit angélique. On donne solemnellement ce grand habit à ceux qui s'en sont rendus dignes par une longue & constante application aux devoirs de leur état. C'est peut-être par une semblable discipline que l'on dit que dans quelques Monastéres de Venise il y a deux sortes de Religieuses, les unes qui n'ont que le simple habit, & d'autres qui sont Vierges sacrées. L'Empereur Maurice défendit à de certaines personnes, & principalement aux soldats, de se faire Religieux avant que d'avoir achevé le temps de leur milice. Mais saint Grégoire Pape n'approuva pas cette loi, & fit sur ce sujet des remontrances à ce Prince.

Johan. Morin. pag. 102.

Rosvveid. pag. 1038.

Greg. l. 2. ind. xi. epist. 62.

Bar. an. 592. 593.

CHAPITRE XVIII.

De ſainte Euſtolie. De ſainte Sopatre. Du Monaſtére de Chora; & de ſaint Patape.

L'Ancienne Rome donna à la nouvelle, c'eſt-à-dire, à Conſtantinople une excellente fille qui en excita pluſieurs autres à mépriſer le ſiécle, & leur apprit le chemin de la perfection. Elle s'appelloit Euſtolie. Dés ſa premiére jeuneſſe elle entra dans un Monaſtére, & y combattit l'inclination au plaiſir par l'auſtérité du jeûne, & en donnant à la priére la meilleure partie du temps que l'on donne au ſommeil. L'amour divin la détachant de plus en plus des choſes de la terre, elle quitta Rome, qui étoit le lieu de ſa naiſſance, & ſe tranſporta à Conſtantinople. Y étant arrivée, ſon premier ſoin fut de viſiter les lieux de piété. Un jour étant allée à la célébre Egliſe de Nôtre-Dame, bâtie par l'Empereur Juſtinien dans le fauxbourg ou quartier appellé Blaquernes, elle fut apperçûë par ſainte Sopatre, fille de l'Empereur Maurice, qui avoit déja été informée de ſon mérite. Cette Princeſſe, touchée d'un mouvement du ſaint Eſprit, parla à ſainte Euſtolie, & la pria de vouloir être ſa mére ſpirituelle, & de l'aider dans le deſſein qu'elle

I. Sainte Euſtolie & ſainte Sopatre.

Martyrol. Roman. & Men. Græc. 9. Nov. Gyll. Topogr. Const. l. 5. c. 5.

avoit de renoncer au monde. Ce premier entretien fut suivi d'une parfaite amitié que la grace forma entre ces deux Saintes. Elles bâtirent un Monastére, y attirérent plusieurs autres filles, & travaillérent à se rendre agréables à leur Epoux céleste par l'imitation de sa pureté & de ses souffrances. Sainte Sopatre succéda à sainte Eustolie dans la charge d'Abbesse. Il est à croire qu'elle mourut avant ses trois sœurs que Phocas fit décapiter, ou que ce Tyran la laissa finir ses jours dans le Cloître.

II. Monastéres de Chrysopoli & de Chora.

Theoph. pag. 246.

Μετανοίας μοναστήριον. Ibid. pag. 250.

Philippique, beaufrére de Maurice, fonda le Monastére de Chrysopoli, & s'y retira, aprés avoir reçû l'Ordre de la Prêtrise. Prisque, gendre de Phocas, aiant été relégué dans une maison qu'il avoit aux champs, non loin de Constantinople, y bâtit un grand Monastére, appellé Chora, qu'il dota richement. Il y avoit alors dans la même ville *un Monastere Impérial*, appellé *la nouvelle Pénitence*, où Phocas fit renfermer la mére & la femme d'Héraclius, qui lui avoit déclaré la guerre.

III. Saint Patape Ermite.

Les Actes de saint Patape ne marquent point en quel temps il a vécu, & ce n'est que par conjecture que nous le mettons dans le sixiéme ou septiéme siécle. Il étoit de la Thébaïde. L'amour de la perfection évangélique le porta à quitter son païs, & à se retirer dans un desert que l'on ne nomme pas. Il y fit un fort grand progrés dans la vertu, & reçût de Dieu le don des miracles. La réputation qu'il avoit ac-

quise contre son dessein, excitant tous les jours quantité de personnes à le visiter, il s'en trouva si importuné, qu'il résolut de changer de païs, & de s'aller cacher dans la foule d'une grande ville. Celle qu'il choisit pour sa demeure, fut Constantinople. Il établit sa cellule dans un fauxbourg prés de la muraille des Blaquernes, & y mena une vie fort solitaire. Sa ferveur s'augmentant chaque jour, il parvint à un haut degré de perfection, & continua à faire des miracles. On l'enterra dans l'Eglise de saint Jean Baptiste.

8. Decembr. apud Sur. & Menolog.

CHAPITRE XIX.

De saint Théodore Sicéote, Evêque & Abbé.

I. Saint Théodore se fait Religieux.

La qualité de Sicéote que l'on donne à saint Théodore, marque le lieu de sa naissance, qui étoit Sicéon, petite ville de la Galatie, à trois lieuës d'Anastasiople. Dés son enfance il fut prévenu d'une grace extraordinaire qui le rendit un prodige de pénitence. Quoi-qu'il ait bien fait des miracles, rien ne paroît plus surprenant, ni plus merveilleux dans sa vie, que la maniére dont il se conduisit dans ce premier âge, & sous la dépendance d'une mére qui avoit passé la premiere fleur de sa jeunesse dans le desordre, & qui n'étoit pas tellement convertie

qu'elle n'aimât encore le siécle, & ne tâchât d'inspirer ce même amour à son fils. A l'âge de huit ans elle l'envoia à l'école. Au lieu de revenir dîner il alloit visiter les Eglises, & principalement celle de saint George, qui étoit dans une montagne voisine de la ville. Le soir il ne prenoit pour nourriture que du pain & de l'eau. Il ne vouloit ni argent, ni beaux habits. On tâcha en vain de lui faire perdre ces sentimens. Saint George à qui il étoit si devot, le prit sous sa protection, fut comme son directeur, & le garantit de divers périls. Etant âgé de douze ans, il apprit par cœur le Pseautier. Il alla voir à trois lieuës de Sicéon Glycérius fameux Ermite, qui lui donna sa bénédiction, & l'exhorta à se faire Religieux. Deux ans aprés il commença d'éxécuter ce dessein, quittant sa mére, & se retirant prés d'une Chapelle de la montagne. Au mois de Décembre il s'enfonça dans la glace pour se mortifier. Ensuite il se tint renfermé depuis le commencement de l'année jusques au Dimanche des Rameaux, ne prenant de nourriture que le Samedi & le Dimanche, & encore ce n'étoit que du fruit ou des légumes. Aiant délivré un possédé, le bruit de ce miracle se répandit dans le païs, & le rendit célébre : mais comme il ne cherchoit point la gloire, il s'enferma dans une grotte. Un Diacre qui seul sçavoit où il s'étoit retiré, & qui lui avoit donné un habit dur & incommode, prit soin de lui porter de l'eau & des légumes. Aprés avoir été ainsi comme enseveli pendant deux ans, on le tira

Vita S. Theod. apud Sur. & Bolland. 22. April.

de terre demi-mort. Théodose Evêque du Diocése, l'ordonna Prêtre, quoi-qu'il n'eût que dix-huit ans. Le Saint bâtit dans la montagne une Chapelle en l'honneur de S. George. Il alla ensuite à Jérusalem avec sa mére, sa petite sœur Blatta, & deux autres parentes. Il en visita les saints lieux & les Monastéres des environs. Etant dans celui de Chozéba, il y reçût l'habit de Religieux des mains de l'Abbé, à qui Dieu fit connoître son mérite. Il revint ensuite à Sicéon. Sa mére se maria à un des principaux habitans d'Ancyre, capitale de la Galatie. Le Saint mit sa sœur Blatta, alors âgée de douze ans, dans un Convent de la même ville, nommé Pétrin. Elle s'y consacra à Dieu, & y vécut saintement. Sa tante Despénie étant prés de mourir, l'institua son héritier. Il restoit encore sa grande-mére Elpidie, qui ne cessoit d'admirer la grace que Dieu avoit répanduë dans sa famille. Elle eût bien souhaité de demeurer avec le Saint prés de sa Chapelle de S. George : mais il lui persuada de se retirer dans le Monastére de saint Chrystophle, pour y prendre soin des filles possédées que l'on y renfermoit, & pour instruire dans la piété celles qui étant délivrées du démon, voudroient y embrasser les conseils évangéliques. Il lui vint ensuite un associé à qui il donna l'habit de Religieux. Une femme qu'il avoit guério d'un mal invétéré, lui offrit un de ses enfans, nommé Philoméne, qui fut depuis son cher disciple.

Les austéritez qu'il avoit pratiquées, ne

II. Austérité de sa vie.

ſatisfaiſant point ſon amour pour la pénitence qui s'étoit fortifié avec l'âge, il s'en imposa de nouvelles. Il ſe fit faire deux petites cellules, une de bois pour l'hiver, & une de fer pour les autres ſaiſons. Elles n'avoient point de toit; de ſorte qu'il y demeuroit exposé à toutes les injures de l'air. Il ſe chargea de plus d'une peſante cuirace, & d'une croix longue de treize à quatorze pieds. Il avoit des ſouliers, des gans & une ceinture, mais tout cét équipage étoit de fer. Craignant encore ſon corps & la révolte de ſes paſſions, il ſe mit des chaînes autour des jambes avec réſolution de ne les quitter jamais, & de les porter juſqu'au tombeau. Depuis Noël juſqu'au Dimanche des Rameaux, il ne ſe permettoit point l'uſage du pain ni des légumes. Il ne ſe nourriſſoit que de fruits, ou d'herbes, & encore il ne mangeoit que le Samedi & le Dimanche. Il avoit auprés de lui Philoméne & quelques autres diſciples. Les loups & les autres bêtes ſauvages n'avoient point de cruauté pour lui. Une grande ourſe le vint voir dûrant trois ans. Aprés avoir reçû ſa bénédiction, elle s'en retournoit paiſiblement ſans outrager perſonne. Cependant Elpidie aiant gouverné ſagement, & beaucoup augmenté le Monaſtére de ſaint Chryſtophle, paſſa dans une meilleure vie. Cette nouvelle conſola le Saint. Lorſqu'on lui vint dire auſſi que ſa mére étoit morte, & qu'il devoit ſe faire rendre ſa dot, il répondit que ſa mére n'étoit plus en état de mourir, marquant par là l'eſpérance qu'il

Crux decem & octo palmarum. *Où l'on ſuppoſe ici que dans le Grec il y a* ϛωιθαμή,

Verùm cùm ſeipſum metueret, propterea quòd corpus ejus nimis creſceret, &c. *n.* 28.

avoit de son salut; & il jeûna une semaine pour le repos de son ame. Il fit quantité de miracles pour le soulagement du prochain. Une multitude de sauterelles aiant inondé quelques villages, il les alla exterminer par ses priéres. Il eut pour adversaire un Magicien de même nom que lui, mais il rendit inutiles tous ses maléfices. Un jour ce misérable envoia au Saint un poisson où il avoit mêlé un poison tres-subtil. Le Saint aiant béni le poisson, en mangea, & n'en reçût aucun mal. Ce miracle convertit le Magicien. Il vint trouver le Saint, qui lui ordonna de délier tout ce qu'il avoit lié par ses charmes, & de brûler ses livres de magie. Il le prépara ensuite au Baptême par des exercices de piété, & lui conféra ce Sacrement. Le Saint étant retourné à un petit Monastére qu'il avoit commencé prés de la Chapelle de saint George, tomba dans une grande maladie, dont il guérit par l'intercession de saint Côme & de saint Damien.

III. Il bâtit des Monastéres.

Il lui vint un grand nombre de disciples qu'il revêtit de l'habit de la Religion, & il bâtit pour eux du moins deux Monastéres: un sur la montagne de Sicéon, où il y avoit deux Eglises, sçavoir celle de saint George, & celle de saint Michel; & un autre dans la vallée, qui fut consacrée sous l'invocation de la sainte Vierge. L'Eglise de saint Michel étoit fort belle. On la laissoit ouverte jour & nuit pour satisfaire ceux qui y venoient faire leurs priéres, ou qui étant malades ou possédez, y venoient implorer le secours de saint

Théodore. Il choisit Philoméne pour prendre soin de la régularité, & l'envoia pour cét effet à l'Evêque d'Anastasiople, afin que si ce Prélat l'avoit agréable, il l'ordonnât Prêtre. Le Saint eut aussi la direction du Monastére de saint Chrystophle, & alloit de temps en temps faire des exhortations aux Religieuses. Il continuoit toûjours à faire des miracles, soit pour assister quelques personnes particuliéres, ou pour le soulagement du païs. La peste desolant le territoire d'Ancyre, métropole de la Galatie, les Officiers de la Cathédrale l'invitérent à les venir secourir ; & l'aiant amené à cette ville, le logérent dans Bécia, Monastére de Religieuses, dédié à la sainte Vierge, où il offrit à Dieu des priéres pour le peuple. Il assista ensuite avec eux à une procession, & le mal cessa. Avant que de les quitter, il leur bénit de l'eau pour en arroser leurs troupeaux qui avoient aussi été attaquez de la contagion. Etant allé pour la seconde fois à Jérusalem, le Patriarche accompagné de plusieurs du Clergé & de quelques Religieux, le pressa instamment de les secourir de ses priéres, parce que le païs étoit affligé d'une grande sécheresse. Le Saint, aprés s'en être défendu par humilité, leur obtint de la pluie. Le Comte Maurice l'étant allé voir, il lui prédit qu'il seroit Empereur. Maurice aiant en effet succédé à Tibére, se recommanda aux priéres du Saint par une lettre, où il lui marqua aussi qu'il vouloit lui faire quelques graces. Le Saint se prévalut de la bonne volonté de ce Prince :

L'an 582.

mais ce fut en faveur des pauvres, obtenant de lui une certaine quantité de blé pour leur distribuer tous les ans.

IV. Il est fait contre son gré Evêque d'Anastasiople.

On a déja remarqué que le Saint avoit coûtume de demeurer en retraite, depuis Noël jusqu'au Dimanche des Rameaux. Il se renfermoit alors, ou dans sa grotte, ou dans quelque cellule du Monastére d'enbas. Tandis qu'il y étoit ainsi retiré, on le vint prendre par force, & on l'établit Evêque d'Anastasiople. Quoi-qu'il ne portât qu'avec répugnance le poids de la charge pastorale, il ne laissa pas d'en remplir les devoirs. Il en jugeoit néanmoins autrement, & la crainte qu'il avoit de ne pas bien s'acquitter de ses obligations, lui faisoit beaucoup de peine. Il ne dépensoit que la neuviéme partie du revenu destiné pour sa table, & laissoit le reste à son Eglise. Avant que de quitter son Monastére il avoit augmenté l'Eglise de saint George, parce que le nombre des Religieux s'étoit fort multiplié. Etant Evêque il en fit la dédicace. Il alla une troisiéme fois à Jérusalem avec Jean Archidiacre de son Monastére. Aprés avoir visité les lieux saints, il se retira dans la Laure de saint Sabas, résolu d'y passer le reste de ses jours : mais aprés s'y être tenu long-temps renfermé dans une cellule, saint George l'avertit en songe de retourner à son Diocése. Il obéit à cét ordre, & prit le chemin de la Galatie. Etant entré dans cette Province, il alla loger dans le Monastére des Druins, espérant d'y être inconnu : mais le soir ceux

n. 56.

qui l'accompagnoient, furent obligez de dire qui il étoit. Lorsque les Religieux se levérent pour l'office des Matines, le Saint se leva aussi pour y assister. Dés qu'ils l'apperçûrent dans l'Eglise, ils allérent se prosterner à ses pieds; & aprés lui avoir témoigné la joie qu'ils avoient de le voir, ils le conjurérent de se reposer quelques jours dans leur Monastére. Il leur accorda ce qu'ils souhaitoient: mais pour n'être pas dans le Cloître sans y rendre quelque service, il se chargea de faire le lit des Religieux. Le Prieur de saint Etienne, qui étoit un Monastére voisin de celui des Druins, l'engagea par ses priéres à venir donner la bénédiction à sa Communauté. Il y a apparence que ces deux Monastéres n'étoient pas fort éloignez de la ville de Cinne: car Amiante qui en étoit Evêque, aiant appris que le Saint étoit dans Saint Etienne, le vint aussi trouver pour le même sujet, & l'amena dans sa ville, où il fut reçû des habitans avec de grandes marques de respect. Au reste, le don des miracles l'accompagnoit par tout, & traversant ainsi la Galatie il guérit trois malades. Aprés avoir été deux jours dans Anastasiople, il alla visiter son Monastére. Y faisant faire une grange, il avertit les ouvriers de ne pas manger de chair, tandis qu'ils y travailleroient; ou que s'ils en vouloient manger ils allâssent à la ville: car l'on ne mangeoit point de chair dans le Monastére qu'en trois fêtes des Saints, ausquelles l'on en souffroit l'usage, pour satisfaire le peuple. Un ouvrier aiant

Illud sibi ipse onus imposuit, ut Fratrum cubilia mane vespereque curaret. *Ibid. n. 60.*

Neque enim edebatur caro in Monasterio nisi in tribus Sanctorum celebritatib*, ut turbæ satisfieret. *Ibid. n. 63.*

contrevenu à cét ordre tomba dans une maladie mortelle. L'on en donna avis au Saint qui l'alla trouver, & lui dit, que ce n'avoit pas été par avarice qu'on ne lui avoit pas donné de chair, mais pour garder la pureté de la Régle. Ensuite il lui rendit la santé, en invoquant sur lui le saint nom de Jesus, & l'envoia continuer son travail.

V. Antioche Ermite.

Il eut la satisfaction de voir dans son Monastére le vénérable Antioche, qui étoit un des plus vieux & des plus saints Ermites de l'Orient. Antioche avoit alors cent ans. Il en avoit passé soixante sans user de vin, ni d'huile, ni de rien de semblable, & trente sans manger de pain, ne se nourrissant que d'herbes détrempées dans du vinaigre, & ne beuvant que de l'eau. Dans cette extréme vieillesse sa charité lui avoit donné assez de forces pour se transporter à la Cour de l'Empereur, & y aller supplier ce Prince d'accorder quelques graces aux habitans de la ville de Synophrim, qui avoit été ravagée par les Barbares. Le Saint qui pensoit alors à se démettre de l'Episcopat, consulta là-dessus Antioche qui approuva son dessein. Ce Solitaire ne retourna pas à son Ermitage, mais il mourut en chemin, comme le Saint avoit prédit.

VI. Saint Théodore se démet de l'Eglise.

On a déja vû que le Saint dés son dernier voiage de Jérusalem pensoit à quitter l'Episcopat : il n'y étoit entré que par force. Aprés en avoir fait les fonctions pendant quelques années, il lui survint une multitude d'affaires qui l'empéchoit de donner à la prié-

re & au miniſtére de la prédication, autant de temps qu'il auroit ſouhaité. Son Egliſe & ſes Monaſtéres avoient beſoin de ſa préſence & de ſes ſoins. Il ne pouvoit ſeul fournir à tout, & il ſemble qu'il manquât de perſonnes qui le ſecondaſſent. La dureté des fermiers de ſon Egliſe envers les pauvres gens de la campagne lui étoit inſupportable. En aïant repris un de ce defaut, celui-ci le traita avec mépris, & lui voulut faire un procés. Il ne manquoit pas non plus d'ennemis. On lui donna du poiſon qui le rendit preſque muet & immobile durant trois jours. La ſainte Vierge lui apparut, lui marqua les auteurs du crime, & lui préſenta trois pepins ou grains d'un fruit qui le guérirent. Le Saint fit connoître la qualité de ſa maladie, mais non pas les ſcélérats qui en étoient la cauſe, & afin de rendre le bien pour le mal, il pria Dieu pour eux. Aprés avoir gouverné plus de dix ans le Diocéſe d'Anaſtaſiople, il ſe détermina enfin à quitter cette charge. Paul Archevêque d'Ancyre, qui étoit ſon Métropolitain, n'approuva pas d'abord ſa réſolution. Mais Cyriaque Patriarche de Conſtantinople à qui ils remirent le jugement de cette affaire, la décida en faveur du Saint, & voulut de plus qu'aprés ſa démiſſion il eût encore les marques de la dignité Epiſcopale, à cauſe de ſon mérite & de la ſainteté de ſa vie.

Tria colocolla. Ibid. n. 69.

VII.
Il va à Conſtantinople.

Sa place étant remplie par l'ordination d'un autre Evêque, il s'en retourna à Sicéon pour ſe donner tout entier au gouvernement de ſes Monaſtéres. Il ſe retira dans celui de

la sainte Vierge, pendant le temps de sa grande abstinence, sçavoir depuis Noël jusqu'au Dimanche des Rameaux. L'Empereur Maurice & le Patriarche Cyriaque l'aiant invité à se rendre auprés d'eux pour leur donner sa bénédiction, il alla à Constantinople, & y fut tres-bien reçû. Il guérit un des enfans de Maurice qui étoit malade de la lépre, & fit encore d'autres miracles. Il obtint des priviléges pour ses Monastéres, & particuliérement qu'ils ne seroient point assujettis à l'Evêque du Diocése, mais dépendroient seulement du siége Patriarchal de Constantinople. Il demeura peu de temps dans cette ville, & logea vrai-semblablement dans l'Evêché, ou dans le Monastére de la grande Eglise, où il y avoit véritablement des vierges consacrées à Dieu, comme il paroît par les Actes du Saint, mais qui pouvoit aussi être double, & composé de deux maisons, l'une pour ces vierges, & l'autre pour des hommes. Il étoit éxact à se lever la nuit pour réciter l'Office divin, & il récitoit le nombre des Pseaumes prescrits par la Régle, soit que l'on entende par là le commun usage de l'Eglise, ou la Régle de son Monastére. Y étant retourné, il l'enrichit de quelques reliques de saint George : il les reçût d'Emilien, Evêque de Germie, qui l'attira pour cét effet dans sa ville, où il logea dans le Monastére de Nôtre Dame d'Aligéte. L'Evêque de Cadosie, qui étoit tellement incommodé de la goutte, qu'il ne pouvoit porter la main à la bouche, étant allé en litiére à Sicéon, pria le Saint

Monasteriis ejus immunitates tributæ, illudque concessum, ut nulli alii Episcopatui subjecta essent, sed sanctissimæ tantùm & magnæ Ecclesiæ Apóstolicæ regiæ ipsius civitatis. *Ibid. c. 10. n. 72.*

Vide Leunclavium de Iure Græco-Roman. pag. 235.

Puella annorum octo Deo dicata in magnæ Ecclesiæ Monasterio. *Vita S. Theodor. pag. 52. n. 84.*

de lui donner quelque soulagement. Le Saint lui donna une huile bénite, qui le guérit si parfaitement, qu'il s'en retourna à pied. Ce saint Prélat qui assistoit ainsi les malades, l'étoit lui-même, aiant une plaie qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie : mais bien loin de s'en plaindre, il la regardoit comme une faveur du ciel, & en rendoit graces à Dieu. Il paroît par le récit d'un de ses miracles, que les Fidelles des environs de Sicéon venoient solemnellement en procession à son Monastére le Samedi de l'octave de Pâques.

Sibique illud (vulnus) à Deo datum fuisse dicebat, ut ei assiduè gratias ageret. *Ibid. n.* 93.

VIII. Il y retourne.

Le Patrice Domitius voulant donner au Saint une croix d'or pour l'usage de son Eglise, le Saint envoia à Constantinople Epiphane, Diacre de son Monastére, pour recevoir ce présent, qui fut d'autant plus riche, que le bienheureux Thomas, Patriarche de Constantinople, en accrut de beaucoup le prix, en y mettant du bois de la vraie Croix, & d'autres reliques. Epiphane apprit au Patriarche un prodige arrivé depuis peu dans quelques villes de la Galatie. Ce prodige étoit que les croix que l'on portoit en procession, avoient été agitées d'une maniére horrible, & qui avoit effraié le peuple. Le bienheureux Thomas voulant sçavoir ce que marquoit ce prodige, pria le Saint de le venir trouver au plûtôt à Constantinople. Le Saint y alla, & mena avec lui un Religieux nommé Jean, qu'il avoit choisi pour succéder à Philoméne, Supérieur de ses Monastéres, qui étoit mort depuis quelque temps. Il passa par le Monastére de saint George des Fontaines,

taines, situé prés de la ville de Dorylée. Il y vit deux de ses disciples qui étoient de la Communauté, & il en exhorta tous les Religieux à bien s'acquitter des devoirs de leur profession. Etant à Constantinople il guérit l'Empereur Phocas qui étoit malade, aprés l'avoir averti de fuïr la cruauté, & d'épargner le sang humain. Il présenta au Patriarche Thomas son disciple Jean, afin qu'il lui plût de l'établir Supérieur de ses Monastéres : ce que le Patriarche fit aussi-tôt, donnant à Jean une marque de l'autorité qu'il lui commettoit & l'envoiant gouverner les Religieux. Il demanda à saint Théodore ce que signifioit l'agitation extraordinaire des croix. D'abord le Saint se défendit de lui en dire son sentiment ; mais étant pressé, il lui marqua que ce prodige étoit un présage d'une invasion des Barbares, & d'autres grands maux dont l'Église seroit bien-tôt affligée. Et l'on vit trois ou quatre ans aprés l'accomplissement de cette prophétie dans la prise de Jérusalem par les Perses qui enlevérent la sainte Croix. Un faux bruit qui se répandit à Constantinople, que la ville devoit être bien-tôt abysmée, effraia le peuple, & fut cause que le Patriarche obligea le Saint à y passer l'hiver dans le Monastére de saint Etienne des Romains. Le Saint suivant sa coûtume y demeura en retraite, & y pratiqua une austére abstinence depuis Noël jusqu'au Dimanche des Rameaux. Il blâmoit la conduite de ceux qui alloient au bain incontinent aprés avoir communié ; & disoit qu'ils diffi-

L'an 609.

Pallium que tribuit, & præmisit ad sancta Monasteria. n. 114.

L'an 610.

poient par les délices la grace du Sacrement qu'ils avoient reçû, comme l'on affoiblit l'odeur d'un parfum en l'exposant au grand air. Avant qu'il partit de Constantinople, les Religieux de saint Etienne firent venir un Peintre, qui l'aiant bien envisagé fit son portrait, sans qu'il s'en apperçût : ce qui lui donna lieu de se plaindre d'eux, & de leur dire depuis en soûriant, qu'ils étoient des larrons. Le Saint étant retourné dans son Monastére y mourut l'an 613.

IX.
Disciples du Saint.

Ses Actes ont été fidellement écrits par George son disciple, qui avoit vécu douze ans avec lui, & qui avoit été témoin de plusieurs de ses miracles. On peut dire même que George lui devoit en quelque sorte la vie, puisque son pére & sa mére aiant été long-temps ensemble sans avoir d'enfans, n'en eurent qu'aprés avoir porté sur eux des ceintures que le Saint avoit bénies. Son ouvrage est cité dans la quatriéme Session du VII. Concile général, & la lecture en est d'autant plus agréable qu'il y est parlé fort clairement des saints mystéres & des cérémonies de l'Eglise. George eut la conduite des Monastéres de saint Théodore aprés Jean, ou aprés le successeur de Jean. Réparat, Elpide, Léonce, Théodore, Etienne, Arsin, André, Evagre, furent aussi disciples du Saint. Réparat étoit d'une famille noble. Il fut attiré à l'état monastique par les exhortations & par les miracles du Saint; & aprés y avoir été formé par ses soins, il se retira à Colonosse dans la Lycaonie, & y vécut dans une cellule, suivant

Nos hanc vitam more nostro distinximus, & illustravimus cum magno voluptatis sensu, &c. *Bolland. 22. April. pag. 53.*

fidellement les instructions & les traces de son maître. Elpide en usa de même : car aprés avoir demeuré dans le Monastére du Saint, il alla au Mont Sina, & servit Dieu le reste de ses jours dans un ermitage qui en étoit proche. Il fut du nombre de ceux que l'on appelloit Silentiaires, ou Tranquilles. Léonce aprés avoir long-temps pratiqué la vertu sous la discipline du Saint, se retira aussi dans une cellule prés de Permataie. Il eut le don de prophétie, & prédit entre autres choses l'invasion des Perses, & qu'il y seroit tué : ce qui arriva, parce que la solitude lui étant plus chére que sa vie, il ne voulut point sortir de son ermitage, ni se réfugier dans quelque lieu de seureté. Théodore habita d'abord dans la montagne du Dragon, & aiant reçû l'habit de Religieux par les mains du Saint, il gouverna le Monastére de saint George. Etienne fut Abbé du Monastére de saint Théodore, situé prés de la riviére de Psilis.

Ibid. c. vi. n. 46.

X.

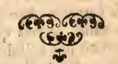
Arsin Stylite.

Arsin étant jeune fut possédé du démon, & le Saint ne voulut point le délivrer que lorsqu'il fut un peu avancé en âge, jugeant que pendant sa jeunesse cette affliction étoit utile pour son salut. Aprés qu'il fut guéri, il se renferma dans une cellule. Il ne mangeoit que trois jours de la semaine, & sa nourriture étoit du pain & des légumes, ou du fruit. Pendant le Carême il ne mangeoit que le Samedi & le Dimanche : car selon le témoignage de saint Dorothée, on ne jeûnoit point ces deux jours ; mais le Carême duroit

Doroth. D. 15.

huit semaines. Evagre & André gardoient la même observance. Ils allérent tous trois à Jérusalem par la permission de saint Théodore, & y visitérent les lieux consacrez par les mystéres de nôtre rédemption. Evagre s'arrêta ensuite dans la Laure de S. Sabas, & fit toûjours voir par sa piété qu'il étoit l'enfant & le disciple de saint Théodore. Arsin & André retournérent dans la Galatie. Celui-ci du consentement du Saint, se retira à trois lieuës de Sicéon, dans la petite montagne de Brianée, & vécut réclus dans une cellule, où il pratiquoit depuis Noël jusqu'au Dimanche des Rameaux la même abstinence qu'il avoit observée dans le Monastére. Arsin alla dans la Potamie Supérieure. Il s'établit à Galénir, lieu rempli de démons, & se confiant dans la protection de Dieu, il y passa l'hiver dans une cellule. Ensuite il monta sur une haute colomne, & continua de s'y exercer à la piété & aux autres vertus. Il vécut ainsi quarante ans, & s'étant fait de sa patience une riche couronne, il mourut en paix.

Cumque 40. jam annos ita transegisset patientiæ coronâ redimitus, &c. in pace requievit. *Vitæ S. Theodor. n. 47.*



CHAPITRE XX.

De saint Alype Cionite.

ON vit au même temps un autre Solitaire encore plus illustre, qui se signala dans le même genre de vie. C'est saint Alype, surnommé le Cionite * ou Stylite, parce qu'il demeura plus de la moitié d'un siécle sur une colomne. Il étoit d'Adrianople, que ses Actes mettent dans la Province de Paphlagonie. Dés son enfance sa mére qui étoit une femme de grande vertu, le donna à Théodore, Evêque de cette ville, qui l'éleva dans la piété : de sorte qu'il fut nourri dans le Sanctuaire, comme un autre Samuël. Un des successeurs de Théodore l'ordonna Diacre, & le fit œconome de son Eglise. Mais le Saint pour s'avancer plus aisément dans la perfection évangélique, distribua son bien aux pauvres, embrassa la vie religieuse, & se retira dans une montagne proche d'Adrianople. Il y bâtit une Eglise à l'honneur de sainte Euphémie de Calcédoine, qui s'étoit apparuë à lui, & l'avoit animé au service de Dieu. Il demeura deux ans dans une cellule : mais se trouvant importuné du grand nombre de personnes qui lui rendoient visite, il monta sur une colomne, étant alors âgé de trente-deux ans ; & s'y fit une autre

I. *S. Alype.*

* *Cion, signifie une colomne, comme il se voit dans Ephrem d'Antioche, qui parlant de saint Stylite, dit de lui, τῦτον ἐν τῷ κίονι ςῆναι ἀθλήσεως. Phot. Biblioth. c. 229. sub finem.*

Vita S. Alypii. Sur. 26. Novemb.

cellule, où il se renferma. Il y mit d'abord un toit, mais ensuite il la découvrit, afin de se mortifier davantage, & d'être exposé à la rigueur du froid, & aux autres injures des saisons. De sa colomne, comme d'une chaire, il instruisoit de vive voix, ou par des lettres, ceux qui le consultoient. Il réconcilioit des personnes ennemies ; & souvent il décidoit avec une haute sagesse des questions tres-difficiles. Il étoit si charitable qu'un jour il se dépoüilla de sa tunique, & la jetta à un pauvre qui avoit besoin d'un habit.

II. Monastéres prés de sa colomne.

Son éxemple excita quantité de personnes de l'un & l'autre séxe à se dévouër à la pratique des conseils évangéliques, & à le prendre pour directeur. Il forma ainsi trois Communautez : une de Réclus qui vivoient sous la base de sa colomne, & avec lesquels il chantoit l'office divin ; une autre de Moines qui vivoient dans un Cloître ; & une troisiéme de Religieuses, à qui il prescrivit entre autres choses de bien garder la solitude, & sur tout de ne se laisser voir à aucun homme. Sa mére qui étoit Diaconisse, se retira parmi elles, & observoit la même Régle. Elle fut quelque temps sans prendre l'habit monastique, bien que S. Alype lui conseillât de s'en revêtir ; & pour excuse elle lui disoit, que l'état de Diaconisse étoit le même que celui de Religieuse. Mais elle eut une vision qui lui fit changer de sentiment, & qui la détermina à suivre l'avis de son fils. Les disciples de saint Alype étoient en si grande estime, qu'on

Idem esse dicens Diaconissam quod Monacham. *Ibid. c. 19.*

lès venoit enlever par une sainte violence pour les faire Evêques. Il fut cinquante-trois ans sur sa colomne, & treize ou quatorze malade, & toûjours couché sur le même côté. Dans sa maladie il disoit par un esprit de pénitence : *Dieu est juste, & c'est avec justice qu'il me châtie de la sorte.* Selon ses Actes écrits par un de ses disciples, il a fleuri sous l'Empereur Héraclius, dont le régne commença l'an 610. & dura environ trente ans.

Vi tuos avellentes discipulos sacros Antistites, &c. accepersit tanquam donum magnificentissimum. *Ibid. c.* 24.

Justus Deus, & justè castigavit. *Ibid.*

III. Punition de quelques Religieuses qui voulurent retourner au siécle.

Il a été parlé ci-devant de quelques Solitaires qui furent livrez au démon par un châtiment mêlé de miséricorde, & qui servit de reméde à leur orgueil : il arriva la même chose dans un Monastére de Religieuses de la Province de Licie. De quarante qu'elles étoient, il y en eut cinq qui cédant à la tentation, résolurent de retourner dans le siécle, & de se marier. Mais lorsqu'elles voulurent la nuit prendre leurs habits pour s'enfuïr, elles furent livrées au Prince des ténébres qui reçût le pouvoir de les tourmenter. Cette affliction leur fut tres-avantageuse. Elles reconnurent leur faute, elles quittérent le dessein de sortir du Cloître ; & touchées d'une véritable pénitence, elles rendirent graces à Dieu de les avoir ainsi punies pour leur bien & leur salut.

IV. Monastéres bâtis par Justinien.

L'Empereur Justinien fit bâtir des Eglises & des Monastéres à Nicée en Bithynie, & à Nicople & à Sébaste, villes d'Arménie. Il rétablit le Monastére des Quarante Martyrs, situé prés de Théodosople.

Procop. de Æ-fic. orat. 3.

CHAPITRE XXI.

Du Monastére de saint Théodose de Cilicie. De quelques Solitaires du même païs.

I. *Julien Solitaire du Monastére des Egyptiens.*

Prat. Spirit. c. 51. 52.

A Quatre lieuës d'Anazarbe, métropole de la seconde Cilicie, il y avoit le Monastére *des Egyptiens*. Un Religieux, nommé Julien, y vécut soixante & dix ans dans une merveilleuse pauvreté. Il demeuroit dans une petite grotte, & n'avoit pour tout meuble qu'un cilice, une tunique, un petit vase de bois, & un livre. On ne dit point en quel Monastére vivoit Talélée le Cilicien. Il fut Religieux soixante ans, & versoit toûjours des larmes, alléguant pour raison que le temps de cette vie n'avoit été donné aux hommes que pour faire pénitence, & que l'on devoit s'attendre d'être puni, si l'on manquoit à ce devoir.

II. *Conversion du Comédien Babylas.*

Matth. 3.

La conversion de Babylas Comédien de Tarse en Cilicie peut être mise au nombre des miracles de la grace. Il vivoit dans le desordre avec deux femmes qu'il entretenoit. Entrant un jour dans une Eglise où on lisoit le saint Evangile, il entendit ces paroles : *Faites pénitence, car le roiaume des cieux est proche*. Il n'en falut pas davantage pour le convertir. Il sortit aussi-tôt de l'Eglise,

affligé du mauvais état de sa conscience, & aiant appellé ses deux femmes, il leur dit : *Vous sçavez comment j'ai vécu avec vous, & que je n'en ai pas aimé une plus que l'autre, partagez entre vous ce que j'ai de bien : car je vous quitte, & me vai faire Religieux.* Touchées de son éxemple, elles lui répondirent avec larmes : *Si nous vous avons suivi dans le mal, nous sommes aussi disposées à vous suivre dans le bien.* Babylas se revétit d'un habit monastique, & se retira dans une des tours de la ville. Les deux femmes ne furent pas moins généreuses que lui. Elles vendirent tout ce qu'elles avoient, & en distribuérent le prix aux pauvres. Aprés cela elles prirent aussi l'habit de Religieuses, & se renfermérent dans une cellule non loin de la tour. L'Auteur du Pré spirituel, qui rapporte cét événement, témoigne qu'il avoit été voir Babylas, & qu'il en avoit été fort édifié.

Prat. Spirit. c. 32.

III. *Religieux punis de quelques fautes.*

Le Monastére de saint Théodose du Rocher subsistoit encore sur la fin du sixiéme siécle, & il y avoit aussi aux environs des Anachorétes qui habitoient dans les montagnes. Les Religieux de cette maison y aiant fait un lavoir contre l'avis de leur Abbé, qui y consentit néanmoins pour condescendre à leur foiblesse, la fontaine que saint Théodose y avoit fait venir par miracle, se tarit, & ils firent en vain des priéres & des pénitences pour obtenir de l'eau. Mais un an aprés, leur Abbé aiant détruit le lavoir, la fontaine commença à couler comme auparavant. Le Jeudi & le Vendredi saints ils

Pratum Spiritual. c. 80. apud Rosvveid, pag. 872.

avoient coûtume de faire l'aumône à tous les pauvres, & de leur donner une certaine quantité de blé, de vin & de miel. Une année le blé étant fort cher, le sentiment de l'Abbé fut qu'on ne laisseroit pas d'exercer cette pieuse libéralité, comme l'on avoit toûjours fait : mais quelques Religieux s'y opposérent, craignant dans la suite de manquer eux-mêmes de pain, & ils eurent tout sujet de s'en repentir. Car le blé se gâta dans le grenier, & ainsi ils furent punis de deux fautes qu'ils avoient commises, dont l'une étoit de ne pas s'être assez confiez en la divine providence, & l'autre d'avoir interrompu une pratique de charité établie par saint Théodose leur Fondateur.

IV. Miracles de Jean Religieux.

Il y avoit dans ce Monastére un Religieux nommé Jean, qui délivroit tous les possédez qu'on lui amenoit. Un vaisseau étant arrêté dans le port par des enchantemens qui le rendoient immobile, on eut recours à lui, & ses priéres dissipérent tous les charmes, & remirent les choses dans leur ordre naturel.

V. Anachoréte qui venoit communier dans le Monastére.

Un Anachoréte du voisinage avoit coûtume d'aller communier tous les Dimanches dans le Monastére de saint Théodose : mais y étant arrivé quelque chose dont il avoit été choqué, il fut environ cinq semaines sans y venir, ce qui affligeoit les Religieux ; mais enfin il y retourna en un Dimanche. Les Religieux lui allérent demander pardon, & il fit réciproquement le même à leur égard ; de sorte qu'ils liérent de nouveau amitié.

Le Solitaire aiant reçû le corps & le ſang de Nôtre Seigneur, ſe mit en priére au milieu de l'Egliſe, & mourut auſſi-tôt, ſans avoir été malade auparavant. Ces circonſtances de ſa mort firent croire qu'il en avoit eu quelque préſentiment, & qu'il n'avoit point voulu ſortir de ce monde aiant quelque froideur contre le prochain.

Anachoreta cùm accepiſſet corpus & ſanguinem Domini noſtri Jesu Christi, poſuit ſeipſum in Eccleſiæ medio, ſtatimque conſummatus eſt. *Ibid. c. 86.*

Dieu aiant appellé au ciel un autre Solitaire, nommé Jean, qui demeuroit ſur une montagne à deux lieuës de Roze, il parut une lumiére ſur ſa cellule, & ce prodige dura trois mois. Quelques habitans d'un bourg prochain voulurent en ſçavoir la cauſe, & obſervérent le plus éxactement qu'ils purent le lieu où l'on voioit cette lumiére. Y étant allez ils y découvrirent une grotte, ils entrérent dedans, & trouvérent cét Ermite couché à terre. Il étoit revêtu d'un cilice & d'un froc ou manteau, & tenoit en main une croix d'argent, avec un papier qui marquoit ſon nom & le temps de ſa mort. On connut qu'il y avoit déja ſept ans qu'elle étoit arrivée, & cependant ſon corps étoit entier & ſans corruption. Il fut enterré avec beaucoup d'honneur dans la Paroiſſe.

VI. La mort d'un ſaint Ermite connuë par une lumiére miraculeuſe.

Defunctus ſum ego Johannes humilis, Indictione xv. *Ibid. c. 87.*

CHAPITRE XXII.

De saint Simeon le jeune, & de quelques autres Stylites.

I. Simeon Stylite en Cilicie.

SIMEON, l'Abbé Julien, saint Simeon le jeune, & un autre Religieux, dont ce Saint fut le disciple, combattirent dans la milice spirituelle des Stylites : les deux premiers dans la Cilicie, & les deux autres dans le territoire d'Antioche. Simeon le Cilicien fut tué d'un coup de foudre. Il est peut-être ce saint Simeon Stylite, Prêtre & Abbé, dont les Grecs célébrent la mémoire le 26. de Juillet : car ils reconnoissent trois saints Simeons, qui ont vécu sur des colomnes.

II. Julien Stylite.

Julien qui demeuroit à huit lieuës de lui, sçût sa mort au même moment qu'elle arriva, & dit à ses disciples : *Mettez des parfums dans l'encensoir : car mon frére Simeon vient de mourir, & il monte au ciel avec joie.* Les disciples de l'Abbé Julien demeuroient prés de sa colomne, qui étoit vrai-semblablement élevée dans l'enceinte d'un Monastére. Cyriaque, son pére & son frére étoient de ce nombre. Ils avoient tous trois été convertis, & portez à se faire Religieux par un miracle que fit Julien, en guérissant Cyriaque d'un mal incurable. Un lion furieux tuant quantité de monde dans le païs voisin de leur

Prat. Spirit. c. 28. 57. 58.

Monastére, Julien lui envoia dire par son disciple Pancrace, que *le petit Julien lui ordonnoit au nom de* Jesus-Christ *de sortir de la Province*; & cette bête cruelle obéït à cét ordre. Il est encore fait mencion dans le Pré spirituel de deux autres Stylites qui vivoient au même temps dans la Cilicie, dont l'un étoit Catholique, & l'autre suivoit le parti du misérable Sévére.

Ibid. c. 29.

III.
Saint Simeon le jeûne.

Saint Simeon le jeune fut dans le sixiéme siécle l'admiration de l'Eglise d'Orient, comme saint Simeon l'ancien l'avoit été dans le siécle précédent. Il étoit d'Antioche. Dés son enfance il quitta le monde, & entra dans un Monastére qui étoit prés de la montagne appellée l'*Admirable*, située à neuf mille, ou trois lieuës d'Antioche. Le Religieux qui avoit soin de son éducation, & qui étoit peut-être le Supérieur de la Communauté, habitoit alors sur une colomne, & il connut par un événement merveilleux, que Dieu appelloit son petit disciple à ce même genre de vie. Un jour le jeune Simeon courant dans une montagne voisine, rencontra un leopard, & lui aiant mis sa ceinture autour du coû, le traîna ainsi dans le Monastére. Son maître en fut surpris, & lui demanda ce qu'il faisoit: à quoi Simeon répondit, *qu'il lui amenoit un chat*. Cette action fit juger à ce Religieux, que Dieu destinoit Simeon à quelque chose de grand & d'extraordinaire, & il lui permit de monter sur sa colomne. Le jugement qu'il avoit porté de lui, se trouva véritable: car saint Simeon passa soixante & huit ans, tant

Leon. Allat. Symmict. Jo. Phoc. pag. 4. Prat. Spirit. c. 96.

Leon. Allat. ibid. pag. 5.

sur cette colomne, que sur une autre. On dit que celle-ci étoit au milieu d'un petit Monastére creusé dans la montagne, & composé d'une seule pierre, & que le Saint avoit auprés de lui des disciples qui chantoient l'Office dans leur Eglise qui étoit fort belle. Le Saint ne vivoit que de branches de quelques petits arbres qui étoient au même lieu; c'étoit-là toute sa nourriture, & il en mangeoit sans boire. Outre les vertus dont son ame fut ornée, il reçût encore du ciel divers dons pour le secours du prochain. Il chassoit les démons, il guérissoit toutes sortes de maladies, il prédisoit les choses à venir, il excelloit en prudence, & *sçavoit tres-bien comment l'on devoit se conduire dans la vie.* C'est le témoignage que lui rend l'Historien Evagre qui l'avoit vû sur sa colomne, & qui reçût de lui un avis salutaire sur une chose tres-secrette, & que le Saint ne pouvoit connoître que par révélation. Sa Vie a été écrite par Arcade, Evêque de Cypre; mais elle n'est point venuë jusques à nous. Saint Jean de Damas combattant les ennemis des Images sacrées, cite le cent trente-deuxiéme miracle qui y étoit rapporté; ce qui fait voir qu'il y en avoit un grand nombre: il allégue aussi une lettre de saint Simeon. Puisque le Saint avoit laissé quelques lettres, on pourroit douter s'il n'a pas été le même que *Simeon Religieux & Prêtre*, qui écrivit une lettre à Justinien contre les hérésies de Nestorius & d'Eutyches. Saint Simeon mourut vers l'an 592.

αἰθρ ὀραχῖτ-χαῖζαιθ. *Evagr. l. 5. c. 21. & l. 6. c. 22. Niceph. l. 18. c. 24. Menæ Græc. 24. Maii.*

Joan. Damasc. orat. 3. de Imag.

Sophron. Hierosol. apud Phot. Cod. 231. pag. 890.

Leo Allat. de Symeon. pag. 18.

Cinquante ou soixante ans auparavant il y eut un Stylite aux environs de la ville d'Hiéraple ; mais d'abord il suivit le parti de Sévére, & rejettoit le Concile de Calcédoine. Ephrem Patriarche d'Antioche, emploia en vain des raisons pour le convertir, & il ne pût surmonter son opiniâtreté que par un miracle. On alluma un grand feu où ce saint Prélat jetta son étole, & l'en retira deux ou trois heures aprés, sans qu'elle en eût reçû aucun dommage. Le Stylite convaincu par ce prodige, abjura son erreur, & se réünit à l'Eglise.

IV. Autre Stylite converti par un miracle.

Prat. Spirit. c. 36.

CHAPITRE XXIII.

De Grégoire, Evéque d'Antioche.

EPHREM Patriarche d'Antioche, dont il a été parlé ci-devant, eut pour successeur Domnus, & celui-ci saint Anastase. Ce Saint aiant été chassé de son siége, on lui substitua un Religieux nommé Grégoire, qui étoit alors en grande réputation. Grégoire se consacra à Dieu dés son enfance dans le Monastére des Byzantins, qui étoit aux environs de Jérusalem ; & étant encore assez jeune, il en fut établi Supérieur, ou comme disent d'autres, Procureur de sa Communauté. Il gouverna ensuite le Monastére de Pharan ; & pendant qu'il étoit dans cét emploi,

I. Grégoire Abbé de divers Monastéres.

Evagr. l. 5. c. 6. l. 6. c. 7. 12. 13. 22. 24. Theophan. pag. 206.

l'Abbé Serge, Solitaire du desert de Ruban, lui prédit qu'il seroit Patriarche, & l'honnora par avance comme revêtu de cette dignité. Les Religieux de Sina le choisirent pour leur Abbé, par l'ordre exprés de l'Empereur Justin, & dans l'éxercice de cette charge il se vit exposé à de grands dangers par les insultes des Arabes qui le vinrent assiéger. Mais il s'en tira si bien, que son Monastére jouït ensuite de la paix & d'une pleine tranquillité. De cette fonction on le fit passer dans le siége d'Antioche.

II. Il est fait Patriarche d'Antioche.

Aussi sembloit-il être né pour les grands emplois, & on remarquoit en lui toutes les qualitez necessaires pour les bien soûtenir : un extérieur des plus agréables, une maniére de converser aisée & polie, une vivacité d'esprit qui lui faisoit promptement concevoir ce qu'on lui disoit, une prudence éclairée pour prendre de justes mesures dans les affaires, une grande vigueur à éxécuter ses résolutions, une fermeté d'ame qui l'éxemptoit de la peur, & qui l'empéchoit de trahir son devoir en cédant aux puissances, une libéralité qui lui attiroit l'affection des peuples, un naturel un peu ardent, & porté à la colére, mais qui ne s'emportoit pas, & qui même dans sa véhémence conservoit une douceur qui le rendoit accessible, & qui lui servoit d'ornement. C'est-là le tableau que fait de ce Prélat l'Historien Evagre, qui fut comme un de ses Officiers, & dont il suivıot le conseil dans ses affaires. Pour ses vertus chrétiennes & pastorales, nous les apprenons

Ses grandes qualitez.

de

de l'Auteur du Pré ſpirituel, qui témoigne que George poſſédoit dans un degré éminent la charité envers les pauvres, la facilité à oublier les injures, la compaſſion envers les pécheurs, & le don des larmes.

Ioan. Moſchi Prat. ſpirit. c. 140.

III. Il eſt calomnié, & ſe juſtifie.

Il eut des démêlez avec Aſtére, Général des troupes d'Orient, qui fut depuis dépoſé de ſa charge, & périt dans un tremblement de terre : & cette conteſtation fut ſuivie de noires calomnies que l'on publia contre le Patriarche. De ſorte qu'il ſe vit réduit à s'en juſtifier dans un Concile aſſemblé à Conſtantinople, où il fut déclaré innocent, & ſon accuſateur condamné à une peine corporelle. Son éloquence parut depuis dans la harangue qu'il fit à l'armée Romaine qui s'étoit révoltée contre ſes chefs, & qui touchée de ſon diſcours rentra dans ſon devoir. Faiſant la fonction d'un bon paſteur il courut aprés les brebis égarées, allant dans des païs deſerts & écartez, où il y avoit encore des Monaſtéres, des bourgs & des châteaux engagez dans l'héréſie de Sévére ; & il perſuada à ceux qui y demeuroient, d'embraſſer la doctrine & la communion de l'Egliſe. Il mourut l'an 592. & ſa mort fut ſuivie du rétabliſſement de ſaint Anaſtaſe qui revint à Antioche.

Evagr. l. 6. c. 7. 12. 13. 21. 24.

IV. Fondation du Monaſtére de Gonage dans la ſeconde Syrie.

A treize lieuës d'Apamée il y avoit un bourg nommé Gonage, prés duquel on bâtit un Monaſtére qui eut pour origine ce miracle. De petits garçons qui gardoient des troupeaux, étant un jour enſemble, voulurent imiter les cérémonies de la ſainte Meſſe,

Ils les ſçavoient d'autant mieux qu'ils avoient coûtume de s'approcher de l'autel, & de communier immediatement aprés le Clergé. Ils choiſirent donc un d'entre eux pour faire la fonction de Prêtre, deux autres pour être ſes Miniſtres, & une pierre pour ſervir d'autel. Ils firent toutes les choſes ſelon l'uſage de l'Egliſe. Mais étant prêts de rompre le pain ſur lequel celui qui repréſentoit le Prêtre, avoit prononcé les paroles de la conſécration, il deſcendit du ciel un feu qui conſuma & le pain, & la pierre même qui ſervoit d'Autel. Ce prodige les effraia tellement qu'ils tombérent à terre demi-morts. On les trouva en cét état, & on les remena tous hors d'eux-mêmes à la maiſon; le lendemain étant revenus à eux ils racontérent ce qu'ils avoient fait. On en avertit l'Evêque du Diocéſe : ce Prélat envoia ces enfans dans un Monaſtére, & en bâtit un autre au même lieu où étoit arrivé le miracle, mettant l'autel de l'Egliſe juſtement dans la place qu'occupoit la pierre qui avoit été brûlée. L'Auteur du Pré ſpirituel rapporte cet événement ſur le récit que lui en avoit fait une perſonne de qualité qui avoit vû un de ces enfans dans le Cloître. L'Empereur Juſtinien fit réparer le Monaſtére de ſaint Maron. Il en fonda ou rétablit ſept ou huit autres dans la Méſopotamie, & fit bâtir celui de ſaint Phocas, ſur une montagne que Procope ſemble mettre en Phénicie.

Pueros in Monaſterium immiſit; locum verò Monaſteriū fecit latiſſimum. Supra locum autem ignis Eccleſiam conſtruxit, & ſanctum erexit altare. *Prat. ſpirit. c. 196.*

Procop. de Ædific. orat. 5.

V.

Jean de Phénicie.

Un vieux Solitaire qui demeuroit dans la même Province, vers Ptolémaïs, avoit un

disciple nommé Jean, qui excelloit en vertu, & principalement en obéïssance. L'aiant un jour envoié dehors pour quelque affaire, & lui aiant fait prendre du pain sur lui pour sa nourriture, il ne mangea point pendant son voiage. A son retour le Solitaire lui demanda pourquoi il n'avoit pas mangé. Jean lui répondit que c'étoit parce qu'en partant il n'avoit pas reçû sa bénédiction, ni ordre de manger. Aiant jeûné quarante jours aprés la mort de son maître, il eut révélation que Dieu lui accordoit le don de guérir les malades, & il fit ensuite quantité de miracles.

Quia non benedixisti mihi, cùm mitteres me, neque jussisti ut cibum sumerem. Ibid. c. 56.

CHAPITRE XXIV.

De saint Conon, Abbé de Pentucle; de Jean le Sabaïte, & de quelques autres Solitaires de la Palestine.

I. Cyprien & Zachée, Solitaires.

LA ville de Césarée dans la Palestine étant fort affligée de la peste, l'Abbé Cyprien qui avoit son Monastére dans un des fauxbourgs, se tenoit renfermé dans sa cellule; & comme il demandoit à Dieu qu'il lui plût de faire miséricorde au peuple, il eut révélation que le mal cesseroit bien-tôt, & que le ciel avoit accordé cette grace au Solitaire Zachée qui demeuroit à Jérusalem, & qui prédit en effet la fin de cette horrible contagion.

Prat. spirit. c. 131. 132.

II.
Saint Conon Abbé.
τὸ κονίζειν τῦ πεντυκλά.
Prat. ſpirit. c. 3. 13. 15.
Bolland. 19. Februar. pag. 357.

Le Monaſtére de Pentucle étoit prés le Jourdain. Saint Conon Solitaire & Prêtre y éclata par ſes vertus. Il fut commis par Pierre, Patriarche de Jéruſalem, & par les Religieux de ſa Communauté, pour conférer le baptéme à ceux qui voudroient être baptizez dans cette riviére. Car c'étoit en ce temps-là une dévotion aſſez ordinaire que de choiſir les eaux du Jourdain pour y recevoir ce Sacrement, à l'éxemple de Nôtre Seigneur. Saint Conon en fut le miniſtre pluſieurs années, & baptiza toutes ſortes de perſonnes, & même des femmes. Il eut auſſi la conduite du Monaſtére, & mourut vers l'an 555. Marc Anachoréte demeura ſoixante & trois ans prés de Pentucle. Il paſſoit les ſemaines entiéres ſans manger. Il travailloit jour & nuit, donnoit aux pauvres ce qu'il gagnoit, & ne vouloit rien recevoir de perſonne.

III.
Macne, & autres Solitaires.

Macne Religieux de la Laure de l'Abbé Pierre, qui étoit prés du Jourdain, demeura cinquante ans dans une grotte. Il ne buvoit point de vin, & ne mangeoit que du pain de ſon. Il communioit trois fois par ſemaine. Un autre Solitaire du même Ermitage alloit ſouvent vers le Jourdain, & dormoit ſans crainte dans les cavernes des lions. Un jour il en prit deux petits dans ſa robe, & les aiant portez dans l'Egliſe de ſon Monaſtére, il dit aux Religieux: *Si nous gardions bien les divins préceptes de* JESUS-CHRIST, *ces bêtes nous craindroient; mais parce que nous nous ſommes rendus eſclaves du péché, nous ſommes réduits à trembler devant*

c. 17. 18.

elles. Le Solitaire Pœmen frequentoit aussi les lions, & dormoit dans leurs cavernes; mais c'étoit parce qu'il sçavoit qu'il en devoit être dévoré, & qu'il espéroit expier par là une faute qu'il avoit commise dans le siécle, en n'empéchant pas, comme il l'avoit pû faire, qu'un homme ne fût tué par des chiens. Ce qu'il souhaitoit, arriva : car enfin il fut mangé par des bêtes.

Scio quia & ego ita mori debeo. Ibid. c. 167.

IV. L'Abbé Serge.

L'Abbé Serge demeura d'abord dans la société des Ermites du mont-Sina. Il se retira ensuite dans le desert de Ruban, & y mena une vie d'Anachoréte. Dieu lui révéloit quelquefois les choses à venir ou cachées. Nous en avons déja rapporté une preuve. En voici une autre. On lui présenta un jeune homme qui desiroit se faire Religieux : mais Serge lui dit qu'il n'étoit pas baptizé, & celui-ci qui étoit né de parens idolatres, avoüa qu'il ne sçavoit pas s'il avoit reçû ce Sacrement. Aprés cét aveu Serge ordonna à son disciple de le mener au Monastére des Eunuques, prés du Jourdain, pour y être baptizé dans cette riviére. Le disciple l'y alla conduire, & le présenta à Jean, Prêtre & Religieux, qui l'instruisit. Il reçût ensuite le baptême, & embrassa la profession religieuse dans le même Monastére.

c. 138. Rosvveid. pag. 897.

V. Laure de Calamon.

La Laure de Calamon étoit aussi assise sur le Jourdain, comme il se voit par *le Pré spirituel*, où l'on rapporte une vision de Cyriaque, Prêtre, qui en étoit Religieux. Ce Monastére subsistoit encore dans le douziéme siécle, ainsi qu'il paroît par la rélation d'un

Pratum spirit. c. 46.

Symm. Leon. Allat. Joan. Phoc. n.24.

** On disoit que cette Eglise étoit dés le temps des Apôtres, & que saint Luc avoit fait ce tableau.*

voiageur qui marque qu'il y avoit deux Eglises, une grande & bien bâtie, & une petite *, mais fort ancienne, où l'on voioit un tableau de la sainte Vierge, qui tenoit l'enfant JESUS entre ses bras, & devant lequel il se faisoit souvent des miracles.

VI. Vertueux Solitaires du Monastére des Tours.

Le Monastére des Tours du Jourdain étoit un des principaux de la Palestine. La charge d'Abbé étant vacante, les Religieux vouloient y établir un d'entre eux, qui étoit tres-recommandable par sa vertu. Mais il s'en défendoit, leur représentant qu'il n'avoit pas assez de lumiére & de sagesse pour conduire des ames, & qu'un emploi de cette importance n'appartenoit qu'aux Antoines, aux Pacomes & aux Théodores; & il les prioit de le laisser en repos dans sa cellule, afin qu'il continuât à pleurer ses péchez. Les Religieux qui connoissoient son mérite, ne recevoient point ses excuses, & le pressoient sans cesse de gouverner le Monastére. Son humilité l'empéchoit de céder à leurs instances. Enfin il leur demanda trois jours de delai pour prier Dieu de lui faire connoître sa volonté. Aiant obtenu d'eux ce temps, il se mit en priére, & mourut le troisiéme jour, qui étoit un Dimanche. Ce Solitaire semble avoir été animé du même esprit que saint Nilammon, qui aima mieux mourir que d'être Evêque, comme l'on a vû ci-devant. L'Anachoréte Barnabé, qui demeuroit dans une des grottes du Jourdain, aiant été blessé d'une épine, négligea sa blessure, & en devint si malade, que pour guérir, il fut contraint

Negotium istud magnorum & excellentium Patrum est Antonii, Pachomii, sanctique Theodori. *Ibid. c. 7.*

pag. 206.

de se retirer dans le Monastére des Tours. Mais bien loin de se plaindre, il se consoloit lui-même par cette réfléxion, *que plus l'homme extérieur souffre, & plus l'intérieur est fort & vigoureux.* Mirogéne étoit aussi Religieux des Tours. Son extréme austérité lui aiant causé une hydropisie, il souhaitoit que son mal durât pour souffrir davantage, & prioit ceux qui le visitoient, de demander pour lui à Dieu *que son homme intérieur ne devinst point hydropique.* Le Patriarche Eustoche voulut lui envoier ce qui étoit nécessaire pour son soulagement; mais le pieux Solitaire le remercia de sa bonne volonté, & le supplia seulement de lui donner part à ses priéres, afin qu'il pût éviter la mort éternelle.

Ibid. 10. 84

VII. Olympe & Athanase.

Olympe Prêtre, & le Solitaire Athanase travaillérent à leur salut, le premier dans la Laure de saint Gérasime, & ce dernier dans celle de saint Sabas; & autant que l'on peut juger par ce qu'on rapporte d'eux, ils furent tres-vertueux & tres-intelligens dans les choses spirituelles. Une grotte où il faisoit fort chaud, & qui étoit pleine de mouches, servoit de cellule à Olympe. Un Religieux l'allant voir lui demanda comment il pouvoit subsister dans un lieu si incommode. Ce sage Solitaire lui répondit, *qu'il se précautionnoit pour l'avenir, en souffrant de petits maux qui passent, pour en éviter de grands qui ne finiront jamais, & qu'il espéroit que cette chaleur contribuëroit à le préserver du feu éternel qui brûle les damnez; & ces mouches, du ver immortel qui les picque.* Alé-

Ibid. c. 141.

Ibid. c. 142.

xandre, Abbé du même Ermitage, fit une semblable réponse à un Religieux qui souhaitoit de changer de demeure, parce qu'il lui ennuioit dans sa cellule, lui disant, *que si la pensée de la félicité du ciel & des tourmens de l'enfer étoit bien imprimée dans son esprit, il ne seroit pas susceptible d'un tel chagrin, & qu'il trouveroit de la douceur dans la retraite.* Un autre Solitaire étant allé visiter Olympe, & le priant de lui dire quelque chose pour son instruction, il lui donna ces avis, de fuir les hérétiques, d'être fort sobre, de mettre un frein à sa langue, & en quelque païs qu'il fût, de se regarder comme un étranger, à qui la terre est un éxil, & qui tend au ciel comme à sa véritable patrie. Athanase déploroit le relâchement qui s'étoit introduit de son temps parmi les Religieux à l'égard de la pauvreté & de l'abstinence. Un autre Solitaire, nommé Aléxandre, s'entretenant avec son disciple Vincent & avec d'autres, faisoit de semblables plaintes : mais il ne faut pas trop les étendre, puisqu'il est certain que la régularité fleurissoit encore, & qu'il y avoit d'excellens serviteurs de Dieu dans la Laure de saint Sabas, & ailleurs, comme l'on verra dans la suite.

Ibid. c. 12.

c. 128. 137. 168.

VIII. *Jean Sabaïte & Acace.*

On donne le nom de Grands à Callinique & à Jean, surnommé le Sabaïte, tous deux Solitaires de cette Laure. Le premier y vécut réclus. Jean étoit vrai-semblablement de l'Asie mineure. Il y demeura d'abord dans un Monastére, où il trouva un vieillard

négligent, & d'une humeur tres-fâcheuse. Ce vieillard avoit sous sa discipline un jeune Religieux, nommé Acace, qui étoit simple, mais sage dans sa simplicité, & bien affermi dans la crainte de Dieu. Le vieillard le traitoit fort durement, & il ne se passoit jour qu'il ne lui dît quelque parole injurieuse, ou même qu'il ne le frappât. Acace souffroit patiemment ces outrages, & Jean l'exhortoit aussi à persévérer dans cette conduite, l'assurant qu'il en recevroit un jour le fruit & la récompense. Aprés avoir ainsi vécu neuf ans, Dieu l'appella au ciel. Cinq jours aprés son enterrement le vieillard dit à un Solitaire de grande vertu: *Le frére Acace est mort.* Celui-ci lui répondit qu'il n'en pouvoit rien croire, & ensuite ils allérent ensemble au tombeau d'Acace. Le Solitaire s'adressa à Acace, comme s'il eût été encore vivant, & lui cria: *Mon frére Acace, estes-vous mort.* Aussi-tôt cét enfant d'obéïssance pratiquant cette vertu, même dans le tombeau, lui répondit: *Comment pourroit-on mourir, mon Pére, quand on vit dans une éxacte obéïssance?* Le vieillard fut converti par ce miracle. Il se prosterna aussi-tôt à terre par un sentiment de componction, & aiant depuis obtenu du Supérieur de la Laure une cellule prés du tombeau d'Acace, il y mena depuis une vie bien réglée. Il disoit aux autres Religieux qui le venoient voir: *J'ai commis un meurtre*; s'accusant de son extréme dureté envers Acace. Saint Jean Climaque qui rapporte cét événement sur le récit que lui en

Ἐν τῇ μονῇ τῇ εἰς Ἀσίαν. Ioan. Climac. Grad. 4. pag. 82. où l'on voit qu'il appelle cette Communauté un Monastére.

Αἰτησάμενος τῷ τῆς λαύρας ἡγεμόνι. Ibid. pag. 83. où il use du mot de Laure, entendant par là le Monastére; ou parce que le Monastére étoit accompagné d'une Laure, ou Ermitage.

avoit fait Jean Sabaïte, estime que ce Solitaire qui fit parler le mort, étoit ce même Jean, parce qu'il apprit depuis que Jean s'étoit caché sous le nom d'Antioche, en lui rapportant une autre chose qui est trop édifiante pour être omise.

IX.
Jean le Sabaïte, sous le nom d'Antioche.

Antioche (c'est-à-dire Jean) étant dans ce Monastére d'Asie, avoit pour directeur un Religieux aussi modéré & aussi doux, que le maître d'Acace étoit impatient & emporté. Il craignit que la bonté & l'indulgence dont on usoit envers lui, ne fût pas avantageuse à son ame, & cette crainte le porta à sortir du Monastére avec l'agrément & des lettres de recommandation de son Pére spirituel. Il s'en alla ensuite dans une autre Maison de la Province du Pont, où il fut admis. La premiére nuit qu'il y reposa, il connut en songe qu'il étoit fort redevable à la justice divine, & qu'il ressembloit à un pauvre qui devroit à un autre cent livres d'or. Il jugea par là qu'il étoit obligé de bien travailler pour paier cette dette, & il en eut l'occasion dans ce Monastére : car on le traita durement & avec mépris, comme un homme inconnu & étranger. Trois ans aprés il apprit par une seconde vision, qu'il ne s'étoit encore acquité que de dix livres d'or. Cét avertissement du ciel l'effraia, mais ne l'abattit pas, & il résolut de redoubler ses travaux, & de s'éxercer avec une nouvelle ferveur dans l'obéïssance pour s'acquitter du reste de la dette. Dans cette vûë il contrefit le fou, sans toutefois s'éxemter des services

qu'il rendoit auparavant. Cette folie apparente lui attira encore plus de mépris, on le chargea des plus pénibles emplois du Cloître, & il s'en acquitta avec une soûmission & une fidélité merveilleuse. Il passa treize ans dans cette maniére de vie, & acheva ainsi de paier la dette, comme il apprit par une troisiéme révélation.

X. *Jean vient dans la Laure de saint Sabas.*

Jean quitta ensuite la Province du Pont, & étant venu dans la Palestine, obtint une cellule dans la Laure de saint Sabas. Tandis qu'il y demeuroit, trois jeunes Religieux qui n'étoient pas de cét Ermitage, s'y rendirent auprés de lui; dans l'espérance qu'il voudroit bien les prendre sous sa conduite. Il les reçût comme hôtes durant trois jours: mais ensuite il les renvoia honnêtement, aprés avoir conseillé à un d'entre eux d'aller vivre dans la solitude sous la direction de quelque pieux & sage Ermite; à un autre d'entrer dans une Communauté de Religieux, afin de se défaire de sa propre volonté, & de bien apprendre à porter sa croix, l'assurant que s'il se donnoit ainsi à Dieu, il s'amasseroit un thrésor de mérites dans le ciel; & au troisiéme, de se mettre sous la discipline du plus sévére de tous les Péres spirituels qu'il pourroit rencontrer, & de souffrir avec une invincible patience toutes ses rigueurs, sans faire attention sur les defauts de ce rude maître, afin d'obtenir ainsi le salut & le bonheur qui est promis à ceux qui persévérent. Quoi-que le séjour de Jean dans la Laure de saint Sabas lui ait acquis le nom de Sabaïte, il n'y demeu-

In Monasterio (μονῇ) S. Sabbæ. *ibid. pag. 85. mau Monastére signifie là une Laure.*

ra pas toûjours. Il la quitta, & s'établit dans le desert de Gudde. On ne peut pas douter qu'il n'ait excellé en vertu, puisque c'est-là l'idée que nous donne de lui saint Jean Climaque, qui l'avoit fréquenté.

CHAPITRE XXV.

De la fondation de la Laure des Eliotes, & des Monastéres des Byzantins, & de Ste Marie la Neuve. De Jean & d'Amos Patriarches de Jérusalem; d'Abraham Archevêque d'Ephése; d'Etienne Religieux; d'Athanase Abbé, & de quelques autres Solitaires.

I. *Vertu solide du vénérable Etienne, & son assiduité à contempler le mystére de la Passion.*

LA Laure ou Ermitage des Eliotes qui étoit vers le Jourdain, fut bâti par Antoine qui en eut aussi la conduite. On y reçût beaucoup d'édification des vertus du vénerable Etienne, Religieux & Prêtre. Ce fut en vain que le démon s'efforça de lui faire quitter sa cellule, & ce pieux Solitaire le repoussa avec d'autant plus de vigueur & de succés, qu'il ne s'appuioit que sur la grace divine, & qu'il reconnoissoit humblement qu'il n'y avoit que son divin Sauveur qui pût abattre & briser ce Prince des ténébres. Aussi pour obtenir sa protection il pensoit sans cesse à JESUS, & à JESUS crucifié; il se tenoit toûjours armé de

C.62. & seqq.

cette pensée, comme l'Ecriture nous y exhorte : son corps étoit dans sa cellule, mais son esprit en étant comme séparé, demeuroit au Calvaire. Un jour trois Religieux étant avec lui, & parlant des choses spirituelles, il sembloit ne prendre nulle part à la conversation, & ne disoit rien. Ceux-ci qui étoient venus le voir pour profiter de ses instructions, l'en reprirent civilement, & le priérent de les entretenir. Alors Etienne qui ne les avoit pas seulement écoutez, leur demanda pardon de cette absence d'esprit, & pour les satisfaire, leur avoüa avec une grande simplicité, que jour & nuit il ne pensoit qu'au mystére de la Passion, & que Jesus crucifié étoit toûjours présent aux yeux de son ame. Ces paroles les touchérent beaucoup, & ils le quittérent tres-édifiez de la piété de ce parfait disciple de la croix.

1. Petr. 4. 1.

Die noctuque nihil aliud aspicio nisi Dominum nostrum Jesum Christum in ligno pendentem. *Ibid. n.* 64.

II. Sa derniére maladie & sa mort.

Il est aisé de juger qu'il menoit une vie austére. La rigueur de son abstinence lui aiant gâté le foie, il tomba dans une maladie dont il mourut. Pendant le cours de son mal les Médecins lui ordonnérent de manger de la chair, & il leur obéït. Son frére, qui étoit un séculier fort devot, l'étant venu voir, en fut choqué, & s'étonna qu'un Religieux qui avoit été jusques alors si mortifié & si pénitent, se relâchât jusqu'à manger ainsi de la viande. Mais il eut ensuite une révélation qui le desabusa. Etant tombé en extase, il connut qu'il avoit mal fait de cóndamner ainsi la conduite de son frére, qui ne mangeoit de la chair que par une pure nécessité

Necessitate compulsus & propter obedientiam id fecit. *n.* 65.

& par obéïſſance : il le vit attaché à la croix avec JESUS-CHRIST, & il apprit que ce ſaint Prêtre aiant eu tant de part aux ſouffrances de ce divin Sauveur, en auroit auſſi beaucoup à ſa félicité & à ſa gloire.

III. Silence merveilleux du Solitaire Théodoſe.

Le Solitaire Théodoſe demeura parmi les Eliotes, ou proche de leur Ermitage. Pendant trente-cinq ans qu'il ſervit Dieu dans la ſolitude, il ne mangea que de deux jours l'un, & garda preſque toûjours un profond ſilence. Lorſqu'il étoit obligé de communiquer ſes penſées à quelqu'un ; il s'expliquoit plûtôt par des ſignes que par des paroles. Abraham Abbé du Monaſtére de ſainte Marie la Neuve, ſçachant qu'il n'avoit point de froc ou de manteau pour ſe coûvrir durant l'hiver, lui en envoia un : mais des voleurs étant entrez dans ſa cellule l'en dépoüillérent, & il le ſouffrit avec tant de patience, qu'il ne leur dit pas un ſeul mot. Jean Moſch racontant cét événement, dit qu'il avoit demeuré dix ans dans la Laure des Eliotes ; & il le marque encore aſſez clairement ; lorſqu'il parle d'un Anachoréte, nommé Théodore, qui ne voulut point recevoir en don, mais gagner par ſon travail ; un nouveau Teſtament, dont lui vouloit faire préſent l'Abbé Pierre, qui fut depuis Evêque de Calcédoine.

c. 67. 68.

Manſi in eodem Æliotarum Monaſterio annis decem. c. 67. Veniebat prope me in Monaſterium (εἰς τὴν λαύραν) Æliotarum. c. 134.

IV. Abraham Abbé de ſainte Marie la Neuve, Fondateur de

Le Monaſtére, ou l'Egliſe de ſainte Marie la Neuve, étoit vers Jérico. Il eſt auſſi nommé le Monaſtére de l'Abbé Conſtantin : ce qui donne lieu de croire que Conſtantin le fonda, & en eut la conduite. Conſtantin

eût de suite pour successeurs Eudoxe, Abraham, Serge. Cét Abraham à qui l'on donne les titres de *Grand* & de *Saint*, éclata entre les Solitaires de son temps. Il bâtit le Monastére d'Abraham ou des Byzantins, dans le territoire de Jérusalem, vers le Mont des Olives. Il fut ensuite Archevêque d'Ephése, & fonda encore à Constantinople un Monastére appellé *des Abrahamites*.

deux Monastéres, ensuite Archevêque d'Ephése.

Ibid. c. 68. 97. 187. où il y a trois lignes dans le Grec qui ne sont point dans la traduction Latine.

V. Charité du Solitaire Nicolas.

Le Solitaire Nicolas demeuroit dans une grotte entre l'Eglise de saint Elpide, & le Monastére des étrangers. Sa charité & le mérite de ses priéres parurent dans cette occasion. Du temps de l'Empereur Maurice, Names, Chef d'une troupe de Sarrazins, ravageant le païs, trois de ces Barbares prirent captif un jeune homme de Tyr, âgé d'environ 20. ans, qui étoit fort bien fait, & ils l'alloient mettre entre les mains de leur Sacrificateur comme une victime tres-digne d'être immolée à leur fausse divinité. Nicolas les rencontra sur le chemin, & touché de compassion envers ce pauvre jeune homme, les conjura de le laisser aller, & même de le prendre lui-même en sa place, puisqu'aussi-bien ce Tyrien ne pourroit pas leur rendre grand service, étant délicat, & déja tout abattu de fatigue. Mais ils n'écoutérent point ces priéres, ils rejettérent aussi l'offre qu'il leur fit de le racheter, & de leur paier sa rançon, & ils le menacérent de le tuer lui-même, s'il les arrétoit davantage. Alors la charité qui espére tout, l'inspira de s'adresser à Dieu. S'étant prosterné à terre, il supplia sa bonté de secou-

Prat. spirit. c. 155. Ceci confirme ce qui a été observé ci-devant, page 224.

rir ce captif. Sa priére fut aussi-tôt éxaucée. Le démon eut permission de s'emparer de ces trois Sarrazins, & les poussa à s'entretuer les uns les autres. Leur mort rendit la liberté au jeune Tyrien. Se voiant ainsi délivré d'un si grand danger, il ne voulut plus vivre que pour Dieu : il se fit Religieux sous la discipline de Nicolas, & mourut aprés avoir porté sept ans l'habit monastique.

VI.
Jean & Amos Patriarches de Jérusalem.
Evagr. l. 5. c. 16.
Niceph. l. 17. c. 36.

Jean qui avoit mené une vie fort pure, & pratiqué la pauvreté dans un Cloître d'Acémétes, fut Patriarche de Jérusalem aprés Macaire. Il eut pour successeur l'Abbé Amos, à qui tous les Abbez & plusieurs des principaux Religieux de son Diocése allérent rendre leurs respects, aprés qu'il eut pris possession de son Siége. Jean Mosch, Auteur du Pré spirituel, qui demeuroit alors dans le Monastére de saint Théodose, ou des Eliotes, témoigne qu'il fut de ce nombre, & qu'il accompagna le Supérieur de sa Communauté. Amos demanda à ces Religieux le secours de leurs priéres, avoüant qu'il n'avoit pas le talent nécessaire pour soûtenir la charge qu'on lui avoit imposée, & que ce n'étoit pas à lui qui n'étoit qu'un pécheur, mais à saint Pierre & à saint Paul, & aux imitateurs de leurs vertus, à gouverner le troupeau de JESUS-CHRIST. Il marqua ensuite que ce qui lui donnoit plus de crainte, étoit l'obligation de bien choisir ceux à qui il devoit conférer les saints Ordres. L'Empereur Justinien bâtit ou répara divers Monastéres prés de Jérusalem, ou dans le territoire de cette ville sainte. Atha-

Plus autem quàm cetera timeo ordinationum sarcinam.
Prat spirit. c. 149.
Bar. an. 595.
Procop. l. 5. de Ædific.

VII. Athanase Abbé du Monastére de Neas, ou de la nouvelle Eglise.

Athanase, Prêtre du Monastére de Tamnac, aiant été absous de l'hérésie qu'on lui avoit imputée, s'en retourna en Orient avec des lettres de saint Grégoire Pape, qui écrivit aussi en sa faveur à Cyriaque, Patriarche de Constantinople. Mais il ne demeura pas davantage à Tamnac: il vint dans la Palestine, & accepta la conduite du Monastére, ou de l'Eglise appellée *Neas* ou *la Nouvelle*, qui lui fut offerte. On pourroit douter si cette Eglise n'étoit point *l'Eglise neuve*, construite dans Jérusalem en l'honneur de la sainte Vierge par l'Empereur Justinien : mais il est plus vraisemblable que c'étoit *la nouvelle* Laure de S. Sabas, où l'on a vû que ce Saint avoit bâti une belle Eglise. Je fonde cette opinion non seulement sur la convenance du mot de *nouvelle*, mais encore sur ce que saint Grégoire témoigne que les Abbez de cette Eglise avoient eu souvent des contestations avec les Patriarches de Jérusalem : ce qui est conforme à ce que nous avons rapporté ci-devant des Solitaires de la nouvelle Laure, qui furent enfin chassez de leur Monastére par Eustoche, Evêque de cette ville, qui les traita avec cette rigueur, non seulement parce que la plûpart étoient Origénistes, mais par ressentiment & animosité. Je ne propose néanmoins ceci que comme une conjecture. S. Grégoire aiant appris qu'Athanase étoit Abbé de Neas, lui écrivit qu'il auroit mieux fait de ne point se charger du gouvernement d'un Monastére habité par des personnes qui avoient encore l'extérieur de Religieux, mais qui

Si neque ducatum Monasterii quod Neas dicitur, suscepisses, quia in eodem Monasterio, sicut audio, Monachorum quidem species tenetur, multa verò sub sanctitatis habitu sæcularia aguntur. *Gregor. l. 6. ep. 29. ibid. ep. 5. l. 5. ep. 64.*

Theoph. Chronol. pag. 205.

Pervenit ad me quia in ea Ecclesia quæ Neas dicitur, sæpe in Hierosolymorum urbe vestræ Ecclesiæ jurgia nascuntur. *Idem l. 9. Ind. 4. ep. 40.*

sous *un habit de sainteté* pratiquoient bien des choses qui tenoient du desordre du siécle ; & qu'il croiroit toutefois que ce seroit la divine providence qui l'auroit appellé à cette charge, s'il pouvoit réformer cette Communauté, & en bannir ces déréglemens. Il l'avertit sur tout d'éteindre les différens qui s'étoient élevez entre l'Evêque du Diocése & l'Abbé de ce Monastére. Il marque qu'il est bien informé du mérite du Patriarche Amos, & de celui d'Athanase, & qu'il est persuadé qu'ils sont tous deux recommandables par leur abstinence, par leur érudition, & par leur humilité ; mais qu'il faut qu'ils joignent à ces vertus la bonne intelligence, & qu'ils louënt Dieu ensemble dans l'union de la charité, de même que chacun d'eux tâche de lui plaire en particulier par l'éxercice de la mortification & du jeûne. C'est dans cette lettre que saint Grégoire a observé que *ce n'est point par l'avantage des lieux, ni par la dignité des professions & des emplois, mais par le mérite des bonnes œuvres, que les hommes s'approchent de leur Createur.* Réfléxion fort importante, & que l'on a jugée digne d'être inserée dans le Droit Canon.

Quia ergo per abstinentiam Dominũ laudatis in tympano, peto ut per unanimitatem laudetis in choro. *Idem l. 6. c. 29.*

Non enim loca vel ordines Creatori nostro nos proximos faciunt, sed ei nos merita bona jungunt, aut mala disjungunt. *Ibid. Apud Gratian. distinct.* 40. c. 4.

VIII. Côme, Paul, Anaxanon, Solitaires de la Laure de Pharan.

Côme, Religieux de la Laure de Pharan, excella en piété, en sçavoir & en zéle pour la Foi. Il avoit un profond respect pour les saints Docteurs de l'Eglise, & principalement pour ce saint Athanase, disant que lorsqu'on rencontroit quelque part quelqu'un de ses Ouvrages, il faloit les transcrire sur ses propres habits, si l'on manquoit

de papier. Il célébroit le saint jour du Dimanche avec grande dévotion. Depuis le soir du Samedi il se tenoit debout jusqu'au lever du soleil, & en cette posture il récitoit l'Office, ou faisoit quelque lecture tant dans sa cellule que dans l'Eglise. Le soleil étant levé il s'asseioit, & s'occupoit à lire l'Evangile jusqu'à l'heure de la Messe. Il mourut à Antioche, & fut enterré dans le Monastére du Patriarche Grégoire. Paul & Anaxanon demeurérent aussi à Pharan. Le premier se rendit recommandable par sa douceur & par sa sobriété : mais son caractére étoit la componction & le don des larmes. Durant cinquante ans qu'il fût dans cette Laure, il ne vécut que du pain qu'il recevoit de la charité de l'Eglise. Il étoit fort retiré, & ne parloit à personne. Anaxanon qui fut orné des mêmes vertus, le surpassa à l'égard de l'abstinence. En quatre jours il ne mangeoit qu'un pain du poids de ceux dont l'on se servoit pour le saint Sacrifice, & quelquefois il ne prenoit point d'autre nourriture pendant toute la semaine.

Prat. spirit. c. 40.

Una oblatiõ minutorum viginti. c. 42.

Menas, Abbé du Monastére de Sévérien exhortoit ses disciples à fuir les entretiens des * gens du siécle, comme pouvant beaucoup nuire aux Religieux, & principalement à ceux qui sont encore jeunes. Il disoit que les jeunes devoient faire pénitence pour éteindre le feu de leurs passions, & les vieillards par une habitude de vertu qu'ils devoient avoir acquise. Il paroît par un petit événement rapporté dans le Pré spirituel par l'Ab-

IX. Ménas Abbé.

** ou des choses du siécle. φύγωμεν τὰς κοσμικὰς ὁμιλίας. Ibid. c. 159.*

bé Paul, que les Solitaires s'appliquant au travail des mains chantoient en même temps des Pseaumes. Cét Abbé Paul avoit la conduite du Monastére de Théognius, dont il a été parlé ci-devant.

τοῦ Ἀββᾶ Θεογνί. Ibid. c. 160. ci-devant pag. 694.

X. Aléxandre Cilicien.

Un Ermite Cilicien, nommé Aléxandre, aiant passé cinquante ou soixante ans dans les grottes voisines du Jourdain, se retira dans le Monastére de Xéropotame, ou de saint Serge, qui étoit à une petite lieuë de Bethléem, & y fut reçû avec beaucoup de charité par le tres-pieux Abbé Eugéne. Dix jours avant sa mort il fut comme possédé du démon, qui reçût le pouvoir de le tourmenter à l'égard du corps. Mais comme il avoit l'esprit libre, il supporta cette affliction avec grande patience, & pour confondre l'orgueil de son ennemi, il l'accusa de lâcheté, & de ce qu'il le venoit attaquer dans l'infirmité de sa vieillesse, aprés n'avoir osé le combattre lorsqu'étant jeune, mais soûtenu de la grace de JESUS-CHRIST, il servoit Dieu dans le desert. Aléxandre s'étant fait d'un mal si humiliant un nouveau sujet de mérite, rendit l'esprit en paix. L'Abbé Eugéne fut depuis ordonné Evêque d'Hermople sur les confins de la Thébaïde.

Ibid. c. 182.

XI. Abbez & Solitaires du Monastére de S. Théodose.

Stratége, George & Grégoire gouvernérent l'un aprés l'autre le Monastére de saint Théodose dans le Diocése de Jérusalem. Le premier parut surpasser tous les Religieux de son temps à l'égard du jeûne, de l'austérité, des veilles, & de l'assiduité au travail. George éclata aussi par sa piété. Sa vie é-

toit un modelle & une leçon de vertu pour ses disciples. Il avoit si bien réglé son intérieur, & moderé ses passions, que quoi qu'il arrivât, il n'étoit point surpris, & ne se fâchoit jamais. Il eut dans sa Communauté Théodose & le Prêtre Nonnus. Théodose fut depuis Evêque de Capitoliade. Dieu fit connoître par deux miracles la sainteté de Nonnus. Ce Solitaire priant un jour devant l'Eglise, ses mains qu'il étendoit vers le ciel, parurent comme des flambeaux. Un Religieux qui vit ce miracle, en fut si effraié, qu'il s'enfuit. Grégoire faisant bâtir l'Eglise de saint Quirice dans le lieu nommé Phasélide, Pierre qui avoit vécu dans une rigourense abstinence prés le Jourdain, lui apparut en songe, & se plaignit doucement à lui de ce qu'il laissoit son corps hors du lieu saint qu'il faisoit construire. Cét Abbé ne négligea point cét avis. Aiant ordonné que l'on fouît la terre autour du bâtiment, il trouva le corps de Pierre, il le transféra dans l'Eglise, & il le mit dans un tombeau fort honorable. La divine providence le conduisit un jour à la cellule du Solitaire Sisinnius & de son disciple, pour leur rendre le devoir de la sépulture. Sisinnius étoit Evêque. Aiant quitté son Eglise par une considération de piété, il finit ses jours dans le desert du temps de l'Empereur Tibére, successeur de Justin.

Ibid. c. 103, 109.

c. 104.

c. 92. 93.

XII. *Conon & Chrysstophle.*

L'abstinence de Conon peut être mise au nombre des prodiges. Durant trente ans qu'il demeura dans le Monastére de saint Théo-

Conon semel comedebat in hebdomada panem & aquam. *Ibid.* c. 22.

dose, il ne vécut que de pain & d'eau, & encore il n'en mangeoit qu'une fois par semaine. Il étoit fort assidu au travail, & lorsqu'il n'y étoit pas occupé, on le trouvoit presque toûjours dans l'Eglise. Chrystophle qui étoit Romain de naissance, embrassa la vie religieuse dans la même Abbaie. Il en accomplit les devoirs avec une grande ferveur par son éxactitude à obéïr, à garder les jeûnes, & à pratiquer les autres observances. La nuit avant Matines il alloit visiter la grotte de S. Théodose, & y faisoit oraison, fléchissant cent fois les genoux sur chacune des 18. marches par lesquelles on y descendoit. Aprés avoir ainsi vécu environ dix ans, il eut une vision qui lui fit connoître qu'il devoit encore s'avancer davantage dans la vertu, s'il vouloit avoir part à la gloire dont joüissoient les Saints qui reposoient dans cette grotte. Cét avertissement du ciel le porta à se retirer au Mont-Sina. Il y passa cinquante ans dans les éxercices de la profession monastique. Ensuite il fut inspiré de retourner à l'Abbaie de saint Théodose, pour y reposer avec les saints Péres. Il y revint, & mourut en paix.

ἔτη δέκα, Latin. undecim annis, c.105. *Rosvveid.pag.* 886.

XIII. *Patrice.*

Le même Monastére servit de retraite à un autre Religieux, qui ne se distingua pas moins par sa vertu. Son nom étoit Patrice, & le lieu de sa naissance la ville de Sébaste en Arménie. Il y gouverna quelque temps le Monastére d'Abazan : mais considérant avec fraieur l'obligation qu'ont les Pasteurs de rendre

compte des ames qui leur sont commises, & persuadé que cét emploi n'appartenoit qu'aux grands hommes, du nombre desquels son humilité ne lui permettoit pas de se mettre, il quitta sa charge, & se rendit au Monastére de saint Théodose, pour y vivre sous l'obéïssance. Le Solitaire Julien l'Aveugle qui y demeuroit aussi, ne voulant point avoir de communion avec Macaire, Patriarche de Jérusalem, peut-être parce qu'on lui avoit fait accroire que ce Prélat étoit Origéniste, consulta sur ce sujet & sur un autre point saint Siméon le jeune Stylite. La réponse du Saint fut qu'il ne devoit pas se séparer de l'Eglise de Jérusalem; & que s'il craignoit d'être infecté de quelque erreur où seroit tombé une personne de sa Communauté, il devoit avoir recours à Patrice, dont les sacrifices & les priéres étoient fort agréables à Dieu. Le vénérable Patrice vécut plus de cent treize ans. Jean Mosch auteur *du Pré spirituel*, fut aussi Religieux du Monastére de saint Théodose, & fit divers voiages avec saint Sophrone son disciple, comme l'on verra ci-aprés.

Magnorum enim virorum esse dicebat pascere rationales oves. *Ibid. c. 95 96.*

XIV. *L'Empereur Maurice se recommande aux priéres des Religieux de Iérusalem.*

La disgrace de l'Empereur Maurice fut prédite par saint Théodore Sicéote, & par un Religieux de Constantinople. Ce Prince en fut lui-même averti dans un songe, & touché de componction, il envoia de l'argent, de la cire & des parfums aux Eglises & aux Monastéres de son Empire, afin qu'on fist pour lui des priéres, & que l'on demandât à Dieu qu'il lui plût de le punir plûtôt en ce monde

qu'en l'autre. Nous en parlons ici, parce que l'on marque particuliérement qu'il eut recours aux Religieux du Diocése de Jérusalem. Magistrien qu'il avoit envoié *vers les saints Péres du desert*, étant revenu auprés de lui, l'assûra de leur part, que Dieu avoit éxaucé sa priére, & que s'il le traitoit avec rigueur en cette vie, il lui feroit miséricorde en l'autre. On sçait que Maurice fut tué avec ses enfans par le Tyran Phocas, & qu'il souffrit la mort d'une maniére fort chrêtienne, & disant ces paroles du Prophéte Roi : *Seigneur, vous êtes juste, & vos jugemens sont équitables.*

Magistrianus ad sanctos Eremi Patres delegatus responsum ejusmodi ab eis ferens rediit, &c. *Theoph. pag. 240. Bar. an. 602.*

CHAPITRE XXVI.

De saint Jean Climaque, Abbé du Mont-Sina. De Pallade Prêtre.

I. Eglis. & forteresse du Mont Sina bâties par l'Empereur Justinien.

IL a été parlé ci-devant de la libéralité de l'Empereur Justinien envers les Communautez Religieuses. Celle qui semble y avoir eu plus de part, est le Mont-Sina. Les Solitaires qui y demeuroient, étant fort exposez aux insultes des Sarrazins qui venoient ravager leurs cellules, & qui entrant dans leurs Eglises prophanoient les divins mystéres, firent sur ce sujet des remontrances à ce Prince, & lui demandérent la même grace qu'il avoit accordée à saint Sabas. Justinien les é-

couta favorablement, & commit un de ses Officiers pour mettre en meilleur état leur Ermitage. Cét Officier alla par son ordre à * Kolzom, prés de la Mer Rouge, & aprés y avoir fait construire une Eglise en l'honneur de saint Athanase, il bâtit un Monastére à Raia, qui est peut-être le même lieu que Raïthe. Ensuite s'étant transporté au Mont-Sina, il y bâtit une Eglise & un Monastére, enfermant dans le Monastére une ancienne tour où se réfugioient les Ermites, lorsqu'ils avoient avis de quelque irruption des Barbares. Un autre Officier de l'Empereur bâtit hors du Monastére une forteresse, avec des maisons pour des esclaves ou serviteurs. C'est ce que dit Eutyche qui fut Patriarche d'Aléxandrie * dans le dixiéme siécle. Il est certain par le témoignage de l'Historien Procope, que Justinien fit bâtir au Mont-Sina une Eglise sous l'invocation de la sainte Vierge, avec un fort, où il mit une garnison, tant pour la seureté des Religieux, que pour arrêter les courses des Sarrazins, & les empêcher de se répandre dans la Palestine. C'est peut-être ce que saint Jean Climaque désigne par le nom *de bourg ou de château*. Procope parle avantageusement des Moines de Sina, les représentant comme des personnes d'une haute vertu, qui méprisoient le siécle avec toutes ses richesses & tous ses plaisirs, & *dont la vie étoit une continuelle méditation de la mort*. Aussi on les alloit voir pour en être édifié. Rusticienne Dame fort vertueuse, aiant fait ce pélerina-

* *ou Kalzem.*

* *sçavoir l'an.* 933.

Eutych. Annal. tom. 2. *pag.* 160.

Procop. de Ædific. orat. 5.

Castrum. *Climac. Scal. Grad.* 7. *pag.* 158.

Quorum vita sedula quædam meditatio mortis est. *Procop. de Ædif. orat.* 5.

Greg. l. 3. Ind. 12. ep. 44.

ge, saint Grégoire Pape lui écrivit qu'il auroit souhaité d'y avoir pû aller avec elle, mais qu'il n'en seroit pas revenu si-tôt : marquant par là l'estime qu'il faisoit des *Péres* de ce desert. On en verra encore une preuve. Les deux plus insignes d'entre ces Solitaires, à l'égard du sixiéme siécle ont été saint Jean Climaque, & saint Anastase Sinaïte.

II. Le bienheureux Jean se fait Religieux à Sina.

On ne sçait point en quel lieu prit naissance le bienheureux Jean. A l'âge de seize ans il quitta le monde, & se retira dans le Mont-Sina, où il eut pour maître un Religieux appellé Martyrius. Pendant son Noviciat il se conduisit avec une simplicité d'enfant, & comme s'il eût été incapable de raisonner & d'agir par sa propre volonté, quoique d'ailleurs il eût beaucoup d'esprit, & qu'il eût déja fait beaucoup de progrés dans les belles lettres. Quatre ans aprés il reçût la tonsure monastique, & s'engagea dans l'état Religieux. On le regardoit alors comme un jeune homme de grande espérance. Le jour même qu'on lui coupa les cheveux, un Solitaire nommé Stratége, assura qu'il seroit une des lumiéres de l'Eglise. Martyrius l'aiant mené voir Jean le Sabaïte, dont il a été parlé ci-devant, ce Solitaire ne lava point les pieds au maître, mais au disciple, & dit qu'il rendoit cét honneur à Jean comme à celui qui devoit un jour être Abbé de Sina. Il lui baisa encore la main pour marque de respect. Un autre serviteur de Dieu nommé Anastase fit la même prédiction dans un entretien qu'il

[illegible] ὡς ἀλόγιστόν τι καὶ ἀθέλητον ψυχὴν ἔχων. Vita S. Ioan. apud Rader. Isagog. Bolland. 30. Mart.

Profectus est ad magnum illum virum Joannem Sabaïtem. *Ibid. pag. 837.*

eut avec Martyrius qui se qualifioit *Pére :* ce qui fait juger qu'Anastase étoit avancé en âge, & qu'ainsi il n'a pas été le même que S. Anastase Sinaïte, qui n'étoit peut-être pas encore né, ou qui sans doute étoit plus jeune que S. Jean Climaque.

Servus tuus. Pater ego attendi illum. *Ibid.*

III. *Il méne une vie d'Anachoréte à Thole.*

Martyrius étant mort, le bienheureux Jean alla demeurer seul dans un Ermitage appellé Thole, situé au bas de la montagne à deux lieuës de l'Eglise, & il y mena une vie d'Anachoréte. Il fut instruit & fortifié par les sages conseils d'un saint vieillard, nommé George l'Arsilaïte. Il combattit les desirs de la sensualité par l'abstinence, & par la fuïte des personnes qui lui auroient pû être un sujet de tentation ; la vaine gloire par la retraite & par le silence ; la tiédeur & la paresse par la pensée de la mort ; la délicatesse & l'avarice par une volontaire & généreuse privation des choses nécessaires, & par la facilité à faire part aux pauvres de ce qu'il gagnoit par son travail. Il mangeoit de tout ce qui ne lui étoit point défendu par les loix de sa profession, mais en petite quantité, & seulement autant qu'il en avoit besoin pour subsister. Il se régloit de la même sorte à l'égard du sommeil, & il ne se couchoit qu'aprés avoir été long-temps en oraison. Dans la suite du temps il reçût auprés de lui & prit sous sa conduite un Solitaire appellé Moyse. Il l'envoia un jour querir de la bonne terre pour répandre dans son jardin, & en faire mieux pousser les herbes. Moyse obéït : mais aprés avoir commencé à travailler, il fut contraint

Symm. Leon. Allat. pag. 94.

Climac. Grad. 27. pag. 416.

Ἤσθιε μὲν ἅπαντα ἃ ἀμέμπτως ἐφεῖται τῷ ἐπαγγέλματι, βραχὺ δὲ λίαν. Ibid.

par l'extréme ardeur du soleil de se retirer un peu à l'ombre. Il ne sçût pas qu'une grande roche sous laquelle il s'étoit mis, étoit prête de tomber, & qu'elle l'alloit écraser, s'il ne prévenoit cét accident en quittant la place. Le bienheureux Jean qui étoit dans sa cellule, occupé à la méditation, en fût averti par un homme qui lui apparut : il se mit aussi-tôt en priére, demandant à Dieu qu'il lui plût de tirer son disciple du danger où il étoit ; & sa priére fut éxaucée : car au même temps Moyse crut entendre la voix de son maître qui l'appelloit, & cette pensée le fit sortir de sa place, & empécha qu'il ne fût tué par la roche, qui s'étant détachée tomba aussi-tôt. La force & le mérite des priéres du Saint parut encore dans l'assistance qu'il donna au Solitaire Isac, qui implora son secours, étant pressé par une tentation d'impureté qui le réduisoit presque au desespoir. Quelques-uns aiant conçû de l'envie contre le bienheureux Jean, publiérent que ce n'étoit qu'un causeur, & qu'il ne s'appliquoit qu'à des choses vaines. A ces calomnies il n'opposa qu'un humble silence, & fut un an sans parler à personne. Ce procédé confondit ses accusateurs, & changeant leur jalousie en des sentimens d'estime & de respect, les porta à le prier de vivre comme auparavant, & de ne pas refuser ses instructions à ceux qui en avoient besoin.

IV. Il est fait Abbé du Mont-Sina.

Aprés quarante ans de solitude les Religieux l'obligérent contre son gré à prendre la conduite du Monastére de Sina. On dit

ſque le jour même qu'il fut établi dans cette charge, il reçût dans ſon Cloître environ ſix cens hôtes, & qu'un homme inconnu habillé comme les anciens Hébreux, eut ſoin de leur faire ſervir à manger, & diſparut enſuite. Parmi les lettres de ſaint Grégoire le Grand il s'en trouve une à Jean, Abbé du Mont-Sina, & une autre à Pallade, Prêtre de ce Monaſtére, qui avoient écrit à ce ſaint Pape, par l'entremiſe d'un voiageur nommé Simplice, qui alloit à Rome. Cét Abbé Jean eſt ſans doute le même que le Saint dont nous parlons. Saint Grégoire qui dans l'éminence de ſa dignité & de ſa vertu conſervoit une humilité profonde, ſe recommande aux priéres de Jean ; & pour le preſſer de lui accorder ce ſecours, lui repréſente qu'il faut que les Religieux qui ont l'avantage de vivre dans la ſolitude, prient pour ceux qui comme lui ſont engagez à ſoûtenir les flots & les orages du ſiécle. Il lui ſouhaite réciproquement la protection de Dieu, afin qu'il puiſſe bien gouverner ſon Monaſtére, attirant ſur ſes diſciples les graces du ciel par ſon aſſiduité à l'oraiſon, les animant à la vertu par ſes paroles, & leur en donnant l'éxemple par la ſainteté de ſa vie. En quoi on peut obſerver en paſſant, que ce ſaint Pape lui marque en abrégé les trois devoirs d'un bon Paſteur. Il lui mande enſuite qu'il lui envoie des meubles pour un Hôpital qu'un étranger avoit bâti à Sina, ou aux environs.

& reçoit une lettre de ſaint Grégoire Pape.

περὶ τῶν ἑξακοσίων ξένων. *Ibid.*

Detque tibi commiſſum gregem orando, admonendo, boni operis ſtudium oſtendendo, in conſpectu ſui redemptoris rectè paſcere. *Gregor. l. 12. Ind. 7. Epiſt. 16. pag. 1117. ultimæ Editionis.*

Saint Jean eſt principalement connu par ſon Ouvrage qui a pour titre *Climax*, c'eſt-

V. Il compoſe

son Echelle sainte, & meurt vers l'an 605.

à-dire, l'*Echelle* du ciel, & d'où il a été appellé Climaque. Il le composa à la priére de Jean Supérieur du Monastére de Raïthe, qui l'avoit conjuré d'écrire quelque traité spirituel pour les Religieux. On y voit à la fin un discours que le Saint adressa au Pasteur, c'est-à-dire, à cét Abbé de Raïthe; où il parle de la maniére dont l'on doit conduire les ames. Il y donne de grandes loüanges à cét Abbé, le comparant à Moyse, & le dépeignant comme un véritable disciple de la croix, qui avoit heureusement travaillé à dompter ses passions par l'austérité de la pénitence. Cette Echelle a depuis été de grand usage parmi les Religieux, qui selon l'obligation de leur état doivent tâcher de monter de vertu en vertu jusqu'au comble de la perfection. Il paroît bien par cét Ouvrage, qu'il a écrit aprés le cinquiéme Concile général tenu l'an 553. où Origéne fut condamné, puisqu'avertissant les Solitaires de se donner de garde de cette pernicieuse erreur d'Origéne qui mettoit des bornes au supplice des damnez, il traite cét Auteur d'*impie*. Outre le nom de Climaque on donne encore à saint Jean la qualité de Scholastique, à cause de son intelligence dans les belles lettres. Sur la fin de ses jours son amour pour la contemplation le porta à quitter sa charge. Il mit en sa place son frére George, & se retira dans la solitude, où il mourut vers l'an 605. J'établis cette Chronologie sur la date de la lettre de saint Grégoire, laquelle selon quelques manuscrits est de l'Indiction quatriéme, c'est-à-dire, de

Joan. Climac. pag. 495. & Grad. 5. pag. 132.

Dan. Huet. Origen. pag. 153. 156.

l'an 601. & selon le rang qu'elle tient parmi les autres lettres de ce saint Pape, est de l'Indiction septiéme, & conséquemment de l'an 604. George son successeur souhaita de ne le pas survivre, & il obtint du ciel l'effet de son pieux desir : car il sortit du monde dix mois aprés le Saint. Il ne faut pas confondre ce George avec le Solitaire George, dont il sera parlé ci-aprés.

VII. Pallade, Prêtre de Sina.

La lettre à Pallade est pour le consoler de ce qu'on l'avoit attaqué par des médisances. Saint Grégoire lui représente qu'il ne faut pas s'étonner si ceux qui ne sont pas du monde, sont persécutez par le monde, c'est-à-dire, par les amateurs du siécle, & que selon les maximes de l'Evangile on doit avoir de la douleur, lorsqu'on est loüé sans le mériter, & de la joie, lorsqu'on est blâmé sans sujet. Ensuite il se recommande à ses priéres, & lui souhaite aussi le secours du ciel, qui est nécessaire à tous les Fidelles, soit qu'ils demeurent dans les villes, ou dans les deserts, puisqu'il y a tentation & danger par tout ; & qu'ainsi ils ne doivent fonder l'espérance de leur salut que sur la grace divine. Enfin pour marque de son affection, il lui envoie au nom de saint Pierre un habit religieux, sçavoir un capuce & une tunique. Il ne sera pas inutile de marquer ici quelle étoit la couleur des habits de ceux du Mont-Sina. Saint Jean Climaque le dit assez nettement. C'est lorsqu'il traite des larmes de la componction, & qu'il avertit les Religieux, *que leur habit même les devoit exciter à pleurer leurs pechez*,

Ce sentiment de saint Grégoire est dans Gratien, c. XI. q. 3. Can. 55. Inter verba.

Cælestis gratia & nos in urbibus, & vos in eremo protegat, &c. Transmisimus vobis, &c. cucullam & tunicam. *Greg. l. 8. Indict. 3. ep. 45. an. 600.*

puisque ceux qui pleurent les morts, sont vêtus de noir. Ce raisonnement suppose que la couleur des habits des Moines de Sina & de Raïthe étoit noire, & qu'ils paroissoient au dehors comme des personnes qui faisoient le deuïl.

Vestis tua te ad luctum excitet: omnes quippe qui funera lugent, pallati incedunt. μέλανα περιβάλλονται. Climac. Grad. 7. pag. 152.

CHAPITRE XXVII.

D'Hésychius le Chorébite, d'Etienne, de George, & de Zozime, Religieux du Mont-Sina.

I. *Pénitence tres-éxemplaire d'Hésyque.*

HESYQUE * le Chorébite, qui demeuroit dans le Mont Oréb prés de Sina, ou à Thole, aiant vécu long-temps dans une grande négligence, & sans travailler sérieusement à son salut, eût une vision qui le fit passer de cét état de relâchement dans une ferveur extraordinaire. Etant tombé malade, il fut réduit à l'extrémité, & pendant une heure il parut mort, & ne donna aucune marque de vie. Etant revenu à soi, il pria saint Jean Climaque & les autres personnes qui l'assistoient, de se retirer, & de le laisser en liberté. Il ferma ensuite la porte de sa cellule, & y demeura douze ans sans parler à personne, & ne se nourrissant que de pain & d'eau. Toute son occupation étoit de repasser dans son esprit ce qu'il avoit vû durant son extase, & d'expier sa négligence par ses larmes.

* Hesychius (Ἡσύχιος) *est ou un nom propre, ou un nom commun, qui dans saint Jean Climaque signifie un Anachoréte ou Solitaire, comme observe Raderus. Nous avons suivi le premier sens.* Joan. Climac. Grad. 6. pag. 143.

mes. Lorsqu'il fut prés de mourir, le bienheureux Jean & d'autres rompirent sa porte, & lui aiant fait diverses demandes, ils ne purent tirer de lui que cette parole : *Celui qui pensera bien à la mort, ne pourra jamais commettre de péché.* Ils l'enterrérent dans un cimetiére qui étoit prés du bourg ou du fort, & le lendemain étant retournez pour voir *ses saintes reliques*, ils ne les trouvérent plus.

πλησίον τοῦ κάστρου.

Voyez ci-dessus, pag. 809.

τὸ ἅγιον αὐτοῦ λείψανον.

II.

Examen rigoureux des actions d'Etienne à l'heure de la mort.

On n'eut pas si bonne opinion du Solitaire Estienne, quoi-qu'il eût vécu quarante ans dans une grande austérité. Il demeura d'abord au pied du Mont-Oreb, & eut sous lui deux disciples fort vertueux qui étoient de la Palestine. Il alla ensuite à Sidden lieu desert & presque inaccessible, qui étoit à vingt-trois lieuës du bourg de Sina, & il y passa quelques années dans l'exercice d'une tres-rigoureuse pénitence. Sur la fin de ses jours il revint à Oreb, où ses disciples lui avoient gardé sa cellule. Aiant été attaqué d'une maladie mortelle, il parut tout hors de soi ayant que d'expirer; & on remarqua par ses gestes & par ses paroles, qu'on lui faisoit rendre compte de ses actions. L'examen fut rigoureux, il eut de la peine à le soûtenir; & comme on forma contre lui des accusations dont il ne pût se défendre qu'en disant qu'il espéroit en la miséricorde de Dieu, ceux qui étoient présens, demeurérent incertains s'il pourroit être sauvé, & furent frappez d'une extréme crainte.

Grad. 7. pag. 137.

Distabatque castro (τοῦ κάστρου) milliaribus 70. *Ibid.*

Fateor me fecisse, nec habeo quod hic excusem aut respondeam: superest tamen spes in misericordia Dei, *Ibid.*

III. Miracle de George transporté en Iérusalem.

Ἡγύμενος. Prat. spirit. c. 127.

George éxerça long-temps la profession monastique dans le Mont-Sina, & y fit honneur par la sainteté de sa vie. Il fut du moins quelque tems Supérieur des Solitaires. On raconte de lui une chose merveilleuse. Il y avoit bien soixante & dix ans qu'il servoit Dieu dans ce desert: le jour de Pasques il eut dévotion de communier en Jérusalem dans l'Eglise de la Résurrection, & Nostre Seigneur accomplissant son pieux désir, lui accorda d'y être transporté par miracle. Y étant, il reçût la sainte Hostie par les mains de Pierre, alors Patriarche, qui fut surpris de le voir, & dit à un de ses Officiers qu'il eût à le retenir, afin qu'il dînât à sa table. Mais George disparut ensuite, se retrouva dans sa cellule, & même alla encore communier dans l'Eglise de Sina avec son Disciple. Le Patriarche croiant que George s'étoit retiré par desobéissance, s'en plaignit à l'Abbé Photius, qui étoit Evêque de Pharan, & aux Péres de Sina, qui envoiérent vers ce Prélat trois Religieux, sçavoir Estienne, Zozime, & Dulcitius, tous trois Prêtres, pour l'assurer que George n'étoit point sorti de la montagne. George lui écrivit aussi qu'il n'avoit point méprisé ses ordres, & lui prédit que dans six mois ils se rencontreroient ensemble en l'autre vie. La mort de l'un & de l'autre qui arriva en ce temps, justifia cette prédiction. Dieu les retira du monde vers l'an 546.

IV. Signification

Jean Mosch marque qu'il avoit appris cét événement de la vénérable Damiane,

qui étoit mére de l'Abbé Athénogéne, Evêque de Pétra, & qui étant veuve, s'étoit consacrée à Dieu dans la solitude. Nous venons d'appeller Athénogéne Abbé, parce que cét Auteur l'appelle ainsi. Mais il est important d'observer que suivant l'usage de l'Orient, il donne cette qualité aux Religieux avancez en âge, ou considérables par leur mérite, quoi-qu'ils ne fussent point Supérieurs de Monastéres. De sorte que ce mot dont il use si souvent dans son Ouvrage, ne signifie autre chose que Pére : qualité que l'on donne encore aujourd'hui aux Religieux qui sont Prêtres. C'est ainsi qu'il faut entendre un endroit d'un Auteur Grec, qui parlant du Monastére de saint Macaire le Grand, dit qu'il étoit habité par mille Abbez, & contenoit mille cellules; & ce que dit un Saint dans sa Régle, qu'en un certain lieu il y avoit mille Abbez qui vivoient sous la conduite d'un Archimandrite. Ce n'est pas que les Supérieurs des Maisons Religieuses ne s'appellassent aussi Abbez; mais on les désignoit ordinairement par la qualité d'Archimandrites, ou de Heguménes : (c'est-à-dire, de Prieurs ou de Conducteurs) & ce sont-là les titres qu'ils prennent dans leurs signatures, comme il a été remarqué ci-devant.

du mot d'Abbé dans le Pré spirituel.

Toutefois au Chapitre 55. le mot d'Abbé marque, ce semble, le Superieur du Monastére.

Ἔχει δὲ ἡ αὐτῦ μονὴ Ἀββάδας χιλίυς καὶ χίλια κελλία.
Epiph. Hagiop. descript. Syriæ pag. 55.
Mille Abbates sub uno Archimandrita.
Columb. Reg. c. 7.

V.

Zozime Evêque & Ermite de Sina.

Zozime le Cilicien fut dés sa jeunesse Religieux au Mont-Sina. Il alla ensuite dans le desert d'Ammoniace pour y continuer sa vie d'Ermite ; mais il y trouva un Saint Anachoréte qui y demeuroit depuis quarante-

cinq ans, & qui lui dit que la volonté de Dieu n'étoit pas qu'il s'arrêtât en ce lieu-là, parce que le ciel le destinoit pour être Evêque de Babylone. Ensuite ce Solitaire fit oraison durant deux heures, pria Zozime de l'ensevelir, & mourut. Zozime lui aiant rendu ce devoir de charité, revint à Sina. Il eut depuis un disciple nommé Jean, & ils demeurérent tous deux dans le desert de Porphyrite avec Paul & Théodore, Anachorétes, qui portoient des tuniques de peaux de bœufs sauvages. Théodore étoit Religieux du Monastére de saint Euthyme. Jean aiant été tué par un serpent, & sa mort causant beaucoup d'affliction à Zozime, il fut ressuscité par ces Anachorétes qui avertirent Zozime d'aller à Sina, parce que Dieu vouloit qu'il gouvernât l'Eglise de Babylone en Egypte. Zozime leur obéït, & alla en cette montagne sainte. Quelques jours aprés son arrivée le Supérieur de Sina l'envoia avec deux autres Religieux à Aléxandrie, pour le service de la Communauté: mais Apollinaire qui étoit alors Patriarche d'Aléxandrie, les retint, & les ordonna tous trois Evêques, sçavoir Zozime de Babylone, le second d'Héliopole, & le troisiéme de Léontople. Zozime aprés avoir fait quelque temps les fonctions de la charge pastorale, s'en démit, & retourna finir ses jours dans sa cellule du Mont-Sina. Au reste l'Ordre monastique subsiste encore aujourd'hui dans cette sainte montagne. On y donne tous les jours l'aumône à quantité de pauvres.

Collobia ex pellibus bubalorum. *Prat. spirit. c. 124. 125.*

Ibid. 125.

Voiage de Monsieur de Monconis, pag. 228.

L'Eglise est dédiée à sainte Catherine, & desservie par des Religieux Grecs, vétus de noir, qui jouïssent de divers privileges accordez à leurs prédecesseurs par les Princes Ottomans.

VI. Mort des deux Ermites nommez Grégoire.

Grégoire le Byzantin, & Grégoire le Pharanite son disciple, se retirérent dans une isle de la Mer Rouge, où il n'y avoit point d'eau douce : de sorte qu'ils étoient obligez d'en aller querir de temps en temps à la terre ferme. Un orage aiant emporté leur petite barque, ils furent réduits à mourir de soif. Le disciple expira aprés avoir été vingt-huit jours sans boire : son maistre le survéquit de neuf jours, & avant que de rendre l'esprit, il écrivit leur avanture sur le dos d'une tortuë. Huit mois aprés des Religieux de Raïthe aiant passé dans l'isle, y trouvérent leurs corps encore tout entiers, & les transportérent à leur Monastére. Des pescheurs aiant eu le vent contraire prés de trois mois, abordérent à un desert où ils trouvérent trois Anachorétes qui étoient morts. Ils les mirent dans leur barque, & dés qu'ils y furent, le vent leur devint favorable, & ils passérent aisément à Raïthe où ils vouloient aller. Ces Ermites étoient revétus de tuniques de *Sibin*.

Ibid. c. 118.

Collobium de Sibino. *Ibid. c. 120. 121.*



CHAPITRE XXVII.

De saint Anastase Sinaïte. De la fin malheureuse d'un Apostat.

I. Saint Anastase se fait Religieux, & travaille à la conversion des Acéphales.

ON ne marque point le païs d'où étoit saint Anastase. Dés sa jeunesse il fut élevé dans la piété, & comme il dit lui-même, il apprit à écouter avec le même respect les paroles de l'Evangile, que s'il eût entendu parler JESUS-CHRIST. Une si bonne éducation l'aiant disposé à se faire Religieux, il se consacra à Dieu dans un Monastére. Il y fut si éxact à obéir & à rendre service aux autres, que l'on assure que cette humilité lui obtint du ciel le double talent de la science & de la sagesse. Il alla ensuite visiter les saints lieux de Jérusalem, & de là il passa en Arabie, & s'établit parmi les Solitaires du Mont-Sina. Ce fut vrai-semblablement vers ce temps-là qu'il fut ordonné Prêtre. Comme il y avoit encore quantité d'Acéphales divisez en diverses sectes, & principalement dans l'Egypte, il emploia son zéle & son sçavoir à les combattre. Il alla pour cét effet à Aléxandrie, y étant appellé par le Patriarche, & il conféra avec les principaux d'entre les Hérétiques. Un jour disputant en public contre deux de ces Novateurs, dont l'un étoit Jean Zyga Moine, il fit voir si clairement

Obediens eis & prompto animo serviens, idcirco propter tantæ humilitatis virtutem accepit à Deo donum scientiæ & sapientiæ multiplicis. *Bolland. 22. April. pag. 850. & seqq.*

Erat iste conventus ex compacto & ex publico indicto. *Anast. Vie Dux, c. 10.*

que ceux de leur parti condamnant saint Flavien de Constantinople, condamnoient avec lui les autres saints Docteurs, que le peuple chargea d'injures ces Acéphales, & pensa les lapider.

II. Ses Ouvrages.

Le livre de saint Anastase, qui a pour titre *Hodége*, c'est-à-dire, *le Guide*, n'est autre chose qu'un traité de controverse, où il enseigne la méthode de réfuter l'erreur de ces ennemis de la Foi, & parle de quatre conférences qu'il avoit eues avec eux dans Aléxandrie, en présence du Clergé & d'autres personnes. Il y cite saint Denys l'Areopagite, & même un commentaire que l'on tenoit avoir été fait sur cét Auteur par Denys d'Aléxandrie. Il se voit par les Ouvrages de saint Anastase, qu'il se qualifioit tantôt Prêtre seulement, & tantôt Religieux. Outre son traité contre les Acéphales, il en a encore écrit d'autres pour l'instruction des fidelles. Entre ses maximes celle-ci est remarquable, que *l'assiduité à l'oraison & à la lecture des livres saints, est la mére de toutes les vertus.* A la fin de son discours de la sainte Messe, il rapporte qu'un Religieux qui avoit vécu avec négligence, reçût avant que de mourir l'assurance que ses péchez lui étoient pardonnez, parce que depuis qu'il étoit entré dans le Cloître, il n'avoit point fait de jugemens téméraires, ni conservé aucun ressentiment contre ceux qui l'avoient outragé. Dans son Explication mystique de la création du monde, il distingue trois sortes de Religieux, dont les uns demeuroient seuls,

Ibid. c. 22.

Ego Anastasius Monachus sancti montis-Sina profiteor, &c. Ibid.

Anastasii minimi Presbyteri sancti Montis Sina opus de fide, &c. ibid. c. 4.

s'appuiant sur le secours du ciel, qu'ils tâchoient de s'attirer par leurs prieres; les autres étoient deux ou trois ensemble, & pouvoient espérer d'avoir JESUS avec eux, lorsqu'ils étoient bien unis & éxacts dans le service de Dieu ; & les autres en plus grand nombre vivoient dans la société du Cloître, & faisoient voir par l'assistance & par l'édification qu'ils se donnoient les uns aux autres, *qu'il est avantageux*, comme dit le Prophéte, *que les fréres habitent ensemble.* Il ne faut pas confondre saint Anastase Sinaïte avec saint Anastase Patriarche d'Antioche. Ce Prélat mourut l'an 598. Mais il est certain par un des Ouvrages de saint Anastase Sinaïte, qu'il a vécu pour le moins dix ans aprés saint Euloge qui mourut vers l'an 608. selon Baronius.

Ubi sunt duo aut tres congregati, &c. *Matth.* 18. *Psal.* 132. *Anast. Anag. in Hexamer. l.* 4. *Consule Ioan. Climac. Gradu* 1. *sub finem.* Narrabât nobis Catholici qui Alexandriæ degunt, post tempora beati Eulogii Papæ (Alexandrini,) &c. *Anastas. Viæ Dux c.* 10.

III. Fin malheureuse d'un Apostat du Mont-Sina.

A ces bons éxemples des Religieux de Sina, il en faut joindre un tout opposé, dont l'on a jugé utile de conserver la mémoire. Un Solitaire qui avoit passé plusieurs années réclus dans une cellule, eut souvent des songes qui lui apprirent des choses à venir. Mais il ne sçut pas que c'étoit le démon qui lui donnoit ces connoissances, pour le jetter dans l'illusion. Car ainsi qu'observe saint Jean Climaque, c'est-là un des artifices de cét ennemi des hommes. Le Réclus eut ensuite un autre songe, où il vit les Apôtres couverts de ténébres & de confusion, & Moïse tout éclatant de gloire. Au lieu de consulter sur ce sujet la lumiére de la Foi, qui lui auroit appris que cette vision n'étoit

Antioch. Homil. 84. *Baron. an.* 614. *Ioan. Climac. Grad.* 3. *pag.* 58.

qu'une horrible fausseté & un piége de Satan, il crut que ce dernier songe n'étoit pas moins véritable que les premiers, & qu'il le devoit prendre pour la régle de sa conduite. Son aveuglement fut si grand, qu'il abandonna le desert, & se retira parmi les Juifs, qui avoient alors pour azyle les lieux appellez Noare & la Libyade. Ces enfans de la Synagogue le reçurent comme *un autre Abraham*, & pour l'attacher à leur secte, lui donnérent une femme. Le faux zéle qu'il fit paroître pour le Judaïsme, & la dissolution que l'on remarqua en lui durant son prétendu mariage, causérent bien du scandale. Mais quelques années aprés, sa fin malheureuse y apporta reméde : car il mourut rongé des vers. Le bruit de sa mort se répandit dans les Ermitages & les Cloîtres, & chacun la regarda comme une punition visible de son apostasie.



CHAPITRE XXVIII.

De Jean le Cilicien, d'André, & de quelques autres Religieux du desert de Raïthe.

I. Jean le Cilicien.

DU Mont-Sina il nous faut descendre dans le prochain Ermitage de Raïthe, qui étoit encore habité par quantité de vertueux Solitaires. Jean le Cilicien y demeura plus de 76. ans. Lorsqu'il vint s'y con-

sacrer à Dieu, il y trouva des Religieux qui y avoient passé soixante & dix ans, & qui ne vivoient que d'herbes & de fruits de palmier : ce qui s'accorde avec le témoignage que rendent Ammonius & saint Nil touchant l'austérité de ces Ermites d'Arabie. Jean fut Abbé de Raïthe. Il étoit plein de zele & fort intelligent dans les choses saintes : au moins c'est l'idée que nous donnent de lui quelques-unes de ses maximes rapportées dans le Pré spirituel. Il disoit à ses Disciples : *Prenons garde de ne pas prophaner par nos vices un lieu d'où nos péres ont chassé les démons*, & qu'ils ont consacré par leurs vertus : réflexion que l'on devroit faire dans les anciens Monasteres, dont la plûpart ont été fondez par des Saints. Ce Jean pourroit bien avoir été le même que l'Abbé de Raïthe, du même nom, qui porta saint Jean Climaque à écrire son Ouvrage & à qui ce même Saint donne de si grands éloges.

Raïthe étoit proprement une Laure ou Ermitage. Prat. spirit. c. 115.

Ne sordidemus locum istum, filii, quem patres nostri à dæmonibus emundaverunt. *Ibid. c. 115.*

II. André.

André fut encore une des lumiéres de ce desert. Un Solitaire possedé du démon étant allé trouver saint Simeon le jeune afin qu'il le délivrât, ce Saint qui parmi tant de graces dont il étoit rempli, conservoit précieusement celle de l'humilité, le reprit de ce que trouvant à Raïthe un si grand nombre d'excellens hommes, qui le pouvoient soulager, il avoit fait un si long voiage pour venir implorer son assistance ; & il lui ordonna de retourner vers André, & de lui demander le secours de ses priéres. André le guérit ; mais disputant d'humilité avec

Ibid. c. 117.

ſaint Simeon, il l'aſſura que c'étoit ce Saint qui lui avoit obtenu cette grace du ciel.

112. Ménas.

Un autre Solitaire de Raïthe appellé Ménas, qui étoit Diacre, aiant été envoié dehors pour le ſervice du Monaſtére, fut tenté de l'ennemi de ſon ſalut, & quittant l'habit monaſtique demeura dans le ſiécle. Longtemps aprés il voulut par curioſité aller voir ſaint Simeon le jeune qui étoit ſur ſa colomne dans le territoire d'Antioche. Le Saint connut par révélation qui il étoit, & dit à ſon diſciple qu'il prit des cizeaux, & qu'il alla couper les cheveux à Ménas. Celui-ci fut tout ſurpris ; & ne doutant point néanmoins que ce ne fût une conduite de Dieu ſur lui, ne s'oppoſa point à ce qu'on lui voulut faire. Le Saint lui ordonna enſuite de retourner à Raïthe. D'abord Ménas s'en défendit, alléguant qu'il auroit trop de confuſion, & qu'il ne pourroit pas ſeulement ſoûtenir les regards de ces vénérables Péres qu'il avoit abandonnez. Mais le Saint l'aſſura qu'il ſeroit bien reçû, que l'on ſe réjouïroit de ſa converſion & de ſon retour, & que pour marque que Dieu lui avoit pardonné ſon péché, il lui arriveroit quelque choſe d'extraordinaire. La vérité de ſes paroles parut dans l'événement. Car les Religieux de Raïthe reçûrent Ménas avec beaucoup de charité, & lui permirent de faire les fonctions de ſon Ordre. Un jour qu'il portoit le Calice où étoit le précieux ſang de Nôtre Seigneur, un de ſes yeux lui ſortit en quelque ſorte de la teſte, & les Péres du

Prat. ſpirit. c. 118.

Continuò exiit oculus unus. *Ibid.*

desert regardérent cét accident comme un signe & un témoignage que Dieu lui avoit accordé la rémission de sa faute, suivant la prédiction du Saint.

IV. Deux Anachorétes.

Deux saints Anachorétes qui étoient vraisemblablement d'Egypte ou de la Thébaïde, vinrent le Jeudi saint dans l'Eglise du Monastére de Raïthe. Ils étoient nuds, mais leur nudité ne fut apperçûë que d'Estienne de Cappadoce *, Religieux de grande vertu. Aprés qu'ils eurent participé aux divins mystéres, il repassérent la mer en marchant sur les eaux, ainsi que le raconta depuis Estienne qui fut le témoin de ce miracle.

* *Prat. spirit. c. 127.* Cùm communicassent dominico corpori & sanguini, exierunt de Ecclesia. c. 122.

V. Daniel.

L'on n'a qu'un abrégé de la vie de saint Climaque, qui a été composé par Daniel Religieux de Raïthe, dont l'on ne connoît le mérite que par le double titre qu'on lui donne d'***homme vénérable & orné de vertus***.

Isag. Rader. ad S. Ioan. Climac. c. 3.

VI. Théodore.

Théodore de Raïthe qui a écrit de l'Incarnation, a vécu dans le septiéme siécle. Il étoit Prétre. La derniére hérésie dont il parle, est celle de Sévére faux Patriarche d'Antioche, qui tâcha, dit-il, de trouver un milieu entre la doctrine de l'Eglise & l'hérésie d'Eutyche, & qui ne tenoit pour bon Théologien que celui qui s'étoit fort éxercé dans les subtilitez de la Philosophie d'Aristote.

CHAPITRE XXIX.

De saint Euloge Patriarche d'Aléxandrie. D'un Monastére où l'on gardoit une excellente observance.

Les Acéphales qui s'étoient divisez en plusieurs sectes, avoient été chassez de la Cathédrale d'Aléxandrie, & des autres Eglises de la même ville, du temps de Justinien : mais les plus opiniâtres tâchoient de maintenir leur hérésie. Ils avoient des Evêques de leur communion, & quelques-uns de ces faux Pasteurs vinrent au secours de leur Jean Zyga & de son associé, que saint Anastase avoit couverts de confusion dans une dispute publique. Mais ce Saint joignant l'adresse à l'érudition, fit aussi voir la fausseté de leur doctrine. Eutyche Auteur du dixiéme siécle, écrit que ces Acéphales ou Jacobites aiant été ainsi obligez de rendre les Eglises aux Catholiques, établirent leur siége & leur principale résidence dans le Monastére de saint Macaire, & qu'ils y demeuroient encore de son temps, sçavoir l'an neuf cens trente-trois, que cét Historien fut fait Patriache des Melchites ou Orthodoxes d'Egypte. Saint Anastase ne fut pas le seul qui combattit les Acéphales, & principalement les Théodosiens. Saint Euloge Patriarche d'Aléxandrie, travailla aussi par ses soins &

I. *Saint Euloge Abbé d'un Monastére d'Antioche.*

Anast. Sinait. Via Dux c. 10.

Ex isto tempore (xv. Justiniani) fuit Jacobitarum Cathedra in Monasterio Abu-Macarii ad diem hodiernum. *Eutych. Ann. tom. 2. pag. 156.*

Narravit audivisse se eundem Ab-

batem Eulogium Alexandrinum Patriarcham. *Prat. spirit. c.* 147.

par ses écrits à la conversion des hérétiques. La qualité d'Abbé que lui donne Jean Mosch, fait juger qu'il a été Religieux ; & cela se justifie encore par les Ouvrages du Saint. Il y a quelque conjecture que ce saint Evêque étoit d'Antioche : car il y fut ordonné Prêtre, & eut la conduite d'un Monastére bâti par Justinien en l'honneur de la tres-sainte Mére de Dieu. Comme Procope fait mention d'une Eglise construite par ce Prince dans cette même ville sous l'invocation de la sainte Vierge, il est assez probable que cette Eglise n'a point été différente de ce Monastére, & qu'elle fut desservie par des Religieux. Saint Euloge étant Prêtre écrivit à saint Eutyche Patriarche de Constantinople, une lettre qu'il inséra depuis dans un traité contre les Théodosiens & les Gaïanites, qui étoient deux sectes d'Acéphales.

Μονῆς ἡγήσατο τῆς παναγίας Θεοτόκου τῆς λεγομένης τῶν Ἰουστινιανοῦ. *Phot. Bibl. c.* 226. *Procop. l.* 2. *de Ædific.*

II. *Il est fait Patriarche d'Aléxandrie.*

Theophan. pag. 211.

Il succéda à Jean dans le Siége d'Aléxandrie la deuxiéme année de l'Empire de Tibére, (c'est-à-dire, vers l'an cinq cens quatre vingts) selon Théophane. Etant à Constantinople devant ou aprés sa promotion à l'Episcopat, il acquit l'amitié de saint Grégoire alors Archidiacre de l'Eglise Romaine, qui y étoit en qualité de Legat du Pape Pélage. Depuis, ces deux Saints eurent ensemble une liaison étroite & une grande correspondance, comme il paroît par diverses lettres de saint Grégoire. Augustin * Religieux du Monastére de saint André de Rome, que ce saint Pape avoit envoié en

Gregor. l. 5. *Ind.* 14. *Ep.* 60. *l.* 6. *Ind.* 15. *ep.* 37. *l.* 7. *Ind.* 1. *ep.* 29. * 30. *an.* 598. *lib.* 10. *Ind.* 5. *ep.* 55.

Angleterre, pour y prescher la Foi, aiant baptizé le jour de Noël plus de dix mille personnes de cette nation, le Saint ne manqua pas de faire part de cette heureuse nouvelle à son ami saint Euloge. Il lui écrivit aussi en faveur d'un Moine d'Egypte qui avoit abjuré l'héréfie d'Eutyches, où il avoit été engagé, & qui prétendoit que d'autres Solitaires de la secte des Acéphales, qui occupoient un Monastére fondé par ses parens, en devoient être chassez, s'ils ne quittoient aussi leur erreur, & ne se réünissoient à l'Eglise. Saint Euloge publia divers Ouvrages contre ces hérétiques. Il envoia à saint Grégoire le traité où il réfutoit la fausse doctrine des Agnoïtes, & le soûmit à son jugement. Le saint Pape l'aiant lû en fut tres-satisfait, & lui écrivit que son livre lui avoit paru admirable, & qu'il n'y avoit rien trouvé à redire. Ce saint Patriarche d'Aléxandrie emploia aussi sa plume contre les Novatiens, & l'an 588. tint un Concile pour la conversion des Samaritains. Ses Ouvrages ne se sont peut-être conservez que dans les extraits qu'en a laissé Photius. Il paroît par un de ces extraits, que dans un discours qu'il composa pour attirer à la Foi orthodoxe des Solitaires Acéphales, il y fit l'éloge de l'état Religieux; qu'il marqua ce que c'étoit proprement qu'un Religieux, & qu'il étoit lui-même de cette profession; & qu'il exhorta ces Moines à mener une vie conforme à leur Institut, dans la communion de l'Eglise Catholique. On y voit aussi qu'il

Les Agnoïtes disoient que JESUS-CHRIST *n'avoit point connu le jour auquel se doit faire le dernier jugement.*

Fuit valde quod admiraremur; quod autem displiceret, non fuit. *Gregor. l. 8. Ind. 3. epist. 42. an. 600.*

Καὶ αὐτὸν δὲ τῆς αὐτῆς πολιτείας ἀπαγγέλλει. *Phot. c. 230.*

leur allégua l'éxemple de saint Simeon Stylite, de saint Baradat, & des autres illustres Solitaires qui avoient suivi les décisions du Concile de Calcédoine. Saint Euloge mourut vers l'an six cens huit, selon l'opinion commune.

III. Monastére de parfaits Religieux.

Saint Jean Climaque traitant de l'obéïssance, ne s'est pas contenté d'en marquer les devoirs par des raisonnemens & des paroles ; il en a encore montré & exposé aux yeux l'exécution & la pratique dans d'insignes éxemples de quelques Solitaires de deux ou trois Communautez d'Egypte & d'Asie. Nous en avons déja rapporté quelques-uns : il faut maintenant raconter les autres dont le Saint fut le témoin, ou qu'il apprit de personnes dignes de foi, dans un voiage qu'il fit à Aléxandrie. Il y avoit prés de cette ville un Monastére dont le Saint reléve fort l'observance & la discipline. Il étoit habité * de trois cens trente Religieux, qui avoient pour Supérieur un homme admirable en sagesse. Rien n'étoit de plus édifiant que d'y voir des vieillards obéïr avec une simplicité d'enfant, aprés quarante & cinquante ans de religion. Les railleries, les contestations, les discours inutiles en étoient bannis ; toutes les vertus y régnoient ; & sur tout chacun y prenoit bien garde de ne point blesser la conscience des autres, mais de contribuer plûtôt à leur édification.

** selon l'édition Grecque Latine de Raderus. Joan. Climac. Grad. 4. pag. 45. La traduction Françoise met seulement 230. suivant quelques manuscrits.*

Præ cunctis autem magnopere cavebant alter alterius conscientiam vulnerare. *Ibid. pag. 47.*

IV. Humilité d'Isidore.

Un habitant d'Aléxandrie nommé Isidore, qui avoit éxercé les premiéres charges de

de la ville, voulant ſe faire Religieux dans ce Monaſtére, l'Abbé pour éprouver ſa vocation, & pour le guérir de la fierté qu'il remarquoit dans ſa maniére d'agir, lui ordonna de ſe tenir à la porte, & de ſe proſterner devant ceux qui y paſſeroient, en les ſuppliant *de prier Dieu pour ſon ame qui étoit malade * d'épilepſie.* Iſidore obéït, & pratiqua cette humiliation durant ſept années. L'Abbé voulut enſuite l'admettre dans ſa Communauté, & le deſtina même pour recevoir les Ordres ſacrez: mais Iſidore qui avoit contracté une forte habitude d'humilité, le conjura de le laiſſer dans le même lieu le reſte de ſa vie, & il obtint cette grace. Dix jours aprés Dieu le retira du monde pour l'élever à cette gloire, que l'Evangile promet à ceux qui s'abaiſſent par un véritable mépris d'eux-mêmes.

* *de mal caduc.*
Ora pro me, Pater, quia epilepticus ſum.
Ibid. pag. 52.

III. Patience d'Abba-Cyr.

L'uſage de ce Monaſtére étoit d'éprouver quelquefois pendant pluſieurs années ceux qui renonçoient au ſiécle. Un Religieux nommé Abba-Cyr fut ainſi dix-ſept ans dans l'état de Novice, & durant tout ce temps on ne ceſſa d'exercer ſa patience par des mauvais traitemens & par des outrages. Il mourut ſaintement, & avant que de rendre l'eſprit il remercia ceux qui l'avoient éprouvé de la ſorte, leur avoüant que ces petites perſecutions l'avoient mis à couvert des inſultes du démon, & avoient beaucoup contribué à aſſurer ſon ſalut. Un jour l'Abbé chaſſa de l'Egliſe le Célérier, qui étoit un tres-parfait Religieux, bien qu'il n'eût

Ibid. pag 57. *&* 58.

OEconomus
Ibid pag. 55.

commis aucune faute ; & il usa de cette rigueur envers lui, afin de l'affermir dans l'humilité, & qu'en la pratiquant il l'enseignât aux autres. L'Abbé en fit un jour voir un autre éxemple à saint Jean Climaque.

IV. Grande soumission de Laurent.

Au commencement du dîner il appella un Religieux nommé Laurent, qui étoit le second d'entre les Prêtres, & qui demeuroit depuis quarante-huit ans dans le Monastére. Laurent vint aussi-tôt, & se mit à genoux devant son Supérieur, qui lui donna sa bénédiction, mais qui ne lui dit rien aprés qu'il se fût relevé, & le laissa ainsi debout pendant que les autres dînoient. Environ une heure & demie aprés il lui ordonna d'aller trouver Isidore, & de lui dire le premier Verset du 39. Pseaume, où le Prophete marque qu'il ne s'étoit point lassé d'attendre, parce que c'étoit le Seigneur qu'il attendoit.

Ibid. pag. 54.

V. Humilité de Macédoine.

Macédoine Archidiacre du Monastére, aiant obtenu permission d'aller à Aléxandrie pour quelques affaires particuliéres, & n'aiant pû revenir pour la Feste des Rois, ainsi qu'il l'avoit promis, l'Abbé prit de là sujet de le mortifier, & le suspendant de ses fonctions le mit au rang des Novices. Aprés y avoir été quarante jours, le Supérieur l'en voulut tirer, & le rétablir dans sa charge : mais cét éxcellent Religieux qui connoissoit l'utilité de l'humiliation, le pria de le laisser encore dans cét état d'abaissement.

Ibid. pag. 58.

VI. Patience de Méne.

Un ancien Religieux appellé Méne, passa un jour par une rude épreuve, & le Supérieur qui connoissoit la solidité de sa vertu,

le traita de la ſorte pour l'édification des autres. Méne avoit été hors du Monaſtére. A ſon retour s'étant proſterné devant l'Abbé pour recevoir ſa bénédiction, l'Abbé ne la lui donna point, & le laiſſa ainſi proſterné depuis le ſoir qu'il étoit revenu, juſqu'à l'heure de la priére, (c'eſt-à-dire, juſqu'aux Matines) qu'il alla lui donner ſa bénédiction en le reprenant encore de vanité & d'impatience, Méne ne fut pas ſurpris de cette mortification, & pendant le temps qu'il y fut ſoûmis, il récita tout le Pſeautier. Il devint le premier de la Communauté aprés l'Abbé, & c'étoit lui qui la gouvernoit en ſon abſence. Il porta prés de ſoixante ans l'habit monaſtique. Trois jours aprés ſa mort, pendant que l'on récitoit pour lui les priéres, il ſortit de ſon cercueil une odeur agreable qui remplit le lieu où il étoit expoſé, & ce miracle dont Dieu honora ſon corps, confirma l'opinion que l'on avoit de gloire de ſon ame. L'Abbé aiant un jour vû quelques-uns de ſes Religieux qui étoient Prêtres, parler enſemble durant l'Office, leur ordonna de ſe tenir à la porte de l'Egliſe pendant une ſemaine, & de demander pardon à ceux qui entreroient ou ſortiroient.

Affirmavit totum ſe humi jacentem Pſalterium recitaſſe. Ibid. pag. 62.

Ibid. pag. 64.

VII. Pénitence publique d'un voleur à qui l'on donne l'habit de Religieux.

Ce Monaſtére ſi bien réglé où l'on excitoit ainſi ceux qui étoient ſaints, à ſe ſanctifier encore davantage, n'étoit pas fermé aux grands pécheurs, & on les y recevoit lorſqu'ils s'y préſentoient, & que l'on avoit ſujet de croire qu'ils n'y venoient que pour faire pénitence. Un jour un inſigne voleur

* Cùm reus ad fores templi, (ἐκκλησίας) pervenisset. Ioan. Climac. Grad. 4. pag. 46.

y demanda d'être admis dans la profession religieuse. L'Abbé ne le rejetta point, mais l'obligea à comparoître dans l'Église * du Monastére, revêtu d'un cilice, & la teste couverte de cendres; & aprés qu'il eut confessé publiquement ses crimes, il lui fit couper les cheveux, & l'admit dans sa Communauté.

VIII. *Irégalité à l'égard des austéritez.* *Epist. ad Pastor. c. 14. pag. 494.*

Rosuv. pag. 364.

Tous les Religieux n'usoient pas de la même nourriture. Les uns gardoient une abstinence plus austére que les autres. C'étoit la sagesse de l'Abbé qui établissoit cette différence; & nul ne le trouvoit mauvais, parce qu'ils lui rendoient une obéïssance éxacte, & qu'ils étoient persuadez qu'il n'avoit pour but que le salut des ames. Cette diversité de discipline à l'égard des alimens & du jeûne, se trouvoit aussi dans le Monastére de Théodose, où demeura sainte Euphrosyne déguisée en homme; & cette maison pourroit bien avoir été la même que celle dont parle saint Jean Climaque: car elles étoient toutes deux prés d'Aléxandrie, & habitées de plus de trois cens Religieux. Il est encore à remarquer, que ceux qui composoient cette admirable Communauté dont saint Jean Climaque a loüé si hautement le bon ordre & la discipline, se présentoient le soir devant leur Abbé qui leur imposoit à chacun quelque pénitence, selon qu'il jugeoit utile pour leur avancement spirituel. Il y avoit de plus une Laure, ou Ermitage qui dépendoit du Monastére, de quoi l'on a vû ci-devant des éxemples. Cette Laure servoit de retraite à ceux qui s'étant beau-

Voyez ci-devant pag. 296.

coup avancez dans la perfection par les communs exercices du Cloître, étoient jugez capables d'y faire encore de nouveaux progrés, & de s'appliquer entiérement à la contemplation dans le *sacré repos* de la solitude.

Voyez le Degré 27. pag. 401.

τῆς ἱερᾶς... ἡσυχίας

IX.
Monastére ou prison pour les pénitens.

Ceux qui s'étant consacrez à Dieu par la profession religieuse, étoient si malheureux que de la violer par quelque grande faute, trouvoient un lieu destiné pour expier leur crime. C'étoit un petit Monastére situé à mille pas du grand. La demeure en étoit desagréable & incommode. On y manquoit de toutes les consolations humaines. Aussi on le nommoit *la prison*. L'unique nourriture des pénitens qui y étoient renfermez, étoit du pain & quelques herbes. On n'y connoissoit point l'usage du vin ni de l'huile. Il falloit aussi que ceux qui y demeuroient, s'occupassent au travail des mains, & qu'ils fussent presque toûjours en priére. Ils étoient sous la conduite d'un Religieux de grande vertu nommé Isac. Saint Jean Climaque les alla voir, & aiant été un mois dans leur Cloître, il en sortit tres-édifié de leurs gémissemens & des autres marques qu'ils donnoient de repentir & de componction. Comme le lieu où ils travailloient ainsi à se purifier de leurs péchez, n'étoit qu'un petit Monastére qui dépendoit d'un autre, ceux-là se sont mépris qui ont cru que cette retraite de pénitens étoit le grand Monastére de Canope qui s'appelloit *Métanée* ou Pénitence, pour une autre raison que nous avons marquée ailleurs.

Ibid. Grad. 4. pag. 66. Grad. 5. pag. 114. 126.

Ci-devant pag. 183.

CHAPITRE XXX.

Des divers voiages de Jean Mosch, & des Solitaires qu'il vit en Egypte & dans les Provinces voisines.

I. Premier voiage de Jean Mosch en Egypte. Prolog. Prat. spirit. Grégoire étoit Abbé du temps de Tibére. Ibid. c. 92. 93. 112.

AVANT que de continuer à parler des Solitaires d'Egypte, il faut donner plus de connoissance de Jean Mosch, & le suivre dans ses voiages. Nous avons déja remarqué qu'il renonça au siécle dans le Monastére de saint Théodose, du Diocése de Jérusalem, Lorsqu'il y demeuroit, son Abbé qui étoit vrai-semblablement Grégoire, l'envoia en Egypte pour quelques affaires de la Communauté. Il fit ce voiage vers le commencement de l'Empire de Tibére, c'est-à-dire, vers l'an 580. Il y avoit alors dans l'Oase, desert de la Libye, un Solitaire nommé Leon, qui étoit de Cappadoce. On en disoit tant de bien, & on relevoit tellement ses vertus, que Jean résolut de l'aller voir. Il alla donc le visiter, & le trouva tel qu'on le lui avoit dépeint. Il remarqua qu'il étoit fort humble & fort charitable, qu'il aimoit la retraite & le silence, qu'il étoit pauvre de cœur, & tres-détaché des choses de la terre. Leon soûpiroit aussi aprés le bonheur du ciel, & pour marquer l'espérance qu'il avoit de l'obtenir, il disoit souvent : *Je régnerai un jour.* Jean & d'autres

qui ne comprenoient pas le sens de ces paroles, lui disoient en vain que la Cappadoce n'avoit point produit jusqu'alors des personnes qui eussent porté la couronne. Il ne pouvoit s'empescher de leur dire ces paroles, & de faire voir par là qu'il vivoit dans l'attente de la gloire éternelle. Aussi étoit-il véritablement du nombre de ceux que l'Evangile nomme les enfans du roiaume, & qui n'en peuvent être exclus, tant qu'ils conservent la robe nuptiale de la charité.

II. Action héroique de charité, & mort du Solitaire Leon.

Cette vertu fut le caractére particulier de Leon, & il seroit difficile de trouver un Solitaire qui en ait été un plus parfait modelle. Les Maziques qui étoient des barbares, aiant fait une irruption dans le desert d'Oase, y tuérent quantité de Religieux, & en firent captifs plusieurs autres. Entre ceux qui perdirent ainsi leur liberté, il y en avoit trois qui tenoient un rang considérable parmi ceux de la même profession, sçavoir Jean qui avoit été Lecteur de la grande Eglise de Constantinople, Eustathe Romain de naissance, & Théodore originaire de la Cilicie. Le malheur de la captivité leur fut d'autant plus sensible, qu'ils manquoient de santé, & étoient tous trois malades. Jean accompagné d'un des barbares qui le suivit jusqu'à un fauxbourg d'une ville *, s'en alla prier l'Evêque de leur procurer la liberté. Mais ce Prélat n'aiant que huit pieces d'or, au lieu qu'il en faloit vingt-quatre pour les racheter, on ne put rien conclure. Trois

** C'étoit peut-être la grande Oase, ville Episcopale sous la métropole d'Antinoüs.*

Octo numismata.

Prat. spirit. ibid.

jours aprés, Leon touché de la disgrace de ces trois Religieux, reçût de l'Evêque les huit pieces d'or, & s'étant transporté dans le Camp des Maziques, s'offrit lui-même pour supplément du prix, leur représentant qu'étant fort & vigoureux, il leur rendroit bien plus de service que ces trois vieillards qui étoient languissans & infirmes. Les barbares acceptérent ce parti, & renvoiant les trois Solitaires, retinrent Leon. Mais il ne fut pas long-temps sans éprouver leur cruauté : car le menant avec eux en un certain lieu, comme ils virent qu'il étoit fatigué, & qu'il ne pouvoit plus marcher, ils lui coupérent la teste ; de sorte que sa charité lui mérita la gloire du martyre. L'Auteur Grec qui a fait un Commentaire sur saint Jean Climaque, a cru que ce Saint avoit eu en vûë le Solitaire Leon, lorsqu'il parle d'un Chrestien qui avoit aimé son prochain plus que lui-même, & qui avoit donné sa vie pour lui, quoique Dieu ne lui en eût point fait de commandement particulier.

Is qui proximum suum plusquam seipsum dilexit, quando animam suam pro ipso posuit, &c. *Ioan. Climac. Grad. 26. pag. 334. 356.*

III. Iean Mosch retourne en Egypte avec saint Sophrone. Ibid. c. 67. 134.

Jean Mosch étant retourné dans la Palestine, demeura dix ans dans la Laure des Eliotes. C'est de lui-même que l'on sçait qu'il y résidoit du temps de Jean Patriarche de Jérusalem, qui mourut vers l'an 592. Selon l'ancienne Préface *du Pré spirituel*, Mosch demeura ensuite dans la nouvelle Laure de saint Sabas. Il fit un second voiage en Egypte aprés la mort de l'Empereur Maurice, à qui le Tyran Phocas ôta la vie

& la couronne l'an 602. Car le bruit s'étant répandu que les Perses avoient l'avantage sur les Romains, & qu'ils pourroient bien ravager la Palestine, Jean sortit de la nouvelle Laure, & s'en alla à Antioche. Il passa de là à Séleucie, ville qui est à l'embouchure de l'Oronte, & il y vit l'Abbé Théodore qui en étoit Evêque. Il visita aussi les Religieux du Monastére de saint Théodose du Rocher, situé entre Séleucie & Roze. Etant revenu dans le territoire de Jérusalem, il ne s'y arrêta pas, & soit par la crainte des Perses, ou par le désir de profiter de l'entretien & de l'exemple des plus fameux Solitaires de l'Arabie & de l'Egypte, il alla au Mont-Sina, de là à Raïthe, puis à Aléxandrie. Les Grecs disent que ce fut dans cette ville que S. Sophrone le rencontra, & fit amitié avec lui: mais ils * s'étoient déja vûs, & il est fort probable qu'ils avoient demeuré ensemble dans le Monastére de S. Théodose dés le temps de l'Abbé Grégoire, ou dans quelque autre Cloître ou Laure de la Palestine, & que le Saint accompagna Jean à Sina, à Raïthe, & dans tout son voiage. Saint Sophrone étoit de Damas. Il fit tant de progrés dans l'étude des belles lettres, qu'il fut appellé *Sophiste*, nom qui en ce temps-là ne marquoit rien que d'honorable: mais il eut encore plus de soin de s'avancer dans la vertu. Pour s'y perfectionner il quitta son païs, & vint dans le desert de Jérusalem. Il y vit plusieurs Solitaires de grand mérite; mais il s'attacha particuliérement à Jean Mosch, & se rendit son disci-

Prat. spirit. c. 79. 80. 116.

Peut-être vers l'an 608.

* Gerontius Præpositus Monasterii sancti Patris nostri Euthymii narravit mihi & Sophistæ Sophronio.

Ibid. c. 21. 92. 93.

Saint Sophrone.

ple. Il est toutefois à remarquer qu'il fût quelque temps avec lui sans s'engager dans l'état Religieux, & qu'il ne renonça au monde qu'aprés y avoir été excité par l'exemple de quantité de serviteurs de Dieu qu'il vit en Egypte. Il faut le suivre dans le voiage qu'il fit avec Jean Mosch dans l'Ermitage de Scétis & dans la Thébaïde, & retourner avec eux dans Aléxandrie, pour y voir l'estime particuliére qu'eut pour eux S. Jean l'Aumônier, & l'affection de ce saint Prélat pour les Religieux.

IV. Pauvreté des Solitaires de Scétis.

Saint Sophrone & le vénérable Jean étant allez voir un Solitaire, nommé Jean de la Pierre, ou parce qu'il étoit de *Pétra* en Arabie, ou plûtôt parce qu'il demeuroit à la Pierre prés du Nil, cét Ermite les exhorta à aimer la chasteté, & à se détacher tellement du monde, qu'ils ne craignissent point de manquer des choses nécessaires. Pour les exciter par quelque éxemple à cette derniére vertu, il ajoûta qu'étant jeune il avoit demeuré à Scétis, où il y avoit alors quatre Ermitages, & environ trois mille cinq cens *Péres* ou Religieux, & que l'on y vivoit dans une telle pauvreté, que l'on n'y pût trouver même un peu de vinaigre, dont on avoit besoin pour soulager *un des Péres* qui étoit travaillé du mal de ratte. Quelques-uns ne mangeoient que lorsqu'on les alloit voir. Ammonius en usoit ainsi, & c'est-pourquoi un autre Solitaire, nommé Théodore, lui rendoit visite tous les Samedis, pour l'obliger à prendre quelque nourriture. L'usage étoit

Petra.
De vitis Patrũ, Rosvveid. pag. 621. Prat. Spirit. c. 113. 54.

que l'hôte s'occupoit à la priére, pendant que le Religieux qui l'avoit reçû dans sa cellule, lui apprêtoit à manger. Saint Jean Climaque rend un témoignage bien glorieux au desert de Scétis, lorsqu'aprés avoir appellé *Saints* ceux de Tabenne, il observe qu'il n'y avoit pourtant pas eu parmi eux tant de *lumiéres* de sainteté, c'est-à-dire, tant d'hommes excellens en vertu, que parmi ceux de Scétis. Il dit qu'il n'en sçait pas, ou plûtôt qu'il n'en veut pas marquer la cause. Elie Archevêque de Candie, ou quelqu'un des autres Grecs qui ont éclairci de notes l'Ouvrage du Saint, aiant consideré que son dessein dans ce Chapitre est de décrire & de relever les avantages de la vie entiérement solitaire & tranquille, telle qu'est celle des Ermites, & encore plus celle des Anachorétes & des Réclus, a crû que cette raison supprimée par le Saint, étoit que la grande séparation du monde & l'éxacte solitude des Ermites de Scétis étoit un état plus seur & plus avantageux pour acquérir la perfection, que n'étoit pas celui des Moines de Tabenne, qui travailloient à leur salut dans la société ordinaire du Cloître, & qu'ainsi il étoit arrivé que Scétis avoit plus produit de parfaits Religieux, que les Monastéres de Tabenne. Il ajoûte que la discrétion du Saint l'avoit porté à taire cette raison, afin d'épargner la foiblesse du commun des Religieux, qui n'étant pas capables d'une retraite si austére, trouvent plus de facilité, & même plus de seureté à combattre ensemble contre les puis-

Quid est quòd non tam multa apud Tabennesiotas (Sanctorum) lumina fuerint, quàm apud Scetiotas: qui intelligit, intelligat: ego causam pronunciare non possum, aut potiùs nolo. *Joan. Climac. Grad.* 27. *pag.* 411. 423.

Illud tantùm affirmamus, iis qui fortiter in bello faciunt & depugnant, etiam eorum coronas & præmia qui in pace & tranquillitate solitudinis versantur, esse repofita. Ibid. pag. 402.

sances des ténébres par la pratique de l'obéïssance & des autres vertus, & qui même par l'aveu de saint Jean Climaque, accomplissant bien les devoirs de leur milice spirituelle, peuvent espérer de la bonté divine les mêmes couronnes qu'attendent les contemplatifs dans le repos de leur solitude. On pourroit encore dire que cét Auteur aiant fait cette observation à la loüange de ceux de Scétis, immédiatement aprés avoir parlé de l'obligation de fuir la tiédeur & la paresse, il a donné lieu de croire, que d'ordinaire l'on évitoit mieux ces defauts à Scétis qu'à Tabenne.

V. Vision touchant le travail des mains racontée par Irénée Solitaire.

Un des emplois de ceux de Scétis étoit de cultiver la terre. On dit qu'un jour un vieillard vit la nuit le démon qui présentoit aux Solitaires les instrumens dont ils se servoient pour cét effet, & qu'il sçût que cét esprit de ténébres en usoit ainsi dans l'espérance qu'ils travailleroient avec tant d'ardeur, que sous prétexte de lassitude ils se dispenseroient de l'Office divin, ou que s'ils le récitoient, ce ne seroit plus qu'avec distraction & négligence. Irénée Religieux de Scétis fit récit de cette vision à Jean Mosch & à saint Sophrone. Il leur dit aussi que la crainte des Barbares l'aiant obligé de quitter Scétis, & de s'en aller dans une Laure qui étoit dans le territoire de Gaze, ville de la Palestine, l'Abbé lui donna à lire un *Recueil des actions & des paroles remarquables des Anciens*. Dés qu'il l'eut ouvert, il y lût une aventure semblable à la sienne, & qui sembloit lui dire

Βιβλίον γεροντικόν. Pratum Spirit. c. 55.

qu'il n'avoit pas bien fait de venir ainsi dans son païs, & que puisqu'il avoit abandonné les Religieux d'Egypte, il ne devoit pas s'attendre d'être secouru de leurs priéres, comme il étoit auparavant. Il prit cela pour un ordre du ciel, & dans cette pensée il alla reporter le livre à l'Abbé, il retourna vers Scétis; & parce qu'il n'y avoit pas encore de seureté, il s'établit cependant dans le desert *des Celles*, qui en est assez proche. Cét événement confirme ce que l'on a déja vû, sçavoir qu'en ce temps-là ces sortes de recueils étoient fort en usage parmi les Religieux, & qu'ils y cherchoient volontiers à s'instruire, en jettant les yeux sur la conduite des premiers Péres de la solitude. Ces recueils sont de diverses sortes : car il y en a où les choses sont confusément & sans ordre, & d'autres où elles sont réduites sous divers titres qui regardent les mœurs, ainsi que l'on peut voir par celui qui est attribué à Rufin d'Aquilée, & par les autres traduits en Latin par Pélage & Paschase, Diacres de l'Eglise Romaine, par Jean Soûdiacre de la même Eglise, & par saint Martin Evêque de Dume en Espagne, qui les communiquérent aux Moines d'Occident avant le septiéme siécle. On en a depuis peu donné un autre au public d'autant plus seur & plus commode pour l'Histoire, qu'il est Grec & Latin, & que de plus les maximes de chaque Pére sont toutes ensemble ensuite des noms des Auteurs, rangez selon l'ordre alphabétique. Il contient aussi diverses choses assez considérables qui ne

Veni in locum istum. ἐν τοῖς κελλίοις. Ibid.

Vide Pallad. Lauf. c. 20.

Rosvveid. de vitis Patrum l. 3. pag. 492. l. 5. pag. 559. l. 6. pag. 644. l. 7. pag. 664. & pag. 996.

Eccles. Græc. Monum. Ioan. Coteler. pag. 338.

sont pas dans les autres Collections.

VI.
Marcel Solitaire.

L'exemple de Marcel, Solitaire de Scétis, fait voir que les esprits bien disposez se prévalent de tout pour leur salut. Marcel étoit d'Apamée en Syrie. Tandis qu'il demeuroit encore dans son païs, un conducteur de chariots, nommé Philéréme, fut vaincu dans une course publique, & ceux qui étoient de son parti, s'écriérent par compassion, que *Philéréme n'obtiendroit point de couronne dans la ville.* Ces paroles furent entenduës de Marcel; & quoi-qu'elles n'eussent aucun rapport aux choses spirituelles, elles lui furent depuis d'une grande instruction. Car lorsqu'il se fut retiré dans l'Ermitage de Scétis, & qu'il étoit tenté d'aller à quelque bourg ou à quelque ville pour se desennuier, il se disoit aussi-tôt à lui-même: *Philéréme, c'est-à-dire, le véritable amateur du desert, ne doit point s'attendre de recevoir de couronne dans la ville.* Et comme il avoüa depuis, la grace divine lui rendit depuis ces paroles si utiles, qu'elles furent comme un lien qui l'attacha à la solitude pendant trente-cinq ans. Les Barbares faisant une course dans Scétis, l'emmenérent captif, & le vendirent dans le païs de Pentapoli. Etant sorti de captivité il s'établit à Monidion, & il y fut visité de Jean Mosch & de saint Sophrone. Comme il étoit fort intelligent dans les choses divines, il les édifia par son entretien, leur parlant de la dignité de l'état Religieux, de l'excellence de la chasteté, de la force qu'avoit la psalmodie de mettre en fuite le

φιλέρημος, signifie un homme qui aime la solitude.

Christi gratiâ ista cogitatio fecit ut de Scetis non egrederer per annos 35.
Prat. spirit. c. 152.

démon, & d'autres choses utiles à leur avancement spirituel.

VII. Conversion d'un voleur nommé David.

Ibid. c. 161, 184. 44.

Les deux voiageurs allérent aussi dans la Thébaïde. Ils virent quantité de Solitaires qui demeuroient dans une montagne à deux lieuës de Lycos, & dont les uns se retiroient dans des grottes, & d'autres dans des cellules. Ils y eurent la conversation d'un des plus anciens, nommé Isac, originaire de Thébes, & qui est différent d'un autre Isac du méme païs, dont il est parlé dans les Vies ou Paroles mémorables des Péres. Le Monastére de saint Apollo subsistoit encore dans le territoire d'Hermople. Jean & saint Sophrone n'y furent peut-être pas ; mais on les entretint de deux Religieux de cette Communauté qui s'étoient distinguez par l'austérité de leur pénitence, & dont l'un s'imposa cette loi de ne boire jamais, & la garda jusqu'à la fin de sa vie. Etant vers la ville d'Antinoüs, ils virent un Solitaire qui leur parla d'un vieillard de grande vertu qui avoit passé pour le moins soixante & dix ans dans sa cellule, & avoit eu auprés de lui dix autres Religieux qui étoient ses disciples. Ils eurent la conversation d'un sçavant, nommé Phimamon, qui demeuroit dans cette ville métropole de la premiére Thébaïde. Phimamon leur raconta l'admirable conversion d'un scélérat nommé David, qu'il avoit vû dans un Cloître. David fut chef d'une troupe de voleurs, & commit quantité de brigandages & de meurtres, principalement aux environs d'Hermople. La grace divine aiant éclairé

son ame, il résolut de changer de vie, & d'entrer dans un Monastére. D'abord l'Abbé lui ferma la porte. Mais enfin vaincu par ses instances, & même par ses menaces, il l'admit dans sa Communauté, lui coupa les cheveux, & le revêtit de l'habit de la religion. Recevant ainsi les livrées de la pénitence, il en reçût aussi la vertu & l'esprit. Il se rendit si éxact à pratiquer la mortification, l'obéïssance, & les autres devoirs de la régularité, que dans la suite du temps il parut surpasser en mérite soixante & dix Religieux qui vivoient avec lui dans le même Cloître. On dit qu'un Ange l'assura que ses péchez lui étoient remis, & que cét humble pénitent aiant peine à croire que Dieu lui eût pardonné si promptement un si grand nombre de crimes, cét esprit céleste lui dit que pour marque de la grace que Dieu lui avoit faite, & ensemble pour châtiment de sa défiance, il falloit devenir muet, & qu'il n'auroit l'usage de la langue qu'à l'égard de l'Office divin : de sorte qu'il ne parla plus que lorsqu'il faloit chanter au Chœur. Il reçût aussi le don des miracles.

Præter canonem verò penitus tacebis: quod & factum est. *Ibid. c.143.*

VIII. Mont ou Monastére de saint Antoine.

Les mémoires ne nous apprennent point l'état où se trouvoit alors le Mont saint Antoine : mais il est probable qu'il étoit encore habité par des Religieux de grande vertu. J'établis cette conjecture sur ce petit événement rapporté par Jean Mosch. Les Sarrazins avoient un fort à Clisma, prés de la Mer Rouge. Un de ceux qui y étoient en garnison, étant allé à la chasse au Mont saint Antoine,

Antoine, y rencontra un Religieux qui étoit assis, & s'occupoit à lire un livre. Il s'approcha de ce Solitaire pour le frapper : mais celui-ci étendant la main, lui dit, *Arrêtez-vous.* Ces paroles rendirent ce Barbare immobile. Il demeura là deux jours & deux nuits sans pouvoir sortir de la place, & il fut réduit à prier ce Religieux de le laisser aller. Alors le Solitaire lui dit, *Allez en paix* ; & le Sarrazin se retira. Depuis, ce Sarrazin raconta ce miracle aux deux voiageurs. Il sera parlé ci-aprés d'Anastase, qui étoit Abbé du Mont saint Antoine l'an 615. Il n'y avoit point encore alors d'Ordre de saint Antoine. Le Saint ni ses disciples n'avoient point formé d'Ordre particulier : ils étoient censez de ce qu'on appelloit en général *l'Ordre monastique.* Mais dans la suite des temps la Régle de saint Basile s'étant fort étenduë parmi les Grecs, & ceux qui en faisoient profession, s'étant alors distinguez des autres Religieux, en se qualifiant Moines de *l'Ordre de saint Basile*, plusieurs autres Solitaires de diverses nations qui ne suivoient point la Régle de ce saint Docteur, se distinguérent aussi en prenant la qualité de Moines de l'Ordre de saint Antoine : soit qu'ils gardassent la Régle que l'on tient avoir été dressée par le Saint pour le Monastére de Nacalon, ou simplement qu'ils voulussent marquer par là qu'ils le reconnoissoient pour leur protecteur & leur Patriarche. Il y a encore aujourd'hui en Orient un grand nombre de Religieux qui se disent Moines de saint Antoine, tant parmi

Ibid. c. 135.

Voiage du Mont-Liban du P. Dandini c. 23.
Itinerar. Hierosolym. Joan. Cotovic. pag. 201.

Joseph, &c. Monachus & Presbyter Monasterii sancti Macarii in deserto Ægypti Ordinis sancti Antonii. *Legat. Eccl. Alexand. ad Apost. sedem, apud Baron. An. tom. 6. sub finem pag. 703. Bivar. de veteri Monach. tom. 1. pag. 218.*

les Maronites du Mont Liban, qui sont Catholiques, & soûmis au saint Siége, que parmi les Arméniens, les Jacobites, les Coptes & les Abyssins. Quoi-que saint Macaire ait laissé une Régle, les Solitaires de son desert se disent *Moines de l'Ordre de saint Antoine*, comme il paroît par deux Actes rapportez par Baronius. On dit qu'il y a eu autrefois des Ermites Grecs qui gardoient la Régle de saint Macaire avec celle de saint Basile.

IX. Solitaires des Celles.

Parmi les Solitaires du desert des *Celles*, il y avoit un vieillard fort éclairé dans la science des Saints. S'entretenant avec d'autres Religieux touchant les vrais biens que la Foi nous découvre, il leur disoit qu'il faloit les rechercher du moins avec autant d'ardeur, qu'en ont les gens du monde pour de faux biens, tels que sont les honneurs du siécle, les richesses & le divertissement du théatre. Il leur donnoit encore cette instruction, que si l'on prend tant de soin du corps, il est bien juste d'en prendre davantage de l'ame; que pour la guérir, il faloit avoir recours à JESUS-CHRIST son grand Medecin, & pratiquer les vertus qu'il a enseignées; & que pour cét effet il ne faloit pas s'appuier sur la nature qui est si foible & si inconstante; mais agir par un mouvement de piété avec le secours de la grace. J'omets ses autres maximes rapportées par Jean Mosch dans *le Pré spirituel*.

Prat. spirit. c. 144.

X. Pallade, & autres Solitaires d'Aléxandrie.

Jean & saint Sophrone virent à Aléxandrie les Solitaires Pallade, Théodore, Zoïle, & un autre Théodore. Pallade *étoit un*

saint homme, & un véritable serviteur de Dieu. Il avoit son Monastére dans le quartier appellé *Luthazomène.* Dans l'entretien qu'il eut avec eux, il leur dit qu'il faloit combattre sur la terre pour obtenir la gloire du ciel, & que c'étoit un fort bien avantageux que de pouvoir acquérir un bonheur qui durera toûjours, par les travaux d'une vie qui dure si peu. Il leur proposa ensuite l'exemple des saints Martyrs qui ont tant souffert dans cette vûë & cette espérance. Il ajoûta qu'il ne faloit pas craindre de s'engager dans ce combat, puisque Dieu assistoit ceux qui entreprennent de le servir, qu'il combattoit & qu'il vainquoit en eux, & qu'il les consoloit dans leurs peines par la douceur de sa grace. Il leur dit encore qu'une des plus seures & des plus évidentes marques que l'on avoit de l'amour pour Dieu, étoit la fermeté & la patience dans les afflictions, & qu'afin qu'il habitât en nous comme dans son Temple, il étoit nécessaire de nous purifier par les éxercices de la pénitence. Il leur recommanda aussi la retraite & le silence, comme deux excellens moiens pour se connoître soi-même. Les voiageurs lui aiant demandé pourquoi il s'étoit fait Religieux, sa réponse fit voir qu'il avoit suivi les maximes qu'il enseignoit aux autres. Pallade étoit de Thessalonique, metropolitaine de la Macédoine. Il y avoit prés de cette ville un Réclus, nommé David, qui excelloit en vertu, & qui avoit déja passé soixante & dix ans dans la solitude. Vers la fin de ses jours, les Bar-

Necesse est nos uti bona & præclara ope pœnitentiæ, ut Dei templa esse mereamur. *Ibid. c. 69.*

Dignoscamus nos ipsos per quietem & silentium. *Ibid.*

bares courant le païs, & menaçant d'assiéger Thessalonique, on vit durant plusieurs nuits un grand feu qui sortoit de la cellule de David, soit que Dieu voulût le protéger par cette merveille, ou faire connoître à tout le monde le mérite de son serviteur. Les soldats qui faisoient la garde sur les murailles de la ville, aiant vû ce feu, crurent d'abord que les ennemis auroient brûlé la cellule du Réclus. Mais quelques-uns d'entre eux l'étant allé voir, ils furent bien aises de le trouver en santé au milieu de sa cellule, qui n'avoit reçû aucun dommage. Ce prodige continua jusqu'à sa mort. Pallade qui en avoit été souvent le spectateur, fit cette réflexion, que si Dieu glorifioit ainsi ses serviteurs durant leur vie, on devoit croire qu'aprés leur mort il les comblera d'une gloire infiniment plus grande, puisque selon l'Evangile, ils doivent alors briller comme autant de soleils. Cette pensée le détermina à s'engager dans l'état Religieux, & à passer pour cét effet en Egypte. Addas*, Moine de Mésopotamie, étant venu prés de Thessalonique, aprés la mort de David, vécut aussi Réclus dans le tronc d'un gros arbre, où il fit une fenêtre par laquelle il parloit à ceux qui le venoient voir. Les Barbares s'étant répandus dans tout le païs, un d'entre eux découvrit sa cellule, & alla vers lui pour le percer de son épée : mais son bras demeura immobile & suspendu en l'air. Les autres soldats surpris de ce prodige, suppliérent le Réclus de guérir leur compagnon : ce que fit Addas

Ibid. c. 70.

Matth. 13. 43.

* *ou Adolas.*

en récitant sur lui une priére. Pallade raconta aussi ce miracle, & un autre événement qui n'est pas moins remarquable.

XI. Merveilleuse délivrance d'un jeune homme condamné à la mort sur une fausse accusation.

Un Paien qui étoit avancé en âge, aiant tué une personne dans Aléxandrie, il fut arrêté & mis entre les mains de la Justice. Il accusa un certain jeune homme, comme l'aiant aidé à commettre le meurtre. Ce jeune homme qui n'avoit qu'environ vingt ans, nia qu'il se fût trouvé avec ce vieillard, ni qu'il eût eu part à son crime. Il ne laissa pas néanmoins d'être appliqué à la question, & d'être condamné à la mort avec lui. On les mena donc à une place qui étoit à une lieuë & demie de la ville, & où l'on avoit coûtume d'éxécuter ceux que l'on punissoit du dernier supplice. A six-vingts pas de cette place on voioit encore les ruïnes d'un Temple de Saturne. Les soldats voulant commencer par le jeune homme, celui-ci les pria de le tourner vers l'Orient; & comme ils lui en demandérent la raison, il leur dit que c'étoit parce qu'il étoit Chrétien, aiant reçû le Baptême depuis sept mois. Ces paroles touchérent de compassion tout le peuple, & même les soldats qui ne purent s'empécher de verser des larmes: mais elles ne produisirent pas le même effet dans le vieillard qui étoit idolatre. Car il frémit de rage, & jurant par la fausse divinité de Sérapis, il dit aux soldats de le tourner aussi vers le Temple de Saturne. Sa demande fit horreur à ces gens de guerre, qui sans doute étoient Chrétiens. Elle leur parut un grand blasphéme, & pour l'en punir, ils

C'étoit un ancien usage des Chrétiens que de prier Dieu tournez vers l'Orient. Baron. sur l'an 58. n. 106.

Ibid. c. 72.

quittérent le jeune homme, qu'ils n'avoient pas encore étranglé, & allérent pendre le vieillard. Tandis qu'ils l'éxécutoient il vint ordre de la part du Gouverneur d'Aléxandrie de ne point faire mourir le jeune homme, mais de le ramener à la ville. Le peuple & les soldats en témoignérent beaucoup de joie. Ils le conduisirent devant cét Officier qui le renvoia absous. Se voiant ainsi délivré contre toute espérance, il crût qu'il ne devoit plus emploier qu'au service de Dieu la vie qu'il lui avoit comme renduë; & pour le faire plus facilement, il embrassa la profession monastique.

XII. Théodore le Philosophe.

Jean Mosch & saint Sophrone virent encore à Aléxandrie trois hommes de grande vertu, Théodore le Philosophe, Zoïle Lecteur, & le sçavant Côme. Ils vivoient tous dans la pauvreté. Tout le bien de Théodore étoit un sac & un petit nombre de livres. Il alloit nuds pieds, & quoi-qu'il eût la vûë tres-foible, il étoit si assidu à lire les livres sacrez, qu'il les sçavoit par cœur. Pour se procurer les avantages de la vie religieuse, il renonça au monde sur la fin de ses jours, & se retira dans le Monastére de Salcime, où il mourut saintement. Zoïle n'étoit pas plus riche que lui, il vivoit fort retiré, & s'occupoit à transcrire des livres. Il fut enterré dans le Monastére de l'Abbé Pallade. Côme n'étoit que séculier d'état, & n'avoit pas l'habit de Religieux, mais il avoit toutes les vertus de cette profession. Il gardoit une

Ibid. c. 171.

éxacte pauvreté dans ses meubles & dans sa

manière de vie. Il étoit seulement riche en livres, en aiant un grand nombre qui lui étoient en quelque sorte communs avec tous les gens de lettres, parce qu'il les leur prêtoit volontiers. Il se servoit de son érudition pour le réglement de ses mœurs, & pour attirer à la Foi les Juifs du païs. Il écrivoit pour cét effet des Ouvrages ; & comme il sortoit rarement de son logis, il emploioit quelquefois Jean Mosch pour exciter ces personnes à se faire Chrêtiens. Jean vit encore à Aléxandrie un Solitaire nommé * Théodule, qui avoit reçû l'habit Religieux dans le même Monastére que lui, sçavoir dans celui de saint Théodose, & ensuite étoit venu en Egypte.

In tota namque domo ejus nihil vidisses aliud quàm libros & scabella & lectulum & mensam.

Ibid. c. 172.

* *ou Théodore, selon la traduction Latine.*

Ibid. c. 105.

XIII. *Ménas & autres Solitaires des environs d'Aléxandrie.*

Hors d'Aléxandrie Jean & saint Sophrone allérent voir l'Abbé Ménas, Jean l'Eunuque, Théodore de Pentaple, & un Solitaire Egyptien. Les deux premiers demeuroient dans le quartier ou village appellé *le Neuvéme*, parce qu'il étoit à neuf milles, ou trois lieuës de la ville. Ménas y gouvernoit le Monastére de Salame. Dans la conversation qu'il eut avec les voiageurs, il leur parla de saint Euloge, Patriarche d'Aléxandrie, comme d'une personne qui n'étoit plus au monde : ce qui donne lieu de croire que Jean Mosch ne retourna en Egypte que du temps de Théodore, successeur de saint Euloge, ou sous le Pontificat de saint Jean l'Aumônier, successeur de Théodore. Il trouva à Salame deux Ecclésiastiques de la Cathédrale de Constantinople qui s'y étoient venus faire

Ibid. c. 145. 146. 147.

Religieux. Jean l'Eunuque ne demeuroit pas à Salame, mais dans une Laure qui étoit dans le même quartier. Il y avoit déja quatre-vingts ans qu'il portoit l'habit de la Religion. Il ne pouvoit rien garder, ni argent, ni livres, ni habits; mais dés qu'il avoit quelque chose, il le donnoit aux pauvres, n'aspirant qu'à la possession des biens éternels. Sa compassion s'étendoit même sur les animaux. Un jour aiant emprunté d'un autre Ermite un écu d'or, pour le prêter à un païsan qui ne le lui rendit point, l'Ermite le pria de faire pour lui une certaine pénitence, lui promettant pour chaque fois une petite piéce d'argent. Jean satisfit à sa priére & par ce moien s'acquitta aussi de sa dette. Cét éxemple fait juger que ces Ermites ne vivoient pas en commun, & que chacun d'eux avoit la disposition de ce qu'on lui donnoit, ou de ce qu'il gagnoit par son travail. Il est encore à remarquer que l'Auteur désigne cét Ermitage par le nom de Laure & par celui de Monastére, & qu'il emploie aussi ce dernier mot pour marquer seulement la cellule de Jean. Théodore de Pentaple demeuroit dans la Laure de Calamon, qui étoit située entre un lieu appellé Maphore, & le quartier nommé *Dix-huitiéme*, parce qu'il étoit à dix-huit milles, ou six lieuës d'Aléxandrie. Dans l'entretien qu'il eut avec Jean & saint Sophrone, il leur dit qu'il n'approuvoit pas que les Religieux dont l'observance étoit de ne point boire de vin, se dispensassent de cette Régle, sous prétexte qu'ils étoient hôtes, ou

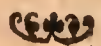
Ibid. c.184.

Les vingt-quatre piéces d'argent valoient un écu d'or.

qu'ils recevoient eux-mêmes des hôtes : parce qu'il étoit à craindre qu'à la fin ces dispenses ne ruïnassent la vigueur de la discipline. Et comme on lui objectoit que les Anciens avoient usé de cette dispense en faveur de l'hospitalité, il répondoit que ces sages Péres sçavoient *lier & délier*, c'est-à-dire, observer cette abstinence, ou s'en dispenser, selon les loix de la charité & de la discrétion ; mais que de son temps on ne gardoit plus ces mesures. Le Solitaire Egyptien demeuroit dans ce même lieu du *Dix-huitiéme*, ou dans un Monastére qui étoit à même distance d'Aléxandrie. Saint Sophrone qui étoit encore séculier, lui aiant témoigné qu'il avoit dessein de renoncer au monde, & de se lier de société avec Jean Mosch qui étoit déja Religieux ; il leur dit que s'ils vouloient bien assurer leur salut, ils devoient fuir le commerce des hommes, & pratiquer les éxercices de piété dans la retraite ; & il blâma la mauvaise conduite de plusieurs Moines, qui par intérest ou par vanité ne faisoient que courir de ville en ville, & tâchoient de s'introduire dans toutes les maisons. Il déplora enfin l'aveuglement des hommes, qui ne faisant pas pénitence durant cette vie, qui est un temps de miséricorde, seront réduits à s'en repentir aprés leur mort, & ne pourront plus obtenir de grace.

Ibid. c. 162.

Ibid. c. 110.



CHAPITRE XXXI.

Des travaux de Jean Mosch & de saint Sophrone pour la conversion des hérétiques. De l'affection de saint Jean Patriarche d'Aléxandrie, envers les Religieux. De saint Vital Solitaire.

I. Jean Mosch & saint Sophrone travaillent à la conversion des Acéphales, & autres hérétiques.

CE ne fut pas seulement le desir de voir les plus fameux Solitaires, qui porta Jean Mosch & saint Sophrone à parcourir l'Egypte & les païs voisins : ils y furent encore engagez par saint Jean l'*Aumônier*, Patriarche d'Aléxandrie, qui leur confia un emploi difficile & important. L'hérésie des Acéphales ou Jacobites, & d'autres erreurs avoient jetté de si profondes racines dans ces Provinces, que les soins & les travaux de saint Euloge & des autres Prélats orthodoxes n'avoient pû entiérement déraciner ces mauvaises plantes. Ils avoient seulement converti plusieurs personnes, & augmenté le nombre des Catholiques. Saint Jean qui fut élevé au siége d'Aléxandrie vers l'an 610. jugea bien qu'un de ses principaux devoirs étoit de continuer cét ouvrage, & de s'appliquer à purger du venin de ces hérésies le païs de sa dépendance. Entre ceux que ce saint Evêque choisit pour cette fonction, on marque seulement Jean Mosch & saint So-

ou l'an 606. selon Bolland. 23. Januar. pag. 497. 522. 510.

phrone. Comme l'on ſçait que Jean a été Prêtre, il y a apparence qu'il avoit alors ce caractére, & que ſon diſciple Sophrone avoit été auſſi admis dans la Cléricature, aprés qu'il ſe fut revêtu de l'habit Religieux. Ils allérent donc par l'ordre du ſaint Prélat combattre les hérétiques, & ſecondant ſon zéle, ils travaillérent heureuſement à tirer de la gueule de ces loups quantité de villages, d'Egliſes & de Monaſtéres, & à les faire entrer dans la communion des Catholiques. Leurs ſervices & leurs bonnes qualitez les rendirent tous deux fort conſidérables & fort précieux au ſaint Patriarche. Il les reçût au nombre de ſes Officiers & de ſes domeſtiques : il les conſultoit ſur les affaires de ſon Diocéſe, & ſuivoit volontiers leurs avis.

Multa quidem caſtella, pluresque Eccleſias, ſimiliter & Monaſteria ab ore talium beſtiarum tanquam boni paſtores evellere ſtuduerunt, &c. *Ibid. pag.* 510. *n.* 60.

II. Affection de ſaint Jean l'Aumônier pour les Religieux.

Ce Prélat ſi célébre par ſa charité eut une affection ſinguliére pour les Religieux. *Il portoit reſpect à l'habit monaſtique*, & lorſque ceux de cette profeſſion ſouffroient quelque néceſſité, il les aſſiſtoit de ſes libéralitez. Il leur faiſoit de plus cette juſtice, de ne pas croire aiſément les mauvais bruits qu'on publioit contre eux. Ce qui le rendoit ainſi lent & retenu à les condamner, fut l'éxemple de trois Religieux, qui aiant été fauſſement accuſez, furent enſuite reconnus pour des perſonnes de vie ſainte. Nous avons déja parlé d'un de ces Solitaires, il reſte à faire connoître les deux autres. Un de ceux-ci étoit Eunuque, & demeuroit vrai-ſemblablement dans le territoire de Gaze. Sortant de cette ville pour aller en pélerinage au tombeau de

Semper quidem honorabat monachicum ſchema ſanctus hic, & colebat. *Ibid. n.* 45.

Ci devant pag. 707.

saint Cyr, prés d'Aléxandrie, il rencontra une jeune fille Juive qui se jetta à ses pieds, & lui protesta qu'elle vouloit se faire Chrêtienne. Il crut qu'il devoit l'aider dans l'accomplissement de son pieux dessein, il la prit avec lui, & la baptiza lui-même dans l'Eglise de saint Cyr. Ensuite il vint avec elle dans Aléxandrie, & faisoit la quête pour avoir de quoi la mettre plus aisément dans un Monastére. Les Officiers de saint Jean voiant ce Moine courir d'un côté & d'autre accompagné d'une fille, en furent scandalizez, & y soupçonnant du mal, en firent leur rapport au Saint, qui ordonna qu'on les séparât, & qu'on les punît tous deux; & cét ordre fut promptement éxécuté. Mais la nuit suivante il vit en songe ce Religieux qui lui apparut couvert de plaies, & qui lui dit : *Monseigneur, vous avez été surpris comme étant homme, souvenez-vous que la vie & la mort sont fort proches.* Le jour étant venu, le Saint envoia querir ce Solitaire qui étoit encore en prison; & aiant reconnu qu'il étoit le même que celui qu'il avoit vû en songe, il lui fit des excuses sur la précipitation de son jugement, & le reprit en même temps de ce qu'étant *revêtu du saint habit de la Religion*, il n'avoit point craint de donner du scandale, en menant ainsi une fille par les ruës. Il lui offrit ensuite de l'argent : mais ce pieux Solitaire l'en remercia, lui disant qu'une personne de sa profession n'en avoit point besoin, & ne devoit point craindre de manquer de rien, s'il avoit de la Foi & de la con-

Baptizavi eam ad sanctum Abbatem Cyrum, & girabam cum ea in simplici corde exposcens modicum sumptum, quatenus introducerem eam in Monasterium. *Ibid. pag.* 508.

Non, inquit, ô fili, ita sine custodia in civitatibus conversari oportet eos qui angelico vestro indumento circumamicti sunt. *Rosvveid. pag.* 192. *Bolland.* 23. *Januar. pag.* 508.

fiance en Dieu. Sa simplicité & son desintéressement édifiérent le saint Patriarche, & il en eut depuis plus de considération & d'estime pour les Religieux. Il fit bâtir pour eux un Hôpital dans Aléxandrie, & voulut qu'il fût uniquement destiné à recevoir ceux qui venoient dans la ville, & qu'il portât le nom de *logis des Solitaires*.

III. S. Vital.

Sa surprise à l'égard du Moine de Gaze l'empêcha d'en condamner un autre, nommé Vital, qui étoit du même païs, quoi-que selon les apparences & les régles ordinaires il méritât d'être condamné. Saint Vital fut Religieux dans le Monastére de saint Séride, prés de Gaze. La réputation de S. Jean l'Aumônier l'attira à Aléxandrie, & il y vint même avec dessein d'éprouver si ce qu'on publioit de sa vertu & de sa sagesse, étoit véritable. Y étant arrivé, il se logea dans une petite cellule proche de l'Eglise de saint Métran. Dans cette retraite il s'occupoit à la priére & au travail des mains, & vendoit ses ouvrages pour en subsister. Comme il vivoit tres-sobrement, il ne dépensoit qu'une partie de son revenu, & emploioit le reste en aumônes. Il étoit alors âgé de soixante ans, & portoit toûjours son habit monastique. Poussé d'un mouvement particulier du saint Esprit, il se mit à fréquenter même la nuit les femmes débauchées pour les convertir, & il en convertit en effet plusieurs, dont quelques-unes cessérent simplement de vivre dans le desordre, d'autres se mariérent, & d'autres entrérent dans un Cloître. Le

procédé de Vital donna du ſcandale, & l'on en avertit le ſaint Patriarche : mais le Saint ſe ſouvenant de l'éxemple du Moine de Gaze ne voulut point condamner Vital. Quelques jours aprés un homme débauché rencontrant le ſaint Solitaire, le querella, & lui donna un ſoufflet, lui reprochant le déréglement de ſa vie. Vital lui répondit que quoiqu'il n'eût outragé qu'un petit Moine, on lui rendroit de ſa part un ſoufflet, qui lui feroit jetter de ſi grands cris, qu'il attireroit auprés de lui toute la ville. Le Saint ne lui fit pas cette menace par un eſprit de vengeance, mais pour ſon ſalut. L'aiant quitté, il ſe retira dans ſa cellule, & tomba malade. Le démon cependant ſous la forme d'un Ethiopien alla attaquer le débauché, & le frappant à la joüe, lui dit : *Voilà un ſoufflet que l'Abbé Vital t'envoie.* Ce miſérable en fut renverſé par terre, il commença d'écumer, & pouſſa d'horribles clameurs qui appellérent auprés de lui une grande multitude de perſonnes. Aprés avoir été quelques heures en cét état, il reconnut ſa faute, & courut à la cellule de ſaint Vital, pour lui demander pardon. Lorſqu'il y fut arrivé, le démon l'agita encore, mais ce fut en le quittant, & cét homme fut entiérement délivré. Ceux qui l'avoient ſuivi, entrérent dans la cellule, & trouvérent le Saint qui prioit Dieu à genoux, & rendoit l'eſprit. Ils virent auſſi auprés de lui un papier ſur lequel il avoit écrit : *Aléxandrins, ne jugez point avant le temps, mais attendez que le Seigneur qui eſt le ſouverain*

Bolland. ibid. c. xi. pag. 511.

juge, soit venu. On reconnut alors la sainteté du serviteur de Dieu. Les femmes qu'il avoit converties, y rendirent témoignage. Le saint Patriarche eut beaucoup de joie de ne l'avoir point jugé coupable, & il l'alla ensevelir accompagné de plusieurs de son Clergé. Il se fit aussi des miracles à son tombeau. L'homme qui lui avoit donné un soufflet, déclara ce que le Saint lui avoit prédit, & renonçant au siécle, alla finir ses jours dans la cellule du Monastére de saint Séride, où avoit demeuré le Saint avant que de venir à Aléxandrie.

IV. Monastéres bâtis par saint Iean l'Aumônier.

Cét événement accrut encore l'estime & l'affection du saint Evêque pour les Religieux. Non content de leur avoir fondé un Hôpital, il établit encore deux Monastéres dans Aléxandrie, prés de deux Chapelles qu'il avoit bâties, l'une en l'honneur de la sainte Vierge, & l'autre sous le titre de saint Jean. Le motif de ce double établissement est remarquable. Aiant considéré qu'il n'étoit pas Religieux, il crut que par ces fondations il auroit part au mérite de la vie Religieuse ; & ce fut pourquoi mettant *deux Ordres* ou Communautez *de saints Moines* dans ces deux maisons, il leur dit : *Je pourvoirai aprés Dieu aux besoins qui regardent vôtre corps, aiez soin du salut de mon ame. Partageons ensemble le fruit de vos saints exercices : la priére que vous ferez le soir & la nuit dans vôtre Chapelle, sera pour moi ; & les bonnes œuvres que vous pratiquerez dans vos cellules, seront pour vous.* Il les fit en effet subsister

Congregans duos Ordines sanctorum Monachorum, &c.

Ego post Deum utilitatem corporalem vestram procurabo : vos autem spiritualis habetote meæ curam salutis. *Ibid. pag.* 514.

du revenu de ses terres. L'établissement de ces Communautez fut tres-agréable à Dieu, & eut d'heureuses suites. Car l'éxemple de ces Religieux excita plusieurs des habitans à chanter des Pseaumes, même durant la nuit; & cette dévotion se pratiquant en divers quartiers d'Aléxandrie, la ville devint semblable à un Monastére. C'est ce que dit sur ce sujet Léonce Evêque de Néapoli, dans l'Isle de Cypre, qui a écrit la Vie de S. Jean l'Aumônier.

Ad similitudinem Monasterii et his civitas pené vivit. Ibid.

CHAPITRE XXXII.

Du ravage des Monastéres de la Palestine par les Perses & par les Sarrazins. Des Abbez Modeste & Justin. Du vénérable Antioque. De la mort de Iean, auteur du Pré spirituel.

I. Prise de Iérusalem par les Perses.

LA Palestine fut attaquée en même temps par deux divers ennemis, sçavoir par les Perses & par les Sarrazins. Les Perses conduits par leur Roi Cosroés, s'étant rendus maîtres de cette Province, prírent & brûlérent la ville de Jérusalem, & enlevérent le Patriarche Zacharie, & la sainte Croix. Ils firent aussi captifs un grand nombre de Religieux & d'autres Chrêtiens, & ils en vendirent plusieurs à des Juifs qui les tuérent cruellement. Aprés qu'ils se furent retirez en

l'an 614.

en Perse, Modeste Abbé du Monastére de saint Théodose, prit soin de l'Eglise de Jérusalem, s'appliqua à la soûtenir dans son affliction, & *comme un autre Zorobabel* en répara les Temples. Il rappella aussi les Religieux, que la crainte des ennemis avoit dispersez, & il les excita à rentrer dans leurs Monastéres, & à reprendre leurs premiers éxercices. Comme la charité de saint Jean l'Aumônier n'avoit pas pour bornes la ville d'Aléxandrie, ni l'Egypte, il emploia de grandes sommes d'argent à racheter des Chrestiens captifs, éxerçant ce saint commerce par l'entremise de deux Evêques, & d'Anastase Abbé du Mont-saint Antoine.

Antioch. ep. ad Eustath. & Homil. 107. Monachus quidam, &c. nomine Modestus. *Eutych. Aléxandr. Ann. tom. 2. pag. 219. & 248. Theoph. in Dion. Petavii not. ad Niceph. Breviar. an. 618. Bolland. 23. Januar. pag. 518.*

II. Martyre de 44. Religieux de la Laure de S. Sabas.

Ce que souffrit la Palestine de la part des Sarrazins, fut plûtôt une invasion qu'une guerre & tout ce que l'on en sçait, est qu'ils pillérent la Laure de saint Sabas, & y firent des Martyrs. Sept ou huit jours avant la prise de Jérusalem une troupe de Sarrazins alla vers ce fameux Ermitage. A leur approche la plûpart des Solitaires en sortirent, & se retirérent dans des lieux de seureté. Mais les autres qui par une longue & forte application à la vertu avoient appris à ne point craindre la mort, & à la souhaiter plûtôt comme un passage à la vie bienheureuse, demeurérent dans leurs cellules résolus d'y souffrir tout ce que la fureur des barbares leur pourroit faire. Ainsi nul ne pensa à résister aux Sarrazins. Ils entrérent librement dans la Laure, ils

Cùm enim Ismaëlitæ ad nostrum accessissent Monasterium, &c. & universa sacra vasa Ecclesiæ. (τὰ τῆ ἐκκλησίας ἱερὰ σκεύη) diripuissent. *Antioch. ep. ad Eustath.*

en pillérent l'Eglise, & enlevérent les vases sacrez. Non contens de ce butin, ils demandérent de l'argent aux Religieux qui les attendoient dans leurs cellules, se persuadant qu'ils en auroient de caché, & ils emploiérent contre eux la violence des tourmens, pour les forcer à découvrir ces trésors imaginaires. Mais voiant que leur espérance étoit vaine, & que ces Solitaires ne pouvoient leur donner ce qu'ils n'avoient pas, il les immolérent à leur avarice, & les taillérent en piéces. Ainsi moururent quarante-quatre excellens Religieux fort âgez, & encore plus vénérables par leurs vertus que par leur vieillesse, humbles, modestes, fervens dans les éxercices de piété, véritables dans leurs paroles, justes & honnestes dans leurs actions, irrépréhensibles dans toute leur conduite, & pour faire leur éloge en un mot, remplis de l'amour divin.

Ibid.

Ceci confirme ce que nous avons dit ci-devant pag. 792.

Nous suivons ici la traduction Latine rapportée par Baronius sur l'an 614.

Ils souffrirent avec joie un si cruel traitement, & expirérent en rendant graces à JESUS-CHRIST, de leur avoir donné part à ses souffrances. Quelques-uns d'entre eux étoient âgez de plus de cent ans, & en avoient passé plus de cinquante ou soixante sans sortir du Monastére. Il y en avoit même qui avoient vécu Reclus & sans aller à l'Eglise où s'assembloient les autres, & qu'on pouvoit appeller *des Anges de la terre, ou des hommes du ciel.* L'Eglise les honore tous, non seulement comme Saints, mais comme Martyrs. Un Solitaire nommé Nicodéme étant venu au lieu où étoient éten-

XVI. *Maii.*

dus leurs corps, s'évanouït à la vûë d'un si horrible carnage, & on le remporta presque mort.

III.
Modeste Abbé de saint Théodose, & Iustin Abbé du Monastére d'Anastase.

L'Abbé Modeste qui étoit comme le Grand Vicaire du Diocése de Jérusalem pendant la captivité du bienheureux Zacharie, fit ensevelir leurs reliques dans les tombeaux des anciens Péres de la Laure, & persuada aux Religieux de retourner dans cét Ermitage. Ils y revinrent; mais ils n'y demeurérent que deux mois, & sur le bruit qui courut d'une nouvelle invasion des Sarrazins, ils en sortirent encore, & se retirérent dans le Monastére de l'Abbé Anastase, situé à une lieuë de Jérusalem, & qui étoit alors desert & abandonné. Aprés y avoir été deux ans, Modeste les rappella à la Laure de saint Sabas, & plusieurs y revinrent, les uns aussi-tôt, & d'autres quelque temps aprés. Mais d'autres continuérent à servir Dieu dans le Monastére d'Anastase sous la conduite de l'Abbé Justin qui étoit Prêtre. Ce sage Supérieur y assembla une fort nombreuse société de Solitaires, & leur fit observer éxactement la regle & les usages de la Laure de saint Sabas, où il avoit lui-même renoncé au monde, & reçû l'habit de Religieux : de sorte qu'il paroissoit un véritable enfant de ce grand Saint, & on auroit eu peine à trouver dans la Palestine, ou ailleurs une Communauté mieux réglée que la sienne, & où la discipline fleurît davantage. Justin eut entre ses disciples saint Anastase Martyr, qu'il ne faut pas confon-

Duos alios propè quum demorati essemus menses. *Mais le Grec porte ὡς δύο χρόνους, qui marque plustôt deux ans; & il falut aussi plus de deux mois pour rétablir le Monastére.*

dre avec l'Abbé Anastase, qui avoit fondé le Monastére, & y avoit laissé son nom. Nous rapporterons ci-aprés son martyre. La Laure eut en même temps pour Supérieur le vénérable Thomas, qui s'étant renfermé dés sa jeunesse dans une cellule de cét Ermitage, avoit acquis un grand fonds de sçavoir & de pieté, & qui étoit d'une part plein de charité & de compassion pour le prochain, & de l'autre tres-zélé pour l'observation de la regle.

IV. Le vénérable Antioque.

Tel étoit l'état de la Laure de saint Sabas vers l'an six cens vingt, comme nous l'apprenons d'une lettre qui est au commencement d'un traité spirituel du pieux & sçavant Antioque, qui vivoit alors dans cét Ermitage. Ce traité est un recueil des principales maximes de la Morale Chrétienne, dressé pour les Religieux, mais principalement pour ceux que les courses des Perses avoient contraint d'abandonner leurs cellules, & qui menant une vie errante manquoient de livres d'où ils pussent tirer instruction. Le saint Pére Antioque (car c'est ainsi qu'on l'appelle) y déplore comme un autre Jérémie, la ruine de la ville de Jérusalem, & prie Dieu de la rétablir. Ce qui fait voir que sans doute il composa son Ouvrage avant que les Perses eussent rendu la sainte Croix, c'est-à-dire, avant l'an 629. On pourroit neanmoins objecter qu'il rapporte que les Religieux & les autres Catholiques de la Palestine avoient appris avec douleur, qu'Athanase, faux Evêque des Jacobites, semoit par tout ses erreurs, & vou-

soit se faire Patriarche d'Antioche : ce qui semble n'être arrivé que l'an 630. selon Théophane. A quoi on peut répondre que véritablement Athanase n'occupa le siége d'Antioche que l'an 630. par la faveur d'Héraclius qu'il surprit par sa dissimulation & par ses artifices ; mais qu'il y avoit déja quelques années qu'il aspiroit à ce Siége, & qu'il tâchoit de s'y établir : ce qui allarmoit les Catholiques, qui eurent ainsi un pressentiment des troubles excitez par cét Athanase & par les autres Monothélites. Antioque marquant la conduite que doivent garder les Solitaires, quand ils sont visitez par quelques personnes de dehors, les exhorte à commencer toûjours la conversation par la priére : ce que l'on sçait être en usage * dans un saint Ordre. Il avoit lû les Lettres de saint Ignace, & il le cite dans une de ses homélies, & insére ailleurs ses sentimens & ses propres termes sans le citer. C'est ainsi qu'il en use, en marquant que la virginité doit être accompagnée d'humilité : car il allégue les mêmes paroles de ce S. Martyr, que nous avons rapportées ci-devant. Au reste, ce ne fut point de son propre mouvement qu'il travailla à cét Ouvrage, mais à la priére d'Eustathe Abbé d'Attaline, Monastére d'Ancyre dans la Galatie, qui avoit été obligé de s'enfuir pour éviter d'être pris par les Perses, qui ravagérent l'Asie Mineure, & s'emparérent d'Ancyre l'an 619. ou l'année suivante.

Antioch. Homil. 107. 130. Theophan. an. 20. Heracl. pag. 274. Antioch. Hom. 102.

** Parmi les RR. PP. Chartreux.*

Homil. 124. 11. ci-devant page 18.

Ce fut aussi la terreur de leurs armes qui obligea Jean Mosch & saint Sophrone à for-

V. Jean Mosch

& S. Sophrone vont à Rome.

tir d'Aléxandrie trois ou quatre ans auparavant, pour se réfugier en Italie. Sur leur route ils abordérent à l'isle de Cypre & à celle de Samos. Etant à Dade, port de Cypre, ils entrérent dans le Monastére de Philoxéne, & ils y virent un Religieux nommé Isidore qui pleuroit sans cesse une irrévérence qu'il avoit commise contre le saint Sacrement, étant encore dans le siécle, & de la secte des Acéphales. Lorsqu'il fut à Samos, il conversa avec un tres-vertueux Abbé nommé Isidore qui gouvernoit le Monastére de Charixéne, & qui fut depuis Evêque dans le même païs. Ce fut dans cette isle que Jean apprit un événement remarquable, dont il fait le récit : mais comme il ne regarde point nostre sujet, nous le dirons seulement en deux mots. C'est d'un Paien qui aiant donné aux pauvres cinquante piéces d'argent à la persuasion de sa femme qui étoit Chrétienne, tomba dans la nécessité, mais qui fut secouru par la divine Providence qui lui fit trouver une de ces piéces dont il acheta un poisson dans les entrailles duquel il y avoit un beau diamant, qu'il vendit trois cens écus : ce qui fut aussi cause de sa conversion. Jean Mosch & saint Sophrone arrivérent enfin à Rome : ce fut là le dernier voiage de Jean. Car il mourut dans cette ville environ trois ans aprés, sçavoir l'an 620. Outre saint Sophrone il avoit encore avec lui onze disciples. Avant que de rendre l'esprit, il les pria de porter son corps au Mont-Sina, pour y être enterré

Prat. spirit. c. 30. 108. 185.

μιλιαρίσια.

Ecus ou grandes piéces. μιλιαρισίων μεγάλων.

avec les Saints qui y reposoient ; & en cas que les chemins ne fussent pas libres, de le laisser dans le Monastére de saint Théodose. Ses disciples éxécutérent sa derniere volonté : ils répassérent en Orient avec le corps de leur maître. Les Sarrazins qui faisoient des courses sur les confins de la Palestine, ne leur permettant pas de le porter à Sina, il le mirent dans le Monastére de saint Théodose, par la permission de George qui en avoit la conduite. George en étoit Prieur, ou même Abbé, en la place de Modeste, qui lui avoit peut-être cédé cette charge pour se donner tout èntier à l'administration de l'Eglise de Jérusalem, pendant la captivité du Patriarche. Il ne faut pas confondre ce George avec un Abbé du même nom, dont il est parlé dans le livre qui a pour titre *le Pré spirituel*.

Prolog. Prat. spirit.

Prat. spirit. c. 109.

VI. Jean Mosch auteur du Pré spirituel.

Le véritable auteur de ce livre est Jean Mosch. Le septiéme Concile général & saint Jean de Damas citant cét Ouvrage, l'ont neanmoins attribué à saint Sophrone, parce qu'il lui est dédié, que vrai-semblablement il y travailla avec Jean, & que ce fut lui qui le publia aprés la mort de son maître. Ce livre est non seulement édifiant, mais utile pour l'Histoire. L'Auteur y rapporte plusieurs actions ou paroles mémorables de Religieux & d'autres personnes, dont la plûpart ont vécu de son temps. Il seroit à souhaiter que l'on en donnât au public tout le texte Grec, (car on ne l'a point encore imprimé entier) & que l'on revît aussi la

Rosvveid. de vit. Patr. Prolegom. XXII. pag. XXXIII.

traduction Latine, qui est defectueuse en quelques endroits.

VII. Le bienheureux Modeste & S. Sophrone, Patriarches de Jérusalem.

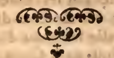
Il reste à dire encore quelque chose du saint Abbé Modeste, & à marquer aussi ce que devint S. Sophrône aprés la mort de son maître : mais ce sera en peu de mots, & sans nous étendre sur ce qui regarde la naissance de l'hérésie des Monothélites, que le Saint découvrit, & condamna le premier : car autrement nous sortirions des bornes que nous nous sommes prescrites. Saint Zacharie Patriarche de Jérusalem, mourut un peu aprés son retour de Perse. On lui substitua l'Abbé Modeste, qui avoit pris soin de son Eglise durant son absence. Modeste mourut vrai-semblablement sur la fin de l'an 632. Les Grecs le révérent aussi comme Saint, & Antioque témoigne en effet que ç'a été un grand homme. Mais au lieu de suivre cét Auteur dans l'éloge qu'ils en font, ils disent de lui des choses qui sont fausses ou douteuses : ils le font naître d'un pére qui souffrit pour la défense de la Foi sous l'Empereur Maximien ; ce qui est une erreur manifeste. Peut-être qu'ils l'ont confondu avec quelque autre Saint de même nom. Ils ajoûtent qu'il demeura chez un monnoieur d'Athénes ; que les enfans de ce monnoieur poussez d'envie le menérent en Egypte, & l'y vendirent comme un esclave ; qu'aprés la mort de son maître il s'en alla à Jérusalem, & ensuite au Mont-Sina, & qu'enfin il fut établi Evêque de Jérusalem. Mais ils ne disent point, ni qu'il ait

Mena. Graec. 18. Decemb.

été Abbé du Monastére de saint Théodose, ni qu'il ait gouverné l'Eglise de Jérusalem pendant la captivité de Zacharie, bien que cela soit certain. Il eut pour successeur saint Sophrone, que son érudition, sa piété & son zéle pour la Foi, rendoient tres-digne de l'Episcopat. Ce zéle avoit éclaté à Aléxandrie, non seulement du temps de saint Jean l'Aumônier, lorsqu'il travailla à la conversion des Acéphales; mais bien davantage sous le Pontificat de Cyrus, qui fut Patriarche aprés George, successeur de saint Jean. Car Cyrus ouvrant la porte à l'erreur des Monothélites, Sophrone qui n'étoit encore que simple Religieux, & peut-être Prêtre ou Diacre, soûtint hautement que l'opinion de ces Novateurs, qui ne reconnoissoient qu'une volonté & une opération dans Jesus-Christ, ruïnoit les décisions du Concile de Calcédoine. Aiant été élevé au siége de Jérusalem vers l'an 632. il tint un Synode, où il condamna l'erreur de ces hérétiques, & mourut sept ou huit ans aprés.

Sophronius venerabilis Monachus, &c. adversatus est & contradixit ad unius operationis capitulum.

Epist. Sergii ad Honor. Pap. tom. 6. Concil. pag. 921. tom. 5. pag. 697. Eutych. Ann. tom. 2. pag. 267. Bolland. XI. Mart. pag. 69.



CHAPITRE XXXIII.

De saint Anastase Martyr. Des Religieux de l'Inde Orientale.

I. Saint Anastase Persan se fait Religieux dans le Monastére de l'Abbé Anastase.

DE tous les Martyrs de Perse il n'en est point de plus célébre & de plus connu, du moins à l'égard de l'Eglise d'Occident, que saint Anastase, dont nous avons remis à parler ici avec plus d'étenduë, aprés avoir déja observé qu'il fut disciple de l'Abbé Justin. Il étoit du païs de Razech en Perse, & se nommoit Magundat avant le baptême. Son pére qui faisoit profession de magie, prit grand soin de l'instruire dans cette noire science, & lui en découvrit tous les secrets. Aprés une si misérable éducation, il est aisé de juger que le jeune Anastase ne pouvoit avoir qu'un fort grand éloignement du Christianisme. Mais la grace qui fait tout servir au bien des Elûs, se prévalut de la curiosité qu'il avoit de sçavoir les choses cachées, pour le faire passer des ténébres dans la lumiére de la Foi; & elle le rendit d'une façon particuliére l'enfant de la Croix. Car ce bois sacré aiant été pris captif, & transferé en Perse par Cosroés, Anastase qui portoit les armes sous ce Prince, voulut sçavoir pourquoi les Chrêtiens avoient tant de vénération pour l'instrument d'un supplice, & ne

rougiſſoient point de reconnoître pour leur Dieu celui qui y avoit été attaché. Il apprit ainſi les principes de nôtre Religion, & la trouvant ſi admirable dans ſes myſtéres, & ſi avantageuſe & ſi magnifique dans les récompenſes qu'elle promet aux fidelles, il conçut le deſſein de l'embraſſer. Pour cét effet il quitta l'armée, & ſe retira dans Hiéraple, Métropolitaine de l'Euphratéſie. Un Chrétien Perſan d'origine, qui travailloit à la monnoie, le reçût dans ſa maiſon, lui apprit ſon art, & le menoit ſouvent avec lui aux Egliſes. Anaſtaſe voiant les peintures dont ces lieux ſaints étoient ornez, s'arrêtoit principalement à conſidérer celles qui repréſentoient les combats des Martyrs, il les regardoit avec une fraieur religieuſe, & admiroit la patience & la générosité de ces invincibles défenſeurs de l'Evangile. D'Hiéraple il s'en alla à Jéruſalem, & logea encore chez un monnoieur. Celui-ci voiant qu'Anaſtaſe ſouhaitoit fort de ſe faire Chrétien, le mena chez un ſaint Prêtre, nommé Elie, qui le préſenta à l'Abbé Modeſte, alors Grand *Vicaire du Siége* de Jéruſalem. Saint Anaſtaſe aiant été diſpoſé au baptême, reçût ce Sacrement avec un autre Perſan qui avoit été auſſi Magicien, & qui ſouffrit depuis le martyre à Edeſſe. Le Saint demeura une ſemaine avec Elie, qui le regardoit comme ſon fils ſpirituel, & lui aiant enſuite témoigné qu'il vouloit renoncer au monde, il quitta l'habit blanc que portoient les nouveaux Chrétiens durant huit

Concil. Nicen. II. Act. 4. tom. 7. Concil. pag. 214.

Eorum conſtantiam attonitus mirabatur. *Bolland. 22. Januar. pag. 432.*

Vicarius Apoſtolici throni. *Ibid. & pag. 427. & XI. Mart. pag. 48.*

l'an 620.

jours, & s'en alla à ce Monastére d'Anastase, dont il a été parlé ci-devant.

II. Sa conduite dans le Cloître.

Justin qui en avoit la conduite, le reçût dans sa Communauté, & le mit sous la direction d'un de ses disciples, qui lui enseigna les lettres Grecques & le Pseautier, & lui *donna la tonsure avec le saint habit* de la Religion. Le Saint eut divers emplois dans le Cloître : mais on l'occupa principalement à cultiver le jardin, & à préparer à manger à la Communauté. Il fit paroître beaucoup de zéle & d'adresse dans ces fonctions, il récitoit éxactement l'Office, entendoit avec dévotion la sainte Messe, & se rendoit fort attentif *à la lecture que l'on faisoit des livres sacrez, & des Vies des saints Péres.* Lorsqu'il s'y rencontroit quelque chose d'obscur, & qu'il n'entendoit pas, il en demandoit l'explication à son maître qui étoit un homme fort éclairé, & capable de conduire les ames. Dans sa cellule il lisoit en particulier les Actes des Martyrs : leurs combats & leurs victoires le touchoient tellement qu'il en versoit des larmes, & prioit Dieu de lui faire la grace de suivre leur éxemple. C'étoit-là presque l'unique lecture qui fût à son goût. Il ne cherchoit dans les livres *que ce qui pouvoit nourrir & augmenter l'ardeur qu'il avoit de mourir pour* JESUS-CHRIST. Sa vertu fut éprouvée par une tentation fort incommode : car le démon le troubloit dans ses éxercices de piété, le faisant ressouvenir des enchantemens & des paroles de

Eum litteras Græcas docuit & Psalterium, attonsumque sacro Monachorum habitu induit. *Ibid. pag.* 433.

Ibid.

Cognovimus nos.... nihil propè legere aliud voluisse quàm quæ hanc incitati desiderii flammam aleret. *Ibid.*

magie que son pére lui avoit apprises. Le Saint rejettoit ces mauvaises pensées, & il souffrit beaucoup dans ce combat. Mais enfin en aiant parlé à son Supérieur, les Religieux priérent en commun pour lui dans leur Eglise, & il fut délivré de cette peine d'esprit.

III. Il va à Césarée, & y souffre pour la Foi.

Le Saint eut un songe où Nôtre-Seigneur lui fit connoître qu'il boiroit en bref le calice du martyre. Il découvrit aussi en partie cette révélation à son Abbé, lui marquant qu'il mourroit bien-tôt; & aprés avoir été fortifié par ses bons avis, il assista à l'Office, participa aux divins mystéres, & prit son repas avec le reste de la Communauté. Ensuite son ardeur pour le martyre ne lui permettant plus de demeurer dans le Cloître, il en sortit, & alla à Césarée, Métropolitaine de la premiére Palestine. Il y passa deux jours dans l'Eglise de la sainte Vierge. La ville étoit encore sous la domination des Perses qui y avoient garnison. Comme il en vit quelques-uns qui faisoient des enchantemens & des maléfices, il les en reprit doucement, & les exhorta de s'abstenir de cét art diabolique. Quelques Cavaliers l'aiant apperçû, dirent entre eux en langage Persan, *Voici un espion, un traître*. Le Saint se tourna vers eux, & leur dit, qu'il n'étoit pas ce qu'ils le croioient, & qu'il avoit été autrefois de leur secte & de leur profession, mais que par la grace de Dieu il s'étoit fait Chrétien. Un Officier l'entendant parler de la sorte l'arréta, & aprés l'avoir retenu trois

jours en prison, le présenta à Marzaban, Gouverneur de Césarée. Aiant été interrogé par Marzaban, il confessa qu'il étoit Chrétien; & comme cét Officier marqua du mépris pour l'habit monastique, dont il le voioit revêtu, le Saint lui répondit, *que cét habit étoit sa gloire*. Marzaban lui offrit de l'argent & un bel équipage, s'il vouloit de nouveau embrasser la religion des Perses; & le Saint rejettant ces offres, il l'envoia en prison dans le château, avec ordre de le charger de pesans fardeaux de pierre. Outre ce tourment il avoit encore cette incommodité d'être joint & attaché par une chaîne avec un autre prisonnier. Quelques Perses de la Province de Razech lui faisoient des insultes & des outrages, lui reprochant qu'il les avoit deshonnorez, étant le premier de leur païs qui se fut fait Chrétien. Mais toutes ces peines au lieu de l'abattre, ne servoient qu'à l'endurcir, & à le préparer à de plus grandes souffrances. Il comparut pour la seconde fois devant Marzaban, qui essaia encore en vain de le pervertir, & de lui faire reprendre l'éxercice de sa premiére Religion, & de la magie: & c'est-pourquoi changeant de procédé, il ordonna qu'on eût à le battre jusqu'à ce qu'il eût éxécuté ce qu'il souhaitoit de lui. Les boureaux se préparant à le lier, il leur dit qu'il n'en étoit pas besoin, & qu'il se tiendroit de lui-même dans la posture qu'ils voudroient. Lorsqu'ils eurent commencé à le frapper à coups de bâton, il leur disoit qu'ils le dépouïllassent de *son habit de Religieux*,

Hæc vestis gloriatio mea est. *Ibid. pag. 433.*

afin qu'il ne fût point gâté; mais *que pour son corps, ils le frappassent tous ensemble, parce qu'aussi-bien ce qu'ils faisoient, n'étoit pour lui qu'un jeu*; & que quand ils *le mettroient en piéces, il ne renonceroit pas à* JESUS-CHRIST. Sa fermeté aiant étonné tout le monde, il fut remis en prison. Durant le jour on l'obligeoit à porter des pierres, & il ne laissoit pas la nuit de s'appliquer à la priére, & de réciter l'Office divin, prenant garde de ne pas incommoder le prisonnier avec lequel il étoit attaché. Marzaban tenta encore inutilement de le séduire en le menaçant de la mort. Son Abbé cependant apprit avec joie ce commencement de sa victoire, & non content de faire prier Dieu pour lui dans le Cloître, il lui envoia encore deux de ses Religieux avec des lettres, où il l'animoit à la persévérance. Le Saint fut aussi consolé par les saints Anges qui le visitérent la nuit, & qui furent apperçûs même par un des Geoliers qui étoit Juif. Le Gouverneur qui avoit écrit au Roi de Perse touchant la cause du Saint, reçût ordre de le laisser aller en liberté, & même de lui permettre de vivre en Moine, en cas qu'il voulût seulement dire de bouche qu'il n'étoit pas Chrétien : mais le Saint rejetta avec horreur cette offre, & protesta qu'il ne commettroit pas cette lâcheté. On résolut de l'envoier à la Cour avec deux autres Chrétiens, & pour cét effet on le tira du château, & on le mit dans la prison publique. La fête de la sainte Croix étant proche, un des principaux habitans de

Exuite me hac veste, ne lædatur, itaque carnem meam converberate : quæ enim facitis, lusus sunt, &c.

Ibid. pag. 434.

14. Septemb. l'an 627.

auquel les Grecs célébrent l'Invention de la sainte Croix, sous le nom d'Exaltation. Voiez Baronius sur le Martyrologe.

la ville qui étoit Chrétien, & ami du Gouverneur, obtint de lui que saint Anastase eût la liberté d'entendre ce jour-là l'Office divin dans une Eglise de Césarée. Ainsi il alla à cette Eglise, accompagné des deux Religieux de son Monastére. Sa présence fut un grand sujet de joie aux Chrétiens, & ranima la Foi presque éteinte de plusieurs qui s'étoient laissez abattre par la prospérité des armes des Perses, & par la désolation de la sainte ville de Jérusalem. Aprés la Messe cét habitant obligea le Saint & les deux Religieux de venir dîner chez lui, & ensuite le reconduisit à la prison.

L'Empereur Honorius avoit accordé une semblable grace aux prisonniers. l. 7. Cod. Theod. De custodia reorum.

IV. Ses souffrances & sa mort dans la Perse.

Saint Anastase ne fut plus que quatre ou cinq jours dans Césarée. On le mena en Perse avec deux Chrétiens de la même ville, à qui l'on avoit suscité une fausse accusation. Sur le chemin il écrivit deux fois à son Abbé, pour lui demander le secours de ses priéres. Il étoit accompagné d'un des deux Religieux de son Monastére qui avoit reçû ordre de son Abbé de le suivre par tout, & de lui rendre tous les services qu'il lui seroit possible. Le Saint étant arrivé à * Balsaloé, petite ville à deux lieuës de Discartes, où étoit alors le Roi Cosroés, il vint de la part de ce Prince un Juge qui l'interrogea, & qui emploia inutilement de fausses raisons, des menaces & des promesses pour l'obliger d'abandonner la Foi. Aux paroles succéda la violence. On étendit à terre le Saint, on lui écrasa les jambes en mettant dessus une grosse piéce de bois dont la pesanteur étoit encore redoublée par des hommes qui mon-

** ou Bethsaloé, Bersaloé.*

montoient sur les extrémitez: on le battit plusieurs fois à coups de bâton; on le suspendit par une main, aprés avoir attaché une grosse pierre à un de ses pieds. Dans les intervalles de ces divers supplices il fut visité en prison par le Religieux, & par d'autres Chrétiens; le principal Geolier, qui étoit lui-même Chrétien, leur aiant donné cette liberté. Le Juge plus las de le tourmenter, que lui de souffrir, aiant rapporté au Roi que nuls supplices ne pouvoient abattre sa constance, il eut enfin ordre de le faire mourir avec soixante & dix autres Chrétiens. On les mena tous hors de Balsaloé. Aprés que l'on eut étranglé ces soixante & dix personnes, on sollicita encore saint Anastase de se conserver la vie en obéïssant au Roi; & comme on le vit ferme dans la confession de l'Évangile, on l'étrangla comme les autres, & ensuite on lui coupa la tête. Durant la nuit les chiens ne touchérent point à son corps, quoi-qu'ils n'épargnassent pas les autres. Le Religieux qui l'avoit suivi, & quelques autres Chrétiens, parmi lesquels il y avoit des Solitaires du païs, portérent ses reliques au Monastére de S. Serge, qui étoit à un quart de lieuë de Balsaloé. Saint Anastase reçût la couronne du martyre le vingt-deuxiéme Janvier l'an 628. Quelques jours auparavant il avoit prédit que la mort de Cosroés rendroit bien-tôt la liberté aux Chrétiens qu'il retenoit captifs : ce qui arriva. Car environ un mois aprés, ce Prince fut tué par son fils Sisroés, qui fit la paix avec l'Em-

pereur Héraclius, & lui rendit la sainte Croix, avec le Patriarche Zacharie, & les autres prisonniers de guerre.

V.
Ses reliques sont transférées à Rome.
* colobium

Le Religieux qui avoit accompagné saint Anastase, revint dans la Palestine avec la * tunique du Saint, & la mit dans son Monastére. Il fit depuis un second voiage en Perse; & aiant tiré les reliques du Saint de l'Eglise de saint Serge, il les porta à Constantinople. Du moins il est certain que ce précieux depost y fut transféré, soit en ce temps-là, ou un peu aprés. Dieu fit éclater la gloire du Saint par divers miracles. On marque entre autres la guérison d'une Religieuse de Constantinople, qui demeuroit dans le Monastére appellé de *l'Impératrice*, situé proche l'Eglise de saint Thomas. De Constantinople on transféra les reliques de saint Anastase dans son Monastére de la Palestine: mais elles n'y demeurérent pas. Car on les porta depuis à Rome, où du moins sa tête, avec son image, & on les mit dans l'Eglise de la sainte Vierge *Ad aquas Salvias*, qui étoit dés-lors, ou qui fut ensuite desservie par des Religieux de l'Ordre de saint Benoît. Ce Monastére appartient aujourd'hui à l'Ordre de Cisteaux, & porte le nom de saint Vincent & de saint Anastase. La Vie de saint Anastase a été fidellement écrite par un Auteur contemporain: elle est citée dans la quatriéme séance du Concile général de Nicée tenu l'an 787. & l'on voit de plus dans les Actes de ce Concile, que son image avoit fait un miracle. Au reste, on ne

Ce Monastére avoit été fondé par Iustin I. pour sa femme Euphémie.

Bolland. 22. Ianuar. pag. 440.

Conc. Nicæn. II. an. 787. Action. 4. pag. 215.

doit pas s'étonner qu'il y eut un Monastére de saint Serge en Perse. Car outre qu'il y avoit des Chrétiens & des Religieux en ce païs-là, les Perses même Paiens avoient de la vénération pour ce Saint, & Cosroés au commencement de son régne avoit fait de riches offrandes à l'Eglise d'une ville appellée du nom du Saint *Sergiopole*, c'est-à-dire, la ville de saint Serge. Nous n'avons point fait mention de l'admirable sainte Golinduch, ou Marie, noble Persane, parce qu'il ne paroît point par les divers abrégez de sa Vie qui sont dans les Historiens & dans les Ménologes, qu'elle ait été Religieuse, quoi-que Photius semble dire qu'elle a été de cette profession. On en pourroit parler avec plus de certitude, si l'on avoit ses Actes écrits par Etienne, Archevêque d'Hiéraple, où elle finit ses jours du temps de l'Empereur Maurice.

Evagr. l. 5. c. 19. & 21.

Bar. an. 591.

Sergiopole, ville Episcopale sous la Métropole d'Hiéraple, dans l'Euphratisie.

Phot. Bibl. c. 65.
Evagr. l. 6. c. 20.
Niceph. l. 18. c. 25.
Theophil. Simoc. l. 5. c. 12.
Mena Graec. 11. & 13. Iulii.

Il est aisé de juger que la profession monastique put aisément passer de la Perse dans l'Inde Orientale qui en est si proche. Saint Jérôme têmoigne que de son temps il y avoit des Moines Indiens qui venoient en pélerinage à Jérusalem. Abenner qui régnoit dans leur païs avant le huitiéme siécle, en fit mourir plusieurs que l'Eglise révére comme Martyrs. Quelque précaution qu'il apportât pour empécher que son fils Josaphat n'eût connoissance de la Religion Chrétienne, ce jeune Prince en fut instruit, & reçût le baptême par le ministére de saint Barlaam Religieux. Nous ne nous étendons

De India Perside Æthiopia Monachorum quotidie turmas suscipimus.
Hieron. ep. 7. ad Laetam. c. 3.

point sur cét événement. On en peut voir un fort ample récit dans la Vie de ces deux Saints, attribuée à saint Jean de Damas. Selon quelques-uns, elle est plûtôt de Jean Sinaïte ou Sabaïte. Elle pourroit avoir été écrite par ce Jean Moine de Sina, ou de saint Sabas, & depuis avoir été augmentée par saint Jean de Damas, qui y auroit mêlé les longues conversations ou disputes qu'elle contient sur le sujet des dogmes de la Foi, & touchant les avantages & les devoirs de la vie monastique. L'Auteur y distingue trois sortes de Religieux, dont les uns vivoient dans une entiére solitude, les autres habitoient dans des cellules assez distantes les unes des autres, & se trouvoient tous ensemble le Dimanche dans leur Eglise, & les autres servoient Dieu dans le Cloître, sous l'obéïssance d'un Abbé. Son Ouvrage fait voir que l'état monastique a fleuri dans l'Inde : ce qui se confirme encore par le Traité ascétique & spirituel écrit par Jean Evêque des Carpathes, à la priére des Religieux Indiens. Cét Auteur est sans doute ancien, puisque Photius a lû son Ouvrage, & qu'il est cité dans les Commentaires Grecs sur saint Jean Climaque. Ce fut la charité qui l'engagea à y travailler. Car il le composa pour consoler & soûtenir quelques Religieux qui étoient abattus par la violence des tentations, & que l'ennemi de leur salut sollicitoit fortement *d'abandonner l'Ordre monastique*, comme un état trop austére, & où il leur étoit comme impossible de vivre. Il les

Resvveid. pag. 250. 270. 286. 292. 296. Martyr. Roman. 3. August.

Phot. c. 201. Joan. Climac. ad Grad. 4. pag. 100.

Ioan. Carpath. cap. hortator. 80. & 97.

exhorte donc à regarder ces afflictions comme autant de graces du ciel, à s'en servir comme de remédes pour se purifier de leurs péchez, & à espérer de la bonté de Dieu, que s'il les éxerce & les éprouve par le feu de ces maux passagers, c'est pour les rendre dignes de son roiaume, & pour leur faire mériter une gloire éternelle. Vers la fin du sixiéme siécle il y avoit dans l'Inde un Monastére prés d'un Temple magnifique, où avoit reposé le corps de saint Thomas Apôtre. Grégoire de Tours en parle sur le témoignage d'une personne qui avoit été visiter cette Eglise.

In loco regionis Indiæ quo priùs quievit, Monasterium habetur & templum miræ magnitudinis. *Gregor. l. 1. de glor. Martyr. c. 32.*

FIN DU IV. LIVRE.



TABLE CHRONOLOGIQUE

CONTENANT PLUSIEURS POINTS de l'Histoire monastique d'Orient, qui par le rapport qu'ils ont avec les autres que l'on omet, pourront faire juger quelle place tiennent ceux-ci dans l'ordre des temps. Pour mieux distinguer les temps, outre les noms des Papes & des Empereurs, on y a aussi marqué les persecutions de l'Eglise & les Conciles Generaux.

JESUS-CHRIST naquit l'an 44. de l'Empire d'Auguste, selon la supputation commune, & environ l'an 4000. depuis la creation du monde.

Papes	*Ans de I. C.*	*Empereurs*
S. Pierre	33	L'an 20. de Tibére successeur d'Auguste.

I. SIE'CLE.

LA profession monastique a son fondement dans l'Evangile ; & c'est-pourquoi saint Chrysostome l'appelle *une Philosophie* (ou sage maniére de vie) *instituée par* JESUS-CHRIST. Selon le Concile de Meaux de l'an 845. cité ci-devant *page* 8. l'Ordre monastique a pour principe l'inspiration de Dieu, & pour fondateurs les Apostres mêmes. *Sacrum quoque monasticum ordinem à Deo inspiratum, & ab ipsis Apostolis fundatum, seu à nominatissimis ac sanctissimis Patribus excultum*, &c. can. 9. & Concil. Theodon. an. 844. c. 4.

La pluspart des Auteurs, tant anciens que modernes, tiennent que

Papes.	Ans de J. C.	Empereurs	
	37	Caligula	'es Thérapeutes d'Egypte, dont Philon le Juif décrit la vie, étoient Chrétiens, & Moines de profession, *p.g.* 10. Cét Auteur alla à Rome du temps de l'Empereur Caligula, en qualité de député des Juifs d'Aléxandrie.
	41	Claude	
	54	Néron	
			I. PERSECUTION DE L'EGLISE sous Néron l'an 67.
S. Lin.	67		
	68	Galba. Othon. Vitellius.	*Saint Pierre & saint Paul souffrent le martyre à Rome.*
	69	Vespasien.	Il est parlé de l'état religieux dans les livres de l'Hiérarchie attribuez à saint Denys l'Areopagite, *pag.* 13.
S. Clet	78		
	79	Tite	
	81	Domitien.	II. PERSECUTION sous Domitien l'an 93.
S. Clément	91		
D'autres mettent saint Clement avant S. Clet.	96	Nerva.	*S. Jean fut jetté à Rome dans de l'huile boüillante, & n'en ayant reçû aucun mal, fut relégué dans l'isle de Patmos.*
	98	Trajan.	Si l'on en croit les Actes de sainte Eudocie, il y avoit alors des Religieux à Héliopole en Phénicie, *pag.* 15. & 40.
	100		II. SIE'CLE.
S. Anaclet	101		
S. Evariste	110		III. PERSECUTION sous Trajan l'an 107. *Martyre de S. Ignace Evesque d'Antioche, dont l'on a cité les lettres* pag. 18. 20.
	117	Adrien	Sainte Eudocie souffrit le martyre du temps de Trajan ou d'Adrien, selon ses Actes citez *pag.* 15.
S. Aléxandre	119		
S. Sixte	130		
	138	Antonin le Pieux ou Debonnaire	S. Télesphore avoit esté Anachorete avant son Pontificat, *pag.* 15. selon un ancien Catalogue des Papes, dressé dans le VI. siécle, comme il se voit au commencement du 1. To-
S. Télesphore	140		

Papes	Ans de J. C.	Empereurs
S. Hygin.	152	
S. Pie	156	
	161	Marc Auréle & Vére
S. Anicet	165	
S. Soter	173	
S. Eleuthére	177	
	180	Commode
S. Victor	192	Pertinax
		Julien
	193	Sévére
	200	
S. Zéphirin	201	
	211	Caracalla
	217	Macrin
	218	Héliogabale
S. Callixte	219	
	222	Aléxandre
S. Urbain	224	
S. Pontien	231	

me d'Avril de la continuation de Bollandus page XXII. où l'on peut aussi remarquer une maniére de compter les années de ces premiers Papes, differente de celle que l'on suit ici.

S. Fronton étoit Abbé en Egypte du temps d'Antonin, *pag.* 16.

On rapporte aussi à ce temps le martyre de sainte Parascéve Religieuse, *p.* 16.

IV. PERSECUTION sous Marc-Auréle l'an 162.

Martyre de S. Justin le Philosophe cité p. 7.

Il est parlé de Religieuses dans un decret attribué à Soter, *pag.* 17. (le Catalogue du VI. siécle marque que Boniface I. fit un semblable réglemēt.)

S. Hellen Evesque d'Heliople en Egypte avoit été élevé dés sa jeunesse dans un Monastére *pag.* 17.

III. SIECLE.

V. PERSECUTION sous Sévére l'an 202.

Martyre de S. Irénée Archevêque de Lyon, & d'autres Fidéles de la même Ville.

Sainte Eugénie Religieuse d'Egypte retourne à Rome aprés le martyre de Philippe son pére, *pag.* 17.

Clément d'Aléxandrie, & Tertullien que l'on a citez *pag.* 19. vivoient en ce temps-là.

Saint Nicon étoit Evêque Abbé, *pag.* 21.

On dit que sainte Théodote Religieuse souffrit sous l'Empire d'Aléxandre, *page* 23.

Onufre Solitaire de Phénicie convertit la mére de S. Galaction. *p.* 23.

S. Pansophe d'Aléxandrie se retira

Papes.	Ans de J.C.	Empereurs	
			dans le desert vers l'an 224. p. 23. Le Religieux que S. Antoine entreprit d'imiter, étoit alors dans la solitude, p. 45.
S. Antére	235	Maximin	VI. PERSECUTION sous Jules Maximin, laquelle ne fut ordonnée que contre les Evêques ; & c'est-pourquoy à l'égard du commun des Chrétiens la paix continua en quelque sorte. *Pax longa*, comme disent S. Cyprien & Lactance. Quelques-uns néanmoins mettent sous Jules Maximin *le martyre de sainte Barbe.*
S. Fabien	236		
	237	Balbin & Papien	Origéne écrivant contre Celse, fait mention de Chrétiens Ascétes, & de vie austére, *ci-devant p.* 22. & il étoit lui-même de ce nombre, se mortifiant par diverses pratiques de pénitence, lors même qu'il s'appliquoit avec plus d'ardeur à l'étude. *Vide Daniel. Huet. Origenian. p.* 7.
	238	Gordian	
	244	Philippe	
	249	Décius	VII. PERSECUTION sous Décius l'an 249. *Martyre de S. Fabien Pape, de sainte Agathe Vierge, &c.*
S. Corneille	251	Gallus & Volusien	S. Paul appellé le *premier Ermite*, parce que c'est lui dont l'on a une plus éxacte connoissance, fuiant la persécution, se retira dans un desert de la Thébaïde, p. 50. Naissance de S. Antoine, p. 44. Martyre de S. Pansophe Solitaire, p. 23. de S. Nicon & de 199. Solitaires qu'il avoit sous sa conduite, p. 21. de saint Galaction & de sainte Epistéme Solitaires, p. 23. de sainte Victoire & de sainte Anastasie Réligieuses, p. 24.
S. Lucius	253		
	254	Valérien & Gallien	VIII. PERSECUTION sous Valérien, l'an 257. *Martyre de saint Cyprien, Evêque de Carthage ; de saint Laurent, &c.*
S. Etienne	255		
S. Sixte II.	257		Sainte Eugénie Religieuse, & saint

Papes	Ans de J.C.	Empereurs
S. Denys	258	
	268	Claude II.
S. Felix	270	Aurélien
S. Eutychien	275	Tacite
	276	Florien & Probe
	282	Carus Carin Numerien
S. Caius	283	
	284	Diocletien avec Maximien
	285	
S. Marcellin	296	
	300	
	303	

Leon Solitaire, souffrirent pour la Foy, p. 17. & 25.

Selon le Catalogue des Papes cité ci-devant, saint Denys Pape avoit été Moine, p. 25.

Sainte Anthuse demeure dans le desert, p. 26.

Saint Antoine quitta le siécle vers l'an 270. aprés avoir mis sa sœur dans une maison de vierges, p. 45.

IX. PERSECUTION sous Aurélien.

Martyre de S. Symphorien d'Autun, de sainte Colombe de Sens, &c.

On dit que saint Chariton souffrit sous Aurélien, mais qu'il n'en mourut pas, p. 26.

Saint Clément, depuis Evêque d'Ancyre, étoit alors dans le desert.

Martyre de saint Maur, p. 26.

On a autrefois compté les années depuis le régne de Diocletien : ce qui s'appelloit l'Ere des Martyrs.

Saint Antoine s'enferma dans les ruines d'un vieux château vers l'an 285. p. 46.

Selon les Actes de sainte Inde il y avoit alors des Monastéres à Nicomédie, p. 27. & selon ceux de sainte Fébronie il y en avoit aussi à Sibaple en Syrie, p. 27. & 531.

Saint Théophane mourut dans le desert vers l'an 300. p. 26.

SIE'CLE IV.

S. Moyse Solitaire se retira dans le desert de Raïthe dés l'an 235. selon quelques-uns, ou du plus tard vers l'an 300. p. 213.

X. PERSECUTION sous Diocletien, l'an 303. laquelle fut la plus cruelle de toutes.

Martyre de saint Vincent, de sainte Agnés, &c.

Selon le Ménologe des Grecs plu-

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
			sieurs Solitaires souffrirent le martyre pendant la persécution de Dioclétien, c'est-à-dire, commencée par Dioclétien, & par Maximien Hercule, & continuée par Galére Maximien, & par Maximin. (Voiez Lactance *de mortibus persecutorum* depuis peu donné au public par M.
S. Marcel	304		Baluze, *lib.* 2. *Miscellan.*) On compte entre ces Saints Solitaires & Martyrs saint Julien, *p.* 28. saint Apollonius, *p.* 60. saint Paul, Pausirion & Theotion, *p.* 29. sainte Iérais, *p.* 30. saint Cyr & Abbacyr, *p.* 60. sainte Susanne, *p.* 34. saint Pierre Apselam, *p.* 33. saint Lucien, *p.* 294. saint Epictete & saint Astion, *p.* 31. saint Aza, *p.* 32. saint Athénodore, saint Siren, saint Zozime, saint Hilarian, *p.* 35. sainte Ripsimie, *p.* 383. sainte Fébronie, *p.* 351.
	306	Constantin le Grand.	Pendant cette persecution, sçavoir vers l'an 305. saint Antoine commença à former des disciples, *p.* 46. S. Hilarion passa deux mois auprés de lui, *p.* 236.
S. Eusebe	309		
S. Melchiade	311		Saint Antoine alla à Aléxandrie dans l'espérance d'y recevoir la couronne du martyre, *p.* 47.
	313		La paix aiant été renduë à l'Eglise aprés la défaite de Maxence par Constantin, & de Maximin par Licinius,
S. Sylvestre	314		saint Pacome qui avoit été enrollé pour servir dans les troupes de Constantin, est licencié, & aprés son baptême se fait Religieux sous saint Palémon, *p.* 79.
	324		Licinius aiant été vaincu par Constantin, saint Agapet que l'on avoit tiré de son Monastére pour porter les armes, est licencié, *p.* 36.
	325		*I. Concile Général de Nicée pour la condamnation de l'hérésie d'Arius, qui nioit la divinité de* JESUS-CHRIST, *& disoit qu'il n'estoit qu'une créature, l'an* 325.
			Saint Jacques Evêque de Nisibe, saint Nicolas, saint Paphnuce, Arostane d'Arménie, assistérent au Con-

Papes.	Ans de J. C.	Empereurs	
			cile de Nicée, aussi-bien que saint Athanase qui fut fait Evêque d'Aléxandrie l'année suivante, *p.* 55. 163. 358. 385. 443.
	330		Vers l'an 330. saint Macaire Evêque de Jérusalem dédia la Laure de saint Chariton, *p.* 282.
		Le Grand Constantin *étant mort l'an* 337. *ses trois fils lui succédérent, sçavoir* Constantin *dans les Gaules, &c.* Constans *en Italie;* Constance *dans l'Asie & l'Egypte.*	Saint Ammon étoit dans le desert de Nitrie, *p.* 111.
S. Marc	336		Les Solitaires Macaire & Amathas servent saint Antoine, qui étoit cassé de vieillesse vers l'an 340. *p.* 53.
S. Jules	340		Quelques-uns mettent la mort de saint Paul premier Ermite en 343. & d'autres en 347. *p.* 52.
	343		Saint Hilarion avoit alors des disciples, & étendoit l'Ordre monastique dans la Palestine, *p.* 235.
			On peut mettre l'établissement du Monastére de Tabenne par saint Pacome entre les années 340. & 350. *p.* 80.
	350		S. Paphnuce convertit sainte Thaïs. *Voiez les Additions.*
			Saint Macaire d'Egypte fleurissoit dans le desert de Scétis, *p.* 126.
			Euloge Moine d'Aléxandrie servoit un lépreux, *p.* 161.
Libére.	352		S. Jacques de Nisibe délivre la ville assiégée par les Perses, *p.* 358.
	353		Saint Jonas le Jardinier étoit Religieux dans la Thébaïde, *p.* 93.
Saint Félix *est mis en la place de* Libére. *Voiez Baron. sur l'an* 357.	355		Saint Athanase écrit à Draconce, *p.* 165.
	356		Mort de saint Antoine, *p.* 46.
			S. Sisoé alla s'établir au Mont de saint Antoine, *p.* 56.
	357		Saint Athanase écrit aux Solitaires. *Voiez les Additions.*
			Flavien & Diodore Solitaires d'Antioche y défendent la Foi contre les Ariens, & introduisent le chant alternatif des Pseaumes, *p.* 297.
	358		Mort de saint Sarmate, disciple de saint Antoine, *p.* 54.
			Saint Basile aprés avoir été visiter les Solitaires d'Egypte & de l'Asie, bâtit un Monastére dans le Pont, *p.* 393.
			La ville d'Oxirinque dans la Thébaïde étoit habitée d'un grand nom-

Papes	Ans de J.C.	Empereurs	
			bre de Religieux, *p.* 73. Saint Julien servoit Dieu prés d'Edesse, *p.* 360. Il faut mettre en ce temps sainte Sinclétique, Abbesse prés d'Aléxandrie, selon l'opinion de ceux qui tiennent que sa Vie a été écrite par saint Athanase, *p.* 169.
	361	Julien	S. Théodore étoit Religieux à Tabenne, *p.* 87.
	362		Martyre de saint Marc d'Aréthuse, *p.* 350. Sainte Publie étoit Abbesse dans Antioche, *p.* 323. Saint Julien Sabas fleurissoit en ce temps-là, *p.* 371.
Quelques-uns disent, que S. Felix Pape mourut en 365. & Libere en 366.	363	Jovien	Martyre de saint Doméce, *p.* 386.
	364	Valentinien en Occident Valens en Orient	Saint Athanase alla visiter les Religieux de la Thébaïde, *p.* 387. Saint Apollo, saint Onuphre, Isidore & d'autres Solitaires, vivoient dans la Basse Thébaïde, *p.* 54. 67.
Damase	367	Gratien en Occident	S. Basile est fait Evêque de Césarée en Cappadoce, *p.* 396.
	370		L'Abbé Hor, le B. Pambo, &c. fleurissoient en Egypte dans le mont de Nitrie, *p.* 114. 115.
	371		La Vie de S. Antoine a esté écrite par S. Athanase Evêque d'Alexandrie qui mourut l'an 371. & eut pour successeur Pierre II. *p.* 172.
	372		Si on ne met pas avant l'an 311. (que mourut saint Pierre d'Alexandrie) le martyre des Moines de Sina & de Raïthe écrit par Ammonius, il faut le placer ici sous le Pontificat de Pierre II. *p.* 218. Mort de saint Hilarion, *p.* 242. Du temps de l'Empereur Valens, protecteur des Ariens, ces Hérétiques persécutent les Religieux d'Egypte & de Syrie, *p.* 171. 175. Saint Aphrate, & saint Julien Sabas vont à Antioche pour y soûtenir la Foi, *p.* 370. 372. S. Moyse l'Ethiopien, saint Pasteur, &c. demeuroient dans le desert de Scétis, *p.* 133.
	373		Mélanie l'aieule alla à Aléxandrie, & de là à Jérusalem, où Rufin Prestre la suivit, *p.* 274.

Papes	Ans de J.C	Empereurs	
			S. Jean Chrysostome se retire dans les montagnes des environs d'Antioche, p. 301. Il y écrit son traité du Sacerdoce, une Apologie pour la vie monastique, &c. p. 303. Saint Mélas, saint Barsés, & saint Euloge sont bannis par les Ariens, p. 207. 369.
	374		Saint Epiphane écrit son *Ancorat*, & l'année suivante commence son grand ouvrage contre les hérésies, cité p. 254. 443.
	375	Valentinien le Jeune en Occident	Concile de Gangre contre Eustathe, p. 435.
	376		Martyre de saint Badéme, Abbé dans la Perse, p. 387.
	378		Mort de saint Ephrem, p. 367. Saint Porphyre se retire dans le desert de Scétis, p. 245.
	379	Théodose le Grand en Orient	Mort de saint Basile, p. 398. & de sainte Macrine, p. 411. Saint Macaire d'Aléxandrie, Benjamin & Isaac furent en divers temps Prêtres de l'Ermitage des Celles, p. 128.
	381		*II. Concile Général tenu à Constantinople pour la condamnation de l'hérésie de Macedonius qui nioit la divinité du saint Esprit.* Saint Aschole Evêque de Thessalonique, saint Pierre de Sébaste, Acace de Bérée, &c. assistérent au Concile de Constantinople, pag. 412. 440. Saint Grégoire de Nazianze aiant quitté la dignité d'Evêque de Constantinople pour le bien de la paix, se retire dans la solitude, p. 428. Jean le Nain, S. Agathon, Paphnuce, Bubale, &c. demeuroient à Scétis, p. 139.
	383		Mort de saint Aschole, dont saint Ambroise, alors Evêque de Milan, a fait l'Eloge dans ses lettres, p. 439.
S. Sirice	385		Saint Chrysostome est ordonné Prêtre de l'Eglise d'Antioche, p. 302.
	387		S. Jerôme & sainte Paule étoient alors à Bethléem, où cette Sainte bâtit un Monastére, p. 261. 269.

Pages	Ans de J.C.	Empereurs	
			Paul & Théodore Solitaires habitoiẽt dans le desert de Pherme, p. 125.
			Saint Publius, saint Marcien, saint Pierre le Galate, & d'autres Solitaires, servoient Dieu dans la Syrie, p. 323. & *suivantes*.
	388		Pallade (depuis Evêque d'Hélénople) Auteur de la Lausiaque, alla en Egypte étant âgé de vingt ans, & y vécut quelque temps sous la discipline de Dorothée Solitaire, p. 470.
			Saint Macédoine Anachoréte intercéde pour les habitans d'Antioche coupables de sedition, p. 325.
			S. Augustin écrivit vers ce temps-ci son Livre des mœurs de l'Eglise, où il dépeint & loue l'observance des Moines d'Orient, p. 179.
	389		Etablissement du Monastére de Canope de l'institut de Tabenne, c'est-à-dire, de saint Pacome, p. 183.
			Saint Grégoire de Nazianze meurt dans la solitude, p. 431. On met aussi en cette année, ou trois ans auparavant, la mort de saint Cyrille de Jérusalem, p. 272.
			Evagre Origéniste demeuroit dans Nitrie, ou dans les Celles, p. 124. Selon la plus probable opinion, c'est lui qui est l'auteur du second livre des Vies des Péres, traduit depuis en Latin par Rufin Prestre, qui y a inséré l'éloge d'Evagre, p. 275.
	392		Pallade demeuroit alors à Nitrie, pag. 116.
			S. Pacome mourut vers ce temps-ci, & eut pour successeur Pétrone, & celui-ci saint Orsiése, p. 86.
	394		Saint Jean l'Ermite de la Thébaïde mourut un peu aprés la défaite du Tyran Eugéne par l'Empereur Theodose, c'est-à-dire, le 20. Septembre, ou le 17. d'Octobre, p. 64.
			Cassien étoit alors en Egypte, p. 148.
			Saint Arséne demeuroit à Scétis, p. 135.
			Sainte Dominique vint d'Afrique (ou selon d'autres, de la Palestine) à Constantinople, & y bâtit depuis le Monastére d'Aléxandre, ou de

Papes	Ans de I. Ch.	Empereurs	
			saint Zacharie. Sainte Maure y fonda le Monastére de Maure, *p.* 504. Rufin Préfet ou Grand Maistre du Palais, bâtit une grande Eglise dans un faux-bourg de Calcédoine, s'y fait baptizer, & y met pour Clergé une communauté de Religieux, *p.* 453.
	395	Arcade en Orient Honorius en Occident	Saint Chrysostome est fait Evêque ou Patriarche de Constantinople, *p.* 460. Saint Sérapion Sindonite vivoit en ce temps-là, *p.* 198.
	396		Saint Porphyre est fait Evêque de Gaze, *p.* 245.
S. Anastase	398		Théophile Patriarche d'Aléxandrie chasse du desert de Nitrie quantité de Moines qu'il disoit estre infectez des erreurs d'Origéne, *p.* 187. Cassien sortit d'Egypte, & alla à Constantinople, *p.* 157. Pallade y alla aussi, *p.* 473. Le Solitaire Albien demeuroit à Nitrie, *p.* 118. (Il a été peut-être le même qu'Albinius, dont parle Pallade dans le 43. Chapitre de la Lausiaque.) L'Abbé Silvain vivoit en ce temps-là, *p.* 249. Martyre des Solitaires de Thécua, ou Thécoë, *pag.* 170.
	400		**V. SIE'CLE.** Saint Macaire d'Aléxandrie mourut vers le commencement de ce siécle, *p.* 129. S. Théotime étoit Evêque de Tomis, *p.* 463.
S. Innocent	402		S. Chrysostome envoie des Religieux prêcher la Foi dans la Phénicie, *p.* 464. Saint Zenon Evêque de Majume, & saint Zénon disciple de l'Abbé Silvain, vivoient en ce temps-là, *p.* 247. 252.
	403		Mort de saint Epiphane, *p.* 254. & du Solitaire Ammonius, qui fut enterré dans l'Eglise bâtie par Rufin, *pag.* 453.

Saint

Papes	Ans de I.C.	Empereurs	
			Saint Chryſoſtome eſt injuſtement depoſé par Theophile d'Alexandrie, & par d'autres Prelats dans un faux Concile, *p.* 465.
	404		Sainte Paule mourut dans ſon Monaſtere de Bethleem, *p.* 268.
			S. Jerôme traduit en Latin la Regle de ſaint Pacome pour les Religieuſes de Bethleem; *p.* 268.
			Paul Abbé de Jugap vivoit vers ce temps-cy, *p.* 348.
			Saint Chryſoſtome eſt relegué & conduit à Cucuſe en Armenie, *p.* 465.
			Mort de Flavien Patriarche d'Antioche, *p.* 299.
			Pallade alors Evêque d'Helenople, & enſuite Germain & Caſſien, qui étoient du Clergé de l'Egliſe de Conſtantinople, vont à Rome pour ſe plaindre au Pape Innocent de l'injuſte depoſition de ſaint Chryſoſtome, *p.* 157. *&* 475.
	406		Saint Attique eſt ſubſtitué à ſaint Chryſoſtome, *p.* 479.
	407		S. Chryſoſtome mourut à Comanes, *p.* 468.
	408	Theodoſe le Jeune en Orient	Alexandre Patriarche d'Antioche remet le nom de ſaint Chryſoſtome dans les Tables ſacrées, *p.* 481.
			Caſſien s'établit à Marſeille, & y fonde un Monaſtere, *p.* 157.
			Rufin Prêtre, qui étoit alors dans la Calabre ou en Sicile, traduit en Latin la Regle de ſaint Baſile, & la dedie à Urſace, *p.* 408.
	410		Ravage du deſert de Scetis par les Barbares un peu aprés la priſe de Rome par les Gots, *p.* 135.
			Martyre de ſaint Moyſe le Libyen, & de ſix autres Solitaires de Scetis, *p.* 132.
			Pallade Evêque d'Helenople (peut-être different de l'Auteur de la Lauſiaque) écrit la Vie ou l'Apologie de ſaint Chryſoſtome du vivant de Theophile d'Alexandrie, qui mourut l'an 412. & eut pour ſucceſſeur S. Cyrille, *p.* 475. Il y parle de S. Silvain qui étoit alors Evêque de Troade, *p.* 480.
	412		Mort de ſaint Theodoſe Abbé dans la Cilicie vers Roſe, *p.* 380.

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
			S. Hesyche Religieux de Jerusalem est ordonné Prêtre, 650.
S. Zozime	417		Jean Patriarche de Jerusalem mourut en 416. ou 417. p. 174.
S. Boniface	419		S. Zenon Solitaire prés d'Antioche mourut vers ce temps-là, p. 319.
	420		S. Jerôme mourut à Bethleem, pag. 160.
	421		Pallade écrit sa Lausiaque, ou Histoire des Solitaires, p. 474.
			Quelques-uns mettent dés ce temslà la mort de sainte Marie l'Egyptienne & d'autres plus tard, p. 288. & 701.
	423		Theodoret qui avoit esté Religieux dans le territoire d'Apamée est fait Evêque de Tyr, p. 574.
S. Celestin.	423.		Sainte Euphrasie étoit Religieuse dans la Thebaïde, p. 105.
			Saint Andronic, & sainte Athanasie demeuroient dans un Ermitage à six lieuës d'Alexandrie, p. 160.
	425	Valentinien III. en Occident	S. Attique Patriarche de Constantinople mourut, p. 479.
	427		Mort de Theodore Evêque de Mopsueste, p. 505.
			S. Nil & saint Theodule son fils demeuroient dans le Mont-Sina, pag. 221.
			Cassien écrivoit ses Institutions & ses Conferences dans son Monastere de Marseille, p. 157.
	429		Dedicace de la Laure ou Ermitage de saint Euthyme au Diocese de Jerusalem, p. 615.
			Saint Cyrille adresse une lettre aux Solitaires d'Egypte contre la nouvelle heresie de Nestorius, Patriarche de Constantinople, p. 491.
			Cassien écrit contre cette heresie, page 490.
	431		*III. Concile general tenu à Ephése pour la condamnation de Nestorius, qui nioit que la sainte Vierge fut mere de Dieu, & mettoit deux personnes en* JESUS-CHRIST, *l'une divine, & l'autre humaine. Les Messaliens y furent aussi condamnez avec leur livre ascétique.*
			Dalmace Evêque de Cysique assista

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
			à ce Concile, *p.* 488. Aprés la condamnation de Nestorius, saint Dalmace Abbé de Constantinople agit pour la défense de la Foy, & pour le secours des Peres du Concile, qui étoient comme prisonniers dans Ephése, *p.* 489.
S. Sixte III.	432		Saint Maximien Religieux, & alors Prêtre de l'Eglise de Constantinople, est ordonné Evêque en la place de Nestorius, *p.* 501.
	433		Selon Theophane sainte Melanie la jeune mourut l'an 433. Ses Actes semblent dire qu'elle mourut aprés cette année, & lorsque saint Procle étoit Evêque de Constantinople, *pag.* 280.
	434		Mort de saint Maximien, qui eut pour successeur saint Procle, *p.* 502. & de saint Hesyche, *p.* 631.
S. Leon	439		Naissance de saint Sabas, *p.* 645.
	440		Sainte Euphrosyne étoit Religieuse prés d'Alexandrie, *p.* 195.
	442		Domne est fait Patriarche d'Antioche vers l'an 442. *p.* 590. S. Simeon Stylite étoit en grande reputation, *p.* 560. S. Hypace Abbé prés de Calcedoine, & sainte Eusebie l'Etrangere ont vécu dans le V. Siécle, *p.* 446. *&* 453.
	448		S. Sabas se fait Religieux à Flavien dans la Cappadoce, *p.* 646. Saint Marcel Abbé des Acemetes, & d'autres Abbez souscrivent à la condamnation d'Eutyches Abbé d'un Monastére de Constantinople, *page* 520. 529.
	449		Eutyches est absous dans le faux Concile d'Ephése, *p.* 533.
	450	Marcien en Orient	Saint Theodule Stylite a vécu dans le cinquiéme siécle, *p.* 587. Les Abbez de Constantinople y signent la condamnation d'Eutyches dans un Synode assemblé par le Patriarche Anatolius, *p.* 538.
	451		*IV. Concile general tenu à Calcedoine, où l'on condamna l'heresie d'Eutyches, qui soûtenoit*, qu'il n'y avoit qu'une nature en JESUS-CHRIST. Maxime Patriarche d'Antioche,

Papes	Ans de J.C.	Empereurs	
			Nonnus Evêque d'Edesse, Etienne Evêque de Jamnie, & Jean de Raithe Evêque des Sarrazins, assisterent à ce Concile, *p.* 594. *&* 615. Fauste & d'autres Abbez de Constantinople presenterent une requête au Concile contre Eutyches & ses sectateurs, *p.* 542. Abregé des Reglemens du Concile touchant la discipline religieuse, *p.* 544. Si l'on en croit Nicéphore, saint Nonne qui convertit sainte Pelagie, est le même que Nonnus d'Edesse, *p.* 641. ce qui souffre bien de la difficulté. Voiez Baronius sur l'an 451.
	452		Théodose Moine Eutychien tâche en vain d'attirer dans son parti Gelase, Abbé dans la Palestine, & s'empare du Siége Episcopal de Jerusalem, *p.* 451. 612. 639.
	454		Bassa étoit Abbesse dans Jerusalem, ou aux environs, *p.* 634.
	455	Maxime Avite en Occident	S. Bassien fonde un Monastére à Constantinople, *p.* 552. S. Talelée, sainte Marane, & sainte Cyre vivoient en ce temps-là, *p.* 570. Theodoret Evêque de Cyr, écrivit son Philothée, ou la Vie des saints Solitaires de Syrie, *p.* 573.
	457	Leon en Orient Majorien en Occident	S. Sabas va au Monastére de saint Passarion prés de Jerusalem, *p.* 647. Timothée Elure s'empare du Siége d'Alexandrie, *p.* 603. Saint Jaques le Syrien vivoit en ce temps-là; *p.* 568.
	458		Lettres de saint Baradat, & d'autres saints Solitaires à l'Empereur Leon pour la défense du Concile de Calcedoine; & pour la condamnation de Timothée Elure, *p.* 568
	459		Timothée le Catholique est fait Patriarche d'Alexandrie, *p.* 605.
	460		S. Simeon Stylite mourut l'an 460. ou quelque temps aprés, *p.* 566. Vers ce temps-là Léonce Abbé de Glitide agit pour la condamnation de Lampétius heretique Messalien. *Voiez les Additions.* Dédicace de la grande Eglise de saint Etienne prés de Jerusalem; des-

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
S. Hilar.	461	Sévére en Occident	servie par des Religieux, *p.*633. Saint Gabriel y est établi Abbé.
	463		Fondation du Monastére de Stude à Constantinople pour les Acemetes, *page* 525.
	465		Saint Daniel Stylite étoit alors sur la colomne prés de Constantinople, *p.* 582. Saint Cyriaque reçoit l'habit de Religieux de saint Euthyme qui l'envoie au Monastére de saint Gerasime, *p.* 673.
S. Simplice	467	Anthime en Occident	Mort de saint Theoctiste Abbé dans le Diocése de Jerusalem, *p.*625.
	470		Sainte Matrone de Perge étoit Abbesse dans Constantinople, *p.* 555. Mort de saint Auxence Abbé aux environs de Calcedoine, *p.* 551.
	472	Olibrius en Occident	On met aussi en ce temps-là la mort de sainte Euphrosine, *p.* 197.
	473	Glicér. en Occ	Mort de saint Euthyme Abbé, *page* 626.
	474	Zenon Nepos en Occident	
	475	Basilisque Augustule dernier Empereur d'Occident	Timothée le Catholique est obligé de quitter le Siége d'Alexandrie, & de se retirer dans le Monastére de Canope. Timothée Elure, & ensuite Pierre Monge hérétiques, usurpent ce Siége, *p.* 606. Mort de saint Gérasime Abbé dans la Palestine, *p.* 632. Saint Cyriaque va demeurer dans la Laure de saint Euthyme, *p.* 673.
	477	Zenon de nouveau	Timothée le Catholique rentre dans le Siége d'Alexandrie, *p.* 607. Martyrius est fait Patriarche de Jerusalem, *p.* 628.
	482		Jean de Tabenne succede à Timothée le Catholique l'an 481. ou 482. *page* 607.
S. Felix II.	483		Acace Patriarche de Constantinople fait chasser Jean du Siége d'Alexandrie, & mettre en sa place Pierre Monge héretique, *p.*608. Depuis ce temps-là jusqu'à l'an 536. l'Eglise d'Alexandrie fut opprimée par des Prelats schismatiques ou héretiques, qui furent Athanase, Jean Mela, Jean Machiote, Dioscore, Timothée, Gajan, Theodose. Baronius &

Papes	Ans de J.C.	Empereurs	
			d'autres mettent un Astere Evêque Catholique l'an 521. p. 608. 692.
			Saint Xenophon, sainte Marie sa femme, & leurs enfans ont vécu vrai-semblablement vers la fin du V. siécle, p. 643.
	484		La Laure de saint Euthyme est changée en Monastére, & dediée par le Patriarche Martyrius, p. 628.
			Plusieurs Abbez ou Religieux de Constantinople travaillent ou souffrent pour la Foi. Quelques-uns du Monastére du Bienheureux Dius sont reverez comme Martyrs, p. 556. 557.
			Fondation de l'Eglise de S. Barnabé en Cypre, qui fut desservie par des Religieux, p. 596.
	490		Saint Gabriel Abbé de saint Etienne prés de Jerusalem, mourut vers ce temps-là, p. 635.
	491	Anastase	Saint Jean le Silenciaire aiant quitté l'Episcopat, va à la Laure de saint Sabas, p. 655.
S. Gelase	492		
	493		Saluste qui fut Patriarche de Jerusalem, (aprés Martyrius) étant prés de mourir, établit saint Sabas Chef des Ermites, & saint Theodose Chef des Cenobites de son Diocése. Saint Elie succeda à Saluste, 654. 661.
Anastase II.	496		
S. Symmaque	498		S. Avite dont l'on a cité le témoignage sur le sujet de sainte Eugenie, étoit alors Archevêque de Vienne, page 18.
	500		Saint Fulgence alors Abbé d'un Monastére d'Afrique, voulut aller visiter les Solitaires d'Egypte: mais il en fut détourné par un saint Evêque, qui lui representa le mauvais état de cette Province à l'égard de la Religion, p. 609.
			VI. SIECLE.
			Saint Rabule alla à Constantinople du temps de l'Empereur Anastase, & y fonda un Monastére, p. 709.
			S. Seride étoit Abbé prés de Gaza, page 695.
	501		S. Elie de Jerusalem dédie l'Eglise

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
			se de la sainte Vierge que saint Sabas avoit bâtie dans sa Laure, p. 654. Saint Jaques l'Ermite vivoit dans le territoire d'Amide, p. 710.
	503		Alamundar Chef des Sarrazins ravage le territoire de Jerusalem, & tuë quantité de Religieux, & d'autres Chrétiens, dont plusieurs sont reverez comme Martyrs le 19. Fevrier. Voiez Bollandus sur ce jour. S. Jean le Silenciaire ne sortit point de la solitude de Ruben ; mais Dieu lui envoia un grand lion, qui la défendit des insultes des Barbares, page 672. Aphrodite Religieux d'une force de corps extraordinaire, vit saintement dans la Laure de saint Saba, page 668. La nouvelle Laure fut bâtie dans le desert de Thécoë vers le commencement du VI. siécle, p. 656.
	511		S. Sabas est envoié vers l'Empereur Anastase par le Patriarche Elie, p. 661.
	512		S. Macedoine Patriarche de Constantinople, justifia sa Foi dans le Monastére de saint Dalmace, p. 651. Severe hérétique est substitué à S. Flavien d'Antioche, qui est envoié en exil, p. 663.
	513		S. Elie de Jérusalem est aussi chassé de son Siége, & banni, p. 661.
S. Hormisdas	514		
	515		Martyre d'un grand nombre de Religieux de la Syrie, qui furent tuez par les Acephales, p. 715.
	518	Justin I.	S. Elie, & saint Flavien meurent en exil, p. 666. Les Religieux de Syrie députent vers le Pape Hormisdas, & lui presentent une requête contre les Acéphales, p. 716. Les Abbez de Constantinople présentent une requête au Patriarche Jean contre Sevére d'Antioche, page 717. Ils souscrivent à la condamnation de la mémoire d'Acace, qui avoit été excommunié par le Saint Siége, p. 667.
	521		Selon les Actes de saint Arethas, il y avoit alors un Astére Catholique, Evêque d'Alexandrie, p. 692.

Papes	Ans de J. Ch.	Empereurs	
			Jaques Solitaire des Celles y demeuroit alors, ou en quelque autre temps que ce desert étoit habité de Solitaires de diverse créance, les Catholiques aiant une Eglise, & les Eutychiens ou Acephales un autre lieu où ils s'assembloient, p. 691. 693. 819. 822.
	522		Mort de plusieurs Religieux de Nagran tuez par le Tyran Dunaan, p. 691.
S. Jean	523		S. Elesban Roy d'Ethiopie vainc Dunaan, & embrasse la profession monastique, p. 691.
S. Felix	526		
	527	Justinien	Saint Zozimas de Sinden, étant à Césarée, connut par révelation un des deux tremblemens de terre qui désolerent la ville d'Antioche l'an 526. & 528. p. 606. S. Jean de Chozeba vivoit en ce temps-là, p. 703.
	528		S. Sabas retourne à Constantinople vers l'Empereur Justinien, pour y soûtenir la cause des Chrétiens contre les Samaritains, p. 667. Saint Benoist, qui fondoit vers ce temps-là le Monastére du Mont Cassin, & écrivoit, ou achevoit sa Régle, y recommande à ses Disciples la lecture des Vies des Péres, & des Conferences de Cassien, & y louë la Régle de saint Basile, p. 2.
Boniface	529		Mort de S. Théodose, Abbé d'un grand Monastére, dans le Diocése de Jerusalem, p. 687. Sa Vie a été écrite par Théodore Evêque de Petra.
	530		Saint Copris vivoit dans ce Monastére, p. 688. S. Sabas retourne dans la Palestine, & étant à Schytople, y reçoit au nombre de ses Disciples le jeune Cyrille, qui a écrit fidellement la Vie de ce Saint, & celle de saint Euthyme, & de saint Jean le Silenciaire, p. 675.
	531		Mort de S. Sabas, qui fut enterré entre les deux Eglises de sa Laure, p. 668.
Jean II.	532		Dés que le Saint fut mort, Nonnus & Léonce Moines Origenistes, tâchent de répandre leurs erreurs dans les Cloîtres & les Ermitages de la Palestine, p. 736.
			Le Monastére de sainte Olympiade

de Constantinople fut brûlé dans une sédition, & depuis rebâti. L'Abbesse Serge écrivit la Vie de cette Sainte. *Voiez ci-aprés les Additions.*

Il est probable que l'Abbé Dorothée a écrit son Traité spirituel vers ce temps-là. Il y louë son Disciple saint Dosithée, *p.* 701.

Il y avoit alors un grand nombre de Monastéres à Constantinople, & dans le Diocése de Calcedoine, dont les Abbez poursuivirent la condamnation d'Anthime & de Sevére dans un Concile, tenu dans cette ville par le saint Patriarche Menna, l'an 536. *pag.* 723.

S. Agapet — 535

Silvere — 536

L'Empereur Justinien fait en divers temps des Ordonnances touchant les Monastéres, *p.* 724.

Paul un des Abbez de l'Ordre de Tabenne, est ordonné Patriarche d'Alexandrie. Il fait recevoir les décisions du Concile de Calcedoine dans tous les Monastéres de la ville, *p.* 729. Mais la secte des Eutychiens, ou Acephales ne fut pas pour cela éteinte dans l'Egypte.

Vigile — 537

L'Abbé Conon rétablit la Laure de saint Sabas, *p.* 740.

S Barsanuphe vivoit reclus dans le Monastére de saint Seride prés de Gaze, *p.* 695.

Paul d'Alexandrie est deposé, *page* 730.

Les erreurs d'Origéne furent condamnées à Constantinople à l'instance de Conon, & d'autres Abbez de la Palestine, l'an 538. ou plûtôt deux ou 3. ans aprés, *p.* 740.

543

Cyrille disciple de saint Sabas est envoyé par saint Jean le Silenciaire à la Laure de saint Euthyme, *p.* 675.

S. Eutyche se fait Religieux dans un Monastére d'Amasée, *p.* 747.

Saint Simeon Salus, & saint Thomas d'Apamée vivoient en ce temps-là, *p.* 710. 711

546

George Abbé de Sina, mourut environ au même temps que Pierre Patriarche de Jerusalem, suivant la prediction de George, *p.* 818.

Papes	Ans de J.C.	Empereurs	
	551		L'Abbé Apollinaire est fait Patriarche d'Alexandrie, p.731.
	552		Eustoche est ordonné Patriarche de Jérusalem en la place de Macaire, qui fut privé de cette dignité, p. 743. Il chasse de la nouvelle Laure des Moines Origenistes.
	553		Saint Eutyche, General des Monastéres de l'Henelopont, succéde au B. Menna dans le siége de Constantinople, p. 748.
			V. Concile géneral de Constantinople, pour la condamnation des trois Chapitres, l'an 553.
			Saint Eutyche Patriarche de Constantinople, & Apollinaire d'Alexandrie assistérent à ce Concile.
			Cyrille va demeurer dans la nouvelle Laure, & y écrit la Vie de saint Euthyme & de saint Sabas, p. 677.
			Saint Cyriaque Anacorete mourut l'an 553. ou 554. p. 674.
Pelage	555		Saint Conon Abbé de Pentucle au Diocése de Jérusalem, mourut vers ce temps là, p.788.
	557		Cyrille écrivoit la Vie de saint Jean le Silenciaire, qui vivoit encore, page 672 677.
			Cassiodore recommande aux Religieux de son Monastére la lecture des Vies des Peres, & de Cassien, p. 3.
Jean III.	559		Mirogéne Solitaire de la Palestine, mourut du temps du Patriarche Eustoche, p. 791.
			S. Martin Abbé, & depuis Evêque de Dume en Espagne, fit traduire en Latin le Recueil, appellé le Livre de la Vie des Peres, & traduisit luimême un autre Recueil, p. 845.
	565		S. Eutyche de Constantinople est banni, & Jean mis en sa place, p.748.
	566	Justin II.	On peut rapporter à ce temps-là la fondation de la Laure des Eliotes par Antoine, p. 796. Le venerable Etienne si assidu à contempler la Passion de Nôtre Seigneur, demeura dans cét hermitage, p. 797.
	571		L'Abbé Gregoire est fait Patriarche d'Antioche, p. 784.
Benoist	573		
	575		Saint Simson le jeune écrit à l'Em-

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
			pereur Justin. *Voiez les Additions.*
	576		Saint Euloge étoit alors Abbé du Monastére de la sainte Vierge dans Antioche, p. 830. Sainte Anastasie Patricienne meurt dans le desert de Scétis, p. 735.
Pelage II.	577		Saint Eutyche rentre dans le siége de Constantinople aprés la mort de Jean, p. 749.
	578	Tibére II.	
	580		S. Euloge est fait Patriarche d'Aléxandrie, p. 830. Jean Mosch alors Religieux du Monastére de saint Théodose du Diocése de Jérusalem, va en Egypte, p. 838. Leon Solitaire du desert d'Oase, se donne en échange à des Barbares, pour rendre la liberté à d'autres Religieux, p. 839.
	582	Maurice	Jean le Jeûneur, Diacre de l'Eglise de Constantinople, succéde à saint Eutyche Patriarche, p. 750. Côme Solitaire de Pharan, mourut à Antioche du temps du Patriarche Gregoire, p. 802. Il y avoit alors dans le territoire d'Aléxandrie un grand Monastére habité d'excellens Religieux, dont parle S. Jean Climaque, qui les alla voir, p. 832. Jean Aceméte est fait Patriarche de Jérusalem, p. 800.
	588		S. Euloge d'Aléxandrie y tient un Concile pour la condamnation des erreurs des Samaritains, l'an 7. de Maurice, p. 831.
S. Gregoire le Grand.	590		Le Solitaire Nicolas demeuroit prés du Jourdain, sous le régne de Maurice, p. 799. S. Théodore de Siceon étoit alors Evêque d'Anastasiople, p. 763.
	592		Mort de saint Simeon Stylite le jeune, p. 782. Et de Grégoire Patriarche d'Antioche, p. 785.
	593		Athanase Religieux de Tamnac en Orient, étoit alors à Rome, pour se justifier d'une accusation que l'on avoit formée contre lui ; comme il paroît par le 38. chapitre du 4. livre des Dialogues de S. Gregoire Pape (*qui écrivoit alors cét Ouvrage, dont le 2. livre contient la vie de S. Benoist.*) p. 753.

Papes	Ans de J. C.	Empereurs	
	594		Vers ce temps-là, Philippique beau-frere de l'Empereur Maurice, bâtit le Monastére de Chrysopoli, p. 756. L'Abbé Amos est fait Patriarche de Jérusalem, p. 800. Jean Mosch demeuroit alors dans la Laure des Eliotes, ou dans le Monastére de saint Théodose, p. 800. Jean le Jeûneur mourut vers ce temps-là, selon la Chronique d'Aléxandrie. Il eut pour successeur Cyriaque, qui bâtit le Monastére de la Diaconisse, p. 753. Ce Monastere est peut-être celui dont il est parlé p. 767.
	597		Athanase aprés avoir été absous par saint Grégoire Pape, étoit alors passé dans la Palestine, & y gouvernoit le Monastére de Néas, au Diocése de Jérusalem, p. 801.
	598		S. Gregoire mande à saint Euloge la conversion des Anglois, p. 831. S. Théodore quitta son Evêché du consentement du Patriarche Cyriaque, p. 766.
	600		S. Gregoire Pape écrit à Pallade Prêtre, & Religieux du Mont-Sina, p. 815. Abraham qui étoit alors, ou qui fut depuis Archevêque d'Ephése, fonda à Constantinople le Monastére des Abrahamites, p. 799
			VII. SIECLE.
	601		Saint Gregoire Pape écrit à saint Jean Climaque, Abbé du Mont-Sina, l'Indiction 4. p. 815.
	602	Phocas	Si on en croit les Annales d'Eutyches d'Aléxandrie tome 2. page 211. dans le carnage que fit le cruel Phocas des enfans de l'Empereur Maurice; une nourrice en sauva un, qui mourut depuis Religieux à Sina: mais nous avons negligé ceci comme trop suspect d'erreur.
Sabinien	604		
	605		Philippique se retire dans son Monastére de Chrysopoli (ou Scutari) qui fleurit en observance, & où fut depuis Religieux saint Maxime, qui avoit été premier Secretaire d'Etat d'Héraclius.

Papes	Ans de J.C.	Empereurs	
Boniface III.	606		Jean Mosch alla en Egypte avec son disciple saint Sophrone, & ils y virent plusieurs Solitaires, dont il est parlé dans le Pré spirituel, p. 840.
Boniface IV.	607		
	609		Vers ce temps-là saint Théodore alla à Constantinople, & y présenta son disciple Jean au Bienheureux Thomas, Patriarche, qui établit ce Religieux Abbé des Monastéres bâtis par saint Théodore, p. 769.
	611	Héraclius	Jean Mosch & saint Sophrone étoient en grande considération auprés de saint Jean l'Aumônier Patriarche d'Aléxandrie, qui bâtit deux Monastéres dans cette ville; pag. 859. & 863.
	613		Mort de S Théodore Sicéote, p. 770. S. Anastase Sinaïte vivoit encore en ce temps-là, p. 824. S. Vital Solitaire mourut à Aléxandrie du temps de saint Jean l'Aumônier, p. 861.
Deusdedit	614		Martyre de 44. Religieux de la Laure de saint Sabas, arrivé un peu aprés que Cosroës Roy de Perse eut pris Jérusalem, & eut amené captif saint Zacharie Patriarche avec la sainte Croix, p. 865. Modeste Abbé de saint Théodose, fait la fonction de Grand Vicaire de l'Eglise de Jérusalem, pendant la captivité de S. Zacharie, p. 865. 875.
Boniface V.	617		
	620		Jean Mosch, auteur du Pré Spirituel, mourut à Rome, p. 871. S. Anastase Persan, se fait Religieux prés de Jérusalem, p. 874.
Honorius	626		Le venerable Antioche Ermite de la Laure de saint Sabas, écrit ses Homelies, p. 868.
	628		Mort de saint Anastase Martyr, suivie du retour de saint Zacharie, qui revient à Jérusalem avec la sainte Croix, p. 881. S. Alype Cionite a vécu du temps d'Héraclius, p. 773.
	630		Le Bienheureux Modeste fut fait Patriarche de Jérusalem aprés la mort de saint Zacharie, & eut pour successeur saint Sophrone disciple de Jean Mosch.

FAUTES A CORRIGER; & diverses Additions, où il est parlé de sainte Thaïse, de saint Jean Dupuis, de Géronce Abbé de Glitide, d'un grand Monastére de Jérusalem, dédié à la sainte Vierge, de celui de sainte Olympiade, &c.

PAge 6. *aprés Spicileg. t.* 10. *ajoûtez en marge, Doroth. Doctr.* 1. *P.* 10. *l.* 16. *effacez* ils, *& lisez* &. *P.* 15. *l.* 33. *effacez* s'élever, *& lisez* murmurer. *P.* 18. *en marge aprés Polycarp. ajoûtez, Athenagor. Legat. P.* 20. *l.* 20. *effacez* de; *& lisez* &. *P.* 21. *l.* 10. *aprés* jouïrent *ajoûtez* presque toûjours. *En marge lisez depuis* 205. *jusqu'à* 249. *Voiez la Table Chronologique. P.* 29. *l.* 24. *effacez* avec succés. *P.*33. *l.* 31. *lisez* 313. *P.* 34. *l.* 1. *effacez* être. *p.* 35. *l.* 28 *aprés* priére *ajoûtez:* La ville de Tharse en Cilicie servit de théatre à la forte & généreuse patience de saint Boniface Martyr. Ses reliques aiant été apportées dans le territoire de Rome, une Dame fort riche, nommée Aglaïs; dont il avoit été domestique, les reçût avec grand respect, & les mit dans une de ses maisons, où elle bâtit depuis une Chapelle. Jusqu'alors elle avoit vécu dans le luxe & le desordre; mais cette action de piété attira sur elle une abondance de graces, & lui obtint la rémission de ses péchez. Sa conversion fut pleine & entiére. Afin de marcher plus librement dans la voie du ciel, elle sacrifia à Dieu ses grands biens, les distribuant aux pauvres [aux Monastéres & aux Hôpitaux.] Elle *renonça au siécle*, & aiant pris avec elle quelques filles qui *avoient aussi renoncé au monde*, elle mena une vie austére & pénitente. Ce ne fut pas seulement sa vertu qui la distingua du commun des Chrétiens; elle éclata encore par le don des miracles, délivrant les possédez, & rendant par ses priéres la santé aux malades. Elle mourut treize ans aprés qu'elle eut pris *l'habit de Religieuse*, & fut enterrée dans la Chapelle de

ſaint Boniface. On donne, &c. *Mettez en marge : Les mots* aux Monaſtéres & aux Hôpitaux, *ne ſont pas dans les Actes Latins de ſaint Boniface, mais dans le Grec* (εἰς μοναστήρια καὶ ξενῶνας) *qui ſe trouve aprés l'Edition Grecque du Dialogue de Palladius de la Vie de ſaint Chryſoſtome, page* 323.

P. 41. *l.* 30. *effacez* la Paleſtine, *& liſez* cette Province. *P.* 43. *en marge aprés n.* 30. *ajoûtez Hieron. prolog. in Vitam S. Malchi. Chryſoſt. adverſ. vituper. vitæ monaſtic. l.* 1. *c.* 7. *& ſeqq. P.* 55. *en marge au lieu* d'effoſſis oculis, &c. *liſez* effoſſo oculo. *& aprés n.* 50. *ajoûtez : Ceci convient avec ce que dit Lactance dans ſon Traité* De mortibus perſecutorum: Occidi ſervos Dei vetuit, debilitari juſſit; itaque Confeſſoribus effodiebantur oculi. *P.* 63. *aprés* 27. *Mart. mettez en marge : Le territoire de Lyque étoit la premiére contrée de ce qu'on appelloit Thébaïde. P.* 64. *l.* 17. *effacez* vers la fin de l'an, *& liſez* le 20. de Septembre. *P.* 68. *l.* 12. *aprés* ſaintement, *ajoûtez* C'eſt à ce Paphnuce que l'on attribuë la converſion de ſainte Thaïſe; illuſtre pénitente; dont les Grecs honorent la mémoire. Thaïſe demeuroit dans une ville d'Egypte, dont l'on ne marque point le nom. Aiant été mal élevée, & même pervertie par ſa propre mére, elle fit un fort mauvais uſage de ſon eſprit & de ſa beauté, & s'abandonna au vice. Pluſieurs perſonnes eurent enſemble de ſanglantes querelles dont elle fut cauſe, & ſe ruïnérent pour lui faire des préſens. Elle croioit neanmoins en Dieu, & étoit perſuadée qu'il y avoit en l'autre vie une gloire immortelle pour les juſtes, & des ſupplices éternels pour les méchans. Mais ces véritez étoient étouffées en elle par l'amour du plaiſir, & par l'avarice; & elle étoit du nombre de ces demi-Chrétiens qui n'ont qu'une Foi ſtérile & morte. Dans un état ſi funeſte pour le ſalut, elle fut ſecouruë par le bienheureux Paphnuce qui entreprit de la convertir, y étant ſans doute pouſſé par une inſpiration particuliére. Pour cét effet s'étant vétu en ſéculier, & comme un homme qui ne ſongeoit qu'à ſe divertir, il l'alla trouver. Dans l'entretien qu'il eut avec elle, il lui fit avouër qu'il y avoit un Dieu, & que rien ne lui étoit caché. Aprés cét aveu

il lui représenta que c'étoit donc une extréme impudence que de pécher soi-méme, & d'attirer encore les autres au péché en presence de ce souverain Juge, & d'avoir ainsi moins de considération pour lui que pour les hommes. La grace du ciel donna tant de poids & de force à ces paroles, qu'elles changérent le cœur de Thaise. Pénétrée du regret de ses péchez, elle se jetta aux pieds de Paphnuce, & le pria de lui imposer une pénitence, & de lui donner seulement trois heures pour régler ses affaires. Paphnuce lui aiant marqué qu'elle devoit se séparer du monde, alla chercher un lieu où elle pût se retirer. Et cependant Thaise se transporta dans une place publique, & brûla en la présence du peuple tout ce qu'elle avoit acquis de précieux meubles par ses desordres. Aprés ce sacrifice le Solitaire la mena en un Monastére de filles, & l'enferma dans une cellule, appliquant même un seau sur la porte. Il y laissa seulement une fenêtre ouverte, afin qu'on lui portât chaque jour un peu de pain & d'eau. Pour tout exercice de piété il l'avertit de se regarder sans cesse comme une misérable pécheresse qui étoit indigne de prononcer le nom de Dieu, & lui ordonna de se tourner souvent vers l'Orient ; & de dire : *Vous qui m'avez formée, aiez pitié de moi.* Elle se soûmit humblement à cette pénitence, & la pratiqua éxactement. Trois ans aprés Paphnuce compatissant à ses peines alla trouver saint Antoine, & lui demanda s'il y avoit lieu d'espérer que Dieu eût remis les péchez de Thaise. Le saint Abbé passa la nuit en priére avec Paul le Simple, & ses autres disciples. Dieu qui se plaît à révéler ses secrets aux humbles, fit connoître à Paul qu'il y avoit dans le ciel une place destinée pour Thaise. Aprés cette révélation Paphnuce jugea qu'elle ne devoit pas demeurer davantage dans la cellule qui lui servoit de prison ; & quoi-que par son ardeur pour la pénitence elle priât qu'on l'y laissât encore, il l'en fit sortir. Elle ne fut plus que quinze jours dans le siécle, & une heureuse mort la mit en possession de la félicité que Dieu lui avoit préparée. *Mettez en marge, Rosvveid. p. 375.*

P. 80. l. derniére lisez jugeant. *P. 109. l. 6. lisez* Théognie,

Théognie, *& mettez en marge : Dans le Grec l'Abbesse est appellée* μεγάλη *ou la Grande. P. 120. l. 15. ôtez* pas. *P. 127. l. 14. lisez* appella. *P. 130. l. 1. effacez* S. *P. 160. l. 23. effacez* d'un des fauxbourgs, *& lisez* qui étoit à dix-huit milles ou six lieuës d'Aléxandrie. *& en marge lisez, & est plûtôt. P. 162. l. 11. lisez* à deux ou trois. *P. 165. l. 13. aprés* demeure *ajoûtez :* Il fait encore mention de saint Antoine dans une lettre qu'il adressa en général à tous les Solitaires, pendant qu'il se tenoit caché, pour éviter la fureur des Ariens. Dans l'inscription il marque assez clairement son estime pour la vie monastique, & qu'il étoit bien persuadé que ceux qui en pratiquent bien les devoirs, imitent les Apôtres, & peuvent dire avec eux qu'ils ont tout quitté pour suivre Jesus-Christ. Décrivant les excés & les violences exercez par Grégoire & George faux Prélats Ariens, qui usurpérent son Siége en divers temps, il témoigne qu'ils firent fouëtter & bannir des Religieux orthodoxes qui eurent la gloire de souffrir pour la Foi avec des Evêques & des Prêtres. *Et mettez en marge : Athanas. t. 1. p.* 808. Si quando igitur Pater Antonius, &c. *p.* 817. *& l'an* 357.

P. 201. l. 29. lisez devoit. *P. 211. l. 30. effacez* en, *& lisez* dans le. *P. 112. lisez en marge : Raïthe est vers Elim sur le bord de la Mer Rouge qui regarde l'Orient. P. 297. l. 14. effacez le mot de* tout. *P. 385. à la fin du Chapitre 26. aprés* Nicée *ajoûtez.* Les Actes de saint Jean Dupuis ne disent point en quel temps il a vécu, & ce n'est que par conjecture qu'on le place dans le 4. siecle. Pour ce qui est de son païs, on peut croire avec assez de fondement, que ce Saint étoit de l'Arménie. Car pendant une persecution qui s'étoit élevée contre les Chrétiens, sa mére le cacha dans une petite maison de Cybistre, ville de cette Province. Etant un jour à l'Eglise avec elle, un homme inconnu l'avertit de s'éloigner du monde, s'il vouloit bien assurer son salut. Jean qui n'avoit alors que treize ans, eut bien de la peine à obtenir de sa mére la permission de se séparer d'elle. L'aiant obtenuë, il alla dans un desert, & aiant trouvé un puits où il n'y avoit point d'eau, il y descendit avec dessein d'y passer sa vie. Aprés avoir été quarante jours sans manger, un Ange donna un pain à un Ermite Egyptien, nom-

mé Pharmuth, avec ordre de le porter à Jean : ce que Pharmuth éxécuta aussi-tôt. Le démon tacha en vain d'affoiblir la résolution de Jean, & de le tirer du desert, en excitant dans son cœur des mouvemens de tendresse pour sa mére & pour sa sœur qu'il avoit quittées. Le jeune Solitaire éclairé & soûtenu de la grace de Dieu, reconnut ses ruses, & repoussa ses attaques. Il mourut dix ans aprés sa retraite. Avant que de rendre l'esprit, il raconta sa vie au Solitaire Chrysius, qui la dicta à un Ecclésiastique. On dit qu'aprés qu'il fut enseveli, la terre produisit prés de son tombeau un palmier, qui fut comme le trophée de sa victoire. *Et mettez en marge, Bolland. 30. Mart.*

Page 325. *ligne* 9. *effacez* sans qu'il s'en apperçût. *Page* 396. *l.* 10. *lisez* il y fut. *P.* 404. *en marge, aprés c.* 14. *ajoûtez : Voiez les Annales d'Eutyche tom.* 1. *p.* 515. *où il traite de l'abstinence de la chair qu'il dit avoir été observée en Egypte, même par les Evêques : ce qui paroit faux, si ce n'est qu'on le limite aux Prélats qui étoient Religieux de profession. P.* 416. *l.* 26. *lisez* ardeur pour les. *Page* 420. *ligne* 14. *effacez* malgré lui. *Page* 433. *ligne* 27. *lisez*, pour se distinguer. *Page* 454. *ligne* 24. *lisez* Papyle. *P.* 455. *dans la seconde citation lisez* 59 *l.* 3. Florent, *& aprés* sepulcre *ajoûtez :* Aussi à l'égard de Gastrie quelques Auteurs en mettent l'origine dans le IX. siécle, & la rapportent à la libéralité ou de Théoctiste mére de Théodore, femme de l'Empereur Théophile, ou d'Euphrosyne mére de ce Prince. *& mettez en marge : Histor. Byzant. Car. Ducange part.* 2. *lib.* 4. *P.* 460. *l.* 16. *aprés* ville *ajoûtez*, ou en Asie dans le fauxbourg de Promote. *Et en marge : Hist. Byzant. Car. Ducange p.* 2. *l.* 4. *P.* 475. *en marge aprés le mot de traducteur, mettez, comme il se voit par l'original Grec, donné au public par Monsieur Bigot. P.* 478. *à la fin du Chapitre, aprés* Césarée *ajoûtez :* Sainte Olympiade Diaconisse, à qui son illustre naissance donnoit un rang fort considérable dans le siécle, mais qui éclatoit encore plus dans l'Eglise par sa charité, par l'austérité de sa pénitence, & par ses autres vertus, eut grande part à cette persécution. Car on lui fit un crime de l'attachement qu'elle avoit à saint Chrysostome, & on la relégua à Nicomédie. Elle avoit fondé à Constantinople un

Monastére qu'elle laissa à Marine sa parente, la priant d'avoir bien soin que l'on y gardât la Régle, & que l'on n'en affoiblit point l'Observance par quelque relâchement. *Mettez en marge, Niceph. l. 13. c. 24.*

*P. 5*4. *le Chapitre 22. se doit commencer ainsi :* Le Monastére appellé d'Aléxandrie, & celui qui porta le nom de Maure, furent bâtis par, &c. *P. 506. l. 2. aprés* Religieux *ajoûtez :* Entre les Eglises de sa fondation l'on en marque deux de Constantinople, qui furent depuis tres-célébres : la premiére fut celle des Blaquernes, & l'autre appellée Hodigitrie. Elle mit dans celle-ci l'image de la sainte Vierge, que l'on disoit avoir été tracée par saint Luc ; ce qui ne contribua pas peu à y attirer les Fidelles. Cette Eglise fut desservie par des Religieux, soit dés son origine, ou dans la suite du temps. *& mettez en marge : Niceph. l. 14. c. 2. & Histor. Byzant. Carol. Ducange l. 4. Dans la même marge, aprés* Hebdomum, *mettez, peut-être parce qu'il s'étendoit jusqu'à sept, &c. P. 525. l. 25. aprés* Paulin *ajoûtez,* & celui de saint Côme & saint Damien hors la ville eurent, &c. *l. 30. lisez* Myrocérat. *l. 31. aprés* siécle, *lisez ainsi,* selon Codin qui en met l'origine sous l'Empereur Marcien, ou plutôt 150. ans aprés, selon un autre Auteur qui la rapporte au temps de Maurice. *Et mettez en marge : Hist. Byzant. Carol. Ducange l. 4.*

P. 544. l. 23. lisez, & dont. *P. 581. à la fin du Chapitre 31. ajoûtez :* Entre les Evêques qui écrivirent à l'Empereur Leon pour la défense du Concile de Calcédoine, on marque Alype qui gouvernoit le Diocése de Césarée en Cappadoce. Jusqu'alors nul de la secte des Messaliens n'avoit pû se faire ordonner Prêtre. Mais Lampétius qui suivoit ce méchant parti, surprit Alype, & l'engagea à lui conférer cét Ordre. Géronce Abbé du Monastére de Glitide, en conçut de l'indignation, & poussé de zéle s'en plaignit à ce Prélat, même par écrit. Sur ces plaintes Alype commit cette affaire à Hormize, Evêque de Comane, qui degrada le misérable Lampétius. *Et mettez en marge, Phot. Bibl. c. 52.*

P. 583. l. 6. lisez auroit. *P. 586. l. 11. effacez* le Tyran, *& lisez* Basilisque. *P. 587. l. 4. aprés* Eglise *ajoûtez.* Le Monastére d'Urbice eut son origine du temps de l'Empereur Anastase. Il porta le nom de son Fonda-

teur, qui fut Urbice, Général d'armée. *P. 599. l. 9. effacez* Denys, *& lisez* il. *P. 602. l. 2. effacez* pendant 70. ans, *& lisez* jusqu'à l'an 536. *P. 608. en marge effacez* 521. *& lisez* 536. *P. 643. aprés Xénophon, ajoûtez en marge : Les études fleurissoient à Bérithe dés le 4. siécle, comme il se voit dans Eusébe l. 8. Append. c. 4. P. 708. l. 11. effacez* il. *& ligne 22. lisez* qu'il y en. *P. 718. l. 25. lisez, colombes. P. 733. à la marge effacez, c'étoit peut-être le Monastére de Calamon. P. 750. ajoûtez en marge aprés Monastéres : Horsmide étoit une maison où Justinien avoit demeuré étant particulier, & qu'il avoit depuis changée en un Monastére dédié à saint Pierre. P. 755. l. 21. au lieu de* Justinien, *lisez* Justin I. *P. 756. aprés* Cloître *commencez ainsi :* Pierre frére de l'Empereur Maurice fit bâtir le Monastére de Nôtre-Dame d'Aréobinde, & le Patriarche Cyriaque celui de la Diaconisse. *l. 16. lisez* Crispe. *P. 762. l. 13. effacez* l'invitérent, *& lisez* le pressérent de. *P. 782. l. 28. effacez* une lettre de S. Simeon, *& mettez ce qui suit*, un extrait d'une lettre ou de quelque discours du Saint, qui y enseigne que l'honneur que l'on rend aux images sacrées, se rapporte aux Saints qu'elles représentent, & qu'ainsi on ne le doit pas improuver, ni prétendre que les Fidelles ressemblent aux paiens qui adressent des vœux & des priéres à des idoles & à des choses sans ame. Les Samaritains qui demeuroient à Castres aux environs de la ville de Porphyreon, aiant ou abattu ou deshonoré des images de JESUS-CHRIST & de la sainte Vierge, & quelques croix ; Paul Evêque du Diocése, & le Patriarche d'Antioche en donnérent avis au Saint, afin qu'il en fist des plaintes aux Empereurs, qui étoient alors Justin & Tibére. Saint Simeon ne manqua pas d'en écrire à ces Princes, & de les supplier de venger ce sacrilége, leur représentant que s'il y avoit des peines ordonnées contre ceux qui deshonoroient l'image de l'Empereur, l'attentat de ces impies qui avoient osé outrager celles du Fils de Dieu & de sa sainte mére, ne devoit pas demeurer impuni. Sa lettre se trouve dans les Actes du septiéme Concile général ; & il est remarquable, que les ennemis du culte des images l'aiant voulu faire passer pour fausse & supposée, le Pape Adrien l'a soûtenuë

comme vraie, dans son épistre à Charlemagne pour la défense de ce Concile.

Page 788. en marge aprés 135. ajoûtez, Henric. Valesf. in lib. 4. Euseb. de vita Constantini c. 62. Page 801. ligne 13. effacez mais il est plus vraisemblable que c'étoit, *& lisez* ou bien. *& ensuite ligne 16. lisez :* Je fonde cette seconde opinion. *Page 802. ligne 26. aprés* Canon, *ajoûtez :* La premiére conjecture que j'ai proposée touchant l'Eglise ou Monastére de Neas, suppose que l'Eglise de la sainte Vierge bâtie par Justinien étoit desservie par des Religieux. Aussi ce fait semble être appuié du témoignagne de Grégoire de Tours. Car cét Historien assure que de son temps (qui est le temps dont il s'agit) il y avoit dans Jérusalem un grand Monastére qui étoit dédié à la Mére de Dieu, & auquel l'Empereur & les autres Fidelles offroient souvent de leurs biens. Comme la Communauté étoit fort nombreuse, ces offrandes & ces aumônes n'empécherent pas qu'elle ne tombât deux fois dans une extréme nécessité. Mais l'Abbé se confiant en l'intercession de la sainte Vierge Patrone de son Eglise, consola les Religieux qui vouloient sortir du Cloître pour aller chercher du pain ailleurs, & ils furent en effet secourus par deux insignes miracles. Dans la premiére de ces fâcheuses extrémitez aiant passé la nuit en priéres, leur grange se trouva tellement remplie de blé, qu'à peine on en put ouvrir la porte. Et dans la seconde l'Ange du Seigneur mit quantité d'or sur leur autel. Il paroît aussi par le récit d'un de ces miracles, que selon la discipline de ce Monastére c'étoit l'Abbé qui sonnoit le premier l'Office, & y appelloit les Religieux : ce qui est aussi prescrit par la Régle de saint Benoîst, qui permet neanmoins au Supérieur de se décharger de ce soin sur un autre. Le même Historien parle d'un Abbé de Jérusalem qui donna à un voiageur un voile qui avoit servi à envelopper la sainte Croix, & qui aiant été apporté en France, fit plusieurs miracles. *Mettez en marge : Gregor. Turon. de Glor. miracul. l. 1. c. 6. & 11.*

P. 811. l. 1. lisez le. *P. 816. en marge lisez* pullati.

TABLE DES MATIERES.

A

D.

F

G

L

N

O

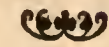
R

S

T

V

Fin de la Table des matieres.



Addition dans la Chronologie.

Pag. 893. *lig.* 31. *aprés* mourut l'an 371. *ajoûtez*, ou selon d'autres l'an 373.

Pag. 897. *lig. derniere.* Selon les Grecs saint Stylien Moine de Paphlagonie, a vécu du temps du Grand Theodose, & est mort dans le V. siecle. Il étoit fort révéré dans le Monastére de S. Alype.

A PARIS, De l'Imprimerie de GABRIEL MARTIN, ruë S. Jacques, au Soleil d'or.

M. DC LXX.

AVIS.

L'estime que l'on a faite des cinq premiers volumes de l'Ouvrage intitulé Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti, per sæculorum Classes distributa, *oblige de vous donner avis, que le sixiéme est achevé d'imprimer. L'Histoire de l'Ordre de saint Benoist y est continuée successivement jusques au quatriéme Siécle, dont ce sixiéme volume fait la fin. Le merite de l'Auteur qui les a mis au jour, estant tres-connu, il ne demande pas que l'on s'étende beaucoup sur l'utilité que l'on peut retirer de ces Livres: on dira seulement, qu'outre les Actes & autres Monumens tres-rares & tres-anciens qui s'y trouvent, ils contiennent un grand nombre de Dissertations & Observations fort curieuses & fort recherchées, tant pour l'Histoire Ecclesiastique, que pour la Prophane, particulierement celles de France, d'Angleterre & d'Allemagne, où l'Auteur a fait des découvertes jusques à present inconnuës, qui donnent de belles lumieres aux personnes qui s'appliquent à ce genre d'étude. Ces six volumes sont* in folio.

Comme l'Année Benedictine, *ou* les Vies des Saints & des personnes vertueuses & mortes en odeur de sainteté de l'Ordre de saint Benoist, *est presentement achevée, & qu'elle comprend en six volumes tous les mois de l'année: On donne avis que ces six volumes se vendent separément l'un de l'autre; afin que ceux qui en ont déja quelques-uns, puissent les parfaire, & en avoir le corps tout entier: Et que la personne qui a déja mis au jour ces six premiers volumes, & qui a un talent tout particulier pour ce genre d'écrire, a fait pour la conclusion de ce grand Ouvrage, deux volumes* d'Eloges des personnes illustres, Abbez, Abbesses, Fondateurs, Fondatrices, Patrons, Patrones, Bienfaiteurs, Bienfaitrices, &c. du mesme Ordre de saint Benoist, *& dont les noms fleurissent & éclatent encore à present dans les plus nobles Familles du Royaume. Ces deux volumes sont* in quarto, *& se vendent aussi separément des autres.*

Cét Ouvrage est d'une grande utilité pour toutes sortes de personnes, & est aussi fort convenable à toutes les Communautez, & à ceux qui n'ont pas la Latinité, y ayant à la fin de chaque Vie de beaux traits de Morale, & de pieuses Reflexions tirées des vertus du Saint ou de la Sainte, dont on a rapporté la Vie.

Il paroist aussi un petit Livre in duodecimo *de la même plume, qui a pour titre* l'Exercice de la mort, *où l'on trouve le moyen d'acquerir les veritables & parfaites dispositions qu'il faut avoir pour bien mourir. Ce Livre contient aussi des* Meditations pour le jour de chaque mois destiné à la Commemoration de S. Benoist.

La sainteté & les vertus du R. P. Pierre Fourrier, dit ordinairement de Mataincour, General des Chanoines Reguliers de la Congregation de Nostre Sauveur, & Instituteur des Religieuses de la Congregation de Nostre-Dame, *ont paru avec tant d'éclat; qu'une personne de ses disciples, tres-zelée pour la gloire de ce grand Serviteur de Dieu, & pour le bien & l'instruction des ames devotes, a cru estre obligée de donner au public une* Histoire abregée de sa Vie & de ses Miracles. *Ce Livre est* in duodecimo.

*Le Livre d'*Anastasius Bibliothecarius de Vitis Romanorum Pontificum, *estant fort obscur, & ayant besoin d'explication en beaucoup d'endroits, tant pour les mots de la basse Latinité, qui estoit le temps où cét Auteur écrivoit, que pour une infinité de mots propres & particuliers, qui sont fort difficiles à entendre; Monsieur d'Auteserre, un des plus celebres Jurisconsultes de son siécle, & fort connu par les Ouvrages qu'il a donnez au Public, a mis au jour tout nouvellement un* Commentaire sur cét Auteur. *Ce Livre est* in quarto.

On a crû obliger les personnes curieuses de les avertir de la publication de ces Livres, & qu'ils se vendent à Paris chez Louis Billaine, au second Pilier de la Grand' Salle du Palais.









